



**HAL**  
open science

# CONTACT DES LANGUES A TAIWAN : INTERACTIONS ET CHOIX DE LANGUES EN SITUATIONS DE TRAVAIL

Claire Saillard

► **To cite this version:**

Claire Saillard. CONTACT DES LANGUES A TAIWAN : INTERACTIONS ET CHOIX DE LANGUES EN SITUATIONS DE TRAVAIL. Linguistique. Université Paris-Diderot - Paris VII, 1998. Français. NNT: . tel-00494311

**HAL Id: tel-00494311**

**<https://theses.hal.science/tel-00494311>**

Submitted on 22 Jun 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE PARIS 7 – DENIS DIDEROT**  
**UFR LINGUISTIQUE**

**Année 1998**

N° attribué par la bibliothèque

□□□□□□□□□□

**THESE**

pour l'obtention du Diplôme de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS 7**  
**SPECIALITE : Sciences du Langage**

présentée et soutenue publiquement

par

**Claire Saillard**

le 4.12.1998

**Titre :**

**CONTACT DES LANGUES A TAIWAN : INTERACTIONS ET CHOIX DE  
LANGUES EN SITUATIONS DE TRAVAIL**

—————  
*Directeur de thèse :*

**Mme Josiane Boutet**

—————

**JURY**

M. Louis-Jean Calvet

Mme Marie-Claude Paris

M. Laurent Sagart

## Errata

Page 4	Ligne 20	Dans ce dernier cas, ...
Page 5	Ligne 17	(voir dans la bibliographie les ouvrages [89] et [100])
	Note 2	...du dictionnaire de Pécoraro (1977) [100]...
Page 31	Note 23	La population de Taiwan est de 21.653.000 habitants en 1993
Page 43	Ligne 20	...l'étude des comportements langagiers dans chacun de ces groupes
Page 51	Ligne 7	...est quelque peu différent de la langue "standard"
Page 72	Ligne 13	...car il est une condition...
	Ligne 15	...l'enjeu économique et social qu'il représente
Page 73	Ligne 9	...peut être utilisé...
Page 80	Ligne 5	Dans cette partie, je me propose de...
Page 85	Ligne 14	...un usage minimal de la politique...
Page 91	Ligne 6	...les services faisant appel à des technologies...
Page 99	Ligne 10	...interactions institutionnelles en situations interculturelles...
	Ligne 11	...en situations monoculturelles...
Page 100	Ligne 4	...ont été passées en revue...
Page 101	Ligne 8	...de produire eux-mêmes des documents...
Page 102	Ligne 10	...en termes de nombre de locuteurs...
Page 109	Ligne 4	...les variétés L...
Page 111	Ligne 4	...différentes situations de communication...
Page 113	Ligne 13	...implique certaines relations-rôles...
Page 117	Ligne 12	...pour [être] pourvus de sens...
	Ligne 20	...lui attribuer aveuglément un ensemble...
Page 130	Ligne 12	Giles et Coupland (1991 : 60) [62]...
Page 138	Ligne 14	... et cependant explicables par...
Page 141	Ligne 1	...et réalisé à tous les niveaux...
Page 145	Ligne 2	...être constituée d'une succession réglée de choix
Page 147	Note 106	...la population aborigène du même district...
Page 151	Ligne 17	...les visites des infirmières à domicile...
Page 168	Ligne 20	...des personnes d'ethnie han...
Page 180	Ligne 3	(comme l'a montré mon observation de leur pratique)
Page 182	Ligne 19	...que tous les groupes aborigènes...

Page 183	Ligne 5	...publié par l'Office de la Santé taiwanais (1993) [12]...
	Note 119	...appartenant au groupe ethnique han
Page 197	Ligne 10	(voir la carte du canton de Xiulin et le tableau 4.12)
Page 201	Ligne 9	...la circonscription dans laquelle elles sont implantées...
Page 225	Ligne 2	...en usage dans le CSR...
Page 228	Ligne 8	(les personnes âgées d'une quarantaine d'années...
Page 237	Ligne 10	...l'éventail possible du choix entre divers codes...
Page 238	Ligne 21	...spécialisées dans leurs usages...
Page 241	Ligne 12	...Fishman considère que les raisons...
Page 244	Ligne 23	...y sont donnés...
Page 252	Ligne 12	Parmi les 18 interactions utilisant le 'amis...
Page 270	Ligne 19	(l'interaction [M12A-1], reprise ici en partie)
Page 283	Ligne 4	...porteurs de l' "ensemble de droits et d'obligations"...
Page 288	Ligne 7	=REMORTE (LE) A: (la) nursery
Page 289	Ligne 17	...qui est invoquée
	Ligne 20	...souvent compensés...
Page 303	Ligne 1	Comme il a été noté rapidement en note (178), ces transformations...
Page 304	Ligne 9	...la recherche sur l'alternance et le mélange de codes.
	Ligne 14	...des instances de mélange de codes.
Page 313	Ligne 18	qui n'ont pour la plupart...
Page 319	Ligne 7	Caus-aller-FP Loc-nursery
Page 320	Ligne 2	...n'est donc d'ores et déjà plus...
Page 326	Ligne 9	Lorsque ces expressions sont utilisées...
Page 337	Ligne 8	...l'analyse des termes d'adresse...
Page 352	Ligne 7	L'usage du minnan ... est très fréquent.
	Ligne 8	...toutes différences confondues.
	Ligne 10	Seuls quelques uns des employés du PCU déclarent...
Page 365	Ligne 17	Dans ces interactions,...
Page 376	Ligne 5	L'infirmière opte pour le taroko, suivie en cela...
Page 377	Ligne 28	Les répliques 44, 46 et 53...
Page 378	Ligne 2	...au niveau interne de l'interaction, ils sont parfois associés...
Page 379	Ligne 9	Dans l'interaction citée ci-dessous...
Page 392	Ligne 15	...des facettes complémentaires de leur identité.

- Page 397 Note 234 Pour la signification des abréviations, se reporter à l'annexe p. 511.
- Page 402 Ligne 13 ...qu'il occuperait dans une phrase chinoise.
- Page 403 Lignes 6-7: intervertir les lignes.
- Page 412 Ligne 7 Dans la première et la deuxième partie...
- Ligne 17 ...les langues locales tout comme le japonais...
- Page 425 Ligne 5 ce sont les "Continentaux"...
- Page 426 Ligne 15 ...les recours au chinois standard...
- Ligne 16 ...sont très fréquents
- Page 450 Ligne 12 ...disent de leurs usages.
- Page 461 Ligne 7 Dans les paragraphes suivants...
- Page 463 Lignes 9/10
- Page 472 Ligne 16 ...dans les médias.
- Page 473 Ligne 4 (jusqu'à 1989)
- Page 478 Ligne 16 ...est exceptionnel,
- Page 494 Ligne 16 ...ne peut être...
- Page 495 Ligne 8 ...les régions, préfectures et districts autonomes,...

## Table des matières

Remerciements	2
Avant-Propos	4
Introduction	17
Première Partie. Terrains et théories	21
Introduction	21
Chapitre 1 : Situation sociolinguistique de Taiwan	22
1.1. Situation historique. Genèse des rapports entre les populations en présence	22
1.1.1. Les Aborigènes	22
1.1.2. Les Han	27
1.1.2.1. Les premiers immigrants en provenance de Chine	27
1.1.2.2. La fin de la dynastie des Ming	27
1.1.2.3. L'ère chinoise (1683-1895)	28
1.1.3. L'ère japonaise (1895-1945) : premières politiques linguistiques	28
1.1.4. Les nationalistes chinois : la promotion d'une « langue nationale »	30
1.2. Situation actuelle	36
1.2.1. Les rapports de force actuels	36
1.2.2. Les comportements langagiers des différentes communautés	42
1.2.2.1. Les Han	44
1.2.2.1.1. Le chinois standard est-il encore la langue des Continentaux?	47
1.2.2.1.2. Le minnan est-il encore la langue des Minnan? Du minnan au taiwanais	53
1.2.2.1.3. Le hakka comme langue des Hakka	57
1.2.2.2. Les Aborigènes	59
1.2.3. Les langues exogènes	68
1.2.3.1. Le statut du japonais	68

1.2.3.2. Le statut de l'anglais	70
1.2.4. Les facteurs du changement	71
1.2.5. La question de l'officialit� du plurilinguisme	73
1.2.5.1. Les actions en faveur du plurilinguisme	73
1.2.5.2. Question th�orique : la revendication du « taiwanais » � l'officialit�	77
Chapitre 2 : Langue et Travail en Milieu Pluriculturel	80
2.1. L'aspect politique	82
2.1.1. Au Qu�bec	82
2.1.2. Dans la Vall�e d'Aoste	85
2.2. L'aspect �conomique	88
2.2.1 Au niveau national / r�gional	88
2.2.2 Au niveau de l'entreprise	90
2.3. L'aspect social	92
2.3.1 Au niveau national / r�gional	92
2.3.2 Au niveau de l'entreprise	94
2.4. L'aspect linguistique	98
2.5. Vers une description des pratiques langagi�res en situations de travail chez les Aborig�nes de Taiwan	100
Chapitre 3 : Les th�ories du choix de langue	103
3.1. Choix de langue au niveau social	103
3.1.1. Introduction et concepts de base	103
3.1.2. Ferguson : la diglossie	107
3.1.2.1. Revue du cadre th�orique de Ferguson	108
3.1.2.2. L'�volution du concept de diglossie	110
3.1.3. Fishman : les domaines de comportement langagier	111
3.1.3.1. Revue du cadre th�orique de Fishman	112
3.1.3.2. Applicabilit� du mod�le de Fishman � la pr�sente �tude	118
3.2. Choix de langue au niveau de l'interaction	121
3.2.1. Introduction	121
3.2.2. Blom et Gumperz : signification sociale dans la structure linguistique	122
3.2.2.1. Revue des construits th�oriques de Blom et Gumperz	123

3.2.2.2. Applicabilité de la théorie de Blom et Gumperz pour la présente étude	129
3.2.3. Giles : la théorie de l'accommodation de la communication (CAT)	129
3.2.3.1. Revue du cadre théorique de la CAT	130
3.2.3.2. Applicabilité de la CAT pour la présente étude	134
3.2.4. Myers-Scotton : la théorie de la marque	134
3.2.4.1. Revue du cadre théorique de Myers-Scotton	135
3.2.4.2. La position de Myers-Scotton par rapport aux recherches précédentes	142
3.2.4.3. Applicabilité de la théorie de la marque pour la présente étude	143
3.2.5. En guise de synthèse : la notion de « stratégie discursive »	144
Chapitre 4 : Description des terrains d'enquête	147
4.1. Introduction	147
4.1.1. Présentation du district de Hualian	147
4.1.2. Déroulement des enquêtes	150
4.2. Description de l'hôpital mennonite de Hualian (MCH) et de son service des fournitures (CSR)	152
4.2.1. Historique du MCH	152
4.2.2. Le MCH actuellement	155
4.2.2.1. Les Aborigènes et l'emploi au MCH	155
4.2.2.2. Le MCH : un hôpital chrétien missionnaire	158
4.2.2.2.1. Organisation hiérarchique	158
4.2.2.2.2. Lien du MCH avec l'Eglise mennonite	160
4.2.2.2.3. « L'esprit mennonite »	162
4.2.2.2.3.1. Les publications	162
4.2.2.2.3.2. Les activités religieuses	164
4.2.2.2.3.3. Les activités ludiques	166
4.2.3. Le service des fournitures (CSR)	168
4.2.3.1. Les employés du CSR	168
4.2.3.2. Les postes de travail	170
4.2.3.3. Les relations professionnelles du CSR avec les autres services	175

4.2.3.3.1. Les tournées dans les services	175
4.2.3.3.2. Les visites au guichet	175
4.2.3.3.3. Les relations téléphoniques	176
4.2.3.4. Le répertoire linguistique des employés du CSR	176
4.3. Description du dispensaire (PCU) et des infirmeries (PCS) de Xiulin	182
4.3.1. Historique du dispositif de santé publique en zone de montagne	182
4.3.1.1. Domaine d'activité des unités sanitaires	185
4.3.1.2. Recrutement et formation des personnels sanitaires	187
4.3.1.3. Financement des médicaments et équipements	190
4.3.2. Xiulin : canton de montagne	192
4.3.2.1. Topographie et administration	192
4.3.2.2. Population	193
4.3.3. Organisation du dispensaire de Xiulin	197
4.3.3.1. Les employés du dispensaire	197
4.3.3.2. L'organisation topographique du dispensaire	199
4.3.3.3. Les tâches des employés	201
4.3.3.3.1. Les tâches au dispensaire (PCU)	206
4.3.3.3.1.1. Les tâches administratives	206
4.3.3.3.1.2. Les consultations	207
4.3.3.3.2. Les tâches dans les infirmeries (PCS)	209
4.3.3.3.3. Les cliniques mobiles et par fax	210
4.3.3.4. Le répertoire linguistique des employé du dispensaire de Xiulin	212
4.4. Conclusion : éléments de comparaison entre les deux terrains	217
Deuxième partie : Contact des langues dans les deux terrains	220
Introduction	220
Chapitre 5 : Contact des langues au CSR	222
5.1. Choix de langue et domaines/situations	222
5.1.1. Relations-rôles : hiérarchie et appartenance ethnique	223
5.1.1.1. Dimension hiérarchique des relations-rôles : les termes d'adresse	223
5.1.1.1.1. Appellations entre membres du CSR	224

5.1.1.1.2. Appellations entre membres du CSR et des autres services	235
5.1.1.1.3. Termes d'adresse et langues	236
5.1.1.2. Dimension ethnique des relations-rôles	237
5.1.2. Lieux	238
5.1.3. Moments	240
5.1.4. Sujets de conversation	241
5.2. Hypothèses et analyse : domaines de comportement langagier	244
5.2.1. Types de situations pertinentes au CSR	244
5.2.2. Fonctions des langues	246
5.2.2.1. Les langues premières	246
5.2.2.2. Les langues officielles	247
5.2.2.3. Les langues véhiculaires	248
5.2.3. Situations et choix de langue	249
5.2.3.1. Interactions entre personnes du groupe 'amis	251
5.2.3.1.1. Choix du chinois standard comme langue unique de l'interaction	251
5.2.3.1.2. Choix du 'amis comme langue unique de l'interaction	252
5.2.3.1.3. Choix du chinois standard et du 'amis comme langues conjointes de l'interaction	252
5.2.3.2. Interactions entre personnes du groupe taroko	253
5.2.3.2.1. Choix d'une langue unique pour l'interaction	254
5.2.3.2.2. Choix du chinois standard et du taroko comme langues conjointes de l'interaction	254
5.2.3.3. Le choix des langues « véhiculaires »	256
5.2.3.3.1. Choix du japonais	256
5.2.3.3.2. Choix du minnan	259
5.2.3.4. Choix de l'anglais	261
5.2.4. Récapitulatif : des situations aux domaines	261
5.3. Choix de langue dans l'interaction : l'alternance de codes	263
5.3.1. Alternance de codes : limites des facteurs situationnels	263
5.3.1.1. Alternance et identité des locuteurs	265

5.3.1.2. Alternance et sujet de conversation	269
5.3.2. Accommodation et marque : valeur stratégique de l'alternance de code	273
5.3.3. Mode alternatif comme choix non marqué : le mélange de code	282
5.3.3.1. Le mélange de codes comme stratégie communicative	283
5.3.3.2. Réalisations syntaxiques du mélange de codes	288
5.3.3.2.1. Mélange de codes inter-propositionnel	291
5.3.3.2.2. Mélange de codes intra-propositionnel	293
5.3.3.3. Réalisations prosodiques du mélange de codes	298
5.4. Emploi des emprunts	304
5.4.1. Les emprunts en situation	306
5.4.1.1. Communication en chinois standard	310
5.4.1.1.1. Emprunts au taroko et au 'amis	310
5.4.1.1.2. Emprunts au japonais	313
5.4.1.1.3. Emprunts à l'anglais	313
5.4.1.2. Communication en taroko ou 'amis	317
5.4.1.2.1. Emprunts au chinois standard	317
5.4.1.2.2. Emprunts au japonais	319
5.4.1.3. Emprunts et cooccurrence des langues	321
5.4.2. Emplois stratégiques des emprunts	322
5.4.2.1. Valeur affective des langues locales	323
5.4.2.1.1. Emprunts spontanés	323
5.4.2.1.2. Emprunts formulaïques	326
5.4.2.2. Valeur de distance des langues véhiculaires	327
5.5. Conclusion	329
 Chapitre 6 : Contact des langues au PCU	 331
6.1. Choix de langue et domaines/situations	331
6.1.1. Relations-rôles	331
6.1.1.1. Dimension hiérarchique des relations-rôles entre employés du PCU	332
6.1.1.1.1. Termes d'adresse et hiérarchie professionnelle	334
6.1.1.1.2. Termes d'adresse et hiérarchie de l'âge	337
6.1.1.1.3. Termes d'adresse et langues	340

6.1.1.2. Dimension institutionnelle des relations-rôles entre employés et patients	341
6.1.1.3. Dimension ethnique des relations-rôles	343
6.1.2. Lieux	345
6.1.3. Moments	346
6.1.4. Sujets de conversation	347
6.2. Hypothèses et analyse : domaines de comportement langagier	348
6.2.1. Types de situations pertinentes au PCU	348
6.2.2. Fonctions des langues au PCU	350
6.2.2.1. Langues parlées par le personnel du PCU	351
6.2.2.2. Langues parlées par les patients du PCU	352
6.2.3. Situations et choix de langue	354
6.2.3.1. Choix de langue dans les interactions entre employés	354
6.2.3.1.1. Choix du chinois standard comme langue principale de l'interaction	355
6.2.3.1.2. Choix du taroko	356
6.2.3.1.3. Choix du minnan comme langue secondaire de l'interaction	357
6.2.3.1.4. Choix de l'anglais	358
6.2.3.2. Choix de langue dans les interactions entre employés et patients	358
6.2.3.2.1. Choix du chinois standard	359
6.2.3.2.2. Choix du taroko	360
6.2.3.2.3. Choix du minnan	362
6.2.3.2.4. Choix d'autres langues	363
6.2.4. Récapitulatif : des situations aux domaines	365
6.2.4.1. Interactions entre membres du personnel	365
6.2.4.2. Interactions entre membres du personnel et patients	366
6.3. Choix de langue dans l'interaction : l'alternance de codes	369
6.3.1. Alternance de codes et facteurs situationnels	369
6.3.1.1. Alternance et types de locuteurs	369
6.3.1.2. Alternance et sujet de conversation	374
6.3.2. Alternance de codes, accommodation et marque	378

6.3.2.1. Réparation de la divergence	379
6.3.2.2. Maintien de la divergence	380
6.3.2.3. Choix marqué et convergence	382
6.3.3. Alternance de codes et reformulation	384
6.3.4. Marque et mélange de codes	386
6.3.4.1. Le mélange de codes comme stratégie communicative	387
6.3.4.2. Le mélange de codes comme mode de communication non marqué	392
6.3.4.3. Réalisations syntaxiques du mélange de codes	395
6.3.4.3.1. Mélange de codes inter-propositionnel	396
6.3.4.3.2. Mélange de codes intra-propositionnel	400
6.3.4.4. Réalisations prosodiques du mélange de codes	408
6.4. Emploi des emprunts	412
6.4.1. Les emprunts en situation	412
6.4.1.1. Emprunts dans les interactions entre professionnels du PCU	413
6.4.1.1.1. Communication en chinois standard	413
6.4.1.1.1.1. Emprunts au taroko	414
6.4.1.1.1.2. Emprunts au minnan	415
6.4.1.1.1.3. Emprunts à l'anglais	416
6.4.1.1.2. Communication en taroko	418
6.4.1.1.2.1. Emprunts au chinois standard	418
6.4.1.1.2.2. Emprunts à l'anglais	419
6.4.1.1.2.3. Emprunts au japonais	420
6.4.1.2. Emprunts dans les interactions entre employés et patients	421
6.4.1.2.1. Communication en chinois standard	423
6.4.1.2.1.1. Emprunts au taroko	423
6.4.1.2.1.2. Emprunts au japonais	424
6.4.1.2.1.3. Emprunts au minnan	425
6.4.1.2.1.4. Emprunts à l'anglais	426
6.4.1.2.2. Communication en taroko	426
6.4.1.2.2.1. Emprunts au japonais	426
6.4.1.2.2.2. Emprunts au chinois standard	429
6.4.1.2.3. Communication en minnan	433

6.4.1.2.4. Communication en japonais	433
6.4.1.2.5. Communication en 'amis	434
6.4.1.3. Emprunts et cooccurrence des langues	434
6.4.2. Emplois stratégiques des emprunts	436
6.5. Conclusion	439
Chapitre 7 : Dynamique plurilingue et représentations linguistiques	442
7.1. Quelles motivations dans l'usage des langues ?	443
7.1.1. Motivations instrumentales	444
7.1.2. Motivations émotionnelles	450
7.1.3. Motivations et maintenance des langues	458
7.2. Les noms des langues	461
7.2.1. Les noms des langues au CSR de l'hôpital mennonite	461
7.2.1.1. L'appropriation des langues : entre « langue maternelle » et « langue nationale »	462
7.2.1.2. La difficulté de nommer les langues non officielles	465
7.2.1.2.1. Le cas des langues austronésiennes	466
7.2.1.2.2. Le cas du minnan	471
7.2.2. Les noms des langues au PCU de Xiulin	476
7.2.2.1. L'identification au groupe atayal	476
7.2.2.2. La notion de « langue maternelle »	478
7.2.2.3. Langue et territorialité	482
7.3. Conclusion	484
Conclusions	487
Bibliographie	497
Annexe. Abréviations utilisées dans les gloses des exemples	511

## **Table des illustrations**

Carte 1 : Répartition géographique des différents groupes ethno-culturels à Taiwan	26
--	----

Carte 2 : Carte des districts de Taiwan	35
Carte 3 : District de Hualian	148
Carte 4 : Canton de Xiulin et ses neuf villages/circonscriptions	194
Schéma 1.1 : Moyenne des compétences linguistiques des groupes aborigènes de Taiwan	66
Schéma 4.1. Structure hiérarchique du MCH	159
Schéma 5.1. Situations d'interaction et emprunts (CSR)	309
Schéma 6.1. Situations d'interaction et emprunts entre professionnels du PCU	414
Schéma 6.2. Situations d'interaction et emprunts entre employés et patients (PCU)	422

## Remerciements

Bien des personnes m'ont aidée ou soutenue durant la préparation de cette thèse, que ce soit lors de la période d'enquête sur le terrain ou durant celle de la rédaction de ce travail. Je voudrais en citer quelques-unes tout particulièrement, pour leur faire part de ma reconnaissance.

A Paris, je tiens à remercier mon directeur de DEA et de thèse, Mme Josiane Boutet, qui m'a fait découvrir le domaine de recherche « langage et travail », m'a donné les moyens théoriques d'aborder mon travail de terrain, et par ses questions, m'a poussée à aller plus loin dans la réflexion sur les implications des phénomènes que j'y avais observés.

Je suis aussi redevable à mes camarades doctorants, de Paris 7 ou de l'EHESS, des échanges que nous avons eus à propos de ma recherche. Je tiens tout particulièrement à remercier Paul Jobin d'avoir lu plusieurs chapitres de ma thèse en préparation et de m'avoir livré ses réflexions sur mon travail ; son expertise en japonais m'a également été très précieuse.

A Taiwan, je souhaite remercier tout d'abord les Professeurs Tsao Feng-fu et Lian Chin-fa (Université Tsing Hua), ainsi que les docteurs Chan Hui-chen et Jennifer M. Wei (Université de Soochow), qui m'ont guidée dans la définition de mon sujet et de mes méthodes d'enquête, et m'ont poussée plus loin dans la confrontation de divers courants théoriques.

Je dois beaucoup au *Center for Chinese Studies* de la Bibliothèque Nationale de Taiwan, qui m'a accueillie comme chercheur invité pendant une période de six mois en 1996-1997, pour que je puisse profiter des richesses de la bibliothèque et bénéficier du contact avec d'autres chercheurs.

Sur le terrain, j'ai été accueillie sans réserves aussi bien par les employés du *Central Supplies Room* du *Mennonite Christian Hospital* de Hualian que ceux du Dispensaire de Santé Publique de Xiulin. A Hualian, j'ai cependant une dette spéciale envers le Dr Huang, directeur de l'hôpital, Xie Xiumei, responsable du service qui m'a accueillie, ainsi que toutes les personnes de l'Hôpital mennonite, de l'Eglise mennonite, et de l'Hôpital Bouddhiste Ciji qui ont bien voulu m'accorder des entretiens. Au Dispensaire de Xiulin, j'ai bénéficié de l'aide précieuse du Dr Zhang Zhengliang, ainsi que des

infirmières Wen Qiumei et Yu Yulan pour la vérification des transcriptions et le commentaire des interactions enregistrées.

Je dois aussi faire part de ma reconnaissance aux personnes qui m'ont hébergée à Hualian et à Xincheng : Lai Xinqing et Cai Suhui, et les sœurs du Monastère Ste Marthe.

Enfin, il m'aurait été impossible de commencer ou d'achever ce travail sans le soutien sans cesse renouvelé de mes parents.

## Avant-propos

La présente thèse traite du contact des langues à Taiwan, et de ce fait, différentes langues seront citées tout au long de l'exposé. Cela pose bien sûr le problème des conventions adoptées pour la transcription de ces langues en caractères latins. Certaines de ces langues, comme le chinois standard ou le japonais, possèdent un ou des systèmes de transcription (dits « romanisation ») officiels et standardisés. D'autres, comme le minnan ou le hakka (langues chinoises), sont en voie de standardisation, mais leurs usagers hésitent entre une écriture en caractères chinois (sinogrammes attestés historiquement ou non), latins (« romanisation ») ou un mélange des deux systèmes. D'autres encore, comme les langues austronésiennes de Taiwan, ne possèdent pas d'écriture propre, et ne sont pas non plus standardisées. Il arrive qu'elles soient transcrites à l'aide d'un syllabaire destiné à l'origine à la transcription du chinois standard (le *zhuyin fuhao* en vigueur à Taiwan), mais elles le sont le plus souvent en caractères latins. Il existe parfois des différences importantes entre les transcriptions des divers auteurs.

Les conventions que j'ai adoptées tout au long de ce travail sont forcément le résultat de parti-pris, mais elles visent à une homogénéité et une transparence maximale.

Pour le chinois standard, j'ai adopté la romanisation officielle de la République Populaire de Chine (et non de Taiwan), le *pinyin*, car c'est le système qui prédomine actuellement dans les ouvrages occidentaux. J'ai utilisé cette transcription aussi pour les noms de lieux. Dans ce dernier cas, lorsque la transcription d'usage courant à Taiwan est différente, je la cite entre parenthèses au moins lors de la première mention du lieu (e.g. Taibei (Taipei)). En revanche, pour les noms de personnes, j'ai adopté la transcription usuelle du nom, et lorsqu'elle est différente de la transcription en *pinyin*, cette dernière figure entre parenthèses (e.g. Tchang Kaï-Shek (Jiang Jieshi)). Les noms qui n'ont pas de transcription usuelle en caractères latins sont transcrits en *pinyin*. En ce qui concerne les données linguistiques citées, l'adoption du *pinyin* à l'exclusion des sinogrammes a été source de contraintes fortes. Le *pinyin* reste une transcription conventionnelle de la prononciation standard des mots ; or la prononciation des locuteurs enregistrés est parfois très lointaine du standard (au point qu'il aurait parfois fallu faire appel à des symboles inexistants en *pinyin*, ou dans tout autre système de transcription standard). Pour que le texte en *pinyin* soit compréhensible, il m'a été impossible d'indiquer la prononciation réelle des locuteurs. Il y a là une perte d'information considérable du point de vue de la

dialectologie, ou tout simplement de la fidélité aux données réelles, à laquelle je n'ai su remédier.

Pour le minnan, j'ai adopté la romanisation du *Taiwanhua da cidian* [Grand dictionnaire du taiwanais], en omettant les diacritiques représentant les tons <sup>198</sup>. Pour le japonais, j'ai utilisé la romanisation officielle. Ces deux choix posent le même problème que celui du choix de la transcription *pinyin* pour le chinois standard, notamment l'impossibilité de faire apparaître les variations de prononciation des locuteurs par rapport au standard.

Pour le 'amis et le taroko, je me suis fiée autant que possible aux dictionnaires existants (voir dans la bibliographie les ouvrages [89] et [100]), tout en tenant compte des différences de transcription rencontrées éventuellement dans d'autres ouvrages <sup>199</sup>. Il faut cependant garder à l'esprit que ces langues ne sont pas standardisées, et qu'il existe de fortes variations selon les implantations géographiques des locuteurs. Le compromis adopté est donc plus proche d'une transcription de la parole entendue que d'une « orthographe ».

A propos d'orthographe, j'ai pris dans le texte un autre parti-pris, celui d'accorder une majuscule au mot « Aborigène ». Depuis juillet 1994, le nom en chinois standard *yuanzhumin* (qui peut se traduire par « aborigène » ou « autochtone ») a été adopté officiellement par l'Assemblée Nationale de Taiwan pour désigner les personnes d'ethnie austronésienne. Il est donc devenu une désignation ethnique, et en tant que tel, il a droit à la majuscule au même titre que les mots Han, Minnan etc. <sup>200</sup>

Enfin, il me reste à préciser que les noms des personnes employées sur mes deux terrains d'enquête ont été remplacés dans le texte par des pseudonymes. Les noms de lieux sont en revanche exacts.

---

<sup>198</sup> CHEN Xiu, Ed., *Taiwanhua da cidian*, 1991, Yuanliu Chuban gongsi.

<sup>199</sup> Pour le taroko, ma transcription diffère assez souvent de celle du dictionnaire de Pécoraro (1977) [100], notamment en ce qui concerne la transcription des phonèmes /h/ et /x/ (notés uniformément /x/ par Pécoraro) et /l/ et /r/ (notés respectivement /r/ et /l/ par Pécoraro). Les autres différences de transcription sont certainement dues à la variation entre les locuteurs.

<sup>200</sup> Dans le même état d'esprit, j'utilise une majuscule pour l'appellation « Continental(-aux) » qui désigne les personnes arrivées à Taiwan en provenance du continent chinois après 1949.

# Contact des langues à Taiwan

## Interactions et choix de langues en situations de travail

### Introduction

#### *Pourquoi ce travail ?*

Ce travail répond à ce que j'ai ressenti comme plusieurs besoins dans l'étude sociolinguistique du contact des langues à Taiwan.

En premier lieu, la très grande majorité des études existantes ne font mention des populations aborigènes de Taiwan et de leurs langues qu'en passant, les considérant, en raison de leur petit nombre, comme quantité négligeable dans une situation plurilingue déjà complexe si l'on ne considère que les langues chinoises. De fait, bien peu de données ont été collectées sur la pratique de ces langues, mais tous s'accordent à dire qu'elles sont confrontées à une grave crise de vitalité.

Ensuite, il me semble nécessaire d'aller au-delà des études par questionnaires, auxquelles les travaux sociolinguistiques à Taiwan se limitent souvent. Par-delà l'observation macrosociolinguistique, je me propose de pénétrer dans le domaine micro-sociolinguistique par l'analyse de faits de langue concrets : les interactions entre individus. Ce travail est à ma connaissance le premier à entreprendre une telle approche pour les langues austronésiennes.

#### *Pourquoi choisir Taiwan ?*

Bien évidemment, le fait que j'ai effectué une partie de mes études en linguistique à Taiwan n'est pas étranger à mon choix d'un tel lieu d'enquête. Partie au départ pour étudier la linguistique chinoise, certains faits liés à l'environnement se sont peu à peu imposés à moi. Tout d'abord, la pluralité de la langue chinoise, ou plutôt des langues chinoises, face à une vision unificatrice que l'on a cherché à imposer à l'extérieur comme à l'intérieur de Taiwan pendant une quarantaine d'années, par le biais de la « langue nationale ». Ensuite, l'inextricabilité des faits linguistiques et des faits historiques et sociaux. Du point de vue de la migration, des brassages de populations, des affrontements politiques et sociaux, l'histoire — même contemporaine — de Taiwan est très

mouvementée. Dans un tel contexte, les relations entre les langues chinoises et celles des peuples politiquement dominés par les Chinois (ceci est vrai aussi, et à plus grande échelle encore, de la Chine populaire) font que le champ de la « linguistique chinoise » ne peut faire abstraction de celui des langues non chinoises dont les locuteurs sont en contact avec les locuteurs des langues chinoises.

### *Pourquoi les situations de travail ?*

Tout plurilinguisme social repose sur la répartition des fonctions sociales du langage entre les diverses langues ou variétés de langues. Dans le contexte taiwanais, où les locuteurs des langues austronésiennes sont très minoritaires, on peut s'attendre à ce que ces langues ne puissent pas remplir des fonctions de communication élargie, mais soient limitées à des fonctions internes au groupe. Or, la suprématie économique et technique de la majorité chinoise (han) rend l'autosuffisance économique des Aborigènes totalement impossible dans la société actuelle. Il me semble donc que le domaine du travail, en tant que lieu inévitable de la confrontation entre Aborigènes et Han dans une logique de survie, de recherche de la prospérité et d'affirmation sociale, est comme le lieu clé où se joue la définition par les interactants des fonctions de leurs langues dans la société, et par là même, leur survie. J'irai même plus loin en supputant qu'à terme, le maintien ou l'abandon des langues communautaires dans les milieux plus fermés que sont la famille et le voisinage sont eux aussi explicables par l'issue de la confrontation qui se joue pour le groupe au niveau économique.

### *Etendue de ce travail*

Ce travail, bien qu'orienté sur des locuteurs aborigènes, ne se veut pas une étude exhaustive du contact de toutes les langues austronésiennes de Taiwan avec les langues chinoises, voire le japonais et l'anglais. Il ne prend pas non plus les moyens d'être un état des lieux de la pratique des langues austronésiennes par leurs locuteurs. Il est au contraire délibérément ponctuel en termes de temps et de lieux, dans le but de gagner en profondeur (en « insight ») et en finesse. Ce qui est visé, c'est l'exploration des mécanismes qui font du contact des langues un phénomène dynamique, le fait de locuteurs individuels avant d'être un fait de groupe, de société.

Dans cette optique, je n'ai pas visé à accomplir de réelle quantification des données collectées (quantification qui n'aurait pas de sens étant donné la méthode d'enquête choisie), mais ai accordé la priorité à leur étude qualitative. L'accent est ainsi mis sur les stratégies langagières et les représentations linguistiques, et ce en utilisant autant que faire se peut des formalismes développés par des sociolinguistes influents dans le domaine du contact des langues.

### *Implications de ce travail*

Comme les paragraphes précédents le font comprendre, le but de ce travail n'est pas de s'arrêter à une description, même flanquée d'une explication, de la situation de certaines langues austronésiennes dans le contexte plurilingue du monde professionnel taiwanais. Son ambition est d'effectuer une mesure du dynamisme de ces langues minoritaires, par l'appréhension des fonctions réelles et symboliques qu'elles remplissent dans la société moderne. Sont-elles en voie de maintenance ou de disparition, et en vertu de quels facteurs ?

### *Organisation de ce travail*

Il est organisé en deux parties. La première, qui constitue une présentation du sujet sous ses diverses facettes, est composée de quatre chapitres. Le premier chapitre, au moyen d'une synthèse des travaux existants, donne un aperçu de la situation sociolinguistique de Taiwan. Le deuxième chapitre explore les champs théoriques que peut concerner l'étude du langage en situations de travail. Le troisième chapitre est une présentation et une discussion des diverses théories du choix de langues que je serai amenée à utiliser dans l'analyse des données collectées. Le quatrième chapitre enfin est une présentation des deux terrains dans lesquels j'ai effectué mon enquête.

La seconde partie est celle de l'analyse proprement dite. Les chapitres cinq et six exposent l'analyse du contact des langues à divers niveaux dans chacun des deux terrains. Le chapitre sept explore quant à lui les motivations et les représentations linguistiques des locuteurs des deux terrains.

## **Première Partie. Terrains et théories**

### ***Introduction***

Dans cette première partie sont présentés les terrains d'enquête et les cadres théoriques en regard desquels l'analyse des données sera effectuée dans la deuxième partie. La présentation va du plus large au plus spécifique. Elle commence par une analyse de la situation sociolinguistique de Taiwan dans son ensemble, qui prend les recherches antérieures pour base. On verra que le peu de données sociolinguistiques disponibles sur les Aborigènes de Taiwan n'ont été collectées que très récemment. La présentation se poursuit avec une définition des enjeux de l'étude du contact des langues en situations de travail à divers niveaux. L'enjeu spécifique de cette thèse y est dégagé. En troisième lieu, les théories qui me semblent les plus adaptées à la recherche de cet enjeu sont présentées : théories concernant le choix de langue, aux niveaux macro- comme micro-sociolinguistique. Enfin, une description circonstanciée des deux terrains d'enquête est fournie. Ces deux terrains sont situés sur la côte Est de Taiwan, dans ou à proximité de la grande ville de Hualian.

## Chapitre 1 : Situation sociolinguistique de Taiwan

### 1.1. Situation historique. Genèse des rapports entre les populations en présence

#### 1.1.1. Les Aborigènes

Les archéologues et les linguistes s'accordent pour situer l'arrivée des populations aborigènes de Taiwan sur l'île entre 6500 ans avant notre ère pour les premiers groupes jusqu'à 1000 ans avant notre ère pour les plus récemment installés<sup>201</sup>. Ils n'étaient sans doute pas les premiers habitants de Taiwan, mais sont les plus anciens des peuples en présence à Taiwan actuellement. Ces populations appartiennent à la famille austronésienne, originaire d'une région encore indéterminée du sud-est de la Chine et qui, après son passage à Taiwan, a essaimé vers le sud, l'est et l'ouest.

Le peuplement de Taiwan par les Austronésiens s'étant effectué en plusieurs vagues, on distingue plusieurs groupes, eux-mêmes divisés en tribus. La classification des diverses tribus en plusieurs groupes linguistiques et culturels est encore sujette à controverses, et la recherche dans ce domaine est encore compliquée par le fait que nombre de populations ont été acculturées au fil des siècles par les colons han originaires de Chine<sup>202</sup>. On a donc perdu pratiquement toute trace de leurs langues et de leurs cultures (hormis celles présentes dans certains documents écrits par les occupants hollandais au 17<sup>ème</sup> siècle), qui étaient à tradition orale. La distinction majeure qu'a observée le gouvernement chinois nationaliste de Taiwan (tout comme les Japonais avant eux) était que certains groupes habitaient les plaines (*pingpu zu*) tandis que d'autres étaient implantés dans les montagnes (*gaoshan zu*).

Les colons han s'étant installés dans les plaines en raison de leur fertilité, ce sont les Aborigènes des plaines de l'Ouest qui ont été acculturés le plus rapidement. A

---

<sup>201</sup> Li (1992 : 66) [87].

<sup>202</sup> Le terme de « Chinois » recouvre actuellement plusieurs réalités, ce qui rend son usage difficile. Il désigne les personnes originaires de Chine (entité géographique et politique), mais aussi les citoyens de la République de Chine, c'est-à-dire concrètement de Taiwan, indépendamment de leur origine. Lorsque je parlerai des Chinois définis ethniquement et culturellement, pour échapper à la définition politique du terme, je ferai référence aux « Han ».

l'époque de la domination de Taiwan par Koxinga, on comptait quarante à cinquante mille membres de ces groupes. Plus tard, sous la dynastie Qing, le gouvernement provincial mit en place une politique d'acculturation des Aborigènes demeurant dans des zones sous contrôle chinois <sup>203</sup>. A l'époque de l'occupation de Taiwan par le Japon, ces populations furent recensées comme chinoises, ce qui montre qu'elles avaient été sinisées à un degré considéré comme irréversible. De nos jours, elles sont quasiment indifférenciables des Han, et les seuls vestiges culturels qui leur restent parfois sont des chants (dont les paroles sont le plus souvent en langue minnan ; dans les rares cas où elles font usage des langues ancestrales, personne n'en connaît plus le sens), des danses et des fêtes rituelles.

Les « tribus des montagnes », quant à elles, ont d'abord été contraintes de se retirer plus avant dans la montagne pour échapper aux conflits avec les Hollandais, puis les Han. Depuis l'époque de l'occupation de Taiwan par les Japonais, les Aborigènes ont été socialement isolés et traités de façon différente des Han <sup>204</sup>. Déplacements de populations, confiscation de la majorité de leurs terres, confinement dans des réserves, répressions par la force se sont succédés sous le gouvernement japonais. L'arrivée au pouvoir des nationalistes n'a pas changé grand-chose à la politique à l'égard des Aborigènes. Les réserves, rebaptisées « régions montagneuses », sont interdites aux Han non munis de permis spéciaux. Le but avoué de cette manœuvre est de protéger les Aborigènes. En fait, ce système permet aussi au gouvernement d'exploiter les richesses des régions des montagnes sans concurrence. Dès 1953, une politique d'assimilation administrative est lancée pour essayer d'aligner les régions des montagnes sur les plaines. Dès lors, confrontés à l'économie fortement industrialisée du reste de l'île, les Aborigènes se retrouvent en position d'exploités et d'assistés. Ce mouvement s'accélère dès lors que les entreprises privées sont autorisées à s'établir dans les zones montagneuses en 1967 <sup>205</sup>. Les jeunes commencent à désertir les montagnes pour les grandes villes de la plaine, où ils ne trouvent que des emplois non qualifiés et dangereux (surtout dans le bâtiment et les

---

<sup>203</sup> Martin (1994 : 47) [93] mentionne la création de 48 écoles pour les Aborigènes en 1735 (sur les 175 communautés aborigènes recensées), où les Classiques chinois étaient enseignés.

<sup>204</sup> Huang (1993 : 174-186) [77].

<sup>205</sup> Il arrive même qu'à l'instigation du gouvernement, pour faciliter l'installation de telles entreprises, comme la cimenterie de Xincheng, territoire autrefois dépendant du Canton de Montagne de Xiulin (District de Hualian), des « zones de montagne » changent de mode d'administration, et deviennent « zones de plaines ».

travaux publics). En 1983, 26% des populations aborigènes vivaient dans les villes. Au début des années 1990, les zones montagneuses, écologiquement mieux préservées que les plaines, ont commencé à s'ouvrir au tourisme, changeant les quelques vestiges culturels aborigènes en ressources touristiques.

Le gouvernement, suivant les conclusions des travaux de scientifiques japonais datant des années 30<sup>206</sup>, reconnaît aujourd'hui neuf groupes dits « des montagnes », avec une distinction parfois arbitraire entre ceux dont les membres résident en zones de montagnes (*shandi yuanzhumin*) et ceux dont les membres résident dans les plaines (*pingdi yuanzhumin*<sup>207</sup>); on compte aussi quelques survivants d'un groupe « des plaines » pas encore totalement assimilé aux Han : les Thao. Comme le souligne F. Allio (1998 : 56) [14], ce groupe, ainsi que certains groupes apparentés aux neuf principaux, n'ont aucun statut officiel. Ces populations aborigènes, qui représentent aujourd'hui environ 1,7% de la population de Taiwan, étaient respectivement les suivantes en 1991<sup>208</sup> :

'Amis	129.220 personnes
Atayal	78.957 personnes
Paiwan	60.434 personnes
Bunun	38.267 personnes
Puyuma	8.132 personnes
Rukai	8.007 personnes
Saisiyat	4.194 personnes
Tsou	5.797 personnes
Yami	4.335 personnes
Thao	248 personnes

---

<sup>206</sup> Zheng (1995 : 11) [131].

<sup>207</sup> La genèse de ces termes est précisée au chapitre 7, section 7.2.1.2.1).

<sup>208</sup> Huang, op. cit., p.33.

## 1.1.2 Les Han

### 1.1.2.1. Les premiers immigrants en provenance de Chine

Les premiers immigrants han à s'installer à Taiwan (pas sur l'île elle-même, mais sur les îles de Penghu, alors inhabitées) l'on fait à la fin du onzième siècle, venant des provinces chinoises les plus proches de l'île : le Fujian et le Guangdong. Ce n'est qu'en 1367 qu'un gouverneur chinois est envoyé à Penghu, et l'archipel rattaché à la province du Fujian. Mais dès 1372, un édit impérial rappelle les populations chinoises et interdit l'immigration à cause des dangers que représentent les attaques de pirates. L'immigration reprend clandestinement vers Taiwan à partir du sud du Fujian aux quinzième et seizième siècles, si bien qu'on compte environ 30.000 Han à Taiwan en 1624<sup>209</sup>.

### 1.1.2.2. La fin de la dynastie des Ming

Les Espagnols et les Hollandais, attirés par les possibilités de commerce en Asie s'installent en plusieurs points de Taiwan (les Espagnols de 1626 à 1642 et les Hollandais de 1624 à 1661). Les Hollandais encouragent les Chinois à immigrer à Taiwan pour y devenir des cultivateurs, si bien que la population han à Taiwan atteint les 40 ou 50 milliers vers 1660<sup>210</sup>. C'est alors que, la dynastie des Ming ayant été vaincue par les envahisseurs mandchous, un général fidèle aux Ming, Koxinga (Zheng Chenggong) se réfugie à Taiwan avec ses troupes, en chassant les Hollandais. L'immigration en provenance de Chine qui suit pendant les vingt années suivantes fait que la population han atteint les 100 milliers<sup>211</sup>.

### 1.1.2.3. L'ère chinoise (1683-1895)

L'année 1683 marque la fin du règne du fils de Koxinga, mais l'immigration continue en provenance du Fujian et du Guangdong. En même temps, une certaine stabilité de la société permet à la population han de sortir de la précarité et d'agrandir les territoires défrichés, et surtout de se bâtir une identité taiwanaise, qui se manifeste entre

---

<sup>209</sup>Young (1987 : 41-42) [128].

<sup>210</sup>op. cit.

<sup>211</sup>op. cit.

autres par la construction de temples <sup>212</sup>. En 1886, Taiwan accède au rang de province chinoise, avec une population de 2.545.731 personnes <sup>213</sup>.

### 1.1.3. L'ère japonaise (1895-1945) : premières politiques linguistiques

A l'issue de la guerre sino-japonaise, en 1895, le Japon, après avoir occupé Taiwan, s'en voit accorder la souveraineté. Le premier souci de l'occupant japonais est de faire des Taiwanais de véritables citoyens japonais : l'assimilation totale<sup>214</sup>. Pour ce faire, un Bureau des Affaires Educatives est établi à Taiwan. Il met au point deux plans d'éducation, l'un étant un plan d'urgence à appliquer en priorité et consistant à enseigner le japonais à la population. C'est la première politique linguistique en vigueur à Taiwan.

Jusqu'à cette époque, on distinguait trois grands groupes linguistiques : les Aborigènes, parlant des langues austronésiennes, et les Han, eux-mêmes divisés en deux groupes. Le premier, très largement majoritaire, était celui des immigrants originaires du Fujian, les Minnan parlant des dialectes minnan (ou « min sud »). Le second était celui des immigrants originaires du Guangdong, les Hakka parlant des dialectes hakka. Les Han possédaient des écoles privées dans lesquelles était enseignée la littérature classique chinoise (écrite en langue chinoise classique *wenyan wen*) dans les langues chinoises locales.

Jusqu'en 1899, le japonais est enseigné aux adultes comme aux enfants par le biais des langues locales, et les écoles japonaises supplantent peu à peu les écoles privées chinoises. Quelques écoles élémentaires spéciales pour les Aborigènes sont créées, à côté des écoles linguistiques et des écoles élémentaires pour les Han. En 1899, les Japonais introduisent la méthode d'enseignement directe, qui ne fait plus appel aux langues locales. En 1913 est lancée la première campagne visant à éradiquer l'usage des langues locales et à les remplacer par le japonais jusque dans les foyers. De 1905 à 1922, des amendements à la loi sur l'éducation pour les Aborigènes vont vers une unification du système scolaire à Taiwan. En 1922, le système scolaire est unifié avec celui du Japon. En 1931, une

---

<sup>212</sup>Huang (1993 : 3) [77].

<sup>213</sup>Young (1987 : 43) [128].

<sup>214</sup>Sugimoto (1971 : 969) [120] écrit : « *In Taiwan, the policy of spreading Japanese was related to colonization and the imposition of sovereign rule on another race; moreover this policy was not only one of administration and economics, but of total assimilation of the Taiwanese* ».

nouvelle campagne de promotion du japonais est lancée. En 1943, le système d'éducation est rendu obligatoire pour tous les Taiwanais <sup>215</sup>.

Les résultats d'une telle politique ne se font pas attendre : la population en âge d'être scolarisée l'est à 3,7% en 1903, et passe à 65,8% en 1942 et plus de 80% en 1945. En conséquence, les Taiwanais en mesure de comprendre le japonais sont au nombre de 21,6% en 1938, et de plus de 50% en 1945 <sup>216</sup>. Les effets de cette politique se font encore sentir de nos jours. Les personnes âgées de plus de 65 ans ayant été scolarisées assez longtemps parlent toujours japonais. Plus intéressant encore, le japonais sert de *lingua franca* chez les Aborigènes âgés appartenant à différents groupes. Certains emprunts lexicaux du japonais vers les langues chinoises ou austronésiennes sont restés dans le vocabulaire courant, et les Taiwanais continuent d'emprunter des mots aux japonais à cause de l'influence économique et culturelle que le Japon exerce toujours sur Taiwan <sup>217</sup>.

#### 1.1.4. Les nationalistes chinois : la promotion d'une « langue nationale »

En 1945, la défaite du Japon met fin à sa domination sur Taiwan, ainsi rendu à la République de Chine. Entre 1945 et 1949, date de la défaite des nationalistes (du Kuomintang (Guomindang), ou KMT) face aux communistes et du retrait du chef du gouvernement nationaliste Tchang Kai-Shek (Jiang Jieshi) et de ses troupes à Taiwan, environ un million deux cent mille immigrants <sup>218</sup> (civils et, en 1949, militaires seuls ou parfois en famille) arrivent à Taiwan, fuyant la guerre civile qui sévit sur le continent. La population de Taiwan à la fin de la seconde guerre mondiale était d'environ six millions d'habitants <sup>219</sup>. C'est dire à quel point cette dernière vague d'immigration a été brusque, et les problèmes démographiques qu'elle a pu causer. De nos jours, les populations han sont réparties comme suit (en pourcentage de la population taiwanaise <sup>220</sup>) :

---

<sup>215</sup>op. cit., p.972-975, 980-985.

<sup>216</sup>op. cit. p.969.

<sup>217</sup>Signalons que bon nombre de ces mots sont à l'origine des emprunts à l'anglais dans la langue japonaise.

<sup>218</sup>Huang (1993 : 162) [77].

<sup>219</sup>Young (1987 : 43) [128].

<sup>220</sup>Huang (1993 : 21) [77]. Les 1,7% restant représentent la population aborigène. Les désignations ethniques tiennent uniquement compte de l'ethnie du père. C'est ainsi que les descendants de père "continental", eux-mêmes nés à Taiwan, et souvent d'une mère appartenant à une autre ethnie sont

Minnan	73,3%
Hakka	12%
Continentaux	13%

Dès 1947, et suivant les réformes du langage opérées sur le continent depuis le début du vingtième siècle, le gouvernement nationaliste avait entamé une politique de promotion de la « langue nationale » (*guoyu*), sorte de langue chinoise standardisée, dont la grammaire était basée sur les dialectes « mandarins » (*guanhua*) du nord de la Chine, et la prononciation sur le parler pékinois. Lors de la grande vague d'immigration de 1949, c'est ce chinois standard qui sert de *lingua franca* non seulement entre les immigrés et les Taiwanais, mais aussi entre les immigrés eux mêmes, puisqu'ils viennent de toutes les régions de Chine, et parlent donc des « dialectes » différents<sup>221</sup>. Très peu de ces immigrés avaient pour langue maternelle un dialecte mandarin, mais la grande majorité étaient bilingues au moins de façon passive, le chinois standard étant la langue de commandement de l'armée nationaliste.

Pendant près de quarante ans, le chinois standard va être promu dans tous les domaines de la société, en vertu de l'idéologie nationaliste qui veut que, même si la Chine continentale échappe momentanément au contrôle de son gouvernement légitime (le gouvernement nationaliste, dont toutes les instances sont réunies à Taibei (Taipei)), la Chine est toujours une et indivisible, et les Taiwanais se doivent de contribuer à cette unité en parlant le chinois standard au moins dans toutes les situations officielles. Dans ce contexte, si l'usage des langues locales est jugé superflu, l'usage du japonais est lui totalement anti-patriotique<sup>222</sup>.

---

recensés comme "Continentaux". Depuis quelques années cependant, il est possible aux Taiwanais de faire porter sur leur carte d'identité leur lieu de naissance plutôt que le lieu d'origine de leur père.

La population de Taiwan est de 21.653.000 habitants en 1993 (cf. 1994 : la République de Chine en chiffres [1]).

<sup>221</sup>Notons que l'usage courant des Chinois est d'appeler "dialectes" les différentes langues chinoises ainsi que leurs variantes locales. J'appelle ici "langues chinoises" ou "langues locales chinoises" les langues appartenant au groupe chinois qui ne sont pas mutuellement intelligibles, et "dialectes" leurs variantes régionales ou locales, qui sont le plus souvent mutuellement intelligibles.

<sup>222</sup>Ce ressentiment des autorités envers le japonais a disparu dès que le statut du chinois standard comme langue nationale a été bien assis.

Les grandes étapes de cette politique ont été les suivantes<sup>223</sup> :

- création d'un comité pour la promotion du chinois standard à Taiwan dès le 2.4.1946, interdisant l'usage du japonais sous forme écrite, dans les médias, les écoles, l'armée et l'administration. En même temps, il encourage l'usage des langues chinoises locales. Toutes les municipalités et les districts sont dotés d'antennes de ce comité.
- formation des instituteurs et professeurs désormais tenus d'enseigner (dans) la langue nationale. D'autres écoles sont ouvertes au grand public dans les grandes villes.
- lancement en 1948 par le ministère de l'éducation d'un quotidien (*guoyu ribao*) comportant le texte en caractères phonétiques (transcription phonétique standard) parallèlement au texte en caractères chinois.
- interdiction de l'usage des langues locales à l'école de 1950 à 1987.
- établissement d'un centre d'enseignement du chinois standard au sein de l'école normale en septembre 1956 pour former les professeurs du primaire et du secondaire à l'enseignement du chinois standard.
- interdiction en octobre 1957 des ouvrages écrits en romanisation (principalement les Bibles) et de la prédication en langues locales ou en japonais.
- en 1958, établissement de tests périodiques et d'un examen final éliminatoire en chinois standard pour tous les étudiants de l'enseignement supérieur.
- abolition du comité pour la promotion du chinois standard à Taiwan (comprenant 85 membres) le 1.7.1959 en raison du succès de la politique linguistique, et remplacement par un comité (comprenant 19 membres) dépendant du ministère de l'éducation.
- en janvier 1967, l'assemblée nationale demande la réapparition du comité pour la promotion du chinois standard à Taiwan.
- reprise de mesures pour la promotion du chinois standard en 1970 (entre autres, réapparition du comité pour la promotion du chinois standard à Taiwan; enseignement du chinois standard à l'école, en milieu professionnel, dans les régions montagneuses; réduction des programmes en langues locales et étrangères dans les médias, utilisation obligatoire du chinois standard dans les lieux publics; promotion de l'enseignement du chinois standard à la diaspora chinoise).

Du côté des médias, la politique a aussi varié quelque peu. En 1962, la première année de la télévision à Taiwan, seuls 5,71% des programmes étaient en Minnan. L'année

---

<sup>223</sup>Kubler (1981) [83], chap.2; Young (1987 : 58-65) [128], Peyraube (1988 : 107-109) [102].

suivante, ils passaient à 6,64%, puis à 12,23% en 1964. La principale raison était que le gouvernement n'accordait de subsides qu'aux émissions en chinois standard. Le maximum est atteint au début des années 70, avec près de 21% d'émissions en minnan sur les deux chaînes existantes. En 1972, le ministère de l'information limite l'heure de ces émissions pour qu'elles soient réparties entre les trois chaînes. En 1976 est votée la « Loi sur la radio et la télévision », dont certaines dispositions visent à limiter aussi bien les programmes en langues étrangères que les programmes en langues locales (composés principalement de programmes en minnan). L'article 20 de cette loi stipule que « la langue d'émission de stations pour l'intérieur du pays est principalement le chinois standard, la proportion d'émissions en dialectes devant diminuer d'année en année; le pourcentage qu'elles doivent détenir est décidé par l'Office de l'Information en fonction des besoins réels »<sup>224</sup>. La proportion de ces dernières n'a cessé de décroître depuis, atteignant une moyenne de 5,46% à 6,99% selon les chaînes en 1991. Cette même année, devant l'ampleur du phénomène de disparition des langues locales et la pression de l'opinion publique, l'Office de l'Information décide de modifier la loi sur la radio et la télévision, et fait appel à des spécialistes des médias dans ce but. Le 10 juillet 1991, l'Office de l'Information présente un projet de modification de la loi devant l'Assemblée Législative. Ce projet prévoit l'abolition de la restriction des programmes en langues locales, tout en maintenant le principe de l'utilisation du chinois standard comme langue d'émission principale. En mai 1994, lors de la modification de la loi, l'article 20 est tout bonnement supprimé<sup>225</sup>.

---

<sup>224</sup>Ma traduction. Voir *Liufa Quanshu* (1992 : 1339) [8].

<sup>225</sup>Voir *Guangbo dianshi fa* (1994 : 20-22) [3].

Carte 2 : Les districts de Taiwan

TAIBEI  
TAOYUAN  
XINZHU  
YILAN  
MIAOLI  
TAIZHONG  
ZHANGHUA  
HUALIAN  
NANTOU  
YUNLIN  
JIAYI  
TAINAN  
PINGDONG  
TAIDONG  
GAOXIONG

## 1.2. Situation actuelle

### 1.2.1. Les rapports de force actuels

L'origine historique de la domination du chinois standard sur les langues locales vient d'être exposée. Pour comprendre les tendances actuelles en matière de comportements langagiers des différents groupes, il faut considérer les rapports de force existant entre eux. Rappelons les proportions des différents groupes ethno-culturels <sup>226</sup> dans la population de Taiwan :

Han	:	Minnan	73,3%
		Hakka	12%
		Continentaux	13%

Aborigènes : (tous groupes confondus) 1,7%

Ces chiffres, qui traduisent une majorité numérique pour les Minnan, ne sont cependant pas le reflet des véritables rapports de force entre ces quatre groupes.

Dans le domaine politique, il a été mentionné que depuis 1949, c'étaient les nationalistes qui détenaient le pouvoir. Ceux-ci étaient au départ, par définition, des Continentaux, puisque le Taiwan de la fin des années 40 sortait tout juste de la domination japonaise. Cependant, les années passant, beaucoup de Taiwanais de souche ont rejoint le Kuomintang (KMT), seul parti autorisé jusqu'à la fin des années 80. Il reste cependant que la proportion de Continentaux remplissant des fonctions dans le gouvernement, l'administration, l'éducation et les services est bien supérieure à leur proportion en termes de population de Taiwan (13%). Parallèlement, le principal parti d'opposition, le Parti Démocratique Progressiste (DPP) est constitué en majorité de Taiwanais de souche,

---

<sup>226</sup>Parmi les citoyens de Taiwan (c'est à dire en négligeant les travailleurs immigrés de diverses origines), on compte deux ethnies : les Han (originaires de Chine) et les Austronésiens, officiellement appelés Aborigènes (*Yuanzhumin*) depuis 1994. Ces deux groupes ethniques sont composés de différents groupes culturels, qui se distinguent par certains traits culturels et linguistiques. Je parlerai donc de « groupes ethniques » pour différencier les Chinois des Aborigènes, et de « groupes culturels » pour différencier les groupes d'une même ethnie. Quand les deux niveaux seront pris en compte, je parlerai plus globalement de « groupes » ou « groupes ethno-culturels ».

revendiquant un droit à l’auto-détermination et une place pour la culture locale. Bien que le DPP ait en quelques années gagné un terrain considérable, comme le montre l’élection d’un des ses membres à la tête de la mairie de Taïpei en décembre 1994, le Président de la République et le Gouverneur de Taïwan restent tous deux des membres du Kuomintang. La majorité politique est donc toujours nationaliste.

Dans le contexte décrit plus haut, l’appartenance politique des Aborigènes pourrait être une surprise. Bien que dès 1988, un certain nombre d’Aborigènes aient commencé à afficher leur mécontentement à l’égard de la politique du gouvernement les concernant, la grande majorité des Aborigènes sont sympathisants du Kuomintang. Ce dernier a en effet toujours été très présent dans les villages aborigènes. Mais l’appartenance au parti majoritaire ne fait pas pour autant des Aborigènes un groupe social politiquement dominant. Ceci est dû non seulement au fait que les Aborigènes sont numériquement en position de faiblesse, mais aussi à des facteurs économiques. Selon une enquête de 1989<sup>227</sup>, 50% des villages sous-développés à Taïwan sont des villages Aborigènes. Ou, vu sous un autre angle, 80% des villages Aborigènes sont sous-développés.

L’examen de facteurs socio-économiques pour les quatre groupes de populations présents à Taïwan<sup>228</sup> est assez révélateur des relations de dominance et de prestige, qui sont elles-mêmes déterminantes pour les choix de langues, comme il sera précisé plus bas.

J’emprunte à Huang<sup>229</sup> trois critères très parlants : l’instruction, la profession et le revenu, reflétés dans les trois tableaux suivants.

Tableau 1.1 : Niveau d’instruction pour chaque groupe (en %)  
(Huang 1993 : 44 [77], tableau 3)

niveau ⇔ groupe ↓	Primaire ou au-dessous	Secondaire	Supérieur	Ecole militaire	Total
Minnan	39,7	43,3	17,2	0,7	100
Hakka	25,5	56,3	16,7	1,5	100
Continentaux	9,2	42,1	41,1	8,6	100

<sup>227</sup>Enquête de l’Université Chung Hsing (Zhongxing), citée par Huang (1993 : 39-40) [77].

<sup>228</sup>En ce qui concerne les groupes aborigènes, on ne dispose en général que de chiffres globaux, ce qui me force à les considérer comme un groupe unique dans les analyses suivantes.

<sup>229</sup>Huang (1993 : 44) [77].

Aborigènes	33,3	33,4	25,0	8,3	100
------------	------	------	------	-----	-----

Tableau 1.2 : Répartition par secteurs professionnels pour chaque groupe (en %)  
(Huang 1993 : 44 [77], tableau 2)

secteur ⇒ groupe ↓	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Autres*	Total
Minnan	16,7	33,2	39,8	10,3	100
Hakka	16,0	40,7	33,4	9,9	100
Continentaux	0,56	16,5	64,8	18,1	100
Aborigènes	25,0	49,9	25,1	-	100

\*(Autres = étudiants, retraités et professions inclassables, mais pas femmes au foyer)

Ces deux tableaux sont à mettre en relation, le niveau d'instruction ayant bien souvent un rapport direct avec le type d'emploi occupé. On peut mettre en parallèle la forte présence des Continentaux dans le secteur tertiaire et le fait que plus de 83% d'entre eux ont reçu une instruction secondaire ou supérieure. Les niveaux d'instruction des Minnan et des Hakka, ainsi que leur répartition par secteur, sont assez semblables. Le pourcentage des Aborigènes ayant eu accès à un enseignement supérieur est supérieur à celui des Minnan et des Hakka, mais ils sont cependant moins présents dans le secteur tertiaire. Ceci est peut-être dû à une orientation plus technique de leurs études.

En ce qui concerne le niveau d'instruction des Aborigènes, il est utile de se référer à d'autres données, fournies dans *Taiwan shanbao qianyi dushi hou...* (1991: 53-55) [10]. Si en règle générale, depuis les années 50, le niveau d'instruction des Aborigènes a augmenté, il reste inférieur à la moyenne de la population taiwanaise. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il est noté que l'écart entre les Aborigènes des régions de montagne et la moyenne de la province de Taiwan n'a cessé de s'agrandir entre 1953 et 1985, passant de 1,36% à 5,64 % au cours de cette période. Les Aborigènes habitant des régions de plaines (principalement les 'Amis) sont à peine plus favorisés que ceux des régions de montagnes (l'écart entre les deux est de 0,1% en 1972, et s'est creusé depuis). Dans l'enseignement secondaire (général et technique), l'écart entre Aborigènes et la moyenne de Taiwan se creuse de façon encore plus accentuée. Pour les Aborigènes résidant dans les plaines, il est passé de 5,29% en 1969 à 9,71% en 1985 ; les Aborigènes résidant dans les montagnes suivent la même pente. Enfin, en ce qui concerne l'instruction

primaire, on constate un amoindrissement de la différence entre les Aborigènes et la moyenne taiwanaise entre 1967 et 1985 (de 18,05% à 14,42% pour les Aborigènes résidant dans les montagnes et de 18,11% à 14,42% pour les Aborigènes résidant dans les plaines).

Le tableau suivant donne la répartition des divers groupes ethno-culturels dans cinq tranches de revenus mensuels.

Tableau 1.3 : Comparaison des revenus des ménages par tranches de revenus (en %) (d'après Lin 1991<sup>230</sup>)

revenu mensuel des ménages ⇨	moins de 10.000 NT\$ <sup>231</sup>	10 à 30.000 NT\$	30 à 50.000 NT\$	50 à 70.000 NT\$	70 à 100.000 NT\$
groupe ⇩					
Minnan	79,3	73,1	68,8	59,8	65,4
Hakka	10,3	14,5	13,8	12,7	11,5
Continentaux	8,0	11,8	15,8	27,5	21,2
Aborigènes	2,3	0,4	1,4	-	-
Total	100	100	100	100	100

Ce tableau est à comparer avec les chiffres des populations des différents groupes, cités plus haut. On voit que les Minnan (qui représentent environ 73,3% de la population) sont un peu sous-représentés dans les deux tranches de revenus les plus élevés. Les Hakka (qui représentent environ 12% de la population) sont en moyenne bien représentés, quoiqu'un peu plus dans les tranches moyennes. En revanche, les Continentaux (qui représentent environ 13% de la population) sont sans conteste sur-représentés dans les tranches moyenne et supérieures. Quant aux Aborigènes (qui représentent environ 1,7% de la population), ils sont concentrés dans la tranche la plus basse, et ne dépassent pas la tranche moyenne. On constate donc que les Continentaux ont en moyenne les revenus les

<sup>230</sup> Lin Chung-cheng, 1991, *Ni bu neng shuo Waishengren shi jingji shang de ruozhe* (On ne peut pas dire que les Continentaux soient économiquement faibles), mensuel *Shangye yuekan* 176, cité par Huang (1993 : 44) [77].

<sup>231</sup> En 1991, 10.000 NT\$ (New Taiwan Dollar) équivalent à peu près à 2.000 FF.

plus élevés, que les Minnan et les Hakka ont en moyenne des revenus moyennement élevés, et que les Aborigènes ont en moyenne des revenus très faibles.

En résumé, les Continentaux sont en position de domination dans la société taiwanaise, tant par leurs revenus, leurs emplois que le niveau de leur instruction. Les Minnan et les Hakka sont assez proches sur ces trois aspects, et assez bien répartis dans toutes les couches de la société, avec cependant pour les Hakka une certaine concentration dans la classe moyenne. Les Aborigènes enfin, semblent se concentrer autour des emplois dans l'industrie et des bas salaires, et leur niveau d'instruction reste à la traîne par rapport à la moyenne de Taiwan.

### 1.2.2. Les comportements langagiers des différentes communautés

La situation à Taiwan est habituellement qualifiée de diglossique. La diglossie telle qu'elle a été définie par Ferguson (1959) [48] <sup>232</sup> présuppose que les langues en présence soient reliées génétiquement, ce qui n'est pas le cas à Taiwan. En effet, si une relation génétique existe entre les différentes langues chinoises parlées à Taiwan, les langues austronésiennes en revanche ne sont aucunement liées aux langues chinoises. Cette contrainte a été levée par les chercheurs qui ont continué à investiguer la diglossie (comme Fishman (1967) [52], ou Stewart (1968) [118]), car elle n'ajoute rien à la réalité de la distribution des fonctions des langues dans une société diglossique. Typiquement, dans une situation de diglossie, les langues qui coexistent dans la communauté observée se répartissent les différentes fonctions de la vie sociale. L'une des langues remplit les fonctions les plus prestigieuses (la variété haute), et l'autre ou les autres remplissent des fonctions moins prestigieuses, plus conviviales (la ou les variétés basses). Les ouvrages qui décrivent la société taiwanaise comme diglossique <sup>233</sup> voient dans la variété haute la « langue nationale », ou chinois standard, qui est la langue imposée par le gouvernement nationaliste. Comme telle, elle remplit les fonctions officielles et d'éducation, elle est normalisée et largement utilisée par les médias. Son statut de variété haute implique aussi qu'elle ne soit utilisée dans des occasions informelles que par les locuteurs qui l'ont pour langue première. En revanche, les langues locales, dialectes historiques du chinois ou

---

<sup>232</sup> Voir aussi la discussion du chapitre 3 de cette thèse, section 3.1.2.

<sup>233</sup> Voir Peyraube (1988) [101].

langues austronésiennes, sont typiquement considérées comme variété basse, remplissant des fonctions de convivialité, d'identification au groupe, et étant apprises comme langues premières par les groupes correspondants.

On verra plus bas que cette analyse, qui représente une vue conservatrice de la situation, mérite aujourd'hui d'être quelque peu révisée. Les phénomènes les plus frappants sont d'une part, l'acceptation du chinois standard comme langue de la convivialité par un nombre croissant de personnes, et d'autre part, l'expansion d'une langue locale, le minnan, qui semble jouer un rôle de langue véhiculaire, et qui donc ne se limite plus à marquer l'appartenance à un groupe culturel donné.

Passons maintenant à l'étude des comportements langagiers de chacun de ces groupes.

### 1.2.2.1. Les Han

On distingue à Taiwan trois communautés culturelles d'ethnie han, correspondant aux trois groupes d'immigrants mentionnés plus haut : les Minnan, originaires du Fujian<sup>234</sup>, les Hakka, originaires du Guangdong<sup>235</sup>, et les Continentaux (plus exactement appelés *waishengren*, ou « personne d'une province extérieure » (par rapport à la province de Taiwan)), arrivés à Taiwan entre 1945 et 1949. Il est significatif que ces groupes se désignent toujours par leur nom d'origine sur le continent chinois, alors que la grande majorité d'entre eux sont taiwanais depuis des générations. Ce trait culturel de l'attachement à la terre des ancêtres se traduit aussi par la pratique administrative de faire figurer sur les cartes d'identité non pas le lieu de naissance, mais le lieu d'origine du père

---

<sup>234</sup>Minnan signifie Min du sud, Min étant le nom littéraire de la province chinoise côtière du Fujian; ce nom en chinois standard désigne aussi bien la région, les personnes de cette région que la langue parlée par ces personnes. Les Minnan se nomment eux-mêmes *Hoklo* dans leur langue. *Hok* est la prononciation minnan de la première syllabe *fu* du nom de la province du Fujian.

<sup>235</sup>Les Hakka, dont le nom signifie "hôte", sont en fait originaires du bassin du Fleuve Jaune, et n'ont cessé de se déplacer à travers la Chine pour se fixer enfin dans le Guangdong (province

(qui est lui-même le lieu d'origine du père de cette personne, et ainsi de suite). Cependant, beaucoup d'indices montrent aussi que les Continentaux de la deuxième génération (les personnes nées à Taiwan d'un père ou de deux parents continentaux) ont aussi conscience de leur identité taiwanaise<sup>236</sup>. Si les Minnan et les Hakka conservent encore de nos jours des traits culturels et une langue qui leur sont propres et qui en font des groupes identifiables malgré les variations locales, ce n'est pas le cas des Continentaux, originaires de toutes les provinces de la Chine continentale, et donc culturellement et linguistiquement hétérogènes.

Dans les publications existant au sujet des comportements langagiers de ces trois groupes, on trouve plusieurs démarches.

Celle de Berg (1986) [18] vise à rendre compte du succès de la politique de promotion du chinois standard, en mesurant sa part dans le discours sur les lieux publics. L'étude est basée sur des enquêtes par observation des pratiques uniquement (observations très rapides d'un nombre important d'interactions entre commerçants et clients), menées dans des marchés, grands magasins, quartiers commerçants, etc.

Le but de Young (1987) [128] est lui aussi de rendre compte de quarante ans de politique linguistique en faveur du chinois standard. Mais son approche est différente, se basant sur les attitudes des Taiwanais à l'égard des différentes langues en présence. Il utilise pour cela des questionnaires portant à la fois sur les attitudes envers les langues concernées et sur les pratiques langagières.

Quant à Huang (1993) [77], il rapporte les résultats de deux enquêtes par questionnaires. La première porte sur les étudiants taiwanais et la seconde sur les habitants de la capitale Taibei. Les questions portent sur leur langue maternelle, leur éventail linguistique et les conditions dans lesquelles ces langues leur ont été transmises.

---

chinoise côtière située au sud du Fujian), et à Taiwan pour certains. La prononciation en chinois standard du mot hakka est *kejia*.

<sup>236</sup>L'obtention de la mention du lieu de naissance à Taiwan pour les Continentaux de la deuxième génération qui le désirent est toute récente, et traduit bien la montée de la conscience taiwanaise chez ces personnes.

On peut regretter que les réponses aux questionnaires en matière d'usages langagiers n'aient pas été confrontées à une observation quantifiée de ces pratiques. De même, il aurait sans doute été beaucoup plus révélateur de classer les résultats des enquêtes par région, le Nord, le Centre, le Sud et l'Est de Taiwan étant différemment peuplés (se reporter à la carte de la répartition des différents groupes culturels à Taiwan, p. 26 <sup>237</sup>). Il est clair que le choix d'une langue lors d'une interaction est largement dépendant du répertoire linguistique de l'interlocuteur, et que cette question se pose d'autant moins que les interlocuteurs se trouvent dans un milieu ethniquement et culturellement homogène. Par exemple, dans des régions comme le Centre ou le Sud de Taiwan, où les Minnan sont majoritaires, le choix de la langue minnan comme moyen de communication est beaucoup moins marqué qu'à Taïpei, où les différents groupes sont mélangés, et où on aura tendance à choisir une langue plus « neutre », comme le chinois standard. Dans ces conditions, il est parfois difficile de donner une interprétation aux chiffres mis en avant dans les recherches citées ici, ou de faire la part des choses quand les chiffres de ces différentes études semblent contradictoires.

Malgré ces restrictions, ces trois études montrent qu'il est difficile de caractériser les comportements langagiers de tel ou tel de ces trois groupes en tant qu'entités, car ils ne sont plus homogènes <sup>238</sup>. Ce bouleversement des pratiques traditionnelles selon lesquelles un groupe culturel donné correspondait à une communauté linguistique peut certainement être considéré comme une conséquence directe de l'arrivée massive des Continentaux et de la promotion du chinois standard comme langue nationale. Curieusement, on ne peut pas dire que la promotion du japonais ait eu des effets aussi drastiques. Cela est sans doute dû au fait que les Han de Taiwan ont la conscience d'appartenir au peuple chinois au

---

<sup>237</sup>Cette carte ne montre pas la répartition des Continentaux, qui habitent surtout les villes, notamment celles du Nord.

<sup>238</sup>A cet égard, Huang (1993) [77] se livre à des études très intéressantes des familles dont les parents n'ont pas la même langue maternelle.

moins ethniquement et culturellement si ce n'est politiquement. Par conséquent, le chinois standard a été plus à même de pénétrer toutes les couches de la société et tous les groupes culturels.

Dans ce qui suit, je vais tenter de caractériser le degré d'usage de chacune des langues en présence, me référant pour ceci aux trois études précitées, qui mettent en relief des points différents concernant les comportements langagiers des différents groupes. J'ai mentionné que ces groupes ne se comportaient plus de façon traditionnelle, c'est à dire qu'il n'y a plus toujours de relation exclusive entre groupe culturel et langue propre à cette culture. Il semble que dans une société qui a vu la promotion d'une langue nationale (qui est aussi la langue d'une minorité), mais où il existe une large majorité parlant une autre langue, on ne puisse plus se contenter d'être monolingue, même si on parle la langue politiquement dominante.

Les deux premières analyses (Berg et Young) mettent l'accent sur l'usage, effectif ou rapporté, des différentes langues en présence dans plusieurs types d'environnement (les lieux publics pour Berg et les domaines familial, amical et professionnel pour Young <sup>239</sup>), tandis que la troisième, celle de Huang, s'attache plus à montrer la relation entre répertoire linguistique (langue maternelle et langues secondes) et appartenance culturelle.

#### ***1.2.2.1.1. Le chinois standard est-il encore la langue des Continentaux?***

Les grands théoriciens de la diglossie (comme Ferguson (1959) [48] et Stewart (1968) [118]) définissent une langue nationale comme remplissant des fonctions officielles, et ne remplissant des fonctions informelles (appartenant aux domaines familial et amical) que pour les personnes dont elle est la langue première.

Si le chinois standard était avant tout la langue utilisée par les Continentaux, et donc la langue maternelle de leurs enfants, l'observation des comportements langagiers montre qu'il est maintenant bien plus que cela. Elevé au rang de langue nationale, le chinois standard a remplacé les langues locales dans bien des domaines, allant jusqu'à devenir la langue utilisée en famille par une proportion de la population bien supérieure à celle des personnes l'ayant pour première langue.

---

<sup>239</sup>Alors que Berg se base sur l'observation réelle des usages langagiers sur les lieux publics, Young se base sur des comportements rapportés par les informateurs eux-mêmes.

Les enquêtes citées par Huang <sup>240</sup> portent sur deux domaines bien particuliers : d'une part, des étudiants en premier cycle d'études supérieures dans des établissements répartis dans tout Taiwan (moyenne d'âge 20,5 ans en 1987) et d'autre part un échantillon de la population de Taibei (moyenne d'âge 33,45 ans en 1987) <sup>241</sup>.

La première enquête montre que si seulement 16,3% des étudiants ont le chinois standard pour langue première, 47,1% l'utilisent comme langue la plus courante à la maison et 100% savent le parler. Pour la génération précédente (les parents des étudiants), le pourcentage d'adultes Minnan ou Hakka sachant parler le chinois standard est de 67,7% pour les hommes et de 65,3% pour les femmes. Le chinois standard a donc non seulement gagné du terrain en nombre de locuteurs potentiels, mais aussi en nombre de locuteurs effectifs.

La seconde enquête montre que le chinois standard est la langue première de 30,4% des habitants de Taibei. 100% des Hakka et 98,4% des Minnan le parlent; 50% des Hakka ont appris cette langue avant leur scolarisation, contre 43% des Minnan. Ces derniers chiffres indiquent que l'usage du chinois standard dans le domaine familial et à la télévision est assez répandu pour en rendre l'acquisition possible avant la scolarisation.

Huang estime à 20% la proportion des personnes ne parlant pas le chinois standard dans les années 80. La répartition par classes d'âges est la suivante <sup>242</sup> :

40 ans	15%	50 ans	25%
55 ans	35%	60 ans	40%
65 ans	45%	70 ans	50%

---

<sup>240</sup>Ne sont citées ici que les enquêtes présentées au chapitre 5 de son ouvrage.

<sup>241</sup>En analysant les résultats, il faut tenir compte du fait que les informants de la première enquête appartiennent à une même classe d'âge contrairement aux informants de Taibei qui ont été choisis sur un éventail d'âges très large; d'autre part la composition de la population de Taibei, la capitale de Taiwan, est différente du reste de l'île (les Continentaux y sont plus représentés), et les différents groupes ethniques ou culturels y vivent de façon beaucoup plus mélangée, ce qui favorise les échanges.

<sup>242</sup>En 1993, 25,20% de la population est âgée de 14 ans ou moins, 67,70% a entre 15 et 64 ans et 7,10% a 65 ans et plus (voir 1994, *La République de Chine en chiffres* [1]), c'est-à-dire que les personnes âgées de plus de quarante ans ne dépassent sans doute pas la moitié de la population.

soit une progression de 1 à 2% par an d'âge.

Ces chiffres montrent la progression du chinois standard au moins en termes de locuteurs potentiels, c'est à dire ceux qui sont capables d'utiliser la langue nationale de façon courante.

Berg montre que les langues locales restent prédominantes dans les endroits « traditionnels », comme les marchés aux fruits et légumes des petites villes et des quartiers traditionnels de Taibei. Ainsi, le chinois standard est-il utilisé avec une fonction de langue locale sur les marchés des quartiers de Taibei qui comportent une forte proportion de Continentaux<sup>243</sup>. L'auteur remarque cependant une autre tendance : celle de l'utilisation du chinois standard par des « Taiwanais socialement mobiles », autrement dit des Taiwanais de souche occupant une fonction dans les services ou dans la fonction publique et/ou ayant effectué des études supérieures. Ceci dénote le succès de la promotion du chinois standard comme langue nationale : le chinois standard devient aussi la langue de l'ascension sociale. L'observation d'autres lieux publics moins traditionnels (grands magasins, banque, parc) confirme l'avancée du chinois standard comme langue préférée au premier abord, même si le choix de la langue peut être renégocié par les interlocuteurs.

Dans les domaines de la famille, des amis et du travail, Young note aussi une tendance des Han (Hakka et Minnan ainsi que les locuteurs d'autres dialectes chinois) à utiliser le chinois standard en proportion croissante. Voici les chiffres avancés pour quatre groupes han :

---

<sup>243</sup> Ces observations vont apparemment à l'encontre de celles faites par Calvet en Afrique occidentale, où « le marché est un révélateur de l'émergence de langues véhiculaires » (1994 : 144) [31]. A Taiwan en revanche, le marché reste un endroit conservateur et ethniquement marqué par l'un ou l'autre groupe. La suite de l'étude de Berg montre que ce sont en fait les lieux urbains plus « modernes » (administrations, grands magasins,...) qui induisent l'usage du chinois standard dans sa fonction véhiculaire.

Tableau 1.4: Pourcentage d'informateurs utilisant fréquemment ou la plupart du temps le chinois standard dans trois domaines (Young 1987 : 98 [128], tableau 7)

groupe*⇔	1	2	3	4
domaine ↓				
Famille				
génération précédente	7,3	9,2	89,2	10,9
même génération	28,8	38,7	91,9	31,6
génération suivante	41,3	50,9	88,9	71,1
Travail	52,7	71,3	90,6	82,8
Amis	49,6	60,6	86,1	89,5

\*(1=Minnan, 2=Hakka, 3=Continentaux dont la langue maternelle est le chinois standard, 4=Continentaux dont la langue maternelle est autre)

Si l'emploi dans de telles proportions du chinois standard dans le domaine du travail peut s'expliquer par la volonté d'ascension sociale, on doit admettre que son emploi en famille et entre amis dénote une tendance plus poussée : l'appropriation du chinois standard comme langue de l'intimité et de la convivialité.

Il faut noter que ce phénomène d'appropriation du chinois standard par les Taiwanais se vérifie aussi au niveau de sa forme. En effet, le chinois standard parlé aujourd'hui par les Taiwanais de souche est quelque peu différent de la langue « standard » qui a été introduite à Taiwan à la fin des années 40, standard duquel les Continentaux se rapprochent plus. Les Taiwanais en sont si conscients qu'ils désignent ce nouveau standard par le vocable de « langue nationale de Taiwan » (*Taiwan guoyu*). Kubler (1981) [83] montre que ce standard est le résultat d'une influence du minnan sur le chinois standard aux niveaux syntaxique, lexical et phonologique. Si le terme de « langue nationale de Taiwan » a été longtemps utilisé de façon péjorative (dénotant « l'incapacité » des Taiwanais de souche à parler le chinois « correctement »), il est maintenant un signe extérieur de la conscience taiwanaise, et, en faisant son entrée dans la politique et les médias, est devenu une arme politique aux mains de l'opposition. Peut-on pour autant, suivant Manessy (1981) [92] et Wald (1990) [124], parler d'« appropriation vernaculaire » du chinois standard par les Taiwanais, ou de vernacularisation de ce chinois standard ? Manessy (op. cit. : 87) définit la vernacularisation comme « l'effet produit par l'opération, sur une variété de langue, de deux processus complémentaires : la simplification des structures grammaticales et l'élaboration compensatoire des moyens d'expression ».

De son côté, Wald (op.cit. : 7) cite comme « phénomènes de vernacularisation » la « stabilisation de certains traits » et « l'élaboration des procédés expressifs spécifiques, qui produisent des formes d'expression susceptibles d'être assignés à des agrégats sociaux plus ou moins stables ».

Il n'est pas certain que tous les changements intervenus dans le chinois standard et notés par Kubler soient des simplifications (les changements phonologiques, qui sont des neutralisations sans conditions de certaines oppositions phonémiques, sont manifestement des simplifications; le reste est moins clair), ou qu'il y ait eu compensation à ces changements au niveau discursif. Il est vrai que Manessy définissait la vernacularisation sur la base de ses observations regardant le français en Afrique. En revanche, la définition de Wald semble beaucoup plus généralisante, puisqu'il parle, non pas de simplification, mais de stabilisation de certains traits, ce qui est applicable à la « langue nationale de Taiwan », dans laquelle se sont stabilisés des traits lexicaux, syntaxiques et phonologiques propres à la variété de chinois standard parlée à Taiwan. De plus, Wald précise que les nouveaux procédés expressifs (pas forcément compensatoires à des simplifications) sont en quelque sorte une marque distinctive de groupes sociaux, or nous avons vu qu'on pouvait associer le nouveau standard qu'est la « langue nationale de Taiwan » à la population taiwanaise de souche.

Pour ce qui est des fonctions des différents types de langue, Manessy précise bien que la vernacularisation d'une langue qui est au départ un standard, et donc limitée à des usages normés, entraîne l'expansion fonctionnelle de cette langue. Or, c'est bien ce qu'indiquent les enquêtes à propos des usages du chinois standard à Taiwan, qui de langue officielle, langue de l'éducation, et en tant que telle, langue seconde des Taiwanais, est en train de devenir langue première, ou du moins langue apprise avant même la scolarisation, en tous cas langue de l'intimité (utilisée en famille) ou de la convivialité (utilisée entre amis) pour bon nombre de Taiwanais. Le fait qu'elle puisse être apprise à l'âge préscolaire implique bien que l'éventail de ses fonctions s'est élargi pour toucher celles de l'usage familial et des divertissements (notamment les divertissements télévisés).

Il semble donc que, fonctionnellement comme au niveau de la forme, dans un sens plus général que celui de la définition de Manessy, on puisse parler d'une appropriation vernaculaire du chinois standard par les Taiwanais.

### *1.2.2.1.2. Le minnan est-il encore la langue des Minnan? Du minnan au taiwanais*

Il a été écrit plus haut que les Han du groupe Minnan parlaient le minnan. En fait, la situation est bien plus complexe. S'il reste vrai que la majorité des Minnan ont le minnan pour langue première, une partie importante des membres des autres groupes parlent le minnan comme langue seconde. A cet égard, le fait que le minnan soit communément appelé « taiwanais » est très révélateur. Pour bien des Taiwanais, le chinois standard est la langue des Chinois, et le taiwanais celle des Taiwanais : question d'idéologie en quelque sorte, mais qui traduit bien la montée de la conscience taiwanaise.

L'étude de Berg, qui met l'accent sur le rôle des langues locales dans les lieux traditionnels, révèle la dominance du minnan sur les marchés de fruits et légumes des zones à dominance Minnan. Curieusement, il existe aussi un grand magasin (lieu en principe non traditionnel) dans lequel le minnan est la langue préférée à la fois par les vendeurs et les clients. En fait ce grand magasin est situé à Tainan, ville du Sud où la communauté Minnan est très largement dominante, et qui est une ville considérée comme très conservatrice.

Dans la première enquête de Huang, 75,2% des enquêtés ont le minnan pour langue maternelle (contre 53,5% seulement pour les habitants de Taibei). Cette proportion est supérieure à celle de la population Minnan (73,3%) car elle inclut aussi des descendants de couples mixtes de père non-Minnan (rappelons que l'appartenance administrative d'un individu à tel ou tel groupe est fonction de celle de son père). Cependant, seulement 48,9% de ces personnes utilisent le minnan comme langue principale en famille.

D'autre part, Huang observe que dans la « classe étendue » des Continentaux (comprenant les descendants de parents tous deux continentaux ainsi que les descendants de couples mixtes dont le chinois standard est la langue première <sup>244</sup>), 77% des membres

---

<sup>244</sup>Notons cependant que ces couples mixtes ne comportent pas nécessairement un parent continental. Le chinois standard étant la langue nationale, il est possible qu'il soit choisi comme langue « neutre » dans un couple mixte, et devienne donc la langue première des enfants.

parlent aussi minnan <sup>245</sup>. Si on comptabilise toute les personnes dont le père au moins est continental, 81,2% de ces personnes parlent minnan comme langue première ou seconde <sup>246</sup>. Compte tenu du fait que peu de parents continentaux parlent minnan (22% pour les pères et 42% pour les mères), la progression du minnan est spectaculaire.

Du côté des Hakka, 71,4% des membres de la « classe étendue » hakka (comprenant les descendants de parents tous deux hakka ainsi que les descendants de couples mixtes dont le hakka est la langue première) parlent aussi minnan. Les mariages mixtes semblent accélérer le phénomène d'apprentissage du minnan chez les Hakka : 84,4% des personnes dont le père au moins est hakka parlent minnan <sup>247</sup>.

En tout, Huang comptabilise les personnes sachant parler minnan comme représentant 82,4% de la population, chiffre qui est supérieur à celui de la population Minnan.

Les chiffres de Young sont assez différents en ce qui concerne l'usage familial du minnan par les Minnan. Ils montrent le minnan comme une langue qui, si elle est forte dans le groupe Minnan, est beaucoup plus restreinte à l'extérieur de ce groupe :

---

<sup>245</sup>Ces chiffres sont légèrement inférieurs pour les habitants de Taibei. Ce fait est explicable par la proportion supérieure de Continentaux à Taibei. Les Continentaux étant numériquement et économiquement forts à Taibei, ils éprouvent certainement moins le besoin d'apprendre le taiwanais.

<sup>246</sup>Ici, il serait intéressant de connaître la proportion de mères Minnan et de mères Hakka dans les couples mixtes dont le père est Continental, pour savoir si l'apprentissage du taiwanais par les enfants est dû à la mère ou à des facteurs extérieurs à la famille.

<sup>247</sup>Ces chiffres sont légèrement supérieurs à Taibei. L'explication est à l'inverse de celle avancée pour les Continentaux : les Hakka étant encore plus en minorité à Taibei que dans le reste de Taiwan, et habitant à Taibei dans des quartiers culturellement plus mélangés, ils éprouvent sans doute plus le besoin d'apprendre le taiwanais.

Tableau 1.5 : Pourcentage d'informateurs utilisant fréquemment ou la plupart du temps le minnan dans trois domaines (Young 1987 : 98 [128], tableau 7)

groupe*⇔	1	2	3	4
domaine ↓				
Famille				
génération précédente	98,8	3,7	8,1	8,1
même génération	91,5	4,3	16,1	18,2
génération suivante	83,2	3,8	11,1	13,2
Travail	77	24,7	15,6	13,8
Amis	79	19,7	16,7	7,9

\*(1=Minnan, 2=Hakka, 3=Continentaux dont la langue maternelle est le chinois standard, 4=Continentaux dont la langue maternelle est autre)

L'âge moyen pour l'enquête de Young étant de 37,67 ans, contre 20,5 pour la première enquête de Huang (les deux enquêtes ont été effectuées sensiblement à la même période), on peut penser que les chiffres de Huang traduisent une tendance assez récente du minnan à se répandre à l'extérieur du groupe Minnan. De plus, les chiffres de Huang concernant le minnan chez les Continentaux et chez les Hakka représentent leur capacité à parler minnan, et non leur usage effectif de cette langue. Enfin, il n'est fait aucune mention de la provenance géographique des répondants interrogés par Young pour ces questions précises, ni pour les répondants de la première enquête de Huang, ce qui rend toute interprétation contrastée de ces chiffres hasardeuse.

La thèse selon laquelle le minnan n'est plus seulement parlé par les Minnan est cependant corroborée par le fait que parmi les écoles de langues pour adultes qui fleurissent à Taïpei, figurent aussi bien des écoles enseignant le minnan que d'autres enseignant le japonais ou l'anglais. Les deux derniers types d'écoles répondent à des pressions d'ordre international, mais les écoles de minnan ne peuvent répondre qu'à un besoin interne à Taïwan. Puisque le besoin de communication maximale à l'intérieur de Taïwan est rempli par le chinois standard <sup>248</sup>, il faut croire que le besoin d'apprentissage

---

<sup>248</sup>A cet égard, Huang (1993, p.144) [77] calcule que l'*indice communicatif* (la capacité d'une langue à permettre la communication entre deux individus quelconques) de la langue nationale à Taïpei se situe entre 0,985 et 1, tandis que celui du taiwanais se place entre 0,356 et 0,72.

du minnan répond à d'autres motivations. Le fait que les personnes fréquentant ces écoles soient en majorité des hommes d'affaires ou engagés dans la politique pointe vers des motivations d'ordre économique et politique. L'usage de plus en plus courant du minnan par les hommes politiques de l'opposition lors de leurs allocutions publiques, en jouant sur la fibre identitaire des Taiwanais, a fait preuve de son efficacité au cours des dernières années. De même, l'usage grandissant du minnan dans la publicité télévisée ou à la radio semble porter ses fruits. L'introduction, par l'usage du minnan, de la dimension sentimentale dans la communication a des répercussions directes en matière de politique et de consommation.

### ***1.2.2.1.3. Le hakka comme langue des Hakka***

Les Hakka n'échappent pas à l'avancée du chinois standard, comme le montrait le tableau 1.4. Cependant, cette perte de locuteurs n'est pas compensée par l'apprentissage du hakka par des membres d'autres groupes. C'est à dire que le hakka garde ses particularités de langue locale, comme le montre l'observation des marchés en territoire à dominance Hakka. En revanche, il n'acquiert pas la qualité de langue véhiculaire, contrairement au minnan. Dans les trois études citées, le hakka est caractérisé comme une langue servant à la communication à l'intérieur de son groupe d'origine.

Citons tout d'abord les chiffres avancés par Young en matière de communication familiale, au travail et entre amis :

Tableau 1.6 : Pourcentage d'informateurs utilisant fréquemment ou la plupart du temps le hakka dans trois domaines (Young 1987 : 98 [128], tableau 7)

groupe*⇔	1	2	3	4
domaine ⇓				
Famille				
génération précédente	1,2	96,7	-	-
même génération	1,2	90,7	-	2,6
génération suivante	1,0	81,6	-	2,6
Travail	0,6	44,9	-	-
Amis	0,5	66,7	-	-

\*(1=Minnan, 2=Hakka, 3=Continentaux dont la langue maternelle est le chinois standard, 4=Continentaux dont la langue maternelle est autre)

Dans sa première enquête, Huang dénombre 8,7% de personnes ayant le hakka pour langue maternelle (8,2% à Taïpei), mais seulement 3,7% l'ont pour langue dominante en famille (les autres ont vraisemblablement le chinois standard pour langue de la communication familiale).

Cependant, parmi les étudiants interrogés, 12,8% parlent hakka, ce qui semble quand même montrer un certain rayonnement en dehors de la communauté hakka. Plus précisément, 13,2% des membres de la classe étendue des Continentaux parlent hakka (contre 6,3% à Taïpei seulement); 3% des membres de la classe étendue des Minnan parlent aussi hakka (contre 3,4% à Taïpei). Huang précise que cette différence entre Continentaux et Minnan est à mettre au compte des quelques personnes du groupe continental dont les parents sont originaires d'une région du Guangdong habitée par des Hakka (et donc Hakka eux-mêmes). On voit donc que le rayonnement du hakka à l'extérieur du groupe est négligeable.

Dans sa deuxième enquête, Huang quantifie la perte de langage d'une génération à une autre dans les couples mixtes. Quand un seul des parents est Minnan, la perte de langage n'est que de 1%, mais elle se situe entre 22,4 et 26,4% lorsqu'un seul des parents est Hakka. Ceci confirme la vitalité du minnan et au contraire le manque de vitalité du hakka.

A priori, il pourrait être étonnant que les Hakka, qui représentent presque la même proportion de la population que les Continentaux, n'aient pas eu le même succès linguistique. Mais le facteur déterminant le développement du chinois standard à Taiwan a été avant tout sa promotion au rang de langue nationale et la mise en œuvre de moyens draconiens pour sa popularisation. Bien que minoritaires en termes de population, les Continentaux sont politiquement dominants. Les Hakka sont au contraire politiquement faibles, et bien qu'ils ne se situent pas au bas de l'échelle économique et sociale, ils sont trop peu nombreux pour qu'il existe une motivation économique ou politique forte pour l'apprentissage de leur langue.

### **1.2.2.2. Les Aborigènes**

Des trois études que j'ai citées, seule celle de Huang fait mention du comportement linguistique des Aborigènes. Cependant, en raison de l'extrême dispersion en groupes

culturels des Aborigènes interrogés, aucune différenciation n'est faite selon les groupes. Ceci est très regrettable, car, comme mentionné dans la première section de ce chapitre, les différents groupes ont des effectifs très variables. Il paraît inévitable que les groupes aux effectifs les moins nombreux, étant en position de faiblesse, voient leur langue disparaître plus vite que les autres. Il serait intéressant de savoir avec précision si les langues aborigènes les moins parlées perdent des locuteurs au profit du chinois standard uniquement, ou si cette perte profite aux langues aborigènes les plus parlées, ou même au minnan, dont on a vu la vitalité. Une étude en ethnomusicologie<sup>249</sup> montre que la musique folklorique du groupe 'amis (dont la population est supérieure à celle des autres groupes) a pénétré tous les autres groupes. Il est donc concevable que, par attachement à une identité « aborigène » globale, les Aborigènes ayant perdu leur langue ancestrale se raccrochent à une langue austronésienne qui possède plus de vitalité que la leur. Dans ce cas, la disparition de cette langue pourrait prendre beaucoup plus de temps que si les Aborigènes des groupes les moins représentés devenaient tous monolingues en chinois standard. L'analyse des données des deux terrains (aux chapitres 5, 6 et 7) donnera un élément de réponse à cette question.

Tout ce qui peut être affirmé à présent, c'est que le fait même pour les Aborigènes d'être en minorité et économiquement faibles les force à adopter la langue dominante dans bon nombre de circonstances. On a vu que le japonais avait été fort bien assimilé par eux. Il en est de même pour le chinois standard aujourd'hui, même si la transition a été plus difficile que pour les Han. En effet, les Han n'ont fait qu'apprendre une autre langue chinoise, avec une syntaxe et un système phonologique très proche des leurs, alors que les

---

<sup>249</sup> Wu (1995) [125].

Aborigènes ont dû passer de langues agglutinantes (avec une morphologie verbale très riche) à une langue isolante, et à un système phonologique extrêmement différent<sup>250</sup>.

Huang (1993 : 158-160) [77] a consacré deux enquêtes par questionnaires à des étudiants aborigènes pour découvrir quelles étaient leurs compétences linguistiques, et le degré de rétention de leur langue maternelle (ou langue austronésienne ancestrale). Les résultats des deux enquêtes sont relativement différents. En effet, la première porte sur des étudiants de faculté à Taibei (qui sont donc en minorité dans un milieu étudiant majoritairement han) et la seconde sur des étudiants au séminaire protestant de Yushan (dans le district de Hualian) réservé aux seuls Aborigènes jusqu'en 1995.

Les résultats sont présentés sous forme de tableau :

---

<sup>250</sup> Quelques précisions sur la syntaxe et la phonologie de deux langues austronésiennes, le 'amis et le taroko, sont apportées aux chapitres 5 (sections 5.3.3.2 et 5.3.3.3) et 6 (section 6.3.4.3 et 6.3.4.4).

Tableau 1.7 : Résultats des enquêtes auprès des étudiants aborigènes

(Huang, 1993 : 159 [77])

langues connues :	Etudiants à Taipei	Etudiants a Yushan
<b>par l'étudiant</b>		
- langue ancestrale	69%	97%
- minnan	44%	53%
- hakka	11%	2%
- chinois standard, minnan et hakka	39,5%	52%
<b>avant scolarisation</b>		
- langue ancestrale	74%	98,5%
- minnan	75%	73,6%
-hakka	19%	21%
	6%	0%
<b>par le père</b>		
- langue ancestrale	86,4%	100%
- chinois standard	77,7%	75,4%
- minnan	35,8%	32%
- hakka	12,3%	7%
- japonais	61,7%	86%
<b>par la mère</b>		
- langue ancestrale	81,5%	100%
- chinois standard	74%	68%
- minnan	33,3%	24%
- hakka	12,3%	5,2%
- japonais	61,7%	66,7%
<b>langue maternelle déclarée</b>		
- langue ancestrale	80%	100%
- chinois standard	12,3%	0%
- minnan	2%	0%
- langue ancestrale et chinois standard	5,6%	0%

**Commentaire [s1]** : Sous-entendu : le chinois standard est connu à 100%!!!!

**Commentaire [s2]** : Pourquoi la question du chinois standard n'est-elle pas posée? Chercher.

On voit que les deux groupes d'étudiants diffèrent surtout par leur degré de rétention de la langue ancestrale, et donc par la langue qu'ils considèrent comme leur langue maternelle.

Pour la première enquête, Huang calcule le degré de perte de la langue ancestrale comme étant de 15,8% entre la génération des grands-parents et celle des parents, et de 31% entre la génération des grands-parents et celle des enfants. Si le mouvement continue avec la même ampleur, en supposant que les Aborigènes se marient dans leur groupe culturel uniquement, la perte de la langue ancestrale dans la génération suivante sera de 47,6%. S'ils se marient avec des personnes d'autres groupes ou d'ethnie différente, la perte sera encore plus accélérée. Ainsi, les langues aborigènes peuvent d'ores et déjà être considérées comme en voie de disparition.

On peut faire quelques remarques supplémentaires sur les chiffres du tableau 1.7. On y remarque comme partout ailleurs l'avancée du chinois standard (et la disparition du japonais qui en est la conséquence, puisque la fonction remplie par le japonais autrefois était la même que la fonction actuelle du chinois standard). Notons qu'elle est plus poussée que pour les Minnan et les Hakka, puisque la proportion d'étudiants ayant appris le chinois standard avant leur scolarisation est aux alentours de 75%. On peut donc supposer que nombre de ces étudiants ont grandi dans une famille où le chinois standard était employé couramment.

Par ailleurs, le minnan, s'il est appris plus tard (vraisemblablement quand les étudiants quittent le milieu familial pour poursuivre leurs études secondaires en ville), tient aussi une place prépondérante.

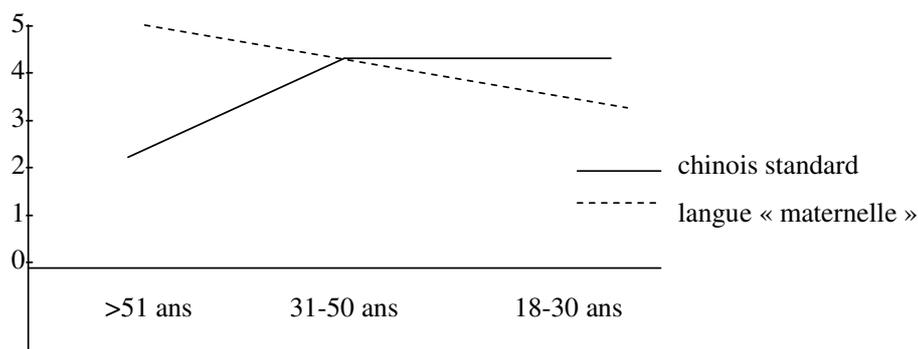
Quant à la place qu'occupe le hakka dans la première enquête, elle pourrait être surprenante si on ne savait pas que les Hakka sont souvent implantés à mi-chemin entre les plaines fertiles de Taiwan (le domaine des Minnan) et les régions inhospitalières des montagnes (où habitent les Aborigènes). Il n'est donc pas rare que l'école secondaire la plus proche d'un village aborigène soit en territoire hakka. Les adolescents aborigènes qui font des études secondaires dans ces établissements ont donc l'occasion d'apprendre le hakka au contact de leurs camarades.

Plus récemment, Tsao (1997, chapitre 2) [123] a compilé les résultats d'enquêtes par questionnaires effectuées de 1995 à 1996 auprès des huit groupes aborigènes établis sur l'île de Taiwan (et donc excluant les Yami, habitant l'île de Lanyu). De ces questionnaires, seuls ceux proposés à six groupes étaient assez nombreux pour être significatifs. Les six groupes sont les 'Amis, les Atayal, les Paiwan, les Bunun, les Tsou et les Saisiyat. Les questionnaires portaient sur les connaissances linguistiques et les

pratiques langagières des sujets. Malheureusement, Tsao nous livre ses résultats tous groupes confondus. Le détail des résultats des enquêtes pour quatre de ces groupes ('Amis, Bunun, Paiwan et Tsou) sont cependant disponibles dans le mémoire de Han (1996) [71], qui a distribué et analysé les questionnaires pour ces quatre groupes. Les personnes interrogées sont toutes âgées de plus de 18 ans, et sont réparties à peu près également entre les deux sexes, trois classes d'âge (18-30 ans, 31-50 ans et supérieur à 51 ans) et deux niveaux d'instruction (niveau bas : collège et en-deça ; niveau élevé : lycée et au-delà).

Commençons par examiner les résultats exposés par Tsao. En ce qui concerne le répertoire linguistique des personnes interrogées, les questions portent sur la connaissance de la « langue maternelle » (langue austronésienne du groupe auquel appartient la personne) et celle du chinois standard, à l'exclusion d'autres langues. Tsao (op. cit. : 11-12) rapporte une forte corrélation entre l'âge et le niveau d'instruction des personnes interrogées d'une part et leur connaissance du chinois standard, et ce qui est digne d'attention, leur méconnaissance de leur langue austronésienne d'autre part. Le lien entre les variables de l'âge et de l'instruction et l'apprentissage du chinois standard n'est pas une surprise : Tsao rappelle que c'est justement la vulgarisation de l'instruction qui a véhiculé le chinois standard, seule langue de l'éducation, à une si grande échelle. Ainsi, le nombre de personnes instruites et parlant le chinois standard n'a fait qu'augmenter au cours des années. Ce qui est moins clair, c'est pourquoi cette étendue du chinois standard est automatiquement contrebalancée par une perte de compétence en langues austronésiennes. Tsao se borne à en faire le constat, en soulignant le danger de la position de ces langues si la tendance actuelle continue, et la responsabilité de la politique linguistique gouvernementale des quarante dernières années dans cette crise. Il donne le diagramme suivant (où l'échelle de 0 à 5 correspond au niveau de connaissance des deux langues rapporté par les enquêtés) :

Schéma 1.1 : Moyenne des compétences linguistiques des groupes aborigènes de Taiwan  
(d'après Tsao 1997 : 12 [123])



Pour ce qui est de l'usage de ces deux langues par les individus interrogés, Tsao distingue trois types de classification des domaines d'usage : classification par les relations-rôles, par les lieux et par les sujets de conversation <sup>251</sup>.

La classification par relations-rôles montre une préférence dans l'usage du chinois standard envers les inconnus, les collègues, les enseignants et les personnes dont la langue maternelle est différente de celle du locuteur. En revanche, avec les membres de la famille, les bons amis et les voisins, c'est la langue austronésienne qui est préférée.

Sans détailler les différents lieux et sujets de conversation évoqués et les réponses correspondantes, Tsao mentionne que les variables du lieu et du sujet de l'interaction ont chacune une influence sur le choix de langue, et ceci particulièrement pour les personnes dont le niveau d'instruction est élevé, ou qui appartiennent aux deux groupes d'âge les plus jeunes. Il me semble que ce résultat découle du fait que les personnes ayant un niveau élevé d'instruction tout comme les jeunes sont amenés à fréquenter des lieux diversifiés, du fait de leurs études ou de leur travail ; ce faisant, elles sont plus facilement confrontées à des personnes d'appartenance ethno-culturelle différente de la leur. De plus, on a vu que les personnes ayant fait des études longues maîtrisaient mieux le chinois standard que les personnes ayant un bas niveau d'instruction. Elles ont donc plus de latitude dans le choix de langue, qu'il soit motivé par un lieu ou un sujet de conversation.

<sup>251</sup> L'origine de ces critères de classification est la notion de domaine telle que Fishman (1964 [50], 1965 [51], 1967 [52], 1968 [53], 1986 [54]) la décrit. Pour une discussion détaillée de ce concept, voir le chapitre 3, section 3.1.3.

Dans sa comparaison des quatre groupes auprès desquels elle a enquêté, Han (1996) [71] fait les remarques suivantes. Selon les réponses aux questionnaires, les 'Amis font un usage du chinois standard non seulement supérieur à celui de leur langue (le 'amis), mais aussi supérieur à l'usage du chinois standard par les membres des trois autres groupes. Han va jusqu'à affirmer que « la langue maternelle n'est déjà plus un marqueur d'ethnicité pour les 'Amis », puisqu'ils utilisent le chinois standard dans des « domaines clé » (op. cit. : 106). Les Paiwan ressemblent aux 'Amis en ce qu'ils utilisent le chinois standard plus souvent que le paiwan. En revanche, les Tsou disent faire un usage équivalent du chinois standard et du tsou, tandis que les Bunun rapportent en général un usage du bunun supérieur à celui du chinois standard.

En conclusion, Han rapproche ces comportements langagiers ainsi que le degré de préservation des langues locales de la position géographique, des effectifs et de la conscience ethnique des divers groupes. Ceci est intéressant, dans la mesure où la différence de vitalité qui semble se faire jour entre les langues des divers groupes aborigènes est mise en relation avec la vitalité du groupe lui-même, la fréquence de ses contacts avec les populations han, et l'état d'esprit dans lequel ces contacts ont lieu. Mais l'équation n'est pas si simple que cette remarque pourrait le faire paraître. En effet, parmi les quatre groupes décrits par Han, les 'Amis, qui ont adopté le chinois standard au détriment de leur langue plus largement que les trois autres groupes, sont les plus nombreux <sup>252</sup>, suivis par les Paiwan, dont Han rapporte aussi une utilisation importante du chinois standard. Les effectifs ne sont donc pas le facteur le plus important pour la conservation des langues et la résistance au standard extérieur. Le facteur géographique (et historique) semble plus révélateur. La carte de la répartition des groupes aborigènes sur l'île de Taiwan (p. 26) montre en effet que les 'Amis sont situés sur une bande côtière en bordure de la côte est, et les Paiwan au sud de l'île, où les montagnes sont moins élevées qu'au Centre et au Nord. En revanche, les Bunun comme les Tsou habitent les massifs montagneux du Centre, plus difficiles d'accès. Historiquement parlant, le contact des 'Amis avec les Han est plus ancien et plus intense que celui des autres groupes, de par leur position géographique. En revanche, Han souligne que les Bunun, restés longtemps volontairement en retrait, sont considérés par les Han comme un peuple « fier », voire « féroce », qui aurait mal accepté la domination chinoise. Ils joignent donc l'éloignement

---

<sup>252</sup> Les chiffres de population de ces groupes sont donnés au paragraphe 1.1.1.

géographique à la conscience de leur appartenance ethno-culturelle, et montrent ainsi plus de résistance à l'acculturation que des groupes aux effectifs plus nombreux.

### 1.2.3. Les langues exogènes

Il est nécessaire de dire un mot du statut actuel du japonais et de l'anglais à Taiwan.

#### 1.2.3.1. Le statut du japonais

Si quelques études (Sugimoto (1971) [120], Berg (1986) [18], Kubler (1981) [83] entre autres) mentionnent le fait que le japonais est toujours parlé à un certain degré à Taiwan, elles ne se penchent guère sur les propriétés formelles de cette langue.

Tout d'abord, en ce qui concerne les locuteurs du japonais, tous s'accordent pour dire qu'il s'agit des personnes âgées éduquées dans les écoles japonaises avant 1945. Les Aborigènes âgés, qui ne parlent pas de langues chinoises, sont cités tout particulièrement comme utilisant toujours le japonais comme *lingua franca*. De fait, mes enquêtes dans les deux terrains (présentées aux chapitres 4 à 7) montrent que le japonais a continué à se répandre de façon informelle parmi les Aborigènes pendant quelques années (ou dizaines d'années ?) après le départ des japonais. Mais les enregistrements montrent aussi que c'est une version passablement pidginisée du japonais qui est actuellement en usage chez les Aborigènes âgés. Ce sujet mériterait à lui seul une étude, qui n'a pas été entreprise dans cette thèse. Seuls quelques exemples de transformations phonologiques d'emprunts au japonais en taroko (langue austronésienne) sont donnés au chapitre 6 (section 6.4.1.1.2.3).

En ce qui concerne les jeunes Taiwanais, le japonais est une langue étrangère attractive, car le Japon est proche, et économiquement et culturellement très influent à Taiwan. En plus des facteurs sus-cités, un des facteurs d'attraction de cette langue est le fait qu'elle a emprunté lourdement à la langue chinoise classique pendant des siècles, ce qui se manifeste en particulier par l'adoption d'un grand nombre de sinogrammes, qui facilitent grandement l'apprentissage des locuteurs lettrés du chinois.

Le japonais fait partie des langues étrangères introduites depuis 1997 dans les collèges taiwanais comme deuxièmes langues vivantes (la première langue vivante obligatoire pour les collégiens, lycéens et étudiants étant l'anglais), avec le français et l'allemand. Il fait aussi partie des langues optionnelles les plus plébiscitées par les

étudiants en université. Il n'est donc absolument plus abordé par les taiwanais comme une langue «de Taiwan», mais fait bel et bien référence à une culture qui, si elle a profondément marqué Taiwan, reste exogène.

### 1.2.3.2. Le statut de l'anglais

Depuis 1945 (au départ des Japonais) et jusqu'en 1971, date à laquelle la République de Chine à Taiwan a perdu son siège à l'ONU en faveur de la République Populaire de Chine, les Américains ont été très présents à Taiwan, apportant une aide militaire, logistique et humanitaire. La culture américaine a elle aussi profondément marqué Taiwan (qui a par exemple adopté le système universitaire américain trait pour trait). A cette culture est associée la langue anglaise, qui jouit d'un prestige inégalé par les autres langues étrangères. Les écoles privées qui proposent des cours d'anglais (souvent baptisé *meiyu* «langue américaine») à tous les niveaux et pour tous les âges sont légion. Un des enjeux majeurs de cet apprentissage est la possibilité d'effectuer des études supérieures aux Etats-Unis <sup>253</sup>. Dans cette optique, nombre de cours d'université (notamment les filières scientifiques et techniques) reposent sur des documents rédigés en anglais, livres importés des USA ou cours rédigés par les enseignants taiwanais. L'anglais écrit a donc un statut non négligeable dans les universités taiwanaises, ainsi que dans l'industrie de pointe qui emploie la plupart des étudiants sortis de ces filières. Mais la langue orale reste le chinois standard, même s'il emprunte lourdement à l'anglais pour la terminologie scientifique et technique.

L'anglais n'est donc pas une langue de communication orale à Taiwan, sauf lorsque les interlocuteurs sont des étrangers ne parlant pas chinois. S'il a toujours existé un noyau d'Occidentaux travaillant à Taiwan, au cours des dernières années, le nombre des travailleurs contractuels en provenance des Philippines et de Thaïlande n'a cessé d'augmenter. Si une partie des Philippins sont à même de communiquer en anglais

---

<sup>253</sup> Depuis le milieu des années 80, le flot des étudiants titulaires d'une licence se dirigeant vers les USA pour poursuivre leurs études commence à faiblir, les étudiants ayant la possibilité de poursuivre leurs études doctorales à Taiwan. Le nombre des programmes de doctorats locaux (dans le cadre des *yanjiusuo*, ou *graduate institutes*) est en effet passé de 82 en 1983-84 à 259 en 1993-94, selon 1994, *La République de Chine en chiffres*, p. 7 [1]. Il faut préciser que la création de tels programmes repose sur des professeurs formés pour la plupart aux Etats-Unis.

(notamment les personnes ayant fait des études supérieures), tel n'est pas le cas des Thaïlandais. Entre ces derniers et leurs patrons taiwanais, la communication est souvent réduite au minimum. En revanche, les Taiwanais qui en ont la capacité sont en général très enclins à communiquer en anglais avec les Philippins.

#### 1.2.4. Les facteurs du changement

Les chiffres cités plus haut mettent en évidence l'expansion du chinois standard dans des domaines autrefois réservés aux langues locales. La langue nationale est devenue la langue première d'un nombre croissant de Taiwanais, et pour les autres, elle est apprise à un âge de plus en plus jeune. Elle est devenue la langue la plus utilisée dans un bon nombre de foyers dont les parents ont une langue locale comme langue première. Elle a non seulement subi ces changements d'ordre fonctionnel, mais aussi des changements d'ordre formel qui justifient son appellation de « langue nationale de Taiwan » (par opposition à une « langue nationale » dont le standard serait le même dans toute la Chine). Nous avons vu que ce phénomène peut être considéré comme une vernacularisation du chinois standard.

D'autre part, certains chiffres indiquent que le minnan n'est plus restreint à un usage interne dans le groupe Minnan, mais dépasse ce groupe pour être appris lui aussi de plus en plus jeune par des membres d'autres groupes, et même d'ethnie différente. Il est possible qu'on assiste à une véhicularisation du minnan, c'est à dire que le minnan, langue limitée à l'origine à un seul groupe culturel, serait en passe de devenir une langue de communication entre différents groupes culturels. Pour accrédi-ter l'hypothèse d'une véhicularisation, il faudrait encore montrer que le minnan utilisé en fonction d'identification, c'est-à-dire à l'intérieur du groupe minnan, est quelque peu différent au niveau formel du minnan utilisé en fonction véhiculaire. Il n'existe pas à notre connaissance d'études sur ce point précis.

Les facteurs qui ont favorisé ces deux mouvements qui peuvent paraître contradictoires semblent pourtant être du même ordre.

Young (1987) [128] et Jang (1993) [81] se sont livrés à des études de l'attitude des Taiwanais par rapport aux langues de Taiwan, tentant de dégager le lien entre attitudes et comportements langagiers. De ces deux études, il ressort que les Taiwanais ont un attachement émotionnel envers les langues locales (ceci est vrai aussi pour les

Continentaux à l'égard du chinois standard), mais que cette attitude favorable à l'égard des langues locales n'a pas suffi à en assurer le maintien face au chinois standard. D'autre part, les Taiwanais ont un attachement instrumental pour le chinois standard, car il est une condition essentielle de l'ascension sociale. Il apparaît donc que ce qui a motivé l'avancée du chinois standard est l'enjeu économique et social qu'il représente.

Pour ce qui est du minnan, il semble avoir acquis les fonctions d'une langue véhiculaire, c'est à dire d'une langue acquise par des personnes de différents groupes ou ethnies et utilisée dans le but d'établir une communication entre ces groupes. Ce qui distinguerait le minnan du chinois standard serait donc essentiellement que le premier n'est ni officiel, ni standardisé (mais je reviendrai sur ce point), contrairement au second. On a vu qu'avec la progression du chinois standard, il était d'ores et déjà possible de communiquer avec 80% des Taiwanais dans cette langue. On peut penser que cette proportion augmentera d'année en année, les personnes âgées de moins de 40 ans étant toutes en mesure de parler et de comprendre cette langue. Alors, pourquoi les Taiwanais d'origine non minnan ont-ils éprouvé le besoin d'apprendre le minnan? On peut parler d'un attachement émotionnel, si on considère le rôle de l'usage du minnan dans l'affirmation d'une identité taiwanaise. Les récents développements politiques font pencher la balance vers une telle interprétation. Mais on peut aussi chercher la raison de l'expansion du minnan dans un attachement instrumental à cette langue. En effet, les Minnan sont majoritaires à Taiwan, et présents à tous les échelons de la société. C'est à dire que pour un Taiwanais vivant en milieu minnan ou en milieu pluriculturel ou pluriethnique, la communication avec des Minnan est chose quotidienne. Dans les interactions officielles, le chinois standard peut être utilisé sans arrière-pensée. Mais dans les interactions commerciales, l'accommodation joue un rôle important, comme le montre l'enquête de Berg (1986) [18]. Dans un contexte où les Minnan sont majoritaires, il est à prévoir que l'accommodation ira le plus souvent dans le sens du minnan.

En conclusion, si l'attachement instrumental au chinois standard a une cause sociale et politique (la politique linguistique de promotion de la langue nationale, dont l'acquisition devient condition d'ascension sociale, est liée à une politique plus large de rattachement à la Chine continentale), l'attachement instrumental au minnan est lié à des causes économiques et idéologiques, elles-mêmes la conséquence d'une situation démographique où les Minnan sont en majorité.

## 1.2.5. La question de l'officialité du plurilinguisme

### 1.2.5.1. Les actions en faveur du plurilinguisme

Les paragraphes précédents attestent que le plurilinguisme est un fait omniprésent à Taiwan, avec la présence simultanée d'une langue nationale (le chinois standard), d'une langue tendant à se véhiculer (le minnan ou taiwanais), et de langues internes à certains groupes (le hakka et les langues austronésiennes). Or jusqu'à présent, les politiques linguistiques de Taiwan n'ont jamais laissé place qu'au monolinguisme, que ce soit avec le japonais ou le chinois standard. Cette politique de monolinguisme étant enchâssée dans le cadre plus général du monopartisme, les changements politiques récents ont favorisé l'émergence de revendications pour la reconnaissance du plurilinguisme de fait, parmi d'autres revendications plus générales pour la réhabilitation des cultures locales.

Les grands événements politiques qui ont permis à de telles revendications non seulement de voir le jour mais d'être de plus en plus souvent écoutées par le pouvoir en place sont la levée en 1987 des décrets d'urgence (loi martiale) à Taiwan, la libéralisation des restrictions relatives à la presse écrite en 1988, la disparition du Président Chiang Ching-kuo (Jiang Jinguo) et son remplacement par le Vice-Président Lee Teng-hui (Li Denghui) la même année, et la loi autorisant la formation de nouveaux partis politiques en 1989. Depuis cette époque, la libéralisation de la vie politique s'est poursuivie, et de grands pas ont été franchis en direction du respect des individus et des cultures à Taiwan.

Plus concrètement, dans le domaine linguistique, des initiatives ont été prises dans deux grandes directions. La première est le respect des différentes langues parlées par les Taiwanais, qui rentre dans le cadre du respect des cultures présentes sur l'île. En découle le droit de chacun à utiliser librement chacune de ces langues. La seconde est le droit de chacun à l'instruction plurilingue, avec le développement en cours de l'enseignement des « langues maternelles »<sup>254</sup>.

Les initiatives prises l'ont été au départ par des individus ou des associations, suivis quelques années plus tard par le gouvernement.

Initiatives privées :

---

<sup>254</sup> Pour cette utilisation spécifique du terme « langue maternelle », voir le chapitre 7, section 7.2.2.2.

- 1985 : naissance d'une « association pour les droits des Aborigènes » revendiquant entre autres la restitution des terres annexées par le gouvernement, le respect et le maintien des cultures et des langues. Emergence du mouvement *Huan wo tudi* (« Rendez-moi ma terre »).
- 1987 : naissance d'une « association littéraire taiwanaise » qui prône le respect de toutes les langues locales de Taiwan et l'instruction plurilingue, et condamne toutes les actions contraires à la propagation des « langues maternelles ».
- 1987 : naissance d'une revue mensuelle en langue hakka <sup>255</sup>.
- 1988 : naissance d'une association pour la défense de la langue hakka.
- 1992 : création d'un comité pour la standardisation du minnan et d'une « association des langues taiwanaises »
- mars 1993 : premier Symposium International sur les Langues à Taiwan (la majorité des communications sont sur le minnan).

*Vie politique :*

- 1987 : Un député s'exprime en minnan lors d'une assemblée, provoquant une bagarre en pleine séance. La polémique sur l'enseignement plurilingue prend une ampleur nationale.
- 1989 : la question de l'enseignement plurilingue devient un argument de l'opposition (DPP).
- 3 décembre 1994 : un candidat de l'opposition (DPP) est élu à la tête de la mairie de Taipei. Il prononce son premier discours en minnan.

Au niveau législatif :

- début des années 1980 : les élus demandent de façon répétée à ce que les interdictions frappant les langues locales soient levées.
- 1985 : projet de *loi sur la langue* abandonné à cause de la forte opposition qu'il rencontre dans l'opinion publique.
- 1991 : Présentation devant l'assemblée législative d'un projet de modification de la loi sur la radio et la télévision. Le chinois standard resterait la langue principale d'émission, mais les restrictions sur les programmes en langues locales seraient levées. En mai 1994, la mention dans la loi de la langue d'émission des stations de radio et de télévision est éliminée, supposant une liberté totale dans ce domaine.

---

<sup>255</sup>Pour les actions en défense de la culture et la langue hakka, voir Yun (1994) [129].

Initiatives du gouvernement :

- 20 août 1987 : le ministère de l'Éducation abolit les sanctions contre les écoliers utilisant les langues locales à l'école.

- avril 1993 : autorisation de l'enseignement de langues locales dans les écoles primaires. Cette mesure reste cependant d'ampleur limitée, et à la discrétion des établissements. L'enseignement des langues locales est en effet classé comme activité extra-scolaire, ou fait partie de l'enseignement « régional » (visant à sensibiliser les enfants aux particularités de leur région), qui se monte à 40 mn par semaine, toutes activités confondues<sup>256</sup>.

- Organisation de concours d'éloquence en « langues maternelles » à différents niveaux, là où n'existaient avant que des concours d'éloquence en chinois standard et en anglais.

### **1.2.5.2. Question théorique : la revendication du « taiwanais » à l'officialité**

J'ai mentionné précédemment que le plurilinguisme à Taiwan était en processus d'officialisation, c'est à dire que le droit des citoyens à parler leur langue première (ou toute autre langue du territoire) et le droit pour les écoliers de se voir enseigner cette langue étaient reconnus. Ce n'est pas pour autant que les statuts respectifs des langues en présence ont été révisés. Le chinois standard est toujours la seule langue nationale (ou officielle) reconnue. De fait, certains militants indépendantistes taiwanais revendiquent le statut de langue officielle (ou co-officielle avec le chinois standard) pour le minnan, langue identitaire et langue parlée par la majorité.

Sans discuter du bien-fondé de cette revendication, il est intéressant de se poser la question de savoir si le minnan peut dans son état actuel prétendre à remplir des fonctions officielles. Se basant sur l'idée développée par Stewart (1968) [118] que les langues possèdent certains attributs qui semblent avoir une relation avec les fonctions qu'elles remplissent, Fasold (1984 : 71-82) [47] tente de définir quels sont les attributs nécessaires à une langue donnée pour remplir des fonctions données.

---

<sup>256</sup>Voir *Guominxiaoxue xiangtu jiaoxue huodong kecheng biao zhun cao an* (1993) [4].

Selon Fasold, une langue est *officielle* dans les faits (pas seulement dans la constitution) si elle remplit les fonctions suivantes (actuellement remplies à Taiwan par le chinois standard) :

- être parlée par les officiels du gouvernement dans leurs tâches officielles au niveau national;
- être utilisée par écrit pour la communication entre différentes instances du gouvernement et à l'intérieur de ces instances au niveau national;
- être utilisée à des fins d'archivage par le gouvernement au niveau national;
- être utilisée dans la rédaction originale des lois et règlements régissant la nation;
- être utilisée pour la rédaction des formulaires administratifs liés au gouvernement national.

Pour ce faire, elle doit posséder ou acquérir les attributs suivants :

- être connue d'un noyau de citoyens instruits.
- être *standardisée* de façon suffisante;

Le premier attribut est d'ores et déjà acquis au minnan, puisque (comme mentionné au tableau 1.3), pour ne citer qu'eux, 60,5% des Minnan ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieur (43,3% et 17,2% respectivement).

Pour ce qui est de la standardisation du minnan, le problème n'est pas tant les variations phonologiques locales, qui n'entravent pas la compréhension, que le manque d'uniformité des systèmes d'écriture. En effet, le minnan partage avec les autres langues chinoises le système d'écriture en sinogrammes (caractères chinois). Jusqu'au début du vingtième siècle, on utilisait presque exclusivement à l'écrit une langue littéraire (*wenyan wen*), qui avait évolué séparément des langues « vivantes » chinoises, mais qui pouvait être lue en utilisant la prononciation de chacune de ces langues. Lorsque le chinois standard a été créé à partir de dialectes du nord de la Chine, il a été doté de caractères pris à la langue écrite, ou créés au besoin, pour correspondre à chacun des morphèmes retenus. En revanche, un tel effort de standardisation de l'écrit n'a été que très rarement entrepris pour les langues locales chinoises. Dans les années 30, en réaction au mouvement de promotion du chinois standard sur le continent qui se faisait ressentir jusqu'à Taiwan (alors sous l'occupation japonaise), certains écrivains taiwanais décidèrent de créer une

littérature taiwanaise qui soit plus proche du minnan parlé <sup>257</sup>. Ceci permettrait de résister à l'avancée de ce qui était (et est parfois encore) considéré comme la « langue de Pékin », véhiculée par les œuvres littéraires modernes, au moyen d'une langue écrite proprement taiwanaise. Pour ce faire, il fallait combler des lacunes dans l'écriture : beaucoup de mots du minnan parlé étaient dépourvus de caractère écrit. Malheureusement, le manque de coordination des auteurs a donné naissance à de nombreuses variantes pour certains mots, tandis que d'autres sont restés sans caractère écrit. Depuis les années 80, le sujet de la standardisation du minnan écrit est redevenu d'actualité, et une commission de linguistes s'y est sérieusement attelée depuis 1992. On peut donc dire que le processus de standardisation est bien engagé. Le problème majeur restant la diffusion de cette langue écrite, en l'absence d'un véritable programme d'enseignement du minnan et d'enseignants qualifiés.

On voit donc que, selon les critères de Fasold, le minnan aurait les moyens de remplir les fonctions d'une langue officielle, à condition que sa forme écrite soit largement enseignée et diffusée.

## **Chapitre 2 : Langue et Travail en Milieu Pluriculturel**

Les données sur Taiwan examinées en première partie ont permis de caractériser la situation linguistique de l'île dans son ensemble. En revanche, il n'existe que peu d'informations, et de surcroît des informations difficilement exploitables, sur la langue en situations de travail à Taiwan. Dans cette partie, je me propose de montrer qu'on ne peut mesurer l'importance d'une langue en situations de travail en se limitant à des questions du type « *check what language you are the most likely to use with the following people* » <sup>258</sup>, et que bien d'autres dimensions sont à prendre en compte.

Le but de ce deuxième chapitre est de tenter de comprendre, en se basant sur différents travaux publiés portant sur la problématique « langue et travail » en milieu pluriculturel, quels sont les types de problèmes effectivement posés par le plurilinguisme dans le cadre du travail. Les travaux publiés auxquels je ferai référence sont souvent des

---

<sup>257</sup>Huang (1993 : 377) [77].

<sup>258</sup> Question tirée du questionnaire de Young (1987 : 195) [128].

études de cas, les plus nombreuses étant celles portant sur le cas du Québec <sup>259</sup>, où la promotion du français comme langue de travail a nécessité beaucoup de recherches préparatoires, et fait couler beaucoup d'encre par la suite. Mais je ferai aussi référence à une étude portant sur l'Australie, pays où coexistent plus de 250 langues (dont une centaine de langues aborigènes) <sup>260</sup>, ainsi qu'à des travaux sur la Finlande <sup>261</sup>, la Vallée d'Aoste <sup>262</sup> et la Tanzanie <sup>263</sup>, tous plurilingues à divers degrés.

Dans les publications traitant des problèmes de langue en relation avec le travail, on observe plusieurs niveaux d'analyse, selon que c'est l'aspect *linguistique*, l'aspect *social* ou l'aspect *économique* du problème « langue et travail » qui est plus particulièrement mis en lumière.

Lorsque ce sont ces deux derniers aspects qui sont privilégiés, le problème de la langue de travail se réduit à celui du choix d'une langue parmi les langues disponibles, choix qui peut aussi être un enjeu politique. Dans cette optique, les publications traitant de la langue de travail au Québec accordent une large part à l'influence des données politiques, c'est-à-dire de l'intervention directe de l'Etat, sur le choix de la langue de travail.

En revanche, quand on privilégie l'analyse linguistique, ce sont plus les stratégies linguistiques des individus (dont le choix de langue fait partie) dans des situations de travail concrètes qui sont examinées. Bien entendu, ces stratégies linguistiques sont à mettre en relation avec des facteurs qui dépassent l'individu, tels que les facteurs institutionnels et politiques.

Dans ce qui suit, plutôt que de faire une véritable synthèse des travaux auxquels je me référerai, je tenterai d'illustrer ces différents points de vue, qui sont tout autant de facettes du problème envisagé. Je partirai du point de vue le plus extérieur, celui de la

---

<sup>259</sup>Voir Allaire et Miller (1980) [13], Bouchard (1991) [22], Brazeau (1975) [25], Breton et Grant (1981) [27], Champagne (1988) [34], Déom et Heurtebise (1973) [43], Gendron (1974) [58], Mallea (1977) [91], Mouchet (1993) [96], *La situation de la langue au Québec* (1972) [7].

<sup>260</sup>Voir Clyne (1991 : 1) [41].

<sup>261</sup>Voir Strömman (1989) [119].

<sup>262</sup>Voir *Apreçu synthétique* [2].

<sup>263</sup>Voir O'Barr et O'Barr (1976) [99].

définition d'une politique linguistique à l'échelle nationale ou régionale, pour finir par celui qui fait appel à l'analyse la plus minutieuse des comportements individuels, et qui sera élaboré concrètement lors de l'analyse des données dans deux terrains, c'est-à-dire l'analyse de discours.

## **2.1. L'aspect politique**

L'aspect politique du choix d'une langue de travail intervient tout particulièrement dans les états ou régions multilingues, quand il s'agit de réglementer l'usage des langues. Je m'intéresserai ici aux législations concernant l'emploi des langues au travail, en citant deux exemples très différents, ceux du Québec et de la Vallée d'Aoste. Dans ces deux exemples, les législations visent à protéger la langue la plus menacée, mais elles le font avec plus ou moins de rigueur. De plus, le Québec a évolué d'une politique de bilinguisme vers une politique d'unilinguisme, ce qui n'a pas été le cas de la Vallée d'Aoste.

### **2.1.1. Au Québec**

L'intervention politique est particulièrement présente dans le cas du Québec, où la constatation de la prédominance de l'anglais dans certains domaines du travail a amené les pouvoirs publics à définir une politique de « francisation » des entreprises privées. Rappelons que cette prédominance de l'anglais intervenait dans une société où les francophones étaient très largement majoritaires (près de 90% de la population, 77,7 % de l'ensemble de la main d'œuvre <sup>264</sup>, 82,5% des employés des grandes entreprises <sup>265</sup>). Le but de cette politique était tout d'abord de permettre aux francophones qui le désiraient d'utiliser davantage le français dans leur travail. L'évolution postérieure de cette politique aboutit en 1977 à l'adoption de la Charte de la langue française, visant à faire du français la langue de communication des Québécois, c'est à dire à promouvoir l'unilinguisme au Québec.

---

<sup>264</sup>Ce chiffre est celui de la commission Gendron, et date donc de 1970 environ. Voir *La situation de la langue au Québec* (1972) [7].

<sup>265</sup>Ce chiffre, tiré de Champagne (1988), est représentatif des « effectifs de départ » avant la mise en œuvre de la francisation préconisée par la Charte de la langue française, soit 1977. Voir Champagne (1988 : 293) [34].

La première loi à cet égard, la loi 22 adoptée en 1974, prévoyait deux types de mesures en vue de la « francisation »<sup>266</sup> :

- des mesures concernant la langue des affaires et touchant toutes les entreprises, qui étaient tenues de produire des documents écrits en français. Les types d'écrits visés étaient l'affichage public, les contrats, les factures, les notes de service, etc. Ces mesures tenaient compte de l'éventuelle dimension extra-québécoise de l'entreprise.

- des mesures concernant la langue de travail (orale et écrite), qui devaient en fait se traduire par l'accroissement du nombre de francophones (la « francophonisation »).

Les entreprises étaient tenues de présenter un programme de francisation et de l'appliquer en vue d'obtenir un certificat de francisation.

Le projet de loi 1, destiné à abroger la loi 22 après l'accession au pouvoir du Parti Québécois, allait plus loin en définissant un droit à travailler en français, et en visant à faire du français la langue commune des Québécois, c'est à dire à instaurer un « unilinguisme institutionnel », tout en laissant la possibilité aux individus d'être plurilingues.

Le projet de loi 1 fut modifié en 1977 pour devenir la loi 101 (ou Charte de la langue française), qui définit les droits suivants : travailler, s'instruire, être informé, être servi, communiquer en français. Portant essentiellement sur les droits linguistiques, elle renonce à tout rééquilibrage social des francophones par rapport aux anglophones. En effet, elle insiste sur la présence à tous les niveaux de personnes compétentes en français, plutôt que de francophones<sup>267</sup>. Il s'agit donc de forcer les anglophones à acquérir une compétence en français, pour que ce dernier puisse devenir la « langue commune » des Québécois.

L'effet de la Charte de la langue française se fait tout particulièrement sentir dans les entreprises, qui doivent acquérir un certificat de francisation, témoignant que l'entreprise répond aux exigences de francisation telles que l'article 141 de la Charte<sup>268</sup> les définit :

---

<sup>266</sup>Voir Allaire et Miller (1980) [13].

<sup>267</sup>Dans les publications relatives au Québec, les termes de « francophones » et « anglophones » désignent une appartenance culturelle aux groupes francophones et anglophones, et non une simple compétence en français ou en anglais.

<sup>268</sup>Article cité par Bouchard (1991 : 78-79) [22], note 2.

« Les programmes de francisation ont pour but la généralisation de l'utilisation de français à tous les niveaux de l'entreprise. Ce qui comporte :

- a) la connaissance de la langue officielle chez les dirigeants, les membres des ordres professionnels et les autres membres du personnel;
- b) l'augmentation à tous les niveaux de l'entreprise, y compris au sein du conseil d'administration, du nombre de personnes ayant une bonne connaissance de la langue française de manière à en assurer l'utilisation généralisée;
- c) l'utilisation du français comme langue du travail et des communications internes;
- d) l'utilisation du français dans les documents de travail de l'entreprise, notamment dans les manuels et les catalogues;
- e) l'utilisation du français dans les communications avec la clientèle, les fournisseurs et le public;
- f) l'utilisation d'une terminologie française;
- g) l'utilisation du français dans la publicité;
- h) une politique d'embauche, de promotion et de mutation appropriée. »

Le processus de francisation des entreprises, et donc la remise du certificat définitif, est soumis à l'appréciation de l'Office de la Langue Française. Bouchard (1991 : 79-80) [21] signale que la francisation n'est pas nécessairement complète, et que les objectifs à atteindre peuvent différer « d'une entreprise à l'autre, d'un groupe organisationnel à l'autre, d'un département à l'autre et, même, d'une personne à l'autre », l'essentiel étant que l'usage du français soit raisonnablement généralisé, et que chacun ait la possibilité de l'utiliser comme langue de travail. Il est à noter que, des conditions spéciales étant accordées aux entreprises dont le siège social était situé hors du Québec, nombre d'entreprises ont préféré déplacer leur siège social plutôt que de s'engager dans une politique de francisation coûteuse.

### **2.1.2. Dans la Vallée d'Aoste**

Par contraste avec le Québec, la Vallée d'Aoste<sup>269</sup> fait un usage minimal de la politique pour réglementer l'usage du français et de l'italien au travail. Déclarée région autonome depuis 1948, et jouissant de son autonomie depuis 1978 seulement, la région a surtout mis l'accent sur les réformes scolaires, visant à généraliser l'enseignement du

---

<sup>269</sup>Voir *Aperçu synthétique* [2], p. XI.

français de pair avec l'italien à tous les niveaux. Les langues officielles de la Vallée d'Aoste sont l'italien et le français <sup>270</sup>, et elles jouissent d'un statut égal. Concrètement, cela se traduit par la possibilité pour les citoyens et l'administration d'utiliser l'une ou l'autre langue au choix (alors que dans d'autres régions d'Italie, où le plurilinguisme n'est pas généralisé, il y a obligation d'utiliser toutes les langues présentes dans la région dans la vie publique).

En matière de langue de travail, la seule juridiction qui intervienne pour préserver le bilinguisme touche la fonction publique. Il s'agit de l'alinéa 3 de l'article 38 du Statut d'autonomie, qui fait d'ailleurs état d'une contrainte assez lâche :

« Les Administrations de l'Etat embauchent dans la Vallée, autant que possible, des fonctionnaires originaires de la Région ou qui connaissent la langue française. »

Mais la revendication de réglementations à propos de la langue de travail n'est plus seulement l'apanage des pays ou régions où le bilinguisme est général. Ces revendications peuvent naître de la constatation de la prédominance d'une langue étrangère à la société autochtone dans certains domaines du monde du travail. Ainsi en France, la Commission d'enquête parlementaire sur la langue française définit, dans ses « Conclusions et recommandations » <sup>271</sup> publiées en 1981, la nécessité d'une politique relative à la langue de travail :

« 3. Une disposition qui impose l'usage du français comme langue de travail en France doit être introduite dans le Code du travail. Pour tenir compte des nécessités propres à chaque secteur professionnel, des dérogations pourront être définies dans le cadre des conventions collectives ou des contrats de travail. »

---

<sup>270</sup>Bien que le français ait été choisi comme langue officielle, il est perçu comme la version écrite du dialecte franco-provençal réellement parlé par les Valdôtains. Le texte édité par la Région Autonome Vallée d'Aoste ([2] dans la bibliographie ; p. XIV) note que dans la vie quotidienne, les Valdôtains de souche utilisent de préférence le franco-provençal à 94,6%, et les immigrants l'italien à 94,2%; le français n'est parlé qu'à 15,9% chez les premiers et 1,3% chez les derniers. C'est dans la vie publique que le français est le plus employé : il l'est à 45,1% par les Valdôtains, distancé par l'italien.

<sup>271</sup>Citées dans Deniau (1983 : 108-109) [42].

Une telle exigence dans un pays habituellement considéré comme monolingue peut surprendre. Mais elle répond peut-être à l'inquiétude des pouvoirs publics par rapport à l'usage croissant de l'anglais observé dans certains milieux professionnels <sup>272</sup>.

---

<sup>272</sup>Dans un article alarmiste, une journaliste québécoise dénonce l'omniprésence de l'anglais en France non seulement dans les affichages, mais aussi dans certaines grandes entreprises faisant appel à des technologies modernes, où l'anglais serait devenu la langue de travail à tous les niveaux. Voir Richer (1992) [106].

## **2.2. L'aspect économique**

### **2.2.1 Au niveau national / régional**

Envisagé sous son aspect économique au niveau national ou régional, le problème de la langue en situations de travail prend sa forme la plus globale. On considère alors la langue parlée au travail par l'ensemble de la population comme l'un des nombreux facteurs faisant l'efficacité (ou l'inefficacité) d'une économie. D'aucuns, comme Robillard (1989) [107] vont jusqu'à assimiler la langue à un capital <sup>273</sup>, différent d'autres capitaux seulement par son inexistence en dehors d'un « support » humain qui l'actualise. Comme tout bien d'équipement, la langue peut être entretenue et actualisée (notamment par la terminologie) pour être rendue plus efficace et productive.

A un tel niveau d'analyse, le problème de la langue de travail ne peut être envisagé que dans son aspect le plus extérieur : le choix d'une langue entre les différentes langues disponibles. On envisage plusieurs types de contraintes susceptibles d'influer sur ce choix, contraintes de type économique, et plus particulièrement, liées au développement et à ce domaine déterminant pour le développement qu'est l'éducation.

Premièrement, des contraintes liées au statut et à la forme des langues en présence : sont elles écrites ? Sont-elles standardisées ? Sont-elles enseignées ? Possèdent-elles des termes techniques, scientifiques, etc. qui les rendent adaptées à l'utilisation dans une société moderne ? Dans le cas contraire, il est toujours possible de recourir à l'aménagement linguistique, soit pour codifier une langue à tradition orale, soit pour augmenter son vocabulaire dans des domaines professionnels précis. C'est par exemple ce qui a été fait en Tanzanie dans les années 1960 <sup>274</sup>, quand ayant adopté le swahili comme langue nationale, le gouvernement tanzanien a décidé de traduire tout le vocabulaire juridique de l'anglais au swahili, en recourant à la néologie, pour permettre à terme aux tribunaux de fonctionner en swahili.

Ensuite, des contraintes liées au système éducatif : dans quelle langue la formation professionnelle a-t-elle été assurée ? Dans le cas de la Tanzanie <sup>275</sup>, ce problème s'est révélé crucial pour l'utilisation du swahili dans les tribunaux après l'indépendance en 1964.

---

<sup>273</sup>Robillard élabore les positions d'Hocevar (1985) et de Jernudd et Jo (1985), qu'il cite dans son article [104], pp. 50-54.

<sup>274</sup>Voir O'Barr et O'Barr (1976) [99], première partie.

<sup>275</sup>op. cit.

En effet, malgré l'énorme travail terminologique fourni pour doter le swahili d'un lexique juridique adapté, les magistrats et avocats formés à l'époque coloniale en anglais se sont montrés incapables d'utiliser le swahili dans le cadre des procédures judiciaires.

Des contraintes liées à l'environnement national et international : quelle est la provenance des technologies utilisées, et donc des différents manuels et notices les accompagnant ? Ce problème se pose tout particulièrement dans les pays en voie de développement, qui font bien souvent appel à des technologies étrangères <sup>276</sup>, mais aussi à des provinces telles que le Québec, entouré et largement dépendant d'un environnement anglophone (je reviendrai sur cet exemple).

Enfin, des contraintes liées au type de travail effectué : nécessite-t-il des activités linguistiques orales ou écrites ? Nécessite-t-il de communiquer oralement ou par écrit avec d'autres groupes linguistiques ? Ceci nous amène à considérer le problème de langue et travail au niveau de l'entreprise.

## 2.2.2 Au niveau de l'entreprise

Les différentes analyses évoquées ici tentent d'isoler les facteurs économiques, souvent traduits par des contraintes organisationnelles, qui motivent le choix de la ou des langues de travail dans une entreprise donnée. Les contraintes économiques ou organisationnelles invoquées sont souvent liées au monde extérieur à l'entreprise.

Ces contraintes ont été largement décrites dans les publications concernant la situation du français au travail et la francisation des entreprises privées au Québec. Ce sont par exemple le lieu et la composition linguistique du marché, la provenance des technologies, le lieu où est situé le siège social (alors que le lieu où sont situées les filiales ou les sous-traitants ne semble pas jouer). L'insertion du Québec dans l'Amérique du Nord implique que toutes les entreprises qui ont un rayonnement extra-provincial ou dont le siège social se trouve en dehors du Québec devront compter dans leurs effectifs des anglophones, et ce dans les services qui sont en contact avec les marchés extérieurs ou les sièges sociaux. Cela peut impliquer qu'au sein d'une même entreprise, différents services ou groupes organisationnels feront usage de différentes langues de travail. Dans le cas du Québec, les services dans lesquels le français est le plus utilisé comme langue de travail

---

<sup>276</sup>Robillard pose tout particulièrement le problème de l'informatique et de la langue dans laquelle les logiciels sont élaborés. Voir Robillard (1989 : 48) [107].

sont le plus souvent les services de production, dont la main d'œuvre est majoritairement francophone. Ensuite, au fur et à mesure qu'on monte dans la hiérarchie, le nombre des francophones décroît, et l'usage de l'anglais devient plus courant <sup>277</sup>. Ce sont en effet les services qui emploient le plus de cadres (les services administratifs de moyen ou haut niveau) qui sont le plus en contact avec l'extérieur, que ce soient les clients, les fournisseurs ou les sièges sociaux. Dans ces services, et pour assurer la communication avec l'extérieur, la part de la communication écrite est aussi prépondérante. C'est ainsi que les études sur la langue de travail au Québec notent la prépondérance de l'anglais à l'écrit, aussi bien pour ce qui est des documents produits par les entreprises que pour les documents extérieurs qu'elles utilisent. Ces derniers accompagnent bien souvent des technologies importées au Québec et venant du monde anglophone nord-américain. C'est ainsi que les services faisant appel à des technologies importées font aussi largement usage de l'anglais comme langue de travail.

En résumé, la stratification au sein d'une entreprise entre différentes langues pour des raisons économiques et organisationnelles peut être verticale (fonction de la hiérarchie) ou horizontale (fonction des différents services) <sup>278</sup>. Cette stratification s'accompagne nécessairement d'une « interface linguistique » (*bilingual belt*), c'est à dire un ensemble de bilingues qui assurent la communication entre les locuteurs des différentes langues <sup>279</sup>.

---

<sup>277</sup>Voir Allaire et Miller (1980) [13], Breton et Grant (1981) [27], Champagne (1988) [33], Déom et Heurtebise (1973) [43], Mallea (1977) [91], *La situation de la langue française au Québec* (1972) [7].

<sup>278</sup>Voir Mallea (1977) [91], p. 190.

<sup>279</sup>Voir Déom et Heurtebise (1973) [43].

## **2.3. L'aspect social**

Par l'aspect social du problème, j'entends celui qui prend en compte les différentes composantes des sociétés envisagées. Bien plus que de simples données démographiques, les facteurs observés sont ceux qui traduisent les « rapports de force » entre les différents groupes culturels. Ils jouent aussi bien au niveau national / régional qu'au niveau de l'entreprise. Ici aussi, le problème décrit est celui du choix de la langue.

### **2.3.1 Au niveau national / régional**

Un bon exemple est celui des nombreuses enquêtes effectuées à la fin des années 60 et au début des années 70 sur la langue de travail au Québec, pour lesquelles les données démographiques brutes, notamment la supériorité numérique des francophones, ne permettaient pas de prévoir l'usage qui était effectivement fait du français au travail. Bien que les enquêtes aient révélé un taux d'emploi du français au travail somme toute « satisfaisant », il restait des secteurs d'activité ou des tranches hiérarchiques dans lesquelles l'anglais était prédominant.

J'ai déjà évoqué les facteurs économiques qui pouvaient jouer en faveur d'une langue plutôt que d'une autre, et qui résultaient de contraintes extérieures aux entreprises, et plus particulièrement dans le cas du Québec, de sa situation géographique et de son insertion économique dans le continent nord-américain. Mais la supériorité économique de l'anglais au Québec était aussi liée, au moins jusqu'aux années 60, à la position sociale dominante des anglophones sur les francophones. En effet, les francophones étaient traditionnellement moins scolarisés, et avaient plutôt tendance à choisir des carrières dans la fonction publique ou dans des secteurs économiques socialement peu valorisés <sup>280</sup>. Ces caractéristiques sociales sont bien entendu reflétées au niveau des entreprises privées. Les enquêtes sur le Québec soulignent en effet la sur-représentation des anglophones aux postes de responsabilité des entreprises privées (selon Allaire et Miller, seuls 68% des cadres du Québec sont francophones en 1971, alors que les francophones représentent 77,7% de la main d'œuvre, selon la commission Gendron <sup>281</sup>). Celle-ci résulte non seulement d'un fort taux de scolarisation, en particulier au niveau universitaire, des

---

<sup>280</sup>Voir Allaire et Miller (1980) [13].

<sup>281</sup>Voir *La situation de la langue française au Québec* (1972) [7].

anglophones du Québec, mais aussi de la propension des jeunes diplômés francophones à choisir de faire carrière dans l'administration provinciale. Ici, la relation entre la promotion sociale et le choix de langue est double et prend la forme d'un cercle vicieux. D'un côté, nous l'avons vu, la sur-représentation des anglophones entraîne un sur-emploi de l'anglais aux dépens du français pour les cadres du privé. D'un autre côté, c'est précisément cette prépondérance de l'anglais au travail pour les cadres du privé qui dissuade nombre de jeunes diplômés francophones de chercher un emploi dans le secteur privé. Ceux-ci sont en effet plus attirés par la possibilité que leur offre le secteur public de faire carrière dans un environnement où le travail s'effectue exclusivement en français <sup>282</sup>. Cette sur-représentation des anglophones parmi les cadres a bien entendu des conséquences sur le choix de la langue de travail, notamment pour ce qui est de l'écrit, sachant que les activités d'écriture sont le plus souvent le propre des niveaux administratifs et de décision de l'entreprise.

Un autre point important est celui du comportement et des compétences linguistiques de la minorité. En Finlande, Strömman (1989) [119] rapporte que dans la région à majorité suédophone où son enquête a été conduite, les suédophones maîtrisent tous le finnois (bien qu'à des degrés divers : 5% ne savent pas l'écrire), tandis que 18% des locuteurs du finnois ne comprennent même pas le suédois parlé et 29% ne savent pas l'écrire. Cette situation est sans doute une conséquence du rapport numérique des deux groupes en Finlande, où les suédophones sont minoritaires. Si on envisage le cas du Québec dans le contexte canadien, on observe une tendance semblable. Les diverses enquêtes montrent toutes que bien que les francophones soient très largement majoritaires au Québec (environ 90%), les francophones maîtrisent mieux l'anglais que les anglophones le français. De même, les francophones utilisent plus l'anglais au travail que les anglophones ne le font pour le français. Très clairement dans ces deux cas, les motivations démographiques à l'échelle régionale sont moins puissantes que les motivations à l'échelle nationale en matière d'apprentissage d'une langue seconde par une minorité.

---

<sup>282</sup>Voir Allaire et Miller (1980) [13], Breton et Grant (1981) [27], Mallea (1977) [91], *La situation de la langue française au Québec* (1972) [7].

### 2.3.2 Au niveau de l'entreprise

Les données démographiques jouent aussi au niveau de l'entreprise, puisque la composition de la main d'œuvre joue un rôle dans le choix de la langue de travail. C'est en tous cas un des critères relevés dans les enquêtes au Québec. Allaire et Miller (1980) [13] rapportent en effet que dès avant l'intervention des lois visant à la francisation du milieu de travail, la majorité des francophones utilisent le français au travail (bien qu'un tiers utilisent aussi l'anglais), et la majorité des anglophones utilisent principalement l'anglais au travail. Toutefois, ils émettent des restrictions à cette constatation, en précisant que le français est, d'une part, plus utilisé dans les communications non professionnelles au travail (conversations entre collègues, etc.) que dans les communications professionnelles, et d'autre part, plus utilisé à l'oral qu'à l'écrit (à la fois pour des raisons de provenance des technologies et de rapports avec l'extérieur du Québec décrites plus haut, et aussi à cause de la sur-représentation des anglophones parmi les cadres). Champagne (1988) [34] précise que les francophones comme les anglophones travaillent plus en français dans les entreprises francophones que dans les entreprises anglophones<sup>283</sup>, ce qui montre l'influence de la composition globale du personnel de l'entreprise sur le choix de la langue de travail.

En revanche, la situation semble plus complexe en Australie, où coexistent de nombreux groupes ethniques et culturels différents. Là-bas, Clyne (1991) [41] rapporte que, plus que la composition de la main d'œuvre, c'est souvent l'appartenance culturelle du propriétaire de l'entreprise qui joue, car c'est lui qui décide de la politique linguistique de l'entreprise. Clyne énumère différents types de politiques des entreprises : l'encouragement du multilinguisme, la promotion d'une langue « communautaire » (c'est-à-dire autre que l'anglais) unique : celle du propriétaire, et la promotion de l'anglais. Dans le premier cas, c'est non seulement le nombre de locuteurs des différentes langues qui motive leur usage comme langue de travail, mais aussi le nombre de locuteurs de ces langues parmi le personnel d'encadrement, et l'attitude plus ou moins « anglo-conformiste » de ce dernier.

---

<sup>283</sup>Voir Champagne (1988) [34], pp. 294-295.

La composition du personnel d'encadrement, notamment aux niveaux supérieurs, est un facteur important noté aussi bien au Québec qu'en Australie. Différents postes dans l'entreprise font appel à différentes exigences linguistiques. Dans le cas du Québec, j'ai cité les deux facteurs déterminant l'usage de l'anglais par le personnel d'encadrement : l'influence de la technologie et la nécessité de communiquer avec des correspondants situés hors du Québec. Pour ce qui est de l'Australie, Clyne relève trois facteurs qui peuvent entraîner l'usage d'une langue autre que l'anglais chez les cadres des multinationales, notamment le nombre de cadres transférés de la maison-mère à la filiale australienne et le degré d'usage de documents écrits dans la langue en question.

Dans les entreprises, il faut distinguer la politique linguistique de l'entreprise (formulée explicitement ou non) des pratiques concrètes en termes de choix de langue.

Il semble qu'à l'oral, ces pratiques soient souvent l'objet de négociations plus ou moins conscientes entre les locuteurs, dont l'issue pourra se transformer en routine. Dans le cas du Québec, les enquêteurs signalent l'importance du nombre relatif de francophones et d'anglophones dans un groupe de travail pour le choix de la langue commune. À cet égard, les enquêteurs notent un déséquilibre en faveur de l'anglais dans les communications au sein de groupes pluriculturels. Les francophones sont plus enclins à opter pour l'anglais dès que le groupe comprend des anglophones, alors que les anglophones n'optent pour le français que s'ils sont en nette minorité. De même, dans les communications de subalterne à supérieur quand ces deux personnes appartiennent à deux groupes culturels différents, c'est bien souvent l'anglais qui est choisi, même si le supérieur est francophone<sup>284</sup>. Pour ce qui est de l'Australie, Clyne signale l'influence des conditions de travail sur l'adoption ou non d'une langue « communautaire » (langue autre que l'anglais) aux dépens de l'anglais. Par exemple, un niveau de bruit élevé, en rendant la compréhension plus difficile, peut favoriser l'usage de la langue la mieux connue des locuteurs aux dépens de l'anglais. De même, la nature séquentielle ou réciproque du travail a des conséquences sur la communication entre les employés.

Enfin, s'il est vrai que des facteurs sociaux influencent le choix d'une politique linguistique au niveau national / régional ou à celui de l'entreprise, l'inverse est aussi vrai. Comme le souligne Brazeau (1975 : 305) [26], « (...) le choix fait entre deux langues est

---

<sup>284</sup>Voir *La situation de la langue française au Québec* (1972) [7].

objet de concurrence, parce que ce choix affecte l'attribution des responsabilités et par conséquent la stratification. Il en résulte qu'il est difficile de changer les pratiques ayant trait à l'usage des langues parce que ces pratiques contribuent à la division du travail et au partage des privilèges ».

## 2.4. L'aspect linguistique

L'aspect linguistique, en dehors de toute considération économique ou politique, s'attache à mettre en évidence les stratégies discursives des locuteurs en situations de travail. Lorsque le problème est envisagé sous cet angle, il n'est pas possible de faire abstraction des variables sociales, notamment de celles qui déterminent les rôles respectifs des locuteurs. Ainsi, dans le discours produit en situations de travail, l'appartenance de l'un au moins des interlocuteurs à une institution, la hiérarchie dont ils font partie, la fonction de chacun d'eux dans l'institution etc. sont autant de facteurs qui déterminent les stratégies discursives adoptées.

Dans son étude des stratégies rhétoriques mises en œuvre dans la communication interpersonnelle en milieu de travail, Gallenga (1993) [56] met l'accent sur l'influence des relations différentielles de pouvoir sur la parole. A travers les trois dimensions rhétoriques des termes d'adresse, des termes de référence et de l'invention onomastique, elle met en évidence la présence dans la communication interpersonnelle entre les employés d'une agence de stratégies d'affirmation et de résistance symboliques au pouvoir et à l'autorité.

Le rôle de l'appartenance à une institution dans le discours produit en situations de travail a été mis en évidence dans les travaux d'analyse de conversation portant sur des interactions en milieu institutionnel <sup>285</sup>. Drew et Heritage (1992) [45] relèvent des différences entre les interactions en milieu institutionnel et la conversation ordinaire, différences dues au caractère institutionnel de l'interaction. Ces interactions sont ordonnées à une tâche à accomplir (*goal-* ou *task-oriented*), propre à chaque institution. Cette contrainte fonctionnelle influence la structure du discours. On note par exemple une répartition particulière des tours de parole des différents intervenants, des modes d'inférence différents de ceux utilisés dans la conversation ordinaire, la réduction du nombre d'options offertes aux locuteurs à chaque tour de parole, due à la nature standard ou routinière de l'interaction, et l'asymétrie entre les locuteurs qui en résulte, des choix lexicaux plus techniques que dans la conversation ordinaire, la fréquence des schémas de type question-réponse (ou question-réponse-évaluation dans des institutions telles que l'école ou le tribunal).

Ces normes conversationnelles sont liées non seulement au type d'institution à laquelle les locuteurs (ou l'un des locuteurs) appartiennent, et donc à la tâche à accomplir,

---

<sup>285</sup>Voir l'introduction de Drew et Heritage (1992) [44].

mais aussi à la culture linguistique de ceux-ci. C'est ce que montre Gumperz (1992) [69] dans son étude d'interactions institutionnelles en situations interculturelles, comparées à des interactions semblables en situations monoculturelles. La différence culturelle se situe bien souvent (en l'absence de problèmes plus manifestes, telles que des compétences syntaxiques ou phonologiques insuffisantes) au niveau des indicateurs de contextualisation (*contextualization cues*), qui à cause de leur différence d'une culture à une autre, sont susceptibles d'être mal interprétés ou de ne pas être perçus comme tels, provoquant l'échec de l'interaction, ou tout du moins la rendant frustrante ou désagréable pour les deux parties. Gumperz insiste sur le fait que les stratégies de contextualisation utilisées par les locuteurs, étant un produit de leur expérience culturelle et linguistique, leur semblent tellement évidentes qu'elles sont produites inconsciemment et passent inaperçues. Le cas échéant, l'échec de la négociation ne leur est donc pas attribué. Dans les cas d'interaction interculturelle où l' « autre » est en position de faiblesse ou de stigmatisation, l'échec de l'interaction est souvent attribué à des déficiences pénalisantes pour celui-ci, et les déficiences supposées viennent renforcer la stigmatisation des personnes culturellement différentes.

## ***2.5. Vers une description des pratiques langagières en situations de travail chez les Aborigènes de Taiwan***

Différentes approches du problème de la langue en situations de travail ont été passées en revue dans les paragraphes précédents. À côté d'approches macrosociolinguistiques examinant les facteurs qui, au niveau national ou régional, conduisent au choix d'une langue en situations de travail, il existe des approches microsociolinguistiques, examinant les stratégies linguistiques des locuteurs, notamment en situations de travail pluriculturelles.

Appliquées à l'étude de la langue en situations de travail à Taiwan, ces approches permettraient d'appréhender bien des aspects du plurilinguisme taiwanais.

Dans le premier chapitre, j'ai soulevé le thème des politiques linguistiques des gouvernements taiwanais successifs. Jusqu'à ces dernières années, il n'était pas question d'accorder un statut quelconque au plurilinguisme, que ce soit pour l'éducation, l'administration, les interventions publiques des membres du gouvernement, etc. De fait, et les différentes études le montrent malgré leurs limites, les langues locales, et notamment le taiwanais, sont utilisées en situations de travail. Le problème est de déterminer dans quelle

mesure (les questions posées par les enquêteurs étant bien vagues, car faisant usage d'expressions difficilement quantifiables), et surtout dans quels types d'interactions (conversations directement liées à la tâche accomplie ou non, conversations entre pairs hiérarchiques, ou avec les supérieurs ou les subordonnés, interactions dans le cadre du travail proprement dit, etc.) elles le sont, sachant que les langues locales ne peuvent être utilisées que dans les interactions orales.

Pour ce qui est de l'insertion du plurilinguisme dans l'économie taiwanaise, le cas se présente différemment des exemples évoqués plus haut. Si on veut prendre en compte la dimension internationale de l'économie taiwanaise, le débat ne se situe plus au niveau de la prééminence d'une des langues endogènes sur les autres, mais plutôt à celui de l'introduction de l'anglais, langue exogène, dans le schéma. Des enquêtes restent à faire sur la place actuelle de l'anglais dans le monde du travail à Taiwan, mais il est à prévoir que sa pénétration est sans cesse en augmentation. Jusqu'au début des années 80, la majorité des étudiants taiwanais en doctorat faisaient leurs études dans un pays anglophone (en majorité les USA, mais aussi le Canada, l'Australie, la Grande-Bretagne). De retour à Taiwan, les jeunes cadres ainsi formés sont à même d'utiliser directement des technologies importées, accompagnées de manuels d'utilisation en anglais, et de produire eux-mêmes des documents en anglais. Mais l'utilisation de matériels étrangers techniquement élaborés n'est pas limitée aux personnes ayant reçu une instruction scientifique et technique poussée. Des personnels moins qualifiés, comme les personnels logistiques des hôpitaux par exemple <sup>286</sup>, sont aussi de plus en plus confrontés à ce type de demande. D'autres secteurs en pleine expansion, comme celui du tourisme ou du commerce international, nécessitent aussi la maîtrise de l'anglais par les professionnels.

Pour ce qui est des langues endogènes, nous avons vu au chapitre 1 que la seule qui puisse vraiment faire concurrence à la langue nationale sur le marché global de Taiwan est le minnan (taiwanais), la langue de la majorité. Le hakka et les langues austronésiennes ont comparativement beaucoup moins de vitalité sur le plan économique. Peut-être en se plaçant à un niveau plus local pourrait-on trouver des zones où, les Hakka ou les Aborigènes étant majoritaires, leur langue serait plus « compétitive » <sup>287</sup>. C'est dans une telle optique que j'ai choisi d'enquêter dans l'Est de Taiwan, en examinant la langue en

---

<sup>286</sup> C'est le cas dans le premier des terrains d'enquête présentés au chapitre 4.

<sup>287</sup> C'est ce que semblaient indiquer les observations de Berg à propos de l'usage du hakka sur les marchés des villes ou quartiers où les Hakka étaient majoritaires. Voir Berg (1986) [18].

milieu de travail dans une région où les Aborigènes sont sinon majoritaires, du moins fortement représentés (voir le chapitre 4).

En ce qui concerne les facteurs sociaux, les chiffres cités par Huang (1993) [77] montrent clairement que la stratification sociale à Taiwan recoupe la stratification ethno-culturelle, avec une nette dominance des Continentaux dans les domaines de l'économie, de l'éducation et de la profession exercée, les Minnan venant en seconde position, suivis de près par les Hakka, et les Aborigènes étant très largement distancés sur ces trois points. Dans ces conditions, les rapports de force entre les différents groupes risquent fort de se traduire par une hégémonie des han par rapport aux Aborigènes. Comme mentionné au chapitre précédent, en termes de nombre de locuteurs, les deux grands gagnants sont la langue nationale, soutenue par un groupe politiquement fort, et le minnan, soutenu par un groupe numériquement fort. En est-il de même dans les pratiques langagières en situations de travail ? Ceci reste à démontrer.

Enfin, le domaine des stratégies linguistiques en situations de travail, et ceci dans la société multiethnique et multiculturelle qu'est Taiwan, reste entièrement à explorer. Je me propose de le faire aux chapitres 5 et 6, en me limitant cependant à l'observation de ces pratiques par des Aborigènes, et ceci dans des lieux de travail où ils sont suffisamment nombreux pour ne pas être isolés dans leur environnement professionnel.

## Chapitre 3 : Les théories du choix de langue

### 3.1. Choix de langue au niveau social

#### 3.1.1. Introduction et concepts de base

Le but des théories de choix de langue se situant au niveau de la société est de définir les facteurs sociaux globaux qui influencent les locuteurs lorsqu'ils choisissent de parler une langue plutôt qu'une autre dans une situation sociale donnée. Ces théories sont basées sur des données à grande échelle et visent à atteindre des généralisations valides au niveau du groupe social (« communauté linguistique ») plutôt qu'au niveau individuel ou de l'interaction. Elles ont été qualifiées plus tard de paradigme taxonomique, parce qu'elles proposent généralement des listes (ou taxonomies) de facteurs sociaux pertinents (localement ou universellement) pour le choix de langue. On peut penser à des études comme celles de J. Rubin (1968) [109], dans lesquelles il est fait usage d'« arbres de décision » à nœuds binaires pour choisir la langue convenant à chaque situation, selon des critères de type social. On parle aussi de paradigme allocatif (*allocation paradigm*), parce que la langue choisie est vue comme « allouée » d'office en fonction des caractéristiques structurelles de la situation sociale, et non pas comme un choix libre (et parfois allant à l'encontre des normes) de la part du locuteur.

Le travail pionnier de Charles Ferguson (1959) [48] sur la notion de diglossie a très vite été reconnu comme une base importante pour la théorisation des situations de plurilinguisme social (par opposition au plurilinguisme individuel). Il a donné naissance à tout un courant d'études visant à caractériser les types de plurilinguisme et leurs évolutions possibles dans le temps. En ce sens, ce travail a contribué au champ d'étude du changement linguistique plus qu'à celui du choix de langue. Mais il reste à la base de travaux importants dans ce domaine de la sociologie du langage comme ceux de Joshua

Fishman, puis John Gumperz. Fishman introduit la notion de « domaine » comme une abstraction des composantes sociales présentes dans les situations de parole. Il permet par là une plus grande généralisation dans l'explication des phénomènes de choix de langue au niveau de la société.

Avant de présenter les travaux de Ferguson et de Fishman concernant respectivement la diglossie et les domaines de comportement langagier, il est nécessaire de discuter brièvement de quelques concepts de base.

### **Plurilinguisme, unilinguisme et choix de langue**

En termes linguistiques, le choix de langue peut s'effectuer à des niveaux divers. On peut faire un choix entre des langues reconnues différentes, des variétés (ou dialectes) différentes d'une même langue, ou mêmes des styles ou registres différents dans une même variété. Dans ce dernier cas, on peut considérer qu'il y a choix de langue même quand le répertoire des interactants n'est pas considéré comme plurilingue. Tout locuteur d'une langue donnée possède un répertoire bien fourni de registres ou styles différents, parmi lesquels il peut choisir selon les besoins du moment. C'est ce sur quoi Georges Lüdi et Bernard Py insistent dans leur introduction au « discours bilingue » : « Après avoir comparé sous des éclairages multiples la compétence linguistique bilingue avec la compétence linguistique polylectale, nous en venons tout naturellement à mettre en relation l'utilisation alternative de plusieurs langues par des locuteurs plurilingues, avec cette combinaison de registres » (1986 : 133-134) [90].

Cependant, mon attention se limitera ici aux locuteurs plurilingues et au choix entre plusieurs langues reconnues comme différentes.

### **La notion de « communauté linguistique »**

La définition de la communauté linguistique avancée par Gumperz (1968) [66] dans son étude consacrée aux différents types de communautés linguistiques est la suivante :

« un groupe social qui peut être unilingue ou plurilingue, qui se maintient par la fréquence des modes d'interaction sociale et qui est séparé des territoires environnants par la faiblesse des lignes de communication » (1968 : 463)

Une telle définition, si elle circonscrit le groupe en termes de fréquence d'interaction interne (et donc en termes sociaux), n'implique pas qu'il existe un répertoire linguistique unique partagé de façon homogène par tous les membres de cette communauté. De plus, on peut appliquer cette définition de façon récursive à des groupes de plus en plus réduits dans une « communauté linguistique » maximale étendue, qui serait envisagée comme point de départ. Elle a donc l'avantage d'une grande souplesse, mais reste malheureusement très floue quant à la façon de mesurer la fréquence ou l'inférence des interactions sociales.

Si on prend le cas de Taiwan, le caractère insulaire de ce territoire semble réunir idéalement les propriétés requises par la seconde partie de la définition de Gumperz : la faiblesse des liens avec l'extérieur. Cependant, il semble chimérique de considérer la population taiwanaise comme une « communauté linguistique », puisque les modes et conditions d'interaction sociale entre les individus sont loin d'être homogènes sur tout le territoire. De plus, nous avons vu précédemment avec les enquêtes de Huang (1993) [77] et de Young (1987) [128] qu'il n'est pas facile d'utiliser le critère de l'appartenance ethno-culturelle des locuteurs pour déterminer des communautés linguistiques homogènes, puisque bien souvent, l'appartenance ethno-culturelle n'est plus en rapport direct avec le répertoire linguistique des individus. Le répertoire linguistique de chacun varie en fonction de différents facteurs non seulement ethno-culturels, mais aussi géographiques et démographiques, sociaux, et idéologiques : le contact fréquent entre différents groupes, l'urbanisation, le désir de mobilité sociale, la conscience politique sont autant de motivations sociales pouvant pousser les individus à élargir leur répertoire linguistique. En conséquence, il se peut qu'il existe nombre de « communautés » définies en termes de fréquence d'interaction sociale et linguistique, dont les membres ne partagent pas forcément le même répertoire linguistique. Alors se pose la question des critères à retenir pour pouvoir définir une communauté linguistique qui soit linguistiquement homogène, s'il est réellement possible de le faire, et si une telle notion est empiriquement adéquate pour la description des faits de langue observés sur le terrain.

William Labov (1976 : 228) [85] souligne la nécessité de définir une communauté linguistique, non plus comme l'ensemble des locuteurs qui parlent de la même manière, mais comme l'ensemble de ceux qui, malgré la diversité de leurs pratiques, partagent les mêmes normes. Une telle définition permet de contourner le problème posé par la diversité d'aisance des locuteurs dans les différentes langues parlées dans une communauté linguistique plurilingue donnée. L'accent est alors mis sur les normes qui régissent l'usage

ainsi que l'interprétation de l'usage de telle ou telle variété dans une situation sociale donnée.

Au cours d'une discussion de la notion de communauté linguistique dans une étude consacrée au plurilinguisme urbain, Louis-Jean Calvet (1994 : 87-97) [31] compare diverses définitions qui mettent tour à tour sur l'aspect linguistique et l'aspect social du problème. Un de ses soucis est de prendre en compte les situations plurilingues, souvent tacitement exclues des définitions avancées par divers sociolinguistes. Ceci l'amène à se poser trois questions, dont celles de la place de la langue première ou d'une langue unique de communication dans la définition de la communauté linguistique. De ces deux questions s'en dégage une autre : les locuteurs appartiennent-ils à une communauté linguistique unique (définie par leur langue première) ou à plusieurs communautés (définies par leur langue de communication), et dans ce dernier cas, qui décide de l'appartenance à la communauté ? Pour sortir de ce dilemme, Calvet propose de « sortir de la langue », ce qui le conduit à abandonner tout bonnement la notion de communauté linguistique, au profit de la « réalité sociale » du plurilinguisme (op. cit., 115).

Dans la présente étude et quelle que soit la définition de la communauté linguistique que l'on adopte, les interactants observés n'appartiennent pas tous à ce qui serait convenu d'appeler une même communauté linguistique. Des locuteurs de différentes langues, ayant probablement des jugements normatifs différents sur les diverses variétés linguistiques, entrent en contact de façon répétée dans un cadre institutionnel. En termes de choix de langue, il est évident que les interactants doivent avoir un certain nombre de langues en commun dans leur répertoire pour pouvoir réellement choisir entre elles pour communiquer. Ce type d'interaction pose non seulement le problème du partage des variétés linguistiques, mais aussi celui du partage des normes d'usage et d'interprétation desdites variétés.

### 3.1.2. Ferguson : la diglossie

C'est dans un article de 1959 que Charles Ferguson a introduit le concept de diglossie comme un modèle de fonctionnement possible de sociétés dans lesquelles le plurilinguisme est répandu. Ce terme et les situations qu'il recouvre ont été par la suite très discutés, et le concept considérablement révisé et élaboré. L'étude de la diglossie a ainsi joué un rôle très important dans les tentatives de théorisation des phénomènes de plurilinguisme au niveau macrosociolinguistique.

### 3.1.2.1. Revue du cadre théorique de Ferguson

Se basant sur quatre études de cas <sup>288</sup>, Ferguson envisage les sociétés dans lesquelles plusieurs variétés d'une même langue sont en usage, chacune ayant un rôle propre. Ce qui caractérise une situation diglossique, c'est que les langues en question ont un statut différent, et des fonctions distinctes dans la société. Plus précisément, Ferguson cite neuf critères permettant de diagnostiquer une situation diglossique.

1) La fonction : les diverses langues se spécialisent dans des fonctions spécifiques, et pour lesquelles elles seules sont appropriées.

2) Le prestige : l'une des langues, que Ferguson note H (comme *high*) possède un statut plus prestigieux que les autres langues (notées L comme *low*) dans l'esprit des locuteurs de ces langues.

3) L'héritage littéraire : H possède une littérature écrite, qu'elle soit ancienne ou contemporaine.

4) L'acquisition : L est une langue première, alors que H est acquise principalement par le biais d'une instruction formelle.

5) La standardisation : la variété H est pourvue d'une forte tradition grammaticale ; sa prononciation, son orthographe, sa grammaire et son vocabulaire sont définis par des standards. En revanche, les variétés L sont peu décrites et très sujettes à variation.

6) La stabilité : les situations de diglossie sont typiquement stables dans le temps.

7) La grammaire : il existe des différences grammaticales entre les variétés H et L ; dans les cas étudiés, H est grammaticalement plus complexe que L en termes de catégories grammaticales et de morphologie.

8) Le lexique : H et L ont en commun la majeure partie de leur vocabulaire, mais avec des variations quant à la forme, les usages et le sens des mots. Cependant, le lexique de H est plus riche en termes techniques, dans des sujets qui ne sont pas abordés dans les variétés L. Parallèlement, les variétés L sont plus riches en termes référant à des objets familiers ou locaux. Le fait le plus marquant est l'existence de nombreuses paires de mots en H et L qui ont les mêmes référents, mais une forme différente, et qui permettent d'identifier sans équivoque la variété utilisée.

---

<sup>288</sup> L'arabe, le suisse-allemand, le créole haïtien et le grec.

9) La phonologie : les systèmes phonologiques des variétés H et L appartiennent à une structure unique, ayant le système phonologique de L pour base. Les traits divergents de H constituent soit un sous-système, soit un para-système du système phonologique de L.

A partir de ces neuf points, Ferguson donne une définition extensive de la diglossie<sup>289</sup> : « La diglossie est une situation linguistique relativement stable dans laquelle, en plus des dialectes primaires du langage (qui peuvent inclure un standard ou un standard régional), il existe une variété superposée hautement divergente et codifiée (et souvent grammaticalement plus complexe), qui est le véhicule d'un corpus important et respecté de littérature écrite, qu'elle date d'une période antérieure ou provienne d'une communauté linguistique différente, qui est apprise largement par le biais d'une instruction formelle et est utilisée à toutes fins écrites et orales formelles, mais qui n'est jamais utilisée par aucune partie de la communauté pour la conversation ordinaire. » (op. cit. : 336)

Pour Ferguson, l'intérêt d'une telle notion réside dans ce qu'elle est apte à caractériser des situations linguistiques existant dans des parties du monde très diverses. De plus, Ferguson voit la diglossie comme une étape de stabilité dans l'histoire du changement linguistique. Il considère que cette situation est prévisible si certaines conditions linguistiques et sociales sont réunies. De même, il considère que l'évolution des variétés linguistiques concernées par ce phénomène est prévisible à un certain degré. Ces aspects de la notion de diglossie ne sont pas directement en rapport avec la présente étude. En revanche, des études postérieures à celle de Ferguson ont permis de dégager une caractéristique importante de la diglossie, qui a permis un début d'approche systématique du choix de langue au niveau macrosociolinguistique.

### **3.1.2.2. L'évolution du concept de diglossie**

Parmi les neuf critères avancés par Ferguson pour caractériser une situation de diglossie, seul le premier a été retenu par les chercheurs subséquents comme ayant une réelle importance. En effet, Fishman (1967) [52] en définissant la diglossie comme une situation de plurilinguisme social, insiste sur le fait que sa caractéristique première est le fait que les langues soient différenciées en termes de fonctions. Ceci peut être vrai de toutes les langues qui coexistent dans une société donnée, sans pour autant être des variétés d'une même langue.

---

<sup>289</sup> La traduction de toutes les citations en anglais dans le texte est la mienne.

D'autres modifications au concept de diglossie ont été avancées, comme par exemple la nécessité pour André Martinet (1982) [94] de définir la société diglossique non en termes géographiques ou politiques, mais plutôt en termes de communauté linguistique.

Ce qui est crucial dans ces modifications, c'est la place qui est accordée à la répartition fonctionnelle des diverses langues pour les membres de la communauté. En effet, une telle caractérisation des langues a pour ambition d'être à même de prédire le choix que les locuteurs sont susceptibles de faire d'une langue ou d'une autre en fonction de la situation sociale dans laquelle ils se trouvent. Si Ferguson (1959 : 328-329) [48] avait déjà ouvert la voie à ce type d'analyse, en proposant des catégories de situations dans lesquelles les variétés H ou L étaient utilisées de préférence (par exemple, il cite des catégories telles que « sermons à l'église ou à la mosquée », « lettres personnelles », « conversation avec des membres de la famille, des amis, des collègues » etc.), ces catégories n'épuisaient en rien les possibilités communicatives de la langue. Mais c'est cette prise de conscience que différentes situations de communication sont susceptibles d'être associées à différentes langues dans les communautés où le plurilinguisme est répandu, qui a poussé J. Fishman à développer la notion de « domaines », permettant une nouvelle avancée dans le champ de l'analyse du plurilinguisme social.

### 3.1.3. Fishman : les domaines de comportement langagier

C'est dès 1964 [50] que Joshua Fishman a commencé à développer la notion de « domaines de comportement langagier » (*domains of linguistic behavior*), en relation avec sa proposition d'une méthodologie pour l'étude de la maintenance et de la disparition des langues (*language maintenance and language shift*). Dans son article de 1965 [51], au titre explicite de « Who speaks what language to whom and when ? », il se consacre à la caractérisation systématique de la notion de domaine et de ses composantes comme régulateurs des choix de langues. Dans Fishman (1968) [53], où est présentée une approche sociolinguistique du bilinguisme, Fishman raffine la notion de domaine et la relie à la notion de normes culturelles. Enfin, Fishman (1986 (1972) [54]) est une révision étendue de son article de 1965. Ces articles sont complémentaires en bien des points, c'est pourquoi j'essaierai d'en faire un compte-rendu synthétique en me basant sur quelques points importants abordés dans un ou plusieurs des articles. Ensuite, je discuterai en quoi la méthodologie de Fishman peut être appliquée à mon étude.

### 3.1.3.1. Revue du cadre théorique de Fishman

#### *Choix de langue et normes communautaires*

La notion de domaine en tant que construit théorique nécessaire à l'analyse des choix de langues est née de l'observation faite par Fishman que si au niveau des interactions ponctuelles, les comportements langagiers des locuteurs sont très variables, il existe à un niveau plus global des comportements langagiers habituels qui sont particuliers à chaque communauté linguistique. Pour les communautés plurilingues, le choix entre différentes langues est réglé de façon habituelle et récurrente. Ce qu'il importe de noter est que ces habitudes langagières peuvent être reliées à des normes culturelles qui sont le propre de la communauté linguistique concernée, et non pas des fruits du hasard ou d'une variation libre. Fishman va plus loin en postulant que les normes sociales qui régissent les choix de langue sont formulées et comprises par les locuteurs en termes de domaines de comportement social bien définis<sup>290</sup>. Cela ne signifie pas qu'il existerait un ensemble de domaines de comportement social valable pour toute communauté linguistique. Bien au contraire, on attend de différentes communautés linguistiques (et ceci est vrai d'une même communauté linguistique à différentes périodes de son histoire) qu'elles diffèrent sur un certain nombre de points, dont les normes régissant ce qui est un comportement (langagier) socialement acceptable. En conséquence, pour étudier le «plurilinguisme social» (c'est-à-dire la diglossie), on doit avant tout rechercher les normes de comportement social en vigueur dans le groupe étudié. C'est alors seulement que les domaines pertinents peuvent être identifiés.

#### *Les composantes du construit théorique « domaine »*

Fishman le définit comme une abstraction des notions de « personnes appropriées au domaine », « lieux appropriés au domaine » et « moments appropriés au domaine » (1968 : 38), ou de ce qu'il appelle plus tard des « situations congruentes »<sup>291</sup> (1986 : 444).

---

<sup>290</sup> Pour les divers types de domaines proposés par les précurseurs de Fishman, voir Fishman (1964 [50] : 37-38, et les notes 11-14 ; 1986 [54] : 440-442) et les références citées dans ces articles.

<sup>291</sup> La définition d'une situation congruente donnée par Fishman est la suivante : « situations in which individuals interacting in appropriate role relationships with each other, in the appropriate

Par conséquent, les personnes (ou plus exactement, les relations-rôles qui existent entre elles), les lieux et les moments sont des composantes définissant la notion complexe de domaine. Examinons-les tour à tour .

- les relations-rôles : cette notion fait appel à la relation spéciale qui existe entre deux individus particuliers (par exemple, entre mari et femme, maître et élève, etc.) dans le contexte d'un domaine particulier. Par exemple, la relation maître/élève est présente et pourvue de sens dans le domaine scolaire, et on peut même dire qu'elle est « centrale » pour ce domaine. Mais elle pourrait perdre sa pertinence dans un autre domaine, tel que le domaine des loisirs. De la même façon, « chaque domaine implique certaines relations-rôles qui lui sont particulièrement pertinentes » (1968 : 41). C'est pourquoi Fishman considère que les domaines, qui sont des notions abstraites, « sont étudiées avec le plus de profit (...) via leurs relations-rôles les plus centrales » (1964 : 38) . La notion de relation-rôle est elle aussi très abstraite, mais elles sont elles-mêmes analysables « en termes d'occasions et de rencontres sociales » (ibid.) et plus concrètement encore, elles « pourraient être plus parcimonieusement (bien qu'abstraitement) regroupées ou assemblées en un nombre très restreint de types, comme des relations (réseaux) principalement ouvertes ou fermées, des relations entre interlocuteurs plus faibles et plus forts, des relations entre interlocuteurs plus jeunes et plus âgés, etc. » (1968 :40)

- les lieux : Fishman note la relation entre les lieux et les situations d'interactions en face-à-face, et à un niveau plus abstrait, les domaines. « Tout comme la propriété des sujets de conversation dans le choix de langue en face-à-face est révélateur de schémas sociaux de plus grande envergure, et tout comme la propriété des rôles dans le choix de langue en face-à-face est semblablement révélateur, les contraintes de lieux et leur propriété ont aussi leurs implications et extrapolations de grande envergure. » (1986 : 444) ; Concrètement, les domaines sont liés aux lieux parce que « (...) la plupart des institutions sociales importantes sont associés à un petit nombre de lieux premiers » (ibid.). On pourrait ajouter, comme dans le cas des relations-rôles, que les domaines gagnent à être étudiés via leurs lieux premiers.

- les moments : Fishman ne s'étend pas sur le concept de « moments appropriés », mais on peut penser que , comme les « relations-rôles appropriées » et les « lieux appropriés », il s'agit d'une composante de la notion plus abstraite de domaine.

---

locales for these role relationships, and discussing topics appropriate to their role relationships » (1986 : 444 [54]).

- les sujets de conversation : au cours de ses divers articles, il arrive que Fishman cite aussi cette dernière composante, qui semble influencer le choix de langue d'une manière radicale. Les raisons poussant à associer une langue ou une variété de langue particulière avec un sujet de conversation particulier sont multiples, et peuvent être attribuées à des facteurs aussi variés que la nature de la langue elle-même, ou l'aisance relative des interlocuteurs (qui elle-même peut avoir des causes diverses). Pour cette raison, bien que Fishman reconnaisse l'utilité d'une telle variable dans l'analyse du choix de langue au niveau interpersonnel, il la considère comme inapplicable en tant que variable analytique au niveau social (1986 : 440).

### ***Relations entre les concepts analytiques***

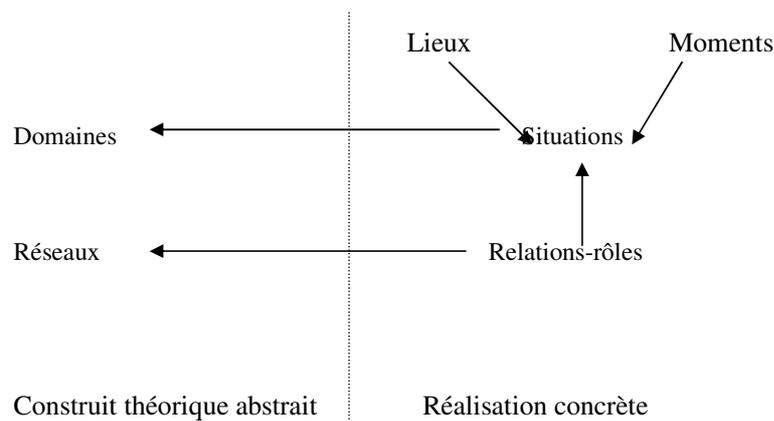
Avec l'introduction de la notion de réseau dans Fishman (1968), on se représente encore mieux les relations entre les construits théoriques à divers niveaux. Fishman écrit : « Tout comme les types de réseaux représentent des abstractions qui sont réalisables seulement en termes de relations concrètes, de même les domaines sont des abstractions qui se réalisent seulement en termes de situations concrètes. Les situations (...) sont définies par l'intersection entre des relations-rôles spécifiques, des lieux spécifiques et des moments spécifiques. Les domaines sont des abstractions ou des résumés de nombreuses situations de catégorie similaire. Une situation en soi comprend une interaction en face-à-face entre des interlocuteurs qui jouent des relations-rôles imposées (...), dans le lieu approprié à ces relations (...), à un moment approprié à ces relations (...) » (op. cit. : 41)

Nous pourrions représenter les relations entre composantes de la notion de domaine par le schéma suivant <sup>292</sup>. Si nous suivons ce diagramme, il apparaît que les relations-rôles, les lieux et les moments ne sont pas des composantes directes de la notion de domaine, mais plutôt des composantes de la notion complexe de situation, elle-même une réalisation de la notion abstraite de domaine.

---

<sup>292</sup> Je suppose que si la composante « sujet de conversation » doit être ajoutée, elle le sera au même niveau que le « lieu » et le « moment », et sera reliée de façon semblable à la notion de « situation ».

Dans Fishman (1986 : 452 [54]), l'auteur cite le diagramme plus complet de Cooper (1968) pour représenter les relations entre les différents construits théoriques mentionnés ici, ainsi que d'autres construits utiles à l'analyse sociolinguistique, mais que Fishman ne discute pas lui-même. Aussi me



On pourrait se demander s'il existe une hiérarchie d'importance ou de primauté entre les diverses composantes (relations-rôles, lieux, moments et peut-être aussi sujets de conversation). Un essai de réponse nous est donné par une expérience effectuée par Greenfield (1968), citée dans Fishman (1986 : 444-449) ; Le but de Greenfield en mettant au point cette expérience était de vérifier que les domaines qu'il utilisait dans son étude étaient valides. Il y met les sujets de l'enquête face à des situations apparemment incongrues (c'est-à-dire des situations dans lesquelles l'une des composantes, soit personne, soit lieu, soit sujet de conversation, n'est pas en rapport avec les deux autres). Il observe ensuite selon quels principes les sujets essaient de « sauver » la situation. L'expérience montre qu'un locuteur est capable de lier une situation donnée à un domaine donné de façon également satisfaisante quelle que soit la composante incongrue dans ce domaine. On peut donc en conclure que si l'expérience ne montre aucune différence d'interprétabilité entre les situations, quelle que soit la composante inattendue, il n'apparaît pas que l'une de ces composantes ait un statut spécial par rapport aux autres.

### ***La réalité de la notion de domaine***

Bien que la notion de domaine soit un construit abstrait, Fishman insiste sur sa réalité. Tout d'abord, elle est réelle en termes descriptifs, dans le sens qu'« elle représente une tentative de spécifier les arènes institutionnelles les plus communes, dans lesquelles les identifications culturelles se jouent » (1968 : 38). Plus loin, Fishman ajoute que « les domaines sont aussi réels que les institutions elles-mêmes d'une communauté linguistique,

---

suis-je contentée ici de représenter les quelques construits et relations avancés par Fishman dans ses divers articles.

et, de fait, elles font preuve d'un parallélisme marqué avec ces mêmes institutions sociales importantes (...) et les situations quelque peu variées qui sont congruentes avec elles » (1986 : 451).

En second lieu, la notion de domaine est empiriquement réelle parce qu'elle se réalise dans les interactions en face-à-face. Fishman écrit : « C'est précisément parce que des situations sous-tendent les domaines que les domaines peuvent être plus que de simples abstractions et peuvent avoir un contact suffisant avec la réalité empirique pour [être] pourvus de sens même en tant que catégories pour des données à grand échelle » (1968 : 41)

Enfin, elle est psychologiquement réelle, dans le sens qu'elle aide les membres de la communauté linguistique à construire des représentations du monde cohérentes d'un point de vue cognitif. C'est parce qu'il existe des types de domaines définis, avec des composantes appropriées, qu'un sens peut être donné à des situations apparemment incongrues.

### ***Trouver les domaines valides pour une communauté linguistique donnée***

Si, comme l'affirme Fishman, chaque communauté a ses normes de comportement propres, on ne doit jamais lui attribuer aveuglément un ensemble de domaines. Ainsi, pour étudier les normes de comportement langagier d'une communauté, il est recommandé d'adopter la procédure suivante : (a) déterminer par des observations ou des entrevues quelles sont les valeurs culturelles auxquelles les membres de la communauté s'identifient ; (b) déterminer les domaines de comportement langagiers valides pour cette communauté ; (c) établir quels sont les relations-rôles, moments et lieux pertinents pour les domaines déterminés ; (d) enfin, analyser les interactions (ou situations) en face-à-face qui ne sont pas nécessairement congruentes avec les domaines dans lesquelles elles s'inscrivent. Toutes ces étapes requièrent du chercheur qu'il se fie d'abord à son intuition, puis qu'il se livre à une observation et des tests systématiques.

### **3.1.3.2. Applicabilité du modèle de Fishman à la présente étude**

#### ***Peut-on étendre le modèle de Fishman à la communication entre groupes ?***

Fishman (1965 : 68) formule la nécessité de commencer par analyser les situations internes à un groupe linguistique bilingue stable, pour éviter les interférences des « limites de la maîtrise du langage ». C'est seulement une fois que les problèmes soulevés par ce

type d'analyse sont maîtrisés que l'on peut en venir à l'analyse de situations moins « stables », telles que les relations entre groupes. Bien qu'il prenne la peine de citer le facteur d' « appartenance à un groupe » comme premier dans le choix de langue (1965 : 68), il se consacre exclusivement par la suite à l'analyse des situations internes aux groupes plurilingues. Ainsi, Fishman (1986) se concentre sur des situations de choix de langue à l'intérieur de communautés linguistiques homogènes et stables. Par conséquent, son analyse repose sur le présupposé théorique que les normes de comportement (linguistique) ainsi que le répertoire linguistique sont les mêmes pour tous les locuteurs, et que donc, tous les membres de la communauté reconnaissent le même ensemble de domaines, chacun étant lié de façon invariante à une langue ou variété. Mais qu'advient-il dès lors qu'on veut utiliser la notion de domaine pour l'étude du choix de langue dans la communication entre membres de groupes différents ? Il est utile de garder en tête la définition d'appartenance au groupe telle que la formule Fishman (1965 :68) : « Ce facteur doit être vu non seulement dans un sens dit objectif, c'est-à-dire en termes de critères physiologiques ou sociologiques (comme l'âge, le sexe, la race, la religion etc.), mais aussi, et en premier, dans le sens socio-psychologique subjectif d'*appartenance à un groupe de référence* ». C'est-à-dire que l'appartenance à un groupe n'est pas un facteur stable, mais peut être redéfinie à tout instant par le locuteur, ou encore interprétée différemment par chacune des personnes avec lesquelles il entre en interaction.

L'hypothèse de base devrait être que chacun de ces groupes répond à des normes culturelles qui lui sont propres, et peut-être différentes de celles des autres groupes. Dès lors, est-il nécessaire de définir en premier lieu les normes culturelles valides pour chacun de ces groupes avant de passer à l'étude de leurs interactions ? Cela semble indispensable si le contact entre ces groupes, incluant les interactions verbales, n'est que sporadique. Dans ce cas, les membres de divers groupes ne peuvent que se référer à leurs normes culturelles propres, même en cas de communication interculturelle.

Mais est-ce aussi le cas lorsque le contact entre membres de groupes différents est habituel et même institutionnalisé ? En ce cas, il est probable que les interlocuteurs ont, à force de pratique, une idée des normes culturelles des membres du groupe extérieur, même si ces idées sont souvent des stéréotypes. Par conséquent, les interactants ont le choix entre leurs propres normes et celles (supposées) de leur interlocuteur. Il est aussi concevable que, à force de contacts interculturels réguliers dans un lieu « neutre », il se forme une sorte de communauté mixte, ayant ses propres normes, différentes de celles des groupes d'appartenance des interactants. Si c'est le cas, rien ne s'oppose à ce que la méthodologie

de Fishman soit appliquée à l'étude du choix de langue dans cette communauté hybride.

***Peut-on étendre le modèle de Fishman à l'étude des interactions face-à-face ?***

Dans Fishman (1986), l'auteur affirme que le concept de domaine est particulièrement adapté pour faire le lien entre macro- et microsociolinguistique, car, bien qu'étant abstrait, il est enraciné dans des situations concrètes. Ainsi, bien que le souci de Fishman soit principalement un souci macrosociolinguistique (i.e. comment caractériser le comportement langagier d'une communauté entière), il pose au départ la question du choix de langue en termes d'interactions en face-à-face (1964 :68-72). Les trois facteurs qu'il isole dans cet article comme les déterminants des choix de langues au niveau individuel sont le groupe (ou plus exactement l'appartenance à un ou plusieurs groupe), la situation (qui a été définie différemment par divers linguistes), et enfin le sujet de conversation. Mais il les rejette tout aussitôt comme inadaptées à une analyse systématique et complète des choix de langue « habituels », et comme incapables de nous éclairer réellement sur l'organisation socio-culturelle des environnements appréhendés. De l'avis de Fishman, ce qui rend les situations « micro » plus difficiles à analyser que les situations « macro » est la propension des premières à l'incongruité par rapport aux principes généraux du choix de langue valides pour un environnement donné. Ceci signifie que l'on ne peut pas se fier uniquement à la notion de « comportement approprié au domaine » pour expliquer ce qui se passe vraiment lors des interactions en face-à-face. Pour Fishman, il semble que cette impossibilité de généraliser l'explication des comportements langagiers particuliers relègue ces derniers dans le domaine des phénomènes indignes d'être appréhendés de façon scientifique. Nous verrons plus bas que c'est précisément un point sur lequel la théorie de l'accommodation se targue de pouvoir résoudre les problèmes rencontrés par les approches théoriques basées sur des règles et des typologies.

## 3.2. Choix de langue au niveau de l'interaction

### 3.2.1. Introduction

L'approche du choix de langue au niveau social, si elle permet de dégager de grandes tendances de comportement langagier, n'est pas propre à rendre compte de tous les choix de langue effectués en interaction. Depuis l'article de J.P. Blom et J.J. Gumperz (1986 (1972) [21]) traitant de l'alternance de code (*code switching*), l'attention s'est portée sur des phénomènes qui semblent contredire l'existence de contraintes de choix formulables en termes de domaines. Les phénomènes d'alternance de code linguistique montrent en effet que les locuteurs peuvent revenir sur un choix, sans pour autant changer de domaine de comportement langagier. Parmi les ouvrages traitant de l'alternance de code linguistique, on trouve des distinctions entre l'alternance de code (*code switching*) et le mélange de code (*code mixing*). Dans l'idéal, l'alternance de code est un passage net et complet d'une langue (ou variété) à une autre, sur une certaine durée (parfois, cette durée minimale est fixée à un énoncé). En revanche, le mélange de code est défini comme l'utilisation de mots ou de locutions d'une langue donnée dans une interaction qui fait usage d'une autre langue ou variété comme langue matrice. Dans ce cas, il est parfois malaisé de faire la distinction entre mélange de code et usage de mots ou de locutions empruntés à une autre langue <sup>293</sup>. Après considération d'un grand nombre de cas présentés dans diverses publications, R. Fasold (1984 [47]: 180) suggère de considérer la distinction mélange/emprunt comme un continuum. Pour des motivations fonctionnelles explicitées plus bas, C. Myers-Scotton considère ces deux types de comportements langagiers comme faisant partie d'un même phénomène, provoqué par les mêmes motivations, et obéissant à un principe unique.

Ici, le travail de Blom et Gumperz (1986 (1972)) est choisi dans un premier temps pour représenter les théories qui tentent de distinguer théoriquement les facteurs « situationnels » des facteurs proprement « interactionnels » motivant le choix et l'alternance entre différents codes. Puis, avec la théorie de l'accommodation bâtie par H.

---

<sup>293</sup> La différence théorique entre les deux est que si les emprunts sont lexicalisés ou largement acceptés dans la langue d'accueil, les mots ou locutions utilisés lors du mélange de code ne le sont pas. C'est une distinction qu'il est difficile de faire objectivement. J'y reviendrai en traitant plus spécifiquement des emprunts.

Giles et ses collaborateurs, ce sont les motivations des locuteurs en interaction qui sont explorées. Enfin, C. Myers-Scotton (1993) [97], restant dans le domaine de la psychologie sociale du langage, tente d'expliquer les phénomènes de choix ou d'alternance de code selon un principe unique ayant diverses manifestations dépendant des acteurs et de leur relation à la situation sociale présente lors de l'interaction.

### 3.2.2. Blom et Gumperz : signification sociale dans la structure linguistique

Alors que le concept de domaine développé par Fishman était principalement dirigé vers l'analyse du choix de langue au niveau social (ou macrosociolinguistique), l'analyse par Blom et Gumperz de la signification sociale présente dans la structure linguistique est le fruit d'une étude microsociolinguistique. Ces derniers insistent sur le besoin d'analyses au niveau de l'événement langagier (*speech event*), c'est-à-dire au niveau microsociolinguistique, si on veut comprendre les mécanismes de l'alternance entre les langues. Il n'est donc pas surprenant que les catégories conceptuelles qu'ils considèrent comme nécessaires à l'analyse soient un tant soit peu différentes de celles avancées par Fishman. Tout comme Fishman, Blom et Gumperz mettent en avant la relation entre normes sociales et normes linguistiques. Mais ils vont plus loin que Fishman en affirmant que ces deux types de normes font partie d'un même système de règles.

#### 3.2.2.1. Revue des construits théoriques de Blom et Gumperz

A travers leur étude d'une communauté d'une petite ville Norvégienne, J.P. Blom et J.J. Gumperz visent à découvrir quel facteurs sociaux et linguistiques jouent un rôle dans la communication, et comment ils sont reliés, puisqu'ils font partie d'un seul et unique système. Leur approche est largement ethnographique, mais fait aussi usage de méthodes linguistiques d'élicitation plus traditionnelles.

##### *L'étude*

Elle vise à expliquer deux faits concernant la communauté. Le premier est l'existence et la maintenance de deux variétés de langue (le dialecte et le standard), qui sont non seulement très similaires en termes de structure, mais aussi connues au même degré par tous les membres de la communauté. Le second est l'occurrence fréquente

d'alternances entre les deux variétés.

L'étude de Blom et Gumperz commence par une description linguistique des deux variétés observées, dans le but d'extraire les variables linguistiques (principalement au niveau morpho-phonémique) leur permettant d'identifier la variété utilisée.

Suit une étude ethnographique de la communauté, qui est d'importance cruciale. En effet, celle-ci leur permet de reconnaître les normes et valeurs sociales de la communauté, et leur lien avec les usages langagiers. Blom et Gumperz en déduisent que la langue locale est utilisée pour souligner l'identité locale et l'acceptation des normes locales. En contraste, la langue standard est utilisée soit pour se dissocier des valeurs et usages locaux, ou pour exprimer un attachement aux normes sociales nationales. Ce schéma est généré et maintenu par le contexte dans lequel ces deux variétés sont acquises et utilisées. C'est cette capacité des langues de véhiculer des significations sociales qui motive la maintenance de deux variétés, et non pas des considérations d'intelligibilité.

### ***Catégories conceptuelles***

Bien que Blom et Gumperz soient capable d'identifier des normes sociales liées au choix de langue, ils sont conscients du fait qu'il n'existe pas de lien simple entre les identités sociales et les variétés de langue. Au contraire, les locuteurs sont libres de souligner différentes facettes de leur identité à différents moments. C'est pourquoi il est nécessaire d'en savoir plus sur le contexte des interactions pour comprendre leur signification.

Se servant des résultats d'études sur les événements langagiers, Blom et Gumperz partent à la recherche des contraintes contextuelles jouant un rôle dans le comportement communicatif des locuteurs. Ils présentent les trois suivantes comme trois niveaux (croissant en complexité) dans l'analyse de l'information contextuelle par les locuteurs.

- les lieux : les environnements physiques possèdent des traits ayant une signification sociale, et qui contraignent l'action. Les locuteurs classent leur environnement en lieux distincts.
- Les situations sociales : elles font référence à des occurrences sociales (*social happenings*) dans des lieux déterminés. Elles sont formées d'activités particulières « accomplies par des constellations particulières d'individus, rassemblés dans des lieux particuliers pendant une durée de temps particulière » (1986 : 423). Elles « forment

l'arrière-plan pour la mise en jeu d'un ensemble limité de relations sociales » (ibid.).

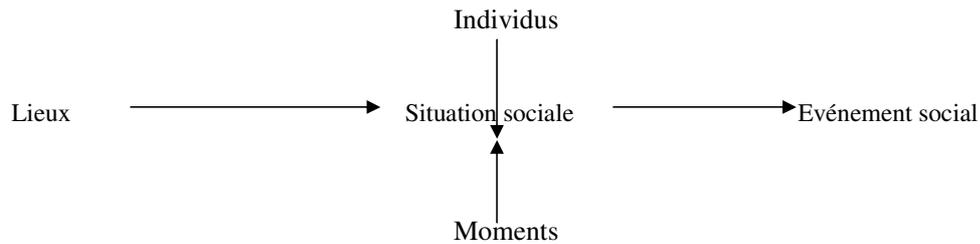
- Les événements sociaux : c'est le plus complexe des trois concepts. Il fait référence à des types d'interactions particulières qui se jouent dans un lieu donné, dans le cadre d'une situation sociale particulière. Selon Blom et Gumperz, « les événements sont centrés autour d'un ou tout au plus d'un ensemble limité de sujets de conversation, et on peut les distinguer de par leur structure séquentielle. Ils sont marqués par des routines d'ouverture et de fermeture stéréotypées, et donc reconnaissables » (ibid.)<sup>294</sup>.

De l'avis de Blom et Gumperz, les trois catégories ainsi décrites s'incluent successivement, dans le sens que chacune « est partie des données affectant les règles de sélection du stade suivant » (ibid.). Les relations entre elles pourraient être représentées comme dans le diagramme suivant<sup>295</sup> :

---

<sup>294</sup> On reconnaît dans les notions de situation sociale (« social situation ») et événement social (« social event ») proposées par Blom et Gumperz les notions de « speech situation » et « speech act » (respectivement) proposées en pragmatique par Grice.

<sup>295</sup> J'ajoute les composantes « individus » et « moments », bien que le statut qui leur est imparti par Blom et Gumperz ne soit pas clair ; ils précisent cependant que ce sont toutes deux des composantes de la situation sociale (1986 : 423 [21]). Ils ne précisent cependant pas s'ils considèrent ces composantes comme étant aussi importantes que les « lieux » dans la détermination du comportement communicatif.



La complémentarité entre ce diagramme et celui tracé pour représenter les catégories conceptuelles de Fishman est frappante. La notion d'événement social présentée par Blom et Gumperz est le chaînon manquant qui permettrait à la théorie de Fishman de s'étendre du domaine macrosociolinguistique au domaine microsociolinguistique. Parallèlement, la notion de domaine de Fishman prêterait plus d'abstraction et de généralité à la théorie de Blom et Gumperz, puisque les domaines sont abstraits de la jonction des lieux, des relations-rôles (les « individus » de Blom et Gumperz) et des moments. Etant donné que les deux théories adoptent des perspectives opposées, chacune se positionnant à une extrémité de l'horizon sociolinguistique, il semble satisfaisant qu'elles se rencontrent à mi-chemin, c'est-à-dire sur le concept commun de « situation sociale ».

### ***Deux types d'alternance de codes***

Blom et Gumperz montrent que les phénomènes d'alternance de code étayent leur distinction entre les situations sociales et les événements sociaux. Ils mettent en évidence deux types d'alternance de code, nommément l'alternance métaphorique et l'alternance situationnelle.

Comme son nom l'indique, l'alternance situationnelle (ou alternance de rôle) n'est pas simplement une alternance entre différentes langues ou variétés, mais implique un changement dans la définition de la situation sociale, bien que le lieu reste identique. Le changement concerne les rôles des participants tels qu'ils sont perçus, ou, dans les termes de Blom et Gumperz, leur « définition de leurs droits et obligations mutuels » (op. cit. : 424). Une telle alternance met directement en évidence le lien entre langue et normes sociales. Comme le formulent Blom et Gumperz, « La notion d'alternance situationnelle assume une relation directe entre la langue et la situation sociale ; Les formes linguistiques employées sont des traits critiques de l'événement au sens où n'importe quelle violation

des règles de sélection change la façon dont l'événement est perçu par ses membres » (ibid.).

Par contraste, l'alternance métaphorique n'implique aucune redéfinition de la situation. Au contraire, elle se réalise dans des situations sociales où les participants ont une certaine liberté de choix entre différentes variables, en fonction du type de relation ou d'identité sur lesquelles ils désirent mettre l'accent, pourvu que ces dernières soient toutes pertinentes pour la situation sociale donnée. Donc, les participants peuvent choisir de passer à une autre langue ou variété (tout en changeant généralement de sujet de conversation à cette occasion) sans pour autant modifier leurs droits et obligations mutuels.

L'alternance métaphorique est possible et interprétable parce qu'elle s'appuie sur des processus sémantiques, par lesquels une certaine variété ou langue (ou variable) est sémantiquement associée à une certaine situation sociale, parce qu'elle est utilisée en connexion avec cette situation sociale de manière routinière.

Au niveau linguistique, Blom et Gumperz font une découverte intéressante en relation avec ces deux types d'alternance de code. Dans leur étude, l'alternance situationnelle se réalise comme un passage clair et net d'une variété linguistique à l'autre, respectant les restrictions de cooccurrence entre les variables appartenant à chacune de ces variétés. Mais lors d'une alternance métaphorique, les restrictions de cooccurrence entre ces variables ne sont plus forcément respectées. Il semble que ceci provienne du fait qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre les différentes relations ou identités exprimées dans certaines situations sociales, et partant, pas non plus d'incompatibilité entre les deux variétés linguistiques.

Ce dernier type d'alternance, rebaptisé *conversational code switching*, fait en lui-même l'objet d'une étude postérieure de Gumperz (datant de 1976, et publiée dans Gumperz 1982 [68] : 59-99). Dans cette étude, l'alternance métaphorique (ou conversationnelle) est vue comme un style discursif (*conversational style*) à part entière, en vigueur dans certaines communautés plurilingues. Comme tous les styles discursifs, il est lié pour ses utilisateurs à des présupposés d'ordre social. Ce qui le distingue de l'alternance situationnelle (appartenant aux phénomènes de l'ordre de la diglossie), c'est que les normes qui le régissent ne sont pas de l'ordre du conscient, et donc difficilement élicitable par des questions directes aux locuteurs. Les locuteurs sont cependant en général conscients de la valeur qu'ils attachent aux différents codes en termes de « code propre » (« *we* » *code*) et de « code tiers » (« *they* » *code*). Gumperz insiste sur le fait que si ce type

d'alternance fonctionne comme un style à part entière, il doit être interprétable par les membres de la communauté plurilingue, et donc répondre à une certaine forme de règles, qui sont elles-mêmes susceptibles d'être acquises par la pratique. Il montre que, s'il existe des contraintes de type syntaxique pour l'alternance conversationnelle, les véritables contraintes sont de type pragmatique. En effet, ce type d'alternance est employé dans le but de communiquer l'intention du locuteur (*communicative intent*), et l'interprétation du choix de code se fait dans le sens d'une extension métaphorique des notions de codes « propre » ou « tiers »<sup>296</sup>.

### **3.2.2.2. Applicabilité de la théorie de Blom et Gumperz pour la présente étude**

Etant donné son caractère microsociolinguistique, l'approche de Blom et Gumperz devrait être plus adaptée à la présente étude que celle de Fishman. Mais tout comme la théorie de Fishman, l'approche de Blom et Gumperz présuppose que la communauté étudiée soit largement homogène, tout du moins en ce qui concerne le répertoire linguistique et les valeurs sociales attachées à l'usage des variétés linguistiques. Bien que les auteurs soient conscients d'une certaine hétérogénéité en ce qui concerne la plus ou moins complète acceptation des normes et valeurs sociales en vigueur, ils insistent sur le fait que tous les membres de la communauté sont également compétents dans les deux variétés linguistiques étudiées. Par conséquent, la théorie de Blom et Gumperz rencontre les mêmes problèmes que celle de Fishman quand il s'agit d'étudier les relations entre groupes.

### **3.2.3. Giles : la théorie de l'accommodation de la communication (CAT)**

A l'origine appelée SAT (*Speech Accommodation Theory*), la CAT a été développée dans le but d'aller plus loin que ce qui était perçu comme les limitations des

---

<sup>296</sup> Gumperz identifie des fonctions telles que l'expression d' « appels personnels », de « sentiments personnels », d' « opinions personnelles » pour le code « propre », par opposition à des « mises en garde », des « remarques anodines », ou des « faits généralement connus » pour le code « tiers » (op. cit. : 93-94). Le code « propre » exprime donc une plus grande implication de la part du locuteur, et le code « tiers » un plus grand désengagement.

approches sociolinguistiques du choix de langue (choix répondant à des règles dont les variables étaient d'ordre social). Dans ces approches, parmi lesquelles sont incluses la théorie des « domaines » de Fishman et d'autres analyses de type taxonomique, des dimensions telles que le lieu, le moment, le sujet de conversation et la relation-rôle ainsi que des combinaisons de ces éléments sont considérées comme des déterminants suffisants du choix de langue. Giles (Giles et Powesland 1975 [59]), sans rejeter totalement la valeur de ces facteurs, dénonce cependant leur usage trop déterministe, et l'absence de facteurs psychologiques dans ces théories <sup>297</sup>. De ce fait, la CAT est avant tout une théorie de psychologie sociale de la communication, prenant en compte à la fois des facteurs sociaux et des facteurs psychologiques.

Je me baserai principalement sur Giles, Coupland et Coupland (1991) [64] <sup>298</sup> pour donner un aperçu de la CAT, en partant de ses concepts de base.

### **3.2.3.1. Revue du cadre théorique de la CAT**

Giles et Coupland (1991 : 60) [62] définissent le concept d'accommodation comme « un ajustement de nos actions communicatives relativement à celles de nos partenaires en conversation ». Partant, la CAT ne se limite pas à l'étude du choix de langue, mais embrasse toutes les modifications des phénomènes de communication, et donc de parole (tels que les modifications de la vitesse d'élocution, de la longueur des énoncés, de l'accent, etc.) qui résultent de l'interaction entre les interlocuteurs. La théorie de l'accommodation peut donc englober un ensemble de phénomènes s'étendant d'un niveau d'analyse microcontextuel à un niveau macrocontextuel. Giles et al. écrivent :

« A un niveau, l'accommodation est à considérer comme un ensemble d'alternatives organisées de façon multiple et contextuellement complexe, disponibles à tout moment

---

<sup>297</sup> Fishman (1968) [53] n'est pas si catégorique, puisqu'il affirme que le champ scientifique de la psychologie pourrait enrichir l'étude sociolinguistique des paramètres influant sur le choix de langue, et plus généralement, la recherche sur le bilinguisme : « Thus, the psychological contributions to the particular study of bilingualism here envisaged would be made with cultural identification, domains, role relationships as well as their fluidity limits in networks and in time and space, and interaction types as dimensions of the bilingual performance to be observed, elicited or stimulated and as the dimension of the bilingual capacity to be inductively derived » (Fishman op. cit. : 45).

pour les communicateurs en situation de dialogue. Elle peut fonctionner pour indexer et mettre en œuvre la solidarité avec, ou la dissociation d'avec un partenaire conversationnel de manière réciproque et dynamique. A un autre niveau, les stratégies d'accommodation peuvent caractériser des réalignements en bloc de schémas de sélection de codes ou de langues, bien qu'encore en relation avec des constellations de croyances, d'attitudes et de conditions socio-structurelles sous-jacentes. Une caractéristique digne d'intérêt, et peut-être unique de l'accommodation est précisément cette ouverture à des soucis de communication dans des contextes macro et micro, à l'intérieur d'un schéma théorique et interprétatif unique » (op. cit. : 2).

### *Les concepts de base de l'accommodation*

Les concepts et stratégies de base de la CAT sont la convergence, la divergence et les directions dans lesquelles ces dernières se réalisent, c'est à dire vers le haut et vers le bas.

- la convergence : à l'origine, les phénomènes observés étaient des cas de convergence communicative, dans lesquels les locuteurs s'adaptent au comportement communicatif de leur interlocuteur. Les raisons d'un tel comportement s'expliquent en vertu du concept de similitude/attraction utilisé en psychologie sociale (le fait que les individus soient attirés par, ou se forment une bonne opinion de personnes semblables à eux-mêmes). De ce point de vue, il est clair que la convergence, en réduisant les disparités entre personnes, peut être socialement avantageuse.
- La divergence : il est devenu clair par la suite que les interactions contenaient non seulement des phénomènes de convergence, mais aussi de divergence. La divergence consiste pour les interlocuteurs à accentuer (dans la forme et le contenu) leurs différences verbales et non verbales. Bien que cette stratégie puisse être socialement désavantageuse (au même titre que la convergence est avantageuse), elle est cependant une stratégie puissante d'affirmation de soi comme étant différent de l'interlocuteur.

Lorsque diverses variétés (ou registres) de langue ont un prestige différent, on dit

---

<sup>298</sup> Noté Giles et al. (1991) par la suite.

que la convergence et la divergence opèrent vers le haut ou vers le bas, selon que l'on se rapproche ou s'éloigne de la variété plus prestigieuse.

Ces deux stratégies ont été caractérisées de « stratégies d'approximation », car en accentuant la similitude ou la différence, elles visent à approcher une manière de parler idéale considérée comme représentative d'un certain groupe d'individus auquel le locuteur souhaite être identifié.

En sus des stratégies d'approximation, la CAT met en évidence des stratégies d'atténuation (*attuning strategies*), visant à modifier le code pour atteindre des buts cognitifs. Ce sont par exemple des stratégies d'interprétabilité (visant à se rendre plus compréhensible par l'interlocuteur), d'aménagement de discours et de contrôle, utilisées quand il n'est pas approprié pour les interlocuteurs de converger dans leurs comportements.

### ***Les motifs de l'accommodation***

Si on considère le choix de langue d'une façon dynamique, que ce soit en interaction ou dans un contexte social plus large, on peut l'exprimer en termes d'accommodation, motivée conjointement par le contexte social et historique global, ainsi que par le contexte immédiat de l'interaction particulière.

Contrairement aux théories de choix de langue développées par Fishman et Gumperz qui cherchent à expliquer les mécanismes de choix en termes de structure et de normes sociales, la CAT explique le choix de langue en termes de motifs psychologiques du locuteur.

La convergence est liée au besoin d'intégration sociale du locuteur. Elle est bénéfique quant à la formation d'impressions du locuteur sur son interlocuteur. Dans ce processus, le pouvoir est une variable non négligeable : on s'attend à ce que la convergence la plus importante s'exerce en direction de la personne possédant le plus de pouvoir. Mais, mis à part les bénéfices de la convergence, celle-ci peut aussi être coûteuse, à cause des différentes interprétations qui peuvent être données à un comportement donné. Les coûts potentiels les plus évidents sont ceux qui résultent de la perte d'identité personnelle et sociale touchant la personne qui converge vers son interlocuteur. La convergence peut aussi être perçue de façon plus ou moins favorable par l'interlocuteur, selon le motif qu'il attribue au locuteur.

En revanche, la divergence est une stratégie de différenciation par rapport à l'interlocuteur et le groupe qu'il représente. Mais on peut aussi la considérer comme une forme de

stratégie d'identification, car elle met l'accent sur la conformité à un groupe différent de celui auquel appartient l'interlocuteur. Etant donné le coût social de la divergence, il semble qu'elle ne soit utilisée que lorsque le locuteur ressent une menace pesant sur son identité de groupe.

### **3.2.3.2. Applicabilité de la CAT pour la présente étude**

Par les domaines qu'elle recouvre, cette théorie est plus avantageuse que les deux précédentes, puisqu'avec les mêmes principes, elle explique les phénomènes macro- et micro-sociolinguistiques. Le choix de langue au niveau macrosociolinguistique peut être considéré comme un cas de convergence ou de divergence routinier ou institutionnalisé. Giles et al. (1991) [64] distinguent entre accommodation totale et partielle selon les traits touchés par l'accommodation, ainsi que leur nombre et le degré auquel ils sont affectés. Au niveau microsociolinguistique, le choix et l'alternance de code peuvent être expliqués comme des cas d'accommodation totale, tandis que le mélange de codes peut être considéré comme un cas d'accommodation partielle.

Il reste à voir dans quelle mesure la CAT nous permet vraiment d'expliquer les choix linguistiques des locuteurs de façon plus satisfaisante que les deux théories présentées plus haut. Il faudra introduire dans l'analyse de nouveaux facteurs, tels que le prestige relatif des différentes langues utilisées, en se référant aux attitudes exprimées par les sujets de l'étude.

### **3.2.4. Myers-Scotton : la théorie de la marque**

L'ambition de la théorie de la marque (*Markedness Theory*) est d'expliquer les motivations régissant les phénomènes d'alternance de code au sens le plus large, en fonction de principes alliant propriétés cognitives et socio-psychologiques de l'homme en tant qu'utilisateur du langage. Carol Myers-Scotton (1993) [97] développe la notion linguistiquement bien établie de « marque » pour l'appliquer aux situations d'interaction dans les sociétés plurilingues.

### 3.2.4.1. Revue du cadre théorique de Myers-Scotton

De même que Giles et ses collaborateurs tentent de regrouper les phénomènes langagiers en contexte sous un principe explicatif unique (l'accommodation), Myers-Scotton, après une critique circonstanciée des théories de choix de langue reposant sur la caractérisation de facteurs situationnels, envisage les phénomènes de contact des langues, et tout particulièrement l'alternance de codes au sens large comme gouvernée par un seul principe : le caractère marqué ou non d'un choix linguistique pour un type d'interaction donné. La notion de marque est donc au centre de sa théorie.

#### *La notion de marque*

Cette notion est utilisée en linguistique depuis les structuralistes (particulièrement R. Jakobson et N. Trubetzkoy) pour expliquer l'économie des systèmes linguistiques. Pour Myers-Scotton, les notions de « marqué » ou « non marqué » s'appliquent aux variétés de langue dans les termes suivants. Premièrement, une variété non marquée dans un environnement social donné est plus courante ou générale qu'une variété marquée : c'est la variété ordinairement attendue pour cet environnement. Deuxièmement, la variété non marquée est le point de référence de la variété marquée, en ce que cette dernière tire son impact justement du fait qu'elle n'est pas la variété non marquée attendue dans un contexte donné.

Pour Myers-Scotton, la notion de marque est bien plus qu'une facilité conceptuelle. C'est une catégorie pour laquelle les humains possèdent une faculté innée, que Myers-Scotton appelle *markedness metric*. Il s'agit d'un paramètre cognitif dont les valeurs sont acquises par les locuteurs au cours de leur socialisation<sup>299</sup>. L'existence de ce paramètre est donc universelle, bien que ses réalisations soient soumises aux particularités de chaque communauté linguistique. De plus, Myers-Scotton conçoit ce paramètre comme étant graduel, et non pas bi-polaire. Les langues ou variétés peuvent être plus ou moins marquées dans un type d'interaction donné, bien qu'il existe souvent une variété non marquée dominante, particulièrement dans les types d'interactions relativement

---

<sup>299</sup> Ici, Myers-Scotton se place explicitement dans la lignée de N.Chomsky (1980) défendant le caractère inné des compétences langagières humaines (qu'elles soient d'ordre grammatical ou pragmatique), et plaidant pour l'existence de paramètres universels instanciés au moment de l'apprentissage linguistique en fonction des caractéristiques structurelles de la langue acquise.

conventionnels.

### ***Le code linguistique en tant qu'indice***

Le lien assuré, bien qu'indirectement, entre la variété linguistique et le contexte situationnel de l'interaction, l'est au moyen de la valeur indicielle du code linguistique lui-même. Myers-Scotton considère chaque variété linguistique comme un indice désignant un ensemble de droits et d'obligations (*rights and obligations set* ou *RO set*, noté « ensemble de DO » par la suite) en vigueur entre les locuteurs le temps de l'interaction. Un ensemble de DO est défini comme « un objet abstrait, dérivé de facteurs situationnels, équivalent aux attitudes et aux attentes des participants l'un envers l'autre » (op. cit. : 85). C'est-à-dire qu'en choisissant un code, le locuteur définit son propre rôle et sa relation à l'interlocuteur. L'auteur insiste sur le fait que ce ne sont pas les facteurs situationnels en tant que tels qui dictent au locuteur le choix d'un code linguistique, mais bien le locuteur qui fait son choix lui-même en fonction de l'ensemble de droits et d'obligations qu'il est préparé à accepter pour l'interaction concernée. L'alternance de codes est donc une pratique nécessitant une certaine virtuosité, et orientée vers un but.

Le lien indiciel entre codes linguistiques et ensembles de droits et d'obligations n'existe que parce que certains codes sont utilisés de façon routinière pour certains types de relations entre les membres de la communauté linguistique. Le fait même que ces codes soient utilisés de façon routinière pour ces relations leur donne une valeur non marquée. De même, les relations (ensembles de droits et d'obligations) seront considérées comme non marquées dans les situations d'interaction correspondantes.

### ***Le principe de négociation***

Le choix devant lequel les locuteurs se trouvent et la façon dont ils le résolvent sont formulés par Myers-Scotton sous forme de principes et de maximes, à la manière de ceux que Grice (1975) proposait dans le domaine de la pragmatique. Selon Myers-Scotton, les locuteurs de communautés multilingues obéissent à un principe clé lorsqu'ils sont placés devant le choix d'un code linguistique : le principe de négociation. Selon ce principe, les locuteurs ont la possibilité de négocier leur relation à l'interlocuteur par le choix d'un code qui est relié de façon indicielle à un certain type de relation. Voici la formulation de ce principe :

« Choisissez la *forme* de votre contribution à la conversation de manière à ce qu'elle

indique l'ensemble de droits et d'obligations que vous souhaitez voir appliqué entre locuteur et interlocuteur pour l'échange en cours. » (op. cit. : 113).

Ce principe n'est pas sans rappeler ce qu'écrit Fishman (1965 : 68) [51] sur l'appartenance à un groupe comme facteur avant tout subjectif. Le fait que l'identité des locuteurs en tant que membre de tel ou tel groupe soit subjective ouvre en effet le champ aux négociations en vue de la reconnaissance d'une telle appartenance par l'interlocuteur.

Le principe de négociation de Myers-Scotton s'applique en respectant les trois maximes suivantes :

- maxime du choix non marqué : « Choisissez le code qui indique de façon non marquée l'ensemble non marqué de droits et d'obligations dans les échanges verbaux lorsque vous voulez établir ou affirmer ledit ensemble. » (op. cit. : 114).
- maxime du choix marqué : « Faites le choix marqué d'un code qui n'est pas l'indice non marqué de l'ensemble non marqué de droits et d'obligations dans une interaction lorsque vous souhaitez établir un nouvel ensemble de DO pour l'échange en cours. » (op. cit. : 131).
- maxime du choix d'exploration : « Quand un choix non marqué n'est pas évident, utilisez l'alternance de code pour faire des choix d'exploration visant à atteindre un choix non marqué et donc indiquant un ensemble de DO qui vous convienne. » (op. cit. : 142).

Ces maximes donnent lieu si elles sont appliquées à quatre types d'alternance codique distincts, et cependant explicables par un seul et même principe. La maxime du choix non marqué donne lieu aux deux types suivants : « alternance comme séquence de choix non marqués » et « alternance elle-même comme choix non marqué ». La maxime du choix marqué donne lieu à une « alternance comme choix marqué ». Enfin, la maxime du choix d'exploration donne lieu à une « alternance comme choix d'exploration ». Ces quatre types d'alternance ont des motivations et des propriétés différentes, détaillées ci-dessous.

### ***L'alternance comme séquence de choix non marqués***

Dans ce cas, l'alternance de code correspond chaque fois à un choix non marqué, c'est-à-dire que des changements adviennent dans la situation de l'interaction, entraînant

des changements correspondants dans la définition des ensembles de droits et d'obligations non marqués pour cette situation. Le locuteur accepte ces changements, et adopte la variété linguistique non marquée dans chaque cas.

Ce type d'alternance est similaire à ce que Blom et Gumperz (1986) [21] appellent « l'alternance situationnelle », motivée par des changements dans les facteurs déterminants de la situation. Myers-Scotton y voit cependant une différence essentielle. Dans sa vision du phénomène, ce ne sont pas les facteurs situationnels en tant que tels qui provoquent un changement de code linguistique, mais le locuteur qui choisit volontairement (bien que souvent inconsciemment) de reconnaître implicitement la nouvelle relation (droits et obligations par rapport à l'interlocuteur) liée de façon non marquée à la nouvelle situation résultant des changements situationnels.

### *L'alternance comme choix non marqué*

Dans certains cas, c'est l'alternance elle-même qui est un choix non marqué. Dans certaines communautés linguistiques plurilingues, l'emploi de cette alternance permet d'affirmer simultanément une appartenance ou identité plurielle. Cela se produit généralement dans les interactions informelles entre personnes d'un statut égal, et également plurilingues (même si le degré d'aisance de ces personnes dans les diverses langues utilisées est inégal).

Dans l'alternance non marquée, chaque changement de code ne correspond pas nécessairement à un indice particulier ; au contraire, c'est le motif d'alternance lui-même qui renvoie à un certain type de relation entre les locuteurs.

Structurellement parlant, il s'agit ici le plus souvent d'alternance répétée non seulement d'une phrase à une autre (*intersententially*), mais aussi en cours de phrase (*intrasententially*), et même au niveau des syntagmes ou des morphèmes. Ceci correspond à la notion de « mélange de codes » (*code mixing*) ou même d'emprunts occasionnels (*nonce borrowings*<sup>300</sup>). Dans ce type d'alternance, il est cependant possible de reconnaître une des langues utilisées comme jouant le rôle de langue matrice. Myers-Scotton, si elle reconnaît la différence structurelle entre ce type d'alternance largement intraphrastique et

---

<sup>300</sup> Cette notion a été proposée par Haugen dès 1950 [72]. Voir aussi Poplack, Sankoff et Miller (1988) [105].

les autres, qui sont des cas d'alternance interphrastiques, fait cependant l'économie d'une explication différente des phénomènes d'alternance, de mélange et d'emprunt occasionnel. Tous sont groupés sous le terme d'alternance de code, et régis par le même principe de la marque. La différence est dans la négociation que les locuteurs font de leur identité, et de leur relation à l'autre.

### *L'alternance comme choix marqué*

Cette alternance traduit le fait que le locuteur se démarque des droits et obligations liés à l'emploi du code choisi initialement pour l'interaction, et par conséquent, qu'il vise à introduire un autre ensemble de DO, correspondant de façon non marquée au code qu'il choisit. La motivation unique à ce choix marqué dans l'optique de Myers-Scotton, c'est le désir du locuteur de négocier la distance sociale existant entre les participants, soit pour l'augmenter, soit pour la réduire. Effectivement, la distance sociale peut être augmentée par le choix d'un code dénotant l'autorité ou l'instruction dans une interaction où c'est la familiarité qui est attendue ; le lien social peut même être rompu par le choix d'une langue inconnue à l'un des participants, qui sera alors exclu de l'interaction. Dans un sens inverse, une situation formelle peut être ramenée à plus de familiarité et de cohésion par le choix d'un code indiquant la familiarité, l'appartenance à un groupe précis, etc.

Contrairement à l'alternance comme choix non marqué, ce type d'alternance marquée est présent dans toutes les communautés linguistiques, et réalisé à tous les niveaux linguistiques (que ce soit une alternance entre différentes langues dans les communautés plurilingues, ou un changement de registre ou d'accent dans les communautés unilingues, etc.).

On peut faire ici un parallèle avec les phénomènes de divergence à tous les niveaux linguistiques décrits par Giles et ses collaborateurs. Cependant la supériorité de l'approche de Myers-Scotton est due au fait que celle-ci ne se limite pas à expliquer des choix divergents marqués, comme le sont ceux mentionnés par la théorie de l'accommodation ; elle explique aussi des choix divergents non marqués (voir les paragraphes précédents), dont la théorie de l'accommodation ne peut rendre compte de façon unitaire, puisqu'elle voit la divergence comme une stratégie de démarcation d'avec l'interlocuteur, excepté pour ce qui est des « stratégies d'atténuation ». Mais la notion de stratégies d'atténuation dans la CAT (i.e. les stratégies dans lesquelles la divergence a un but « cognitif ») est clairement un ajout postérieur motivé par l'impossibilité de regrouper tous les cas de divergence sous le label de l'approximation. C'est en ce sens que la notion de marque est plus puissante aux

niveaux descriptif comme explicatif, car elle englobe tous les types de choix de langue divergents en interaction, les plaçant dans la perspective d'une négociation en vue d'une définition de l'interaction et des relations qu'elle indique.

### ***L'alternance comme choix d'exploration***

Certaines interactions ne sont pas liées très clairement à un ensemble de droits et d'obligations, ou bien parce qu'elles sont peu conventionnelles, ou bien parce qu'il existe une contradiction entre différentes normes sociales, ou bien encore parce que les normes de la communauté sont en train de se modifier. Dans ce cas, le locuteur peut essayer d'utiliser plusieurs codes en alternance, avant de se décider pour une de ces variétés qu'il considérera comme non marquée pour l'ensemble de DO issu de cette négociation.

### **3.2.4.2. La position de Myers-Scotton par rapport aux recherches précédentes**

**L'approche de Myers-Scotton se démarque premièrement des approches qui voient le choix de langue comme imposé de l'extérieur par la situation. En effet, dans la théorie de la marque, ce sont les locuteurs eux-mêmes qui font le choix du code utilisé dans l'interaction, sachant que dans la majorité des cas, les locuteurs choisissent de se conformer à l'ensemble de DO correspondant à la situation donnée. Mais un choix marqué est toujours possible.**

Contrairement à beaucoup d'approches anciennes des phénomènes d'alternance de code (notamment les approches présentes dans les études du bilinguisme), Myers-Scotton considère l'alternance comme une stratégie (une action portant une intention) accomplissant quelque chose (une négociation). Elle requiert donc un certain savoir-faire de la part des locuteurs.

Bien que soulignant le caractère indiciel des variétés de langue, et le fait que cette valeur d'indice soit acquise en vertu des pratiques sociales, Myers-Scotton se focalise sur la négociation elle-même, tenant pour acquise la relation entre langue et type d'interaction. Par conséquent, une telle théorie s'accorde très bien avec la notion de domaines de comportement langagier, qui permet une définition d'ensembles d'interactions d'un même type en termes du langage qui y est associé de façon non marquée.

### **3.2.4.3. Applicabilité de la théorie de la marque pour la présente étude**

Tout comme les travaux de Fishman et de Giles présentés dans cette section, la théorie de la marque se situe au niveau interactionnel. Cependant, elle a aussi l'ambition de prendre en compte le niveau social de l'analyse du choix de langue, grâce à la notion d'indice. On se souvient que les langues sont sensées fonctionner comme l'indice d'un ensemble de DO, lui-même correspondant de façon habituelle (non marquée) à une situation d'interaction donnée. La théorie de la marque fait aussi l'hypothèse que ces indices sont créés par la fréquence de telles associations dans la vie sociale de la communauté. Si la question de la motivation des locuteurs est réglée en vertu du principe de la négociation, il reste encore une tâche majeure dans l'analyse des pratiques langagières d'une communauté : l'analyse des valeurs indicielles des langages appartenant au répertoire des interactants. Cette analyse passe par la définition d'ensembles de droits et d'obligations pertinents pour la communauté, eux-mêmes étant dérivés de situations sociales pertinentes, selon la définition de Myers-Scotton : «un ensemble de DO est un objet abstrait, dérivé de facteurs situationnels» (op. cit. : 85). On voit donc que l'ambition de Myers-Scotton de se passer d'une taxonomie de facteurs situationnels à prendre en compte n'a pas été atteinte. Elle n'a fait que masquer le problème en se plaçant à un autre niveau de l'analyse : celui des motivations des locuteurs utilisant l'alternance de code. Il me semble donc que l'on n'échappe pas dans un premier temps à l'analyse des facteurs sociaux qui entrent en compte dans la définition d'une situation, et partant, dans la définition des rapports établis entre les interlocuteurs lors d'une interaction. D'autre part, si la proposition de Myers-Scotton selon laquelle le caractère indiciel d'une langue par rapport à un ensemble de DO provient de la fréquence de telles associations dans les interactions entre membres de la communauté linguistique me semble fondée, il me semble aussi important de déterminer la cause première de telles associations. Il importe de se poser la question de la fonction des diverses langues utilisées, dans le sens où Ferguson l'entendait, et cela en tenant compte de facteurs tels que le mode d'apprentissage des diverses variétés, le contexte historique et social de cet apprentissage et des usages des langues en présence. Autrement dit, on n'échappe pas à une analyse en termes de « domaines » dans le sens de Fishman, comme base pour l'interprétation des intentions des locuteurs se livrant à une négociation par l'alternance codique. En effet, c'est bien à partir de principes généraux que les décisions particulières des locuteurs peuvent être interprétées comme marquées ou non marquées.

### 3.2.5. En guise de synthèse : la notion de « stratégie discursive »

La notion de « stratégie discursive », ou plus généralement de « stratégie » est employée par nombre de sociolinguistes qui envisagent les interactions verbales de façon dynamique, c'est-à-dire comme des séquences de choix contribuant à construire le sens (référentiel *et social*) du discours. Les travaux de Gumperz (comme *Discourse strategies* [68]) comme ceux de Scotton (*Strategies of neutrality* (1976) [113] ou encore *Bilingual strategies* (1977) [114]) ont explicitement recours à la notion de stratégie, mais sa définition reste en revanche implicite.

Dans une communication de 1977, Jean Caron avance une définition de ce qu'est une « stratégie discursive » (Caron 1977 : 181-185 [33])<sup>301</sup>. Selon lui, une stratégie doit répondre aux exigences suivantes : (a) être comprise dans une « situation d'incertitude » ; (b) avoir un but ; (c) obéir à des « règles du jeu » ; (d) être constituée d'une succession réglée de choix. En fonction de ces critères, Caron examine le discours aux trois niveaux définis par Austin (1962) [16], et retient la pertinence d'une analyse du discours comme stratégie discursive aux niveaux perlocutoires et illocutoires, dans les termes suivants :

« Au niveau *perlocutoire*, la notion de stratégie s'applique de façon évidente. (...) Notons seulement que l'analyse se heurte ici à deux sortes de difficultés : l'énorme complexité des paramètres qui entrent en jeu (pour la plupart extra-linguistiques) ; et l'impossibilité d'une détermination objective de certains d'entre eux (intentions des locuteurs, « image » du partenaire, etc.).

C'est au niveau *illocutoire* que la notion de stratégie nous paraît trouver un champ d'application particulièrement intéressant : une succession d'actes de langages, régis par des règles conventionnelles, visant à établir entre les partenaires certaines relations « juridiques » (Ducrot) correspond parfaitement aux conditions énumérées plus haut. En outre, une analyse « immanente » est ici suffisante : les intentions des partenaires sont définies dans et par le discours lui-même (indépendamment de toute référence « psychologique »). » (op. cit. : 182)

---

<sup>301</sup> La référence la plus ancienne que j'aie rencontrée concernant l'opinion que le discours est assimilable à une stratégie est celle que fait Dell Hymes (1974 : 100 [80], note 17) au philosophe Kenneth Burke, et tout particulièrement à son ouvrage de 1941 : *Philosophy of literary form*. Il m'a été impossible de trouver ce texte.

Caron en conclut que tout discours, lorsqu'il est envisagé au niveau illocutoire, est assimilable à une stratégie discursive, c'est-à-dire une séquence d'actes de langage dont le but est d'atteindre « un certain type de situation discursive ». (op. cit. : 183)

Cette définition, de par la généralité du but fixé, est bien plus large que celle dont j'entends user ici, et qui est plus proche de l'usage implicite que fait Myers-Scotton du terme de stratégie. Je retiendrai de la démonstration de Caron les notions de *règles du jeu* (ou normes), de *séquentialité* et de *but*, pour montrer en quoi les phénomènes d'alternance de code présentés dans le cadre des théories présentées ici ont réellement valeur de stratégies<sup>302</sup>.

- Les normes : Blom et Gumperz comme Myers-Scotton ou Giles et ses collaborateurs insistent sur le fait que les choix de langues sont interprétables uniquement parce qu'il existe des normes liées à l'usage des différents codes.

- La séquentialité : pour Myers-Scotton, le caractère séquentiel des choix de langue dans l'alternance est justement ce qui rend ce phénomène significatif. Elle écrit qu'« une alternance est, après tout, une alternance uniquement si elle contraste avec ce qui vient avant et ce qui suit. » (Myers-Scotton, 1993 [97] : 95-96)

- Le but : dans la lignée de la théorie des actes de parole, Myers-Scotton considère le langage comme visant un but. A propos d'Austin (1962), elle écrit : « Ce qu'il a à l'esprit, il est vrai, ce sont des finalités telles que s'engager dans une position (e.g. nier) ou accomplir une action (e.g. lancer un navire) ; mais ses idées peuvent être étendues pour inclure d'autres buts, tels que la négociation de positions relatives dans une relation interpersonnelle. » (ibid. : 96-97). Quant à la théorie de l'accommodation, elle fait explicitement référence à l'intention (les motifs psychologiques) des locuteurs, telle que le désir d'intégration sociale, comme cause de l'accommodation. Gumperz enfin voit l'« effet communicatif » comme la préoccupation principale du locuteur qui se livre à « l'alternance conversationnelle ». Les trois théories stipulent donc que l'alternance est accomplie dans un but défini par un acteur rationnel.

---

<sup>302</sup> Ces divers aspects des trois théories ont été traités indépendamment plus haut.

## Chapitre 4 : Description des terrains d'enquête

### 4.1. Introduction

#### 4.1.1. Présentation du district de Hualian

Le district de Hualian (Hualien) est l'un des seize districts de Taiwan. Il est situé le long de la partie centrale de la côte Est de l'île. Sa surface, de 4628 km<sup>2</sup>, est plus importante que celle de la moyenne des autres districts, mais elle est constituée à 93% de zones de montagnes très peu habitées ou exploitables. La population du district est donc peu importante, avec 355 mille habitants seulement (pour un total d'environ 21 millions d'habitants à Taiwan). La densité moyenne de la population est voisine de 77 habitants/km<sup>2</sup>. La côte est et les régions montagneuses de l'Est et du Centre sont de nos jours les régions où subsistent le plus de membres des groupes ethniques austronésiens. Le district de Hualian, qui abrite des 'Amis, des Taroko (branche des Atayal) et des Bunun, est peuplé d'Aborigènes à 23%<sup>303</sup>. Si l'on considère que les Aborigènes ne représentent que 1,7% de la population globale de Taiwan, ce pourcentage traduit une très forte concentration de population aborigène dans la région de Hualian.

Le district a pour chef-lieu la ville de Hualian, dont la population s'élève à plus de 107 mille habitants, avec une densité de 3641 habitants/km<sup>2</sup>. Les Aborigènes ne forment que 5% de la population urbaine. Le reste du territoire est partagé entre deux bourgs et dix cantons. Le tableau suivant donne les chiffres de la population aborigène de ces territoires.

---

<sup>303</sup>La population totale du district de Hualian était de 355.609 personnes en 1992 (voir Liao 1994 [88]: 23), et la population aborigène du même district était de 82.675 personnes en 1994 (voir *Hualian xian (shi)...* 1994 [5]).

Carte 3. District de Hualian

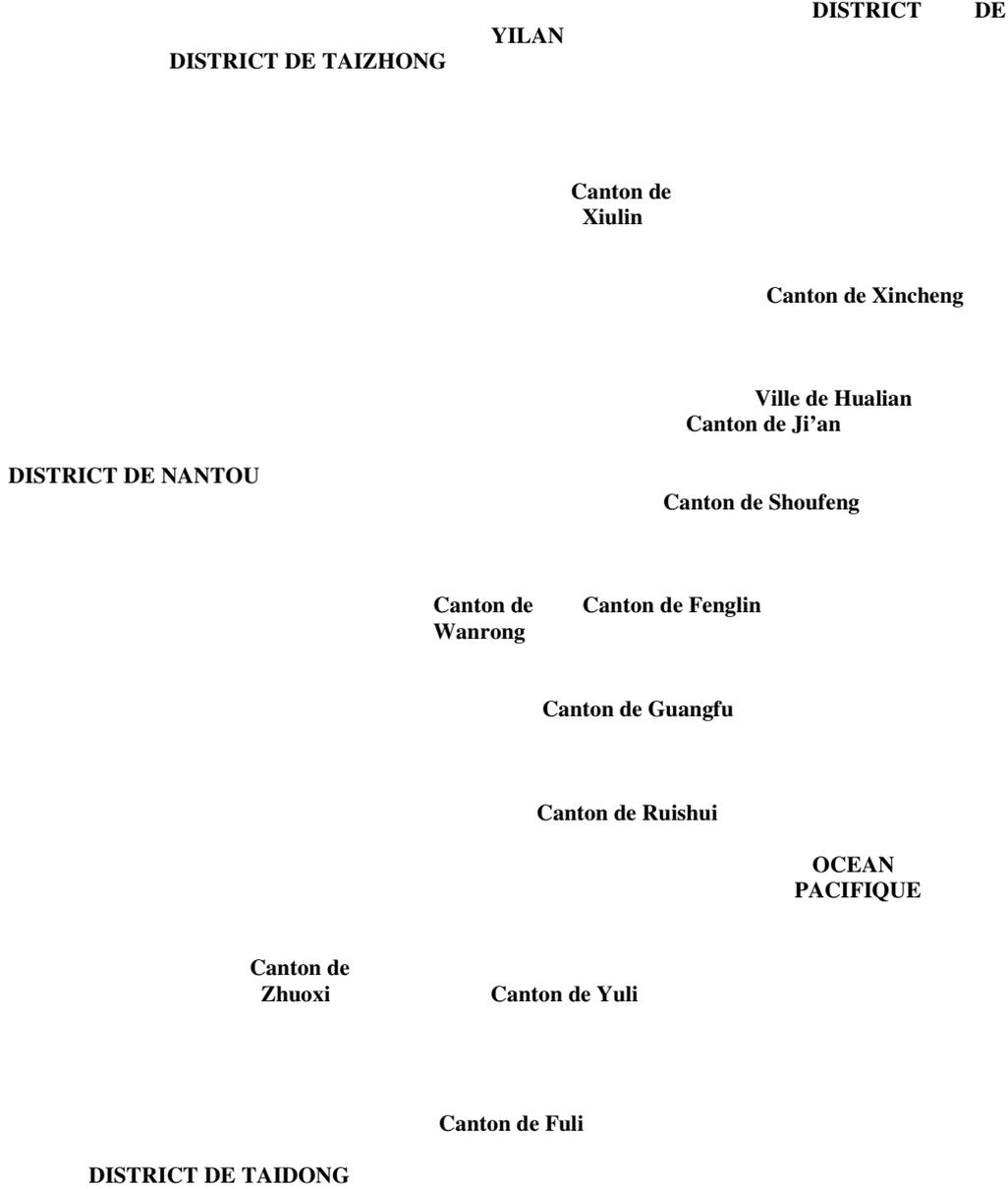


Tableau 4.1 Répartition de la population aborigène dans le district de Hualian  
(d'après *Hualian xian (shi)...*, 1994 [5])

	<b>Taroko (Atayal)</b>	<b>Bunun</b>	<b>'Amis</b>	<b>Total Aborigènes</b>
Ville de Hualian	576	15	4905	5508
Bourg de Fenglin	96	5	1728	1829
Bourg de Yuli	13	357	8196	8588
Canton de Xincheng	636	10	2876	3522
Canton de Ji'an	1059	12	8680	9758
Canton de Shoufeng	166	0	5243	5409
Canton de Guangfu	55	3	7841	7901
Canton de Fengbin	36	56	5496	5588
Canton de Ruishui	108	215	5308	5631
Canton de Fuli	5	82	1632	1719
Canton de Xiulin	12126	11	0	12344
Canton de Wanrong	5594	1767	108	7486
Canton de Zhuoxi	1587	5682	106	7392
Total	22057	8215	52319	82675

L'activité économique principale du district de Hualian reste le secteur primaire : agriculture, sylviculture, élevage et pêche. Le fort contraste dans ce domaine par rapport au reste de Taiwan est dû principalement à l'isolement géographique des régions de l'est de Taiwan. En effet, leur relief élevé et très accidenté près de la côte en fait des régions difficiles d'accès. Cette particularité, qui a motivé le retard économique, et même la relative pauvreté de la partie est de l'île, en a parallèlement préservé les populations aborigènes, en retardant l'avancée des populations han.

Tableau 4.2 Emplois occupés par les actifs de plus de 15 ans  
(d'après *Hualian xian xiangzhen shiqu...*, 1994 [6] et Zhang 1997 [130])

Catégorie d'emploi	District de Hualian (1994)	Taiwan (1995)
Secteur primaire	49,7%	10,5%
Mines et carrières	0,5%	0,2%
Industrie lourde	7,1%	27,1%
Eau, énergie	1,0%	0,4%
Industrie légère	5,7%	11,1%
Commerce	7,1%	21,2%
Transports	4,7%	5,2%
Banque	1,6%	5,9%
Services et service public	22,5%	18,4%
Autres		0,6%

Les deux terrains présentés dans cette partie se situent dans le district de Hualian. Le premier est un hôpital privé se trouvant dans un quartier nord de la ville de Hualian. Le second est un dispensaire public et son réseau d'infirmières, situés dans le canton de Xiulin, au nord de la ville de Hualian. Tous deux ont été choisis à cause de l'importance numérique de leur personnel aborigène, originaire de la région. Ils sont aussi de par leur taille deux des éléments les plus importants du réseau sanitaire à Hualian.

#### 4.1.2. Déroulement des enquêtes

La première des enquêtes dont les résultats sont donnés dans la deuxième partie de cette thèse s'est déroulée de février 1996 à février 1997, au service des fournitures (CSR) de l'hôpital mennonite de Hualian. J'ai été admise dans ce service en tant que travailleur bénévole, chargée de divers travaux ne nécessitant aucune qualification. A ce titre, il m'a été possible de répartir mon temps à ma guise entre travail et observation, et donc d'y effectuer une véritable observation participante. L'observation a été de plusieurs types : observation lors du travail en commun, accompagnement des employées du CSR durant leurs tournées ou au guichet, participation aux diverses réunions. Une partie de ces activités ont été enregistrées sur des cassettes audio, mais beaucoup s'y prêtaient mal en raison du niveau sonore élevé des machines. L'enquête a été précédée et suivie par des

entretiens avec les employés, ainsi que par des entretiens avec différentes personnes de la direction : le directeur de l'hôpital, le responsable de l'aumônerie, un membre du conseil d'administration de l'Eglise mennonite, et bien sûr des conversations informelles avec divers employés de différents services de l'hôpital.

La deuxième enquête a été menée entre mai et août 1997 dans le dispensaire (PCU) de Xiulin et certaines des infirmeries (PCS) et points de consultations en dépendant. Il m'a été impossible d'y travailler<sup>304</sup>, aussi ai-je gardé une position d'observateur, même si une certaine familiarité avec les employés m'a permis à terme de participer à certaines tâches administratives durant les consultations en infirmerie. Les activités observées comprennent les consultations et les soins au dispensaire et dans les infirmeries et points de consultation, les vaccinations dans les infirmeries ou jardins d'enfants, les visites des infirmières à domicile, les tâches administratives et certaines réunions au dispensaire. Certaines de ces activités ont pu être enregistrées sur cassette audio. L'enquête s'est terminée par des entretiens enregistrés avec les employés.

---

<sup>304</sup> Pour des raisons administratives ainsi que déontologiques.

## **4.2. Description de l'hôpital mennonite de Hualian (MCH) et de son service des fournitures (CSR)**

### 4.2.1. Historique du MCH

C'est en 1948 que les Mennonites<sup>305</sup> ont commencé leur action médicale à Taiwan, action orientée vers les populations aborigènes habitant les régions montagneuses de l'île. Les premiers personnels (au nombre de cinq) étaient des Mennonites américains ayant travaillé en Chine continentale durant les années précédentes. La situation politique en Chine (l'avancée des Communistes) allait les contraindre à quitter le pays rapidement. Leur déplacement à Taiwan répondait à l'appel d'un missionnaire presbytérien.

De la fin des années 40 au début des années 50, l'action des Mennonites à Taiwan consiste en tournées médicales dans les régions montagneuses de Taiwan peuplées par des Aborigènes. Grâce à l'aide de personnels médicaux locaux, une deuxième équipe est ajoutée à la première en 1952, si bien que la côte ouest tout comme la côte est de Taiwan sont couvertes. Les équipes sont basées, l'une dans une clinique de Hualian, l'autre à l'hôpital protestant de Zhanghua (sur la côte ouest de Taiwan). Les tournées des deux équipes durent habituellement deux semaines, et sont séparées par une semaine de repos et de préparation. Durant les tournées, sont fournis gratuitement des soins médicaux, des produits de base (lait, riz,...) ainsi que des séances d'information sur des questions d'hygiène, mais aussi des séances d'évangélisation (sous forme de diapositives montrant des scènes bibliques) et la célébration d'offices religieux. A cet effet, l'équipe comporte toujours, en plus du personnel médical, un membre chargé de l'évangélisation. Ce dernier est habituellement un pasteur presbytérien, car les Mennonites sont encore peu présents à Taiwan, et leur mission première à Taiwan est de caractère médical.

De plus, les médecins mennonites supervisent à cette époque le fonctionnement de trois cliniques de 10 à 14 lits, elles aussi réservées aux Aborigènes, et employant des médecins locaux. Ils ont aussi la responsabilité de plusieurs cliniques et d'un hôpital privé.

Dans les années 50, consécutivement au départ de l'un des médecins mennonites et au développement d'autres équipes médicales mobiles basées dans des hôpitaux chrétiens

---

<sup>305</sup> Les Mennonites sont les membres d'une église chrétienne réformée, originaire d'Allemagne, et actuellement bien implantée aux Etats-Unis.

de la côte ouest (plus peuplée et développée que la côte est), les Mennonites abandonnent leurs tournées sur la côte ouest. Quant aux tournées sur la côte est, suite au développement d'un hôpital à Taidong (au sud de Hualian), à l'augmentation du nombre de médecins locaux et au développement général de l'organisation médicale dans la région dès le début des années 50, le territoire qu'elles couvrent est peu à peu réduit, puis leur fréquence est elle aussi diminuée. Actuellement, l'hôpital maintient certaines activités dans les régions montagneuses peu développées : tournées hebdomadaires (durant une journée) à Yuli (au sud de Hualian) et Aohua (au nord, dans la district d'Yilan), prise en charge de « stations médicales en région montagneuse ». De plus, le MCH a une politique d'éducation à la santé au niveau des différents quartiers de Hualian et des environs. Ces activités comprennent différentes visites médicales, conférences, formation de personnels bénévoles (dont des Aborigènes) pouvant assurer des services tels que la prise de tension à titre préventif, les soins aux nourrissons, les soins à domicile, etc.

Parallèlement à la perte d'importance des tournées en montagne dans les années 50, la clinique de Hualian prend de l'importance. Toujours sur la base de soins gratuits pour les Aborigènes, elle commence à accepter des patients pour des soins plus prolongés et des opérations chirurgicales.

Fin 1953, les responsables de la clinique font une demande à leur ordre (dont l'instance supérieure pour les actions missionnaires est le *Mennonite Central Committee*, basé aux Etats-Unis) pour obtenir un nouvel hôpital. La demande est tout d'abord refusée, car l'ordre ne désire pas s'engager à long terme, à moins d'un engagement parallèle pour un travail de missionariat. Bénéficiant de l'aide d'un organisme sino-américain faisant usage de fonds américains (*Commission on Rural Reconstruction for Assistance*), un petit hôpital de 35 lits est bâti en 1954 à l'emplacement actuel : l'Hôpital Chrétien Mennonite de Hualian est né.

Après une période de transition, à partir de 1955, le MCH n'est plus ouvert aux seuls Aborigènes, mais à tous. De même, les patients aborigènes sont encouragés à payer une participation minimale aux frais selon leurs moyens. Avec l'amélioration de la situation économique des populations aborigènes, la participation demandée augmente progressivement, mais reste inférieure à celle exigée des patients d'ethnie han, elle-même inférieure à celle payée par les patients étrangers. Parallèlement, l'hôpital met en place un service d'aide sociale, permettant aux patients défavorisés de payer les frais requis dans la mesure de leurs moyens. Le coût actuel des soins est comparable à celui des autres hôpitaux de la ville, du fait du développement d'un système national d'assurance maladie.

En 1973, une station médicale est construite à Yuli (un canton de montagne au sud de Hualian) dans le but de continuer le service envers les Aborigènes.

En 1981, avec l'aide de donateurs à Taiwan et à l'étranger, la construction du premier grand bâtiment destiné aux soins hospitaliers est achevée, avec une capacité d'accueil de plus de 200 lits. En 1991, c'est le bâtiment destiné aux consultations qui est mis en service. En 1996, un second bâtiment destiné aux soins hospitaliers est à son tour mis en service, augmentant la capacité d'accueil de l'hôpital, qui atteint près de 500 lits.

#### 4.2.2. Le MCH actuellement

Actuellement, les deux spécificités présentes lors des premières années de l'action médicale des Mennonites à Taiwan sont toujours partie intégrante de la politique du MCH. Ces deux composantes sont d'une part la priorité accordée aux populations aborigènes, et d'autre part la dimension missionnaire du service fourni. Bien entendu, au fil des années et du développement de l'hôpital et de la société environnante, ces deux composantes ont connu des modifications. Ceci est surtout vrai de la première des deux orientations : le service des populations aborigènes. On a vu que les soins gratuits réservés dans un premier temps aux seuls Aborigènes sont devenus des soins payants destinés à tous. Ceci n'a été possible que grâce à l'amélioration de la situation économique de Taiwan et au développement de son système d'assurances médicales, qui a culminé avec la mise en place en 1995 d'un régime d'assurance santé généralisé à toute la population. La politique du MCH étant de répondre aux besoins de la société, des avantages financiers ont été accordés aux nouvelles populations défavorisées : les handicapés et les personnes à faible revenu, quelle que soit leur appartenance ethnique. Cependant, il existe toujours un domaine dans lequel le MCH « favorise » les Aborigènes : celui de l'emploi.

##### 4.2.2.1 Les Aborigènes et l'emploi au MCH

A présent, la proportion d'Aborigènes parmi les employés du MCH est relativement élevée, avec près d'un tiers des effectifs (30,8% ; voir tableau 4.3 ci-dessous), ce qui est supérieur à leur proportion dans la région.

Tableau 4.3. Répartition ethnique des employés du MCH en pourcentage des effectifs par catégorie (mai 1996)

Groupe ethnique	% Personnel administratif <sup>306</sup>	% Infirmières	% Médecins	% Total
Han	72,2	58,9	97	69,2
Aborigène	27,8	41,1	3	30,8
Total	100	100	100	100

Si on regarde en détail la composition des groupes ethniques han et aborigène, on voit que les Han employés au MCH sont en majorité des Minnan, et que les Aborigènes sont en majorité des 'Amis (voir tableau 4.4). La proportion de Minnan n'est pas étonnante quand on sait qu'ils sont majoritaires à Taiwan ; de même, les 'Amis sont le groupe aborigène le plus important de Taiwan en termes de population, et sont originellement implantés dans les plaines au sud de la ville de Hualian. De plus, leur implantation dans les plaines a rendu leur contact avec la civilisation chinoise plus précoce et plus intense que celui des autres groupes aborigènes habitant encore actuellement la région<sup>307</sup>. Le deuxième groupe le plus représenté au MCH, les Taroko (sous-branche du second groupe aborigène à Taiwan en termes de population, les Atayal), est implanté actuellement dans les montagnes au nord et à l'ouest de l'agglomération de Hualian. Quant aux Bunun, moins nombreux, ils sont originaires des régions montagneuses du sud de Hualian (voir le tableau 4.1 et la carte du district de Hualian pour une localisation plus précise de ces trois groupes de population dans le district).

Tableau 4.4. Répartition ethno-culturelle des employés du MCH en nombre de personnes et en pourcentage des effectifs par catégorie professionnelle (mai 1996)

<sup>306</sup>L'appellation "personnel administratif" comprend, en plus des personnels remplissant effectivement un emploi administratif (secrétariat, gestion, etc.), les personnels de nettoyage et maintenance, les aides-soignantes, les employés en cuisine, et autres emplois non médicaux. Il aurait sans doute été intéressant de pouvoir distinguer les emplois qualifiés des emplois ne faisant pas appel à des qualifications.

<sup>307</sup>Il existait en effet des populations aborigènes des plaines, entrées en contact avec les Han dès le XVII<sup>e</sup> siècle pour les premières, et totalement assimilées (« sinisées ») depuis. Voir H. Martin (1994) [93], C. Zheng (1995) [131].

Groupe ethnoculturel	Personnel administratif	Infirmières	Médecins	Total
Minnan	142 (63%)	108 (44,2%)	48 (74%)	298 (55,7%)
Continentaux	21 (9,2%)	36 (14,7%)	15 (23%)	72 (13,5%)
'Amis	43 (19%)	51 (21%)	0 (0%)	94 (17,5%)
Taroko / Atayal	16 (7%)	34 (14%)	2 (3%)	52 (9,7%)
Bunun	4 (1,8%)	14 (5,7%)	0 (0%)	18 (3,4%)
Paiwan	0 (0%)	1 (0,4%)	0 (0%)	1 (0,2%)
Total	226 (100%)	244 (100%)	65 (100%)	535 (100%)

Le tableau suivant montre la répartition en catégories professionnelles des membres de chaque ethnie. On voit que les employés aborigènes sont en majorité des infirmières, et que très peu sont médecins. Le gros du personnel aborigène est donc moyennement qualifié.

Tableau 4.5. Répartition professionnelle en nombre de personnes et en pourcentage par groupe ethnique (mai 1996)

Profession	Han	Aborigènes	Total
Personnel administratif	163 (44%)	63 (38,2%)	226 (42,2%)
Infirmières	144 (39%)	100 (60,6%)	244 (45,6%)
Médecins	63 (17%)	2 (1,2%)	65 (12,2%)
Total	370 (100%)	165 (100%)	535 (100%)

Cependant, avec la mise en service du nouveau bâtiment en 1996, les services de gestion du personnel de l'hôpital s'attendent à voir baisser la proportion d'employés aborigènes dans les années à venir. En effet, l'augmentation de la capacité d'accueil des différents services d'hospitalisation nécessite une augmentation forte des personnels qualifiés en une période de temps relativement courte. L'urgence des besoins ne permettra pas à l'hôpital de trier les candidatures comme il l'a fait jusqu'à présent. C'est donc non seulement la proportion d'employés aborigènes qui va baisser, mais aussi la proportion d'employés chrétiens. Selon l'estimation de l'aumônerie de l'hôpital, celle-ci, qui est actuellement de 44%, devrait baisser à moins de 30% lorsque tout le personnel nécessaire

aura été recruté. Ceci nous amène à parler de la deuxième orientation du MCH : son aspect missionnaire.

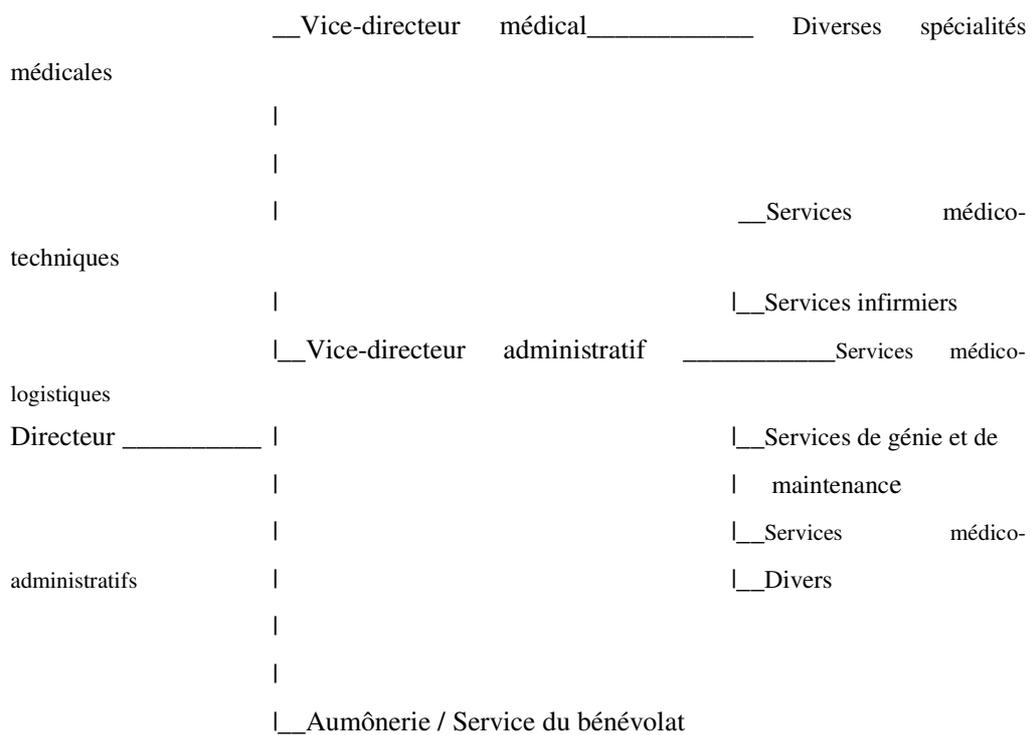
#### 4.2.2.2 Le MCH : un hôpital chrétien missionnaire

La dimension chrétienne et missionnaire de l'hôpital mennonite est visible aussi bien au niveau de sa structure organisationnelle qu'au niveau de ses activités. Ces différents points seront abordés ci-dessous.

##### 4.2.2.2.1 Organisation hiérarchique

Le diagramme suivant représente la structure hiérarchique des différentes unités qui forment le MCH. On ne représente que les niveaux supérieurs, sans rentrer dans le détail des différents services qui se trouvent au même niveau de base (tels que les différents secteurs ou les différentes spécialités en consultation).

Schéma 4.1. Structure hiérarchique du MCH



On peut voir sur ce diagramme la place prépondérante de l'aumônerie (et donc de l'élément missionnaire) dans la hiérarchie de l'hôpital. Ce service, qui emploie cinq personnes, dépend directement du directeur de l'hôpital, au même titre que les vice-directeurs médicaux et administratifs. C'est à dire que pour la majorité de ses décisions, il lui suffit d'obtenir l'approbation du directeur. Mais contrairement aux branches médicale et administrative, l'aumônerie n'a pas de ramifications propres. De fait, elle est libre d'agir dans tous les autres services. Ceci est une caractéristique du MCH liée à son historique et à sa vocation.

Un autre signe de l'importance de l'aumônerie est sa participation aux décisions d'embauche. Lors des entretiens d'embauche, un membre de l'aumônerie est présent pour évaluer la volonté du candidat à travailler dans un esprit chrétien tel qu'il est pratiqué dans l'hôpital, et à participer aux activités religieuses destinées au personnel. Un manque de compréhension ou de volonté de coopération sur ces points peut entraîner un refus de la candidature.

Les paragraphes suivants nous permettront de comprendre le lien particulier entre services médicaux et religieux au MCH.

#### ***4.2.2.2 Lien du MCH avec l'Eglise mennonite***

La présence des Mennonites à Taiwan a tout d'abord été motivée par le besoin de l'île, et surtout des régions montagneuses, en personnel médical. Au départ, le travail missionnaire à proprement parler était assuré par des membres de l'Eglise presbytérienne. Ce n'est qu'après des années de présence et de soins médicaux que les Mennonites ont pris conscience de la possibilité de fonder des églises de leur confession, en continuation de leur action à Taiwan. Les deux premiers lieux de cultes ont été bâtis à Hualian et à Taizhong (sur la côte ouest). Aujourd'hui, il existe près de 20 lieux de culte mennonites, concentrés dans les régions de Hualian (côte est), Taipei (Nord) et Taizhong (côte ouest). On peut donc dire qu'historiquement à Taiwan, le MCH a la prééminence sur l'Eglise mennonite.

Cependant, nombre d'orientations du MCH ne sont prises qu'en référence aux valeurs et aux directives de l'Eglise mennonite. Par exemple, à la fin des années 50, le MCH conçoit le projet d'ouvrir une école d'infirmières. Mais à l'époque, la loi martiale étant en vigueur à Taiwan, toutes les écoles de niveau secondaire sont tenues d'assurer un

entraînement militaire pour leurs étudiants masculins comme féminins. La position pacifiste de l'Eglise mennonite étant en contradiction avec cette exigence du gouvernement taiwanais, le MCH doit modifier son projet, et une école plus modeste, avec un cursus plus réduit, au diplôme non reconnu par l'état, est mise en place. De façon plus importante encore, pour ce qui est de sa légalité, l'Eglise mennonite est obligée assez tôt de se constituer personne morale (*caituan faren*). Ce n'est pas le cas du MCH, qui dépend toujours de la personne morale de l'Eglise mennonite, malgré l'insistance du gouvernement taiwanais pour que l'hôpital se détache de l'Eglise, et se constitue lui-même personne morale. Enfin, pour la gérance des fonds qui lui sont offerts par des donateurs, le MCH se réfère à la Fondation pour les soins et la mission (*yiliao chuandao jijin*), organisme indépendant de l'hôpital fondé récemment.

L'Eglise mennonite qui supervise actuellement le MCH pour les affaires courantes n'est plus l'Eglise mennonite américaine, mais l'Eglise locale, car Taiwan étant sorti du sous-développement, le COM (*Commission for Overseas Mission*) n'a plus lieu d'y agir ou d'aider financièrement le MCH. De même, l'Eglise mennonite locale ayant formé ses pasteurs et ses missionnaires, elle est à présent libre d'agir à sa guise sans en référer au MCC (*Mennonite Central Committee*). Parmi les aumôniers du MCH, un seul est américain, et envoyé par l'Eglise mennonite américaine. Les autres sont taiwanais, et appartiennent à d'autres Eglises protestantes. En revanche, le MCC a toujours voix au chapitre lors de la nomination du directeur du MCH.

Mais inversement, le travail missionnaire à l'intérieur du MCH est soumis à l'approbation d'instances appartenant à l'hôpital. Pour les décisions concernant l'orientation globale du travail de l'aumônerie, il faut passer par l'approbation de la Commission pour la mission (*chuandao weiyuanhui*) qui comprend actuellement le directeur du MCH, ses deux vice-directeurs, et des employés chrétiens de l'hôpital, soit 11 membres en tout. Pour les décisions mineures, l'approbation du directeur du MCH suffit.

#### **4.2.2.2.3 "L'esprit Mennonite"**

L'hôpital chrétien mennonite de Hualian se veut différent des autres hôpitaux, et l'est de fait, par son appartenance reconnue à l'Eglise mennonite. Tout en se reconnaissant une parenté avec les autres hôpitaux chrétiens, allant jusqu'à l'échange de personnel pour répondre aux besoins de formation professionnelle, le MCH insiste sur « l'esprit mennonite » (ou « l'esprit du MCH », la formulation chinoise *Mennuo jingshen*, faisant

usage d'abréviations, est ambiguë sur ce point). Cette conception de sa particularité n'est pas sans rappeler la notion de « culture d'entreprise », promue ici au rang d'idéal. Une première définition de cet « esprit » pourrait être la devise de l'hôpital, figurant à l'entrée du premier bâtiment construit en 1954 : « *For service in the name of Christ* ». L'objectif reconnu du MCH est de « soigner l'homme dans son entier », la guérison de l'âme venant parachever la guérison du corps.

Les moyens de propager cet esprit sont variés, et le public auquel s'adressent ces moyens va du personnel aux patients et à leur famille.

#### 4.2.2.2.3.1 Les publications

L'hôpital possède un « service du développement » (*fazhan shi*), qui édite des brochures, des affiches, des revues en chinois et en anglais, destinées aussi bien à la diffusion interne qu'externe.

- les périodiques

Ils sont au nombre de quatre, destinés à différents publics.

a. « Bulletin de l'hôpital mennonite » (*Mennuoyuan xun*), bimestriel en chinois, destiné aux donateurs et amis de l'hôpital à Taiwan. Sa publication a commencé en 1948.

b. « Eau vive » (*Huoshui*), mensuel en chinois destiné au personnel de l'hôpital. Sa publication a commencé en 1994.

c. « *Newsletter of the Mennonite Christian Hospital* », semestriel en anglais, destiné aux donateurs et amis de l'hôpital habitant les USA. Le premier numéro est paru en juillet 1995.

d. « Bulletin des amis de Roland Brown <sup>308</sup> » (*Bu Ruolan zhi you huixun*), mensuel en chinois présentant les actions médicales mennonites à Taiwan et à l'étranger. Le premier numéro est paru en mai 1996.

- les brochures

L'hôpital a aussi publié des brochures présentant le fondateur du MCH, le Docteur Roland Brown, ainsi que ses premiers collaborateurs américains, médecins et infirmières.

---

<sup>308</sup> Le Docteur Roland Brown est le fondateur du MCH.

- les actions médiatiques

Avec le développement de l'économie taiwanaise, l'Eglise mennonite des USA a réduit son aide financière, encourageant le MCH à faire appel à la générosité des Taiwanais. L'hôpital dépendant toujours de donations pour son fonctionnement et son agrandissement, des actions médiatiques, publicités et courts métrages pour la télévision taiwanaise, ont été entreprises ces dernières années. La concurrence s'est faite plus difficile avec le développement dans les années 90 d'un hôpital bouddhiste à Hualian (*Ciji yiyuan*), s'appuyant lui aussi sur les donations et le bénévolat, et possédant une chaîne de télévision câblée.

De plus, le contenu des brochures ainsi qu'un historique de l'hôpital ont été mis à disposition de tous sur Internet, et il existe un site du MCH contenant diverses informations et services sur le World Wide Web <sup>309</sup>.

#### **4.2.2.3.2 Les activités religieuses**

Le travail de l'aumônerie consiste à « rendre la foi chrétienne présente dans l'hôpital », à « maintenir l'esprit mennonite ». Ceci se fait au départ par une prise de connaissance de la foi des nouveaux employés. Ils sont invités à remplir un questionnaire à propos de leur foi, que les membres de l'aumônerie veilleront à entretenir, ou le cas échéant à susciter. Il y a ainsi des activités religieuses destinées aux chrétiens et d'autres pour les non-chrétiens.

Un travail complémentaire des membres de l'aumônerie consiste à entretenir un esprit de convivialité et d'entraide, par des attentions telles que l'envoi de cartes de vœux lors de l'anniversaire des employés, ou les entrevues avec les employés ayant des difficultés dans leur travail ou leur vie privée.

L'aumônerie organise en outre avec l'aide de bénévoles des activités d'évangélisation à l'égard des patients (hospitalisés ou en consultation) et de leur famille.

#### Les activités destinées au personnel

Diverses activités hebdomadaires sont proposées durant les heures de travail. Un service pour tout le personnel de l'hôpital, une réunion de prière pour tous, une réunion

---

<sup>309</sup> Son adresse est la suivante : <http://www.poja.com.tw/>

féminine (*jiemei hui*) et une réunion de partage biblique dans chaque service (certains services ne se réunissent qu'une ou deux fois par mois). Elles sont conçues comme des activités essentielles pour le fonctionnement de l'hôpital et de chaque service, qui permettent de recadrer l'activité professionnelle dans une perspective commune : celle du « service au nom du Christ ». Bien que les réunions ne soient pas obligatoires, les employés non chrétiens, qui constituent actuellement la majorité (56%) du personnel, sont encouragés à y assister. Dans le cas où tous les employés d'un même service sont non-chrétiens, le contenu des réunions est adapté à leurs besoins.

Les actions d'évangélisation envers les patients

- les actions envers les patients en consultation

Elles sont entreprises par une chorale de membres de l'aumônerie et de bénévoles qui chante des chants religieux dans les salles d'attente. Les chants sont suivis de témoignages et d'exhortations à la foi.

- les actions envers les patients hospitalisés

Un type d'action plus personnel est entrepris quotidiennement sous forme de visites des membres de l'aumônerie aux patients hospitalisés. Mais les employés (médecins ou infirmières) et les bénévoles peuvent aussi détecter un intérêt ou un besoin particulier de la part des patients. Dans ce cas, ils remplissent un imprimé qu'ils transmettent à l'aumônerie. Des missionnaires vont alors individuellement auprès des patients pour leur fournir un enseignement ou une aide personnalisés.

- le suivi

Le MCH n'arrête pas son action d'évangélisation au départ des patients, mais veille à assurer ou faire assurer un suivi. A leur sortie de l'hôpital, les patients qui ont exprimé le désir de se familiariser avec la foi chrétienne sont présentés à l'église protestante la plus proche de leur domicile. Pour ce faire, le MCH dispose d'un imprimé comportant trois volets. Le premier est un compte-rendu conservé par l'hôpital, et les deux autres sont envoyés à l'église la plus proche du domicile du patient. L'un de ces deux volets est un compte-rendu qui doit être renvoyé à l'hôpital après une visite du pasteur local au patient.

#### 4.2.2.2.3.3 Les activités ludiques

De nombreuses activités à caractère ludique sont organisées pour les membres du personnel et leur famille, ainsi que les bénévoles en dehors des heures de travail. Il peut s'agir d'excursions ou de voyages à Taiwan et à l'étranger, d'olympiades, de chasses au trésor, ou de divers concours. Mais l'aspect ludique des activités est souvent accompagné d'un aspect plus ouvertement unificateur ou d'un « message » visant à répandre « l'esprit mennonite ». Citons par exemple le programme des concours organisés pour l'anniversaire du MCH en 1996. Le thème des divers concours était « dépeindre le MCH » (*miaohui mennuo*). Le tableau ci-dessous contient la dénomination des concours, leur thème et leur but, tels qu'ils sont mentionnés (en chinois) sur des tracts distribués et des affiches sur les panneaux d'information situés dans tous les services:

Tableau 4.6. Extrait du règlement des concours organisés par le MCH (mars 1996)

Nom de l'activité	Thème	But
Concours de photographie	Visages du MCH	Saisir à l'aide de l'appareil photo une image qui puisse représenter la particularité et le sens profond des personnes, activités et objets du MCH.
Concours de posters	Esprit du MCH	A l'aide de dessins et de mots, représenter le caractère particulier de notre hôpital.
Concours de slogans sur l'esprit mennonite	Esprit du MCH	1. Trouver une courte phrase qui puisse traduire l'esprit de notre hôpital, tout en étant facile à énoncer. 2. Avec l'aide de la réflexion et la recherche active des employés, définir la place de l'esprit de notre hôpital.
Election de la fleur du MCH	Esprit du MCH	Choisir une fleur qui puisse représenter l'esprit et la beauté de notre hôpital.
Election de l'arbre du MCH	Esprit du MCH	Choisir un arbre qui puisse représenter l'esprit et la bonté de notre hôpital.

Chacune de ces activités invite les participants à un rôle actif dans la définition de ce qui fait « l'esprit du MCH » (ou « l'esprit mennonite »). Bien que cet esprit ne soit pas défini dans le libellé du règlement, les termes employés (« particularité », « sens profond », « beauté », « bonté ») sont fortement évaluatifs et influencent dès le départ la recherche proposée dans le sens d'une construction idéologique positiviste du concept d' « esprit du MCH ». Des termes comparables se retrouvent dans les solutions proposées par les

gagnants du concours. Par exemple, les raisons du choix de l'arbre à pain pour représenter le MCH sont décrites dans les termes suivants (ma traduction) :

1. Il parvient à grandir dans un environnement difficile, sur une terre aride ; il est sans crainte et ne demande rien en retour.
2. Il fournit une ombre étendue, représentant le service constant de notre hôpital envers la région Hualian-Taidong.
3. Le tronc est imposant, et laisse une forte impression. Il donne une profonde impression de convivialité dans la région Hualian-Taidong.

De façon comparable, l'emblème choisi pour le MCH « représente les employés de notre hôpital qui d'un seul cœur s'unissent pour servir le peuple avec ardeur. La croix surplombant la lettre M représente le fait que notre hôpital poursuit son service médical sous la conduite du Seigneur ».

#### 4.2.3. Le service des fournitures (CSR)

##### 4.2.3.1. Les employés du CSR

Le CSR (*Central Supplies Room*) était jusqu'en juin 1996 le seul service de l'hôpital employant uniquement des Aborigènes. Des sept employés, six femmes et un homme, quatre appartiennent au groupe 'Amis et trois au groupe Taroko. Cela n'a pas toujours été le cas, et le service a employé à plusieurs reprises des personnes d'ethnie han (Minnan ou Hakka) pendant des périodes variables. Depuis juin 1996, une employée hakka et une employée minnan ont rejoint le service, et certaines employées aborigènes sont parties, remplacées par d'autres.

Le tableau suivant montre la répartition ethnique des employés sur la période allant de février 1996 à février 1997.

Tableau 4.7. Les employés du CSR

	Nom	Sexe	Groupe ethno-culturel	Age	Arrivée au / départ du CSR
1	Xu Ximei	F	Taroko	43	1994/-
2	Wen Yuexian	F	'Amis	64	1964/12.1996
3	Yan Yueying	F	'Amis	54	1994/-
4	Zhan Alian	F	'Amis	52	1989/-

5	Zhan Zhixian	M	'Amis	5	?/01.1997
6	Lin Yuexiu	F	Taroko	21	1994/-
7	You Yilian	F	Taroko	21	1994/05.1996
8	Zhou Xiangmin	F	Hakka	42	05-1996/-
9	Hong Huilian	F	Minnan	36	09.1996/12.1996
10	Li Xiaozhen	F	Taroko	26	10.1996/-
11	Xu Xiangling	F	'Amis	33	12.1996/-

Le CSR a été en sous-effectif en 1996, le service n'arrivant pas à recruter de personne répondant à ses exigences. C'est pourquoi l'une des employées, théoriquement à la retraite, a continué de travailler dans le service à temps partiel jusqu'en janvier 1997, date du déménagement du service dans le nouveau bâtiment. La formation requise actuellement pour l'entrée dans le service est la complétion du cycle d'enseignement secondaire <sup>310</sup> et de préférence une formation de base dans une discipline reliée à la médecine. Les candidats doivent ensuite passer des épreuves de calcul et de gestion. Deux des employées les plus anciennes n'ont pas le niveau requis actuellement. Si les autres employées ont toutes achevé leurs études secondaires supérieures, deux des employées féminines les plus âgées (lignes 2 et 4 dans le tableau) poursuivent leurs études secondaires intermédiaires en cours du soir. La chef de service, Xu Ximei, a un diplôme d'infirmière, et a exercé comme telle au MCH pendant 23 ans. Elle est la seule à avoir suivi une formation dans le domaine de la santé.

Le développement attendu de l'hôpital dans un avenir proche rendra nécessaire l'utilisation d'une quantité accrue de matériels venant de l'étranger (avec notice d'utilisation en anglais). La gestion des stocks et de la distribution devrait être informatisée dans les mois qui viennent. Aussi le service médico-logistique fait-il actuellement pression sur les employées pour qu'elles suivent une formation d'anglais et d'informatique, ou qu'elles se préparent à quitter le service dans de brefs délais. D'autre part, un système de formation continue et d'examens a été mis en place depuis quelques années dans tous les services du MCH.

---

<sup>310</sup>L'enseignement secondaire supérieur (trois ans) n'est pas obligatoire à Taiwan ; seules le sont les neuf premières années de scolarisation, soit le cycle primaire (six ans) et les trois premières années de secondaire.

#### **4.2.3.2 Les postes de travail**

Seuls le poste de chef de service et celui du ramassage des étoffes sont spécialisés. Les autres employés sont polyvalents pour les postes restants. Ceux-ci sont différenciés à la fois en termes d'horaires et de contenu, chacun correspondant à un ensemble de tâches fixes. Les différents postes remplis par les personnels polyvalents sont appelés D, D<sub>1</sub>, D<sub>2</sub> (postes de jour), P (poste de nuit) et R<sub>2</sub> (dimanches et jours fériés). Le tableau suivant (ma traduction d'un document en chinois standard à l'usage des employées avant janvier 1997) récapitule les horaires et les tâches attribuées à ces postes.

Tableau 4.8. Caractéristiques des postes polyvalents

Désignation	Horaire	Tâches
D	7:30-16:00 (lundi à samedi)	<p>1. Fabriquer l'eau distillée.2. Vérifier les dates de validité des produits stérilisés.3. Vider la cuve à stérilisation et ranger les produits et objets stérilisés.4. Vérifier la quantité des produits nécessaires.</p> <p>5. Prendre en charge le guichet.</p> <p>6. Stériliser à l'aide de la cuve à haute pression.</p> <p>7. Chaque mercredi après-midi, se rendre dans les services pour vérifier la circulation des appareils prêtés.</p> <p>8. Récupérer les bonbonnes d'oxygène ; vérifier les appareils rendus.</p> <p>9. Commander les produits chaque lundi et jeudi ; les réceptionner chaque mardi et vendredi ; vérifier et ranger les produits reçus.</p>

Désignation	Horaire	Tâches
D <sub>1</sub>	8:00-16:30 (lundi à dimanche) [Note : le jeudi, de 7:30 à 16:00 pour participer à l'office religieux]	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. A 8:30, ramasser les instruments utilisés aux niveaux 1 et 2, et collecter les bons de commande.              (circuit : magasin, A, B, OPD, ICU, ER).</li> <li>a. Vérifier que les appareils et les instruments sont au complet et en bon état.             <ol style="list-style-type: none"> <li>b. S'il manque des objets, en avvertir le responsable du service et le responsable du CSR.</li> <li>c. Remplir les bouteilles de solution aseptisante et de produit sanitaire.</li> </ol> </li> <li>2. Faire tremper les objets séparément.</li> <li>3. Préparer les produits à livrer aux services des niveaux 1 et 2.</li> <li>4. Laver tous les objets ramassés ; les sécher puis les emballer.              [déjeuner]</li> <li>5. A 13:30, ramasser les instruments utilisés aux niveaux 1 et 2 ; fournir les produits manquants à tous les services.</li> <li>6. Faire tremper les objets séparément.</li> <li>7. Vérifier les bons de commande.</li> <li>8. Laver tous les objets ramassés ; les sécher puis les emballer.</li> <li>9. Noter la quantité d'objets fournis.</li> </ol>

Désignation	Horaire	Tâches
D <sub>2</sub>	8:00-16:30 (lundi à samedi) [Note : le jeudi, de 7:30 à 16:00 pour participer à l'office religieux]	<p>1. A 8:30, ramasser les instruments utilisés au niveaux 3 à 6<sup>311</sup>, et collecter les bons de commande. (circuit : J, H, E, NSY, G, F).</p> <p>a. Vérifier que les appareils et les instruments sont au complet et en bon état.</p> <p>b. S'il manque des objets, en avvertir le responsable du service et le responsable du CSR.</p> <p>2. Faire tremper les objets séparément.</p> <p>3. Préparer les produits à livrer aux services des niveaux 3 à 6.</p> <p>4. Laver tous les objets ramassés ; les sécher puis les emballer. [déjeuner]</p> <p>5. A 13:30, ramasser les instruments utilisés au niveaux 3 à 6 ; fournir les produits manquants à tous les services.</p> <p>6. Faire tremper les objets séparément.</p> <p>7. Vérifier les bons de commande.</p> <p>8. Laver tous les objets ramassés ; les sécher puis les emballer (y compris les emballages EO).</p> <p>9. Noter la quantité d'objets fournis.</p>

---

<sup>311</sup>Les bâtiments en service avant juillet 1996 ne comportent pas de quatrième étage, selon une superstition chinoise. En effet, le mot pour « quatre » est quasiment homophone du mot pour « mort ». Dans le nouveau bâtiment, ce tabou n'est pas respecté.

Désignation	Horaire	Tâches
P	12:00-20:00 (lundi à samedi)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Préparer et mettre l'eau distillée et l'eau salée en bouteilles.</li> <li>2. Tous les mardis et vendredis, nettoyer le filtre du climatiseur.</li> <li>3. Stériliser les produits à l'aide de la cuve à haute pression.</li> <li>4. Préparer les kits sanitaires.</li> <li>5. Stériliser les produits au gaz (EO).</li> <li>6. Fabriquer les compresses.</li> <li>7. Après 16:30, s'occuper du guichet.</li> <li>8. Avant de partir, <ol style="list-style-type: none"> <li>a. ranger.</li> <li>b. éteindre tous les interrupteurs, fermer la porte à clef.</li> <li>c. éteindre la lampe à ultra-violets.</li> </ol> </li> </ol>
R <sub>2</sub>	8:00-12:00 16:00-20:00 (dimanche et jours fériés)	Comparable à D.

L'attribution des postes polyvalents se fait en principe selon un roulement d'une semaine, moyennant le fait que l'employée la plus âgée (Wen Yuexian) est théoriquement à la retraite, et ne travaille qu'à temps partiel. En fait, il apparaît que certains postes sont souvent attribués aux mêmes personnes, avec un roulement minime. Ainsi, le poste D (« le guichet ») revient souvent à l'une des jeunes employées (You Yilian), et P à Yan Yueying et Lin Yuexiu. Dernièrement, cette dernière a aussi été plus spécifiquement choisie et formée pour assurer la gestion du stock. Elle est donc très souvent chargée du poste D. Signalons aussi que le travail de l'employé masculin Zhan Zhixian étant différent de celui des autres, celui-ci est rarement présent dans les locaux du CSR, et j'ai eu peu d'occasions de l'observer au travail.

### **4.2.3.3 Les relations professionnelles du CSR avec les autres services**

Le rôle du CSR étant d'approvisionner la majorité des services de l'hôpital, celui-ci est par définition en relation professionnelle avec ces services. Ces relations sont de plusieurs types, selon leur « direction » (sont-ce les employés du CSR qui se déplacent ou ceux des autres services ?) et par conséquent le lieu où elles se produisent (au CSR ou dans les autres services).

#### ***4.2.3.3.1 Les tournées dans les services***

Elles sont en principe au nombre de deux par jour. Si la première tournée a pour but unique de ramasser les objets utilisés par les différents services ainsi que leurs bons de commande, la seconde est principalement destinée à la distribution des fournitures commandées par les différents services. Cette dernière tournée nécessite des interactions verbales entre employés du CSR et employés des autres services, qui sont tenus de vérifier le contenu des fournitures apportées. Cette vérification se fait parfois en présence de l'employée du CSR, parfois en son absence. L'interlocuteur de l'employée du CSR est en principe la personne chargée des tâches administratives dans chaque service. Mais en l'absence de cette personne, il peut s'agir d'une infirmière.

#### ***4.2.3.3.2 Les visites au guichet***

Les personnes qui se rendent au guichet du CSR pour commander ou prendre livraison de fournitures sont soit les employés des autres services, soit (plus rarement) les patients ou les membres de leur famille. L'interlocuteur est en principe la personne en charge du poste D. Les visites des employés du MCH au guichet ont lieu soit lorsqu'un oubli ou une erreur ont été commis lors de la commande précédente, soit pour emprunter un appareil. Elles sont souvent prétexte à des conversations de type non professionnel entre employées du CSR et employé(e)s des autres services. Il arrive aussi que les employées des autres services pénètrent à l'intérieur du CSR au cours de ces visites, soit pour prendre livraison d'objets volumineux, soit pour parler plus commodément avec les employées du CSR.

Un autre type de relation est celui occasionné par les livraisons de matériels, qui ont lieu deux fois par semaine. Les livraisons sont effectuées par des employés masculins de l'hôpital, qui pénètrent dans l'enceinte du CSR.

#### **4.2.3.3.3 Les relations téléphoniques**

Verbales par nature, elles se passent « en terrain neutre ». A l'intérieur de l'hôpital, elles sont en majorité destinées soit à demander des informations, soit à rectifier des erreurs dans les commandes ou les livraisons. Elles peuvent aussi relier le CSR et des interlocuteurs extérieurs à l'hôpital, tels que les fournisseurs. Répondre au téléphone fait partie des tâches du poste D, mais les communications avec les fournisseurs et les services hiérarchiquement supérieurs sont du ressort du chef de service.

#### **4.2.3.4 Le répertoire linguistique des employés du CSR**

Comme le montre le tableau suivant, tous les employés du CSR sont plurilingues et parlent le chinois standard (à un degré variable). C'est d'ailleurs la seule langue qu'ils aient tous en commun. Cela justifie le fait que, d'un commun accord et de leur propre aveu <sup>312</sup>, ils parlent en chinois standard dès que leurs paroles s'adressent à des interlocuteurs appartenant à plusieurs groupes ethno-culturels, ou à un groupe différent du leur. Mais nous verrons dans la prochaine partie, et c'est important, que l'usage du chinois standard n'est pas réservé à ces seuls cas de figure.

Chacun parle aussi la langue correspondant à son groupe ethno-culturel. Les locuteurs constatent cependant souvent que si les personnes âgées et d'âge moyen parlent mieux leur « langue maternelle » (*muyu*, selon le terme communément admis pour désigner les langues locales <sup>313</sup>) que le chinois standard, l'inverse est vrai des jeunes, et les enfants aborigènes passent pour ne pas parler du tout les langues locales. Pour refléter ce fait, dans le tableau ci-dessous, j'ai cité les différentes langues parlées en commençant par celles avec lesquelles les locuteurs disent être le plus à l'aise.

---

<sup>312</sup>Voir certains des entretiens cités au chapitre 7.

<sup>313</sup> Ce point est développé au chapitre 7, section 7.2.2.2.

Tableau 4.9. Répertoire linguistique des employés du CSR

	<b>Employé</b>	<b>Groupe ethno-culturel</b>	<b>Age</b>	<b>Répertoire linguistique</b>
1	Xu Ximei	Taroko	43	taroko, chinois standard, minnan
2	Wen Yuexian	'Amis	64	'amis, japonais, chinois standard
3	Yan Yueying	'Amis	54	'amis, chinois standard, japonais, minnan
4	Zhan Alian	'Amis	52	'amis, chinois standard, japonais
5	Zhan Zhixian	'Amis	52	'amis, japonais, chinois standard
6	Lin Yuexiu	Tarok	21	chinois standard, taroko
7	You Yilian	Taroko	21	chinois standard, taroko
8	Zhou Xiangmin	Hakka	42	hakka, chinois standard, minnan
9	Hong Huilian	Minnan	36	minnan, chinois standard
10	Li Xiaozhen	Taroko	26	chinois standard, taroko
11	Xu Xiangling	'Amis	33	chinois standard, 'amis, minnan

Le tableau précédent montre que nombre de personnes ont un répertoire linguistique qui ne se limite pas à leur langue « maternelle » (langue associée culturellement à leur groupe) et au chinois standard. Etant donnée la situation sociolinguistique de Taiwan telle que je l'ai décrite au chapitre 1, il n'est pas étonnant que les langues supplémentaires connues par ces personnes soient le japonais, ancienne langue officielle, et le minnan, langue non-officielle de la majorité.

En effet, nous avons vu que les personnes aujourd'hui âgées, qui avaient reçu tout ou partie de leur instruction à l'époque de la colonisation japonaise, possédaient une certaine maîtrise de la langue japonaise. Le degré de cette maîtrise dépend du niveau d'instruction acquis et de l'environnement dans lequel il l'a été. Nous avons dans le tableau précédent l'exemple d'une personne répondant à une telle définition (Wen Yuexian, âgée de plus de 60 ans). Cette personne a appris le japonais lors de sa scolarisation dans le primaire. Son apprentissage du chinois standard a été plus tardif. Elle est donc bien plus à l'aise en japonais qu'en chinois standard pour ce qui est de la conversation courante, mais a régulièrement recours au chinois standard pour les termes plus techniques liés à sa profession et à ses études actuelles (puisque'elle qu'elle poursuit sa scolarité en cours du soir). Mais la langue avec laquelle elle s'exprime le plus facilement est sa langue première,

le 'amis. Il est plus étonnant de noter que des personnes moins âgées qu'elle (Yan Yueying, Zhan Alian et Zhan Zhixian, tous trois la cinquantaine) connaissent aussi le japonais. Ces trois derniers ont été scolarisés en langue chinoise. Yan Yueying explique qu'elle a appris à comprendre le japonais dans son enfance en écoutant ses parents et ses aînés, mais qu'elle n'a appris à le parler qu'à l'âge adulte, au contact de personnes japonaises connues par le biais de la profession de son mari, qui est Pasteur protestant. Zhan Alian dit quant à elle qu'elle ne parle japonais « qu'en partie ».

Quant au minnan, le tableau montre qu'il n'est connu que des personnes d'âge moyen, et exceptionnellement d'une des employées les plus âgées, Yan Yueying. Des trois personnes aborigènes disant parler minnan, deux (Xu Ximei et Yan Yueying) disent l'avoir appris parce qu'elles ont fait leurs études supérieures dans l'ouest de Taiwan, où les Minnan sont majoritaires. Xu Ximei précise que lorsqu'elle travaillait comme infirmière, elle était souvent confrontée à des patients minnan, et avait donc une bonne pratique de leur langue. La troisième (Xu Xiangling) invoque d'une part le fait qu'elle habite en ville (à Hualian) dans un quartier hétérogène, et d'autre part son intérêt pour cette langue et la culture qu'elle véhicule. Les deux autres personnes parlant minnan sont d'une part une employée de langue première minnan, et d'autre part une employée hakka, mariée à un Minnan, et de ce fait, pratiquant cette langue quotidiennement.

Les jeunes employées considèrent le chinois standard comme leur langue maternelle au même titre que le taroko. De plus, elles reconnaissent avoir une meilleure maîtrise du chinois standard que de leur langue locale. Ayant grandi dans des villages à population majoritairement taroko, elles n'ont jamais été confrontées au besoin d'apprendre aucune autre langue locale. Du minnan, elles connaissent quelques mots et expressions courantes (comme l'a montré mon observation de leur pratique), mais affirment ne pas savoir le parler.

En résumé, les différents répertoires linguistiques des employés du CSR peuvent être caractérisés en termes du statut reconnu aux langues parlées : langue officielle (chinois standard et japonais), langue première (taroko, 'amis, hakka, minnan), langue véhiculaire non-officielle (minnan). On remarque que nul ne connaît de langue vernaculaire minoritaire en dehors de sa propre langue première. Le tableau suivant récapitule le répertoire linguistique des employés du CSR en ces termes.

Tableau 4.10. Répertoires linguistiques en termes de statuts des langues (CSR)

<b>Statut des langues connues</b>	<b>Employés du CSR</b> (numéro d'ordre)
Langue première, langue officielle	2, 4, 5, 6, 8, 9, 11
Langue première, langue officielle, langue véhiculaire	1, 3, 7, 10, (9) <sup>314</sup>

On peut se demander si la qualification du japonais comme « langue officielle » est réellement adéquate. Il est vrai qu'il a été langue officielle à Taiwan de 1895 à 1945, et que c'est uniquement en cette qualité que son usage a pu s'étendre dans la population taiwanaise, qu'elle soit d'ethnie han ou austronésienne. Cependant, de nos jours, le japonais n'est plus langue nationale ; plus encore, il a été langue interdite pendant les premières décennies de la rétrocession de Taiwan à la République de Chine. Ceci a contribué à lui donner un statut particulier, qu'il faudra examiner plus en détail dans la partie suivante, en s'appuyant sur les données des enquêtes. A ce stade de l'analyse, il est difficile de trancher entre un statut de langue minoritaire (parlée par une minorité de personnes) ou véhiculaire (permettant la communication entre personnes de langues premières différentes).

Il est nécessaire de préciser rapidement la place de l'anglais au CSR. Si une grande partie des employés a étudié ou étudie encore l'anglais dans le cadre scolaire, aucun ne cite cette langue comme une langue utilisée dans le cadre du travail. Cependant, toutes les employées du CSR font journellement appel à cette langue dans le cadre de leur activité professionnelle, sous forme d'emprunts lexicaux. Ce point sera précisé au chapitre 5 (section 5.4).

---

<sup>314</sup>Pour cette employée, la langue première est aussi langue véhiculaire.

### **4.3. Description du dispensaire (PCU) et des infirmeries (PCS) de Xiulin**

Le dispensaire de Xiulin fait partie du réseau public de dispensaires de santé publique (PCU) répartis sur le territoire taiwanais. Mais il possède certaines caractéristiques propres du fait de son implantation en zone de montagnes. Le manque de ressources, économiques en général et médicales (privées et publiques) en particulier, a motivé un régime particulier pour les organismes de santé publique de ces zones. Ces particularités se traduisent par une prise en charge financière importante de l'état, et une préférence pour l'appartenance ethnique à un groupe aborigène des fonctionnaires employés dans ces dispensaires.

#### 4.3.1. Historique du dispositif de santé publique en zone de montagne

Au fil des régimes politiques qu'a connus Taiwan depuis la domination hollandaise en 1624 jusqu'à la République de Chine de nos jours, les Aborigènes ont été l'objet de politiques différentes. Différentes non seulement d'une époque à l'autre, mais aussi différentes par rapport aux mesures administratives réservées aux populations han, habitant les plaines côtières. Les difficultés de déplacement inhérentes aux régions de montagne, et leur retard économique par rapport aux plaines de l'ouest de Taiwan ont justifié et justifient toujours le statut spécial de ces régions <sup>315</sup>.

Ce n'est qu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, sous l'occupation japonaise, que tous les groupes aborigènes ont été systématiquement confrontés à la culture des groupes dominants. Parmi les mesures prises par les Japonais pour « civiliser » les Aborigènes, on compte le déplacement forcé vers les plaines des villages de montagne les plus éloignés, la scolarisation rendue progressivement obligatoire, et la mise en place d'un système de santé publique dans les régions de montagnes dès les années 1930. L'ouvrage collectif publié par l'Office de la Santé taiwanais (1993) [12] retrace schématiquement l'histoire des politiques

---

<sup>315</sup> Depuis les années 1980, les îles et archipels entourant Taiwan et faisant partie de son territoire sont l'objet de politiques semblables à celles appliquées aux régions montagneuses. Comme ces dernières, les îles et archipels sont difficiles d'accès et économiquement moins développées que les zones de plaines de l'île de Taiwan.

de développement sanitaire adressées spécifiquement aux régions montagneuses puis aux îles et archipels entourant Taiwan<sup>316</sup>.

Sous les Japonais, les régions de montagnes étant administrées comme des sortes de « réserves » interdites d'accès aux personnes extérieures, ce sont les forces de police qui sont chargées des soins médicaux. Pour leur permettre d'accomplir cette tâche, les postes de police sont dotés d'une pharmacie rudimentaire. Par la suite, des postes de médecins fonctionnaires sont créés, puis des dispensaires et des postes de lutte contre le paludisme, enfin des sages-femmes aborigènes sont formées spécifiquement pour servir dans les régions de montagnes.

A la fin des années 40, après la rétrocession de Taiwan à la République de Chine, puis l'établissement du gouvernement nationaliste chinois à Taiwan, ainsi qu'au début des années 50, alors que le gouvernement nationaliste sort progressivement de la guerre civile avec le continent chinois, un nouvel effort est fait pour améliorer la santé publique dans les régions de montagnes.

Ce sont d'abord, à partir de 1946, des équipes médicales ambulantes qui sont mises en place pour soigner les populations des montagnes et leur donner une éducation sanitaire de base, ceci pendant dix mois par an. A partir de 1951, une véritable politique sanitaire est mise en place pour améliorer la santé et les conditions de vie des populations isolées, et cela en utilisant leurs propres ressources humaines. C'est donc le début d'une période de réhabilitation et de construction de dispensaires et parallèlement, de recensement et de formation des personnels médicaux autochtones.

---

<sup>316</sup>Il est à noter que les habitants de l'île de Lanyu au large de Taidong (Taitung) étant aborigènes, l'île de Lanyu est abusivement considérée par l'administration taiwanaise comme un "canton de montagne" et ses habitants, pourtant pêcheurs, comme des "aborigènes des montagnes". Ceci sert à les différencier des habitants des autres îles appartenant à Taiwan, appartenant au groupe ethnique han. La distinction se traduit en termes de mesures en matière de scolarité, d'accès aux concours, de barèmes d'impôts et autres. Différents barèmes s'appliquent, par ordre croissant d'avantages, aux habitants han de l'île de Taiwan, à leurs homologues des îles et archipels environnants, aux Aborigènes des plaines et aux Aborigènes des montagnes. L'appartenance à tel ou tel groupe se fait en fonction de la lignée patriarcale, et ne reflète plus toujours la réalité. Voir aussi note 124.

L'administration définit 30 « cantons de montagne » (*shandixiang*)<sup>317</sup>, et chacun de ces cantons est doté d'un dispensaire (*weishengsuo*) dès 1955. Au début des années 50, le personnel alloué à chacun de ces dispensaires est un médecin-chef et deux infirmières ou sages-femmes. Peu à peu, les dispensaires se verront allouer un deuxième médecin, des « agents sanitaires » et un laborantin. Les domaines de leur service sont la santé et l'hygiène publiques, les consultations, les cliniques mobiles et l'administration sanitaire. Les anciens dispensaires et postes de lutte contre le paludisme datant de la colonisation japonaise sont transformés en infirmeries (*weishengshi*), à la charge d'une sage-femme ou d'une agent sanitaire placée sous l'autorité directe du médecin-chef du dispensaire de son canton. Le nombre de ces infirmeries, situées dans les circonscriptions isolés, passe de 140 en 1955 à 177 en 1971. Leur rôle est préventif (P.M.I., vaccins) et éducatif.

#### **4.3.1.1. Domaine d'activité des unités sanitaires**

Le domaine d'activité des unités sanitaires, dispensaires et infirmeries, est celui de la santé publique. Au tout début de la politique sanitaire du gouvernement nationaliste, l'objectif fixé est celui de « l'amélioration de la santé et des conditions d'hygiène des populations des montagnes », jugées très en retard sur celles des populations des plaines. Cela est manifeste dans le slogan officiel choisi en 1953 pour orienter la politique à l'égard des cantons de montagne : « Aplanir les montagnes » (*shandi pingdihua*), ou pour sortir du jeu de mots, « transformer les zones de montagne à l'image des zones de plaine ».

Dans le domaine de l'hygiène publique, l'accent est mis sur la transformation des conditions et habitudes d'hygiène. Une des premières mesures est de procurer de l'eau potable à la population. Mais les unités sanitaires encouragent aussi la transformation des habitations (remplacement du sol en terre battue par un sol en ciment), des installations sanitaires, et même du mobilier (introduction de meubles et ustensiles en plastique), tout en

---

<sup>317</sup>Ces cantons sont peuplés en majorité d'Aborigènes « des montagnes », et bénéficient actuellement de mesures favorisant l'accès desdits Aborigènes aux postes administratifs importants et à la fonction publique. 29 de ces cantons sont à Taiwan même, et le dernier est l'île de Lanyu, habitée par les Aborigènes du groupe Yami. Le fait que les Aborigènes dits « des plaines » ne bénéficient pas de tels avantages, car ils ne sont pas majoritaires dans leurs lieux de résidence, est souvent perçu comme une injustice.

contrôlant les produits alimentaires en vente, et en délivrant des autorisations pour les enterrements et crémations.

Les unités sanitaires agissent de concert avec les écoles primaires pour la mise en place d'actions d'information et de contrôle concernant l'hygiène corporelle des populations. Les visites médicales des enfants des écoles sont destinées à enrayer la prolifération des conjonctivites, des parasitoses et autres maladies contagieuses. Des actions telles que les concours de propreté, les clubs d'enfants, les clubs de femmes, les visites à domicile, les enseignements durant l'attente aux consultations, les conférences et tables rondes, les expositions, visent à inculquer et améliorer les « notions courantes d'hygiène ».

Dans le domaine de la santé, il s'agit de remédier à la différence d'espérance de vie constatée entre les populations des montagnes et celles des plaines. En 1964, l'espérance de vie moyenne des Aborigènes des montagnes est de 55,84 ans pour les hommes et de 60,69 ans pour les femmes. En comparaison, l'espérance de vie dans les autres régions de Taiwan est au même moment de 65,12 ans pour les hommes et de 70,77 ans pour les femmes, soit dix ans de plus.

Bien entendu, les conditions d'hygiène et de santé publique ont beaucoup évolué depuis les années 50, et les priorités définies pour l'action sanitaire ont connu une évolution reflétant celle de l'état sanitaire des régions reculées. Actuellement, le domaine de la santé publique dans ces régions se subdivise en plusieurs types d'activités, préventives et de soins. Pour ce qui est des soins préventifs, les dispensaires et infirmeries assurent les vaccinations obligatoires des enfants, les visites médicales dans les écoles, mais aussi des programmes spécifiques pour lutter contre des maladies très répandues dans les zones de montagne, comme les parasitoses, les MST, la tuberculose, etc. La décision de mettre en place de tels programmes émane du niveau le plus haut de l'administration sanitaire (*weishengshu*), après examen des rapports soumis par les médecins-chefs sur l'état de leur canton. Ces programmes comprennent des examens médicaux et des campagnes d'information sous différentes formes. Pour l'organisation de ces campagnes d'information, les dispensaires ont souvent recours aux autres partenaires locaux à caractère institutionnel, comme les écoles, les conseils de canton, les cellules du parti nationaliste KMT<sup>318</sup> etc.

---

<sup>318</sup>Bien que le régime politique de Taiwan ne soit plus réduit au parti unique, il y a encore une très large confusion entre le rôle de l'état et celui du parti de la majorité nationaliste (KMT).

Pour ce qui est des soins, l'activité se concrétise par des consultations au dispensaire, à l'infirmierie ou en clinique mobile assurées par les médecins, et des visites au domicile des patients atteints de maladies chroniques ou présentant des risques (diabète, hypertension), assurées par les infirmières. Les interventions des sages-femmes, autrefois d'une importance cruciale en montagne, sont aujourd'hui presque inutiles, les patientes se rendant dans les hôpitaux en ville pour accoucher.

#### **4.3.1.2. Recrutement et formation des personnels sanitaires**

La politique de développement de structures de santé publique dans les régions isolées est passée par le recrutement et la formation de personnels qualifiés. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des personnel des dispensaires et infirmieries des régions de montagne entre 1955 et 1971. Le nombre de personnels appartenant à la catégorie « Aborigènes des montagnes » y est comparé à celui des personnels appartenant aux autres catégories confondues.

Tableau 4.11. Personnel des dispensaires et infirmeries en cantons de montagne

(d'après *Taiwan diqu...*, 1995 : 564 [9])

Année	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
<b>Médecins-chefs</b>																	
Abo. mont.	1	1	0	0	1	1	0	13	17	20	26	24	25	26	25	26	26
Autres	23	23	23	21	18	21	14	12	9	7	4	5	4	4	4	4	4
<b>Médecins</b>																	
Abo. mont.	0	0	0	0	0	0	1	9	10	26	31	34	32	29	30	30	30
Autres	5	4	2	1	2	2	2	2	2	2	1	0	0	0	0	0	0
<b>Infirmières de santé publique</b>																	
Abo. mont.	4	6	7	7	7	6	6	6	6	5	6	6	4	6	7	5	5
Autres	1	3	6	4	2	2	3	1	1	2	2	2	2	2	1	0	1
<b>Sages-femmes</b>																	
Abo. mont.	3	6	9	7	9	26	22	28	19	28	22	31	27	25	23	20	21
Autres	3	6	6	7	8	11	21	18	16	15	12	8	10	12	11	15	17
<b>Agents sanitaires et laborantins</b>																	
Abo. mont.	161	160	166	158	163	142	139	140	148	133	148	144	142	142	144	145	147
Autres	176	176	189	210	208	212	220	211	212	212	212	209	206	206	209	196	192
<b>Total</b>																	
Abo. mont.	169	173	182	172	180	175	168	196	200	211	233	239	230	228	229	226	229
Autres	208	212	226	243	238	248	260	244	240	238	228	221	222	228	220	215	214

D'après ce tableau, il est notable qu'un effort soutenu a été fourni pour que les personnels des dispensaires et infirmeries de montagne soient recrutés parmi les natifs des régions concernées. Si jusqu'à 1961, l'écrasante majorité des médecins-chefs et des médecins adjoints est originaire des plaines de Taiwan (ce qui revient presque à dire, d'ethnie han), la tendance est radicalement renversée dès 1962. Pour ce qui est des autres personnels sanitaires, la répartition ethnique (moitié Aborigènes des montagnes, moitié habitants des plaines) reste globalement constante, mais les effectifs globaux vont croissant.

Une telle augmentation des effectifs résulte des programmes de formation continue mis en place et financés par le gouvernement nationaliste dès 1950 pour les personnels aborigènes déjà en place, puis des programmes de recrutement et de formation de jeunes aborigènes destinés à servir dans les domaines de la santé.

En 1951, ce sont 60 jeunes femmes à qui l'on donne une formation de sages-femmes « de remplacement » (*daiyong zhuchanshi*). Elles sont recrutées au niveau de fin d'études primaires ou équivalent (soit six ans de scolarisation), formées pendant un an, puis tenues de servir dans un dispensaire ou une infirmerie de montagne pendant au moins trois ans.

En 1952, 30 jeunes hommes diplômés du collège (soit neuf ans de scolarisation) sont formés comme aides-soignants pendant un an, suivi d'un an de stage en montagne, puis de deux ans de service obligatoire.

En 1953, le gouvernement charge l'hôpital Mennonite de Hualian (MCH) de former neuf personnes dans le domaine de l'hygiène buccale. La formation dure dix mois, suivis d'un service en montagne en qualité d'aide-soignante.

En 1958, le gouvernement charge la faculté médicale privée de Gaoxiung (Kaohsiung) de mettre en place une formation destinée à produire des médecins aborigènes. Une première promotion est recrutée en 1958, et une autre en 1959. Les candidats doivent être des Aborigènes originaires d'une région de montagne et avoir terminé leurs études secondaires (soit douze ans de scolarité). Trente à trente-cinq candidats par promotion sont sélectionnés sur concours. A défaut d'un nombre suffisant de candidats aborigènes originaires d'une région de montagne, des Aborigènes des plaines peuvent être reçus. La formation, en accord avec le règlement universitaire général, est de quatre ans, dont la dernière est une année de stage. Tous les frais des étudiants sont pris en charge par le gouvernement. A la fin de leurs études, les étudiants sont placés dans des unités sanitaires de montagne par le gouvernement, en qualité de médecin. Ils sont tenus de servir pendant dix ans. Deux nouvelles promotions formées sur deux ans, incluant des étudiants originaires des îles de Lüdao et Penghu, sont mises en place en 1960 et 1961.

En 1969, un plan de « Formation de personnels sanitaires originaires des montagnes et des îles » est mis en place, dans le but de fournir quarante médecins et cent infirmières et sages-femmes pour ces régions. Les candidats médecins sont recrutés au rythme de huit par an sur cinq ans, et les candidates infirmières et sages-femmes au rythme de dix par an sur dix ans. Tous les frais des étudiants sont pris en charge par le gouvernement. A la fin de leurs études, les étudiants sont placés dans des unités sanitaires en montagne ou sur une île

par le gouvernement <sup>319</sup>, en qualité de médecin, d'infirmière ou de sage-femme. Les premiers sont tenus de servir dix ans, et les dernières cinq ans.

#### 4.3.1.3. Financement des médicaments et équipements

En raison du manque de ressources des cantons de montagne, un budget pour les équipements médicaux et les médicaments est débloqué chaque année par le gouvernement provincial <sup>320</sup>. Certains équipements sont fournis de surcroît par les entreprises de matériel médical ou par les coopératives agricoles locales, en accord avec le gouvernement.

Jusqu'en 1953, les soins médicaux et médicaments étaient gratuits pour les Aborigènes des montagnes. Ainsi, l'intervention du gouvernement provincial pour l'achat des médicaments était toujours nécessaire. A partir de 1953, suite à des restrictions budgétaires, un système de paiement différentiel est mis en place : seuls les foyers aborigènes de montagne très pauvres sont entièrement exemptés de paiement. Les autres doivent acquitter le prix coûtant des soins et médicaments. Quant aux personnes appartenant à la catégorie des « habitants des plaines » mais résidant en montagne <sup>321</sup>, ils

---

<sup>319</sup>Les infirmières ne sont pas forcément placées dans les dispensaires ou infirmeries, mais aussi dans les écoles publiques.

<sup>320</sup>Rappelons qu'étant donné le régime politique de Taiwan, le « gouvernement provincial » représente *de facto* le niveau national. En effet, Taiwan est toujours considérée par ses dirigeants nationalistes comme une province de la République de Chine, la seule avec les îles Jinmen (Qemoy) et Mazu (Matsu) à être toujours sous contrôle du gouvernement. Il existe donc à Taiwan un gouvernement national et un gouvernement provincial, qui ont en fait la même portée territoriale. Reconnaissant l'absurdité d'un tel système, le gouvernement national a décidé en 1997 de supprimer le niveau provincial du gouvernement. Cependant, cette décision n'est pas sans retombées idéologiques, et son application promet d'être difficile.

<sup>321</sup>Cette mention paraît paradoxale en français. Aussi est-il nécessaire de préciser que le statut d'« Aborigène des montagnes », d'« Aborigène des plaines » et d'« habitant des plaines » (sous-entendu, de « non-Aborigène ») n'est, jusqu'aux années 90, pas une question de lieu de résidence ou de naissance, mais un statut hérité de la lignée paternelle, et figurant sur les papiers d'identité de chacun. Pour les Aborigènes, un tel recensement date de la période d'occupation japonaise, où les zones de montagnes étaient autorisées aux seuls Aborigènes. Il s'agit donc au départ d'une discrimination de type ethnique, camouflée sous des termes géographiques. Celle-ci est maintenue en raison des disparités économiques toujours constatées entre les habitants des plaines et ceux des

s'acquittent des soins et médicaments aux mêmes tarifs que dans les dispensaires des plaines.

Depuis 1996, date de mise en place d'un système d'assurance médicale généralisé à tous les Taiwanais (*quanmin jiankang baoxian* ou *jianbao*), les soins et médicaments dans les dispensaires sont gratuits pour tous, moyennant présentation de la carte d'assuré (*jianbaoka*).

#### 4.3.2. Xiulin : canton de montagne

##### 4.3.2.1. Topographie et administration

Avec plus de 1600 km<sup>2</sup>, Xiulin possède la superficie la plus importante parmi les cantons du district de Hualian. Le canton de Xiulin <sup>322</sup> est long de plus de 80 km du nord au sud, sur une trentaine de kilomètres d'est en ouest. On y compte neuf circonscriptions, créées artificiellement en bordure des zones escarpées, à l'époque de l'occupation japonaise, lorsque les habitants des montagnes, au mépris de leur volonté et de leur organisation sociale, ont été obligés de s'établir dans des lieux plus accessibles par l'administration. Le canton contient aussi le Parc National Taroko, cependant administré directement par le gouvernement national.

Administrativement parlant, le canton possède ses propres structures dans le village de Xiulin : Bureau du Canton (*Xianggongsuo*), poste de police (*Paichusuo*), bureau du Parti Nationaliste (*Guomindang dangbu*), dispensaire (*Weishengsuo*), école primaire publique (*Guomin xiaoxue*), antenne de la coopérative agricole (*Nonghui*), comprenant une

---

montagnes. Mais depuis que les citoyens sont autorisés à faire mention de leur lieu de naissance ou de résidence réel sur leurs papiers d'identité, et en raison de l'exode rural des trente dernières années, il n'y a plus adéquation parfaite entre zones géographiques officielles et appartenance ethnique.

<sup>322</sup>On distingue le « canton » de Xiulin, qui comprend neuf circonscriptions, de la « circonscription » de Xiulin, qui est l'une de ces neuf circonscriptions. Les instances gouvernementales sont situées dans le « village » de Xiulin, agglomération principale de la circonscription de Xiulin. Les termes chinois utilisés sont respectivement *xiang* (canton) et *cun* (circonscription). La notion de « village » telle que je l'utilise ici (pour désigner la partie de la circonscription densément habitée et organisée en rues) n'a pas de réalité administrative, alors que les unités plus petites de « voisinage » (*lin*) en ont une.

supérette et une agence bancaire. Xiulin dépend du bureau de poste du canton de Xincheng, voisin le plus proche de la circonscription de Xiulin. Outre les postes de police, les écoles primaires (il en existe 11 dans le canton de Xiulin) et les infirmeries (au nombre de neuf), on trouve quelques petits commerces privés dans les autres circonscriptions du canton de Xiulin : restaurants-buvettes, épiceries, karaokés, salles de jeux électroniques, coiffeurs, boutiques de vêtements. En 1997, il n'existe aucune pharmacie sur le territoire du canton de Xiulin, et mis à part le PCU de Xiulin, le dispensaire (privé) le plus proche est dans le canton de Xincheng.

Tableau 4.12 Surface et population des circonscriptions du canton de Xiulin (d'après Zhang 1997 : 3 [130])

<b>Circonscription</b> (du nord au sud)	<b>Surface (en km<sup>2</sup>)</b>	<b>Population (fin 1996)</b>
Heping	255,0351	1616 personnes
Chongde	62,0851	1718 personnes
Fushi <sup>323</sup>	685,1600	2312 personnes
Xiulin	27,0024	2054 personnes
Jingmei	43,8077	2181 personnes
Jiamin	37,3929	1066 personnes
Shuiyuan	25,0000	1219 personnes
Tongmen	287,7509	1550 personnes
Wenlan	218,6215	1415 personnes
<b>Total</b>	<b>1641,855</b>	<b>15131 personnes</b>

#### 4.3.2.2. Population

La population du canton de Xiulin est en grande majorité aborigène, appartenant au groupe Taroko (qui se rattache au groupe plus général des Atayal). Peu d'Aborigènes d'autres groupes y résident. Le deuxième groupe en termes d'importance est donc la population han <sup>324</sup>.

---

<sup>323</sup>Le territoire de Fushi inclut tout le Parc National Taroko, ce qui explique que l'importance de sa surface ne soit pas reflétée par sa population.

<sup>324</sup>Je n'ai malheureusement pas de chiffres quant à la composition interne de ce groupe.

Carte 4. Canton de Xiulin et ses neuf villages/circonscriptions (d'après Zhang 1997 [130] : 2)

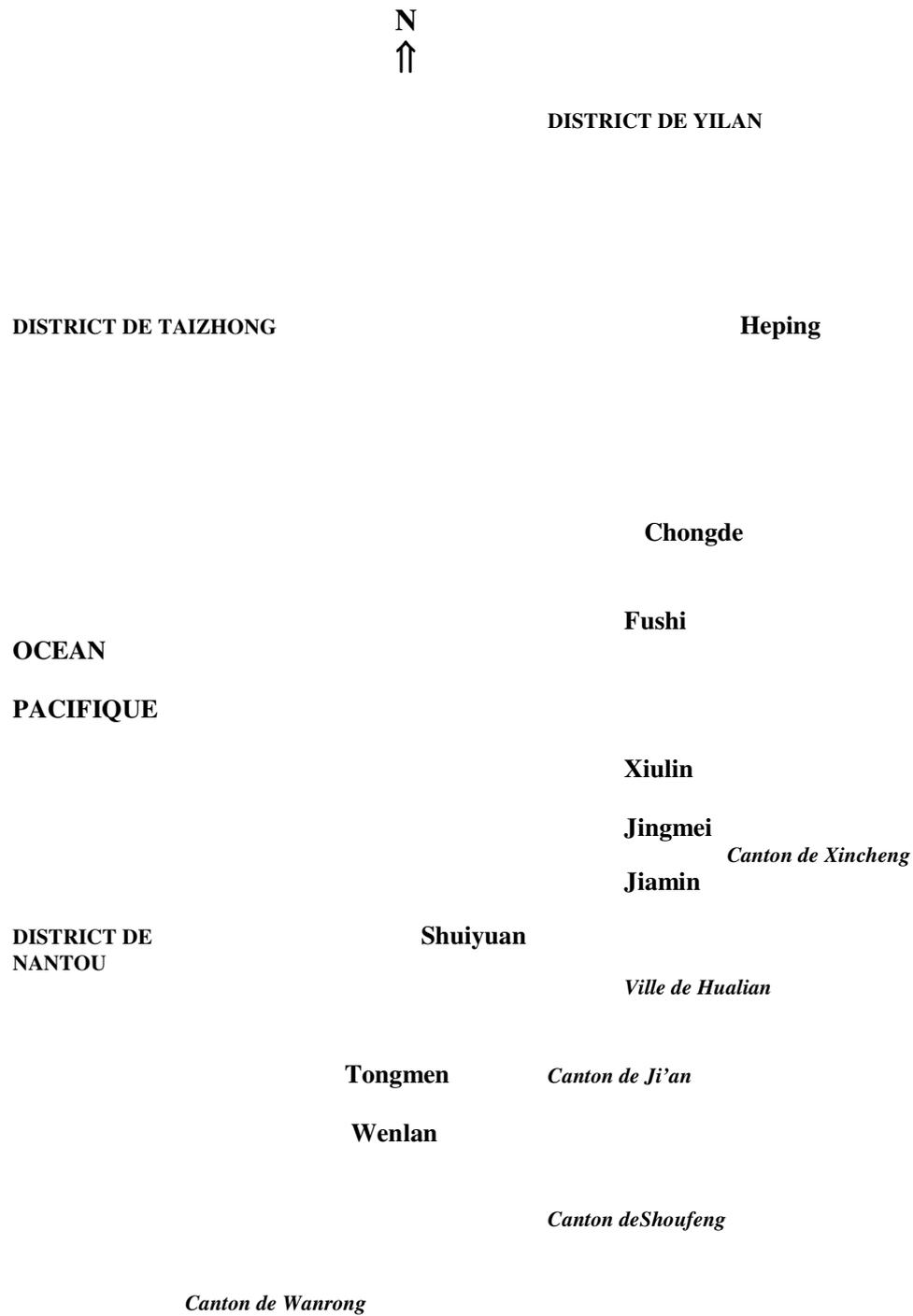


Tableau 4.13 Population du canton de Xiulin par groupes (1996, d'après Zhang 1997 : 4 [130])

<b>Groupe ethno-culturel</b>	<b>Ménages (proportion)</b>	<b>Personnes (proportion)</b>
Abo. zones de montagne	2762 (76,7%)	11108 (73,4%)
Abo. zones de plaine	56 (1,5%)	259 (1,7%)
Autres	785 (21,8%)	3764 (24,9%)
Total	3063 (100%)	15131 (100%)

La densité de la population du canton de Xiulin est très peu élevée (9,2 personnes au km<sup>2</sup>) par rapport à celle du district de Hualian dans son ensemble (77,48 personnes au km<sup>2</sup>), et de celle de la province de Taiwan (592 personnes au km<sup>2</sup>). Ceci est surtout dû au fait que la majeure partie du canton de Xiulin est constituée de montagnes, pour la plupart appartenant au domaine réservé du Parc National Taroko. Il existe très peu de routes menant dans les montagnes, et les villages sont situés pour la plupart le long de la route provinciale traversant le canton de nord en sud, et reliant Yilan à Hualian.

Le tableau suivant montre que la population du canton de Xiulin est en majorité une population jeune, avec une nette dominance de la tranche des 15-34 ans.

Tableau 4.14 Age de la population du canton de Xiulin (1996, d'après Zhang 1997 : 4 [130])

<b>Age</b>	<b>Sexe masculin</b>	<b>Sexe féminin</b>	<b>Total</b>
0-14 ans	13,49%	12,79%	26,28%
15-34 ans	20,77%	18,24%	39,01%
35-49 ans	10,75%	8,10%	18,85%
50-64 ans	4,19%	4,76%	8,95%
65 ans et plus	3,62%	3,29%	6,91%
Total	7992 (52,82%)	7139 (47,18%)	100%

Il est donc surprenant de constater que la majorité des patients du dispensaire de Xiulin (et des infirmeries en dépendant) est constituée de personnes âgées et d'enfants. Que peut-on déduire du fait que les jeunes et les jeunes adultes fréquentent peu le dispensaire de Xiulin ? Soit qu'ils ont peu recours aux soins médicaux, soit qu'ils fréquentent d'autres lieux, plus proches de leurs lieux d'étude ou de travail. En effet, il n'existe qu'un seul établissement d'enseignement secondaire (niveau collège) et aucun établissement de niveau lycée et au-delà dans le canton de Xiulin. De même, les emplois y

sont plus rares que dans la ville de Hualian ou le canton voisin de Ji'an. Cette rareté de l'emploi s'est traduite par un taux d'exode de 14,47‰ en 1996 (comparé à 4,24‰ pour le district de Hualian dans son ensemble)<sup>325</sup>. Les emplois dominants dans le canton de Xiulin sont ceux du secteur primaire et des mines et carrières (sur-représentés par rapport à la moyenne du district et nationale). Les emplois de service et service public y jouent aussi un rôle non négligeable, bien que faible par rapport à la moyenne du district et la moyenne nationale.

Tableau 4.15 Emplois occupés par les actifs de plus de 15 ans  
(d'après Zhang 1997 : 7 [130] et *Hualian xian xiangzhen shiqu...*, 1994 [6])

Catégorie d'emploi	Canton de Xiulin (1996)	Hualian (1994)	Taiwan (1995)
Secteur primaire	39,7%	49,7%	10,5%
Mines et carrières	3,4%	0,5%	0,2%
Industrie lourde	2,8%	7,1%	27,1%
Eau, énergie	0,9%	1,0%	0,4%
Industrie légère	2,6%	5,7%	11,1%
Commerce	2,4%	7,1%	21,2%
Transports	2,3%	4,7%	5,2%
Banque et services	2,1%	1,6%	5,9%
Service et service public	5,1%	22,5%	18,4%
Autres			0,6%

#### 4.3.3. Organisation du dispensaire de Xiulin

##### 4.3.3.1. Les employés du dispensaire

Le dispensaire de Xiulin est le plus important de la région de Hualian, et le deuxième en importance parmi les dispensaires de montagne de tout Taiwan. Il emploie 24 personnes, dont 13 sont basées sur le site du dispensaire, ou « Primary Care Unit » (PCU), dans la circonscription de Xiulin. Les 11 personnes restantes sont placées dans les 9 infirmeries (ou PCS, « Primary Care Stations ») situées dans chacune des neuf circonscriptions du district : Xiulin (où l'infirmerie est placée presque en face du

<sup>325</sup>voir Zhang (1997 : 5) [130].

dispensaire), Heping, Chongde, Fushi, Jingmei, Jiamin, Shuiyuan, Tongmen et Wenlan (voir la carte du canton de Xiulin et le tableau 4.12). Les activités des infirmeries sont placées sous contrôle du dispensaire, c'est-à-dire du médecin-chef et de l'infirmière en chef . De plus, le médecin-chef du PCU de Xiulin est tenu d'assurer les urgences dans l'infirmerie du Parc National Taroko, à Tianxiang. Les deux infirmières de cette infirmerie dépendent quant à elles de l'administration du Parc.

Tableau 4.16. Personnel du dispensaire de Xiulin

	<b>Qualification</b>	<b>Nom</b>	<b>Sexe</b>	<b>Age</b>	<b>Groupe ethno-culturel</b>	<b>Affectation</b>
1	Médecin-chef	Zhao Zhilin	M	38	Taroko	PCU
2	Médecin <sup>326</sup>					PCU
3	Infirmière en chef	Li Yibao	F	38	Atayal	PCU
4	Infirmière santé publique	Lian Lifang	F	45	Continental	PCU
5	Infirmière santé publique	Wu Cihui	F	32	Continental	PCU
6	Infirmière santé publique	Wan Qiuna	F	43	Taroko	Fushi PCS
7	Infirmière santé publique	Jia Yinghui	F	35	Atayal	Heping PCS
8	Infirmière santé publique	YaoYulian	F	43	Taroko	Wenlan PCS
9	Infirmière santé publique	Yan Aini	F	34	Atayal	Jiamin PCS
10	Infirmière santé publique	Li Xiaju	F	36	Taroko	Jingmei PCS

<sup>326</sup>A l'époque de mon enquête, le poste de médecin est vacant. Il a été occupé précédemment par un homme, d'ethnie Atayal. La tenante du poste de novembre 1997 à juillet 1998 était une femme, d'ethnie Puyuma.

11	Infirmière santé publique	Zhan Anmin	F	40	Taroko	Xiulin PCS
12	Agent sanitaire	Zhuo Fuman	F	53	Hakka	PCU
13	Agent sanitaire	GuoYayin	F	51	Taroko	PCU
14	Agent sanitaire	Lin Xiayan	F	46	Taroko	PCU
15	Agent sanitaire	You Yuyin	F	60	Taroko	Jiamin PCS
16	Agent sanitaire	Li Jinjing	F	41	'Amis	Chongde PCS
17	Sage-femme	Wei Meizhu	F	44	Minnan	Tongmen PCS
18	Sage-femme	Li Anmin	F	45	Taroko	Shuiyuan PCS
19	Aide-soignante	Guo Qiuya	F	41	Taroko	PCU
20	Laborantin	Ge Chaojing	M	40	Taroko	PCU
21	Contrôleur sanitaire	Liao Gaoan	M	64	Taroko	PCU
22	Agent administratif	Li Yelan	F	25	Minnan	PCU
23	Chauffeur	Liao Yaxian	M	55	Minnan	PCU
24	Agent de service	Luo Mingya	F	42	'Amis	PCU

Comme le tableau précédent le montre, la majorité des employés du dispensaire, soit 17 sur 24, est d'ethnie austronésienne. Les postes-clés, celui de médecin-chef et d'infirmière en chef (ainsi que celui de médecin lorsqu'il est pourvu) sont tenus par des Aborigènes. Cela fait partie de la politique d'administration des dispensaires de montagne. Ces personnes d'ethnie austronésienne se partagent ici en trois groupes, Taroko, Atayal et 'Amis par ordre d'importance en termes d'effectifs. A eux seuls, les Taroko forment la moitié des effectifs du dispensaire. Les trois femmes Atayal sont culturellement et linguistiquement très proches des Taroko (en effet, le groupe taroko est considéré par les ethnologues et les linguistes comme une branche du groupe Sediq, lui-même parent de la

famille Atayal). Les ‘Amis, comme nous l’avons vu, sont considérés comme des Aborigènes des plaines, culturellement et linguistiquement éloignés des Taroko.

Parmi les sept employés d’ethnie Han, on trouve trois personnes du groupe minnan, deux « Continentales » (l’une appartient en fait à ce qu’il est convenu d’appeler les "Chinois d’Outre-Mer" (*huaqiao*), ou Chinois émigrés, en grande partie en Asie du Sud-Est ; l’autre est de père continental et de mère hakka), et une du groupe hakka. Nous verrons en parlant du répertoire linguistique de chacun que ces qualifications ne donnent qu’une idée vague de la réelle identité culturelle de ces derniers employés.

#### 4.3.3.2. L'organisation topographique du dispensaire

Le tableau suivant indique les distances entre le dispensaire, situé dans le village de Xiulin, et les infirmeries situées à Xiulin et dans les huit autres circonscriptions. Entre parenthèses figure Hezhong, un village situé non loin de Heping. Hezhong ne possède pas d’infirmerie, mais est suffisamment éloigné de Xiulin et de Heping pour justifier le besoin d’une clinique tournante une matinée par semaine. Quant à Tianxiang, il s’agit d’un village à l’intérieur du Parc National Taroko, dépendant géographiquement de la circonscription de Fushi, mais administrativement parlant, de l’administration du Parc National. Tianxiang possède une infirmerie destinée aux premiers secours des visiteurs du Parc. Si elle ne dépend pas administrativement du dispensaire de Xiulin, le médecin-chef du PCU de Xiulin, structure sanitaire publique la plus proche, est tenu d’y assurer les urgences.

Tableau 4.17. Distances entre le dispensaire de Xiulin et les infirmeries (du nord au sud)

Circonscription	Distance en km
Heping	40
(Hezhong	35)
Chongde	11
(Tianxiang	26)
Fushi	6
Xiulin	0
Jingmei	4
Jiamin	7
Shuiyuan	25
Tongmen	35

#### *Le dispensaire (PCU) de Xiulin*

Situé non loin des autres bâtiments administratifs de la circonscription de Xiulin, le dispensaire est constitué de deux bâtiments et de parkings, le tout entouré de clôtures. Le bâtiment principal comporte deux niveaux, et le bâtiment secondaire un seul niveau. Les deux sont reliés par un auvent. Le rez-de-chaussée du bâtiment principal comporte une salle d'attente avec un bureau d'accueil, sur laquelle donnent les deux salles de consultation (qui servent aussi de bureaux pour les médecins), le bureau des enregistrements, comportant un guichet, la pharmacie (comportant également un guichet) et une salle de soins utilisée lors des consultations. Le bâtiment secondaire comporte le laboratoire contigu avec le bureau du laborantin, le bureau de la responsable de la prévention de la tuberculose, où se font aussi les vaccinations, une salle de repos comportant trois lits, et une cuisine/salle à manger servant au personnel du dispensaire pour les repas de midi. A l'étage du bâtiment principal se trouvent la salle de réunion et le bureau des personnels administratifs.

#### *Les infirmeries*

Leur taille et leur disposition sont diverses, et dépendent de l'époque à laquelle elles ont été construites ou reconstruites, ainsi que de l'importance de la population de la circonscription dans laquelle elles sont implantées, et de la distance qui sépare ladite circonscription de la circonscription de Xiulin. Elles comportent au minimum une salle d'attente, une salle de soins et une pièce servant de pharmacie et de bureau. Il y est parfois ajouté une salle de consultation, réservée au médecin du dispensaire présent dans le cadre des « cliniques mobiles », et un petit appartement destiné à l'infirmière responsable du poste. En règle générale actuellement, cet appartement n'est pas habité par les infirmières, qui ne sont pas tenues d'assurer de garde de nuit, mais leur sert uniquement de pièce de repos à midi. Quant à leur emplacement, il est situé de façon générale dans la rue principale du village, à proximité du poste de police.

#### **4.3.3.3. Les tâches des employés**

Du point de vue de la formation des employés, comme elle se reflète dans le libellé de leur qualification (voir tableau 4.16), on remarque une tendance pour les plus jeunes a

posséder une qualification supérieure à celle de leurs aînées. En effet, si dans les années 50 à 70, le besoin de soins de première nécessité et l'urgence de la formation dans les zones de montagne avaient donné naissance à des promotions de sages-femmes et d'agents sanitaires formées de façon assez sommaire, les transformations sociales de ces vingt dernières années en ont diminué la nécessité, tandis que l'accent est à présent mis sur des formations d'infirmières spécialisées en santé publique. Celles-ci sont destinées à remplacer progressivement les sages-femmes et « agents sanitaires », tandis que ces dernières sont encouragées à acquérir un complément de formation leur permettant d'atteindre un niveau professionnel comparable à celui de leurs jeunes collègues plus longuement formées. Celles des « agents sanitaires » et sages-femmes qui montrent de telles capacités se voient attribuer des responsabilités comparables à celles des infirmières, en l'occurrence la gestion complète d'une des neuf infirmeries dépendant du dispensaire de Xiulin. Pour l'heure, le terme d' « infirmière » est couramment employé pour désigner les employées appartenant aux trois catégories de « infirmière de santé publique », « agent sanitaire » et « sage-femme ». C'est le terme que j'adopte ici sauf lorsqu'il sera nécessaire de fournir plus de précisions.

Il revient au médecin-chef d'apprécier les capacités de tous et de les affecter en conséquence à divers postes. En plus des postes principaux assurés par une seule personne, certaines tâches (comme les soins lors des consultations ou l'enregistrement des patients) sont assurées en alternance par plusieurs employés. Le tableau suivant est la traduction de celui qui figure (en chinois) dans la salle d'attente du dispensaire de Xiulin. Tous les employés du dispensaire y figurent, avec leur photo et la liste des tâches qui leur incombent.

Tableau 4.18. Tâches du personnel du dispensaire de Xiulin

	<b>Qualification</b>	<b>Nom</b>	<b>Intitulé des tâches</b>	<b>Affectation</b>
1	Médecin-chef	Zhao Zhilin	Direction des activités du dispensaire; consultations; clinique mobile et par fax.	PCU
2	Médecin		Consultations; clinique mobile et par fax.	PCU
3	Infirmière en chef	Li Yibao	Supervision des tâches sanitaires; éducation sanitaire; soins au PCU ; PMI.	PCU
4	Infirmière santé publique	Lian Lifang	Comptabilité générale; gestion de la pharmacie; comptabilité des frais de soins.	PCU
5	Infirmière santé publique	Wu Cihui	Administration générale; information; prévention des cancers féminins; soins au PCU et au PCS de Jingmei.	PCU
6	Infirmière santé publique	Wan Qiuna	Totalité des tâches sanitaires pour la circonscription de Fushi; soins aux PCS de Heping et Chongde.	PCS Fushi
7	Infirmière santé publique	Jia Yinghui	Totalité des tâches sanitaires pour la circonscription de Heping; soins et administration de la pharmacie au PCS de Heping.	PCS Heping
8	Infirmière santé publique	YaoYulian	Totalité des tâches sanitaires pour la circonscription de Wenlan; soins et administration de la pharmacie au PCS de Wenlan.	PCS Wenlan

9	Infirmière publique	santé	Yan Aini	Totalité des tâches sanitaires pour la circonscription de Jiamin; soins au PCU et au PCS de Jingmei; prévention des maladies mentales; Hygiène en zone de montagne.	PCS Jiamin
10	Infirmière publique	santé	Li Xiaju	Totalité des tâches sanitaires pour la circonscription de Jingmei; soins et administration de la pharmacie au PCS de Jingmei.	PCS Jingmei
11	Infirmière publique	santé	Zhan Anmin	Totalité des tâches sanitaires pour le village de Xiulin; soins au PCU et au PCS de Jingmei; Administration et stérilisation des appareils et instruments chirurgicaux; prévention des maladies chroniques.	PCS Xiulin
12	Agent sanitaire		Zhuo Fuman	Prévention des hépatites A et B; vaccinations; administration des vaccins; aide à l'enregistrement des patients en consultation.	PCU
13	Agent sanitaire		GuoYayin	Aide à l'administration de la pharmacie; distribution des médicaments; distribution du courrier.	PCU
14	Agent sanitaire		Lin Xiayan	Responsable des enregistrements des patients; statistiques sanitaires; prévention des parasitoses; comptabilité des soins et consultations; maintenance du matériel informatique.	PCU

15	Agent sanitaire	You Yuyin	Nutrition populaire; administration de crèche; gestion des interventions de premiers secours.	PCS Jiamin
16	Agent sanitaire	Li Jinjing	Totalité des tâches sanitaires pour la circonscription de Chongde; soins et administration de la pharmacie au PCS de Chongde.	PCS Chongde
17	Sage-femme	Wei Meizhu	Totalité des tâches sanitaires pour la circonscription de Tongmen; soins au PCU et au PCS de Wenlan.	PCS Tongmen
18	Sage-femme	Li Anmin	Totalité des tâches sanitaires pour la circonscription de Shuiyuan; soins au PCU et au PCS de Jingmei; planning familial.	PCS Shuiyuan
19	Aide-soignante	Guo Qiuya	Prévention de la tuberculose; soins au PCU.	PCU
20	Laborantin	Ge Chaojing	Analyses; radiographies; gestion des épidémies; questions de développement social en zone de montagne; coopération avec les instances locales.	PCU
21	Contrôleur sanitaire	Liao Gaoan	Contrôle alimentaire; contrôle pharmaceutique (fabricants et produits); contrôle des politiques sanitaires; sécurité et hygiène du travail; hygiène des commerces; protection de l'environnement.	PCU

22	Agent administratif	Li Yelan	Gestion du personnel; caisse; orientations; enregistrement des patients.	PCU
23	Chauffeur	Liao Yaxian	Transports des cliniques mobiles; gestion des ambulances; premiers secours; aide à l'agent de service; aide à l'administration générale.	PCU
24	Agent de service	Luo Mingya	Propreté de l'environnement; aide à l'administration générale; enregistrement des patients.	PCU

#### **4.3.3.3.1. Les tâches au dispensaire (PCU)**

##### **4.3.3.3.1.1 Les tâches administratives**

C'est au dispensaire que sont centralisées les tâches administratives concernant le canton de Xiulin dans son ensemble. La majorité des employés, même s'ils sont affectés dans d'autres circonscriptions, sont concernés à divers degrés par ce type de tâches, en plus de tâches plus spécifiquement orientées vers une ou plusieurs circonscriptions en particulier. Les activités administratives accomplies sur le site du dispensaire sont en rapport avec les lignes de politique sanitaire définies au niveau provincial pour les zones de montagne, puis au niveau du district de Hualian, et enfin, par le médecin-chef et l'infirmière en chef au niveau du dispensaire lui-même. Il s'agit par exemple des problèmes d'éducation sanitaire, de prévention de diverses maladies, de planning familial, comme de l'élaboration des statistiques, et de la coopération avec les autres instances locales. Toutes les personnes impliquées dans ce type de tâches ont un bureau ou en partagent un dans le dispensaire. Le médecin-chef a son bureau au rez-de-chaussée du bâtiment principal, dans lequel ont aussi lieu ses consultations. Le laborantin et l'aide-soignante responsable de la prévention de la tuberculose ont chacun un bureau dans le bâtiment annexe, où se trouve aussi le laboratoire. Les autres partagent un bureau à l'étage du bâtiment principal. Seules l'infirmière en chef, l'infirmière responsable de l'administration générale et l'agent administratif y ont leur table personnelle. Les quatre

autres tables présentes dans le bureau sont partagées entre les personnes restantes. Celles-ci sont peu présentes au PCU, étant soit affectées dans une infirmerie de circonscription, soit appelées à se déplacer à l'extérieur la plupart du temps.

Le dispensaire et les infirmeries font un usage important de l'informatique aussi bien pour l'élaboration des documents et circulaires administratifs que pour la gestion des médicaments et matériels médicaux, ou pour la gestion du traitement médical des patients. Pour homogénéiser ces deux dernières tâches de gestion, les ordinateurs du dispensaire et ceux des infirmeries sont montés en réseau, faisant tous usage d'une même base de données. Si la gestion des stocks et le suivi des patients peuvent être enregistrés directement par chaque responsable d'infirmerie sur son propre terminal, les traces matérielles des opérations (décompte des médicaments distribués lors des consultations et prescription originale du médecin) sont toujours transmises au dispensaire pour vérification. De même, les demandes de renouvellement de stocks et les circulaires circulent par courrier interne. Les infirmières détachées dans les diverses infirmeries sont tenues de passer au dispensaire régulièrement pour prendre connaissance de leur courrier interne. Les livraisons de médicaments et matériels, et le cas échéant de courrier interne sont assurées par le chauffeur, parfois dans le cadre des cliniques mobiles.

#### 4.3.3.3.1.2 Les consultations

Les consultations sont en principe assurées le matin et l'après-midi du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin sur le site du dispensaire. Mais au moment de l'enquête, le poste de médecin n'étant pas pourvu, le médecin-chef assure à la fois les consultations dans diverses infirmeries (la « clinique mobile ») et au dispensaire, ce qui réduit considérablement les horaires de consultation sur le lieu du PCU de Xiulin.

Tableau 4.19 Consultations assurées par le médecin-chef (06.97 à 11.97)

	<b>lundi</b>	<b>mardi</b>	<b>mercredi</b>	<b>jeudi</b>	<b>vendredi</b>	<b>samedi</b>
<b>9:20-11:00</b>	PCU Xiulin (fax Wenlan)	PCS Heping	Hezhong	PCU Xiulin (fax Heping)	PCS Wenlan	PCU Xiulin
<b>14:00-15:00</b>	PCS Jingmei	PCS Chongde	PCS Jingmei	PCS Chongde	PCS Jingmei	
<b>15:30-16:30</b>	PCU Xiulin	PCU Xiulin	PCU Xiulin	PCU Xiulin	PCU Xiulin	

Un certain nombre d'employés du dispensaire sont concernés par les consultations, régulièrement ou par roulements. L'enregistrement des patients, la recherche et la préparation de leur dossier et la vérification de leur carte d'assuré avant la consultation sont effectuées par la personne responsable des enregistrements (n. 14 dans le tableau 4.18), éventuellement assistée de ou remplacée par une des personnes désignées à tour de rôle (parmi les employées n. 12, 22 et 24 dans le tableau 4.18). Après la consultation assurée par le médecin-chef, le patient est éventuellement dirigé vers le laboratoire si des examens ou radiographies sont jugées nécessaires. Si le patient nécessite des soins, ils sont donnés par l'un des personnels sanitaires de service ce jour-là (choisi parmi les employées n. 3, 5, 9, 11, 17, 18 et 19 dans le tableau 4.18). Enfin, le personnel de la pharmacie prépare les médicaments à emporter par le patient après la consultation. En fin de journée, les mentions apportées aux dossiers des patients ainsi que les médicaments prescrits sont consignés dans le fichier informatique du dispensaire. Ceci est accompli soit par le médecin-chef, soit par une des employées chargées de l'enregistrement des patients.

#### ***4.3.3.3.2. Les tâches dans les infirmeries (PCS)***

Les tâches de santé publique à accomplir par les infirmières détachées dans les infirmeries de circonscription sont largement préventives : vaccins et visites des malades. Les infirmières ont aussi pour tâche d'informer la population en matière d'hygiène, de planning familial, d'épidémies etc. Ceci est fait au moyen d'affiches et de brochures en chinois standard, mais aussi de cassettes vidéo dont certaines sont en taroko, et de réunions d'information.

Une composante importante de leur travail de prévention est l'administration des vaccins aux enfants de leur circonscription. Les vaccinations ont lieu une demi-journée par semaine à l'infirmerie si les familles acceptent de se déplacer, ou dans les jardins d'enfants et écoles primaires dans le cas contraire. Pour faire venir les familles, les infirmières ont tout d'abord recours au téléphone. En cas d'insuccès, elles passent dans la famille concernée au cours d'une de leurs tournées. Enfin, leur dernier recours est l'envoi d'un courrier au chef de famille. Les vaccins administrés sont répertoriés dans le registre de l'infirmerie ainsi que sur la fiche de vaccination de l'enfant. Sur cette fiche est portée la date de la prochaine vaccination. Une fois par mois, l'infirmière reporte toutes les vaccinations effectuées dans le mois et remet ce rapport au dispensaire.

Les infirmières sont aussi tenues d'assurer les visites médicales dans les jardins d'enfants, au cours desquelles elles vérifient les fiches de vaccination des enfants, et leur font subir des tests de vision.

Le troisième volet de leur travail est la visite à domicile des personnes de la circonscription atteintes de maladies chroniques (diabète, hypertension, séquelles d'accidents, etc.) et qui nécessitent des soins parfois quotidiens. Celles des infirmeries qui possèdent une pharmacie <sup>327</sup> sont aussi ouvertes à ces personnes quelques matinées par semaine, pour qu'elles puissent renouveler les prescriptions établies par le médecin lors d'une précédente consultation.

#### ***4.3.3.3 Les cliniques mobiles et par fax***

En plus des consultations assurées au dispensaire, des consultations de deux types sont assurées régulièrement dans certains villages du canton.

Dans le cas des « cliniques mobiles », c'est le médecin qui se déplace pour assurer les consultations. En principe, les cliniques mobiles sont assurées trois semaines sur quatre par le médecin du dispensaire, et la quatrième semaine par le médecin-chef. Ce principe permet d'assurer des consultations quotidiennes au dispensaire de Xiulin. Mais durant la période de l'enquête, seul le médecin-chef étant affecté au PCU, le temps dévolu aux consultations au dispensaire est réduit pour lui permettre d'assurer la majeure partie des cliniques mobiles (comme décrit au tableau 4.19) <sup>328</sup>. Les cliniques mobiles qui ne peuvent être assurées normalement sont remplacées par des consultations par fax/téléphone, décrites plus bas.

Les points choisis pour les cliniques mobiles sont en priorité les plus éloignés du village de Xiulin, où se trouve le dispensaire. A l'exception de Hezhong (qui fait partie de la circonscription de Heping), ces villages possèdent une infirmerie, dans laquelle se déroulent les consultations. Les dossiers médicaux des patients y sont conservés. Les

---

<sup>327</sup>Seules les infirmeries qui accueillent les cliniques mobiles sont pourvues d'une pharmacie. Lors de mon enquête, il s'agit des infirmeries de Heping, Chongde, Jingmei et Wenlan.

<sup>328</sup>Depuis novembre 1997, avec l'affectation d'un nouveau médecin, l'alternance pour les cliniques mobiles a repris normalement. D'autre part, quatre nouveaux points ont été ouverts pour ces consultations, ce qui rend les journées extrêmement chargées, étant donné que chacun de ces neuf points est visité une à trois fois par semaine.

circonscriptions de Heping et Wenlan étant les plus éloignées, elles bénéficient en principe de deux matinées de consultations par semaine (une seule au moment de l'enquête en raison du manque d'effectif), plus une matinée à Hezhong, dans la circonscription de Heping. A Hezhong, c'est l'église protestante ou les locaux attenants qui servent de salle de consultation une matinée par semaine. A cette occasion, les dossiers et la pharmacie de l'infirmier de Heping sont apportés sur le lieu de consultation. Enfin, les infirmiers de Chongde et Jingmei bénéficient de deux sessions de consultations par semaine, d'une durée d'une heure chacune.

Les employés concernés par les cliniques mobiles sont le médecin, l'infirmière de la circonscription concernée et une autre infirmière désignée à tour de rôle, ainsi que le chauffeur. Le médecin assure les consultations. L'une des infirmières est chargée des soins aux patients, tandis que la seconde est chargée de la préparation et de la comptabilité des médicaments prescrits. En sus des transports, le chauffeur assure des tâches administratives, telles que l'enregistrement, la recherche et la préparation des dossiers des patients. Il assure aussi parfois des tâches plus médicales, telles que les prises de tension artérielle, de température ou de poids, ou encore l'emballage des médicaments, lorsque l'affluence ne permet pas aux infirmières de s'acquitter de ces tâches.

Des « cliniques par fax » ont été instaurées pour remplacer les cliniques mobiles qui ont dû être réduites en raison de l'absence d'un des deux médecins du dispensaire. Elles permettent au médecin resté à Xiulin de traiter les cas urgents ou nouveaux qui se présentent aux consultations dans des infirmiers éloignées (comme Heping et Wenlan). Au départ, la consultation devait s'opérer « en direct » à l'aide d'une télé-caméra branchée sur le téléphone. Malheureusement, la qualité de vision étant insuffisante, il a fallu revenir à des méthodes plus « traditionnelles » : l'utilisation du fax et du téléphone.

Le déroulement de ces consultations est le suivant. Dans un premier temps, les patients sont enregistrés à l'infirmier comme pour une consultation normale. La consultation est assurée par l'infirmière en poste, qui note les symptômes des patients. Quand elle a réuni plusieurs cas, l'infirmière les faxe au médecin-chef à Xiulin. Celui-ci lit les notes de l'infirmière et fait son diagnostic. Il rappelle ensuite l'infirmière pour lui dicter la prescription, et demander des détails si nécessaire. Cette manœuvre peut être répétée plusieurs fois dans la matinée, selon l'affluence des patients. En fin de journée, les fichiers informatiques où figurent les prescriptions sont mis à jour, comme ils le seraient pour des consultations normales. Les dossiers, restés à l'infirmier, sont mis à jour par le médecin dès qu'il en a l'occasion.

#### **4.3.3.4. Le répertoire linguistique des employés du dispensaire de Xiulin**

Tout comme les employés du CSR de l'hôpital MCH, les employés du dispensaire de Xiulin sont tous plurilingues, et parlent au minimum le chinois standard et leur langue première si elle est différente (voir le tableau 4.20). On remarque cependant que certains employés du PCU ont un répertoire linguistique plus étendu que ceux du CSR. Les langues mentionnées comme faisant partie du répertoire des employés sont celles que ces derniers affirment comprendre et parler, dans l'ordre de familiarité du locuteur pour ces langues. Les langues figurant entre parenthèses sont celles que le locuteur déclare maîtriser imparfaitement, mais qu'il utilise néanmoins dans son travail, comme l'enquête l'a vérifié.

Tableau 4.20 : Répertoire linguistique des employés du dispensaire de Xiulin

	<b>Employé</b>	<b>Groupe ethno-culturel</b>	<b>Age</b>	<b>Répertoire linguistique</b>
1	Zhao Zhilin	Taroko	38	taroko, chinois standard, minnan, atayal, japonais
3	Li Yibao	Atayal	38	atayal, chinois standard, minnan
4	Lian Lifang	Continental	45	chinois standard, minnan
5	Wu Cihui	Continental	32	chinois standard, minnan, (hakka)
6	Wan Qiuna	Taroko	43	taroko, chinois standard
7	Jia Yinghui	Atayal	35	atayal, chinois standard, minnan, (taroko, japonais)
8	YaoYulian	Taroko	43	taroko, chinois standard
9	Yan Aini	Atayal	34	atayal, chinois standard, (taroko)
10	Li Xiaju	Taroko	36	taroko, chinois standard, (minnan, hakka)
11	Zhan Anmin	Taroko	40	taroko, chinois standard
12	Zhuo Fuman	Hakka	53	hakka, minnan, chinois standard
13	GuoYayin	Taroko	51	taroko, chinois standard
14	Lin Xiayan	Taroko	46	taroko, chinois standard
15	You Yuyin	Taroko	60	taroko, chinois standard, (japonais)
16	Li Jinjing	'Amis	41	'amis, chinois standard, minnan
17	Wei Meizhu	Minnan	44	minnan, chinois standard
18	LinAM	Taroko	45	taroko, chinois standard
19	Guo Qiuya	Taroko	41	taroko, chinois standard
20	Ge Chaojing	Taroko	40	taroko, chinois standard

21	Liao Gaoan	Taroko	64	taroko, chinois standard, minnan, japonais
22	Li Yelan	Minnan	25	minnan, chinois standard
23	Liao Yaxian	Minnan	55	minnan, chinois standard, hakka
24	Luo Mingya	'Amis	42	'amis, chinois standard

Contrairement à la situation prévalant au CSR, le minnan est assez souvent connu des employés aborigènes du PCU (six sur dix-sept), alors que le japonais l'est plutôt moins. Seuls deux employés de moins de 60 ans parlent le japonais, et seul l'un d'entre eux (le médecin-chef) est capable de l'employer à des fins professionnelles. En effet, seuls les employés âgés ont été scolarisés en japonais, et les plus jeunes l'ont été en chinois standard. Le médecin-chef dit avoir appris le japonais au contact des personnes âgées dès sa jeunesse, et plus tard au cours de son expérience professionnelle. En effet, la majorité des patients fréquentant les dispensaires publics de montagne sont des personnes âgées et des enfants. Les personnes aborigènes âgées ne parlent souvent que leur langue locale et des rudiments de japonais. Face à des patients aborigènes âgés n'appartenant ni au groupe Taroko, ni au groupe Atayal, le médecin n'a d'autre recours que d'utiliser le japonais. Quant à l'infirmière atayal, sa connaissance du japonais, acquise au contact des personnes âgées, est très partielle.

Parmi les six personnes aborigènes parlant le minnan, cinq ont une formation dans le domaine de la médecine et de l'infirmier. Ces personnes ont effectué leurs études dans le cadre du programme de formation des personnels de santé aborigènes, dans des écoles de médecine (pour le médecin-chef) ou d'infirmières situées dans le Sud-Ouest ou l'Ouest de Taiwan <sup>329</sup>, c'est-à-dire dans une région où les habitants sont en très grande majorité des locuteurs du minnan. Ces personnes déclarent avoir appris le minnan tout d'abord au contact de leurs camarades d'étude, locuteurs du minnan pour la plupart, puis au cours de

---

<sup>329</sup>Les deux écoles de médecine auxquelles ont été confiés les programmes de formation des médecins aborigènes sont le Collège Médical Privé de Taibei (Taipei) dans le nord-ouest de Taiwan, et celui de Gaoxiong (Kaohsiung) dans le sud-ouest. C'est dans ce dernier Collège que le médecin-chef du PCU de Xiulin a effectué ses études. Les programmes de formation des infirmières et agents sanitaires aborigènes ont été confiés à l'Etablissement Public Supérieur Professionnel d'Infirmier, à Taizhong (Taichung), dans l'ouest de Taiwan.

leurs stages dans des régions peuplées majoritairement de Minnan, au contact des patients. Les infirmières qui déclarent ne pas parler le minnan avouent parfois qu'elles le comprennent en partie, du fait de leur contact avec leurs camarades d'études. Cependant, elles n'ont jamais fait l'effort de l'apprendre, se sachant destinées à travailler en zone de montagne.

Il a été fait mention plus haut du fait que les langues atayal et taroko étaient assez proches, car elles appartiennent à la même branche linguistique des langues austronésiennes de Taiwan. De fait, les employées d'origine atayal ont toutes appris le taroko, bien qu'avec des succès divers. Si l'infirmière en chef, après dix-huit ans passés à Xiulin avec un mari taroko et au contact des patients taroko, parle le taroko très couramment, les deux infirmières de santé publique vivant dans les mêmes conditions avouent être toujours en situation d'apprentissage de cette langue.

Quant à l'agent sanitaire d'origine 'amis, elle aussi habitant et exerçant à Xiulin et mariée à un Taroko, elle ne connaît de la langue locale que quelques rudiments. En revanche, elle exerce dans une circonscription (Chongde) où réside une assez forte proportion de Minnan. Les personnes âgées de ce groupe parlent le minnan aussi bien que le taroko, qu'elles ont appris dès leur enfance au contact de la population taroko<sup>330</sup>. Avec ces personnes, l'infirmière 'amis communique en minnan (tandis que le médecin-chef alterne entre minnan et taroko).

Si l'on dresse le tableau des répertoires linguistiques en termes de statuts des langues connues par les employés du dispensaire, on s'aperçoit que le répertoire linguistique de certains est très étendu, puisque quatre de ces personnes ont un répertoire maximal pour ce qui est des statuts que j'ai identifiés : langue première, langue officielle, langue véhiculaire et langue minoritaire (quand celle-ci est différente de la langue première). Notons que le médecin-chef Zhao Zhilin et le contrôleur sanitaire Liao Gaoan connaissent deux « langues officielles », si l'on conserve l'étiquette de « langue officielle » pour le japonais.

Tableau 4.21. Répertoires linguistiques en termes de statuts des langues (PCU Xiulin)

---

<sup>330</sup> Ce n'est cependant pas le cas de leur descendants, qui ont pourtant grandi dans les mêmes conditions géographiques et démographiques.

<b>Statut des langues connues</b>	<b>Employés du PCU</b> (numéros d'ordre)
Langue première, langue officielle	6, 8, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 22, 24
Langue première, langue officielle, langue véhiculaire	4, 12, 16, 21
Langue première, langue officielle, langue minoritaire	9, 23
Langue première, langue officielle, langue véhiculaire, langue minoritaire	1, 3, 5, 7, 10

Si les types de répertoires linguistiques des employés du dispensaire sont variés, allant de deux à quatre types de langues, il y a quand même une bonne moitié (12/23) de personnes ne connaissant que leur langue première et la langue officielle. De plus, parmi ces personnes, une grande majorité (9/12) appartient au groupe Taroko. Il est vrai qu'avec ces deux langues, elles sont capables de faire face à la majorité des demandes de leur vie professionnelle. Cette question de l'usage des langues sera abordée dans la prochaine partie.

#### **4.4. Conclusion : Éléments de comparaison entre les deux terrains**

Le principal point commun entre les deux terrains présentés dans cette partie, celui qui en motive le choix, est le fait que ce sont deux lieux de travail dans lesquels les employés aborigènes sont majoritaires. Mais bien que ces deux terrains relèvent du domaine de la santé et soient situés dans le district de Hualian, ils diffèrent sur un certain nombre de points. Les différences sont liées aussi bien à la structure des organismes considérés (dont découle la nature du personnel employé) qu'à leur lieu d'implantation.

Socialement parlant, les deux terrains diffèrent par les niveaux de qualification, et par conséquent la position sociale, de leurs employés. Les employés du CSR (service des fournitures) de l'hôpital n'ont, à l'exception du chef de service, pas reçu de formation dans le domaine de la santé, et certains n'ont pas atteint le niveau du lycée. A l'inverse, la majorité des employés du dispensaire de Xiulin a reçu une telle formation, en grande partie dans l'enseignement supérieur. Si l'on se fie aux taux d'instruction de la population dans la région de Hualian (voir le tableau suivant), les employés du PCU font donc partie d'une élite sociale, alors que les employés du CSR (chef de service excepté) se situent dans la moyenne de la population. De plus, l'instruction supérieure étant moins répandue à Xiulin que dans le district de Hualian dans son entier, les infirmières de Xiulin font d'autant plus figure d'élite sociale qu'on les compare à la population locale. Le médecin-chef est quant à lui considéré comme un des principaux notables du canton (cela se traduit par nombre d'obligations sociales au niveau du canton et du district). Par contraste, les employés du CSR de l'hôpital retirent d'autant moins de prestige de leur niveau d'instruction qu'ils sont comparés à la population urbaine d'une part, et au corps médical et infirmier de l'hôpital d'autre part. En effet, les employés du CSR sont parmi les personnels les moins qualifiés de tout l'hôpital, au même titre que les employés des autres « services de génie et de maintenance ».

Tableau 4.22. Niveau d'instruction des personnes âgées de 6 ans et plus (d'après Zhang 1997 : 7 [130])

	<b>Xiulin (1996)</b>	<b>Hualian (1995)</b>	<b>Taiwan (1995)</b>
autodidactes	0,41%	1,36%	0,80%
illettrés	2,07%	3,68%	5,55%

école primaire	58,73%	34,29%	31,92%
collège (professionnel)	25,05%	26,14%	29,84%
lycée (professionnel)	10,82%	12,91%	21,63%
supérieur technique	2,15%	4,77%	5,56%
supérieur	0,67%	2,62%	4,38%

Les dissimilitudes entre les deux environnements professionnels mentionnés plus haut se traduisent par un autre type de différence entre le terrain du CSR et celui du PCU. Alors que les interlocuteurs principaux des employés du CSR sont leurs collègues de l'hôpital, ceux des employés du PCU sont les usagers du dispensaire, soit les habitants du canton de Xiulin, en majorité aborigènes. Dans le premier cas, il est toujours possible de se servir du chinois standard pour communiquer entre collègues. Dans le second cas en revanche, l'usage du chinois standard ne peut être appliqué à tous les interlocuteurs. Ce sont notamment les personnes âgées qui posent problème, car nombre d'entre elles ne parlent pas cette langue. Il s'ensuit que le milieu de travail du dispensaire est à priori plus favorable à l'usage des langues locales que ne l'est le service des fournitures de l'hôpital.

Enfin, si aucune majorité ethno-culturelle ne se dessine nettement parmi les employés du CSR, il en va différemment du dispensaire, où la majorité des employés est Taroko (ou apparenté, comme les Atayal). Le fait que l'environnement lui-même (le canton de Xiulin) soit majoritairement taroko vient encore ajouter à cette suprématie numérique.

En guise de conclusion, comparons l'étude des répertoires linguistiques des employés des deux terrains présentés dans cette partie. On s'aperçoit que, si la majorité des employés, d'un côté comme de l'autre, possède un répertoire limité à deux langues : langue première et langue officielle, seuls des employés du dispensaire de Xiulin ajoutent une autre langue minoritaire à ce répertoire. Ce fait mérite d'être examiné plus avant, en corrélation avec les pratiques langagières des personnes concernées. Ceci sera fait au chapitre 7.

Tableau 4.23. Répertoires linguistiques en termes de statuts des langues (en nombre d'employés)

<b>Statut des langues connues</b>	<b>CSR</b>	<b>PCU</b>
Langue première, langue officielle	7 (63,6%)	12 (52,2%)
Langue première, langue officielle, langue véhiculaire	4 (36,4%)	4 (17,4%)
Langue première, langue officielle, langue minoritaire		2 (8,7%)
Langue première, langue officielle, langue véhiculaire, langue minoritaire		5 (21,7%)

## Deuxième partie. Contact des langues dans les deux terrains

### **Introduction**

Après avoir commenté les bases théoriques fournies par les travaux de Ferguson, Fishman, Blom et Gumperz, Giles et ses collaborateurs, puis Myers-Scotton, la nécessité est apparue de commencer l'analyse des pratiques de choix de langue par une recherche des "domaines de comportement langagier" pertinents pour les deux terrains au centre de la présente étude. Il ne s'agit pas de domaines à l'échelle de la société dans son ensemble, tels que ceux que Fishman, dans la lignée des travaux de Ferguson, vise à définir. Le cadre investigué ici est plus restreint, puisqu'il s'agit dans les deux cas de groupes d'individus, définis uniquement en termes de profession de leurs membres et du lieu d'exercice de cette profession. Les "situations" envisagées sont donc susceptibles d'être assez peu diverses, comparées à l'éventail de situations présent dans la vie sociale en général.

Cette analyse générale du comportement langagier des individus concernés en termes de domaines ou situations permettra une première approximation des fonctions des diverses langues en usage dans les terrains analysés. Cette approximation servira de toile de fond à une analyse plus précise, prenant pour matériau les mécanismes apparents dans des interactions particulières. Des phénomènes tels que l'alternance et le mélange des codes ainsi que le recours aux emprunts au sein des interactions seront examinés. La trame de fond d'une telle analyse sera la mise en évidence de stratégies langagières passant par le choix des langues. Les locuteurs seront donc envisagés comme des acteurs se servant des diverses langues à leur disposition, en particulier de leur valeur indicielle<sup>331</sup>, pour conférer du sens aux énoncés qu'ils produisent.

Les deux terrains seront dans un premier temps analysés séparément dans les chapitres 5 et 6 respectivement. Les résultats des analyses seront ensuite comparés au chapitre 7, et leurs ressemblances et différences commentées. Pour appuyer cette comparaison, une analyse des représentations linguistiques des acteurs des deux terrains sera donnée.

---

<sup>331</sup> Pour la notion de "valeur indicielle" des langues comme Myers-Scotton la définit, voir le chapitre 3 de cette thèse, paragraphe 3.2.4.1.

## **Chapitre 5. Contact des langues au CSR**

### **5.1. Choix de langue et domaines/situations**

Selon la théorie de Fishman, puisque les domaines sont des abstractions de situations concrètes, elles-mêmes définies conjointement par des composantes telles que les relations-rôles, les lieux, les moments et peut-être les sujets de conversation, il faut explorer l'effet qu'ont chacune de ces composantes sur la définition de domaines distincts dans le lieu de travail concerné par l'enquête, plutôt que de poser l'existence de domaines à priori. L'objet de la présente enquête n'est pas l'activité langagière d'une communauté linguistique dans son entier, mais bien l'activité langagière de personnes appartenant à différentes communautés linguistiques et réunies de façon régulière dans un cadre commun (le lieu de travail). Il est donc possible que, dans un cadre aussi spécifique, les diverses composantes jouent un rôle inégal dans la définition de domaines de comportement langagier. Il convient par conséquent dans un premier temps d'examiner les différentes valeurs des composantes de domaine, pour en tirer une définition des types de situations pertinentes dans le cadre envisagé. Dans un deuxième temps, il s'agit d'examiner le lien que ces situations entretiennent avec les diverses variétés de langues. C'est uniquement dans le cas où on peut isoler une langue (ou un type de langue) associée de façon prédominante à un type de situation donné que ce dernier peut avoir valeur de "domaine de comportement langagier".

Essayons de définir les différentes valeurs possibles des composantes situationnelles dans le CSR.

#### **5.1.1. Relations-rôles : hiérarchie et appartenance ethnique**

##### **5.1.1.1. Dimension hiérarchique des relations-rôles : les termes d'adresse**

Dans le cadre du CSR comme dans celui plus général de l'hôpital MCH, les relations-rôles peuvent être définies en fonction de deux hiérarchies différentes : la hiérarchie de l'âge et la hiérarchie professionnelle.

La hiérarchie de l'âge est importante dans le contexte culturel chinois, que ce soit en milieu professionnel ou dans tous les autres milieux. A Taiwan, elle constitue la "hiérarchie par défaut", c'est-à-dire celle qui est en vigueur tacitement dans les relations

où n'existe aucune autre hiérarchie de statut (par exemple celle en vigueur dans les relations entre maître et élèves, patron et employés, etc.). La hiérarchie de l'âge emprunte pour ses termes à la hiérarchie familiale, qui peut donc être considérée comme l'archétype de la hiérarchie dans la culture chinoise. En effet, lorsqu'on s'adresse à quelqu'un de plus âgé que soi, et en l'absence d'un lien hiérarchique plus spécifique, la norme veut qu'on lui donne une appellation de type familial (un terme de parenté) dans laquelle le sexe de la personne dénommée et surtout, la différence d'âge, sont encodés. On peut ainsi utiliser des termes en chinois standard encodant une différence d'âge inférieure à une génération, comme les termes "grande sœur" (*Jie*) et "grand frère" (*Ge*) si la différence d'âge est minimale, ou "sœur aînée" (*Dajie*) et "frère aîné" (*Dage*) si la différence est plus importante. Si la différence d'âge est égale à une génération ou plus, on utilise des termes tels que "tante" (*Ayi*) et "oncle" (*Shushu, Beibei*)<sup>332</sup>.

Quant à la hiérarchie professionnelle, elle se manifeste dans les rapports de subordonné à supérieur par l'emploi de termes clairement hiérarchiques comme formes d'adresse. On rencontre des termes comme "patron" (*Laoban*), ou "responsable" (*Zhuren*). Ces termes me semblent différents de ceux qui font référence à la profession des personnes, comme "docteur (en médecine)" (*Yishi*), "chauffeur" (*Siji*), "patron (d'un commerce)" (*Laoban*, et son féminin *Laobanniang*<sup>333</sup>), "maître" (*Laoshi*). En effet, ces derniers sont utilisés abondamment comme termes d'adresse non seulement de subordonné à supérieur, mais aussi de supérieur à subordonné, et enfin, par des personnes extérieures à

---

<sup>332</sup> Les termes de parenté utilisés en chinois sont très riches. Ils font référence au sexe de la personne désignée, à sa génération, mais aussi à la nature matrilinéaire ou patrilinéaire du lien de parenté, à la consanguinité ou non du lien familial, et pour certains (tantes et matriligne exceptées) à l'ordre entre les frères et sœurs. Pour prendre un exemple, le terme *Shushu*, utilisé communément par les enfants pour nommer un homme jeune, désigne à l'origine un oncle paternel cadet. En revanche, le terme *Beibei*, désignant proprement un oncle paternel aîné, est utilisé comme terme d'adresse pour les hommes âgés par les personnes plus jeunes d'au moins une génération. Enfin, le terme *Jiujiu*, désignant un oncle maternel sans distinction de rang, n'est pas utilisé comme terme d'adresse en dehors de la famille.

<sup>333</sup> Noter que cette forme féminine de *Laoban* "patron" n'est pas utilisée dans le cas où le terme est employé dans son acceptation hiérarchique. Que le supérieur hiérarchique soit un homme ou une femme, il sera toujours appelé *Laoban*. La forme *Laobanniang* quant à elle désigne en fait la "femme du patron" plutôt que la "patronne".

la hiérarchie, mais faisant appel au statut professionnel de la personne interpellée. Dans ce dernier cas, ces titres relèvent de l'activité sociale et non de la position hiérarchique.

Le point commun entre la hiérarchie de l'âge et la hiérarchie professionnelle est qu'elles se manifestent par des termes d'adresse uniquement dans le sens "ascendant", c'est-à-dire du junior/subordonné au senior/supérieur.

#### *5.1.1.1.1. Appellations entre membres du CSR*

Voyons comment ces relations-rôles, fondées sur les deux types de hiérarchie décrits, se manifestent dans les termes d'adresse utilisés par les employés du CSR.

Si on se sert du schéma de type parental pour analyser les appellations en usage dans le CSR, l'usage des termes d'adresse permet de distinguer quatre groupes d'âge. Au sommet, on a le groupe des personnes âgées de plus de cinquante ans : les trois employées féminines les plus âgées, désignées par les chiffres 2 à 4 dans le tableau 5.1, ainsi que l'employé masculin désigné par le chiffre 5. Ensuite vient le groupe des quarante-cinquante ans : la chef de service, numérotée 1, et l'employée hakka, numéro 8 dans le tableau 5.1. Une tranche d'âge intermédiaire (trente à quarante ans) est constituée par l'employée minnan (numéro 9) et l'employée 'amis arrivée en dernier (numéro 11). Enfin vient le groupe des vingt à trente ans, constitué des trois employées Taroko les plus jeunes, désignées par les chiffres 6, 7 et 10. Les appellations utilisées entre les employés du CSR sont résumées dans le tableau 5.1. Seuls les termes d'adresse sont mentionnés dans la présente analyse, à l'exclusion des termes de référence utilisés en l'absence de la personne concernée. Rappelons que les onze employés représentés dans le tableau n'ont jamais été présents tous ensemble, certains ayant quitté le service à diverses périodes, et ayant été remplacés par d'autres <sup>334</sup>.

---

<sup>334</sup> Ceci explique que certaines cases du tableau restent vides, les personnes concernées n'ayant pas travaillé ensemble au CSR. Pour les dates d'arrivée et de départ des employés, voir le tableau 4.5 : Les employés du CSR, dans la description du CSR.

Tableau 5.1. Les appellations au CSR

(horizontalement : personne appelée ; verticalement : personne appelant)<sup>335</sup>

	50 ans et plus				40 à 50 ans		30 à 40 ans		20 à 30 ans		
	2	3	4	5	1	8	9	11	6	7	10
2	*	Nom	Prén.	[Nom]	Nom	Prén. + Melle			Prén. ; Surn. 1	Prén.	Prén.
3	S.A.	*	Prén.	Nom	Nom	Prén.	Prén.	Prén.	Prén. ; Surn. 1	Prén. ; Surn. 1	Prén.
4	S.A.		*		Nom	Prén.	Prén.	Prén.	Prén. ; Surn. 1	Prén. ; Surn. 1	Prén.
5	[Nom ; Surn.4 ; C.]		Nom + Melle	*	Nom + Titre				Prén. ; Surn. 5	Prén.	
1	S.A.	Nom + G.S.	Prén. + G.S.	Nom + M.	*	Prén.	Prén.	Prén.	Prén.	Prén.	Prén. taroko
8	S.A.	Nom + G.S.	Prén. + G.S.		Nom + G.S.	*		Prén.	Prén.	Prén.	
9	Nom + Tante	Nom + Tante	Nom + Tante		Nom + G.S.		*	-	Prén.	-	Prén.
11	Nom + Tante	Nom + Tante	Prén.		Nom + G.S.	Surn. 3 Prén. minnan		*	Prén.		
6	Nom + Tante ; Surn. 1	Nom + Tante ; Surn. 1	Nom + Tante ; Surn. 1	Oncle ; Surn. 6	Nom + G.S.	Surn. 2	Prén. + G.S.	Prén. + G.S.	*	Prén.	Prén.
7	Nom + Tante	Nom + Tante	Nom + Tante	Oncle	Nom + G.S.					*	-
10	Nom + Tante	Nom + Tante	Nom + Tante		Nom + G.S.				Prén. ; Surn. 7	-	*

Légende des termes utilisés dans le tableau :

<sup>335</sup> Les termes entre crochets sont ceux que les locuteurs déclarent employer. Les autres sont ceux que j'ai observés en usage.

Noms :

Nom : nom de famille en chinois standard si suivi d'un terme d'adresse ;  
nom + prénom en chinois standard autrement.

Prén. : prénom en chinois standard (deux syllabes), ou autre si précisé.

Surn. : surnom. Voir ci-dessous.

Termes d'adresse (en chinois standard) :

S.A. : Sœur Aînée (*Dajie*)

Tante (*Ayi*)

G.S. : Grande Sœur (*Jie*)

Oncle (*Beibei*)

M. : Monsieur (*Xiansheng*)

C. : Camarade de classe (*Tongxue*)

Melle : Mademoiselle (*Xiaojie*)

Titre (e.g. Chef de service : *Kezhang*)

On s'aperçoit qu'un seul terme se référant à la hiérarchie professionnelle est employé (*Kezhang*, "Chef de service"), et cela par un seul employé du CSR. En effet, la chef de service mise à part, tous les employés sont hiérarchiquement au même niveau, et la différence d'ancienneté semble céder le pas à la différence d'âge (sans compter qu'elles vont souvent de pair, du moins pour les employés arrivés avant octobre 1996) : les termes utilisés en majorité sont ceux qui font référence à la hiérarchie de l'âge. On remarque aussi quelques appellations neutres en termes de hiérarchie, comme "Monsieur" ou "Mademoiselle" <sup>336</sup>.

Il est intéressant de regarder le tableau précédent sous deux angles. En regroupant les appelants et les appelés selon les quatre groupes d'âges définis plus haut, on peut tout d'abord rechercher les traits communs à l'intérieur de ces groupes et entre groupes. Dans un deuxième temps, on peut s'interroger sur les différences individuelles à l'intérieur des différents groupes.

Groupe 1 (employés 2, 3, 4 et 5) : 50 ans et plus

Les femmes du groupe 1 sont toutes trois appelées "grandes sœurs" par le groupe d'âge immédiatement inférieur (les personnes âgées d'une quarantaine d'années, soit les employées 1 et 8). Il existe cependant une distinction entre ces trois personnes. La plus âgée est appelée "Sœur aînée" (*Dajie*) sans mention de son nom. C'est à dire qu'elle est

---

<sup>336</sup> Il faut noter que *xiaojie* "Mademoiselle" n'est pas utilisé à Taiwan uniquement pour les femmes célibataires, mais pour toutes les femmes, pourvu que l'on utilise leur nom de jeune fille. C'est à Taiwan la façon la moins marquée de nommer une femme avec laquelle on est peu familier.

considérée sans équivoque comme l'unique doyenne. Les deux autres sont appelées " Grande Sœur ", mais elles sont différenciées par leur nom précédant cette appellation, et ce avec une gradation : si l'employée 3 est appelée par son patronyme, l'employée 4 l'est par son prénom, ce qui dénote une plus grande familiarité. De cette façon, la différence d'âge entre les trois " grandes sœurs " est codifiée clairement. Pour ce qui est de l'employé masculin (numéro 5), ses contacts avec les autres employés du CSR sont plus rares. La chef de service l'appelle " Monsieur ", appellation qui dénote un manque de familiarité.

Pour les employées âgées d'un trentaine d'années comme pour les plus jeunes, les personnes du groupe 1 sont considérées comme étant de la génération des " oncles et tantes ". Les trois employées féminines sont distinguées par l'emploi de leur patronyme précédant le terme " Tante " (à deux exceptions près, commentées plus bas). L'employé masculin n'ayant pas besoin d'être distingué d'autres hommes, l'adresse " Oncle " suffit à l'identifier.

Il est intéressant de constater que ce groupe, s'il est traité comme homogène par les employées les plus jeunes (les groupes 3 et 4), ne l'est pas aux yeux des personnes du groupe 2, et encore moins aux yeux des intéressés eux-mêmes. On pourrait s'attendre en effet à ce que les différentes personnes de ce groupe, qui appartiennent toutes au même groupe ethno-culturel (le groupe 'amis) et ont des liens extérieurs à leurs relations professionnelles, s'appellent par leur prénom, comme le font par exemple les employées les plus jeunes entre elles. Mais il n'en est rien. Le statut de " sœur aînée " de l'employée la plus âgée (2) est reconnu des deux autres employées (3 et 4), comme en témoigne l'appellation (*Dajie*) utilisée. De plus, l'employée la plus âgée fait elle-même une différence entre les trois autres, puisqu'elle appelle les employés 3 et 5 par leur patronyme, et l'employée 4 par son prénom. De même, les appellations choisies par l'employé masculin à l'égard des autres personnes de son groupe d'âge sont très diverses. De fait, il existe entre ces personnes tout un réseau de relations sociales externes à l'hôpital qui rendent leurs rapports plus complexes que si seules les relations d'âge et de profession entraient en compte <sup>337</sup>. Il est possible que les contradictions qui en résultent soient parfois insurmontables, au point que certaines personnes évitent d'en appeler d'autres (ce qui explique que je n'ai parfois observé aucun terme d'appellation directe).

---

<sup>337</sup> Par exemple, l'employée numéro 3 est l'épouse du pasteur du temple auquel se rendent plusieurs autres employés, ce qui lui donne en dehors de l'hôpital un statut plus élevé que ses collègues, voire une autorité eux.

## Groupe 2 (employées 1 et 8) : 40 à 50 ans

Bien que les deux employées concernées aient sensiblement le même âge, il existe entre elles une différence majeure du point de vue de la hiérarchie professionnelle. L'une est chef du service, tandis que l'autre est employée polyvalente au même titre que les autres employées. Cette différence se ressent dans les appellations utilisées à l'égard de ces deux personnes.

Les trois employées les plus âgées (2, 3, et 4) appellent la chef de service par son nom de famille seul (*Xu*), ce qui est très inhabituel dans la culture chinoise, et serait sans doute considéré comme impoli par des Taiwanais d'ethnie han. Si seule la hiérarchie de génération entraine en compte, les employés les plus âgés pourraient appeler Xu Ximei par son nom complet (*Xu Ximei*) ou même par son prénom seul (*Ximei*). C'est d'ailleurs cette dernière appellation qu'elles choisissent pour l'employée 8 (*Xiangmin*), qui est hiérarchiquement leur égale. En revanche, une relation qui mettrait en valeur le lien hiérarchique professionnel exigerait qu'elles appellent Xu Ximei par son nom de famille suivi de son titre de " Chef de service " (*Xu Kezhang*). Cette dernière option est d'ailleurs celle que choisit l'employé masculin (numéro 5). L'usage du nom de famille seul par les trois employées les plus âgées est peut-être un compromis entre ces deux types d'options, une espèce de " semi formalité " qui prendrait en compte à la fois leur infériorité hiérarchique en termes professionnels, et leur supériorité hiérarchique en termes d'âge.

Du côté des deux groupes les plus jeunes, c'est l'appellation " grande sœur ", associée au nom de famille de la chef de service, qui est utilisée (*Xu Jie*). L'appellation choisie privilégie donc la hiérarchie de l'âge par rapport à la hiérarchie professionnelle. L'employée 8 est quant à elle appelée à sa demande par un surnom en chinois standard (*Lu Mami* " Mummy Lu ", surnom 2 dans le tableau) qui lui avait été attribué antérieurement dans un autre service de l'hôpital où elle travaillait précédemment. L'emploi de *Mami*, emprunté à l'anglais, rappelle le langage enfantin, contrairement à *Mama* qui fonctionne socialement à Taiwan pour nommer familièrement les femmes mariées d'un certain âge, lorsqu'on fait référence à leur nom de femme mariée, et donc à leur statut de mère de famille <sup>338</sup>. En cela, le surnom *Lu Mami* " Mummy Lu " (surnom 2 dans le tableau) ne

---

<sup>338</sup> A Taiwan, les femmes conservent leur nom de jeune fille toute leur vie, et c'est celui-ci qui est utilisé dans tous les cas où c'est leur identité propre qui est désignée, et non leur identité de

fonctionne pas comme un marqueur hiérarchique aussi formel que le serait *Lu Mama* (“ Maman Lu ”) ou *Zhou Ayi* (“ Tante Zhou ”).

#### Groupe 3 (employées 9 et 11) : 30 à 40 ans

Les deux employées de ce groupe sont uniformément appelées par leur prénom par les employées plus âgées. En revanche, les employées les plus jeunes font suivre ce prénom de l'appellation “ grande sœur ” (*Jie*). Ainsi, bien que le terme de “ grande sœur ” soit aussi celui qui est utilisé à l'égard de la chef de service, la différence réside ici dans l'usage du prénom, qui dénote une plus grande proximité. De cette façon, la différence d'âge et/ou de statut entre la chef de service et les employées 9 et 11 est codifiée dans les appellations choisies par les employées les plus jeunes.

#### Groupe 4 (employées 6, 7 et 10) : 20 à 30 ans

Les trois employées de ce groupe sont appelées par leur prénom par tous les autres employés du CSR. Ce sont en effet les plus jeunes, et leur familiarité avec les autres employés permet l'emploi de leur prénom seul, plutôt que celui du nom suivi du prénom. Elles-mêmes s'appellent par leurs prénoms, et occasionnellement un surnom en langue taroko (par exemple, l'employée numéro 10 appelle parfois l'employée numéro 6 *longay*, qui signifie “ singe ”).

Précisons cependant que divers prénoms, ou diverses versions d'un même prénom, sont parfois employés pour une même personne. Par exemple, Lin Yuexiu appelle ses deux collègues Taroko (7 et 10 dans le tableau) par la dernière syllabe de leur prénom chinois, mais avec une prononciation conforme à la phonologie taroko (audible à l'accentuation de la voyelle nucléaire, remplaçant le ton de cette même voyelle en chinois). Elle-même considère ces prénoms comme des “ prénoms taroko ”. En revanche, l'une de ces deux employées (10 dans le tableau) est appelée par son véritable prénom taroko (*Ulox*) par la Chef de service. Enfin, les autres employés utilisent les prénoms chinois, tantôt avec une prononciation proprement chinoise, tantôt avec une accentuation plus proche du taroko (accentuation de la première syllabe) pour les membres du groupe taroko, ou encore du ‘amis (accentuation de la dernière syllabe) pour les membres du groupe ‘amis.

---

“ femme de la famille X ”. Dans l'exemple présent, c'est le nom matrimonial (*Lu*) qui précède l'appellation “ *Mami* ”, indicatrice du statut de mère de l'intéressée.

### Les appellations “ hors normes ”

L'usage des surnoms en sus des adresses habituelles relève d'un choix personnel de la part de certains employés

Le cas du “ surnom 1 ” est assez particulier. En effet, il s'agit d'un surnom “ général ”, qui ne correspond pas à une personne, mais qui peut être en principe, et de par son sens, utilisé par tous et pour tous dans le service. Il s'agit d'un mot en langue 'amis (*pungaw*) qui signifie “ luciole ”, et fait référence à la couleur verte de l'uniforme aseptique porté par les employés du CSR (ainsi que d'autres services comme la chirurgie), jusqu'en novembre 1996. Les trois employées de langue maternelle 'amis (2, 3, et 4) l'emploient fréquemment pour appeler les deux jeunes employées taroko (6 et 7)<sup>339</sup>. De ces deux dernières, seule l'employée numéro 6 emploie le même surnom pour s'adresser aux employées 'amis. Etant donné que l'emploi de ce surnom permet de faire abstraction de la dimension hiérarchique du rapport, il est intéressant de voir que la jeune employée taroko (6) l'emploie envers toutes les employées plus âgées, excepté la chef de service. Une explication probable de cet usage est qu'avec l'emploi du surnom, seule la hiérarchie de l'âge est enfreinte, mais le rapport hiérarchique professionnel ne peut être contourné (même s'il est exprimé en termes de relation parentale). Une autre explication possible à cet emploi du surnom pour s'adresser aux trois employées 'amis, et non à la chef de service qui est taroko, est que ce surnom est en langue 'amis<sup>340</sup>.

La jeune employée taroko Lin Yuexiu (6) emploie aussi un surnom (surnom 6 dans le tableau 5.1.) pour s'adresser à l'employé masculin 'amis (5). Ce surnom, en langue 'amis (*Seleng* “ électrochoc ”), est celui que certains employés 'amis de l'hôpital, amis de l'employé masculin et âgés comme lui de la cinquantaine, emploient à son égard. En réponse, l'employé masculin emploie le surnom taroko de la jeune employée, qui a une connotation péjorative (*Biyog* “ pleurnicheuse ”). Tous les deux emploient ces surnoms sur le ton de la plaisanterie et du défi. Cet échange est remarquable en ce que chacun se sert de la langue de l'autre pour le nommer. En voici la transcription.

---

<sup>339</sup> Après le changement de la couleur de l'uniforme au CSR, le surnom *pungaw* est tombé en désuétude. L'employée 'amis numéro 11 et l'employée taroko numéro 10 ne sont donc pas concernées par l'emploi de ce surnom, étant arrivées au CSR après le changement d'uniforme.

<sup>340</sup> Ce fait n'empêche cependant pas les employées 'amis de l'utiliser pour appeler les deux jeunes employées taroko.

[M12a-7]

Locuteurs : Lin Yuexiu (Taroko, 21 ans, employée du CSR) ; Zhan Zhixian ('Amis, 52 ans, employé du CSR).

Situation : Lin rencontre Zhan dans l'ascenseur. Elle le taquine.

Langues : chinois standard, 'AMIS, **taroko**.

- 1 Lin SELENG [rire]  
2 Zhan [rire]  
3 Ling SELENG eh  
4 Zhan ni jiang shenme  
5 Li nide: nide: Yan Ayi jiao wo de  
6 SELENG a  
7 Zhan [rire]  
[l'ascenseur s'arrête]  
8 Li dixiashi ding ding ding  
[la porte s'ouvre ; Zhan sort]  
9 Zhan **Biyuq**  
10 Li dui a  
[Zhan fait semblant de bloquer la sortie]  
11 Zhan ni yao chulai o  
12 Li dui a [rire]
- 1 Lin ELECTROCHOC [rire]  
2 Zhan [rire]  
3 Ling ELECTROCHOC hé  
4 Zhan qu'est-ce que tu dis ?  
5 Li ton: ton: c'est Tante Yan qui me l'a appris  
6 ELECTROCHOC ah  
7 Zhan [rire]  
[l'ascenseur s'arrête]  
8 Li sous-sol ding ding ding  
[la porte s'ouvre ; Zhan sort]  
9 Zhan **Pleurnicheuse**  
10 Li ben ouais  
[Zhan fait semblant de bloquer la sortie]  
11 Zhan ah tu veux sortir ?  
12 Li ben ouais [rire]

En résumé, on voit que la jeune employée taroko (6) utilise fréquemment les surnoms pour enfreindre la hiérarchie de l'âge envers les employés plus âgés. Elle est la seule à le faire parmi les jeunes employées. Cette liberté envers les personnes plus âgées est bien de sa part un choix personnel, plutôt qu'une habitude culturelle. En effet, chez les Taroko, les personnes âgées (appartenant à la génération supérieure et au-delà) sont appelées " *Payi* " pour les femmes et " *Baki* " pour les hommes. Ces deux termes sont eux

aussi des termes de parenté (désignant les beaux-parents) utilisés plus largement pour exprimer le respect dû aux générations supérieures.

Pour sa part, l'employée 'amis (11) arrivée dans le service en dernier emploi des appellations qui sortent parfois du schéma global esquissé plus haut. Par exemple, elle appelle l'une des trois employées les plus âgées (numéro 4 dans le tableau) par son prénom, sans adjonction de terme de parenté. Elle est la seule à le faire parmi les employées âgées de moins de 50 ans. D'autre part, les deux appellations qu'elle emploie envers l'employée hakka (numéro 8) sont contradictoires. En effet, la première (*Lu Mama* ; surnom 3), en faisant référence au statut de femme mariée et de mère de l'intéressée, met une certaine distance entre les interlocuteurs. La seconde en revanche, l'utilisation du prénom de l'employée hakka (8) prononcé à la façon minnan (*A-min*)<sup>341</sup>, dénote au contraire une grande familiarité. Il semble donc que non seulement cette employée n'observe pas les mêmes règles que les autres dans ses appellations, mais que ses règles personnelles ne sont pas non plus définies clairement.

En résumé, on voit qu'au sein du CSR, les relations-rôles entre les employés sont régies principalement par la hiérarchie de l'âge, et à un moindre degré par la hiérarchie professionnelle, s'agissant des relations entre les employés et la chef de service. Seules les relations entre les membres du groupe des employés les plus âgés semblent être influencées par les rapports sociaux qu'ont ces personnes en-dehors de leur lieu de travail.

#### *5.1.1.1.2. Appellations entre membres du CSR et membres des autres services*

Ce sont globalement les mêmes critères qui entrent en jeu dans les relations entre membres du CSR et employés des autres services de l'hôpital, c'est-à-dire la hiérarchie de l'âge avec l'usage des termes de parenté appropriés. Dans la grande majorité des rapports entre employés du CSR et employés des autres services (c'est-à-dire dans leurs rapports liés à leur activité professionnelle), il n'existe pas de lien hiérarchique professionnel entre les interlocuteurs, du fait qu'ils appartiennent à des services différents. Même si l'on peut arguer qu'une infirmière ou une secrétaire a un statut professionnel et social plus élevé qu'un employé du CSR, ceci n'est pas assimilable à une position hiérarchique supérieure, ni même à une position d'autorité.

---

<sup>341</sup> L'habitude familière en langue minnan est de faire suivre le préfixe *a-* de la dernière syllabe du prénom, prononcée selon la phonologie minnan.

Le CSR est cependant inclus dans une structure hiérarchique (la branche médico-logistique du MCH <sup>342</sup>) et répond à un supérieur hiérarchique, nommément la responsable des divers services de la branche médico-logistique. Celle-ci, âgée d'une quarantaine d'années et appartenant au groupe minnan, est uniformément appelée " *Zhuren* " (terme en chinois standard signifiant littéralement " Responsable ") par tous les employés du CSR. Cette appellation fait donc référence uniquement au lien hiérarchique professionnel existant, à l'exclusion de toute hiérarchie de l'âge.

#### 5.1.1.1.3. Termes d'adresse et langues

En ce qui concerne l'usage des langues dans les appellations, on voit que le chinois standard est fortement majoritaire. Tous les termes d'adresse dénotant la relation hiérarchique (termes référant à la hiérarchie professionnelle ou à la hiérarchie de l'âge) sont des termes socialement bien établis à Taiwan et appartenant au chinois standard. Les langues locales ne sont utilisées que dans une minorité de cas : certains des surnoms (en 'amis, *pungaw* " luciole ", *Seleng* " électrochoc " ; en taroko, *Biyog* " pleurnicheuse ", *longay* " singe ") et parfois les prénoms (en taroko ' *Ulox* ; en chinois minnan *A-min*).

#### 5.1.1.2. Dimension ethnique des relations-rôles

Fishman fixait comme première condition à l'étude des domaines de comportement langagier de choisir une communauté linguistique homogène, pour éliminer d'emblée le problème de la non uniformité des répertoires linguistiques des sujets.

Dans le présent terrain, cette non uniformité des appartenances ethno-culturelles est bel et bien une question qui se pose dès le début de l'analyse. Faut-il l'envisager comme un simple différence de répertoire linguistique ? Ou bien a-t-elle d'autres répercussions qui porteraient par exemple sur les relations-rôles ? Et si la différence de répertoire linguistique est évidemment un facteur à prendre en compte dans le choix de langue, ne serait-ce que parce qu'elle définit l'éventail possible du choix entre divers codes, en est-il de même de l'appartenance ethnique en tant que facteur de la définition identitaire des individus ? La réponse apportée à cette question par la psychologie sociale du langage, en particulier les travaux de Giles et de ses collaborateurs, et ceux de Myers-Scotton, est

---

<sup>342</sup> Voir l'organigramme du MCH dans la présentation du terrain (chapitre 4).

clairement affirmative. Les premiers montrent (à travers des exemples tels que ceux du Québec ou du Pays de Galles) que dans les phénomènes d'accommodation mettant en jeu des langues différentes, l'identité ethnique ou culturelle des interlocuteurs est un facteur déterminant du choix de langue et de la convergence ou divergence subséquente. Myers-Scotton insiste quant à elle sur le choix de code comme une négociation de l'identité des locuteurs, identité dont l'appartenance ethnique et culturelle est bien entendu une composante essentielle.

De plus, du point de vue de l'organisation sociale, l'observation des relations existant entre les employés du MCH, que ce soit au sein du CSR ou entre employés du CSR et employés des autres services, montre que les personnes appartenant au même groupe ethno-culturel ont le plus souvent des rapports fréquents en sus des rapports professionnels, à travers diverses institutions soit propres à leur groupe, soit d'origine exogène, mais appropriées par ce groupe. Pour les institutions proprement endogènes, il faut citer les classes d'âge (*slal*) des 'Amis, qui jouent un rôle fédérateur pour les personnes d'une même tranche d'âge, et ceci tout au long de la vie. De nos jours encore, les membres de ces classes d'âge participent ensemble à des activités très diverses, qui peuvent aller des activités rituelles (traditionnelles) et religieuses (chrétiennes) aux loisirs et au tourisme. Quant aux autres institutions, la plus importante est sans doute la paroisse chrétienne, qui chapeaute des activités très diverses (chorales, cours du soir, festivités...), suivie de la cellule locale du parti nationaliste, elle-même organisatrice de divers groupes (clubs de femmes, de jeunes...).

On constate donc chez les employés aborigènes de l'hôpital tout un réseau de relations non professionnelles liées à l'appartenance ethno-culturelle, et pour les 'Amis, à la classe d'âge. L'appartenance ethnique se traduit dans les relations-rôles par une cohésion ou solidarité accrue lorsque cette appartenance est partagée, du fait d'une part de la communauté de l'identité (dont la langue est un marqueur), et d'autre part de l'existence d'un réseau de relations sociales culturellement déterminé.

### 5.1.2. Lieux

Les employés du CSR accomplissent leurs tâches professionnelles dans trois lieux principaux.

Le premier de ces lieux est le CSR proprement dit. Dans l'ancien bâtiment, il est composé de quatre salles de taille variable et à usages multiples : entrée/salle de stérilisation, salle de nettoyage/stocks, salle de travail/entrepôt et bureau/cambuse. Dans le nouveau bâtiment les salles sont plus nombreuses, plus spacieuses, et spécialisées dans leurs usages: entrée, bureau, salle de bains, vestiaire, salle des appareils, entrepôt, entrepôt réfrigéré, salle de travail, salle de stérilisation, salle de nettoyage. En principe, seuls les employés du CSR (et les travailleurs bénévoles affectés au CSR) ont accès à ces salles. Les exceptions prévues dans le cadre du travail concernent la responsable des services médico-logistiques (supérieur hiérarchique immédiat de la chef de service CSR) et les livreurs. Dans les faits, les employés du service de chirurgie, qui ont parfois recours aux stérilisateur du CSR lorsque les leurs sont saturés, et les employées du service de soins intensifs, qui utilise une grande quantité de matériel médical, pénètrent régulièrement dans les locaux du CSR pour apporter ou emporter les objets concernés. En dehors du travail, seul a accès au CSR le “missionnaire”, animateur des réunions de prière.

Le deuxième lieu est le guichet du CSR, sorte de sas entre le CSR et les autres services (de l'hôpital ou extérieurs à l'hôpital). Dans l'ancien bâtiment, il est situé dans la salle de travail, et donne sur le couloir extérieur. Il est équipé d'une sonnette servant à appeler l'employée du CSR de service au guichet. Dans le nouveau bâtiment, il est situé dans l'entrée du CSR, et donne également sur un couloir. Il est équipé d'un interphone relié à un haut-parleur dans chaque salle du CSR. Bien que le guichet soit strictement parlant “dans le CSR”, il diffère du CSR en ce qu'il est le lieu privilégié des interactions entre employées du CSR et employés des autres services, employés extérieurs à l'hôpital, et quelquefois même patients et/ou leurs familles.

Le troisième lieu est constitué des divers services de l'hôpital dans lesquels les employés du CSR se rendent pour ramasser le matériel utilisé et déposer le matériel stérilisé ainsi que les fournitures demandées. Ces services sont visités lors de deux rondes accomplies deux fois par jour par les employées aux postes D<sub>1</sub> et D<sub>2</sub><sup>343</sup>.

### 5.1.3. Moments

Dans les écrits de Fishman, la notion de “moments” (*times*), considérée comme composante essentielle de la situation concrète, et par abstraction, du concept de domaine,

---

<sup>343</sup> Pour le détail des services visités lors de ces rondes, voir la description du terrain au chapitre 4.

n'est pas explicitée ou développée. On peut se demander en quoi le "moment", s'il est simplement envisagé comme une portion du temps, peut avoir une influence sur le choix de langue. En revanche, si le moment est relié à une routine sociale dépendante du temps, on voit mieux le lien entre moment et situation. Dans le contexte particulier du CSR, il semble que les divers moments de la journée puissent être reliés aux tâches qui y sont accomplies, et donc à la notion d'activité à laquelle se livrent les locuteurs.

Lors de la description du terrain, la liste des activités à accomplir durant la journée selon le jour, l'heure et le poste (D, D<sub>1</sub>, D<sub>2</sub>, P, R<sub>2</sub>) a été donnée. Il s'agit bien entendu d'une trame indicative des tâches professionnelles à accomplir, qui peut être appliquée avec plus ou moins de souplesse dans les horaires ou le contenu. Ces tâches sont routinières et systématiques, et nécessitent d'ordinaire très peu d'échanges verbaux entre les protagonistes. De plus, bon nombre d'entre elles, comme le ramassage et le lavage des objets utilisés, la stérilisation, la préparation des chariots en vue des tournées, etc. sont accomplies par une personne seule. Dans ce cas, la tâche elle-même, si elle ne pose pas de problème particulier (incertitude, pénurie, panne etc.), ne nécessite aucune interaction verbale.

D'autres activités de type professionnel ont lieu à intervalles plus espacés dans l'enceinte du CSR : inventaire mensuel des stocks, réunions d'information ou de bilan (où la responsable des services médico-logistiques peut être présente), démonstrations de nouveaux matériels par leurs vendeurs (les personnes des autres services qui seront appelées à se servir de ces appareils sont alors conviées à la réunion).

En plus de ces activités professionnelles, d'autres activités peuvent avoir lieu au sein du CSR. Y ont lieu notamment, la réunion de prière hebdomadaire présidée par le "missionnaire", les repas de midi pris à tour de rôle dans le bureau de l'ancien site<sup>344</sup>, et même parfois des activités de type commercial, lorsqu'une des employées se livre à la vente de produits agricoles ou autres auprès de ses collègues des divers services.

Ainsi, les diverses activités mettent en relation des acteurs différents dans des lieux différents, mais il semble que les deux dimensions les plus marquantes soient celles du caractère professionnel ou non de l'activité.

---

<sup>344</sup> Depuis l'inauguration du nouveau bâtiment, les employés sont tenus de prendre leurs repas dans la nouvelle cantine, et non plus dans leurs services.

#### 5.1.4. Sujets de conversation

Cette variable, bien que citée par Fishman comme un facteur déterminant du choix de langue, est cependant écartée de sa formalisation des composantes situationnelles. En effet, Fishman considère que les raisons d'associer une langue particulière à un sujet de conversation particulier sont multiples, et attribuables à des facteurs aussi divers que la nature de la langue elle-même (par exemple, la teneur de son lexique), ou la plus ou moins bonne maîtrise de la langue par les interlocuteurs. Pour cette raison, s'il rejette la valeur analytique de la variable "sujet de conversation" au niveau macro-sociolinguistique, il n'en nie pas l'utilité dans l'analyse des interactions au niveau interpersonnel (Fishman 1986 [54]: 440).

Il semble cependant que cette variable ne soit pas à écarter dans l'analyse du choix de langue au CSR. Il s'agit dans un premier temps d'en déterminer les valeurs susceptibles d'être pertinentes, pour examiner ensuite leur lien avec le choix de langue. Tout comme les "moments" de l'interaction, les "sujets de conversation" gagnent à être envisagés *dans le cadre de l'activité professionnelle accomplie par les locuteurs*. Pour généraliser, les sujets de conversation peuvent être soit liés à cette activité professionnelle (la parole étant elle-même partie de l'activité à des degrés d'implication divers), soit au contraire être sans lien avec elle.

Le lien entre parole et activité est un thème majeur de la recherche dans le domaine du langage au travail. Michèle Lacoste (1995) [86] comme Josiane Boutet (1997 : 59-61 [25]) exposent les diverses fonctions du langage en situation de travail. Ainsi, pour J. Boutet, le langage peut servir à la régulation de l'activité, à des processus de compréhension et d'apprentissage, ou à la construction des rapports sociaux. M. Lacoste détaille la première de ces fonctions du langage en énumérant les fonctions suivantes, toutes parties intégrantes de l'activité : accomplir, modifier, programmer, coordonner l'action ; remédier aux dysfonctionnements, évaluer, contrôler, critiquer.

Ces différentes fonctions "régulatrices" du langage en situation de travail sont apparentes dans les interactions observées entre les membres du CSR, ou entre ceux-ci et leurs collègues de l'hôpital. En voici quelques exemples :

- "accomplir l'action" : Xu Ximei et Lin Yuexiu procèdent à l'inventaire des matériaux en stock au CSR (interaction [M30A-1]) ; le langage oral aide à dénombrer les matériaux et le langage écrit sert à garder trace du dénombrement.

- “remédier aux dysfonctionnements” : Xu Ximei et Lin Yuexiu résolvent un problème technique (interaction [M26A-1]) ; le langage oral sert au raisonnement, à l’argumentation et à la négociation permettant d’arriver à une résolution.

- “évaluer, critiquer ; modifier l’action” : Xiuting (service G) fait une réclamation et demande une rectification par téléphone à Lin Yuexiu (CSR) (interaction [M12A-1]) ; l’activité est de nature totalement verbale.

Il semble donc qu’il y ait divers degrés d’implication du langage dans l’activité professionnelle. Cela se traduit dans les années 80, selon M. Lacoste (ibid. : 23-25 [86]), par une distinction théorique entre “langage *dans* le travail” et “langage *comme* travail”. A cette distinction, M. Lacoste préfère la notion de continuum d’implication de l’activité langagière dans l’activité professionnelle en cours. De même, elle souligne les limites de la distinction entre “parole fonctionnelle” et “parole non-fonctionnelle (ou sociale)” (ibid. : 25-26), arguant pour l’interpénétration de ces deux fonctions dans le discours en situation de travail.

Ainsi, gardant en mémoire le fait que, en situations de travail, toute catégorisation absolue des interactions verbales entre “interactions liées à l’activité professionnelle” et “interactions non liées à l’activité professionnelle” ne peut être qu’une simplification de la réalité, je tenterai de regrouper les interactions observées autour de ces deux pôles, pour définir comment ils interviennent dans les mécanismes de choix de langue.

## **5.2. Hypothèses et analyse : domaines de comportement langagier**

### 5.2.1. Types de situations pertinentes au CSR

En fonction des diverses valeurs des composantes situationnelles telles que les relations-rôles, les lieux, les moments ou les sujets de conversation, il faut tenter de dégager quelques types de situations qui pourraient être pertinentes pour le comportement langagier dans le CSR, et en particulier le choix d'une ou de plusieurs langues pour l'interaction.

En examinant les diverses valeurs des composantes, on s'aperçoit que ces dernières ne sont pas totalement indépendantes les unes des autres. Seules les relations-rôles, déclinées selon deux dimensions (appartenance ethnique et hiérarchie), semblent indépendantes des autres composantes. Mais on a vu que les lieux reconnus comme pertinents ne le sont que dans la mesure où ils sont le théâtre d'activités différentes, mettant en scène des acteurs spécifiques (d'où le lien avec les relations-rôles). De même, les moments ne sont pertinents que dans la mesure où ils sont consacrés à une activité définie. Enfin, les sujets de conversation sont eux aussi pertinents dans la mesure où les interactions font ou non partie de l'activité professionnelle. La notion d'activité est donc centrale dans ce terrain, puisque c'est par rapport à celle-ci que se justifie la pertinence à la fois des lieux, des moments et des sujets d'interaction.

On peut donc définir les situations potentiellement pertinentes autour des deux composantes indépendantes que sont les relations-rôles et les activités. Les tableaux 5.2. et 5.3. (voir pages suivantes) tentent de répertorier ces situations en considérant plusieurs valeurs des variables "activités" et "relations-rôles". Des exemples d'interactions précises correspondant à la situation décrite y sont donnés, suivis de leur numéro de référence dans le corpus.

Tableau 5.2. Exemples de situations définies par le type d'activité et le type de relation-rôle

Activités ⇨			Professionnelles	Non professionnelles
Relations-rôles ⇩				
Même groupe ethno-culturel	Internes CSR		<i>Inventaire</i> Xu Ximei et Lin Yuexiu [M30A-1]	
		Pas de différence hiérarchique	<i>Stockage</i> Lin Yuexiu et Li Xiaozhen [M29A-2]	<i>Rencontre dans l'ascenseur</i> Yan Yueying et Wen Yuexian [M20A-1]
	CSR- autres services	Différence hiérarchique	<i>Vérification de la livraison</i> Lin Yuexiu (CSR) et Xu Yilian (NSY) [M12A-3]	<i>Salutations et conversation dans un couloir</i> Yan Yueying (CSR) et cuisinière [M21A-12]
		Pas de différence hiérarchique	<i>Demande au guichet</i> A-Xiang (ICU) et Xu Xiangling (CSR) [M26B-7]	<i>Planification d'une sortie entre amies</i> Xu Ximei (CSR) et Yushi (secrétaire) [M30A-2]
Groupe ethno-culturel différent	Internes CSR	Différence hiérarchique	<i>Instructions</i> Xu Ximei et Xu Xiangling	<i>Taquinerie</i> Lin Yuexiu et Zhan Zhixian [M12A-7]
		Pas de différence hiérarchique	X *	X *
	CSR- autres services	Différence hiérarchique	<i>Résolution d'un problème au guichet</i> Xu Ximei (CSR) et jeune infirmière [M27B-6b]	<i>Réunion de prière</i> " Missionnaire " et employées CSR [M-18]
		Pas de différence hiérarchique	<i>Tournée</i> Yan Yueying (CSR) et Huixiang (groupe J) [M12A-4]	

\* N.B. Du fait que les âges des employées 'amis, ceux des employées taroko, et ceux des employées han du CSR ne concordent pas, il y a toujours une différence hiérarchique due à l'âge dès que les interactions entre les membres du CSR sont inter-groupeales.

Pour savoir si les situations ainsi définies sont réellement pertinentes pour le choix de langue par les interlocuteurs qui y sont engagés, il faut voir si une telle classification rejoint l'usage effectif des différentes langues, ou si la réalité des choix répond à d'autres critères. Avant de passer à cette analyse, il importe de rappeler quelles sont les langues en présence au CSR et dans l'hôpital, et quelles sont leurs fonctions attendues.

### 5.2.2. Fonctions des langues

Lors de la description du terrain, le répertoire linguistique des employés du CSR a été défini. Les langues parlées par les divers employés comprennent le chinois standard, le taroko, le 'amis, le minnan, le hakka, le japonais, et quelques rudiments d'anglais. Ces langues avaient été classées selon leur statut en termes de langues premières, langues officielles et langues véhiculaires. Essayons de préciser ce que ces termes recouvrent en termes de fonctions remplies.

#### 5.2.2.1. Les langues premières

Dans le CSR, quatre langues jouent ce rôle. Il s'agit du 'amis pour cinq employés, du taroko pour quatre autres, du hakka pour une autre encore, et du minnan pour une dernière. Ces langues sont apprises dès le plus jeune âge en milieu familial et dans le voisinage immédiat, et, le minnan excepté, elles trouvent peu de support dans des milieux plus élargis, tels que l'école, les médias, le travail etc. Cependant, dans beaucoup de villages où les habitants appartiennent en majorité à un groupe linguistique donné, le milieu religieux chrétien est resté (ou redevenu ces dernières années) un des lieux dans lesquels les langues premières sont utilisées comme langues principales. C'est même bien souvent le milieu religieux qui est l'acteur principal du militantisme en faveur des langues locales<sup>345</sup>.

---

<sup>345</sup> L'influence du milieu religieux chrétien sur les Aborigènes n'est pas négligeable. En effet, au moins 62% des Aborigènes étaient chrétiens en 1982 (selon *Taiwan shanbao qianyi dushi hou ...* (1991 : 52 [7]), qui ne dénombre que les membres des Eglises catholique, presbytérienne et du "vrai Jésus", à l'exclusion des autres confessions chrétiennes). En guise de comparaison, la population taiwanaise dans son ensemble ne compte que 2 à 3% de chrétiens.

Pour des langues minoritaires, comme les langues austronésiennes et le hakka, la condition préalable minimale à l'usage de ces langues entre deux interlocuteurs est leur appartenance au même groupe ethno-culturel. Il n'en va pas forcément de même du minnan, qui, comme nous l'avons vu, est aussi une langue véhiculaire à Taiwan. Vu le processus et le milieu d'apprentissage des langues premières, on s'attend à ce qu'elles remplissent des fonctions de communication de l'ordre de l'intimité, ou de ce que Brown et Gilman (1960) [28] appellent la "solidarité". Elles sont donc a priori incompatibles avec l'expression de la différence hiérarchique ou ethno-culturelle.

### **5.2.2.2. Les langues officielles**

Le chinois standard est la langue officielle actuelle. Il est la langue d'enseignement à tous les niveaux du système éducatif, même si nous avons vu dans la première partie de cette thèse qu'il avait tendance à être introduit de plus en plus tôt dans les rapports familiaux. Il est aussi la langue de l'administration, et la seule langue écrite officiellement en vigueur à Taiwan. Son double statut de langue de l'école et de langue de l'administration en fait une langue de l'autorité. Mais il est aussi important de souligner que bien souvent, il est la seule langue commune à tous les locuteurs dans les interactions inter-culturelles. Il ne faut donc pas voir l'usage du chinois standard exclusivement comme un usage normatif ou autoritaire, mais aussi comme un choix de communication élargie. On s'attend donc à rencontrer un tel choix aussi bien dans des situations où l'accent est mis sur la différence hiérarchique, que dans des situations où le professionnalisme est mis en avant, que enfin dans des situations où les interlocuteurs appartiennent à des groupes ethno-culturels différents. Outre son statut de langue officielle, le chinois standard peut donc être considéré aussi comme une langue véhiculaire.

Il est nécessaire de parler du japonais comme d'une langue officielle, puisque tel était son statut à Taiwan de 1895 à 1945. Son statut était en tous points comparable à celui dont le chinois standard jouit actuellement. Nous avons vu que seule l'employée la plus âgée du CSR avait entamé sa scolarité dans cette langue. L'usage de cette dernière a continué à se répandre pendant quelques années après la rétrocession de Taiwan à la Chine, ce qui explique qu'elle est connue de personnes un peu moins âgées. Mais pour ces dernières, l'apprentissage du japonais s'est opéré surtout dans le milieu familial, et n'a reçu que très peu de support extérieur. En cela, il est comparable aux langues premières. Le

japonais a donc un statut difficile à définir a priori, mais que l'analyse de son usage en situation devrait nous aider à éclaircir.

### 5.2.2.3. Les langues véhiculaires

Il s'agit ici principalement du minnan. Bien que n'étant pas une langue officielle, et n'étant pas enseigné dans un cadre formel comme celui de l'école, on a vu dans la première partie que le minnan était une langue connue au-delà du groupe ethno-culturel Minnan. Il a de ce fait un statut multiple, comme langue identitaire du groupe minnan, comme langue identitaire des "Taiwanais" (par opposition aux "Chinois"), et par là même comme langue véhiculaire dans la société taiwanaise. Il est à prévoir que ce rôle de langue véhiculaire ne joue que lorsque des personnes du groupe minnan participent à l'interaction. Par conséquent, les usages attendus du minnan dans le MCH, et en particulier en ce qui concerne le CSR, sont ceux liés à l'expression d'une identité "taiwanaise" se situant dans le courant majoritaire, ou alors l'expression d'une solidarité avec le groupe minnan.

Le japonais, défini plus haut comme une langue officielle (du moins anciennement), est cité dans nombre de travaux sur les langues à Taiwan comme la *lingua franca* des personnes âgées, et surtout des Aborigènes âgés<sup>346</sup>. Si tel est le cas, on s'attend à ce que le japonais soit utilisé en priorité dans les communications inter-culturelles de ces personnes âgées, c'est-à-dire en l'absence de langue commune endogène. Les divers statuts du japonais seront explorés lors de l'analyse des interactions.

Il reste à présent à voir dans quelle mesure le choix des langues par les employés du CSR répond d'une part à la fonction des langues telle qu'elle est esquissée dans les paragraphes précédents, et d'autre part aux types de situations isolés plus haut.

### 5.2.3. Situations et choix de langue

Les interactions observées au CSR sont au nombre de 234<sup>347</sup>. L'usage des différentes langues est résumé dans le tableau 5.3 ci-dessous.

---

<sup>346</sup> Voir par exemple Kubler (1981 [83] : 23-25).

<sup>347</sup> Les chiffres et proportions citées ne sont pas à prendre comme représentatifs des proportions réelles du total des interactions ayant lieu dans le terrain observé au moment de l'enquête. En effet,

Tableau 5.3 : Langues des interactions au CSR <sup>348</sup>

Langue principale ⇔	<b>chinois standard</b>	<b>'amis</b>	<b>taroko</b>	<b>minnan</b>	<b>japonais</b>
employée seule	120	4	3		1
avec du chinois standard	-	14	10		2
avec du 'amis	18	-			1
avec du taroko	38		-		
avec du minnan	12			-	
avec du japonais	6	2		1	-
avec de l'anglais	16		1		
Total	198	18	13	1	3

Parmi les interactions observées, une grande partie (106 sur 234) fait usage de plusieurs langues, soit parce qu'un locuteur au moins a recours à l'alternance de codes, soit parce qu'il a recours au mélange ou à des emprunts spontanés à une autre langue. Dans les cas où plusieurs langues sont utilisées au cours de l'interaction par le biais de l'alternance de code, le choix de langue peut être envisagé de deux façons. On peut tenter de déterminer la langue matrice de l'interaction, ce qui n'est pas sans poser des problèmes théoriques. Si dans certains cas, la langue " principale " de l'interaction se dégage clairement en termes de quantité, il est plus difficile de trancher dans d'autres cas. On peut peut-être alors considérer la langue choisie pour initier l'interaction comme langue matrice, partant de l'hypothèse que ce choix initial est déterminé par les facteurs situationnels. Comme montré plus bas, l'analyse globale du choix de langue dans les interactions observées dans le cadre du CSR montre que la question de l'identification de la langue matrice importe moins que le fait qu'une langue donnée soit utilisée dans l'interaction, qu'elle soit matrice ou subordonnée.

---

il s'agit uniquement des interactions que j'ai pu enregistrer ou à défaut, dont j'ai pris note. Pour des raisons matérielles et techniques évidentes, elles ne sauraient représenter l'ensemble des interactions. Les chiffres qui sont cités ne le sont que par souci de fidélité aux données collectées.

<sup>348</sup> Interactions dont au moins l'un des participants est un employé aborigène du CSR. Comme certaines interactions font usage de plus de deux langues, le total des chiffres de chaque colonne n'est pas forcément égal au nombre total des interactions.

L'observation du choix de langue pour les interactions où le personnel du CSR est impliqué confirme l'importance de l'appartenance ethno-culturelle des interlocuteurs comme facteur déterminant. En effet, dans la quasi totalité des cas où les interlocuteurs appartiennent à des groupes ethno-culturels différents, la langue choisie comme langue principale de l'interaction est le chinois standard. C'est-à-dire que dans ce cas, l'appartenance ethno-culturelle prend le pas sur tous les autres facteurs situationnels, et détermine le choix du chinois standard. Les rares exceptions à cette règle sont explicables en termes d'accommodation convergente d'un locuteur à l'autre.

En revanche, si l'on ne considère que les interactions mettant en présence des membres d'un même groupe ethno-culturel, la prépondérance d'autres facteurs situationnels se dégage. Il existe cependant des différences en fonction des groupes envisagés.

### **5.2.3.1. Interactions entre personnes du groupe 'amis**

Dans les 234 interactions observées, celles qui mettent en jeu deux personnes du groupe 'amis, dont une au moins est membre du CSR, représentent 62 interactions.

#### *5.2.3.1.1. Choix du chinois standard comme langue unique de l'interaction*

Les deux tiers environ (44 sur 62) des interactions observées entre personnes du groupe 'amis font usage du chinois standard comme langue principale de l'interaction. Parmi celles-ci, 26 (41% du total des interactions entre personnes 'amis) utilisent le chinois standard comme langue unique de l'interaction. Les caractéristiques qui se dégagent principalement de ces dernières interactions est qu'elles ont majoritairement (22 sur 26) été observées en situation d'activité professionnelle, et/ou lorsqu'il existait une différence d'âge entre les interlocuteurs (21 sur 26), c'est-à-dire, étant donné l'âge des employés 'amis du CSR, lorsque l'un des interlocuteurs était âgé de moins de 50 ans. Ces deux caractéristiques des interactions pointent vers un usage du chinois standard lié à la fois au travail et à la jeunesse des participants. Ceci n'est pas étonnant, si l'on se souvient que le chinois standard a fait son apparition comme langue obligatoire de la scolarité dans les années 50, et que son influence n'a cessé de s'étendre depuis (voir le chapitre 1). En tant que seule langue officielle de l'instruction comme de la formation professionnelle, le chinois standard est associé aux valeurs de professionnalisme.

#### *5.2.3.1.2. Choix du 'amis comme langue unique de l'interaction*

Parmi les 18 interactions utilisant le 'amis, seules 4 sont conduites uniquement en 'amis. Toutes interviennent dans le cadre d'activités non professionnelles, entre personnes du même âge, et plus précisément, âgées de plus de 50 ans. Cette observation, ainsi que celle qui précède, à propos de l'emploi du chinois standard dès lors que l'un des interlocuteurs n'appartient pas à la génération des plus de 50 ans, corroborent l'opinion des employés 'amis, selon laquelle " les jeunes parlent de moins en moins et de moins en moins bien notre langue " (la langue 'amis), alors que leur maîtrise du chinois standard est supérieure à celle des personnes âgées. De fait, le 'amis est plus souvent employé par les personnes les plus âgées entre elles que lorsqu'elles s'adressent à des personnes plus jeunes.

#### *5.2.3.1.3. Choix du chinois standard et du 'amis comme langues conjointes de l'interaction*

En ce qui concerne les interactions conduites principalement en chinois standard, mais qui font aussi usage de la langue 'amis (au nombre de 11), et celles conduites principalement en 'amis, mais faisant aussi usage du chinois standard (au nombre de 15, dont deux font aussi usage du japonais), elles sont réparties à peu près également entre les situations professionnelles et non professionnelles, et entre relations-rôles différentielles ou égalitaires en termes d'âge. Les questions d'alternance et de mélanges de codes seront abordées au paragraphe 5.3.

En résumé, si aucune tendance ne s'affirme quant aux interactions utilisant à la fois le chinois standard et le 'amis, il semble que les interactions utilisant exclusivement le 'amis soient réservées aux rencontres sortant du cadre professionnel entre personnes de l'ancienne génération. Quant aux interactions n'utilisant que le chinois standard, elles réunissent en majorité des personnes de générations différentes dans le cadre d'une activité professionnelle. Cette partition des fonctions entre 'amis et chinois standard est liée aux conditions dans lesquelles ces langues sont apprises. Le 'amis, langue locale, est avant tout une langue de proximité. En revanche, le chinois standard, appris depuis les années cinquante en milieu institutionnel et particulièrement durant l'apprentissage scolaire, est perçu comme une langue plus " technique ". A cela s'ajoute le fait que le chinois standard

tend actuellement à empiéter sur les fonctions traditionnelles des langues locales pour les locuteurs les plus jeunes (voir le chapitre 1). Pour ces derniers, l'usage du chinois standard est donc approprié dans un plus grand éventail de situations qu'il ne l'est pour les locuteurs âgés.

### **5.2.3.2. Interactions entre personnes du groupe taroko**

Les interactions observées entre personnes du groupe taroko, dont l'une au moins appartient au CSR, sont au nombre de 36.

#### *5.2.3.2.1. Choix d'une langue unique pour l'interaction*

Ce type d'interaction est très minoritaire, puisqu'on ne dénombre que 2 interactions pour lesquelles la langue unique choisie est le chinois standard (toutes deux en situation d'activité professionnelle), et 3 interactions pour lesquelles il s'agit du taroko (dont deux en situation d'activité extra-professionnelle). Il est difficile d'avancer une généralisation sur des chiffres aussi peu élevés.

#### *5.2.3.2.2. Choix du chinois standard et du taroko comme langues conjointes de l'interaction*

Que la langue matrice soit le chinois standard (21 interactions) ou le taroko (10 interactions), ces interactions représentent la majeure partie de celles observées entre personnes du groupe taroko. Il se trouve aussi que la majeure partie des interactions observées entre les locuteurs taroko (33 sur 36 interactions au total, et 30 sur les 31 interactions bilingues) a lieu en situation d'activité professionnelle, tous autres critères confondus.

Il est donc manifeste que la seule appartenance ethno-culturelle des deux locuteurs au groupe taroko favorise l'emploi de la langue taroko en conjonction avec le chinois standard, quelles que soient les autres composantes situationnelles. Le caractère

professionnel de l'interaction, ou l'éventuelle différence d'âge <sup>349</sup> entre les interlocuteurs ne semble pas être un critère décisif pour le choix de langue.

Il est vrai que les locuteurs taroko du CSR et leurs interlocuteurs des autres services sont tous âgés de moins de 50 ans. Comme il a été noté à propos des locuteurs du groupe 'amis, les locuteurs âgés de moins de 50 ans sont ceux qui ont été scolarisés entièrement en chinois standard, et pour les locuteurs les plus jeunes, le chinois standard est considéré comme approprié dans bien des situations qui étaient autrefois l'apanage des langues locales. L'usage du chinois standard dans la majorité des interactions, qu'elles soient ou non liées à une activité professionnelle, n'est donc pas surprenante.

Ce qui est plus surprenant, c'est l'omniprésence du taroko comme langue conjointe au chinois standard, malgré la jeunesse des locuteurs. Ceci mène à penser que, dans des circonstances semblables, le taroko a plus de vitalité (ou de résistance au chinois standard) que le 'amis. Cette hypothèse rejoint nombre d'observations faites par des observateurs de la situation sociale des Aborigènes dans la région de Hualian. Par exemple, le Dr. Kong Jiwen, ayant exercé la médecine dans des dispensaires gouvernementaux successivement en territoire taroko (à Xiulin) et en territoire 'amis (à Guangfu), rapporte <sup>350</sup> que les 'Amis sont moins enclins que les Taroko à dévoiler leur identité en public, et évitent donc de parler 'amis en présence de personnes extérieures au groupe. Les Taroko ne sont quant à eux pas atteints par ce " complexe ". Une autre observation <sup>351</sup> est que les 'Amis, habitant en majorité dans les plaines, et n'ayant pas bénéficié de mesures de protection de leur territoire, ont été forcés depuis les années 50 à cohabiter de plus en plus avec les " colons " d'ethnie han. En revanche, les Taroko ont bénéficié à la fois de l'inaccessibilité relative de leurs lieux d'habitation (en zone de montagne) et de l'administration spéciale de leur territoire, qui a limité l'installation des nouveaux-venus d'ethnie han à quelques zones délimitées. Le résultat est que les villages taroko sont des zones ethno-culturellement homogènes, favorisant ainsi la conservation de certains traits sociaux propres, comme celui

---

<sup>349</sup> On peut identifier plusieurs tranches d'âge chez les employés taroko, comme en témoignent les termes d'adresse (voir paragraphe 5.1.1).

<sup>350</sup> Communication personnelle. Le Dr. Kong Jiwen, outre son activité professionnelle, est membre du Conseil pour les Aborigènes (*Yuanzhumin Weiyuanhui*).

<sup>351</sup> Communication personnelle de Li Laiwang, ancien directeur d'école élémentaire en territoire 'amis, actuellement conseiller à l'Institut de Recherche pour la Santé des Aborigènes de l'hôpital Ciji (Hualian).

de l'usage de la langue locale. En revanche, les villages 'amis sont ethno-culturellement très hétérogènes, et le poids social des Han, souvent plus riches et plus instruits, a été une entrave à la préservation des habitudes culturelles 'amis <sup>352</sup>.

### **5.2.3.3. Le choix des langues “ véhiculaires ”**

#### *5.2.3.3.1. Choix du japonais*

Parmi les interactions observées, seules 12 font usage du japonais. Parmi celles-ci, 3 ont le japonais pour langue principale (les autres langues utilisées dans l'interaction étant le chinois standard et le 'amis), et 2 font alterner le japonais avec le 'amis et le chinois standard. Enfin, les interactions restantes font usage du japonais sous forme d'emprunts uniquement. Si l'on considère le japonais comme une langue véhiculaire, il est surprenant de constater que la majeure partie (8 sur 12) de ces interactions n'a pas lieu entre personnes de groupes ethno-culturels différents, mais au contraire entre personnes appartenant au même groupe, et plus précisément au groupe 'amis. Lorsque ces personnes sont âgées de plus de cinquante ans, elles sont à même de se servir du japonais comme langue principale de l'interaction. Les personnes moins âgées se cantonnent quant à elles à des formules de politesse (salutations et remerciements). Ceci n'est pas surprenant si l'on garde en mémoire le fait que le japonais a cessé d'être enseigné et utilisé comme langue officielle en 1945.

De ceci il ressort qu'en ce qui concerne les employés du CSR dans leurs relations entre eux ainsi qu'avec leurs collègues des autres services, le japonais est utilisé essentiellement par les personnes du groupe 'amis, de préférence entre elles, et de façon plus élaborée si elles sont âgées de la cinquantaine ou plus. Si les interactions observées ne montrent pas d'usage du japonais par les taroko, c'est sans doute parce que les employées taroko sont toutes âgées de moins de cinquante ans. Cette connexion entre l'usage du

---

<sup>352</sup> A ce propos, le Père Claude Roy (MEP), officiant en territoire 'amis depuis plus de trente ans, rapporte comment les villages 'amis au sud de la ville de Hualian ont été peu à peu “ envahis ” par des personnes d'ethnie minnan. Profitant de l'autorisation du gouvernement d'acheter des terrains en territoire 'amis, nombre de Minnan ont “ acheté ” leur terrain aux habitants 'amis, leur bâtissant une maison sur une partie de ce terrain en contrepartie. Ainsi, les 'Amis et les Minnan vivent à présent en voisins dans des quartiers qui sont devenus aujourd'hui les faubourgs de Hualian. (communication personnelle)

japonais et l'âge des interlocuteurs est confirmée par deux interactions dans lesquelles une employée 'amis s'adresse à la cantonade à des visiteurs âgés (qu'elle identifie apparemment comme des Minnan), choisissant pour cela d'utiliser le minnan avec des emprunts au japonais.

Il n'est dès lors plus légitime de considérer le japonais comme jouant uniquement le rôle de langue véhiculaire dans ce terrain, puisqu'il n'est pas utilisé en priorité pour la communication inter-groupe. Il faut plutôt le redéfinir comme ce que Louis-Jean Calvet appelle une "langue grégaire". Voici la définition qu'il en donne :

"Je mets dans le mot grégaire (latin **grex, gregaris**, troupeau) non pas la nuance péjorative qu'il connote généralement en français (instinct grégaire, c'est-à-dire moutonnier) mais plutôt l'idée de connivence : une langue grégaire est une langue de petit groupe, qui limite donc la communication à quelques-uns et dont la forme est marquée par cette volonté de limitation. [...] c'est aussi le cas des registres sociaux, des formes linguistiques de classes d'âge ou encore des langues familiales." (Calvet 1987 : 79-80 [30])

Ici, le japonais, bien que langue de communication large dans d'autres contextes<sup>353</sup>, est employé de façon restrictive par un groupe constitué de la génération des 50 ans et plus, et spécifiquement celle du groupe 'amis.

Ceci est d'autant plus remarquable que ces personnes ont par définition une langue commune qui leur est propre, nommément le 'amis, et qui doit pouvoir remplir les fonctions de communication et d'identification entre les personnes du groupe. L'usage du japonais est donc bien distinct de celui du 'amis, qui n'est pas réservé spécifiquement à cette génération des plus de cinquante ans (même s'il a tendance à se perdre chez les locuteurs moins âgés). Il me semble que l'emploi du japonais dans les cas observés n'est pas tant une question d'efficacité de la communication qu'une question d'affirmation d'une certaine identité. Voyons comment L.-J. Calvet décrit le lien entre langue et identité.

"[...] mon propos est uniquement pour l'instant de souligner les jeux possibles d'exclusion et d'inclusion que délimite ce couple fonctionnel, grégaire/véhiculaire. Car la langue marque ici la volonté d'appartenance, elle devient signe, traçant la frontière du groupe impliqué dans la communication : en choisissant telle ou telle forme, telle ou telle variante, le locuteur indique où il se situe, derrière quelle frontière." (ibid. : 82 [30]).

---

<sup>353</sup> Au japon par exemple.

L'identité dont il est question ici est tout d'abord liée au prestige dont jouissait le japonais à l'époque où il était la langue de l'instruction à Taiwan, et donc le symbole d'un certain rang social pour ceux qui le parlaient. Ensuite, lorsque le japonais a été remplacé dans ses fonctions officielles par le chinois standard, le prestige de l'officialité qui y était attaché a disparu. Mais il a conservé l'aura d'une langue que seul un petit nombre connaît, et qui, contrairement aux langues aborigènes, est liée à une culture influente en Asie. Pour les générations les plus âgées, qui n'ont acquis le chinois standard que tardivement, et avec un succès bien moindre que leur cadets, le japonais garde donc un double attrait : son lien à des valeurs culturelles prestigieuses, et son caractère "grégaire", c'est-à-dire identifiant ses locuteurs à un groupe donné tout en les démarquant des autres groupes. Cette situation est très proche de celle des anciennes colonies de la France, décrite par Calvet dans les termes suivants :

"Lorsque, dans un pays africain anciennement colonisé par la France, des fonctionnaires ayant la même langue maternelle parlent entre eux en français, ils connotent une volonté de se conformer à un modèle occidental, ils encodent leur différence avec le peuple, le fait qu'ils aient étudié, qu'ils soient diplômés, etc. [...] Car la convivialité ou l'indication d'appartenance qui s'attachent aux langues ou aux formes grégaires peuvent être **nécessaires** ou **contingentes**. Elles sont nécessaires lorsque le grégaire est la seule forme connue du locuteur : dans ce cas son usage indique bien une appartenance à un groupe, mais cette indication n'est pas choisie. Elles sont contingentes lorsque le locuteur possède d'autres formes ou d'autres langues : dans ce cas l'usage du grégaire est un **signe** alors qu'il n'est qu'un **indice** dans le premier cas." (ibid. : 91 [30]).

Dans le cas décrit ici, l'utilisation du japonais comme langue grégaire est bel et bien un signe, puisque les locuteurs maîtrisent en outre au moins leur langue première : le 'amis.

#### 5.2.3.3.2. *Choix du minnan*

Parmi les interactions observées, 10 font usage du minnan, dont une seulement comme langage principal, huit en alternance avec le chinois standard, et une sous forme d'emprunts. Contrairement aux interactions faisant usage du japonais, les interactions dans lesquelles le minnan est choisi sont typiquement des interactions inter-groupales, dans lesquelles l'un des participants est d'ethnie han (continental, hakka ou minnan), tandis que

l'autre est aborigène <sup>354</sup>. Ainsi, même si l'emploi du minnan par les employés aborigènes du CSR est limité (comme précisé dans la description du terrain, peu le citent parmi les langues qu'ils pratiquent), il confirme cependant le statut véhiculaire de cette langue, employée typiquement dans la communication inter-culturelle avec des personnes globalement "taiwanaises" <sup>355</sup>, et pas seulement minnan. Mais une fois encore, cette langue est supplantée dans son rôle de communication inter-groupale par le chinois standard, connu bien plus largement des Aborigènes, et employé bien plus systématiquement dans les interactions observées. L'emploi du minnan apparaît bien souvent comme marqué dans les situations où il est employé, surtout dès lors qu'il est utilisé non pas par la personne d'ethnie han, mais par l'employée aborigène, comme c'est le cas dans neuf interactions sur les dix observées. Cette question sera approfondie à propos de l'alternance de code.

#### **5.2.3.4. Choix de l'anglais**

L'anglais n'est employé que sous forme d'emprunts, dont une grande partie appartient au jargon de métier. Dans ce dernier cas, son emploi est lié au domaine professionnel. Il n'est cependant pas limité à ce domaine, et les emprunts qui sont faits à l'anglais dans des situations liées à des activités non professionnelles le sont souvent de manière plus créative et personnelle. Cette question sera abordée plus en détail au paragraphe 5.4.

---

<sup>354</sup> Ici, seules les interactions dont l'un des participants est un employé aborigène du CSR sont rapportées. Il est évident que les deux membres du CSR qui sont d'ethnie han (minnan ou hakka) utilisent le minnan bien plus fréquemment avec d'autres membres de cette ethnie. Mais ces interactions sont hors du propos de cette enquête.

<sup>355</sup> Les employés aborigènes parlent en effet volontiers des "Taiwanais" (*taiwanren*) pour désigner les personnes d'ethnie han de façon globale, mais aussi les minnan en particulier. En revanche, le terme "Chinois" (*zhongguoren*) est perçu comme comprenant aussi les Aborigènes, et donc comme une définition politique plus qu'ethnique ou culturelle. Nous verrons au chapitre 7 que cette catégorisation est en train de se modifier pour des raisons idéologiques et identitaires, ce qui explique entre autres le flottement qui existe dans la définition de ce que représentent les "Taiwanais".

#### 5.2.4. Récapitulatif : des situations aux domaines

Si l'on reprend les tableaux des situations potentiellement significatives pour le choix de langue, on s'aperçoit que les critères retenus pour définir les situations ne sont pas tous déterminants au même degré pour le choix de langue.

En premier lieu, on voit que le caractère inter-culturel de l'interaction (l'appartenance des interlocuteurs à un groupe ethno-culturel différent) est de toute première importance, car il élimine la possibilité du choix des langues locales (le minnan excepté, car celui-ci est aussi employé comme une langue véhiculaire). Dans ce cas, c'est le choix du chinois standard qui est très largement prépondérant.

Dans les interactions mettant en jeu des personnes du même groupe aborigène, il faut différencier celles dont les interlocuteurs appartiennent au groupe 'amis de celles mettant des personnes du groupe taroko en présence.

Dans le premier cas, les variables situationnelles qui jouent un rôle dans le choix de langue sont à la fois le caractère professionnel ou non de l'interaction et la différence d'âge entre les interlocuteurs. Il semble que cette dernière variable ne relève pas réellement d'une dimension hiérarchique, mais plutôt des différences de répertoire linguistique et d'usage des langues entre personnes d'une génération qui a été peu exposée au chinois standard dans son enfance et sa jeunesse, et personnes des générations suivantes, qui y ont été exposées beaucoup plus tôt et plus intensément.

En ce qui concerne les Taroko, le choix du chinois standard et celui du taroko se font dans les mêmes situations, si bien que la plupart des interactions font état d'une alternance entre les deux langues. Il n'y a donc pas de critère situationnel favorisant l'une ou l'autre langue, aussi bien dans la dimension des relations-rôles (en termes de hiérarchie) que celle des activités. L'usage de la langue taroko par des employés globalement jeunes est le signe d'une certaine vitalité de cette langue, comparée à la langue 'amis.

Ces tendances globales de choix de langue au CSR sont récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau 5.5. Choix de langue en fonction des situations d'interaction

Activités ⇔	Professionnelles	Non professionnelles
Relations-rôles ⇓		

Groupe ethno-culturel différent		chinois standard (minnan ; japonais)	
Groupe 'amis	Différence d'âge	chinois standard	
	Pas de différence d'âge (>50)	chinois standard	'amis japonais
Groupe taroko		taroko et chinois standard	

### **5.3. Choix de langue dans l'interaction : l'alternance de codes**

Les tendances décrites ci-dessus concernant le choix de langue en relation avec divers types de situations ne doivent pas être prises pour des règles auxquelles les interlocuteurs se plient invariablement et aveuglément. On relève en effet des cas dans lesquels les locuteurs font un choix différent des prédictions en termes de domaines. De plus, dans les interactions décrites ci-dessus, c'est globalement la langue " principale " de l'interaction qui a été retenue dans l'analyse par domaines. Mais ces interactions font pour une grande partie usage de plusieurs langues, que ce soit par alternance entre les langues (ou codes) ou par l'usage d'emprunts. De ce fait, l'analyse par domaines telle qu'elle a été présentée plus haut ne permet pas d'établir de corrélation absolue entre une langue donnée et un type donné de situation. Il s'agit maintenant de savoir si il est nécessaire de postuler l'existence d'un lien univoque entre langue et situation dans tous les cas, ou si, comme l'affirment Myers-Scotton (1993) [97] ou Lüdi et Py (1986) [90], pour certaines communautés linguistiques plurilingues, l'alternance de codes elle-même peut être un choix de langue correspondant à un certain type de situation. C'est ce que Myers-Scotton appelle l'alternance comme choix non marqué, et ce que Lüdi et Py dénomment le discours bilingue.

#### **5.3.1. Alternance de codes : limites des facteurs situationnels**

Le type d'alternance de codes décrit par Blom et Gumperz (1986) [21] ou Gumperz (1982) [68] comme l'alternance " situationnelle " reste dans la même logique que l'explication du choix de langue en termes de domaines, ou encore en termes de situation diglossique, si ce n'est que l'optique de Blom et Gumperz est micro-sociolinguistique. Les principes invoqués sont très semblables : c'est l'utilisation normale et normative d'une langue donnée dans un certain type de situation qui crée un lien entre ladite langue et ladite situation. En conséquence, si une modification pertinente de la situation intervient, et si le code normalement associé à cette nouvelle situation est différent, alors un changement de code est requis. Ce type d'alternance situationnelle est dans la majorité des cas une alternance interphrastique, c'est-à-dire intervenant en début de réplique (mais pas forcément en début de tour de parole), le nouveau choix étant maintenu tant que la situation ne connaît pas de nouvelles modifications.

On trouve ce type d'alternance dans le corpus des interactions observées. Si l'on accepte le bien-fondé d'une telle caractérisation de l'alternance, il s'agit alors de relever quels sont les facteurs situationnels pertinents pour l'alternance de code, et de vérifier qu'ils sont les mêmes que ceux qui ont été jugés pertinents pour le choix de langue global dans le même environnement.

Cependant, le corpus des interactions observées fait état de situations d'alternance qui, bien que n'étant pas motivées par des changements d'ordre situationnel, sont dans leurs mécanismes et leurs effets très comparables aux exemples d'alternance de type situationnel. De ce fait, il semble que l'on puisse caractériser des mécanismes d'alternance de codes dont l'application ne serait pas limitée à la seule catégorie des alternances situationnelles, ou à toute autre catégorie complémentaire.

Les exemples qui suivent sont de deux types. Le premier illustre comment des changements dans les composantes des situations au cours des interactions peuvent donner lieu à un choix de langue différent en cours d'interaction, et donc résulter en une alternance de code. Le second illustre que le même effet peut être produit sans que les composantes de la situation aient été modifiées. Il importerait de définir ce qui motive alors l'alternance de code.

### **5.3.1.1. Alternance et identité des locuteurs**

Dans l'exemple qui suit, c'est bien un critère situationnel — l'identité des interlocuteurs, qui est modifié en cours d'interaction, entraînant un changement dans le choix de la langue utilisée.

[M27B-6]

Locuteurs : Lin Yuexiu (Taroko, 21 ans, employée CSR) ; Mme X (Han, la trentaine, membre de la famille d'une personne hospitalisée), Xu Ximei (Taroko, 43 ans, chef de service CSR) .

Situation : Mme X vient au guichet du CSR rendre un appareil utilisé par la personne hospitalisée ; l'appareil n'est pas reconnu par Lin Yuexiu, qui appelle alors Xu Ximei pour résoudre le problème.

Langues : chinois standard, TAROKO.

1 X xiaojie:

2            xiaojie:  
(Lin arrive au guichet)  
3        X        wo lai huan zhege  
4            hai you zhege dongxi  
5        Lin        zhe yinggai shi:  
6            zhe bu shi women de ei  
7        X        zhe bu shi nimen de a  
8        Lin        dui a:  
9        X        zhe shi shei de  
10       Lin        zhe  
11            nimen cong bingfang qu na ma  
(Xu entre)  
12       Lin        [à Xu] Xu Jie  
13       Xu        [à Lin] MANU KIYA NI  
14            [à X]zhe shi shenme dongxi  
15       X        jiu shi:  
16       Xu        nimen xiang women yiyuan jie de hya  
17       X        bu zhidao. na shi yiqi zhuang huilai de

1        X        mademoise:lle  
2            mademoise:lle  
(Lin arrive au guichet)  
3        X        je viens rendre ceci  
4            et puis aussi cet objet  
5        Lin        ça, ça doit être:  
6            mais ça ce n'est pas à nous  
7        X        ah, ça ce n'est pas à vous ?  
8        Lin        ah non:  
9        X        à qui est-ce ?  
10       Lin        ça  
11            vous êtes allés le chercher dans un secteur?  
(Xu entre)  
12       Lin        Grande-Sœur Xu  
13       Xu        [à Lin] QU'EST-CE QUE C'EST QUE ÇA ?  
14            [à X] qu'est-ce que c'est que ça ?  
15       X        eh bien:  
16       Xu        vous l'avez emprunté auprès de notre hôpital, hein ?  
17       X        je ne sais pas. ça a été remballé ensemble

Dans l'interaction [M27B-6], le dialogue se déroule tout d'abord entre deux personnes appartenant à des groupes ethniques différents (taroko et han). La langue choisie est le chinois standard, comme prévu par l'analyse globale du choix de langue. A partir de la douzième réplique, une nouvelle interlocutrice entre dans l'interaction, appelée par Lin Yuexiu, l'employée taroko. La nouvelle arrivée, taroko elle aussi, s'adresse tout d'abord à Lin Yuexiu, qui l'a interpellée. Pour ce faire, elle choisit la langue taroko. Puis s'apercevant que c'est à l'autre interlocutrice (Mme X) qu'il faut poser la question, et ne

connaissant vraisemblablement pas son appartenance ethnique précise, elle choisit de s'adresser à elle en chinois standard. C'est cette dernière langue qui sera maintenue pendant le reste de l'interaction.

En revanche, dans les deux interactions suivantes, l'identité des locutrices (au nombre de trois) reste constante. Mais elle est perçue différemment par la locutrice principale à divers moments des interactions.

[M12A-1]

Locuteurs : You Yilian (Taroko, 21 ans, employée du CSR) ; Lin Yuexiu (Taroko, 21 ans, employée du CSR) ; Ping (Taroko, 20-25 ans, infirmière au service Pédiatrie).

Situation : Lin Yuexiu vient de sortir du CSR pour faire sa tournée dans les services; elle est rappelée par You Yilian pour prendre un appel téléphonique. Le bruit couvre la voix de You, si bien que Lin ne la reconnaît pas avant qu'elle sorte à son tour.

Langues : chinois standard, TAROKO.

1 You [du CSR] Yuexiu.Yuexiu  
2 Lin a: jiao wo ma  
[You sort retrouver Lin]  
3 Lin IMA:  
4 You (inaudible)  
5 Lin oy  
6 Ping [au téléphone] Yuexiu  
7 Lin shenme. shenme shi a  
8 Ping [au téléphone] (inaudible)  
9 Lin [riant] HMUYA. HMUYA. HMUYA.  
10 Ping [au téléphone] (inaudible)  
11 Lin [riant] IYA HEULIS  
12 Ping [au téléphone] (inaudible)  
13 Lin hao wo dengyixia gei ni  
14 wo na shangqu le. ha : a  
15 [à You] hng. NGNAT zhi MU LIAN

1 You [du CSR] Yuexiu.Yuexiu  
2 Lin ah: on m'appelle ?  
[You sort retrouver Lin]  
3 Lin QUI: ?  
4 You (inaudible)  
5 Lin oy  
6 Ping [au téléphone] Yuexiu  
7 Lin quoi. qu'est-ce qu'il y a ?  
8 Ping [au téléphone] (inaudible)  
9 Lin [riant] COMMENT. COMMENT. COMMENT.

- 10 Ping [au téléphone] (inaudible)  
 11 Lin [riant] NE RIS PAS  
 12 Ping [au téléphone] (inaudible)  
 13 Lin bon je te le donne tout à l'heure  
 14 je le monte, hein  
 15 [à You] hng. J'AI PAS (DE) papier LIAN

L'échange en [M12A-1] est composé de deux interactions distinctes. La première met en jeu Lin Yuexiu et You Yilian (répliques 1-5 et 21), et la seconde Lin Yuexiu et Ping (répliques 6-20). Toutes trois appartiennent au groupe taroko, mais dans les deux interactions, Lin Yuexiu n'est pas consciente immédiatement de l'identité de ses interlocutrices, car elle ne les voit pas au moment où elle est interpellée. Dans les deux cas, elle commence par choisir le chinois standard (répliques 2 et 7 respectivement), puis passe à la langue taroko dès qu'elle reconnaît l'interlocutrice comme quelqu'un de ce groupe (répliques 3 et 9 respectivement) <sup>356</sup>.

Ces deux exemples illustrent l'importance de l'appartenance ethno-culturelle des interlocuteurs dans le choix de langue, et la valeur du chinois standard comme langue neutre par défaut. En effet, le chinois standard est choisi lorsque l'identité de l'interlocuteur est "autre" ou incertaine, mais abandonnée au profit d'une langue locale dès que la possibilité en est ressentie. Mais l'alternance peut aussi s'effectuer dans le sens inverse. Un exemple fréquent <sup>357</sup> est celui des employées 'amis du CSR, parlant en 'amis lors du travail en commun dans la salle de travail du CSR, mais passant au chinois standard lorsqu'une employée han ou taroko pénètre dans la salle, même si la nouvelle venue ne se mêle pas à la conversation. Elles déclarent utiliser le chinois standard dans ces moments pour ne pas exclure ou incommoder qui que ce soit.

---

<sup>356</sup> Le fait que Lin Yuexiu choisisse de nouveau le chinois standard à la réplique 13 est interprété plus bas. Il semble que ce choix ne soit pas dicté par des contraintes situationnelles, mais plutôt "métaphoriques", où liées à l'intention communicative de la locutrice. Voir pour cette analyse le paragraphe 5.3.1.2.

<sup>357</sup> De tels exemples, bien que courants, n'ont pu être enregistrés à cause du bruit des machines dans la salle de travail aux heures du travail en commun.

### 5.3.1.2. Alternance et sujet de conversation

Le type d'alternance entre langue locale et langue officielle cité au paragraphe précédent est très clairement motivé par le besoin de communiquer dans une langue qui puisse être comprise de tous les interlocuteurs. En revanche, les exemples qui suivent sont d'une autre nature. Les interactions citées ont lieu entre personnes d'un même groupe ethnique, ayant donc en commun au moins leur langue première et le chinois standard.

Dans l'exemple suivant, l'alternance entre les deux codes peut une fois encore être expliquée par un changement survenant dans la situation au cours de l'interaction. Il s'agit ici d'un changement dans le sujet de conversation des locuteurs, survenant au cours de l'interaction.

[M30A-1]

Locuteurs : Xu Ximei (Taroko, 43 ans, chef de service CSR) ; Lin Yuexiu (Taroko, 21 ans, employée du CSR).

Situation : Xu et Lin vérifient les fiches d'inventaire dans le bureau du CSR.

Langues : chinois standard, TAROKO, japonais.

37 Xu xianzai nage sicun a  
38 hai meiyou jinmen a  
39 Lin hng  
40 KYA  
41 you  
42 Xu sicun nage shabu=  
43 Lin =shabu  
(un moment plus tard)  
44 Xu HUWA  
45 MHA-TA MUYAS KNUAN ?  
46 Lin dui a : :  
47 KNUAN KA NIQAN **jikan** SU ?

37 Xu maintenant le quatre-pouces hein,  
38 (il n'est) pas encore rentré hein ?  
39 Lin hng.  
40 OUI.  
41 si.  
42 Xu le quatre-pouces en gaze=  
43 Lin =en gaze.  
(un moment plus tard)  
44 Xu BON.  
45 QUAND VA-T-ON CHANTER ?  
46 Lin oui, hein  
47 QUAND EST-CE QUE TU AS **le temps** ?

Dans l'interaction [M30A-1], les interlocutrices ont choisi le chinois standard pour s'entretenir d'un sujet professionnel lié à la tâche en cours (l'inventaire des stocks). Mais à la réplique 44, Xu passe à un sujet tout autre (leur projet d'aller au karaoké), sans rapport avec leur tâche en cours. A cette occasion, elle choisit de s'exprimer en taroko. Avec un temps de retard, Lin passe elle aussi au taroko pour poursuivre le même sujet (avec un emprunt au japonais, sur lequel je reviendrai au paragraphe 5.4.1.2.2).

Cette association entre les sujets de type professionnel et le chinois standard d'une part, et les sujets de conversation plus personnels et les langues premières d'autre part, est une constante que l'on constate à bien des reprises dans les interactions observées. Ce type d'alternance était aussi illustré de façon un peu différente par un des exemples précédents (l'interaction [M12A-1], reprise ici en partie) :

[M12A-1]

Locuteurs : Lin Yuexiu (Taroko, 21 ans, employée du CSR) ; Ping (Taroko, 20-25 ans, infirmière au service Pédiatrie).

Langues : chinois standard, TAROKO.

- |    |      |                                    |
|----|------|------------------------------------|
| 6  | Ping | [au téléphone] Yuexiu              |
| 7  | Lin  | shenme. shenme shi a               |
| 8  | Ping | [au téléphone] (inaudible)         |
| 9  | Lin  | [riant] HMUYA. HMUYA. HMUYA.       |
| 10 | Ping | [au téléphone] (inaudible)         |
| 11 | Lin  | [riant] IYA HEULIS                 |
| 12 | Ping | [au téléphone] (inaudible)         |
| 13 | Lin  | hao wo dengyixia gei ni            |
| 14 |      | wo na shangqu le. ha : a           |
|    |      |                                    |
| 6  | Ping | [au téléphone] Yuexiu              |
| 7  | Lin  | quoi. qu'est-ce qu'il y a ?        |
| 8  | Ping | [au téléphone] (inaudible)         |
| 9  | Lin  | [riant] COMMENT. COMMENT. COMMENT. |
| 10 | Ping | [au téléphone] (inaudible)         |
| 11 | Lin  | [riant] NE RIS PAS                 |
| 12 | Ping | [au téléphone] (inaudible)         |
| 13 | Lin  | bon je te le donne tout à l'heure  |
| 14 |      | je le monte, hein                  |

Toute l'interaction qui précède porte sur un sujet professionnel : Lin Yuexiu s'est trompée dans sa première livraison au service de Pédiatrie, et Ping lui signale son erreur.

Ce faisant, Ping se moque de Lin (répliques 8 et 10), comme on peut le déduire des réponses de cette dernière : réponses en taroko accompagnées de rires (répliques 9 et 11). Finalement, Lin reprend son sérieux et repasse au chinois standard pour clore l'incident (répliques 13 et 14), tout comme elle l'avait initié en chinois standard (réplique 7). On peut donc établir un parallèle entre l'usage du taroko et la plaisanterie, et l'usage du chinois standard et le professionnalisme, sans pour autant que le sujet de conversation ait changé. Ceci est proche de ce que Blom et Gumperz (1986) [21] et Gumperz (1982) [68] nomment " alternance métaphorique ", par laquelle un glissement d'ordre sémantico-pragmatique est signalé par le changement de code, sans que les facteurs situationnels soient modifiés. Ainsi l'on voit que ce n'est pas tant le sujet de conversation lui-même qui importe. C'est plutôt le rôle ou l'identité temporaire que le locuteur veut faire passer dans son discours qui motive le choix du code. Dans les termes de Myers-Scotton, il s'agit ici d'une " négociation d'identité " de la part de l'employée du CSR, qui, en choisissant d'utiliser le chinois standard (répliques 13 et 14), fait appel à " l'ensemble de droits et d'obligations ", basé sur les valeurs de professionnalisme et de sérieux, qui y est associé.

En résumé, on voit que si le sujet de conversation (lié à la dimension professionnelle ou non de l'activité en cours) est une variable qui peut motiver une alternance de code, et ceci d'une manière qui confirme les tendances observées dans la description du choix de langue global, les mêmes mécanismes d'alternance peuvent être motivés par des choix identitaires des locuteurs, toutes considérations situationnelles mises de côté.

Si l'on compare les facteurs de choix de langue mis en évidence par les exemples d'alternance de codes précédents, et ceux qui ressortent de l'analyse globale du choix de langue, on s'aperçoit qu'il est possible d'affiner l'analyse du choix de la variété linguistique par les employées taroko par rapport à la dimension professionnelle de l'interaction. En effet, si l'analyse globale permettait de dégager la pertinence de la dimension professionnelle de l'interaction pour les employés 'amis, tel n'était pas le cas pour les employés taroko, qui semblaient employer aussi fréquemment le chinois standard que le taroko dans leurs interactions, qu'elles soient liées ou non à une activité professionnelle en cours. Dans l'analyse d'un exemple d'alternance codique de type situationnel (interaction [M30A-1]), la dimension professionnelle de l'interaction est abordée par le biais de la variable " sujet de conversation ", ce qui permet de repérer une certaine correspondance entre le chinois standard et le professionnalisme d'une part, et d'autre part une dissociation entre le taroko et le professionnalisme. Ainsi, il apparaît que

la variable situationnelle “ sujet de conversation ”, écartée par Fishman de l’analyse des domaines de comportement langagier en raison de l’impossibilité de la traiter rigoureusement, joue cependant un rôle important dans le choix de langue au sein du CSR. Si ce rôle n’est pas apparent au niveau global des interactions, les mécanismes de choix de langue interne aux interactions peuvent le mettre en évidence. D’un autre côté, on voit à travers le deuxième exemple (interaction [M12A-1]) que le sujet de conversation n’est pas le seul indicateur du caractère professionnel d’une interaction. En effet, l’alternance codique met aussi en évidence la possibilité de la négociation par les locuteurs d’une dimension professionnelle de leur identité ou de l’interaction en cours, par le choix du chinois standard dans une interaction qui aurait pu se dérouler de façon non marquée dans une langue locale.

### 5.3.2. Accommodation et marque : valeur stratégique de l’alternance de codes

Si les cas d’alternance cités plus hauts pouvaient être considérés comme non marqués, c’est-à-dire qu’ils répondaient aux exigences sociales de la situation, il n’en va pas toujours de même. La théorie de la marque de Myers-Scotton (1993) [97] envisage des cas où l’alternance est un choix marqué par rapport à la situation sociale. De même, ce que Giles et ses collaborateurs identifient comme des phénomènes de divergence sont des occurrences d’alternance marquée par rapport au choix premier de l’interlocuteur. Ces deux dernières approches voient les choix des locuteurs non comme des contraintes dictées par la situation, mais bel et bien comme des stratégies plus ou moins conscientes des locuteurs, envisagés comme des acteurs rationnels, dont les actes sont orientés vers un but (voir particulièrement Myers-Scotton op. cit. : 100-106)<sup>358</sup>.

Parmi les interactions observées au CSR, les usages de l’alternance de codes comme choix marqué semblent en effet être motivés par des considérations stratégiques. En voici quelques illustrations.

Dans l’exemple suivant, les langues choisies pour l’interaction ne semblent pas cadrer avec les principes situationnels de choix de langue dégagés dans l’analyse précédente. L’alternance de codes qu’on observe est “ marquée ”, en ce que les codes

---

<sup>358</sup> La notion de stratégie discursive est discutée au point 3.2.5. du chapitre 3 de cette thèse.

choisis ne sont pas ceux habituellement associés avec les types de sujet de conversation correspondants.

[M26B-7]

Locuteurs : Xia ('Amis, 30-35 ans, employée du service de soins intensifs) ; Xu Xiangling ('Amis, 33 ans, employée du CSR).

Situation : Xia accompagnée d'une stagiaire se rend au guichet pour compléter une commande. Xu est à l'intérieur du CSR, et Xia commence par l'appeler à l'interphone.

Langues : chinois standard, 'AMIS, *anglais*.

- |   |     |  |
|---|-----|--|
| 1   | Xia | Xu Xiangling : wo lai le : :   |
| (un moment plus tard ; Xu entre au guichet)       |     |  |
| 6   | Xu  | zheyang zhao wo de mafan   |
| 7   |     | NI-MAAN KISU   |
| 8   | Xia | danzi huan ni shunbian gen ni ling <i>CVP</i> -dan yinwei women gen renjia<br>toutou chulai                      |
| 9   | Xu  | aiyou ni zhege guniang ne :  |
|   |     |  |
| 1   | Xia | Xu Xiangling : je suis là : :  |
| (un long moment plus tard ; Xu arrive au guichet) |     |  |
| 6   | Xu  | venir m'embêter comme ça !   |
| 7   |     | QU'EST-CE QUE TU FAIS ?  |
| 8   | Xia | je te rends la fiche et j'en profite pour te prendre une fiche <i>CVP</i> parce qu'on<br>est sorties en cachette |
| 9   | Xu  | ah la la, quelle fille, toi alors !  |

L'interaction est initiée en chinois standard par Xia (réplique 1), ce qui est un choix non marqué pour les employés 'amis de leur tranche d'âge (la trentaine) dans une situation neutre quant à la dimension professionnelle (ici, l'annonce par Xia de sa présence). Xu choisit de continuer dans la même langue, mais sur le ton de la plaisanterie (réplique 6). Quand elle passe à une question plus sérieuse, nommément la raison de la venue de Xia, elle choisit de parler en 'amis (réplique 7). Enfin, lorsqu'elle reprend la plaisanterie, elle passe de nouveau au chinois standard (réplique 9). Les deux sujets de conversation, l'un affectif et l'autre professionnel, sont ainsi bien délimités par l'alternance de langue. Mais contrairement aux exemples précédemment cités, le choix de chacune des langues ne correspond pas à ce que l'on pourrait attendre compte tenu de ce que l'on sait des fonctions habituelles du chinois standard et d'une langue locale comme le 'amis dans le cadre du CSR. On a vu en effet que le chinois standard était largement associé à des situations professionnelles, contrairement au 'amis, qui est plus une langue exprimant la solidarité entre personnes d'un même groupe. Ainsi, il faut chercher la signification de cette

alternance ailleurs que dans la relation indicielle entre code linguistique et situation sociale. Ici, il apparaît que la fonction réelle de l'alternance est de signaler la double transition entre plaisanterie et question professionnelle. Le fait que le choix de chaque code soit marqué ne fait que renforcer l'effet de coupure entre ces deux activités langagières. L'alternance est donc ici une stratégie de type discursif. En tant que stratégie, elle comporte différentes étapes (les différents alternances) et est orientée vers un but (le signalement des limites entre différents actes de parole).

Les deux exemples suivants illustrent un autre type de choix marqué, correspondant à ce que Giles nomme la divergence. La première locutrice fait au départ un choix de langue non marqué pour la situation, étant donné l'ensemble de relations-rôles qu'elle a choisi de mettre en valeur. Cependant, son interlocuteur n'entérine pas ce choix et donc la relation qu'il suppose, forçant la première locutrice à reconsidérer son choix de langue.

[M21A-1]

Locuteurs : Yan Yueying ('Amis, 54 ans, employée du CSR) ; M. Lin ('Amis, environ 55 ans, employé des services techniques).

Situation : Yan rencontre Lin dans un couloir. Sachant qu'il a récemment perdu un proche, elle s'enquiert de son moral.

Langues : chinois standard, 'AMIS, japonais.

1	Yan	<b>Lin San</b>
2	Lin	nihao
3	Yan	<b>shinpay shita no 'O. shinpay shita no</b>
4	Lin	o: meiyou meiyou.. hen. hen gaoxing
5	Yan	weishenme hen gaoxing
6	Lin	a: dangran la
7	Yan	weishenme
8	Lin	bu hui la
(plus tard)		
16	Yan	(inaudible) NATAYRA KISU
17	Lin	ICUWA
18	Yan	KISU NA CIRA
19	Lin	dou shi zai nabian a
20	Yan	dou zai nabian
21	Lin	dui women TAYRA TA: nage: yuanmushi. zai nage: mushi

1	Yan	<b>Monsieur Lin</b>
2	Lin	bonjour
3	Yan	<b>(vous vous) faites du souci HEIN ? (vous vous) faites du souci ?</b>
4	Lin	oh: non non. (je suis) très. très content

- 5 Yan pourquoi (êtes-vous) très content ?  
 6 Lin ah: naturellement  
 7 Yan pourquoi ?  
 8 Lin mais non  
 (plus tard)  
 16 Yan (inaudible) ETES-VOUS ALLE ?  
 17 Lin OU ?  
 18 Yan VOUS HIER  
 19 Lin oh, (on était) tout le temps là-bas  
 20 Yan tout le temps là-bas  
 21 Lin oui nous (SOMMES) ALLES: euh: l'aumônier de l'hôpital. chez le euh: pasteur

L'interaction est initiée par Yan en japonais, dont on a vu que c'était la langue de la solidarité par excellence entre personnes 'amis âgées de plus de cinquante ans. Il s'agit donc d'un choix non marqué pour la situation concernée : s'enquérir de l'état moral d'un ami, alors que celui-ci traverse une période difficile. Aussi le choix de Lin lors des deuxième et quatrième répliques de répondre en chinois standard est clairement marqué. En choisissant cette langue neutre au mieux, Lin montre implicitement son refus de considérer la conversation comme une confidence entre amis. Ce refus est si clair que Yan ne peut, si elle veut se concilier son interlocuteur, que se conformer à son choix du chinois standard (répliques 5 et 7). Plus tard dans l'interaction, Yan réitère ses tentatives d'usage de la langue 'amis (répliques 16 et 18) sans véritable succès, les réponses de Lin étant données principalement en chinois standard. L'impression générale donnée par cette interaction est que Lin diverge sciemment de Yan, et lui signifie par là qu'il n'est pas enclin à lui faire des confidences. Son choix marqué du chinois standard est donc l'expression d'une stratégie que l'on pourrait qualifier de stratégie de dissociation, réalisée par une divergence au niveau linguistique. Elle s'oppose à la stratégie d'association ou de solidarité de Yan, qui se traduit par le choix du japonais et du 'amis. Ces deux types de stratégies, qui se réfèrent aux normes sociales d'usage des langues, et dont les étapes sont constituées des différents choix de codes des locuteurs, visent à régir les relations interpersonnelles entre ces derniers.

L'exemple suivant met en jeu la même interlocutrice (Yan) et une interlocutrice 'amis d'une génération plus jeune. Conformément aux critères de choix de langue en général, le choix non-marqué pour cette interaction est le chinois standard, en raison de la jeunesse de l'une des participantes. C'est donc pour cette langue que Yan opte en début

d'interaction. Mais le manque de répondant de son interlocutrice l'incite à tenter un choix plus marqué.

[M3B-13]

Locuteurs : Yan Yueying ('Amis, 54 ans, employée du CSR) ; Aide-soignante ('Amis, environ 35 ans).

Situation : Yan rencontre l'aide-soignante dans un couloir. Visiblement surprise par sa présence dans le service, elle essaye d'engager une conversation amicale avec elle.

Langues : chinois standard, 'AMIS.

- 1 Yan guniang
- 2 A-S [inaudible]
- 3 Yan zhebian a
- 4 A-S ei:
- 5 Yan ni zai zhebian a
- 6 A-S ei
- 7 Yan ni zai zhebian duojiu
- 8 A-S [inaudible]
- 9 Yan a
- 10 A-S hen jiu le
- 11 Yan hen jiu le
- 12 A-S ni zuo shenme
- 13 Yan kan ni a=
- 14 A-S =[rire]=
- 15 Yan =wo kandao ni chou [rire]
- 16 wo jiu j.jiao ni dou ni dou meiyou tingdao wo jiao a
- 17 A-S zheyang jiao wo hui mashang jiu tingdao le=
- 18 Yan =hish:=
- 19 A-S =[rire]=
- 20 Yan =CACAY KISU TINI
- 21 A-S MAAN
- 22 Yan CACAY KISU TINI=
- 23 A-S =shei=
- 24 Yan =CIN.CINMEY=
- 25 A-S =Jinmei qu Taibei sheng
- 26 Yan zai Taibei a
- 27 A-S hm
- 28 Yan WAWA NIRA WA
- 29 A-S zai jiali a
- 30 Yan CACAY CINGRA
- 31 A-S hm: shangban
- 32 Yan shangban
- 33 A-S NI-MAAN KAMU MA TINI
- 34 Yan zuogong a [rire]
- 35 A-S [rire]
- 36 na wo zhe shi shenme shi
- 37 Yan kan ren a [rire]

- 38 A-S [rire]  
 39 Yan women shi gongzuo nimen shi kan ren [rire]  
 40 A-S [rire]
- 1 Yan jeune fille  
 2 A-S [inaudible]  
 3 Yan ici hein  
 4 A-S euh:  
 5 Yan tu es ici hein ?  
 6 A-S ouais  
 7 Yan tu es ici (depuis) combien de temps ?  
 8 A-S [inaudible]  
 9 Yan ah  
 10 A-S très longtemps  
 11 Yan très longtemps  
 12 A-S qu'est-ce que tu fais ?  
 13 Yan ben, (je viens) te voir=  
 14 A-S =[rire]=  
 15 Yan =j'ai vu que tu étais laide [rire]  
 16 alors je t'ai a.appelée et du tout tu ne m'as pas du tout entendue appeler  
 17 A-S (si tu) cries comme ça j'entendrai tout de suite=  
 18 Yan =hish:=  
 19 A-S =[rire]=  
 20 Yan =TU ES SEULE ICI ?  
 21 A-S QUOI ?  
 22 Yan TU ES SEULE ICI ?=  
 23 A-S =qui ?=  
 24 Yan =CIN.CINMEY=  
 25 A-S =Jinmei es allée à Taibei pour la naissance  
 26 Yan ah, (elle) est à Taibei  
 27 A-S hm  
 28 Yan ET SON BEBE ?  
 29 A-S ben, à la maison  
 30 Yan ELLE EST SEULE ?  
 31 A-S hm: (elle) travaille  
 32 Yan (elle) travaille  
 33 A-S QU'EST-CE QUE VOUS FAITES DONC ICI ?  
 34 Yan ben, (on) travaille [rire]  
 35 A-S [rire]  
 36 et (ce que) je (fais) ici, c'est quoi  
 37 Yan ben, regarder les gens [rire]  
 38 A-S [rire]  
 39 Yan nous on travaille, vous vous regardez les gens [rire] <sup>359</sup>

---

<sup>359</sup> Dans les répliques 35 et 37, Yan fait un jeu de mots sur le verbe “ regarder ” (*kan*), qui veut dire aussi bien “ surveiller ” dans les contextes appropriés. De par son métier d'aide-soignante, la jeune femme est tenue de “ surveiller ” les malades. Mais en mettant en opposition “ travailler ”

Lors de l'analyse du choix de langue au niveau global, il a été montré que les personnes du groupe 'amis avaient tendance à utiliser le chinois standard pour les interactions avec des personnes des jeunes générations, et le 'amis entre personnes de l'ancienne génération. Yan fait donc ici un choix non marqué en entamant l'interaction en chinois standard. Ceci est d'autant plus vrai que les protagonistes ne se connaissent pas très bien ; en effet, Yan connaît mieux la sœur (Jinmei <sup>360</sup>) de la jeune femme interpellée. C'est ce manque de familiarité qui explique le fait qu'au début de l'interaction, la jeune femme ne répond que par monosyllabes ou à voix très basse. Visiblement, elle ne comprend pas pourquoi Yan s'adresse à elle, si bien qu'elle lui demande ce qu'elle fait (réplique 12). Yan répond sur le ton de la plaisanterie (répliques 13, 15 et 16). Encouragée par le rire et la réponse (réplique 17) de la jeune femme, elle choisit alors de s'adresser à cette dernière en langue 'amis (réplique 20), comme une marque supplémentaire de familiarité. La réplique 21 constituée d'un seul mot (*maan*), est la seule au cours de laquelle la jeune aide-soignante utilise la langue 'amis, alors qu'elle est sollicitée par Yan. Alors que Yan persiste à utiliser le 'amis dans la quasi totalité de la partie suivante de l'interaction (où elle demande des nouvelles de la sœur de la jeune femme), l'aide-soignante persiste à répondre en chinois standard. C'est seulement lorsqu'elle-même risque une question qu'elle emploie le 'amis (réplique 33). Mais cette alternance n'est pas suivie par Yan (réplique 34), qui achève l'interaction par une plaisanterie en chinois standard.

L'impression donnée par cette interaction est que l'aide-soignante reste en retrait dans les deux parties de l'interaction où Yan lui demande des renseignements personnels (sur elle-même et sur sa sœur). Cette impression de retrait est donnée en premier lieu par les réponses monosyllabiques de la jeune femme (répliques 1-11), et en deuxième lieu du fait que le choix marqué de Yan, qui opte pour la langue 'amis à la réplique 20, n'est pas suivi par son interlocutrice, qui de plus ne donne que des réponses minimales (répliques 20-32). En revanche, cette dernière participe aux plaisanteries en chinois standard, alors

---

(*gongzuo*) et "regarder (surveiller)" (*kan*), Yan donne l'impression que la jeune femme ne travaille pas, et se contente de "regarder les gens".

<sup>360</sup> Nom chinois que Yan prononce *cinmey*, avec l'accent tonique sur la dernière syllabe, à la façon 'amis (réplique 24). En revanche, la sœur de Jinmei prononce ce nom à la chinoise, avec les tons correspondants à chacune des syllabes (réplique 25).

que celles-ci portent apparemment atteinte à son image. En fait, répondre à ces plaisanteries lui permet de donner l'apparence de la familiarité sans s'impliquer vraiment : elle s'y exprime en chinois standard, et n'y fournit pas d'information personnelle. En revanche, lorsque c'est à son tour de demander une information à Yan, elle a recours au 'amis. La réponse finale de Yan exprime son retrait, tant sur la forme (elle répond en chinois standard) que sur le fond (elle s'en tire par une plaisanterie, au lieu d'une vraie réponse).

En résumé, dans la première partie de l'interaction (répliques 1 à 32), si le choix marqué de Yan correspond à une stratégie de solidarité passant par divers degrés, le refus de convergence de la jeune aide-soignante correspond à une stratégie de dissociation (au moyen de la divergence linguistique), même si celle-ci est contrebalancée par la solidarité apparente exprimée par les plaisanteries. Enfin, dans la deuxième partie de l'interaction (répliques 33 à 40) lorsque la jeune aide-soignante veut à son tour jouer le jeu de la solidarité, le mécanisme est inversé, et c'est Yan qui refuse alors de converger.

Ce qui différencie ces exemples d'alternance "marquée" des exemples d'alternance situationnelle, c'est que dans les premiers, les interlocuteurs ont la liberté d'accepter ou de refuser l'alternance introduite par l'interlocuteur, et de montrer par là qu'ils acceptent ou non la redéfinition des termes de l'interaction. D'une part, l'alternance n'est pas un choix anodin, puisqu'il n'est pas dicté par la situation, mais est de nature stratégique. D'autre part, l'éventuel refus par l'interlocuteur du passage à un code différent n'est pas non plus perçu comme un fait anodin par l'initiateur de l'alternance. Ceci n'est possible que dans la mesure où ce type d'alternance, comme le soulignent Gumperz (1982) [68] et Myers Scotton (1993) [97], est chargé de sens quant aux intentions communicatives du locuteur, de par sa valeur "métaphorique". En revanche, l'alternance situationnelle passe en général inaperçue dans l'interaction, et n'est en tout état de cause pas interprétée comme une stratégie, mais comme le choix le moins marqué (ou le plus convenable) étant donné les circonstances.

### 5.3.3. Mode alternatif comme choix non marqué : le mélange de codes

Dans les cas d'alternance marquée cités précédemment, le passage d'une langue à l'autre se produisait en début de réplique, et durait au moins le temps d'une réplique ou d'un tour de parole. De fait, il était possible d'identifier le point d'alternance comme un

point charnière entre différents “ actes de parole ”<sup>361</sup> (question, plaisanterie, etc...), chacun porteur d’une intention communicative particulière.

Cependant, dans bien des cas, l’alternance de codes ne peut pas être analysée choix par choix, car les points d’alternance, nombreux et répartis aussi bien en début de réplique qu’en plein milieu, ne semblent pas tous correspondre à la délimitation d’un acte de parole dans son entier. Ce phénomène, que j’appellerai ici mélange de codes (*code mixing*)<sup>362</sup> pour le différencier de la franche alternance inter-phrastique, est en fait considéré comme un choix de langue en lui-même<sup>363</sup>. Il traduit le choix de plusieurs codes comme également pertinents et porteurs de l’intention de l’auteur, ou dans les termes de Myers-Scotton, porteurs de l’“ ensemble de droits et d’obligations ” reconnu par lui comme approprié. De ce fait, le mélange de codes est lui aussi un choix stratégique, puisqu’il en appelle aux valeurs attachées aux variétés linguistiques concernées pour communiquer l’intention du locuteur.

Une des difficultés de l’analyse réside dans le fait que bien souvent, l’alternance de codes comme choix marqué (l’alternance métaphorique) et le mélange de codes (ou alternance comme choix non marqué) sont tous deux utilisés dans une même interaction, correspondant à diverses réalisations de ce que Lüdi et Py (1986 : 133-164 [90]) qualifient de discours bilingue.

---

<sup>361</sup> Ou selon le terme original d’Austin, *speech acts* (Austin 1962 [16]).

<sup>362</sup> Bien des distinctions ont été proposées dans la littérature sociolinguistique pour différencier l’alternance de codes (*code switching*) du mélange de codes (*code mixing*). Dans un article de synthèse sur le code switching, P. Gardner-Chloros (1982 : 24) dénonce l’inconsistance de définitions qui placeraient le premier phénomène dans le domaine psycholinguistique, et le deuxième dans le domaine de la simple variation linguistique. R. Fasold (1984 : 180 [47]) préfère quant à lui considérer ces deux phénomènes comme étant du même type et faisant partie d’un continuum, s’étendant de l’alternance de codes à l’emprunt (le mélange de codes serait une étape intermédiaire entre les deux).

<sup>363</sup> Les ouvrages de Myers-Scotton (1993 : 117 :131 [97]) et de Lüdi et Py (1986 : 133-164 [90]) vont dans ce sens, en définissant respectivement l’ “ alternance en tant que telle comme choix non marqué ” et le “ discours bilingue ” comme des choix de langue en eux-mêmes (notons cependant que pour Lüdi et Py, le “ discours bilingue ” comprend tous les phénomènes d’alternance, de l’alternance situationnelle à l’emprunt, en passant par le mélange de codes).

### 5.3.3.1. Le mélange de codes comme stratégie communicative

Dans les interactions observées, le mélange de codes semble remplir chaque fois des fonctions différentes. Une constante est son utilisation “ stratégique ” par le locuteur. C’est-à-dire que l’utilisation du mélange de codes vise à accomplir quelque chose dans la communication, qui n’aurait vraisemblablement pas été accompli si le locuteur n’avait opté que pour un seul code.

Le premier des exemples de mélange de codes illustre la mise en évidence par différents codes de la valeur “ polyphonique ” du discours. Selon Oswald Ducrot, il est possible “ lorsqu’on interprète un énoncé, d’y entendre s’exprimer une pluralité de voix, différentes de celles du locuteur, ou encore, comme disent certains grammairiens à propos des mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une “ polyphonie ” (cf. Baylon, Fabre, 1978, p. 217) ” (Ducrot et al.,1980 : 44 [47]). Ces voix sont celles que divers énonciateurs adressent à divers destinataires, respectivement distincts du locuteur et de son allocataire. Ducrot poursuit en effet : “ Je parlerai au contraire d’interprétation polyphonique si l’acte illocutionnaire d’assertion au moyen duquel on caractérise l’énonciation est attribué à un personnage différent du locuteur L — le destinataire de cet acte pouvant alors être différent de l’allocataire, et identifié par exemple au locuteur L ” (ibid. : 44-45). Dans l’exemple ci-dessous, l’une des locutrices se sert du taroko pour mettre en scène une interlocutrice absente, et la désigner implicitement comme l’énonciatrice de l’énoncé en taroko.

[M30A-1]

Locuteurs : Xu Ximei (Chef de service du CSR, Taroko, 43 ans), Lin Yuexiu (Employée du CSR, Taroko, 21 ans).

Situation : Xu et Lin vérifient les fiches d’inventaire dans le bureau. Tout en vaquant à leur tâche, elles discutent à bâtons rompus de la nécessité de maintenir ou non un type de matériel fourni par le CSR.

Langues : chinois standard, TAROKO.

140 Lin yinwei hen qiguai  
141 ta shuo you de  
142 you de shihou quehuo la quehuo la NGAT MNSA

140 Lin parce que (c’est) très bizarre  
141 elle dit (que) quelque

142           quelquefois (il y a) rupture de stock (il y a) rupture de stock Y'EN A PAS,  
ELLE A DIT

Dans cet exemple, Lin utilise le mélange de codes alors qu'elle rapporte sa conversation avec une tierce personne. Dans la réplique 142, Lin utilise tout d'abord l'expression "rupture de stock" (*quehuo*) en chinois, puis la paraphrase en taroko avec l'expression "y'a pas" (*ngat*). Ce mot est immédiatement suivi de la particule finale *nsa*, qui dénote que ce qui précède est un discours rapporté. Du point de vue de l'information apportée par cet usage du taroko, rien n'est ajouté à ce qui avait été mentionné en chinois standard dans les répliques 141 et 142. Mais du point de vue expressif, l'usage de la citation en taroko rend audible la "voix" de l'énonciatrice absente. Le discours est alors ressenti comme produit par cette dernière, et plus par Lin.

Un autre exemple de mélange de code, produisant un tout autre effet, est présent dans une partie de l'interaction [M21A-1] citée plus haut. L'un des interlocuteurs fait usage de trois codes différents en l'espace d'un tour de parole (répliques 12-13 ci-dessous). Ici encore, ce choix de plusieurs codes peut être interprété comme stratégique, et donc participant à la construction du sens de l'interaction.

[M21A-1]

Locuteurs : Yan Yueying ('Amis, 54 ans, employée du CSR) ; M. Lin ('Amis, environ 55 ans, employé des services techniques).

Langues : chinois standard, 'AMIS, japonais.

8	Lin	bu hui la
9	Yan	MAKO=
10	Lin	=dangran: <b>shinpay suru koto mo aru</b>
11	Yan	<b>nan no genin no ka are</b>
12	Lin	<b>wakaran nan no koto nan no koto nan no genyin</b>
13		ICUWA MATAYAL ITINI ye shi ni yi ge ren
14	Yan	hey
15	Lin	buguan nali dou haiyou fannao
8	Lin	mais non
9	Yan	MON=
10	Lin	=naturellement: <b>j'ai aussi des soucis</b>
11	Yan	<b>ah et pour quelle raison, ça?</b>
12	Lin	<b>je sais pas quoi, pourquoi, pour quelle raison</b>
13		OU QUE (TU) TRAVAILLES tu es tout seul quand même
14	Yan	ouais

Rappelons que dans cet échange, le 'amis et le japonais sont en principe tous deux des choix non marqués, étant donné l'appartenance ethnique et l'âge des locuteurs, ainsi que le fait qu'ils se connaissent par ailleurs, et ont des relations extra-professionnelles <sup>364</sup>. A l'inverse, le choix du chinois standard est, lui, marqué. Cependant, à d'autres moments de l'interaction (voir plus haut), Lin a refusé d'utiliser les deux premiers codes, divergeant en cela de son interlocutrice. Cette divergence a été interprétée comme un refus de la part de Lin de se livrer ou de reconnaître le statut amical de la relation. Les répliques qui nous intéressent à présent sont en fait encadrées par des expressions en chinois standard (début de la réplique 10 et fin de la réplique 13), qui est le code choisi par Lin comme langue matrice de l'interaction. Même lorsque Lin s'exprime en japonais et en 'amis dans les répliques 10, 12 et 13, il ne livre pas d'information à son interlocutrice, mais se contente de remarques générales. Dans ce cas, pourquoi fait-il le choix d'utiliser les langues 'amis et japonaise dans ces trois répliques ? Il semble que Lin, en choisissant dans ces trois répliques de mêler deux codes associés à des relations-rôles de type solidaire, choisisse ici de " céder " quelque peu à son interlocutrice sur la forme, si ce n'est sur le fond. Il s'agit donc d'un phénomène d'accommodation. D'ailleurs, il s'agit d'une concession de courte durée, car la fin de la réplique 13 marque pour Lin le retour à l'usage du chinois standard. Si l'alternance entre chinois standard d'une part et japonais/'amis d'autre part paraît motivée par une certaine volonté de conciliation, le mélange entre les deux derniers codes dans les répliques 10, 12 et 13 ne semble pas motivé spécifiquement. Les deux langues sont jugées appropriées dans le contexte de l'interaction, et le passage de l'une à l'autre se fait librement.

Dans l'exemple ci-dessous, le mélange entre 'amis et chinois standard peut être interprété comme une stratégie de ménagement de l'interlocuteur. En choisissant les deux codes tour à tour, la locutrice principale joue sur les ensembles de droits et d'obligations qui y sont associés.

---

<sup>364</sup> Yan est en effet l'épouse d'un Pasteur officiant dans un quartier du sud de Hualian où habitent beaucoup de 'Amis. En tant que " femme du Pasteur ", Yan connaît et entretient des relations avec un bon nombre de paroissiens. Elle est aussi au courant de beaucoup d'aspects de leur vie familiale.

[M3B-16]

Locuteurs : Yan Yueying ('Amis, 54 ans, employée du CSR) ; Infirmière ('Amis, environ 50 ans)

Situation : Yan apporte des instruments stérilisés à la salle des injections dépendant du service des consultations. L'infirmière de service refuse certains de ces instruments.

Langues : chinois standard, 'AMIS, japonais.

- |    |      |   |
|----|------|---|
| 1  | Inf. | ALAEN KUNIAN women. meiyou yong                   |
| 2  | Yan  | SAAN. <b>dô shita no</b>                          |
| 3  | Inf. | PATAYRAEN   |
| 4  |      | women meiyou. yong=                               |
| 5  | Yan  | =aha=   |
| 6  | Inf. | = PATAYRAEN I:-yingershi                          |
| 7  | Yan  | ahh=  |
| 8  | Inf. | =bu yao suan ta CI- <b>atama</b> -NAMU            |
| 9  |      | wo shuo women meiyou yong a                       |
| 10 | Yan  | ou zheyangzi zheyangzi hao hao                    |
| 11 | Inf. | aha   |
|    |      |   |
| 1  | Inf. | EMPORTE CECI nous ne (l')utilisons pas            |
| 2  | Yan  | AH BON. <b>comment ça se fait</b>                 |
| 3  | Inf. | REMPORTE (LE)                                     |
| 4  |      | nous nous ne (l')utilisons pas =                  |
| 5  | Yan  | =aha=   |
| 6  | Inf. | = REMPORTE (LE) A: (la) nursery                   |
| 7  | Yan  | ahh=  |
| 8  | Inf. | = NOTRE <b>chef</b> ne veut pas le compter        |
| 9  |      | je (te) dis (que) nous ne (l')utilisons pas, hein |
| 10 | Yan  | oh ah bon ah bon d'accord d'accord                |
| 11 | Inf. | aha   |

Dans cet exemple, l'une des locutrices alterne de façon répétée entre 'amis et chinois standard, tandis que l'autre fait trois choix différents en l'espace de deux répliques.

A première vue, dans cette interaction, le 'amis (tout comme le japonais) est un choix non marqué, étant donnés l'âge et l'appartenance ethno-culturelle des interlocutrices. Cependant, le sujet de l'interaction est professionnel, ce qui favorise le choix du chinois standard. Le mélange de codes apparaît donc comme un compromis entre les différents choix non marqués possibles. Il est cependant possible de détecter une logique plus subtile dans l'emploi des divers codes par l'infirmière. Dans les répliques 1, 3, 6 et 9, celle-ci donne un ordre en 'amis, puis en précise la motivation en chinois standard. L'usage du chinois standard semble destiné à dénoter une certaine impartialité (liée aux valeurs de professionnalisme), tandis que l'usage du 'amis rappelle le lien de solidarité existant entre

les interlocutrices. Ainsi, ces deux choix, chacun à leur manière, contrebalancent l'effet potentiellement négatif de l'ordre donné par l'infirmière à l'employée du CSR.

### **5.3.3.2. Réalisations syntaxiques du mélange de code**

De nombreux travaux (résumés par exemple dans Romaine 1989 : 115-120 [108] et Appel et Muysken 1987 : 121-128 [15]) ont essayé de définir quelles étaient les contraintes syntaxiques s'appliquant à l'alternance et au mélange de code. Parmi les contraintes mentionnées qui se veulent universelles, les unes sont d'ordre linéaire, et les autres de l'ordre des relations de dominance.

#### *Mélange de codes et linéarité*

Parmi les études qui font référence à l'ordre linéaire des constituants, citons celle de David Sankoff et Shana Poplack (1981), où est formulée la "contrainte d'équivalence" (*equivalence constraint*). Celle-ci prédit que les alternances de codes tendent à se produire à des points où la juxtaposition des éléments ne viole pas les règles syntaxiques des langues concernées, en particulier celles qui régissent l'ordre linéaire des constituants. Dans un article plus récent (Poplack et Sankoff 1988 [105]), les mêmes auteurs formulent une contrainte s'appliquant à l'alternance entre des langues ayant une typologie différente en ce qui concerne l'ordre des constituants (V, S et O) dans la phrase. L'alternance n'est déclarée possible qu'aux points où cet ordre correspond dans les deux langues (par exemple, si les deux langues ont S en position initiale, et un ordre différent pour O et V, l'alternance est possible après S, mais pas entre O et V). Cette dernière contrainte est différente de la "contrainte d'équivalence", car c'est la position absolue des constituants, plus que leur ordre linéaire, qui est invoquée.

Les travaux de Sankoff et Poplack étaient basés sur le mélange entre anglais et espagnol aux USA. Des travaux postérieurs sur des couples de langues autres (parfois plus éloignées) ont mis en évidence des violations de ces principes, souvent compensées par des processus de rattrapage, comme l'omission ou la répétition de constituants.

En ce qui concerne l'analyse du mélange de codes dans les interactions étudiées ici, la question de l'ordre typologique des constituants dans les diverses langues se pose avec acuité. Les langues chinoises, les langues austronésiennes et le japonais sont en effet génétiquement éloignées et typologiquement très différentes, en ce qui concerne l'ordre global des constituants dans la phrase comme celui des éléments à l'intérieur des

constituants. Si les langues chinoises sont reconnues comme des langues de type SVO, le japonais est en revanche une langue SOV. Les langues austronésiennes sont quant à elles de type VSO <sup>365</sup>. Pour ne citer qu'un exemple de différences d'ordre des éléments à l'intérieur des syntagmes, en chinois, le déterminant précède le déterminé, tandis qu'en taroko, il le suit.

Les contraintes de Poplack et Sankoff basées sur la linéarité sont manifestement trop fortes pour les couples de langues en usage au CSR, car elles excluent en principe tout mélange de codes pour ces couples de langues. Les exemples de mélange de codes qui suivent font état de nombreuses violations de ces contraintes.

#### *Mélange de codes et dominance*

Les travaux les plus représentatifs de ce courant de formalisation des contraintes syntaxiques régissant le mélange de codes sont ceux de DiSciullo, Muysken et Singh <sup>366</sup>. Ceux-ci proposent une contrainte générale qui peut être résumée par l'impossibilité du mélange de codes entre deux éléments ayant une relation de gouvernement (par exemple, une préposition et le nom qu'elle précède, ou un verbe et l'argument pour lequel il est sous-catégorisé). Les seules exceptions reconnues à cette règle se produisent en présence d'un "élément neutralisant", faisant la transition entre les deux langues à un point où elle est en principe prohibée <sup>367</sup>.

Cette approche pose le problème de l'identification de la langue matrice de l'énoncé. En effet, si l'on veut déterminer quelles sont les relations de gouvernement entre les éléments de la phrase, il faut se référer à des règles syntaxiques précises, et donc à un système linguistique unique. Or, on verra que dans certains cas, il est difficile de trancher

---

<sup>365</sup> He et al. (1986 : 112 [73]) mentionnent VSO comme ordre basique du 'amis, mais ajoutent que l'ordre de S et O est variable en fonction de l'habitude des locuteurs. J'ai pour ma part relevé une prépondérance de l'ordre VSO en 'amis et taroko lorsque les deux arguments sont de même nature (soit tous deux pronoms clitiques, soit tous deux noms ou pronoms emphatiques). Lorsque seul l'un des deux arguments est un pronom clitique, c'est bien sûr cet argument qui suit immédiatement le prédicat.

<sup>366</sup> A.-M. DiSciullo, P. Muysken et R. Singh, 1986 : Government and code-mixing, *Journal of Linguistics*, 22, 1-24. Cité par Appel et Muysken (1987) [15].

<sup>367</sup> L'exemple donné est celui d'un article placé entre une préposition et le nom qu'elle gouverne. Si l'article est dans la même langue que la préposition, le nom peut être dans une autre langue.

en faveur d'un code ou d'un autre comme langue matrice de l'énoncé. En conséquence, il est difficile de déterminer si deux éléments ont oui ou non une relation de gouvernement.

Voyons comment le mélange de codes se concrétise, et si les contraintes présentées plus haut suffisent à justifier ses réalisations syntaxiques.

#### *5.3.3.2.1. Mélange de codes inter-propositionnel*

C'est la forme de mélange qui est syntaxiquement parlant la moins problématique, puisque les structures syntaxiques des différents codes, en particulier l'ordre des constituants, restent indépendantes les unes des autres. Les propositions, qu'elles soient indépendantes ou subordonnées, sont juste juxtaposées dans une même unité prosodique. Dès lors, les contraintes syntaxiques se limitent à l'ordre des propositions principale et subordonnée. Voici des exemples tirés du corpus des interactions enregistrées. Les limites entre les propositions sont marquées d'une barre oblique.

(1) langues : TAROKO, chinois standard [M27B-10 : 35]  
 INI M TOKO / mei you le:  
 Neg assez Neg avoir PF<sup>368</sup>  
 ‘(IL N’Y EN A) PAS ASSEZ (il n’y en) a plus’

(2) langues : ‘AMIS, chinois standard [M3B-16 : 1]  
 ALA-EN KUNI-AN / women meiyou yong  
 prendre-Imp ceci-Acc nous Neg utiliser  
 ‘EMPORTE CECI nous ne (l’)utilisons pas’

(3) langues : TAROKO, chinois standard [M30A-1 : 142]  
 you de shihou quehuo la / quehuo  
 avoir Part. temps manquer-marchandise PF manquer-marchandise  
 la / NGAT M-N-SA  
 PF Neg-avoir<sup>369</sup> dire-Passé  
 ‘Quelquefois (il y a) rupture de stock (il y a) rupture de stock Y’EN A PAS, ELLE A  
 DIT’

Dans les exemples précédents, il y a deux à trois propositions indépendantes juxtaposées, sans pause ni baisse sensible de la courbe d’intonation entre les propositions. Celles-ci forment des unités syntaxiques complètes, chacune n’utilisant qu’un seul code linguistique. Mais c’est l’ensemble des deux ou trois propositions qui forme une unité prosodique, dans laquelle le mélange de codes est utilisé comme stratégie discursive (voir plus haut).

On trouve aussi des exemples de mélange de codes entre proposition principale et subordonnée, chacune des propositions faisant usage d’un code unique.

(4) langues : ‘AMIS, chinois standard [M21A-1 : 13]  
 I-CUWA MA-TAYAL I-TINI / ye shi ni yi-ge ren  
 Loc-quel Qual-travailler Loc-ici aussi être toi un-Cl homme  
 ‘OU QUE TU TRAVAILLES, tu es quand même tout seul’

La réplique de l’exemple (4) est constituée d’une proposition concessive en ‘amis, suivie d’une proposition principale en chinois standard. Cet ordre des propositions (subordonnée / principale) est conforme aux règles des deux langues<sup>370</sup>. On peut donc penser que la contrainte d’équivalence est respectée. La conjonction “ aussi/quand même ” (ye) exprimant le lien sémantique entre les deux propositions appartient à la principale, ce

<sup>368</sup> Pour la signification des abréviations dans les gloses des exemples, se reporter à la p. 511.

<sup>369</sup> Il s’agit d’une forme contractée de *ungat*, “ ne pas avoir ”.

<sup>370</sup> Voir He et al. (1986 : 130 [73]) pour le ‘amis.

qui ne va pas à l'encontre des règles syntaxiques du 'amis. En revanche, pour ce type de constructions, le chinois utilise en général une conjonction dans chacune des propositions. Les conjonctions vont par paires, et leur ordre ainsi que leur position sont fixes. La conjonction *ye* est la deuxième d'une paire de type " quoique " (*buguan, wulun*) / " quand même " (*ye, dou*) ; sa place est donc dans la proposition principale. La proposition concessive qui précède étant en 'amis dans cet exemple, la première conjonction de la paire n'est pas utilisée.

#### 5.3.3.2.2. *Mélange de codes intra-propositionnel*

Ce type de mélange de codes est en principe plus délicat à réaliser que les mélanges inter-propositionnels, car les règles syntaxiques régissant les syntagmes des diverses langues sont très différentes. Il y a aussi beaucoup de catégories lexicales existant dans une langue et pas dans les autres (par exemple, les classifieurs du chinois, les particules marqueurs de cas des langues austronésiennes ou du japonais...). Les occasions de violer la " contrainte d'équivalence " sont donc multiples.

##### *Mélange à la périphérie de la proposition*

Dans ce cas, l'alternance de codes intervient pour une partie mineure de la proposition, notamment en fin de phrase. Les deux premiers exemples de ce type de mélange concernent l'usage de particules finales.

(5) langues : TAROKO, chinois standard [M30A-1 : 196]  
 you mei you dazhe KSA  
 avoir Neg avoir remise dire-Imp  
 'Y a-t-il une remise, DEMANDE(-LUI)'

(6) langues : TAROKO, chinois standard [M27B-10 : 40]  
 yi-tiao dou mei you DA  
 un-Cl tout Neg avoir PF  
 '(Il) n'(y en) a même pas un (seul), MEME'

Les deux exemples précédents sont très semblables, en ce qu'ils font usage de particules finales en langue taroko pour achever une proposition en chinois standard. En revanche, les particules employées sont de nature différente.

Dans l'exemple (5), c'est la particule verbale taroko *ksa* qui est employée. Elle fait partie du paradigme *msa, mnsa, ksa* que l'on peut traduire respectivement par le verbe dire au présent, au passé et à l'impératif. Elles peuvent être utilisées comme prédicats, mais le sont bien plus fréquemment comme particules finales. Ces particules finales n'ont pas d'équivalent en chinois standard. Du point de vue de la phrase en chinois, il y a donc ajout d'un élément qui n'a syntaxiquement pas sa place dans la construction.

Dans l'exemple (6), c'est une particule finale exclamative taroko <sup>371</sup> qui vient renforcer la proposition en chinois standard. Cette dernière a déjà un sens emphatique, du fait de l'antéposition du groupe nominal et de l'utilisation de l'adverbe *dou* "tout". Les particules finales du chinois standard *le* (actualisation) ou *ne* (exclamation) auraient pu être utilisées à cet endroit. Il n'y a donc pas de clash syntaxique causé par l'alternance.

Si les particules finales font partie intégrante de la proposition, elles sont tout de même dans une position périphérique. Ainsi, bien que le mélange de codes soit réalisé à l'intérieur de la proposition, on ne peut pas encore parler d'une imbrication syntaxique forte entre les deux langues.

On relève un exemple assez semblable, où le mélange de codes ne se fait qu'à la fin de la proposition, avec l'ajout d'un adverbe.

(7) langues : TAROKO, chinois standard [M27B-10 : 4]  
 wo yao xiaodu: NANAK  
 je vouloir stériliser juste  
 'J'allais stériliser TOUT JUSTE'

L'adverbe taroko *nanak* est inséré en fin de proposition, alors qu'il n'y a en principe aucune position syntaxique libre à cet endroit dans une phrase en chinois standard, sauf pour une éventuelle particule finale. La place normale de l'adverbe en chinois standard est avant le verbe. En revanche, l'adverbe est placé en fin de proposition en taroko, ce qui explique son insertion dans cette position de la phrase, en dépit du conflit ainsi généré avec la structure syntaxique de la phrase chinoise (en violation de la "contrainte d'équivalence"). Ici, l'insertion en fin de proposition de l'adverbe en taroko ne peut être considéré comme un emprunt, car l'adverbe n'occupe pas la position correcte pour une phrase chinoise.

---

<sup>371</sup> Selon Pecoraro (1979 : 85-87 [101]), *da* exprime la réalisation définitive de ce qui précède.

Le pendant de cet exemple est un énoncé dans lequel un adverbe en chinois standard est inséré en tête de proposition.

(8) langues : ‘chinois standard, japonais [M21A-1 : 10]  
dangran: **shinpai suru koto mo aru**  
naturellement inquiétude Aux fait aussi avoir  
‘Naturellement:, (j’) ai aussi des sujets d’inquiétude’

Dans ce cas précis, la position de l’adverbe correspond aussi bien aux règles syntaxiques du japonais qu’à celles du chinois. Il n’y a donc pas violation de la “ contrainte d’équivalence ”.

*Mélange à l’intérieur de la proposition*

Lorsque le mélange de codes se fait à l’intérieur d’une proposition, le risque d’incompatibilité des structures syntaxiques associées aux divers codes augmente.

Dans certains cas, on peut clairement reconnaître la langue matrice de la proposition, en se basant sur sa structure syntaxique globale. C’est le cas de l’exemple (9) ci-dessous.

(9) langues : ‘AMIS, chinois standard, japonais [M3B-16 : 8]  
bu yao suan ta CI-**atama**-NAMU  
Neg vouloir compter il Part-chef-notre  
‘NOTRE **chef** ne veut pas le compter’

Dans cet exemple, la proposition est bâtie selon les règles de la phrase ‘amis, c’est à dire que le prédicat est en tête de phrase, le sujet venant ensuite. La particularité de cette réplique est que le prédicat est composé d’un groupe verbal (contenant un objet) en chinois standard (dans une phrase en chinois, ce groupe verbal aurait été placé après le groupe nominal sujet). Le reste de la proposition, c’est-à-dire le groupe nominal sujet, est en ‘amis, avec un emprunt au japonais pour le nom principal <sup>372</sup>. Cette proposition viole donc à la fois la “ contrainte d’équivalence ” et celle concernant l’impossibilité de l’alternance entre langues ayant un ordre différent pour les constituants S, O et V. De plus, elle va à l’encontre de la proposition de certains chercheurs, selon laquelle la langue dans laquelle

---

<sup>372</sup> La question des emprunts est abordée plus bas au paragraphe 5.4.

est prononcé le premier mot d'un énoncé est la langue matrice de cet énoncé (voir Appel et Muysken 1987 : 123 [15]).

Le cas de l'exemple suivant est moins clair. Il est difficile de déterminer la structure syntaxique de la proposition, et par conséquent, sa langue matrice.

(10) langues : TAROKO, chinois standard [M30A-1 : 49]  
TAYAY SU hen ji  
comme tu très pressé  
'COMME TU es très pressée !'

Le mot emphatique *tayay* est d'ordinaire soit utilisé en position de prédicat dans les constructions équatives (et donc suivi de la particule *ka* puis du sujet), soit suivi d'un verbe qu'il quantifie. Mais dans l'exemple (10), il est suivi immédiatement du sujet (*su*), puis d'un autre prédicat en chinois standard : le verbe en chinois (*ji*), modifié par un adverbe (*hen*). L'ordre des constituants ne correspond ni à l'ordre habituel du taroko, ni à celui du chinois standard. Il y a en outre deux prédicats dans le même énoncé. En termes de critères de grammaticalité, la phrase est inacceptable. Enfin, elle viole la "contrainte d'équivalence", puisque le mélange a lieu à un point où l'ordre des constituants (le prédicat et le sujet) ne coïncide pas dans les deux langues.

En résumé, les différences de structure syntaxique entre le chinois standard, le 'amis, le taroko et le japonais sont bel et bien la cause de malformations grammaticales dans une grande partie des énoncés mélangeant ces langues. Il ne semble pas que les principes syntaxiques basés sur la linéarité ou sur la dominance s'appliquent de façon cohérente aux structures générées par le mélange de codes dans le corpus étudié ici. Les structures obtenues, bien que souvent syntaxiquement incorrectes, sont apparemment parfaitement interprétables en situation de communication.

### 5.3.3.3. Réalisations prosodiques du mélange de codes

L'alternance intra-phrastique entre langues chinoises (particulièrement chinois standard dans les interactions observées) et langues austronésiennes ('amis et taroko) met en présence dans un même énoncé des structures prosodiques dissemblables.

En effet, ces deux types de langues sont radicalement différents en termes de leur système d'intonation. Les langues chinoises sont des langues à tons, c'est-à-dire que

chaque syllabe est affectée lexicalement d'un ton distinctif <sup>373</sup>. La réalisation phonétique des tons se fait en termes de hauteur (et accessoirement de longueur) de la voyelle nucléaire de chaque syllabe.

En revanche, les langues austronésiennes sont des langues à accentuation fixe, c'est-à-dire que l'accent porte sur une voyelle donnée du mot (morphème libre simple ou composé) <sup>374</sup>. L'accent est réalisé phonétiquement en termes de hauteur, de durée ou d'intensité.

Lorsqu'il y a mélange de codes entre chinois standard et langues austronésiennes, les deux types d'intonation étant incompatibles, ils sont conservés tels quels dans la grande majorité des cas.

Mais il arrive que l'un des systèmes d'intonation s'impose partiellement ou totalement dans un énoncé mixte. Ceci est particulièrement sensible dans les énoncés emphatiques. Dans ce type de cas, c'est toujours le système intonatif du chinois standard qui est remplacé à divers degrés par celui du taroko ou du 'amis. Ceci peut s'expliquer par deux raisons. La première est que les locuteurs observés ont tous le taroko ou le 'amis comme langue première. On peut donc penser que c'est le schéma intonatif de ces langues qui leur est le plus naturel. La seconde est que l'intonation, et particulièrement le placement de l'accent, en taroko comme en 'amis, est sujet à des règles de niveau post-lexical (comme le montre le fait que les affixes et clitiques participent au compte des syllabes pour le placement de l'accent sur les mots auxquels ils sont attachés). Les locuteurs peuvent donc appliquer ces règles de façon créative à des énoncés en chinois standard privés de leur schéma intonatif propre. En revanche, les tons du chinois sont fixés au niveau lexical. Il n'existe donc pas de règles d'attribution des tons accessibles aux

---

<sup>373</sup> En chinois standard, au niveau lexical, certaines syllabes sont affectées d'un ton neutre (voir Chin-Chuan Cheng (1973) [38], chapitre 6).

<sup>374</sup> Pour l'accentuation des mots en taroko, Pecoraro (1979 : 40-42 [101]) énonce quatre règles référant à des structures syllabiques différentes. Ces quatre règles définissent deux types de placement d'accent : un sur les syllabes à coda branchante, et l'autre sur la première syllabe du mot si les codas sont non branchantes. Il semble que dans les énoncés que j'ai relevés au cours de cette enquête, l'opposition entre ces deux types de placement d'accent n'existe plus, et est remplacée uniformément par la seconde règle, celle de l'accentuation de la première voyelle du mot.

En ce qui concerne le 'amis, l'accent tombe uniformément sur la dernière syllabe du mot, après affixation (voir He et al., 1986 : 8-9 [73]).

locuteurs. Il est par conséquent impossible d'appliquer de façon "logique" un schéma tonal de type chinois standard à des énoncés en langues austronésiennes.

Dans les énoncés mixtes où les schémas intonatifs des langues austronésiennes sont substitués à celui du chinois standard, on trouve deux cas de figure.

Dans le premier, l'énoncé en chinois conserve tout ou partie de ses tons lexicaux, mais c'est l'intonation globale de la phrase qui est de type 'amis ou taroko. Le schéma mélodique obtenu est plus contrasté en termes de hauteur qu'il ne l'est dans un énoncé entièrement en chinois standard <sup>375</sup>. En voici deux exemples (repris des exemples de mélange de codes donnés plus haut). Les syllabes du chinois standard qui conservent leur ton sont suivies par le numéro du ton <sup>376</sup>; les syllabes accentuées selon les règles du 'amis ou du taroko sont soulignées. Enfin, la courbe intonative de l'énoncé est figurée par les différentes hauteurs des mots transcrits.

(9) langues : 'AMIS, chinois standard, japonais [M3B-16 : 8]

bu <sup>2</sup>	yao <sup>4</sup>	suan <sup>4</sup>	ta <sup>1</sup>	CI- <u>atama</u> -NAMU
Neg	vouloir	compter	il	Part-chef-notre
'NOTRE <b>chef</b> ne veut pas le compter'				

Dans cet exemple, l'emphase sur le verbe chinois *suan* "compter" est indiquée par une élévation marquée du registre sur lequel la syllabe au quatrième ton (un ton descendant) est prononcée. Par voie de conséquence, le premier ton qui suit (ton haut plat) paraît singulièrement bas (il n'est d'ailleurs reconnaissable que parce qu'il est plat, et non plus par sa hauteur). Le deuxième groupe à être marqué par une élévation du registre est le groupe nominal *atama-namu* "notre chef". L'élévation du registre correspond au

---

<sup>375</sup> Il faut noter cependant que le fort contraste entre les tons lexicaux dans les énoncés en chinois standard est une des caractéristiques de "l'accent" des personnes aborigènes, qui les différencie des locuteurs han. Ainsi, le type d'intonation décrit ici pour des énoncés où il y a mélange de code est souvent réalisé par les locuteurs aborigènes pour des énoncés entièrement en chinois standard.

<sup>376</sup> Les tons du chinois standard sont conventionnellement désignés par des numéros d'ordre. Le premier ton est haut et plat (de hauteur quasi-constante sur toute sa durée); les trois autres tons sont des "tons à contour": le second est moyen montant, le troisième est bas montant (ou moyen montant lorsqu'il est suivi d'une syllabe au troisième ton, ou simplement bas lorsqu'il est suivi d'une autre syllabe), et le quatrième est haut descendant.

marquage de l'emphase en 'amis comme en chinois standard, mais elle est en général plus contrastée en 'amis. Dans la partie en chinois standard de cet exemple, le contraste entre l'élément mis en relief (le verbe *suān*) et les autres est beaucoup plus fort qu'il ne l'est habituellement en chinois. On peut donc considérer que c'est le schéma intonatif du 'amis qui est appliqué à cet exemple.

L'exemple suivant est un énoncé où taroko et chinois standard sont mélangés. La deuxième partie de l'énoncé, en chinois standard, suit une courbe intonative propre aux structures emphatiques en taroko.

(1) langues : TAROKO, chinois standard

[M27B-10 : 35]

ɪNI      MTOKO      mei<sup>2</sup>   you<sup>3</sup>   le:  
 Neg   assez      Neg   avoir   PF  
 '(IL N'Y EN A) PAS ASSEZ (il n'y en) a plus'

La seconde partie de l'énoncé est prononcée sur un registre haut, le point culminant étant la dernière syllabe (correspondant à la particule finale), très haute et prolongée. Il s'agit d'une courbe intonative marquant l'emphase, très utilisée par les locuteurs taroko, dans les énoncés en taroko comme en chinois standard. Il est vrai que le chinois standard a aussi recours à l'élévation du registre pour marquer l'emphase ; mais dans ce cas précis, la réalisation de la dernière syllabe va à l'encontre des règles du chinois standard. En effet, il s'agit d'une syllabe lexicalement affectée d'un ton neutre, c'est-à-dire qu'elle ne peut en principe être prolongée, et que sa hauteur effective est dépendante du ton qui la précède (en l'occurrence un troisième ton). Après un troisième ton, le ton neutre est habituellement réalisé "mi-haut" (voir Norman, 1988 : 149 [98]), et non "extra-haut" comme il l'est ici. Les deux traits de hauteur et de longueur de cette dernière syllabe sont donc propres à la phonologie du taroko, et non celle du chinois standard.

Le deuxième cas de figure rencontré est celui où les tons du chinois standard ne sont pas conservés, mais remplacés par un accent ou une courbe intonative propres au taroko. En voici deux exemples.

Dans l'exemple suivant, si le début de l'énoncé en chinois standard est prononcé conformément à la tonologie du chinois, l'intonation du dernier mot (hauteur et

accentuation) est quant à elle calquée sur l'intonation du mot en taroko qui suit. Le mot *xiaodu* “stériliser” devrait être prononcé sur une séquence “ton haut - ton moyen montant”, au lieu de quoi il est prononcé “haut – bas”, la première syllabe étant accentuée, conformément aux règles du taroko.

(7) langues : TAROKO, chinois standard

[M27B-10 : 4]

wo <sup>3</sup>	yao <sup>4</sup>	xia <sup>o</sup> du:	NA <sup>A</sup> NAK
je	vouloir	stériliser	juste
'J'allais stériliser TOUT JUSTE'			

Enfin, dans ce dernier exemple, chacune des quatre dernières syllabes de l'énoncé est prononcée avec une intonation fortement montante (remplaçant les tons du chinois pour les trois premières) et une forte intensité, signe d'emphase. Cette courbe intonative n'est absolument pas conforme au chinois standard.

(6) langues : TAROKO, chinois standard

[M27B-10 : 40]

yi <sup>4</sup> -tiao <sup>2</sup>	do <sup>u</sup>	mei	yo <sup>u</sup>	DA <sup>377</sup>
un-Cl	tout	Neg	avoir	PF
'(Il) n'(y en) a même pas un (seul), MEME'				

Comme il a été noté rapidement en note (178), ces transformations des traits intonatifs des énoncés par les locuteurs aborigènes ne sont pas restreints aux instances de mélange de code. On les trouve aussi parfois appliquées à des énoncés entièrement en chinois standard. En voici un exemple relevé dans une interaction entre une employée taroko du CSR et une employée ‘amis d’un autre service.

(11) langues : chinois standard

[M27B-9 : 25]

na	jiu	genben	bu	yong	gaizha:ng	le
----	-----	--------	----	------	-----------	----

---

<sup>377</sup> Les tons étymologiques de la séquence *dou mei you* sont respectivement un premier ton (haut plat), un deuxième ton (moyen montant) et un troisième ton (devant être réalisé dans ce contexte comme un “demi-troisième ton”, c’est-à-dire un ton bas).

ce alors complètement Neg utile tamponner PF  
'Alors c'est totalement inutile de tamponner !'

Dans cet énoncé dénotant l'exaspération de la locutrice taroko, les tons du chinois standard ont été totalement supprimés, au profit d'une courbe intonative globale de la phrase.

On voit que ces schémas intonatifs ont pour fonction de marquer l'engagement affectif du locuteur dans l'énoncé : emphase, exclamation, exaspération,...d'autres exemples pourraient être trouvés.

## 5.4. *Emploi des emprunts*

Depuis l'article fondateur d'Einar Haugen (1950) [72], une abondante littérature concernant les emprunts a vu le jour. Deux questions principales y sont abordées. Premièrement, il s'agit de caractériser la forme prise par les mots ou locutions empruntées, une fois transplantées dans le contexte de la langue d'accueil. Y a-t-il intégration du mot emprunté au système phonologique, morphologique et sémantique de la langue d'accueil, et dans quelle mesure ? Cette intégration varie-t-elle en fonction des individus, ou est-elle uniforme au niveau de la communauté linguistique tout entière ? Deuxièmement, avec le développement de la recherche sur l'alternance et le mélange de codes, la question de la limite entre mélange de codes et emprunts s'est posée. D'aucuns considèrent que cette limite se situe au niveau du lexème. Sont alors considérés comme des emprunts tous les mots isolés appartenant à une langue donnée et employés dans le contexte d'une autre langue. Par opposition, les locutions et autres syntagmes employés dans le contexte d'une autre langue passent pour des instances de mélange de codes. Mais cette deuxième question n'est pas sans rapport avec la première. L'analyse des emprunts amène certains chercheurs à leur reconnaître des statuts différents selon leur degré d'intégration dans la langue d'accueil. Par exemple, Poplack et ses collaborateurs (1980 [103], 1984 [104], 1988 [105]) font la distinction entre emprunts intégrés à l'échelle de la communauté linguistique et emprunts occasionnels (*nonce borrowings*) par les locuteurs individuels. Les critères permettant de différencier les emprunts intégrés des autres sont d'une part leur plus ou moins grande intégration phonologique et morphologique à la langue d'accueil, et d'autre part la perception qu'en ont les locuteurs ainsi que leur présence dans les dictionnaires de la langue d'accueil. Myers-Scotton en revanche, plus préoccupée de l'aspect communicatif ou fonctionnel de ces phénomènes, assimile certains cas d'emprunts à des cas d'"alternance d'un lexème/morphème unique"<sup>378</sup>. Elle écrit : " Les lexèmes/morphèmes isolés provenant de la langue secondaire, qu'ils soient des formes d'alternance de codes ou des emprunts, font preuve d'une intégration morphosyntaxique similaire dans la langue

---

<sup>378</sup> C'est ainsi que j'ai analysé le mélange de codes dans l'exemple (7) cité plus haut, où un seul mot taroko était employé dans une phrase autrement chinoise. Cependant, la raison d'une telle analyse n'était pas la valeur "indicielle" (dans le sens de Myers-Sotton) de la variété linguistique employée à l'occasion du mélange de code, mais le fait que le mot taroko, de par sa position, n'était pas syntaxiquement intégré à la phrase chinoise.

matrice ” (1993 :125 [97]). Elle conteste donc l’argument d’une différence formelle existant entre emprunts occasionnels et “ alternance lexicale ”. Par ailleurs, Myers-Scotton fait tout de même une distinction entre les emprunts occasionnels et ceux qui sont intégrés à la langue hôte. Pour elle, si les premiers sont sur le même plan que l’alternance de code, car ils représentent un réel changement de la langue d’interaction, les derniers ne sont déjà plus étrangers à la langue matrice, et ne constituent donc pas un choix alternatif. L’alternance lexicale est d’ailleurs, écrit Myers-Scotton, caractéristique de l’alternance de codes comme choix non marqué.

C’est cette dernière distinction qui me semble la plus pertinente pour la présente étude. En effet, plutôt que de caractériser les divers degrés d’intégration des lexèmes empruntés par les locuteurs du CSR et leurs interlocuteurs, il me semble important d’en caractériser les fonctions en tant que manifestations d’une compétence plurilingue, et porteurs, au même titre que l’alternance de codes conversationnelle, d’une intention communicative.

Pour ce type d’approche, il est intéressant de garder en vue les types de situations mis en évidence par Lüdi et Py (1986 : 152-154 [90])<sup>379</sup>, qui permettent d’envisager les emprunts dans leur dimension fonctionnelle. Dans leur analyse du discours bilingue dans un contexte de migration, Lüdi et Py distinguent les situations de “ communication en langue d’accueil avec des unilingues ”, de “ communication en langue d’origine avec des unilingues ” et de “ communication avec des bilingues, ou des unilingues ayant de très bonnes connaissances en langues étrangères ”. Dans ces trois types de situations (et l’on pourrait en définir d’autres selon le contexte social), l’emploi des emprunts peut avoir des fonctions différentes, et être perçu différemment par les interlocuteurs. Lüdi et Py notent par exemple que dans le premier type de situation, le locuteur plurilingue tendra à éviter l’usage de mots empruntés à sa langue d’origine, pour éviter les évaluations négatives de ses interlocuteurs. Dans le deuxième type de situation en revanche, les emprunts à la langue d’accueil deviennent une nécessité dès lors qu’il s’agit de décrire la réalité culturelle de la société d’accueil. Dans le troisième cas enfin, il n’y a pas d’obstacle fonctionnel majeur à l’utilisation d’emprunts, et même à une certaine créativité

---

<sup>379</sup> Bien que l’étude de Lüdi et Py se situe dans le contexte de la migration (donc un apport exogène), ce type de contexte n’est pas sans points communs avec des situations opposant majorité et minorités linguistiques endogènes. Voir plus bas pour un essai de redéfinition des termes pertinents dans le dernier cas.

individuelle (les emprunts spontanés). L'utilisation d'emprunts reste dans le cadre du " discours bilingue ".

#### 5.4.1. Les emprunts en situation

Dans le cas des employés du CSR, on a vu que les interactions se réalisaient de façon prédominante en chinois standard ou en langue maternelle (taroko ou 'amis), et bien plus rarement dans des langues véhiculaires non premières (japonais ou minnan). Les interlocuteurs partagent en général un nombre de langues variant entre une (le chinois standard) et trois (le chinois standard, une langue austronésienne, le japonais ou le minnan). Contrairement aux situations de migration décrites par Lüdi et Py, il n'y a que peu de locuteurs unilingues <sup>380</sup>. En revanche, en raison des différences individuelles de répertoires linguistiques, il arrive souvent que les locuteurs soient " fonctionnellement unilingues " pour la situation en cours, car n'ayant qu'une langue en commun avec leur interlocuteur. Les emprunts auront donc un import différent selon le nombre de langues partagées par les interlocuteurs.

Une autre variable importante (absente des situations décrites par Lüdi et Py) est la possibilité de choix de la langue " prêteuse ". En effet, des emprunts peuvent être faits non seulement aux langues dans lesquelles les locuteurs ont une haute compétence (chinois standard et langues premières), mais aussi à des langues telles que le japonais (langue peu connue par les moins de 50 ans) ou même l'anglais, qui n'est pas une langue de communication dans le terrain étudié <sup>381</sup>.

Pour apprécier le potentiel communicatif d'un emprunt dans le terrain étudié, il faut donc avoir recours à un éventail de critères beaucoup plus large que les dichotomies " langue d'accueil / langue d'origine " et locuteur " unilingue / plurilingue " utilisées par Lüdi et Py. Le schéma 5.1. page suivante tente de résumer les situations possibles.

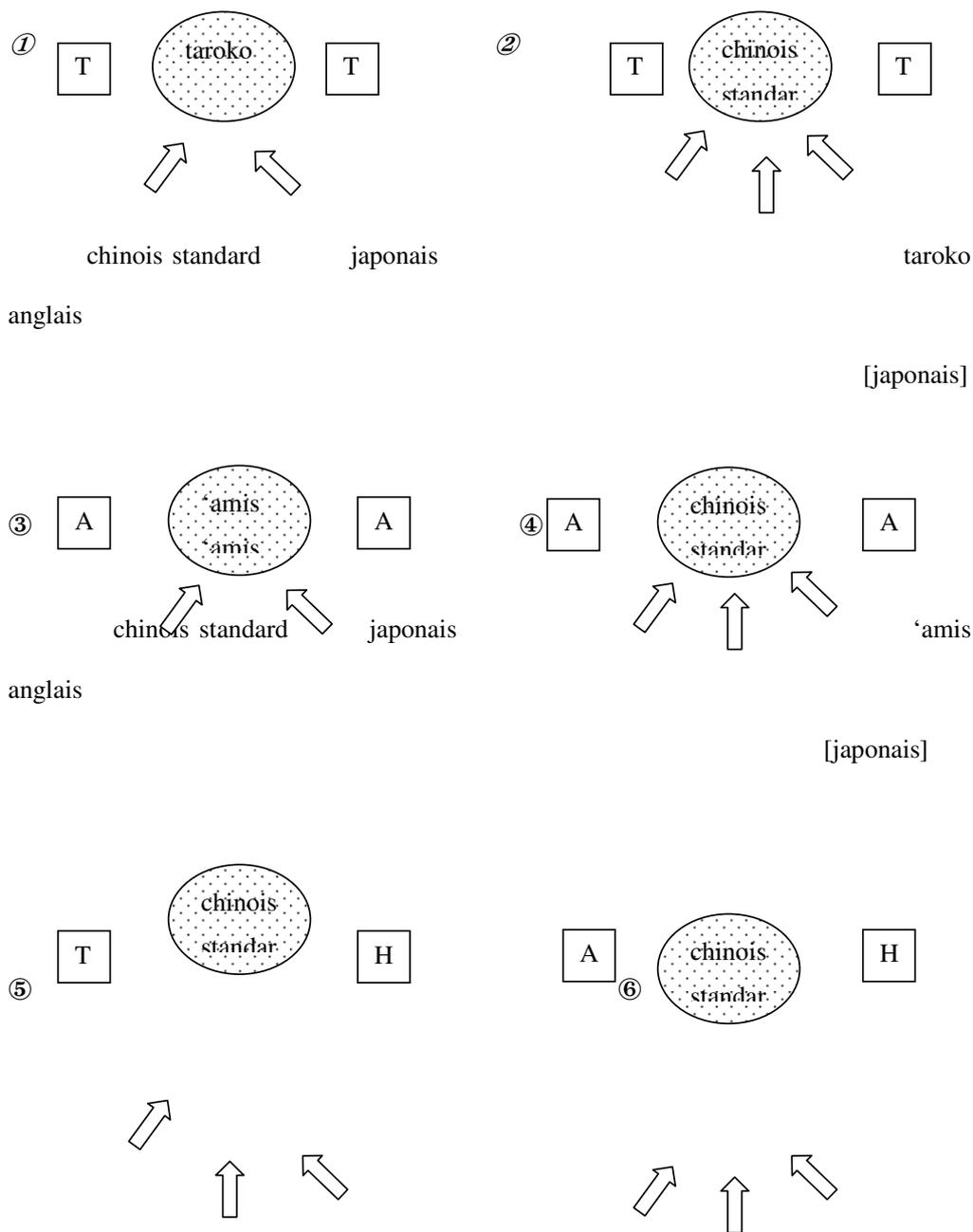
---

<sup>380</sup> S'il y en a parmi les employés de l'hôpital, il s'agit en majorité des " continentaux " (qui représentent 13,5% du total des employés : voir tableau 4.4), dont on peut penser qu'une partie est en fait plurilingue (connaissant le minnan en plus du chinois standard) ; il y a aussi une minorité de personnels aborigènes de plus de 50 ans employés dans les services de nettoyage, dont les connaissances en chinois standard sont apparemment très limitées.

<sup>381</sup> Comme mentionné au chapitre 1, section 1.2.3.2, l'anglais n'est une langue de communication à Taiwan que dans les interactions avec des personnes immigrées : Occidentaux et Philippins pour la plupart.

L'appartenance ethnique des locuteurs détermine en grande partie leur répertoire linguistique, et donc les langues dont ils peuvent user comme langues principales de l'interaction, mais aussi les langues auxquelles ils peuvent faire appel pour les emprunts lexicaux.

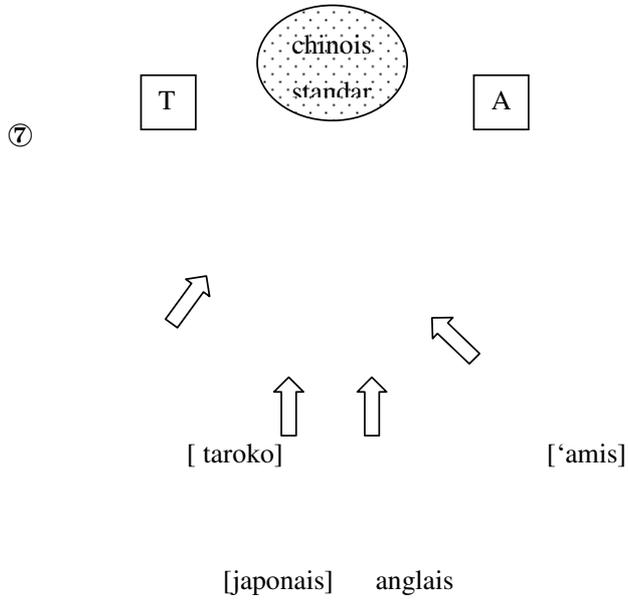
Schéma 5.1. Situations d'interaction et emprunts



[taroko]                      anglais                      ['amis]

anglais

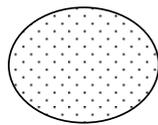
[japonais]                      [japonais]



**Légende**

 Locuteur taroko

l'interaction



Langue principale de

 A

Locuteur ‘amis

H

Locuteur han



Emprunts

### 5.4.1.1. Communication en chinois standard

Dans le schéma 5.1., on recense cinq types de cas dans lesquels la langue principale de l’interaction est le chinois standard. Dans ces cinq cas, les locuteurs ont la possibilité d’emprunter des items lexicaux à trois ou quatre autres langues, nommément le taroko et/ou le ‘amis, le japonais et l’anglais. Ces langues ne sont pourtant pas accessibles au même degré (les langues moins accessibles sont représentées entre crochets).

#### 5.4.1.1.1. *Emprunts au taroko et au ‘amis*

Dans des cas comme (2) et (4), où les deux locuteurs ont au moins une compétence communicative de base en taroko et ‘amis respectivement, l’accessibilité de ces deux langues pour les emprunts spontanés ne pose aucun problème, ni du point de vue de la production, ni de celui de la compréhension.

En revanche, dans des cas comme (5), (6) et (7), seul l’un des locuteurs a un accès libre à ces langues. Le recours à ces dernières n’est pas totalement proscrit pour autant, comme le montrent certaines interactions. Cependant, les emprunts dans la langue inconnue de l’autre (taroko ou ‘amis) sont de nature “formulaïque”. C’est-à-dire qu’ils se cantonnent à quelques mots ou locutions dont le sens est connu de tous ou aisément compréhensible en contexte pour le néophyte. La genèse de ces expressions ou formules est leur emploi récurrent par les locuteurs aborigènes avec des personnes ne parlant pas de langue austronésienne. Il peut arriver qu’une fois que ces locutions sont fermement établies

dans la pratique des premiers, elles sont reprises à leur compte par les dernières<sup>382</sup>. C'est ainsi que certains mots taroko, introduits par les jeunes employées du CSR, sont employés par un nombre croissant d'employés de l'hôpital qui sont en contact fréquent avec ces jeunes employées taroko. Le plus usité d'entre ces emprunts est le pronom interrogatif *manu* "quoi", mais d'autres pronoms interrogatifs tels que *ima* "qui", et à un moindre degré *inu* "où" et *hmuya* "comment" sont aussi utilisés<sup>383</sup>. En effet, il est courant pour les jeunes employées taroko du CSR de répondre *manu* "quoi?" lorsqu'on les appelle, ou *ima* "qui?" lorsqu'elles ne voient pas leur interlocuteur, ou lorsqu'on leur demande de prendre une communication téléphonique, et ce quelle que soit l'appartenance ethnique de l'interlocuteur. Ce tic de langage a peu à peu gagné les autres employées du CSR, et jusqu'aux infirmières et employées administratives des autres services<sup>384</sup>. Notons cependant que du point de vue de leur réalisation phonétique, ces emprunts sont parfois modifiés par leurs utilisateurs : les locuteurs 'amis ont tendance à accentuer la dernière syllabe du mot (et non la première) ; les locuteurs han ont quant à eux tendance à substituer une mélodie tonale à l'accentuation, en s'en rapprochant le plus possible (une syllabe accentuée est souvent rendue par un ton haut et plat assez long, ou par un ton haut descendant ; une syllabe non accentuée est souvent rendue par un ton bas).

Voici deux exemples d'usage de ces emprunts en situation.

---

<sup>382</sup> Ce type de processus est similaire au jeu des surnoms en langue taroko et 'amis, décrit dans la première partie de ce chapitre.

<sup>383</sup> Les deux premiers pronoms interrogatifs taroko *manu* et *ima* sont assez proches de leurs contreparties en langue 'amis, respectivement *maan* et *cima*, et ont manifestement la même origine étymologique. Cette ressemblance joue certainement un rôle mnémotechnique important pour les locuteurs du 'amis.

<sup>384</sup> Ceci a été particulièrement manifeste depuis l'arrivée au CSR de Li Xiaozhen, beaucoup moins effacée que la jeune employée taroko précédente (You Yilian).

[M29B-15]

Locuteurs : Asan ('Amis, environ 55 ans, employée administrative) ; Li Xiaozhen (Taroko, 26 ans, employée du CSR).

Situation : Asan se rend au guichet du CSR pour prendre livraison d'objets stérilisés.

Langues : chinois standard, TAROKO.

1 Asan Zhen  
2 Li MANU  
3 Asan hao le mei

1 Asan Zhen  
2 Li QUOI ?  
3 Asan c'est fini ?

Dans cette interaction, c'est l'employée taroko qui utilise le mot taroko *manu* "quoi ?" en s'adressant à l'employée 'amis. Dans l'interaction suivante en revanche, c'est l'employée 'amis qui emprunte le mot *ima* "qui ?" au taroko pour s'adresser à l'employé taroko.

[M20A-11]

Locuteurs : Yan Yueying ('Amis, 54 ans, employée du CSR) ; Iban (Taroko, 45 ans, employé du service des livraisons).

Situation : Les deux employés se rencontrent dans un couloir ; Iban ne se souvient plus du nom de Yan, qui le taquine à ce propos.

Langues : chinois standard, TAROKO, *anglais*.

4 Iban you wangji le [rire]  
5 Yan IMA  
6 Iban ei: nage: shenme xiaojie: ei:  
7 Yan a:  
8 Iban nihao  
9 *good morning*

4 Iban (j'ai) encore oublié [rire]  
5 Yan QUI ?  
6 Iban euh: machin: Mademoiselle quoi: euh:  
7 Yan ah:  
8 Iban bonjour  
9 *bonjour*

En revanche, les seuls exemples d'usage de mots 'amis par les employées taroko sont limités à l'usage interne au CSR. L'un des exemples est celui du surnom 'amis

*pungaw* “ luciole ”, cité dans la première partie de ce chapitre (paragraphe 5.1.1). Le second est l’emploi du verbe *malahok* “ déjeuner ”, utilisé pour signaler l’arrivée des boîtes-repas lors de la pause de midi.

#### 5.4.1.1.2. *Emprunts au japonais*

Les emprunts au japonais dans le cadre des interactions menées en chinois standard sont exclusivement de nature formulaïque. Ils sont réduits à des termes de salutation (*o hayo* “ bonjour ” ; *sayonara* “ au revoir ”), d’adresse (*San* “ Monsieur / Madame ” ; *Ojî san / Obâ san* “ Grand-mère / Grand-père ”, employé pour les personnes âgées) et de remerciements (*arigato* “ merci ”). Ces termes sont connus aussi bien des jeunes employés que des plus anciens. Ils sont prononcés avec une intégration phonologique au chinois variable selon les locuteurs, et en général assez forte pour les locuteurs jeunes, qui n’ont pour la plupart jamais entendu ces termes prononcés par des Japonais. La principale marque d’intégration phonologique est l’usage de la finale [ng] à la place de [n], surtout (mais pas seulement) lorsque la voyelle est nasalisée en japonais.

#### 5.4.1.1.3. *Emprunts à l’anglais*

Dans les interactions étudiées, la langue anglaise n’est présente que sous forme d’emprunts, et ce uniquement dans les discours en chinois standard <sup>385</sup>. Si la grande majorité de ces emprunts appartient au vocabulaire technique du domaine de la santé, les employés ont aussi parfois recours à des mots anglais appartenant à des domaines plus variés.

Dans le cas du vocabulaire technique, les emprunts à l’anglais sont relativement peu transparents, car la majorité des termes employés sont soit des acronymes, soit des abréviations. Quand on leur pose la question, les employés sont en général incapables de donner la version complète de ces sigles ou abréviations. Les acronymes les plus utilisés sont ceux qui désignent les différents services de l’hôpital : *OR* (*operation room* “ bloc opératoire ”), *ER* (*emergency room* “ salle des urgences ”), *ICU* (*intensive care unit* “ unité de soins intensifs ”) etc. Ceux-ci sont aussi utilisés par écrit pour l’usage interne des

---

<sup>385</sup> Les raisons probables de cette restriction de cooccurrence sont explorées plus bas, au paragraphe 5.4.1.3.

employés : inscriptions sur les fiches de commande, sur les bacs de rangement destinés aux différents services, etc. (la signalisation des divers services, destinée aux patients, est elle en chinois). D'autres sigles font référence à divers types de matériels (*EO, IC, CD, MI* (prononcé *M-one*) etc.), ou aux horaires de service (*D1, D2*<sup>386</sup>, *R2*, etc. où les chiffres sont prononcés en anglais). Des exemples d'abréviations sont *diswater* (pour *distilled water*) et *saline* (pour *saline solution*).

Certains de ces emprunts sont intégrés morphologiquement au chinois, étant utilisés comme première ou deuxième partie de composés lexicaux. On entend par exemple *CVP-dan* (CVP-feuille "fiche CVP"), *Y-xing* (Y-forme "en forme de Y"), *day-ban* (jour-service "service de jour"), *shuxie-set* (prise\_de\_sang-set "kit de prise de sang").

Autant que j'aie pu en juger, tous les emprunts à l'anglais faisant partie du vocabulaire technique sont stables d'un locuteur à l'autre et, pour un même locuteur, d'un emploi à l'autre, aussi bien dans leur prononciation que dans leur usage. Leur prononciation est en général très proche de celle du chinois standard. C'est à dire par exemple que les consonnes normalement voisées en anglais ne le sont pas dans les emprunts, que le son [s] est palatalisé avant [i] et [ü], que les consonnes finales non nasales sont effacées ou suivies d'une voyelle supplémentaire, et même, qu'un ton est attribué arbitrairement à chaque syllabe. Ceci va dans le sens de la "contrainte des morphèmes libres" de Sankoff et Poplack (1981), qui stipule que seuls les emprunts intégrés phonologiquement peuvent l'être aussi morphologiquement.

Quant aux emprunts sortant du jargon professionnel, ils ne sont pas toujours aussi stables dans leurs usages. Dans certains cas, c'est la prononciation de l'emprunt qui est variable. Prenons l'exemple du mot *call* "appeler". Dans une même interaction, une locutrice du CSR l'a prononcé alternativement [k'aw] (sur un ton élevé et stable, correspondant au premier ton du chinois standard) et [k'ɔ̃l] (sur un ton haut descendant, correspondant au quatrième ton du chinois standard). La première prononciation est proche du chinois, car elle supprime la consonne finale au profit d'une glide. Le ton ainsi que la voyelle choisis sont cependant différents de ceux de la prononciation en vogue à Taiwan dans des expressions telles que *call-in*, prononcé [k'ow ing] avec un quatrième ton (ton haut descendant) sur chacune des syllabes. De plus, il n'existe pas dans le vocabulaire courant du chinois standard parlé à Taiwan de morphème prononcé [k'aw] au premier ton (ton haut plat). Cette réalisation de l'emprunt est donc originale, et sans doute spontanée.

---

<sup>386</sup> Ces derniers ont aussi employés dans leur version développée : *day-one, day-two*.

La seconde prononciation est plus proche d'une prononciation anglaise standard, où le ton descendant ferait figure d'accent tonique. Ceci montre que la locutrice est consciente de l'origine étrangère du mot emprunté.

Les exemples d'emprunts spontanés à l'anglais dans lesquels la catégorie lexicale du mot dans la langue d'origine n'est pas respectée ne sont pas rares. Cette catégorie peut varier d'un locuteur à l'autre, et même pour un même locuteur, d'une occurrence à l'autre. Tel est le cas de la préposition anglaise *on*, utilisée ici successivement comme un verbe signifiant "allumer (une machine)" et un nom signifiant "la touche 'on'".

(12) Langues : chinois standard, *anglais* [non enregistré]  
 xian guan men zai *on* ; *on*-hao le jiu tiao.  
 d'abord fermer porte encore *on* ; *on*-achever Part alors régler  
 'D'abord on ferme la porte puis on *allume* ; quand on a *allumé* on règle.'

Dans l'exemple précédent, la locutrice utilise *on* à deux reprises comme un verbe. Dans la deuxième proposition, il est même suivi d'un suffixe verbal chinois, attestant de son intégration morphologique en tant que verbe. L'exemple suivant a été prononcé quelques minutes plus tard par une locutrice différente<sup>387</sup>.

(13) Langues : chinois standard, *anglais* [non enregistré]  
 yao an *on* ; ranhou *on*-wan cai keyi.  
 falloir appuyer *on* ; ensuite *on*-finir seulement possible  
 'Il faut appuyer (sur) 'on' ; ensuite c'est seulement quand on a *allumé* que ça va.'

Ici, les deux emplois de *on* diffèrent en termes syntaxiques : si le premier est utilisé comme un nom, le second est utilisé comme un verbe (suivi d'un suffixe verbal en chinois). Ces deux exemples montrent la liberté d'usage de ce type d'emprunts, non seulement par rapport à la langue d'origine, mais aussi dans la structure de l'énoncé en chinois standard.

#### 5.4.1.2. Communication en taroko ou 'amis

Ces types de communication sont représentés en (1) et (3) dans le schéma 5.1.

---

<sup>387</sup> La prononciation de cette deuxième locutrice (elle prononce [ɔŋ]) est différente de la première.

#### 5.4.1.2.1. Emprunts au chinois standard

Dans la plupart des cas, les deux locuteurs ont une connaissance du chinois standard suffisante pour leur permettre d'y emprunter librement et abondamment, sans risque de mauvaise compréhension par l'interlocuteur.

Les emprunts au chinois standard sont souvent des termes de jargon technique, dont on peut penser qu'ils n'ont pas d'équivalent exact en langue matrice. On trouve par exemple :

(14) Langues : TAROKO, chinois standard [M27B-2 : 5]  
PAYAH      BINAW      zhangdan      GA  
donne      voir      fiche      là  
'DONNE VOIR la fiche LA'

Certains termes en chinois standard, sans appartenir au jargon hospitalier, n'ont pas d'équivalent exact dans la langue matrice. C'est par exemple le cas du mot *zhi* " papier ", qui n'a pas d'équivalent précis en taroko. Les mots taroko *ptasan* ou *spatas* (de la racine *patas* " écriture / écrire ") sont utilisés pour désigner les instruments d'écriture en général : papier, mais aussi stylo, bureau, etc...<sup>388</sup> Le terme en chinois standard a donc l'avantage de la précision.

---

<sup>388</sup> Voir Pecoraro (1977 : 194-195 [100]). Dans le dérivé *ptasan*, le suffixe *-an* (courant dans les langues austronésiennes) désigne le lieu de l'action ; dans le dérivé *spatas*, le préfixe *s-* est instrumental (voir Pecoraro 1979 : 119 [101]).

(15) Langues : TAROKO, chinois standard  
NGAT zhi MU LIAN  
Neg-avoir papier je Lian  
'JE N'AI PAS DE papier LIAN'

[M12A-1 : 14]

Dans les deux exemples précédents, les emprunts au chinois standard sont prononcés sans leurs tons, ce qui est signe d'une intégration phonologique à la langue d'accueil.

Mais il peut s'agir aussi de termes plus neutres, qui ont vraisemblablement un équivalent dans la langue matrice. Il faut penser qu'au moment de l'interaction, c'est le terme en chinois qui était le plus immédiatement disponible au locuteur.

(16) Langues : TAROKO, chinois standard  
qing TA SEDIQ NINI  
inviter nous homme ceci  
'NOUS invitons CETTE PERSONNE'

[M30A-1 : 68]

En résumé, les interactions dont la langue principale est le taroko ou le 'amis font un usage abondant des emprunts au chinois standard, pour des raisons liées soit à l'insuffisance ponctuelle du lexique de la langue matrice, soit au facteur plus psycholinguistique qu'est la plus ou moins grande disponibilité de tel ou tel item lexical à divers moments dans les divers lexiques à disposition des personnes plurilingues<sup>389</sup>.

En ce qui concerne l'intégration des emprunts au chinois standard dans un discours en 'amis ou taroko, il n'existe pas de constante. Il arrive que les emprunts soient phonologiquement intégrés, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus prononcés avec les tons du chinois, mais selon le schéma intonatif de la langue d'accueil (première voyelle du mot accentuée en taroko ; dernière voyelle du mot accentuée en 'amis). Mais ce n'est pas nécessairement le cas. On relève même des énoncés dans lesquels l'emprunt au chinois standard n'est pas phonologiquement intégré, mais l'est au niveau des marqueurs morphologiques, comme dans l'exemple suivant.

(17) Langues : 'AMIS, chinois standard

[M3B-16 : 6]

---

<sup>389</sup> Lüdi et Py (1986 : 147 [90]) précisent que ce phénomène de plus ou moins grande disponibilité des items lexicaux est aussi présent chez les personnes unilingues, la différence étant que ces dernières ne peuvent avoir recours au lexique d'une deuxième langue pour combler une lacune lexicale temporaire.

PATAYRAEN I:-yingershi  
Caus-aller-FP Loc-nursery  
'EMPORTE(-LE) A: la nursery.'

Dans l'exemple précédent, l'emprunt au chinois *yingershi* ("nursery") est prononcé avec sa mélodie tonale chinoise, mais précédé du clitique locatif 'amis *i* ("à"). Ceci constitue une violation de la "contrainte des morphèmes libres".

#### 5.4.1.2.2. *Emprunts au japonais*

En plus des emplois formulaïques dont il a déjà été fait mention dans le cadre des interactions dont la langue principale était le chinois standard, le japonais est aussi employé sous forme d'emprunts totalement intégrés aux langues d'accueil, si bien que la majorité des locuteurs n'en a plus conscience. Ces mots originaires du japonais sont employés au même titre que des mots taroko ou 'amis. Il s'agit d'un processus historique relativement ancien, puisque le contact entre les langues des Aborigènes de Taiwan et le japonais est antérieur au contact entre celles-ci et le chinois standard. Le même phénomène existe aussi en minnan et en hakka, dont le contact avec la langue japonaise remonte à la fin du siècle dernier<sup>390</sup>. L'emploi de mots empruntés au japonais de longue date n'est donc d'ores et déjà plus de l'ordre de l'alternance de codes de la part des locuteurs. En voici trois exemples.

(18) Langues : TAROKO, **japonais** [M30A-1 : 47]  
KNUAN KA NIQAN **jikan** SU  
quand Part avoir temps tu  
'QUAND AS-TU le temps ?'

(19) Langues : TAROKO, **japonais**, chinois standard [M27B-10 : 43]  
N-**hari** WA Yuexiu  
Pré-se\_dépêcher PF Yuexiu  
'**Dépêche**(-toi) HEIN, Yuexiu'

---

<sup>390</sup> La durée du contact entre les populations aborigènes et les Japonais varie selon les groupes, leur disposition géographique et leur hostilité variable ayant donné lieu à des pacifications plus ou moins tardives de la part des japonais. Selon Sugimoto (1971) [120], les premières écoles enseignant le japonais aux Aborigènes datent de 1898. Les premières écoles japonaises destinées aux Han datent de 1896.

(20) Langues : chinois standard, ‘AMIS, japonais

[M3B-16 : 8]

bu	yao	suan	ta	CI- <b>atama</b> -NAMU
Neg	vouloir	compter	il	Part-chef-mon

‘NOTRE **chef** ne veut pas le compter.’<sup>391</sup>

Dans les exemples (19) et (20), l’intégration morphologique des mots d’origine japonaise *hari* “ se dépêcher ” (de l’anglais *hurry*) et *atama* “ tête ; chef ” est flagrante. Le premier est en effet précédé dans l’énoncé d’un préfixe verbal ; le second est précédé de la particule introduisant les noms de personnes, et suivi d’un pronom génitif clitique. Ces emprunts sont aussi intégrés phonologiquement , notamment en ce qui concerne le placement de l’accent, et d’autres traits tels que la prononciation des nasales finales (par exemple, **jikan** est prononcé [jikāng]).

### 5.4.1.3. Emprunts et cooccurrence des langues

Il est flagrant dans le schéma 5.1 et dans la description ci-dessus qu’il existe des restrictions de cooccurrence des langues en matière d’emprunts. Par exemple, les emprunts à l’anglais sont totalement absents des interactions en langues austronésiennes (taroko et ‘amis)<sup>392</sup>. Les emprunts au japonais et aux langues austronésiennes sont quant à eux réduits à des emplois formulaïques dans les interactions en chinois standard.

L’absence des emprunts à l’anglais dans les langues austronésiennes peut s’expliquer partiellement d’un point de vue fonctionnel. On a vu que les emprunts à l’anglais étaient en majorité des termes de jargon professionnel. Or, il a été montré lors de l’analyse du choix de langue que les interactions de nature professionnelle au CSR sont accomplies avant tout en utilisant le chinois standard, les langues austronésiennes remplissant au contraire des fonctions de l’ordre de la proximité / solidarité. Il est donc normal que les emprunts anglais à caractère professionnel soient associés à la

---

<sup>391</sup> Rappelons que cette phrase, de par sa structure grammaticale, est analysée comme un énoncé en ‘amis malgré le mélange de codes avec le chinois standard. Voir plus haut la partie traitant du mélange de code.

<sup>392</sup> Certains emprunts au japonais sont en fait des mots anglais à l’origine. J’ai cité plus haut l’exemple du mot *hari* “ se dépêcher ”, provenant de l’anglais *hurry*, mais emprunté par le biais du japonais. Compte tenu des conditions dans lesquelles ils ont été empruntés, ces mots sont à considérer comme des emprunts au japonais, et non à l’anglais.

communication en chinois standard plutôt qu'à la communication en langues austronésiennes.

Pour ce qui est des emprunts à caractère non professionnel (on relève dans le corpus des interactions en chinois standard des emprunts comme *complain*, *whisky*, *sorry*, *copy*, *Miss*, *loss*, *holiday* et *commission*), leur absence dans le discours en langues austronésiennes est peut-être dû au fait que ces emprunts sont de type spontané et individuel, c'est-à-dire peu répandus au niveau de la communauté linguistique. De ce fait, ils ne sont pas encore intégrés en chinois standard, mais font encore partie de la langue anglaise. Ils supposent donc pour leur production comme pour leur compréhension une certaine familiarité des locuteurs avec l'anglais, comme par exemple celle acquise lors de la scolarisation dans le secondaire. Ils renvoient par conséquent à l'univers de l'instruction, lui-même associé de façon préférentielle avec le chinois standard. Si l'on considère les domaines dans lesquels l'anglais est employé plus généralement dans la société taiwanaise, on y trouve les domaines de la technique, des affaires, mais aussi de la musique populaire anglo-saxonne et de la mode. Tous ces domaines peuvent être généralement perçus comme ceux de la "modernité". En revanche, les langues locales sont associés à la "tradition". Par conséquent, la restriction de cooccurrence entre emprunts anglais spontanés et langues austronésiennes est donc de type indiciel : les deux types de langues ne renvoient pas aux mêmes sphères d'activité sociale.

En ce qui concerne la nature formulaïque des emprunts au japonais et aux langues austronésiennes dans les interactions en chinois standard, j'ai écrit qu'elle s'expliquait par le manque de familiarité avec ces langues de la part de l'un des locuteurs au moins. Les quelques emprunts formulaïques au japonais sont probablement en usage non seulement au CSR, mais aussi dans tout Taiwan, compte tenu de son histoire coloniale et de sa proximité actuelle avec le Japon (voir le premier chapitre). En revanche, les emprunts formulaïques aux langues austronésiennes font partie d'une routine propre au terrain observé.

#### 5.4.2. Emplois stratégiques des emprunts

Dans la partie précédente, une distinction a été faite entre les emprunts intégrés à la langue d'accueil (par exemple, les emprunts au japonais tels *atama* "tête, chef" en 'amis et *jikan* "temps" en taroko) d'une part et les emprunts spontanés ou formulaïques d'autre part. L'emploi des premiers ne constitue pas une alternance de code, puisque les locuteurs sont en général inconscients de l'origine étrangère du mot. En revanche, les emprunts

spontanés sont, comme l'écrit Myers-Scotton, des alternances de codes au niveau lexical. Si ces emprunts ne sont pas motivés par une lacune lexicale dans la langue matrice (qu'elle soit réelle ou momentanée), il faut considérer que leur emploi est porteur d'une intention communicative au même titre que le mélange de codes. Les langues auxquelles le locuteur fait appel à travers les emprunts spontanés et les emprunts formulaïques ont une valeur indicielle, référant l'interlocuteur à un ensemble de droits et d'obligations précis, selon les termes de Myers-Scotton.

Il faut noter que la valeur indicielle de certaines langues n'est pas univoque. Lors de l'analyse de l'emploi des langues (voir paragraphe 5.2.3.), il a été noté que certaines d'entre elles pouvaient renvoyer à plusieurs ensembles de valeurs. Par exemple, le minnan est à la fois une langue première et locale, et une langue véhiculaire. De même, le japonais est à la fois une langue anciennement officielle, véhiculaire, et même identitaire (grégaire) pour un certain groupe de personnes âgées. Par conséquent, la valeur indicielle des emprunts à telle ou telle langue peut être différente selon la situation, les locuteurs pouvant mettre en valeur ponctuellement un ou plusieurs attributs parmi ceux de la langue en question.

### **5.4.2.1. Valeur affective des langues locales**

#### *5.4.2.1.1. Emprunts spontanés*

J'ai mentionné plus haut que dans une interaction en chinois standard, l'usage d'une langue austronésienne (taroko ou 'amis) sous forme d'alternance ou de mélange de code, renvoyait à des valeurs de type affectif (solidarité, familiarité). Ces langues correspondent à ce que Gumperz (1982 : 66 [68]) qualifie de "code propre" (*we code*), la langue qui indexe l'appartenance à un groupe dans lesquels les locuteurs se reconnaissent. Cette valeur d'appropriation est tout aussi valide dans l'emploi des emprunts à ces langues. Dans l'exemple suivant, l'usage d'un mot taroko (alors que l'équivalent en chinois standard, faisant partie du vocabulaire courant, est certainement disponible pour la locutrice) crée comme une complicité entre les participantes à l'interaction. Celle-ci se traduit concrètement par un rire d'appréciation de la part de la seconde locutrice, et par sa répétition de l'énoncé contenant l'emprunt, qu'elle s'approprie à son tour.

[M12A-3]

Locuteurs : Lin Yuexiu (Taroko, 21 ans, employée du CSR) ; Xie Yulin (Taroko, environ 40 ans, employée administrative à la nursery).

Situation : Lin se rend à la nursery lors de sa tournée pour livrer les objets commandés. Elle les fait vérifier un à un par Xie.

Langues : chinois standard, TAROKO.

- |    |     |   |
|----|-----|---|
| 3  | Xie | yi er san                                     |
| 4  |     | zhege shi :                                   |
| 5  |     | man yidian hao                                |
| 6  | Lin | hao hao hao                                   |
| 7  | Xie | yinwei : RUDAN le ha                          |
| 8  | Lin | [rire] yinwei : RUDAN le ha. ei               |
| 9  | Xie | a. ni kan                                     |
| 10 |     | zhende shi RUDAN le                           |
|    |     |   |
| 3  | Xie | un deux trois                                 |
| 4  |     | ça c'est :                                    |
| 5  |     | plus lentement d'accord                       |
| 6  | Lin | d'accord d'accord d'accord                    |
| 7  | Xie | parce que : (je suis) VIEILLE hein            |
| 8  | Lin | [rire] parce que : (je suis) VIEILLE hein. hé |
| 9  | Xie | ah. tu vois                                   |
| 10 |     | vraiment (je) suis VIEILLE                    |

Les cas d'emprunts au minnan sont beaucoup plus rares, mais semblent participer d'une logique similaire. On ne peut pas dire que le minnan soit un "code propre" pour les employés aborigènes du CSR ; bien au contraire, il représente l'archétype du "code tiers" (*they code* ; voir Gumperz, op. cit. [68]). Mais son usage durant une interaction avec une personne d'ethnie minnan (ou parlant couramment minnan) peut être compris comme une accommodation tacite à cette personne. Par là même, un tel usage véhicule une valeur affective de solidarité.

L'interaction citée dans l'exemple suivant a recours à un tel type d'emprunt.

[M-31]

Locuteurs : Xu Ximei (Taroko, 43 ans, chef de service du CSR) ; Zhou Xiangmin (Hakka<sup>393</sup>, 42 ans, employée du CSR).

Situation : Xu modifie le planning, et demande à Zhou d'inscrire les modifications.

---

<sup>393</sup> Rappelons que Zhou parle couramment minnan, étant mariée à un minnan. Elle l'emploie assez souvent dans ses relations professionnelles.

Langues : chinois standard, *minnan*.

- 1 Xu na ni hua-*di*ø wo  
2 Zhou [riant] hua-*u* hua-*u*
- 1 Xu alors tu me rayes-*(tomber)*  
2 Zhou [riant] (j')*ai* rayé (j')*ai* rayé

Le mot emprunté par Xu est minime, puisqu'il ne s'agit que d'un suffixe verbal (dit suffixe ou verbe résultatif) monosyllabique. De plus, sa prononciation en minnan est très proche de celle de son équivalent en chinois standard (*diao*). Malgré cela, l'emprunt ne passe pas inaperçu de l'interlocutrice, qui rit et répond dans le même esprit <sup>394</sup>.

#### 5.4.2.1.2. *Emprunts formulaïques*

Les emplois formulaïques des emprunts au taroko (pronoms interrogatifs) par des locuteurs natifs d'autres langues ont eux aussi une valeur affective de solidarité. C'est le "code tiers" qui est employé, mais dans un esprit d'accommodation à l'interlocuteur, auquel l'usage de ce code renvoie de façon indicielle.

L'emploi des formules de salutation et de remerciements en japonais relève en premier lieu d'une logique différente. Lorsque ces expressions sont utilisées par les employés âgés 'amis entre eux, c'est la valeur identitaire du japonais (le "code propre") à laquelle il est fait appel. Le choix du japonais fait référence à une appartenance partagée à un groupe qui a accès de par son instruction à la langue prestigieuse qu'a été le japonais. C'est donc la solidarité qui est exprimée dans ce choix.

Dans un deuxième temps, lorsque ces expressions (et particulièrement les salutations) sont utilisées entre employés âgés et employés plus jeunes, il s'agit d'un phénomène d'accommodation des plus jeunes aux plus âgés. Ceci est particulièrement manifeste lorsque l'employé le plus jeune est d'ethnie han. L'usage formulaïque du

---

<sup>394</sup> Si la réplique 1 est sans conteste une réplique en chinois standard avec un emprunt au minnan (le suffixe résultatif *di*ø "tomber"), la réplique 2, d'un point de vue syntaxique, suit les règles du minnan, et non celles du chinois standard. En effet, dans ce type de constructions (constructions résultatives affirmatives) en minnan, l'auxiliaire *u* "avoir" suit le verbe principal. En revanche, on ne fait pas usage de cet auxiliaire avoir (*you*) dans le même type de construction en chinois standard. La réplique 2 est donc une réplique en minnan avec des emprunts au chinois standard (le verbe *hua* "rayer").

japonais est pour ce dernier le choix de langue qui va le plus dans le sens de l'accommodation à un locuteur aborigène.

#### **5.4.2.2. Valeur de distance des langues véhiculaires**

Les langues véhiculaires sont des langues qui ont été désinvesties de leur valeur d'identification à un groupe ethno-culturel donné pour revêtir une valeur plus universelle. Chacun est libre de se les approprier puisqu'elles sont en quelque sorte passées dans le domaine public. Leur vocation première est la communication élargie entre les membres de groupes différents. Par contraste, lorsqu'une langue véhiculaire est utilisée pour la communication interne à un groupe dont elle n'est pas la langue propre, elle peut être le signe métalinguistique d'une certaine distanciation du locuteur par rapport à son énoncé. En effet, la langue utilisée est alors le "code de tous", par opposition au "code propre".

C'est dans cette optique que l'on peut expliquer certains emplois d'emprunts au minnan ou au japonais, dans un contexte où le "code propre" des interactants est soit une langue austronésienne (communication entre deux membres d'un même groupe ethno-culturel), soit le chinois standard (communication entre deux membres d'un groupe ethno-culturel différent). C'est ainsi que le minnan est souvent employé par les membres du CSR pour s'excuser. Ils utilisent volontiers des expressions minnan telles que *phai<sup>n</sup>-se* " (je suis) gêné " ou *bo huat-to* " il n'y a pas moyen ", ou même parfois l'anglais *sorry*. L'usage de telles expressions leur permet de s'investir moins que s'ils utilisaient le "code propre", et ainsi d'éviter une perte de face (dans le sens de Brown et Levinson 1978 : 66 [29]). La même logique peut être employée pour expliquer l'emploi occasionnel du minnan ou du japonais pour les remerciements. En chinois standard, on ne remercie que pour des motifs importants, et l'interlocuteur est dans la quasi obligation de répondre par une dénégation polie. L'usage d'une langue dont on se distancie permet de remercier sans mettre l'interlocuteur dans l'obligation de répondre par une formule de politesse.

## **5.5. Conclusion**

### *Apport des théories de choix de langue pour l'analyse*

En termes de théorie des domaines de comportement langagier, l'analyse des interactions au CSR dans leur ensemble fait ressortir la prédominance de deux facteurs situationnels. Le premier est l'appartenance ethno-culturelle des locuteurs, et le second, la nature professionnelle ou non de l'activité en cours lors de l'interaction. Ces deux facteurs permettent une distinction à l'échelle du terrain dans l'usage de deux types de langues : le chinois standard d'une part, et les langues premières austronésiennes ('amis et taroko) d'autre part. Le premier facteur peut être affiné dans le cas des employés 'amis par l'adjonction d'un facteur lié à l'âge des locuteurs, déterminant leur répertoire linguistique.

Lorsque l'analyse porte sur les mécanismes de choix de langue à l'intérieur des interactions, la dichotomie entre alternance de codes situationnelle et alternance de codes métaphorique se révèle insuffisante. Si les occurrences d'alternance dites situationnelles sont en accord avec les tendances révélées par l'analyse en termes de domaines, elles ont en fait un certain nombre de points communs avec les alternances dites métaphoriques. Ces ressemblances sont dues à la valeur stratégique de l'alternance de code, et peuvent être appréhendées plus systématiquement à l'aide des théories de la marque et de l'accommodation. On s'aperçoit alors que ce sont les valeurs associées aux langues mises en évidence lors de l'analyse situationnelle sur lesquelles les locuteurs jouent pour négocier les conditions de l'interaction. Enfin, l'analyse du mélange de codes et celle des emprunts viennent renforcer les conclusions atteintes lors de l'analyse de l'alternance inter-phrastique, c'est à dire la nature stratégique des choix de langue. Ceci est vrai à tous les niveaux : celui de l'interaction dans son ensemble, du tour de parole, de l'énoncé, de la proposition et même au niveau lexical.

### *Fonctions des langues au CSR*

Le but de ce chapitre était de déterminer les fonctions remplies par les diverses langues parlées par les employés du CSR, à travers leurs usages en interaction.

En termes de fréquence d'usage, c'est le chinois standard qui prédomine dans le terrain. En effet, l'analyse des choix de langue à tous les niveaux montre le lien entre le chinois standard et les valeurs de professionnalisme et de neutralité.

Les deux langues les plus utilisées après le chinois standard sont le 'amis et le taroko, langues premières de la majorité des employés du service. Ces langues remplissent

des fonctions identitaires et de solidarité. Elles sont employées de façon prédominante dans des situations de type non professionnel, mais non de façon exclusive. En effet, leur usage sous forme d'alternance de codes (au sens le plus large) répond à un besoin de négociation présent même dans les interactions de type professionnel.

L'analyse montre que le japonais a lui aussi valeur de langue identitaire pour une partie des employés (les employés 'amis âgés). En revanche, des langues telles que le minnan et l'anglais ne sont employées que ponctuellement dans la négociation des relations interpersonnelles.

## **Chapitre 6. Contact des langues au PCU**

La démarche adoptée dans ce chapitre est semblable à celle du chapitre précédent, et s'appuie sur les mêmes considérations théoriques. Le choix de langue au PCU de Xiulin y est abordé successivement dans une optique globale, faisant usage des notions de situation et de domaine (sections 6.1 et 6.2), puis dans une optique conversationnelle, en termes de stratégies des locuteurs (sections 6.3 et 6.4).

### ***6.1. Choix de langue et domaines/situations***

Le terrain du PCU étant différent dans bien des respects de celui du CSR (voir le chapitre 4), il est nécessaire de procéder à une nouvelle analyse des situations pertinentes et éventuellement des divers domaines de comportement langagier qui peuvent rendre compte de l'usage des langues par les employés. Le premier pas dans une telle analyse est la définition des valeurs des différentes composantes situationnelles dans le PCU.

#### **6.1.1. Relations-rôles**

Les interactions observées dans ce terrain sont de deux types. Une partie est comparable aux interactions observées dans le cadre du CSR : il s'agit des relations qu'ont les employés du PCU entre eux. Une autre partie est quant à elle différente : il s'agit des interactions entre les employés du PCU et les patients du dispensaire ou des infirmeries. L'observation montre que ces deux types de relations ne sont pas soumis aux mêmes variables : si dans le premier cas, la dimension de la hiérarchie joue un rôle non négligeable, elle est peu présente dans le deuxième cas. En revanche, deux autres dimensions sont alors dominantes. D'une part, le côté institutionnel des relations entre employés du dispensaires et patients est bien moins flexible que dans les rapports entre les employés. Les relations-rôles de « patient / médecin » ou « patient / infirmière » ne sont pas ouverts à la négociation comme peuvent l'être ceux de « collègues ». D'autre part, la notion d'appartenance ethnique est dans bien des cas cruciale pour l'établissement d'une interaction verbale.

### **6.1.1.1. Dimension hiérarchique des relations-rôles entre employés du PCU**

Les deux hiérarchies définies dans le cadre du CSR (voir le chapitre 5) sont aussi présentes dans les rapports internes au PCU. La hiérarchie de l'âge et la hiérarchie professionnelle se combinent pour créer entre les employés des relations-rôles complexes, qui se reflètent dans les appellations dont ils usent les uns à l'égard des autres. En comparaison avec le CSR, il existe plus de niveaux hiérarchiques au PCU, et les tâches sont plus diversifiées. Par conséquent, la dimension hiérarchique est plus visible dans les termes d'adresse qu'elle ne l'était au CSR. Les termes d'adresse employés au PCU sont répertoriés dans le tableau 6.1 page suivante (les cases vides correspondent aux appellations que je n'ai pas eu l'occasion d'observer).



Légende des termes utilisés dans le tableau 6.1<sup>198</sup> :

Noms :

Nom : nom de famille (chinois standard) ;

NOM : nom de famille + prénom (chinois standard) ;

Pré : prénom (chinois standard) ;

Pré ta. : prénom (taroko) ;

Pré min. : prénom (minnan) ;

A+ : préfixe chinois *a* précédant d'ordinaire la seconde syllabe du prénom chinois (standard ou minnan);

Termes d'adresse :

- en chinois standard :

S.A. : Sœur Aînée (*Dajie*) ;

G.S. : Grande Sœur (*Jie*) ;

*Lao* : Vieux/Vieille;

M. : Monsieur (*Xiansheng*) ;

Titre (e.g. Chef : *Zhuren*) ;

- en japonais :

*San* : Monsieur.

**6.1.1.1.1. Termes d'adresse et hiérarchie professionnelle**

Sur la base de la hiérarchie professionnelle, on peut distinguer trois niveaux. Le sommet de la hiérarchie est occupé par le médecin-chef (numéro 1 dans le tableau). Tous les employés s'adressent à lui par son titre de « Chef » en chinois standard (*Zhuren*, littéralement « Responsable »). A ce titre, il échappe totalement à la hiérarchie de l'âge, puisque même les employés plus âgés que lui se servent de cette appellation.

La position hiérarchique directement inférieure à celle du médecin-chef est celle de l'infirmière en chef (numéro 3 dans le tableau). Strictement parlant, seuls les personnels de santé, ainsi que l'agent administratif (numéro 22), sont sous son autorité ; sont donc en-dehors de son autorité le chauffeur (23) et l'agent de service (24). Mais dans le cas de l'infirmière en chef, ni la hiérarchie de l'âge, ni la hiérarchie professionnelle ne peuvent expliquer

---

<sup>198</sup> Les numéros font référence aux employés. Voir le tableau 4.16 (chapitre 4) pour la correspondance entre les numéros et les employés.

séparément les termes d'adresse utilisés. De fait, selon les personnes, c'est l'une ou l'autre de ces hiérarchies, ou une combinaison des deux, qui explique le terme utilisé.

Du point de vue de la hiérarchie professionnelle, seuls le médecin-chef et les deux employées les plus jeunes utilisent le titre en chinois standard de *Hulizhang* « Infirmière en chef ». Dans le cas du médecin-chef, il est évident que l'emploi du titre de l'infirmière en chef dénote la formalité, et non un statut subordonné. Il n'en va pas de même pour les deux jeunes employées utilisant le titre de *Hulizhang*. Pour l'agent administratif (numéro 22 dans le tableau), ce terme traduit bien sa dépendance hiérarchique par rapport à l'infirmière en chef. En revanche, l'infirmière de santé publique (numéro 5) utilise ce titre en alternance avec un terme forgé par elle-même (*A-zhang*), intégrant à la fois le titre de sa supérieure hiérarchique (marqué par le morphème du chinois standard *zhang* « chef ») et une appellation familière (marquée par le préfixe familier *a*). Si l'on compare son usage à celui des autres infirmières, qui appellent l'infirmière en chef par une forme familière de son prénom (le préfixe *a* suivi de la deuxième syllabe de son prénom en chinois standard), on voit que la jeune infirmière adopte une appellation à mi-chemin entre celle utilisée par l'agent administratif (de 7 ans sa cadette) et les autres infirmières, dont certaines sont à peine plus âgées qu'elle. Professionnellement parlant, cette jeune infirmière occupe en effet un emploi qui la place à mi-chemin de ces deux catégories de personnes : infirmière de formation<sup>199</sup>, elle est chargée principalement de tâches d'administration et de gestion dans le dispensaire. C'est-à-dire qu'à niveau de formation égal ou supérieur, son niveau de responsabilité est inférieur à celui des infirmières, agents sanitaires et sages-femmes responsables d'une infirmerie. C'est cette équivocité de son statut professionnel qu'elle exprime à travers le terme composite et original de *A-zhang*.

Il faut dire ici un mot du titre accordé au chauffeur par plusieurs infirmières. Le nom de la fonction de ce dernier (*Siji* « Chauffeur » en chinois standard) est utilisé soit en isolation, soit précédé de son nom de famille. Au début du chapitre 5, j'ai fait la différence entre les titres dénotant une échelle hiérarchique, et ceux qui ne reflétaient que la fonction ou le statut social des personnes. Le titre de « Chauffeur » est du deuxième type. Il fait partie des

---

<sup>199</sup> Cette jeune femme a un niveau de formation plus élevé que les autres infirmières du PCU, exception faite de l'Infirmière en chef. Elle poursuit en effet au moment de l'enquête un deuxième cycle d'enseignement supérieur (niveau « Master »), alors que les autres infirmières de santé publique ne sont titulaires que d'un diplôme de premier cycle, même si certaines d'entre elles passent ou ont passé des concours internes.

termes d'adresse conventionnels pour certaines professions. Dans l'usage des employés du PCU, il est d'ailleurs en concurrence avec des termes plus généraux, comme « Monsieur », énoncés en chinois standard (*Xiansheng*) ou en japonais (*San*).

Enfin, la plus jeune des infirmières (5 dans le tableau) utilise envers une de ses aînées (numéro 16) le titre de *Xuejie* (littéralement « grande-sœur d'études » en chinois standard). Ce terme est utilisé entre personnes ayant fait leurs études dans un même établissement, lorsque l'une est d'une promotion plus ancienne que l'autre <sup>200</sup>. Il n'exclut pas une certaine familiarité, puisqu'il est en fait un marqueur de solidarité, ou d'identité partagée.

#### **6.1.1.1.2. Termes d'adresse et hiérarchie de l'âge**

Entre les employés du PCU, hors médecin-chef et infirmière en chef, c'est globalement la hiérarchie de l'âge qui dicte les termes d'adresse employés. Comme mentionné au chapitre précédent, ce sont des termes empruntés au vocabulaire de la parenté qui sont utilisés envers les personnes reconnues comme plus âgées. Au PCU, les termes de parenté utilisés se limitent à *Jie* (« Grande sœur ») et *Dajie* (« Sœur aînée »), qui sont utilisés en principe lorsque l'écart d'âge n'excède pas une génération. Comme pour l'analyse des termes d'adresse au CSR, on peut sur la base de ces appellations distinguer plusieurs groupes. Ces groupes correspondent à peu près à l'âge des employés du PCU.

##### Groupe 1 (employés 13 et 15) : plus de 50 ans

Les employées qui sont appelées «Sœur aînée » sont deux des personnes âgées de plus de cinquante ans (les employées numéro 13 et 15 dans le tableau). Ce titre leur est donné par les employées les plus jeunes, âgées de 25 à 35 ans. On se souvient qu'au CSR, la même différence d'âge entre les interlocutrices donnait lieu à l'appellation *Ayi* (« Tante »). La distance sociale encodée dans le terme «Sœur aînée » est inférieure à celle traduite par le terme « Tante ».

Ces mêmes employées sont en revanche appelées « Grande sœur » par l'infirmière en chef. En l'absence de termes de comparaison avec les employées âgées de la quarantaine, il est difficile de savoir si cette différence est due à l'âge de l'infirmière en chef (elle n'a pas atteint la quarantaine) ou à sa position d'autorité sur le plan professionnel.

---

<sup>200</sup> Le terme réciproque est *Xuemei* (littéralement « petite-sœur d'études »). Je n'ai pas observé ce terme dans l'usage de l'employée numéro 16.

Il est intéressant de remarquer que les termes d'adresse employés à l'égard du chauffeur, qui a aussi la cinquantaine, ne font pas usage du terme de parenté *Ge* (« Grand frère ») ou *Dage* (« Frère aîné »). Les termes utilisés (« Chauffeur » ou « Monsieur ») sont moins familiers, privés de la dimension de solidarité des termes de parenté. Ceci dénote sans doute une différence de statut, liée à l'absence de formation professionnelle du chauffeur, et ce même s'il participe activement au travail des infirmières lors des cliniques mobiles et des consultations dans les infirmeries, et que ses relations avec les infirmières sont très détendues. En revanche, le terme *San*, ou « Monsieur » en japonais, dénote à Taiwan un certain respect dû à l'âge de la personne appelée. C'est en effet un terme utilisé de nos jours uniquement envers les personnes âgées : celles qui ont connu la colonisation japonaise ou en ont subi l'influence lors de l'après-guerre. La dimension de l'âge n'est donc pas totalement absente des termes employés pour appeler le chauffeur.

Groupe 2 (employées 4, 6, 8, 11, 12, 14, 17, 18, 19 et 24) : 40 à 50 ans

Les appellations utilisées à l'égard des membres de ce groupe par les employées les plus jeunes ne sont pas totalement uniformes, mais on peut dégager des tendances. L'agent administratif (numéro 22) utilise le terme de « Grande sœur » (*Jie*) à leur égard. Dans la plupart des cas, ce terme suit le patronyme de l'employée appelée ; dans deux cas en revanche, il est accolé au prénom de l'infirmière. La jeune infirmière chargée de tâches administratives (5 dans le tableau) utilise aussi ce terme de « Grande sœur » (*Jie*) dans la plupart des cas. Son usage des noms et des prénoms précédant le terme de « Grande sœur » ne coïncide pas entièrement avec l'usage de l'agent administratif. En outre, elle appelle plusieurs employées du groupe 2 par leur prénom uniquement. Cette marque de familiarité peut sans doute être expliquée par son statut d'infirmière, qui l'a amenée au début de sa carrière à collaborer plus particulièrement avec certaines infirmières du groupe 2.

En effet, les infirmières du groupe 2 utilisent dans la majorité des cas leur prénom entre elles, quel que soit leur âge. Pour certaines, il s'agit de leur prénom chinois, et pour d'autres de leur prénom taroko. On note cependant quelques exceptions, comme les appellations utilisées à l'égard des infirmières numéro 6 et 19.

Dans le cas de l'infirmière numéro 6, c'est une sorte de surnom qui est utilisé à son égard par plusieurs infirmières. Il fait usage du préfixe chinois *lao* « vieux, vieille », suivi du nom de famille. Malgré sa connotation hiérarchique en termes d'âge (la personne appelée *Lao X* est en principe plus âgée que le locuteur), c'est un terme assez familier dans l'usage des taiwanais. Ceci explique qu'il soit utilisé ici par des personnes de la même génération que

l'infirmière concernée. Quant à l'infirmière numéro 19, elle est parfois appelée par son nom chinois entier (nom+prénom), sans doute pour la différencier de sa sœur (numéro 13 dans le tableau), qui porte le même nom de famille. Il existe d'autres moyens de différencier les appellations des deux sœurs, comme le montre l'usage de l'agent administratif (numéro 22), qui utilise le nom de famille suivi du terme « Sœur aînée » pour l'aînée des deux sœurs (numéro 13), et de « Grande sœur » pour la cadette (numéro 19).

Enfin, il faut revenir sur les appellations employées à l'égard de l'infirmière en chef. Mis à part les deux employées les plus jeunes et le médecin-chef (dont nous avons parlé dans la partie précédente), les employés du PCU utilisent une forme familière de prénom envers l'infirmière en chef. Pour les employés les plus âgés, et notamment ceux qui ne sont pas sous l'autorité de l'infirmière en chef, c'est la hiérarchie de l'âge qui prime, et qui autorise l'emploi du prénom. Quant aux infirmières un peu moins âgées que l'infirmière en chef, on peut penser que la proximité de leur âge et leur statut partagé d'infirmière les autorisent à ignorer la hiérarchie professionnelle, comme le montre leur utilisation du prénom et non du titre de l'infirmière en chef.

#### Groupe 3 (employés 5, 7, 9, 10, 16, 20 et 22) : moins de 40 ans

Entre les employés de ce groupe, l'usage des prénoms comme termes d'adresse est la norme. Pour certains, c'est le prénom chinois qui est retenu ; pour d'autres, c'est le prénom taroko. La seule exception est celle de l'agent administratif (numéro 22), qui nomme le laborantin par son nom de famille suivi du terme « Monsieur » en chinois standard (*Xiansheng*).

De même, les employés plus âgés utilisent le prénom des employés les plus jeunes. Seule l'infirmière en chef utilise parfois des variantes à ces prénoms. Elle appelle alors le laborantin (numéro 20 dans le tableau) par son nom chinois complet (nom+prénom), ce qui est moins familier que l'usage de son prénom taroko. Elle utilise aussi l'expression *Guniang* (« Jeune fille ») envers les deux employées les plus jeunes : l'agent administratif (22) et l'infirmière chargée de tâches administratives (5). Cette expression chinoise, assez peu utilisée à Taiwan, est d'ordinaire réservée aux petites filles. Elle a donc une valeur affective et diminutive.

#### **6.1.1.1.3. Termes d'adresse et langues**

La description qui précède des termes d'adresse en usage entre les employés du PCU montre une large dominance du chinois standard en ce qui concerne les termes ayant valeur de titre, qu'ils soient issus du vocabulaire de la parenté (comme *Jie* « Grande Sœur » et *Dajie* « Sœur Aînée ») ou qu'ils aient une connotation hiérarchique professionnelle (comme *Zhuren* « Chef » ou *Hulizhang* « Infirmière en Chef »). La seule exception est celle de *San*, « Monsieur » en japonais, héritage de la culture japonaise de l'occupation.

En ce qui concerne les noms, l'usage du nom de famille ou du composé Nom + Prénom appelle le chinois standard. Ceci est compréhensible si l'on sait que jusqu'en 1995, le seul état-civil valide à Taiwan était celui qui faisait état des noms et prénoms des personnes en chinois <sup>201</sup>. En revanche, les langues locales (taroko et minnan) sont utilisées en sus du chinois pour les prénoms. Si seules les employés d'ethnie taroko peuvent se faire appeler par un prénom taroko, le seul prénom minnan utilisé l'est au contraire par une employée n'appartenant pas au groupe minnan, mais au groupe « continental » (Lian Lifang, numéro 4 dans le tableau 6.1). Lorsque le prénom est utilisé en isolation, une seule forme de prénom (taroko, minnan ou chinois standard) est utilisée par personne.

### **6.1.1.2. Dimension institutionnelle des relations-rôles entre employés et patients**

Le dispensaire et les infirmeries sont des institutions gouvernementales, au sein desquelles les activités destinées au public répondent à des schémas socialement bien définis. Il est entendu que le patient se rendant dans ces lieux pour une consultation ou tout acte de santé publique (comme une visite médicale ou une vaccination) suit une routine qui le place tour à tour face à différents interlocuteurs, employés du PCU. Le déroulement de cette

---

<sup>201</sup> Depuis janvier 1995, la loi autorise les Aborigènes à déclarer un nom autochtone, mais celui-ci doit être transcrit en caractères chinois, et limité à six caractères. De telles contraintes n'ont pas facilité l'utilisation de cette mesure (voir Allio 1998 : 56-57 [14]). Il faut aussi préciser que le nom de famille chinois, transmissible de façon patrilinéaire de génération en génération, est différent du patronyme ou matronyme en usage chez les Aborigènes. Dans une société patrilinéaire comme la société taroko, le patronyme est porté par les enfants d'un père donné. A la génération suivante, c'est le nom du père, et non celui de l'ancêtre, qui est transmis. Dans une société matrilineaire comme celle des 'amis, c'est le matronyme qui est utilisé. Ainsi, il n'y a pas de correspondance possible entre l'état-civil chinois et un éventuel état-civil aborigène.

routine, et le temps estimé pour l'accomplir, sont affichés sous la forme d'un diagramme en chinois sur un des murs de la salle d'attente. Ainsi, le visiteur est dirigé et maintenu dans son rôle de « patient » tout au long de sa visite au dispensaire ou à l'infirmierie.

En premier lieu vient l'enregistrement, au cours duquel l'employé du PCU est en droit de poser des questions regardant l'identité du patient ou son assurance ; le patient est alors en devoir d'y répondre. Dans la plupart des cas, l'échange est très réduit, le patient présentant à la personne chargée des enregistrements sa carte d'assuré, sur laquelle figurent les renseignements nécessaires. Au cours de l'attente pour la consultation a lieu un premier examen assuré par une infirmière. Il s'agit de mesurer la tension artérielle des patients âgés, ou le poids et la taille des enfants. Les patients sont informés du résultat de cet examen, ce qui donne parfois lieu à un échange sur ce thème. Lors de la consultation elle-même, l'échange a lieu entre le patient et le médecin, parfois en présence du laborantin ou de l'infirmière. Ensuite ont lieu les examens ou les soins, respectivement assurés par le laborantin ou l'infirmière. Les éventuels examens sont suivis d'un retour du patient devant le médecin. En dernier lieu, le patient s'adresse à l'une des deux employées de la pharmacie, d'abord pour lui remettre son ordonnance, puis pour prendre livraison de ses médicaments.

Dans tous ces échanges, ce sont les employés du PCU qui détiennent l'autorité de par leur statut et leur expertise. Le patient est quant à lui en situation de demandeur. Lors des interactions entre patients et employés du PCU, l'enquête montre que dans la plupart des cas, ce sont les employés du PCU qui initient les interactions, et non les patients<sup>202</sup>. Mais nous verrons lors de l'analyse du choix de langue (en deuxième et troisième parties de ce chapitre) qu'il existe un pendant à cette position d'autorité des employés du PCU, nommément leur obligation de service envers les patients, qui se manifeste par la tendance à l'accommodation linguistique des employés aux patients.

---

<sup>202</sup> Sur les 235 interactions observées entre employés et patients, les employés du PCU initient l'interaction dans 194 cas (soit environ 82,5% des cas). L'exception la plus notable à cette tendance est le moment de l'enregistrement, où c'est le patient qui fait la démarche de se présenter. Mais ceci est souvent accompli de façon non verbale, par le simple geste du patient de tendre sa carte d'assuré à l'employé.

### 6.1.1.3. Dimension ethnique des relations-rôles

Contrairement au CSR, où les employés étaient majoritairement aborigènes, et où il y avait un équilibre entre employés 'amis et employés taroko, au PCU de Xiulin, les appartenances ethniques se focalisent globalement autour des deux pôles taroko et han. Les trois employés atayal sont très proches des taroko. Bien que se réclamant de groupes ethno-culturels différents (continental ou *huaqiao*<sup>203</sup>, hakka, minnan), les employés d'ethnie han ont en commun leur aisance à utiliser la langue minnan. Seules les deux employées 'amis apparaissent comme isolées, et ce à plusieurs titres. Elles sont tout d'abord minoritaires parmi les employés du PCU. Ensuite, elles sont affectées l'une au dispensaire et l'autre dans une infirmerie distante de 11 km. Enfin, et ceci est sans doute plus important, elles sont isolées dans le milieu environnant du canton de Xiulin, qui est majoritairement taroko.

L'appartenance ethnique est aussi une question qui se pose dans les relations entre les employés du PCU et les patients. Nous avons vu au chapitre quatre que la population de Xiulin est majoritairement taroko, mais aussi qu'une partie importante des patients du dispensaire et des infirmeries était constituée de personnes âgées. Parmi ces patients âgés, les hommes du groupe « continental » (anciens militaires de l'armée nationaliste arrivés à Taiwan vers 1949) ne sont pas rares. D'autre part, dans certains villages (comme Chongde), une partie des habitants appartient au groupe minnan.

Il me semble que l'importance de l'appartenance ethnique dans les relations entre employés et son importance dans les relations d'employé à patient ont des motivations différentes.

Dans le cas des relations internes au PCU, l'appartenance ethnique n'a pas de réelle incidence sur la possibilité de communiquer verbalement. En effet, le recours au chinois standard est toujours possible lorsque les interlocuteurs ne partagent pas leur identité ethno-culturelle<sup>204</sup>. Partant, l'appartenance ethno-culturelle des employés dans leurs relations entre eux prend une dimension avant tout identitaire, dont le choix de langue n'est qu'une marque parmi d'autres<sup>205</sup>.

---

<sup>203</sup> Nom chinois des « Chinois d'outre-mer », ou émigrés.

<sup>204</sup> Seul un employé du PCU, le laborantin Ge Chaojing, s'est déclaré mal à l'aise pour parler le chinois standard. Il en a cependant une maîtrise suffisante pour faire face au moins à ses besoins professionnels.

<sup>205</sup> Par exemple, l'infirmière en chef a organisé un atelier de vannerie « traditionnelle » qui se tient informellement dans la salle de réunion pendant la pause de midi. Seules les employées aborigènes y

En revanche, dans les relations entre les employés du PCU et les patients, l'appartenance ethno-culturelle est souvent un déterminant crucial dans la possibilité ou l'impossibilité de la communication verbale. Or, dans l'interaction entre médecin et patient, la part de communication verbale est cruciale, aussi bien pour la description des symptômes par le patient que pour l'explication du diagnostic et du traitement par le médecin. Le médecin-chef remarque en effet que lorsque les deux postes de médecin étaient pourvus<sup>206</sup>, les patients taroko avaient tendance à venir à la consultation assurée par le médecin taroko, avec qui ils pouvaient communiquer dans leur langue. Les deux médecins parlant chinois standard et minnan, les patients han n'étaient quant à eux pas confrontés à un tel problème.

### 6.1.2. Lieux

Nous avons vu au chapitre quatre quels étaient les lieux de travail des employés du PCU. Ces lieux sont indissociables des activités auxquels ils sont destinés. Pour ce qui est des activités médicales, le PCU et chacune des infirmeries (PCS) ont une salle d'attente, un bureau/salle de consultation, une salle de soins, une pharmacie et éventuellement un lieu destiné à l'enregistrement (le deuxième bâtiment du PCU abrite aussi un laboratoire, un bureau et une chambre). Pour les tâches administratives, les lieux principaux sont les bureaux/salles de consultation ainsi que le grand bureau au premier étage du PCU.

On peut aussi classer ces lieux selon leur caractère public ou privé. Les lieux publics sont ceux qui servent à l'accueil du public (salle d'attente, guichet des enregistrements, de la

---

participent. Les modèles de vannerie en cours lors de mon enquête étaient en fait des paniers de pêche traditionnels du groupe 'amis, alors que les participantes étaient majoritairement taroko et atayal. Interrogées sur le motif de leur participation, elles déclarent œuvrer à la conservation de leur patrimoine culturel « aborigène », et citent d'autres projets qu'elles aimeraient mettre en œuvre dans ce sens. Les employées d'ethnie han, si elles complimentent leurs collègues sur leurs travaux, ne participent pas à ce type d'activités. Il semble qu'il y ait ici une opposition identitaire dont les deux pôles sont les « Aborigènes » (tous groupes confondus, comme le montre l'adoption d'objets culturels d'autres groupes) et les Han.

<sup>206</sup> Depuis 1995 jusqu'à la première semaine de l'enquête, le médecin adjoint était un Atayal, parlant très peu taroko. Le poste a été vacant pendant tout le reste de l'enquête.

pharmacie) et aux activités de type médical (salle de soins, salle de radiographie et salle de consultation). Les lieux privés sont ceux destinés aux tâches administratives (bureaux) et à l'entrepôt des médicaments et matériels médicaux (pharmacie). Selon ces critères, le bureau des médecins et des infirmières et le laboratoire sont tour à tour privés (lorsqu'ils servent de bureau) et publics (lorsqu'ils servent respectivement de salle de consultation et de salle de radiologie)<sup>207</sup>.

### 6.1.3. Moments

De même que les lieux, les moments sont indissociables de l'activité à laquelle ils sont consacrés. Et ces activités elles-mêmes sont dépendantes des acteurs envisagés.

Pour le médecin-chef, les moments/activités sont répartis entre le travail proprement médical (consultations) et le travail administratif (qu'il accomplit seul ou en relation avec ses supérieurs ou ses subordonnés).

Pour les infirmières en poste dans les infirmeries, les moments/activités se partagent entre les actions de prévention (comme les vaccinations), les soins ou la préparation des prescriptions durant les consultations, les visites à domicile et le travail de bureau. Dans les trois premiers cas, elles sont impliquées dans des interactions avec les patients et éventuellement avec leurs collègues (médecin, infirmière, chauffeur). Pour les visites, leurs seuls interlocuteurs sont les patients.

Pour les infirmières en poste au dispensaire, les moments/activités sont consacrés principalement au travail administratif, avec à tour de rôle une participation au travail des consultations (enregistrements ou soins)<sup>208</sup>. Enfin, l'agent administratif consacre la majorité de son temps à des tâches administratives, et aide occasionnellement à l'enregistrement des patients. Le chauffeur assure principalement les transports, mais aide aussi à l'enregistrement et à la pharmacie lors des cliniques mobiles. Pour ces personnes, les relations avec les patients ne forment qu'une partie mineure de leur activité.

---

<sup>207</sup> Même dans ce dernier cas, le bureau n'est pas totalement public, puisque les patients n'y entrent que lorsqu'ils sont appelés.

<sup>208</sup> Je n'ai pas observé le travail de la pharmacie du dispensaire.

#### 6.1.4. Sujets de conversation

Tout comme les lieux et les moments de l'interaction, les sujets de conversation abordés par les employés du PCU et leurs interlocuteurs doivent être envisagés dans le cadre de l'activité professionnelle accomplie par les employés. Ils peuvent être liés à cette activité professionnelle, lorsque l'échange verbal est lui-même partie de l'activité (comme dans les consultations), ou encore, lorsque cet échange constitue l'activité elle-même (comme lors des séances d'information). Ils peuvent enfin être sans lien avec l'activité en cours (comme lors des bavardages entre collègues <sup>209</sup>).

---

<sup>209</sup> Ce qui n'exclut pas les références à l'activité professionnelle des intéressés, pourvu que ces références soient sans rapport avec l'activité en cours.

## **6.2. Hypothèses et analyse : domaines de comportement langagier**

### 6.2.1. Types de situations pertinentes au PCU

Les différentes valeurs des composantes situationnelles détaillées ci-dessus peuvent se combiner pour définir des situations d'interaction diverses. Vraisemblablement, toutes ne sont pas pertinentes en ce qui concerne le comportement langagier des employés du PCU, et en particulier leur choix des codes d'interaction.

Comme il a été précisé dans les paragraphes précédents, un certain nombre de composantes (moments, lieux et sujets de conversation) sont interdépendantes, en ce qu'elles peuvent être définies par rapport à la notion d'activité. Cette notion d'activité est elle-même dépendante du rôle institutionnel des acteurs de l'interaction.

On peut donc définir les situations potentiellement pertinentes autour des deux composantes principales que sont les activités et les relations-rôles. Ces dernières sont à considérer sous trois angles : ethno-culturel, hiérarchique et institutionnel. Les activités sont quant à elles classées selon leur caractère non-professionnel ou professionnel. Dans le cas des activités professionnelles, leurs autres caractéristiques (consultations, examens, soins, vaccinations, etc.) sont dépendantes des acteurs, des lieux et des moments.

Les tableaux 6.2 et 6.3 (voir pages suivantes) tentent de répertorier ces situations en considérant les principales valeurs des variables « activités » et « relations-rôles ». Des exemples d'interactions précises correspondant à la situation décrite y sont donnés, suivis de leur numéro de référence dans le corpus. Les situations envisagées sont celles dont au moins un acteur est un employé aborigène du PCU.

Le tableau 6.2 est consacré aux interactions entre employés du PCU de Xiulin. Les valeurs des relations-rôles retenues comme potentiellement pertinentes sont l'appartenance ethno-culturelle des individus, ainsi que leur statut hiérarchique relatif. Dans le tableau 6.3, répertoriant les types de relations entre employés du PCU et patients, seule l'appartenance ethno-culturelle des interlocuteurs est jugée potentiellement pertinente ; en ce qui concerne la notion de hiérarchie, on a vu que le caractère institutionnel des interactions plaçait les employés du PCU dans une position d'autorité envers les patients. Le rapport hiérarchique est donc constant, et non variable.

Tableau 6.2. Exemples de situations définies par le type d'activité et le type de relation-rôle  
Interactions entre employés du PCU

Activités ⇔		Professionnelles	Non professionnelles
Relations-rôles ⇓			
Même groupe ethno-culturel	Différence hiérarchique	<i>Instructions du médecin à l'infirmière</i> Zhao Zhilin et Yao Yulian [X-127]	<i>Conversation</i> Jia Yinghui et Li Yibao [X-161]
	Pas de différence hiérarchique	<i>Concertation entre infirmières</i> Wan Qiuna et Zhan Anmin [X5a-10]	<i>Conversation</i> You Yuyin et Wan Qiuna [X1a-9]
Groupe ethno-culturel voisin <sup>210</sup>	Différence hiérarchique	<i>Question de l'infirmière au médecin</i> Jia Yinghui et Zhao Zhilin [X4b-7]	<i>Conversation</i> Jia Yinghui et Zhao Zhilin [X1b-12]
	Pas de différence hiérarchique	<i>Concertation entre infirmières</i> Jia Yinghui et Wan Qiuna [X1b-10]	<i>Conversation</i> Jia Yinghui et Wan Qiuna [X1b-13]
Groupe ethno-culturel différent	Différence hiérarchique	<i>Instructions de l'infirmière en chef</i> Li Yibao et Wu Cihui [X-96]	<i>Conversation lors des transports</i> Zhao Zhilin et Liao Yaxian [x-10]
	Pas de différence hiérarchique	<i>Discussion d'un problème administratif</i> Wu Cihui et Zhan Anmin [X-249]	<i>Echange de nouvelles</i> Liao Gaoan et Liao Yaxian [X-139]

Tableau 6.3. Exemples de situations définies par le type d'activité et le type de relation-rôle  
Interactions entre employés du PCU et patients

Activités ⇔		Professionnelles	Non professionnelles
Relations-rôles ⇓			
Même groupe ethno-culturel		<i>Consultation</i> Zhao Zhilin et patiente taroko [X4a-1]	<i>Conversation en fin de consultation</i> Zhao Zhilin et patiente taroko [X-61]
Groupe ethno-culturel voisin <sup>211</sup>		<i>Soins</i> Jia Yinghui et patiente taroko [X1b-12]	<i>Plaisanterie</i> Jia Yinghui et patiente taroko [X1b-20]

<sup>210</sup> Spécifiquement, il s'agit des groupes taroko et atayal.

<sup>211</sup> Voir note précédente.

Groupe différent	ethno-culturel	<i>Consultation</i>	<i>Conversation après les soins</i>
		Zhao Zhilin et patient minnan [X4b-7]	Jia Yinghui et patiente 'amis [X-64]

Pour savoir si les situations ainsi définies sont réellement pertinentes pour le choix de langue lors des interactions, il faut voir si une telle classification rejoint l'usage effectif des différentes langues, ou si les choix de langue répondent à d'autres critères. Avant de passer à cette analyse, rappelons quelles sont les langues en présence au PCU, et quelles sont leurs fonctions attendues.

### 6.2.2. Fonctions des langues au PCU

Dans le chapitre précédent (au paragraphe 5.2.2), les fonctions sociales des différentes langues en présence et la genèse de ces fonctions ont été décrites. Les remarques faites dans ce passage sont bien entendu valables pour les individus observés à Xiulin. Il est cependant nécessaire de rappeler rapidement ici quelles langues sont parlées au PCU, et par qui.

#### 6.2.2.1. Langues parlées par le personnel du PCU

Lors de la description du terrain au chapitre quatre, le répertoire linguistique des employés du PCU a été défini.

Tous les employés du PCU maîtrisent le chinois standard, langue dans laquelle ils ont effectué leurs études aussi bien générales que dans le domaine de la santé. Seuls les employés les plus âgés, Liao Gaoan et sans doute You Yuyin, ont effectué quelques années de scolarité en japonais au niveau primaire. Cependant, l'un des employés (le laborantin Ge Chaojing) confesse qu'il est peu à l'aise en chinois standard.

Tous les employés d'ethnie austronésienne, dont la plus jeune a 34 ans, maîtrisent la langue associée à leur groupe. C'est leur langue première, et ils l'ont donc apprise de façon informelle en milieu familial et de voisinage. Elle constitue donc une des facettes de leur identité en tant qu'Aborigènes et membres du groupe taroko (ou 'amis pour deux d'entre elles). De plus, les employées du groupe atayal ont une maîtrise variable de la langue taroko, dont elles peuvent se servir avec plus ou moins d'aisance à des fins professionnelles (dans leurs rapports avec les patients) ou informelles (dans leurs rapports avec leurs collègues). Bien que n'étant pas leur langue maternelle, elle en est assez proche pour permettre une

certaine identification. En tout état de cause, les trois infirmières concernées étant mariées à des Taroko et établies dans des villages taroko, cette langue est associée au groupe ethno-culturel dans lequel elles ont choisi de vivre.

Certains des employés aborigènes parlent ou du moins comprennent le minnan. Ils ont appris cette langue relativement tard et de façon informelle, en général au cours de leurs études supérieures (au contact de leurs camarades minnan), ou même plus tard au début de leur vie professionnelle (au contact de patients minnan). Cette langue ne soulève donc pour eux aucun enjeu identitaire personnel. Elle est au contraire un « code tiers » par excellence, et n'a qu'une valeur instrumentale liée à la possibilité de communiquer avec « l'autre ». Les employés qui la parlent avec aisance y mettent une certaine fierté.

Il est marquant que tous les employés d'ethnie han, qu'ils soient minnan, hakka, continentaux ou *huaqiao*, ont une bonne maîtrise de la langue minnan. Pour les personnes d'ethnie minnan, il s'agit bien entendu de leur langue première. Quant aux autres, elles ont appris le minnan au contact du voisinage, lors de leur enfance ou de leur vie maritale. L'usage du minnan entre ces personnes dans le cadre du PCU est très fréquent. Il semble qu'il soit en quelque sorte une marque d'appartenance au groupe han, toutes différences confondues. En cela, il se substitue au chinois standard.

Seuls quelques uns des employés du PCU déclarent parler « un peu » l'anglais. Il est cependant largement employé dans les écrits professionnels, et, oralement, dans la terminologie médicale. Mais il est vrai qu'il n'est jamais employé sous forme d'énoncés, mais seulement de locutions isolées (par écrit) ou d'emprunts lexicaux (à l'oral).

### **6.2.2.2. Langues parlées par les patients du PCU**

En se reportant à la composition de la population du canton de Xiulin (voir chapitre 4, tableau 4.13), on peut supputer une majorité de locuteurs du taroko parmi les personnes âgées et les personnes d'âge moyen. Pour elles, le taroko est la langue première. Le canton de Xiulin étant un canton assez reculé, peuplé en majorité de petits agriculteurs <sup>212</sup>, la pénétration du chinois standard y a été assez tardive. Il est probable que les personnes d'âge moyen maîtrisent le chinois standard pour la plupart, ainsi que le font les jeunes. Pour les premières, le chinois standard est avant tout la langue de l'enseignement, et peut-être celui de la promotion sociale lorsqu'ils occupent des emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire.

---

<sup>212</sup> Voir la composition de la population active, tableau 4.15 au chapitre 4.

Pour les plus jeunes en revanche, le chinois standard est vraisemblablement en train de supplanter la langue locale qu'est le taroko, et de s'installer comme langue première, aussi bien en termes d'ordre d'apprentissage qu'en termes de fréquence d'usage.

Les populations non austronésiennes sont composées de personnes âgées originaires du continent chinois, ou de Minnan et de Hakka. Pour les « Continentaux », le chinois standard est rarement une langue première, mais il est la langue unique de communication avec le reste de la population taiwanaise. En effet, très peu de « Continentaux » de la première génération ont appris une ou plusieurs des langues locales de Taiwan, même dans les cas de mariage mixte. Ce n'est en général pas le cas de leur descendants.

Pour les Minnan et les Hakka, le facteur de l'âge joue de façon comparable à ce qui a été écrit des Taroko. Si les personnes âgées ont eu peu d'occasions d'apprendre ou d'employer le chinois standard, cette langue est mieux connue par les générations suivantes. En revanche, c'est la connaissance des langues locales (minnan et hakka) qui décroît pour ces derniers. Le minnan n'est cependant pas en position trop critique, étant donnée la supériorité numérique des minnan dans la ville toute proche de Hualian.

Enfin, il y a une petite minorité de locuteurs du 'amis (répertoriés comme « Aborigènes des plaines » dans les recensements de population <sup>213</sup>). Ceux-ci sont isolés ou gros de la population 'amis, établie dans les cantons au sud de la ville de Hualian. Les locuteurs âgés n'ont que peu de connaissance du chinois standard. Pour communiquer avec le milieu environnant, il ne peuvent avoir recours qu'au japonais. Le japonais retient ici son rôle de langue véhiculaire. Cependant, son utilité en tant que telle décroît avec l'âge des interlocuteurs.

### 6.2.3. Situations et choix de langue

Les interactions observées (interactions dans lesquelles au moins un interlocuteur aborigène employé au PCU est engagé) sont au nombre de 376 <sup>214</sup> au total, dont 141 ont lieu

---

<sup>213</sup> Voir tableau 4.13 au chapitre 4.

<sup>214</sup> Les chiffres et proportions citées ne doivent pas être considérés comme reflétant les proportions réelles du total des interactions ayant lieu dans le terrain observé au moment de l'enquête. En effet, il s'agit uniquement des interactions que j'ai pu enregistrer ou prendre en note. Pour des raisons matérielles et techniques évidentes, il n'était pas possible de répertorier ou même d'observer

entre employés du PCU, et 235 se déroulent entre employés du PCU et patients. Les deux types d'interaction seront analysés séparément car ils supposent des relations-rôles de nature différente, et donnent donc lieu à des situations différentes.

### 6.2.3.1. Choix de langues dans les interactions entre employés

Parmi les 141 interactions observées, 122 font usage principalement du chinois standard, et seulement 19 du taroko. Aucune autre langue n'est utilisée comme langue principale de l'interaction <sup>215</sup> (rappelons que les interactions décrites sont celles dont l'un des interlocuteurs au moins appartient à un groupe ethno-culturel aborigène). Cependant, bon nombre des interactions conduites en chinois standard font aussi usage d'autres langues, que ce soit sous forme d'alternance, de mélange ou d'emprunts. Quant aux 19 interactions conduites principalement en taroko, seule l'une d'entre elles ne fait appel à aucune autre langue, tandis que les 18 autres font aussi usage du chinois standard. C'est dire que le choix du chinois standard est globalement dominant dans le contexte des interactions entre membres du personnel.

Le tableau ci-dessous donne le nombre d'interactions faisant usage des différentes langues. <sup>216</sup>

Tableau 6.4 : Langues des interactions entre employés du PCU

Langue principale ⇔	<b>Chinois standard</b>	<b>Taroko</b>
employée seule	55	1
avec du chinois standard	-	18
avec du taroko	41	-
avec du chinois minnan	22	
avec de l'anglais	13	1
Total	122	19

l'ensemble des interactions. Les chiffres qui sont cités ne le sont que par souci de fidélité aux données collectées.

<sup>215</sup> Pour les modalités de détermination de la langue principale d'une interaction, voir le chapitre 5, section 5.2.3.

<sup>216</sup> Le total des chiffres des deux colonnes n'est pas forcément égal au nombre total des interactions, car certaines interactions font usage de trois langues

### ***6.2.3.1.1. Choix du chinois standard comme langue principale de l'interaction***

Le choix du chinois standard dans les interactions entre employés est le plus fréquent. Le premier facteur situationnel déterminant ce choix est sans aucun doute l'appartenance ethno-culturelle des locuteurs, ou plus exactement, leur différence sur ce point. En effet, lorsque les interlocuteurs appartiennent à des groupes ethno-culturels totalement différents (dans 48 des 141 interactions observées), la langue choisie est dans tous les cas le chinois standard. Ceci est tout à fait en accord avec le rôle de langue de communication élargie que joue le chinois standard dans la société taiwanaise.

Mais le chinois standard est aussi fréquemment choisi comme langue principale lorsque les interlocuteurs appartiennent au même groupe, ou à des groupes apparentés (taroko et atayal). Dans ce cas, le caractère professionnel ou non professionnel de l'interaction semble jouer un rôle dans le choix de langue. Dans les interactions de type professionnel, la tendance à choisir le chinois standard comme langue principale de l'interaction est plus forte que dans les interactions non professionnelles (respectivement 85% et 66% environ des interactions). Les interactions non professionnelles ont donc plus souvent recours au taroko comme langue principale, même si le choix du chinois standard y est toujours dominant. Il semble donc que le taroko, en tant que langue locale, joue toujours un rôle dans la communication interne au groupe (de type « grégaire »), mais qu'il soit en train d'être supplanté dans ce rôle par le chinois standard. Il faut rappeler que les employés taroko du PCU sont des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur à la moyenne des membres de ce groupe, et qu'ils ont donc été exposés au chinois standard, langue de l'instruction, pendant une période plus longue que ces derniers. Il ne serait donc pas surprenant que le chinois standard soit d'un usage plus courant parmi les employés du PCU que parmi les membres moins instruits du groupe, même lorsque la situation est de type non professionnel.

### ***6.2.3.1.2. Choix du taroko***

Nous avons vu dans le paragraphe précédent quels étaient les principaux facteurs favorisant le choix du taroko comme langue principale de l'interaction : appartenance partagée des interlocuteurs au groupe taroko ou atayal, et caractère non professionnel des interactions.

On peut s'intéresser aussi au choix du taroko comme langue conjointe des interactions dont la langue principale est le chinois standard. Cette possibilité représente un tiers (41/122) de ces interactions. Il n'est pas surprenant de constater que c'est une fois de plus l'appartenance aux groupes taroko et atayal et le caractère non professionnel de l'interaction qui favorisent cet usage.

Dans les interactions entre employés taroko du PCU, le taroko est donc bien une langue de communication interne au groupe, associée à des sujets d'ordre privé. Mais elle n'a pas le monopole de ce type de situations, puisque le chinois standard y est aussi utilisé en bonne part.

#### ***6.2.3.1.3. Choix du minnan comme langue secondaire de l'interaction***

Sur les 48 interactions dont les interlocuteurs appartiennent à des groupes ethno-culturels différents, 43 ont un locuteur d'ethnie han comme participant. Près de la moitié de ces 43 interactions (20 exactement) font usage du minnan sous une forme ou une autre. Le choix du minnan est donc fortement associé à l'appartenance d'un des locuteurs au groupe ethnique han, et cela quel que soit son groupe ethno-culturel précis (minnan, hakka ou continental).

Le critère du caractère professionnel ou non de l'interaction a aussi son importance, puisque le minnan est plus souvent employé dès lors que l'interaction n'est pas liée à l'activité professionnelle (sur 17 interactions non professionnelles comprenant un locuteur han, 13 font usage du minnan ; pour les interactions à caractère professionnel, le rapport est de 9 sur 24).

On retrouve ici le rapport entre langues locales et situations d'ordre privé. Mais il est tout de même surprenant que cette association entre minnan et domaine privé soit en vigueur aussi auprès des personnes d'ethnie austronésienne ; en effet, sur les 22 interactions ayant recours au minnan, 12 de ces usages de la langue minnan sont initiés par des personnes appartenant aux groupes taroko ou atayal. On ne peut expliquer ce fait que par l'accommodation « préventive » de ces locuteurs à leurs collègues han, ce qui en dit long sur le prestige de la langue minnan auprès desdits locuteurs. Rappelons en effet que les employés han sont loin d'être majoritaires au PCU (ils ne sont que 6, dont 3 Minnan, sur un total de 23 employés), et que le PCU est géographiquement, démographiquement et politiquement situé en « zone taroko », le canton de Xiulin étant peuplé en majorité de Taroko, et administré par des Taroko. L'usage du minnan par les employés taroko est donc à considérer comme une accommodation vers le haut, vers une variété reconnue comme prestigieuse.

#### 6.2.3.1.4. Choix de l'anglais

Le recours à l'anglais se fait exclusivement sous forme d'emprunts appartenant au jargon médical (principalement des noms de médicaments, et certains termes du domaine médical). Il est très fréquent quelle que soit l'appartenance ethno-culturelle des interlocuteurs. En revanche, le caractère technique de ces emprunts fait qu'ils sont utilisés en majorité dans les interactions professionnelles. Contrairement aux employés du CSR, ceux du PCU n'ont pratiquement jamais recours à l'anglais de façon créative, ou pour des termes ordinaires<sup>217</sup>.

#### 6.2.3.2. Choix de langue dans les interactions entre employés et patients

Les interactions observées entre patients et employés du PCU sont au nombre de 235. Le choix de langue y est plus varié que dans les interactions entre membres du PCU exclusivement, puisqu'on y trouve cinq langues différentes comme langues principales des interactions : le chinois standard, le taroko, le minnan, le japonais et le 'amis. Les deux premières sont cependant les plus usitées. Les chiffres précis sont donnés dans le tableau suivant.

Tableau 6.5 : Langues des interactions entre personnel du PCU et patients

Langue principale ⇔	<b>chinois standard</b>	<b>taroko</b>	<b>minnan</b>	<b>japonais</b>	<b>'amis</b>
employée seule	53	39	6		1
avec du chinois standard	-	67	5	1	
avec du taroko	50	-	1		
avec du minnan	7		-		
avec du japonais	2	4		-	
avec de l'anglais	1				
Total	112	108	12	1	1

---

<sup>217</sup> La seule exception étant l'emploi occasionnel de *OK* par certains employés. Il faut cependant préciser que cette locution est d'un usage courant à Taiwan.

### **6.2.3.2.1. Choix du chinois standard**

#### *Choix du chinois standard comme langue principale de l'interaction*

Ces interactions représentent près de la moitié du total des interactions entre patients et employés. Une fois encore, le facteur ethno-culturel est le plus important pour déterminer le choix du chinois standard. En effet, c'est cette langue qui est choisie dans les  $\frac{3}{4}$  des cas lorsque les interlocuteurs appartiennent à des groupes différents. Mais il est fréquent que l'employé du PCU cherche à s'accommoder au patient en utilisant une autre langue (parfois deux) dans l'interaction, s'il pense que le patient la maîtrise mieux que le chinois standard, et si lui-même la maîtrise suffisamment.

Dans les interactions entre membres du même groupe (taroko) ou de groupes apparentés (taroko et atayal), l'usage du chinois standard comme langue principale de l'interaction, s'il est toujours présent (dans 38% des cas), est moins fréquent que l'usage du taroko (61% des interactions).

Il faut enfin noter que dans près de la moitié des cas où le chinois standard est choisi comme langue principale, le taroko est néanmoins utilisé comme langue conjointe de l'interaction.

#### *Choix du chinois standard comme langue secondaire de l'interaction*

Le chinois standard est fréquemment utilisé dans les interactions conduites principalement dans d'autres langues. Les modalités d'utilisation du chinois standard peuvent varier du simple emprunt à l'alternance totale. Les facteurs susceptibles de la motiver sont explorés dans les paragraphes suivants.

### **6.2.3.2.2. Choix du taroko**

La dominance du taroko observée dans les interactions entre interlocuteurs appartenant aux deux groupes taroko et atayal s'accroît encore dans les interactions à caractère non professionnel. Là, ce sont 83% des interactions qui font usage du taroko comme langue principale. Mais il faut noter que le taroko est moins souvent employé seul que le chinois standard. Et dans la majorité des cas, c'est le chinois standard qui est choisi comme langue secondaire de l'interaction. La simple variable de l'appartenance ethno-culturelle n'est donc pas suffisante pour caractériser l'usage du taroko par rapport à celui du chinois standard.

De fait, le second facteur situationnel à prendre en compte est celui de l'âge des patients. Dans le cas des relations entre employés du PCU et patients, la variable « âge » n'est pas à considérer pour sa valeur hiérarchique, mais plutôt pour sa corrélation avec le répertoire linguistique des locuteurs. Nous avons vu que les locuteurs taroko les plus âgés sont ceux qui maîtrisent le moins le chinois standard ; en revanche, les locuteurs taroko les plus jeunes maîtrisent le chinois standard mieux que le taroko (la plupart des enfants et des adolescents ne parlent en fait pas le taroko). Le répertoire linguistique des locuteurs forme donc une sorte de continuum allant de la maîtrise du taroko à la maîtrise du chinois standard, en passant par divers degrés de bilinguisme, selon l'âge des locuteurs.

Ainsi, le personnel du PCU a tendance à s'accommoder aux patients taroko différemment selon leur âge. Les langues choisies pour les interactions peuvent varier entre le taroko comme langue unique, le taroko avec des recours variables au chinois standard, le chinois standard avec des recours variables au taroko, et enfin le chinois standard comme langue unique de l'interaction.

Il est difficile de fixer précisément des catégories d'âge sur la base desquelles le personnel du PCU fonderait son choix de langue. En effet, le répertoire linguistique de chacun varie non seulement en fonction de son âge, mais aussi de son expérience sociale. La fréquentation habituelle du dispensaire, des infirmeries et des cliniques mobiles par la majorité des patients fait qu'ils sont bien connus des employés du PCU en charge des différents secteurs. Ces derniers basent donc leur choix de langue non seulement sur l'âge de leurs patients, mais aussi sur des expériences précédentes d'interaction. Toutefois, l'on peut tenter de proposer des groupes d'âge approximatifs qui, toutes autres choses égales, donneraient lieu à des choix de langue différents de la part des employés du PCU.

Tableau 6.6 : Choix de langue en fonction de l'âge des patients taroko

Groupe d'âge	Langue(s) utilisée(s)
plus de 55 ans	Taroko ; emprunts techniques au chinois standard.
35 à 55 ans	Principalement taroko, en alternance avec le chinois standard.
25 à 35 ans	Principalement chinois standard, en alternance avec le taroko.
15 à 25 ans	Chinois standard ; recours brefs au taroko.
0 à 15 ans	Chinois standard.

### 6.2.3.2.3. Choix du minnan

#### *Choix du minnan comme langue principale de l'interaction*

Dans 11 des 12 interactions en minnan répertoriées, le patient appartient au groupe minnan<sup>218</sup>, et est âgé de plus de 50 ans. L'employé du PCU, qui initie l'interaction dans 10 des 12 cas, est quant à lui d'ethnie austronésienne. Les recours au chinois standard sont dans 3 des cas limités au nom du patient prononcé par le médecin lorsqu'il l'appelle dans la salle de consultation. Dans les deux autres cas, ils sont très limités, et sont le fait de l'employé du PCU, et non celui du patient.

Ces interactions sont donc comparables aux interactions en taroko avec les patients taroko âgés. Le choix de la langue est motivé par l'âge (i.e. le répertoire linguistique) du patient. Elles montrent en outre la capacité des employés concernés à utiliser le minnan, même de façon peu élaborée, à des fins professionnelles.

#### *Choix du minnan comme langue secondaire de l'interaction*

Dans les interactions entre patients et personnel du PCU, seules quelques interactions dont la langue principale est le chinois standard ont recours au minnan comme langue secondaire. Dans 5 de ces 7 interactions, le patient est une personne âgée du groupe minnan. Les deux autres sont adressées à des patients jeunes, et l'alternance initiée par l'infirmière atayal n'est pas suivie par les patients. Ceci confirme que les critères d'utilisation du minnan

---

<sup>218</sup> Le douzième cas est celui d'une femme taroko âgée, dont le mari est minnan, et qui vit en milieu minnan dans sa belle-famille. C'est elle qui initie le choix de la langue minnan dans l'interaction. La tentative du médecin de conduire la consultation en taroko n'est pas suivie par la patiente. Ce cas est le seul du genre dans mes données.

sont avant tout liés à l'âge du patient et à sa capacité ou non à communiquer aisément en chinois standard.

Enfin, le fait que beaucoup d'interactions avec des patients minnan sont conduites exclusivement en chinois standard est du aux limites du répertoire linguistique des infirmières. Nous avons vu au chapitre quatre que beaucoup d'entre elles ne parlent pas minnan. En l'absence d'une langue commune avec le patient, elles choisissent la langue la plus « neutre », le chinois standard, même si le patient ne la comprend pas.

#### **6.2.3.2.4. Choix d'autres langues**

##### *Choix du japonais*

Le japonais est très peu utilisé, considérant que la plupart des patients âgés du dispensaire y ont été exposés dans leur jeunesse. Contrairement au CSR, le japonais ne fait donc pas figure de langue identitaire des personnes âgées, tout du moins dans le contexte du PCU.

Les quelques utilisations du japonais comme langue secondaire sont cantonnées à des termes d'adresse tels que *San* (« Monsieur») ou *Obasan* (utilisé pour les femmes âgées), ou de remerciements (tels que *arigatô* ou *suimasen*)<sup>219</sup>.

La seule interaction conduite exclusivement en japonais est une consultation, dont la patiente est une femme 'amis âgée. Elle parle peu chinois standard, et pas du tout taroko ; aussi sa seule langue commune avec le médecin-chef est-elle le japonais. Cette même patiente utilise aussi le japonais avec l'une des infirmières pour bavarder, après une interaction très rudimentaire en chinois standard pour les besoins des soins médicaux.

##### *Choix du 'amis*

L'unique interaction en 'amis que j'aie relevée a eu lieu entre la patiente 'amis âgée mentionnée au paragraphe précédent et l'infirmière du même groupe 'amis. Le choix du 'amis est lié au répertoire linguistique de la patiente.

---

<sup>219</sup> Par ailleurs, le taroko a fait beaucoup d'emprunts lexicaux au japonais, notamment dans le domaine de la santé. Mais nous verrons au paragraphe 6.4 que ces emprunts sont totalement intégrés, au point de ne plus être perçus comme japonais par les locuteurs.

### *Choix de l'anglais*

Il est notable que l'anglais n'est utilisé pratiquement à aucun moment et sous aucune forme entre les patients et le personnel du PCU. Les seules utilisations que j'aie pu observer sont un usage de l'expression *OK* par un patient taroko âgé d'une quarantaine d'années, et à différentes reprises par des employés. Lors de l'analyse des interactions comprenant des recours à l'anglais au CSR (paragraphe 5.4), l'usage l'anglais avait été lié à la sphère de l'instruction (secondaire et au-delà), et à des valeurs de « modernité ». Les patients du dispensaire et des infirmeries de Xiulin étant en majorité des ruraux âgés et des enfants, il n'est pas surprenant qu'ils aient peu d'affinités avec ces deux sphères (instruction secondaire et modernité).

#### 6.2.4. Récapitulatif : des situations aux domaines

Si l'on reprend les tableaux des situations potentiellement significatives pour le choix de langue (tableaux 6.2 et 6.3), on s'aperçoit que les critères retenus pour définir les situations ne sont pas tous déterminants au même degré pour le choix de langue, et donc pour la définition de domaines de comportement langagier. De plus, les variables situationnelles pertinentes ne sont pas les mêmes selon qu'on considère les interactions entre membres du personnel du PCU et celles qui ont lieu entre les employés du PCU et les patients.

Dans les deux types de relations cependant, on remarque une unité du comportement linguistique des employés taroko et atayal ; il n'est donc plus nécessaire de faire la distinction entre ces deux groupes pour définir les situations ou les domaines de comportement langagier.

##### **6.2.4.1. Interactions entre membres du personnel**

Rappelons que les interactions considérées sont celles dans lesquelles au moins l'un des interlocuteurs est d'ethnie austronésienne (taroko, atayal ou 'amis). Dans ces interactions, le choix du chinois standard comme langue principale de l'interaction est nettement dominant. Le taroko n'est pourtant pas exclu du choix de langue. Sans être jamais dominant, il est favorisé par l'appartenance ethnique des interlocuteurs aux groupes ethno-culturels taroko et atayal, ainsi que par le caractère non professionnel des interactions. Quant au minnan, son usage est possible dès lors que l'un des interlocuteurs appartient au groupe ethnique han (minna, hakka ou continental).

En résumé, on relève deux facteurs situationnels pertinents. Le premier est l'appartenance ethnique au sens large, avec une distinction tripartite : taroko et apparentés, han et autres (par exemple, 'amis). Le second est le lien entre sujet de conversation et activité professionnelle. On peut distinguer ainsi six domaines selon les différentes valeurs de ces facteurs situationnels, mais de fait, seulement cinq si l'on se base sur les comportements langagiers à l'intérieur de ces domaines : lorsque l'un des interlocuteurs appartient à un groupe « autre », le recours au chinois standard est automatique, que l'interaction soit de type professionnel ou non.

Tableau 6.7. Domaines de comportement langagier  
Interactions entre employés du PCU

<b>Activités ⇔</b>	<b>Interactions professionnelles</b>	<b>Interactions non professionnelles</b>
<b>Relations-rôles ⇓</b>		
Appartenance des locuteurs aux groupes taroko et/ou atayal	chinois standard (taroko)	chinois standard ; taroko
Appartenance d'un des locuteurs au groupe han	chinois standard (minnan comme langue secondaire)	chinois standard ; minnan comme langue secondaire
Appartenance d'un des locuteurs à un groupe ethno-culturel différent	chinois standard	

#### 6.2.4.2. Interactions entre membres du personnel et patients

L'éventail des langues utilisées dans ces interactions est plus large que dans les interactions entre employés du PCU. Ceci est dû au besoin pour le personnel de s'accommoder aux patients âgés, qui dans la plupart des cas ne maîtrisent pas le chinois standard. Ainsi, outre l'appartenance ethno-culturelle, l'âge des patients est un facteur clé qui détermine leur répertoire linguistique, et par conséquent les langues susceptibles d'être utilisées lors des interactions. Le caractère non professionnel de l'interaction joue aussi en faveur du choix des langues autres que le chinois standard (taroko, minnan, japonais) comme langue principale. Les domaines de comportement langagier sont donc moins faciles à définir dans les relations entre patients et employés du PCU que dans les relations internes au PCU,

puisque plus de facteurs entrent en jeu. Ils sont répertoriés de façon schématique dans le tableau 6.8, page suivante.

Il existe cependant une règle s'appliquant assez généralement dans ces interactions, qui est celle de l'accommodation mutuelle. Lorsque leur répertoire linguistique le permet, les patients comme les employés cherchent à utiliser la langue dans laquelle l'autre est le plus à l'aise. Comme ce sont le plus souvent les employés du PCU qui initient l'interaction, le choix du code (et donc l'initiative de l'accommodation) leur revient dans la majorité des cas.

Tableau 6.8. Domaines de comportement langagier  
Interactions entre employés du PCU et patients

Activités ⇔		Interactions professionnelles	Interactions non professionnelles
Age des patients	Groupes ethno-culturels		
Patients jeunes	Tous groupes	chinois standard	chinois standard ; (langues locales comme langues secondaires*)
Patients âgés	Appartenance du patient aux groupes taroko et/ou atayal	taroko* ; (chinois standard comme langue secondaire)	taroko*
	Appartenance du patient au groupe minnan	chinois standard ; minnan*	minnan* ; chinois standard
	Appartenance du patient au groupe continental	chinois standard	
	Appartenance du patient à un groupe ethno-culturel différent	chinois standard ; japonais ; 'amis*.	japonais ; 'amis* ; chinois standard .

\*Le taroko, le minnan, le japonais et le 'amis ne sont employés que si l'employé du PCU maîtrise ces langues ; dans le cas contraire, c'est le chinois standard qui est choisi par défaut.

### **6.3. Choix de langue dans l'interaction : l'alternance de codes**

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'alternance de codes en cours de conversation peut être déclenchée par des modifications dans la situation d'interaction, voire même un changement de domaine de comportement langagier. On parle alors d'alternance situationnelle, selon la terminologie de Gumperz. C'est tout d'abord ce type d'alternance qui est décrit dans les paragraphes suivants. L'accent est ensuite mis sur l'alternance de type conversationnel, et la mise en évidence de sa valeur stratégique.

#### **6.3.1. Alternance de codes et facteurs situationnels**

L'analyse des situations et des domaines dans le cadre du PCU a révélé des facteurs situationnels quelque peu différents de ceux qui jouaient au CSR dans le choix global du code linguistique des interactions. Concrètement, le type d'interlocuteur (employé du PCU ou patient), son appartenance ethnique et son âge, et le caractère professionnel ou non de l'interaction constituent les facteurs les plus décisifs en matière de choix de langue. Il n'est pas étonnant de constater à nouveau l'importance de ces facteurs dans le mécanisme d'alternance situationnelle. En voici des exemples :

##### **6.3.1.1. Alternance et types de locuteurs**

Parmi les critères situationnels liés aux locuteurs, on a relevé le statut (professionnel ou non), l'appartenance ethno-culturelle et l'âge. Il est difficile d'isoler réellement ces facteurs, et en fait, c'est leur combinaison qui détermine les relations-rôles entre locuteurs.

De ce fait, le choix de la langue d'interaction n'est pas toujours facile, et nécessite parfois un ajustement des deux parties. Ceci se traduit par des essais successifs de codes différents, dont le plus ou moins grand succès détermine le choix définitif.

L'interaction suivante met en jeu le médecin-chef et un patient âgé lors d'une consultation. L'interaction commence, comme souvent, par l'appel du nom du patient en chinois standard. Ensuite, ce sont des facteurs tels que l'âge du patient et son appartenance ethno-culturelle qui sont déterminants pour le choix de langue. Si le premier de ces facteurs est aisément observable (il figure en tout état de cause sur le dossier du patient), ce n'est pas toujours le cas du second.

[X4B-7]

Locuteurs : Zhao Zhilin (Médecin-chef, Taroko, 38 ans) ; Patient (Minnan, 66 ans).

Situation : Consultation à l'infirmierie de Heping.

Langues : chinois standard, japonais, *minnan*.

- 1 Zhao lai. Li Azhao  
2 Li Xiansheng  
3 lai. **Li san**  
4 **dôzo dôzo**  
5 Pa. **hay**  
6 Zhao ai. zuo zuo zuo zuo  
7 lai  
8 Pa. yisheng nianqing le ne  
9 Zhao nali nali  
10 ganghao man le ho  
[interruption d'une infirmière]  
19 Zhao ei. zenmeyang  
[pause]  
20 kesou  
21 Pa. kesou *cinma lai oan io*  
22 Zhao *anne a*  
23 Pa. *esai pang soa*
- 1 Zhao allez. Li Azhao  
2 Monsieur Li  
3 allez. **Monsieur Li**  
4 **asseyez-vous asseyez-vous**  
5 Pa. **oui**  
6 Zhao ah. asseyez-vous asseyez-vous  
7 allez  
8 Pa. vous avez rajeuni  
9 Zhao mais non mais non  
10 (elle est) tout juste pleine hein  
[interruption d'une infirmière]  
19 Zhao hé. qu'est-ce qu'il y a ?  
[pause]  
20 (vous) toussiez ?  
21 Pa. (je) toussie *maintenant je viens pour changer de pansement*  
22 Zhao *ah bon*  
23 Pa. *on peut enlever les fils*

La suite de cet échange se déroule entièrement en minnan. Comme on le voit au début, l'interaction met un certain temps à démarrer, et les répliques du médecin contiennent bon nombre de répétitions, tour à tour en japonais et en chinois standard. Le terme d'adresse correspondant à « Monsieur » est dit d'abord en chinois standard (réplique 2), puis en en

japonais (réplique 3). L'invitation à s'asseoir est quant à elle d'abord formulée en japonais (réplique 4), puis en chinois standard (réplique 6).

Le choix de ces deux langues semble montrer que le médecin n'a pas identifié l'appartenance ethnique du patient. En effet, pour un patient âgé, le choix du chinois standard est associé à une appartenance au groupe « continental ». En revanche, le choix du japonais conviendrait aussi bien à un Minnan qu'à un Hakka, ou encore un Aborigène. Le patient répond aux deux types d'adresse : il acquiesce en japonais à l'invitation à s'asseoir formulée en japonais (réplique 5), et fait ensuite un compliment au médecin en chinois standard (réplique 8). Cette réplique amorce une réponse plus élaborée en chinois standard de la part du médecin (répliques 9-10 et 19-20). C'est avec ces deux dernières répliques que le médecin entre dans le vif du sujet. La réponse du patient (réplique 21) est complexe. D'une part, il continue de s'accommoder au médecin, en entérinant tant par la forme (le code linguistique utilisé) que par le fond sa question précédente. D'autre part, il adopte immédiatement après un code linguistique différent (le minnan) pour exprimer la raison de sa consultation, qui est différente de celle supputée par le médecin. Ainsi, son changement de code n'est pas réalisé de façon abrupte. Comme dans toutes les consultations, l'accommodation au patient de la part du médecin est le choix le moins marqué. L'utilisation de la langue minnan par le patient déclenche donc l'adoption immédiate de ce code par le médecin, enfin fixé sur l'appartenance ethnique de son interlocuteur.

Dans l'interaction transcrite ci-dessous, l'alternance de codes est motivée par un changement d'interlocuteur. Le dialogue se déroule principalement entre le médecin-chef Zhao Zhilin et l'infirmière Yao Yulian. En cours d'interaction, cette dernière s'adresse à une patiente taroko âgée. Un changement de code s'ensuit.

[X6A-2]

Locuteurs : Zhao Zhilin (Médecin-chef, Taroko, 38 ans) ; Yao Yulian (Infirmière en charge de l'infirmierie de Wenlan, Taroko, 43 ans), patiente (Taroko, 60 ans).

Situation : Lors des « consultations par fax », Yao Yulian appelle Zhao Zhilin au téléphone pour lui soumettre le cas de la patiente. Au cours de la conversation téléphonique, Yao s'adresse à la patiente pour lui de mander des précisions.

Langues : chinois standard, TAROKO.

61 Zhao duo jiu

62 Yao fanzheng ta jiu shi :

63           gai lai ling yao nage. naduan shijian  
64           ta hai bu. mei you banfa huilai  
65    Zhao    zheyang  
66           daodi shi yao qu duo jiu  
67           yinwei wo. yinwei wo zhege yao yi kai tai jiu  
68           hui chaoshi hui huaidiao a  
69    Yao    o::  
70    Zhao    ye bu neng kai tai jiu a  
71           yinwei zai shanshang ma  
72    Yao    [à la patiente] PAYI  
73           ni yao qu shanshang duo jiu  
              [pause]  
74           MAWSA SU  
75           KA PIYA  
76           DIYAX  
              [pause]  
77    Yao    [au médecin] bange yue a

61    Zhao    combien de temps  
62    Yao    de toutes façons elle est:  
63           à la. au moment où il faut venir chercher les médicaments  
64           elle n'est pas encore. ne peut pas revenir  
65    Zhao    ah bon  
66           à la fin elle part combien de temps  
67           parce que je. parce que ce médicament, si je le prescris pour trop longtemps  
68           il devient humide il s'abîme hein  
69    Yao    oh::  
70    Zhao    on ne peut pas le prescrire pour trop longtemps hein  
71           parce que, en montagne, n'est-ce pas  
72    Yao    [à la patiente] MADAME <sup>220</sup>  
73           tu vas en montagne combien de temps  
[pause]  
74           TU VAS  
75           COMBIEN  
76           DE JOURS  
[pause]  
77    Yao    [au médecin] quinze jours hein

L'interaction [X6A-2] entre le médecin et l'infirmière, tous deux du groupe taroko, se déroule principalement en chinois standard, avec quelques alternances et mélanges avec le taroko et des emprunts techniques à l'anglais (non apparents dans cet extrait). C'est une discussion de type professionnel portant sur les médicaments à prescrire à une patiente. En revanche, les répliques 72 à 76 sont adressées à la patiente taroko âgée de 60 ans. Si la

---

<sup>220</sup> Le terme *Payi* est en fait un terme de parenté (adressé en principe à la belle-mère) utilisé par extension pour s'adresser aux femmes âgées.

réplique 72 (l'adresse) est en taroko, la suivante est formulée en chinois standard. Comme elle reste sans réponse, Yao reformule sa question en taroko (répliques 74 à 76). Ayant obtenu une réponse, elle la transmet au médecin, choisissant pour cela d'avoir de nouveau recours au chinois standard (réplique 77).

Le changement de code (du chinois standard au taroko) à la réplique 72 correspond donc à un changement de locuteur, avec trois facteurs qui entrent en jeu. Tout d'abord, il ne s'agit plus d'un employé du PCU, mais d'une patiente. Ensuite, l'appartenance ethnique et l'âge de cette patiente rendent l'usage du taroko plus approprié que celui du chinois standard (comme le montre l'absence de réponse à la réplique 73 formulée en chinois standard).

Inversement, le retour au chinois standard (ligne 77) est motivé par la reprise d'une interaction de type professionnel, avec un interlocuteur employé du PCU. Ces deux facteurs prennent le pas sur ceux de l'appartenance ethno-culturelle partagée des deux interlocuteurs principaux, qui permet en principe à l'interaction de se dérouler en taroko.

**Commentaire [K3]** : développer la notion de hiérarchie des facteurs ?

### 6.3.1.2. Alternance et sujet de conversation

Les alternances de codes motivées par un changement de sujet de conversation peuvent être considérées comme des exemples d'alternance situationnelle dans la mesure où les sujets de conversation sont envisagés dans leur rapport à l'activité dans laquelle les sujets sont engagés. Dans l'analyse des domaines influant sur le choix de langue, le caractère professionnel ou non de l'activité a été retenu comme pertinent. Dans le cadre d'une activité professionnelle, le sujet de l'interaction peut être lié à l'activité (auquel cas l'interaction verbale est souvent composante de l'activité), ou au contraire échapper au domaine professionnel (auquel cas l'interaction constitue en soi une activité non professionnelle). Le passage de l'un à l'autre de ces types de sujet de conversation constitue donc une modification de la situation de l'interaction, susceptible d'entraîner le choix d'un code différent, non marqué pour la situation nouvellement définie.

[X5a-3]

Locuteurs : Wan Qiuna (Taroko, 43 ans, infirmière en charge de l'infirmerie de Fushi) ; Grand-mère d'un jeune patient (Taroko, la cinquantaine) ; Hongyi (Taroko, 3 ans).

Situation : La grand-mère accompagne Hongyi, son petit-fils de 3 ans, pour une vaccination.

Langues : chinois standard, TAROKO.

8 Wan ta shi minguojinian sheng a

9            [à l'enfant] wo jibuqilai le ni  
 10    GM    bashisan nian  
 11    Wan    bashisan nian ha  
 12    GM    hm  
 13    Wan    bashisan nian jiyue de  
 14            KLAON SU  
 15    GM    yiyue  
 16    Wan    yiyue ha  
 17    GM    hm  
 18    Wan    [à l'enfant] Hongyi  
 19            [à la grand-mère] INU BUBU-NA SAYANG  
 20    GM    WA QDULIQ SPIYAW KI NA

8    Wan    il est né en quelle année hein ?  
 9            [à l'enfant] je ne me souviens plus, toi  
 10    GM    en quatre-vingt-trois <sup>221</sup>  
 11    Wan    en quatre-vingt-trois hein ?  
 12    GM    hm  
 13    Wan    en quel mois de quatre-vingt-trois ?  
 14            SAIS-TU ?  
 15    GM    janvier  
 16    Wan    janvier hein ?  
 17    GM    hm  
 18    Wan    [à l'enfant] Hongyi  
 19            [à la grand-mère] OU EST SA MERE MAINTENANT ?  
 20    GM    CELLE-LA A FUI LA MAISON DEPUIS LONGTEMPS

Dans la première partie de l'interaction, la langue dominante est le chinois standard, que l'infirmière s'adresse à la grand-mère ou à l'enfant. Seule la réplique 14 est en taroko, mais donne lieu à une réponse en chinois. Les questions posées par l'infirmière sont d'ordre professionnel : la grand-mère ayant égaré la fiche de l'enfant, l'infirmière tente de retrouver trace des dernières vaccinations consignées dans son registre, se basant sur la date de naissance de l'enfant. Le passage abrupt à un autre sujet de conversation à la réplique 19 est marqué par un changement de code. L'infirmière opte pour le taroko, suivie en cela par la grand-mère. Le choix de cette langue est maintenu tant que le sujet est d'ordre privé.

Cet exemple illustre clairement l'association du chinois standard aux activités professionnelles, et celle du taroko aux activités ou conversations d'ordre privé (non professionnel).

---

<sup>221</sup> Selon le calendrier de la République de Chine, ceci correspond à 1994.

En revanche, l'interaction suivante est à première vue un contre-exemple de ce qui vient d'être montré. Lors d'une consultation, une patiente taroko âgée d'une cinquantaine d'années explique les circonstances dans lesquelles elle est tombée malade, avec de larges digressions sur sa vie familiale. Elle s'exprime principalement en chinois standard. Le médecin lui répond principalement dans cette langue. Cependant, à deux reprises, il choisit alternativement le taroko, pour tenter d'aiguiller l'entretien vers son but professionnel.

[X4A-1]

Locuteurs : Zhao Zhilin (Médecin-chef, Taroko, 38 ans) ; Patiente (Taroko, cinquante ans).

Situation : Consultation à l'infirmerie de Heping.

Langues : chinois standard, TAROKO.

- 40 Pa. disige nüer jia dao Sanchong  
41 Zhao o o o o:  
42 Sanchong hya  
43 Pa. hm  
[pause]  
44 Zhao BTAQON MISU QOMI HA  
45 Pa. hm  
46 Zhao BTAQON QOMI HA  
47 Pa. wo qiantian xingqiliu  
48 wo mashang cong Taibei gankuai dao Hualian  
49 Zhao feiji: zuo feiji  
50 Pa. bushi  
51 huoché a [rit ; toussé]  
52 Zhao bushi bao feiji  
53 TAYAL HIRAW  
54 Pa. wanshang a HIRAW LALA O
- 40 Pa. ma quatrième fille vit à Sanchong depuis son mariage  
41 Zhao oh oh oh oh:  
42 à Sanchong hein  
43 Pa. hm  
[pause]  
44 Zhao JE TE DONNE UNE INJECTION HEIN  
45 Pa. hm  
46 Zhao (JE TE) DONNE UNE INJECTION HEIN  
47 Pa. moi, avant-hier samedi  
48 je suis rentrée immédiatement de Taibei à Hualian  
49 Zhao l'avion: en avion ?  
50 Pa. mais non  
51 en train ! [rit ; toussé]  
52 Zhao (tu n'as) pas affrété un avion ?  
53 QUELLE TOUX !  
54 Pa. le soir hein, (JE) TOUSSE BEAUCOUP HEIN

Les répliques 44, 46 et 53, formulées en taroko, constituent des coupures nettes avec le reste de l'interaction en chinois standard. Par ces coupures, le médecin signale un changement de sujet de conversation. Avec les répliques 47-48 en chinois standard, la patiente ne se montre pas très coopérative, refusant à la fois le changement de code linguistique et le changement de sujet.<sup>222</sup> En revanche, ces changements sont mieux acceptés lors de la deuxième tentative (53-54).

Cet exemple montre que si les facteurs situationnels (tels que le sujet de l'interaction) jouent un rôle dans le choix de langue au niveau interne de l'interaction, ils sont parfois associés à d'autres facteurs plus dépendants des circonstances précises de l'interaction, notamment de l'intention communicative des locuteurs. Dans l'interaction décrite ci-dessus, le changement de sujet et la nécessité d'attirer l'attention de l'interlocutrice sur ce nouveau sujet font appel à un marquage clair. Celui-ci est réalisé par le changement de code linguistique<sup>223</sup>. C'est ce besoin de marquage qui l'emporte sur l'association habituelle et normative du taroko avec les sujets privés, et du chinois standard avec les sujets professionnels.

### 6.3.2. Alternance de codes, accommodation et marque

Dans les cas d'alternance situationnelle, les locuteurs agissent en se conformant aux normes sociales qui régissent l'usage des divers codes à leur disposition pour la communication. Les choix qui en résultent sont donc non marqués. Cependant, les locuteurs peuvent avoir recours à l'alternance de codes alors qu'elle n'est pas dictée par la situation, ou lorsque la situation n'est pas clairement définie. Ils font alors des choix marqués, qui peuvent résulter en une divergence entre les interlocuteurs. La divergence linguistique, de par ses connotations sociales<sup>224</sup>, crée un état de déséquilibre, auquel les locuteurs peuvent réagir de deux façons. La première consiste à réparer le déséquilibre, en décidant d'adopter une seule des deux variétés linguistiques concurrentes : c'est l'accommodation par la convergence. La

---

<sup>222</sup> Cette interaction est donnée en exemple plus bas à propos de l'usage de la divergence. En effet, au tout début de l'interaction, le médecin essaye d'établir la conversation en taroko, sans succès.

<sup>223</sup> Il aurait tout aussi bien pu être signalé par des moyens métalinguistiques, ou même non verbaux.

<sup>224</sup> Voir au chapitre 3 le résumé des fondements de la théorie de l'accommodation dans le domaine de la psychologie sociale du langage.

seconde au contraire est de persévérer dans la divergence pour imposer une certaine interprétation de la situation. Ces deux stratégies sont illustrées ci-dessous.

### 6.3.2.1. Réparation de la divergence

Lorsque les interlocuteurs apprécient différemment la situation d'interaction, et font des choix divergents en conséquence, l'alternance de codes n'est pas seulement interphrastique, mais encore « inter-locuteur ». En effet, chacun des locuteurs fait le choix d'un code unique, auquel il se tient en général pendant quelques répliques. La perception de la divergence de choix par les locuteurs peut les amener à négocier un choix commun, si l'interaction doit se poursuivre sans heurt. L'un des interlocuteurs doit alors converger vers l'autre.

Dans l'interaction citée ci-dessous, le médecin-chef choisit de s'adresser à la patiente en taroko, ce qui est à priori un choix non marqué, étant donné la situation (une consultation), l'appartenance ethno-culturelle des protagonistes (Taroko tous deux) et l'âge de la patiente (la cinquantaine). La patiente quant à elle utilise uniquement le chinois standard, qui paraît être un choix plus marqué dans ledit contexte. Au bout de quelques échanges, le médecin se rallie au choix de la patiente.

[X4A-1]

Locuteurs : Zhao Zhilin (Médecin-chef, Taroko, 38 ans) ; Patiente (Taroko, cinquante ans).

Situation : Consultation à l'infirmerie de Heping.

Langues : chinois standard, TAROKO.

1	Zhao	hao. TLOONG
2		HMUYA HIYOQ
3	Pa.	ganmao le
4	Zhao	ganmao SU
5	Pa.	erqie jintian xiayu you jishui
6	Zhao	MSA SU Taibei
7		MSA Taibei
8	Pa.	zhebian
9		zhebian you yige [ ? ?] shi tian
10	Zhao	shitian a
11		na ni xianzai shi zenmeyang. kesou

1	Zhao	bien. ASSIEDS(-TOI)
2		COMMENT (CA VA) HIYOQ ?
3	Pa.	(je suis) enrhumée

- 4 Zhao TU (ES) enrhumée  
 5 Pa. en plus aujourd'hui il pleut et il y a des inondations  
 6 Zhao TU ES ALLEE A Taibei ?  
 7 (TU ES) ALLEE A Taibei ?  
 8 Pa. ici  
 9 ici il y a un [ ?? ] dix jours  
 10 Zhao dix jours hein  
 11 alors maintenant qu'est-ce que tu as ? (tu) tousses ?

Bien que faisant appel à des emprunts au chinois standard (répliques 1 et 4), le médecin a recours au taroko lors de ses trois premiers tours de parole. La patiente quant à elle s'en tient au chinois standard, si bien que le médecin adopte lui aussi cette langue lors de son quatrième tour de parole (répliques 10 et 11). Un accord tacite ayant été atteint, l'interaction continue en chinois standard pendant un temps considérable.

### 6.3.2.2. Maintien de la divergence

Il peut arriver que l'un des locuteurs diverge sciemment de son interlocuteur pour signifier son désaccord. Si de plus il est détenteur de l'autorité, il peut maintenir cette divergence jusqu'à ce qu'il obtienne gain de cause. Contrairement au cas précédent, la divergence n'est pas involontaire, mais bel et bien l'expression d'une stratégie de la part du locuteur qui initie l'alternance. Cette situation est illustrée par l'extrait d'interaction suivant.

[X4A-11]

Locuteurs : Zhao Zhilin (Médecin-chef, Taroko, 38 ans) ; Patiente (Taroko, la quarantaine).

Situation : Consultation à l'infirmerie de Heping. La patiente vient avec un paquet de médicaments qui lui ont été prescrits à l'hôpital ; elle souhaite que le médecin du dispensaire lui fasse la même prescription. Il refuse, ne connaissant ni les médicaments, ni le diagnostic du médecin de l'hôpital. En revanche, il veut qu'elle reprenne son ancien traitement du dispensaire.

Langues : chinois standard, TAROKO.

- 67 Pa. zhe zhong de yao mei you le  
 66 Zhao NGAT KIYA  
 67 ni:  
 68 BTAQON MISU KINGAL QOMI  
 [pause]  
 69 Pa. nage shenjing tong  
 70 Zhao ei. shenjing tong  
 71 NINI NIQAN SAPUH gaoxieya

72 Pa. EQ EQ EQ  
73 Zhao ha  
74 Pa. nage shenti bu shufu bu yao  
75 Zhao ASI KA BTAQON  
76 Pa. hen lei  
77 Zhao ASI KA BTAQON QOMI KI DA  
78 Pa. EQ

67 Pa. des médicaments comme ça, il n'y en a plus ?

66 Zhao IL N'Y A PAS DE CA

67 tu:

68 JE TE FAIS UNE INJECTION

[pause]

69 Pa. (et) le mal au nerf ?

70 Zhao euh. mal au nerf

71 ET (JE TE) DONNE DES MEDICAMENTS (POUR) l'hypertension

72 Pa. OUI OUI OUI

73 Zhao hein

74 Pa. (et) le malaise, il ne faut pas ?

75 Zhao SEULEMENT UNE PIQURE

76 Pa. (je suis) très fatiguée

77 Zhao (JE TE) FAIS SEULEMENT UNE INJECTION C'EST TOUT

78 Pa. OUI

Les quelque 30 répliques qui précèdent le passage cité ci-dessus sont toutes en chinois standard. L'examen de la patiente est terminé, et le médecin lui reproche de ne pas être venue prendre son traitement pour l'hypertension depuis longtemps. La patiente, n'acquiesce pas, mais demande à nouveau si il est possible d'avoir les mêmes médicaments qu'à l'hôpital (réplique 65). C'est alors que le médecin passe au taroko pour refuser (réplique 66), et pour lui expliquer sa prescription (répliques 68, 71, 75 et 77). La patiente insiste en chinois standard sur ses autres maux (répliques 69, 74 et 76), sans succès. Finalement, il ne lui reste plus qu'à acquiescer en taroko (réplique 78). Le médecin s'est servi de la divergence linguistique pour exprimer sa divergence d'opinion, et a maintenu ce déséquilibre pendant le nombre d'interactions nécessaires pour faire accepter sa volonté, succès signifié par l'acceptation du code linguistique par la patiente. L'alternance par le choix d'un code marqué, et plus particulièrement la divergence d'avec l'interlocuteur, est ici utilisée comme stratégie discursive dans la négociation de la consultation.

### 6.3.2.3. Choix marqué et convergence

L'alternance de codes par un choix marqué ne conduit pas toujours à des situations de divergence. Le changement pour un code marqué peut être accepté par l'interlocuteur. Cependant, il est rare que ce code marqué se maintienne durablement dans l'interaction. L'interaction suivante en est un exemple.

Le code choisi globalement pour l'interaction est le chinois standard. Ce choix est non marqué, considérant que l'interaction a lieu entre deux employés du PCU d'appartenance ethnique différente. Le locuteur minnan choisit à moment donné d'utiliser le minnan, sachant que son interlocutrice (une infirmière atayal) comprend cette langue.

[X1B-16]

Locuteurs : Jia Yinghui (Atayal, 35 ans, Infirmière responsable de l'infirmierie de Heping) ; Liao Yaxian (Minnan, 55 ans, Chauffeur du PCU).

Situation : Consultations à l'infirmierie de Heping. Le chauffeur enregistre les patients et remplit la partie administrative de leur dossier. Le dossier d'un des patients est momentanément introuvable. Le chauffeur fait part à l'infirmière de sa décision de remplir un nouveau dossier et de le joindre plus tard à l'ancien.

Langues : chinois standard, *minnan*.

- 9 Liao xian zuozuo xijie  
10 ranhou: jiu zhaochulai gei wo hebing a  
11 Jia zai gei ta xin de hao le  
12 Liao **anne kah hongpian**  
13 Jia **bo iaugin a**  
14 **goa lai chhoe la**  
[pause]  
15 Jia wo lai zhao la
- 9 Liao (je) fais d'abord les détails  
10 ensuite: (tu le) chercheras et je les mettrai ensemble  
11 Jia donne-lui en un neuf tout simplement  
12 Liao **c'est plus pratique comme ça**  
13 Jia **c'est pas grave**  
14 **je vais le chercher**  
[pause]  
15 Jia je vais le chercher

Les deux locuteurs conduisent une négociation à propos de la façon de traiter le dossier du patient. Le chauffeur commence par proposer une solution en chinois standard (répliques 9 et 10). L'infirmière exprime une opinion différente, toujours en chinois standard

(réplique 11). Ceci équivaut à refuser la première suggestion du chauffeur. Celui-ci insiste (réplique 12), mais décide alors de changer de code, sans doute pour faire basculer la discussion sur un plan moins formel, et minimiser ainsi le conflit qui pourrait résulter de son insistance. Parallèlement à ce changement de la forme de son message, dans le contenu, il ne réitère pas sa proposition, mais donne une raison pour son choix. Le choix de l'infirmière de continuer l'interaction en minnan dans la réplique 14 est apparemment un choix de conciliation, destiné à faire accepter plus facilement sa décision, divergente de celle du chauffeur. Elle propose en effet un compromis entre leurs deux positions de départ, et par là même, elle s'engage à une action. Le silence qui s'ensuit indique que sa proposition a été acceptée. La réplique suivante (15), par son contenu (la répétition de la proposition faite à la réplique 14) et par sa forme (le retour au choix du chinois standard) marque la conclusion de la négociation, et le retour à un ensemble de droits et d'obligations non marqué. Ainsi donc, le changement de code est utilisé à des fins stratégiques de négociation. Pour le locuteur d'appartenance minnan, le choix de cette langue marque le caractère non formel de l'interaction. Un tel choix est marqué dans le cadre d'une interaction de type professionnel entre employés du PCU, dont l'un est aborigène. Pour l'infirmière Atayal, l'acceptation de la langue de l'autre par la convergence marque sa volonté de conciliation, et lui sert à faire passer son message sans heurt.

### 6.3.3. Alternance de codes et reformulation

Dans certaines interactions, les locuteurs peuvent avoir recours à plusieurs codes de façon non marquée. C'est par exemple le cas des interactions dans lesquelles les interlocuteurs ont un répertoire linguistique comparable, et sont à l'aise dans plus d'une variété linguistique. Dans ces interactions, on observe un usage de l'alternance de codes qui a un but essentiellement cognitif. Il consiste à répéter ou reformuler un énoncé dans un code alternatif, à des fins d'insistance ou de clarification. L'usage des divers codes ne fait alors pas appel à leur valeur indicielle, et échappe donc à tout facteur situationnel ou toute interprétation métaphorique. En voici des exemples.

[X4A-8]

Locuteurs : Zhao Zhilin (Taroko, 38 ans, Médecin-chef du PCU), patient (Taroko, 37 ans).

Situation : Consultation à l'infirmierie de Heping.

Langues : chinois standard, TAROKO, japonais.

18 Zhao SHIRAW SU  
 19 youmeiyou kesou  
 [plus tard]  
 52 **skatanay** KA KIYA O <sup>225</sup>  
 53 NDAON SU zhongfeng DA O MADU MHA MALU  
 54 MDKA WAKAY DA  
 55 na shi meiyou banfa

18 Zhao TU TOUSSES ?  
 19 est-ce que (tu) tousses ?  
 [plus tard]  
 52 CA C'EST **désepéré** HEIN  
 53 TU AS EU une attaque HEIN COMMENT CA PEUT S'AMELIORER ?  
 54 (ET) RESSEMBLER A UN JEUNE HOMME ?  
 55 c'est sans espoir

Les deux exemples de répétition cités ci-dessus sont quelque peu différents. Dans le premier (répliques 18-19), le médecin commence par poser une question en taroko ; n'obtenant pas de réponse, il la reformule en chinois standard. Le but de cette insistance est de s'assurer de la compréhension du patient, et d'obtenir une réaction verbale de sa part.

En revanche, dans le deuxième cas, aucune réponse immédiate du patient n'est attendue. La situation de l'interaction est la suivante : le patient est venu consulter pour un rhume, mais ne cesse de ramener la conversation à ses problèmes de santé dus à l'attaque cérébrale qu'il a eue quelques années auparavant. Durant la majeure partie de l'interaction, le médecin tente de recentrer le patient sur son rhume. Sa diatribe dans les répliques 52 à 55 est destinée à dissuader le patient de se plaindre de son infirmité. L'argument est développé en taroko (répliques 52-54), puis résumé en chinois standard. La réplique 55 n'est pas seulement un résumé des trois répliques précédentes, mais aussi une reformulation de ce qui a été dit en 52. Il s'agit donc aussi d'une forme d'insistance. Il s'agit donc bien d'une stratégie discursive, mais qui ne fait pas appel à la valeur indicielle des langues.

#### 6.3.4. Marque et mélange de codes

L'analyse va porter ici sur les cas d'alternance de codes intra-phrastique, d'une durée variable, que j'ai regroupés dans le chapitre précédent sous le terme de « mélange de codes ».

En fait, cette définition technique du mélange de codes regroupe deux phénomènes différents en ce qui concerne la notion de marque.

Si le premier type de mélange de codes n'est pas analysable choix par choix en termes situationnels ou métaphoriques, il peut tout de même être porteur d'une intention communicative, de par la valeur intrinsèquement indicielle des langues. Il s'agit d'un choix globalement non marqué, car les ensembles de droits et d'obligations auxquels les codes font référence sont tous valides entre les partenaires de l'interaction.

En revanche, il y a des cas dans lesquels le mélange de codes est utilisé de façon comparable à l'alternance, c'est-à-dire que les locuteurs utilisent une langue donnée pour sa valeur indicielle marquée. C'est justement le caractère marqué du choix qui permet une interprétation métaphorique de l'énoncé.

Ces deux cas de figure sont abordés dans les paragraphes suivants.

#### **6.3.4.1. Le mélange de codes comme stratégie communicative**

Dans le corpus des interactions, j'ai relevé trois types de stratégies communicatives pour lesquelles le recours au mélange de codes est fréquent. Il existe par exemple dans les interactions entre le médecin et les infirmières un usage récurrent du mélange de codes dans le but de citer la parole d'autrui. Ceci est particulièrement manifeste dans les « consultations par fax », au cours desquelles le rôle de l'infirmière est de décrire au médecin l'état des patients. Cela se fait en partie en transmettant ce que les patients disent de leur état. Si, comme on l'a vu, la langue globalement non marquée pour les interactions professionnelles entre les employés du PCU est le chinois standard <sup>225</sup>, la langue employée lors des interactions entre l'infirmière et les patients taroko âgés est en revanche le taroko. En conséquence, lorsque l'infirmière cite la parole de ces patients, elle a souvent recours à la langue employée par eux pour décrire leur état : le taroko. Voici quelques exemples de cet usage du mélange de codes pour un effet « polyphonique » du discours.

---

<sup>225</sup> Ce qui est prononcé [skatanay] et utilisé comme un prédicat ordinaire dans cette réplique est une transformation de la proposition japonaise *shi kata ga nai* « il n'y a pas moyen ». Sous cette forme, il s'agit d'un verbe d'état perçu par les locuteurs comme « japonais ».

<sup>226</sup> C'est le code choisi comme langue principale des interactions, ce qui n'exclut pas, bien entendu, l'alternance ou le mélange avec d'autres codes.

[X3A-13]

Locuteurs : Yao Yulian (Taroko, 43 ans, Infirmière responsable de l'infirmierie de Wenlan), Zhao Zhilin (Taroko, 38 ans, Médecin-chef du PCU).

Situation : Lors de « consultations par fax », Yao appelle Zhao au téléphone pour lui décrire les cas qu'elle ne peut résoudre elle-même.

Langues : chinois standard, TAROKO, japonais.

39 Yao ranhou: ta shuo. hai you. NAQEH **i**-NA URI GA

40 **i** DA bu shufu CIH DA KA wei KU MSA <sup>227</sup>

[plus tard]

72 ei: ta shuo shang hui. na de yao NSA zhuren. hui tu NSA

74 a xianzai zhi shi INI KA fashao KA SAYANG GA

75 danshi haishi you kesou

[plus tard]

92 ta shangge libaiwu MA SU INI IYAH SUN MU YAHAY

93 PQETA DA **junin** SUN MU

94 ganghao INI MUSAY PLYUX KA jianbaoka-MU MSA

39 Yao ensuite: elle a dit (que). encore. SON **estomac** EST MAUVAIS AUSSI

40 **l'estomac** HEIN, MON estomac EST UN PEU souffrant, (ELLE) DIT

[plus tard]

72 euh: il dit (que) la dernière fois. les médicaments qu'(il) a pris, (IL) A DIT, Chef. ça (le) fait vomir (IL) A DIT

74 ah maintenant c'est seulement (JE) N'AI PAS DE fièvre MAINTENANT

75 mais (il) tousse toujours

[plus tard]

92 vendredi dernier, il POURQUOI TU N'ES PAS VENU, J'AI DIT, DE VENIR

93 FAIS-(TOI) VOIR PAR **le responsable** J'AI DIT

94 justement (JE) NE SUIS PAS ALLE CHANGER MA carte d'assuré (IL) DIT

Dans ces passages tirés d'une même interaction, l'infirmière a recours au taroko a plusieurs reprises pour citer sa parole (répliques 92-93) ou celle d'autrui (répliques 39-40, 72-74 et 94). Ces citations sont censées reproduire le discours tel qu'il a été prononcé dans une occasion antérieure, et dans la langue dans lequel il a été prononcé sur le moment. Ce qui importe n'est pas que le discours a ou n'a pas été réellement prononcé de cette façon, mais que Yao utilise le changement de code pour signaler qu'elle fait référence à des interactions différentes de l'échange en cours avec le médecin. Ceci est particulièrement manifeste si l'on compare les répliques 74 et 75. Si ces deux répliques sont prononcées par l'infirmière Yao

---

<sup>227</sup> Les mots *i* et *wei* sont deux emprunts, l'un au japonais et l'autre au chinois, désignant le même référent : « l'estomac ». Leur alternance dans un même énoncé fait penser qu'ils ne sont pas totalement intégrés.

(qui en est la « locutrice »), elles n'ont en réalité pas le même « auteur ». La réplique 74, prononcée en partie en taroko, est attribuée au patient. En revanche, le fait que la réplique 75 soit prononcée tout en chinois standard rétablit l'infirmière comme auteur de la réplique. Il est intéressant de remarquer que dans ces deux répliques, aucun pronom personnel sujet n'a été employé. Le simple recours à des codes différents permet de faire sentir la différence de sujet, ou plutôt d'auteur.

Dans d'autres répliques, c'est la présence ou non d'un pronom à la première personne (*mu*, forme génitive du pronom personnel de la première personne du singulier en taroko) derrière les différentes formes du verbe de citation « dire » (*msa*, *nsa* ou *sun*) qui permet de différencier les auteurs. En effet, l'infirmière rapporte non seulement la parole des patients à son égard, mais aussi la sienne adressée aux patients (réplique 92-93). Comme dans les deux cas, elle rapporte une conversation qui a eu lieu en langue taroko, la distinction entre les auteurs ne peut plus se faire au moyen de l'alternance de code.

Un autre usage du mélange de codes qui semble particulier à la relation entre employés au PCU, et plus particulièrement, à la relation de subordonné à supérieur, est lié à la formulation des plaintes. On en trouve deux exemples dans l'interaction déjà citée ci-dessus.

[X3A-13]

Locuteurs : Yao Yulian (Taroko, 43 ans, Infirmière responsable de l'infirmierie de Wenlan), Zhao Zhilin (Taroko, 38 ans, Médecin-chef du PCU).

Situation : Lors de « consultations par fax », Zhao dicte à Yao les prescriptions par téléphone.

Langues : chinois standard, TAROKO, *anglais*.

144 Yao NAQEH HALI. qie yiban *berotec* NII zhuren  
145 ANA QO ha

[plus tard]

165 BILAQ HALI shengyin-SU zhuren  
166 suoyi wo ting de hen chili [rire]

144 Yao (C'EST) UN PEU DIFFICILE A. couper en deux CE *Berotec*, Chef  
145 CA NE FAIT RIEN hein

[plus tard]

165 (C'EST) UN PEU PETIT TA voix, Chef  
166 donc j'ai beaucoup de mal à entendre [rire]

Les deux plaintes de l'infirmière sont formulées de façon très semblable. Premièrement, elle a recours au taroko comme langue principale de la proposition (répliques

144-145 et 165). Deuxièmement, elle cherche à minimiser sa plainte en utilisant l'adverbe *hali* « un peu » (dans les deux cas), une expression comme *ana qo* « n'importe », ou un rire. Enfin, elle prend soin de rappeler sa position hiérarchique subordonnée en employant le titre du médecin-chef. Le choix du taroko pour ces répliques est donc semblable aux deux autres stratégies de minimisation de l'impact négatif de l'acte de parole, ou de ménagement de l'interlocuteur. Le taroko n'étant pas la langue des échanges professionnels ou « officiels », la plainte formulée reste à un niveau « officieux ». C'est donc bien la valeur indicieuse du taroko (qui renvoie à des valeurs non officielles et solidaires) qui permet l'interprétation de l'intention de la locutrice.

Enfin, le mélange de codes est fréquent aussi lorsqu'il s'agit de reformuler la parole de l'autre. Cela se produit généralement au cours de la consultation médicale, lorsque le patient, sans remettre ouvertement en cause l'autorité du médecin, formule son propre avis sur son état de santé. En voici deux exemples brefs :

[X3A-7]

Locuteurs : Zhao Zhilin (Médecin-chef, Taroko, 38 ans) ; Patient (Taroko, 52 ans).

Situation : Consultation à l'infirmerie de Heping.

Langues : chinois standard, TAROKO.

- 14 Zhao HMUYA  
15 GERI SU MSA SU  
16 Pa. GERI wei chang bu hao  
14 Zhao COMMENT (CA VA) ?  
15 TU AS LA DIARRHEE, DIS-TU ?  
16 Pa. (J'AI) LA DIARRHEE (mon) intestin ne va pas bien

[X4B-7]

Locuteurs : Zhao Zhilin (Médecin-chef, Taroko, 38 ans) ; Patient (Minnan, 66 ans).

Situation : Consultation à l'infirmerie de Heping.

Langues : chinois standard, japonais, *minnan*.

- 19 Zhao ei. zenmeyang  
[pause]  
20 kesou  
21 Pa. kesou *cinma lai oan io*  
19 Zhao hé. qu'est-ce qu'il y a ?  
[pause]

- 20 (vous) toussiez ?  
21 Pa. (je) toussie *maintenant je viens pour changer de pansement*

En termes de stratégies discursives, les deux énoncés des patients sont des reformulations amenées de façon indirecte. En effet dans les deux cas, la première des deux propositions est une répétition des termes dans lesquels le médecin a posé la question qui précède. Dans l'interaction [X3A-7], le patient accepte le terme employé par le médecin en taroko<sup>228</sup>. Mais il trouve le besoin de reformuler une définition de son état : il choisit alors le chinois standard, et une forme d'expression plus euphémique. Dans l'interaction [X4B-7], le patient accepte lui aussi le terme employé par le médecin (et la langue utilisée), bien que cette caractérisation du motif de sa consultation ne lui convienne pas. Il formule alors ce motif en minnan, sans observer de pause entre les deux propositions.

Ces trois emplois du mélange de codes ont en commun qu'ils permettent une distanciation du locuteur par rapport à ses paroles. Dans la citation, le locuteur signale par le changement de code que ses paroles ne sont pas à prendre à son compte. Dans la formulation des plaintes, le locuteur minimise l'import de ses paroles. Enfin, dans la reformulation, le changement de code a un rôle euphémique.

#### **6.3.4.2. Le mélange de codes comme mode de communication non marqué**

Dans la plupart des cas relevés, le mélange de codes ne semble pas motivé, ni par des considérations situationnelles, ni par des considérations stratégiques. Il est tout simplement l'expression de la validité du choix du chinois standard au même titre que celui du taroko dans une situation donnée. Ce type de situation réclame des locuteurs d'être relativement à l'aise pour utiliser et comprendre les deux langues, et de les considérer toutes deux comme des « codes propres » (le *we-code* de Gumperz) formant des facettes complémentaires de leur identité. Ce comportement est donc possible surtout chez les personnes d'âge moyen, ayant reçu une instruction en chinois standard et le pratiquant en milieu professionnel, tout en pratiquant le taroko dans le milieu familial et le voisinage.

[X6A-1]

---

<sup>228</sup> Le mot *geri* est un emprunt au japonais, totalement intégré au taroko.

Locuteurs : Zhao Zhilin (Médecin-chef, Taroko, 38 ans) ; Yao Yulian (Infirmière en charge de l'infirmierie de Wenlan, Taroko, 43 ans), patiente (Taroko, 60 ans).

Situation : Lors des « consultations par fax », Yao Yulian appelle Zhao Zhilin au téléphone pour lui soumettre un cas.

Langues : chinois standard, TAROKO, *anglais*.

- 90 Zhao a nage yao bu yao gei ta ye. jiao ta bu yao chi  
91 Yao hao hao  
92 Zhao jiu chi wo nage: BUKUY  
93 wo gei ta kai nage SAPUH KIYA GA  
94 Yao eh::heheh  
95 Zhao ha  
96 Yao hao hao hao  
97 Zhao NINI:  
98 ni xianzai. ta xianzai zhuyao shi MIYAH MANGAN MANU  
99 Yao ye. jiu shi gaoxieya de yao  
100 Zhao SAPUH gaoxieya  
101 ni jiu gei ta kai *HD* NI *inderal* ma  
102 Yao hao hao
- 90 Zhao ah ce médicament il ne faut pas lui donner et. dis-lui de ne pas le prendre  
91 Yao bien bien  
92 Zhao qu'il prenne mon: DERRIERE  
93 LE MEDICAMENT-LA HEIN que je lui ai prescrit  
94 Yao eh::heheh  
95 Zhao hein  
96 Yao bien bien bien  
97 Zhao ET:  
98 maintenant tu. maintenant il est surtout VENU POUR PRENDRE QUOI  
99 Yao aussi. justement des médicaments pour l'hypertension  
100 Zhao DES MEDICAMENTS (pour) l'hypertension  
101 alors tu lui prescrist *du HD* ET *de l'inderal* hein  
102 Yao bien bien

La majorité des répliques prononcées par le médecin contiennent un mélange de chinois standard et de taroko. Aucun changement n'intervient dans les composantes de la situation durant l'interaction. Les points d'alternance ne correspondent pas non plus à des points charnières entre divers actes de parole. Il faut donc en conclure que c'est le mélange de codes lui-même qui constitue le choix de langue du locuteur dans cette interaction. Il n'est pas étonnant que le médecin utilise du vocabulaire médical aussi bien en chinois standard qu'en taroko <sup>229</sup>. En effet, dans ses interactions avec les patients, le médecin est appelé à utiliser

---

<sup>229</sup> Nous verrons en parlant des emprunts que seul le vocabulaire médical spécialisé est inexistant en taroko, si ce n'est sous forme d'emprunts au japonais et au chinois.

aussi bien les deux langues. Dans l'interaction décrite ici, il s'adresse à une interlocutrice qui est à même de comprendre les deux avec la même aisance. Le mélange de codes est donc possible, et traduit la conscience de cette ambivalence.

Ce type de « discours bilingue », selon le terme de Lüdi et Py (1986) [90] n'est pas restreint au mélange de code. Il se traduit aussi par des emprunts, ainsi que des alternances inter-phrastiques qui ne semblent pas particulièrement motivées, comme dans l'interaction suivante.

[X5B-3]

Locuteurs : Lin Xiayan (Taroko, 46 ans, Responsable des enregistrements au PCU), Patient (Taroko, 36 ans).

Situation : Après avoir passé une visite médicale, le patient revient au bureau des enregistrements pour compléter les formalités.

Langues : chinois standard, TAROKO, *anglais*.

35	Pa.	<i>ok</i> MANU DURI
36	Lin	ho
37		zhebian hai yao zai xie yi ci
38		hai you yi zhang
39		PIYAH KI DA
40		TASI HINI KANA HNU SU
41		NGAHAN SU BETAK zhuzhi HINI
42		ha
43		TASI HINI DURI
44	Pa.	hao hao hao
35	Pa.	<i>ok</i> QUOI ENCORE ?
36	Lin	ho
37		ici il faut encore écrire une fois
38		il y a encore une feuille
39		DONNE CA
40		ECRIS ICI TOUS TES MACHINS
41		TON NOM JUSQU'À l'adresse ICI
42		hein
43		ECRIS ICI ENCORE
44	Pa.	bien bien bien

Le passage du chinois standard au taroko dans le tour de parole de Lin ne semble motivé par aucune contrainte situationnelle ou métaphorique, de même que le choix du patient de parler en taroko à la réplique 35, et en chinois standard à la réplique 44. Les deux interlocuteurs font partie d'une tranche d'âge qui manie les deux langues quotidiennement

dans les domaines du travail et de la vie familiale<sup>230</sup>. Toutes deux ont donc valeur de langues non marquées dans le contexte à la fois institutionnel et local qu'est le PCU de Xiulin.

### 6.3.4.3. Réalisations syntaxiques du mélange de code

Gardant en tête les principes et contraintes évoqués au chapitre précédent (basées sur la linéarité et la dominance), analysons à présent les réalisations syntaxiques du mélange de codes dans les interactions observées au PCU. Le corpus rassemblé au PCU n'est sans doute pas suffisant pour formuler des contraintes syntaxiques générales caractérisant le mélange de codes entre chinois standard et taroko. Mais, plus encore que dans l'analyse du mélange de codes au CSR, on y relève une certaine diversité dans les structures syntaxiques faisant usage de plusieurs langues, et en même temps une certaine récurrence de schémas particuliers.

Dans le corpus du PCU, le mélange de codes ne concerne pratiquement que deux langues, nommément le chinois standard et le taroko. Rappelons que l'ordre des constituants dans ces deux langues est très différent. Le chinois est une langue de type SVO, tandis que le taroko est de type VSO<sup>231</sup>. Une autre différence importante entre ces deux langues est l'existence en taroko (comme dans la majorité des langues austronésiennes) de plusieurs constructions focales<sup>232</sup> distinctes.

---

<sup>230</sup> Le patient est chauffeur de poids lourds, et domicilié dans le village de Xiulin. On peut penser qu'il est exposé à la fois à un environnement ethniquement varié de par son travail, et plus exclusivement taroko de par son lieu de résidence.

<sup>231</sup> L'ordre des constituants diffère selon que les arguments du prédicat sont des noms/pronoms pleins ou des pronoms clitiques. Si tous les arguments sont des pronoms clitiques, l'ordre est VSO (sauf parfois lorsque ce sont des « pronoms doubles » qui sont utilisés, auquel cas l'ordre de ces pronoms est fixe quelque soit la construction). Lorsque seul l'un des arguments est un pronom clitique, il est placé immédiatement après le prédicat, quelle que soit sa fonction grammaticale. On peut donc considérer VSO comme l'ordre canonique des constituants en taroko.

<sup>232</sup> Dans sa grammaire taroko, Pecoraro (1979) [101] considère toutes les formes verbales non actives comme nominales ; en revanche, la grammaire du taroko de Savioz [112] dénombre plusieurs voix, dont l'actif, l'instrumental, le passif direct et le passif indirect. La tradition linguistique descriptive des langues austronésiennes préfère parler de « focus verbal ». Selon cette terminologie, le taroko possède quatre focus : focus-agent (AF), focus-patient (PF), focus-lieu (LF) et focus-instrument (IF). Ces types de focus sont indiqués par la morphologie du verbe (la présence d'affixes). Dans ces constructions, c'est l'argument en focus qui est sujet grammatical de l'énoncé.

On trouve en outre un exemple unique de mélange entre chinois minnan et chinois standard, deux langues dont la structure syntaxique est très proche (outre l'emploi des verbes auxiliaires).

Voyons comment l'alternance se réalise concrètement.

### 6.3.4.3.1. Mélange de codes inter-propositionnel

Ce mode de mélange de codes est celui qui pose le moins de problèmes d'équivalence des structures, puisque les structures syntaxiques des différents codes restent indépendantes les unes des autres. Les propositions, qu'elles soient indépendantes, principales ou subordonnées, sont simplement juxtaposées dans une même unité prosodique. Dès lors, les seules contraintes syntaxiques sont celles liées à l'ordre des propositions principale et subordonnée, le cas échéant. Voici des exemples tirés du corpus des interactions enregistrées. La limite entre les propositions est marquée d'une barre oblique.

- Propositions juxtaposées

(1) langues : chinois standard, *chinois minnan* [X4B-7 : 21]  
 kesou / *cinma lai oan io*  
 tousser maintenant venir changer médicament  
 '(Je) tousse *maintenant (je) viens changer de pansement*'

(2) langues : TAROKO<sup>233</sup>, chinois standard [M3A-7 : 16]  
 GERI / wei chang bu hao  
 diarrhée estomac intestin neg. bien  
 '(J'AI) LA DIARRHEE (mon) intestin ne va pas bien'

(3) langues : TAROKO, chinois standard [X4A-1 : 85]  
 NAROH KA BLAH-MU URI/ xiongbu hen tong  
 souffrir part. devant-mon aussi poitrine très douloureux<sup>234</sup>  
 'MA POITRINE SOUFFRE AUSSI (ma) poitrine est très douloureuse'

Chacun des exemples précédents est composé de deux propositions indépendantes juxtaposées, et faisant partie d'une même unité prosodique. Chacune des propositions fait usage d'un seul code linguistique.

<sup>233</sup> L'unique mot taroko de cet énoncé est en fait un emprunt intégré originaire du japonais.

<sup>234</sup> Pour la signification des abréviations, se reporter à l'annexe p. 511.

- Propositions coordonnées

Chacune des propositions fait ici usage d'une langue distincte.

Dans l'exemple qui suit, la conjonction de coordination est énoncée dans les deux langues (taroko et chinois standard). Les deux conjonctions ne sont pas tout à fait équivalentes. Si le *ni* « et » du taroko peut avoir une valeur temporelle (succession chronologique), le *jiu* « alors » du chinois a de plus une connotation logique (lien de cause à effet).

(4) langues : TAROKO, chinois standard

[X6A-1 : 28]

TAQI KU DA NI: jiu bijiao hao duo  
dormir je part. et: alors plutôt bien beaucoup

*'J'AI DORMI ET: alors (ça allait) un peu beaucoup mieux'*

Ainsi, le passage au chinois standard a peut-être été causé par le besoin d'exprimer le lien logique entre les deux propositions à l'aide de la conjonction chinoise *jiu* (noter l'allongement de la voyelle de la conjonction en taroko, qui dénote l'hésitation de la locutrice, qui cherche sans doute une façon plus exacte de s'exprimer). L'emploi de la conjonction en chinois standard a alors agi comme un « déclencheur » (*trigger* dans les termes de M. Clyne (1967)<sup>235</sup>) de l'alternance totale du taroko au chinois standard.

- Propositions subordonnées

Dans les exemples suivants, il y a changement de code entre la proposition subordonnée et la principale, chacune des propositions faisant usage d'un code unique.

(5) langues : chinois standard, TAROKO

[X4A-11 : 30]

xinzang bu tiao / MTAKUL SEDIQ GA  
cœur Neg sauter tomber homme PF  
'(Si) le cœur ne bat pas, L'HOMME MEURT'

La réplique de l'exemple (5) est constituée d'une proposition conditionnelle en chinois standard, suivie d'une proposition principale en taroko. Cet ordre respecte celui prescrit par la syntaxe des deux langues.

---

<sup>235</sup> Michael Clyne, 1967, *Transference and triggering*, The Hague, cité dans Appel et Muysken (1987 : 125-126 [15]).

L'exemple suivant est en quelque sorte l'image miroir du précédent. C'est la proposition conditionnelle qui est en taroko, et la principale en chinois standard.

(6) langues : TAROKO, chinois standard [X4A-4 : 37]  
MBANAH BI DA / zuihao shi bu yao dai  
rouge Part PF mieux être Neg falloir porter  
'(SI C'EST) VRAIMENT ROUGE ALORS, le mieux est de ne pas (en) porter'

L'ordre des propositions (subordonnée / principale) est conforme aux règles des deux langues. La structure syntaxique de cet énoncé est donc semblable à celle des exemples précédents, où les deux propositions étaient simplement juxtaposées.

Le changement de code peut avoir lieu entre une proposition principale et sa complétive.

Dans l'exemple suivant, le point d'alternance n'est pas exactement à la jonction entre les deux propositions (après le verbe *shuo* « dire »). Un adverbe en chinois standard est ajouté à un emplacement non conforme à la syntaxe de la proposition taroko qui suit (rappelons qu'en taroko, l'adverbe est placé en fin de phrase). Il y a donc violation de la contrainte d'équivalence. Les pauses rapides observées après le verbe principal (*shuo*) et l'adverbe (*haiyou*) témoignent de l'hésitation de la locutrice, qui semble chercher ses mots au moment de la transition.

(7) langues : chinois standard, TAROKO [X3A-13 : 39]  
ta shuo. haiyou. NAQEH I-NA URI GA  
il dire. encore. mauvais estomac-son aussi part.  
'Il dit (que) de plus, SON ESTOMAC VA MAL AUSSI'

En revanche, en ce qui concerne la contrainte liée au gouvernement, on peut dire que le placement de l'adverbe en chinois standard au point d'alternance est semblable à ce que DiSciullo, Muysken et Singh (1986)<sup>236</sup> appellent un « élément neutralisant ». Bien que le verbe *shuo* gouverne la proposition complétive, empêchant en principe toute alternance à ce point précis, l'élément neutralisant (l'adverbe en chinois standard *haiyou*) en retardant un peu l'alternance, permet qu'elle se réalise.

#### 6.3.4.3.2. Mélange de codes intra-propositionnel

---

<sup>236</sup> Voir chapitre 5, section 5.3.3.2.

Le mélange de codes à l'intérieur des propositions pose en principe plus de problèmes que le mélange inter-propositionnel, compte tenu des différences entre les règles syntaxiques du chinois standard et du taroko. Cela dit, on en trouve de nombreux exemples dans le corpus des interactions.

*Mélange à la périphérie de la proposition*

Dans ce type de cas, l'alternance de codes intervient pour une partie mineure de la proposition, notamment en début et en fin de phrase.

En fin de proposition, le mélange concerne surtout les particules finales.

(8) langues : chinois standard, TAROKO [X3A-7 : 58]  
yao yiqi wen NSA  
falloir ensemble demander passé-dire  
'Il faut (tout) demander ensemble, (IL) A DIT'

Dans l'exemple précédent, la structure de l'énoncé en chinois standard est tout à fait conforme aux règles de la langue. L'ajout de la particule taroko *nsa* est superflu en chinois standard ; dans cette langue, il est plus naturel de citer la parole d'autrui en commençant l'énoncé par une proposition du type « il/elle dit ». En revanche, en taroko, la citation est exprimée normalement par une particule finale (du paradigme *msa*, *(m)nsa*, *ksa*, *sun*, différentes formes du verbe dire). Bien que l'essentiel de la proposition soit énoncé en chinois standard, l'ensemble de la réplique est donc plutôt conforme aux règles du taroko.

(9) langues : chinois standard, TAROKO [X4A-1 : 55]  
nage feiyan. feiyan DA NSA  
cette bronchite bronchite part. passé-dire  
'C'est une bronchite. une bronchite, MEME (IL) A DIT'

L'exemple (9) contient deux particules finales taroko : la première est exclamative, et la seconde est une particule de citation. L'essentiel du sens de la proposition est porté par le groupe nominal en chinois standard. Cependant, celui-ci est utilisé comme prédicat de la phrase, ce qui est conforme à la grammaire du taroko, et non à celle du chinois standard (qui a forcément recours à un verbe dans ce type de propositions). On peut donc dire une fois de plus que, bien que les mots en taroko ne forment qu'une partie minime de l'énoncé, la proposition dans son entier est plus conforme au taroko qu'au chinois standard.

Si les particules finales font partie intégrante de la proposition, elles sont tout de même dans une position périphérique. Ainsi, bien que le mélange de codes soit réalisé à l'intérieur de la proposition, on ne peut pas encore parler d'une imbrication syntaxique forte entre les deux langues.

Les exemples de mélange de codes suivants illustrent l'ajout de constituants indépendants en fin de proposition. Un cas assez fréquent est celui de l'ajout d'un adverbe.

(10) langues : chinois standard, TAROKO [X4A-4 : 21]  
 xiaohaizi de pifu hen bo BALAY  
 enfant part. peau très mince vraiment  
 'La peau des enfants est très fine VRAIMENT'

(11) langues : chinois standard, TAROKO [X5A-5 : 91]  
 yinwei youshihou dianhua bu tong URI hya  
 parce que quelquefois téléphone neg. passer aussi hein  
 'Parce que quelquefois, le téléphone ne passe pas, AUSSI, hein'

La place des adverbes taroko *balay* et *uri* est typique de la syntaxe du taroko, et non conforme à celle du chinois. La place normale de l'adverbe en chinois standard est en tête de groupe verbal. Ici, l'insertion en fin de proposition de l'adverbe en taroko (en violation de la « contrainte d'équivalence ») ne peut être considéré comme un emprunt, car l'adverbe n'occupe pas la position qu'il occuperait dans une phrase chinoise.

Il arrive aussi que le mélange s'opère en fin de proposition pour des syntagmes plus importants que des particules finales ou des adverbes. Il peut s'agir notamment de syntagmes constituant le thème sémantique de la proposition. Dans ce cas, le lien syntaxique entre ledit syntagme et la proposition est assez lâche, puisque l'élément ajouté n'occupe pas de position syntaxique obligatoire. Pour la même raison, on ne peut pas dire qu'il y ait violation de l'une ou l'autre contrainte grammaticale.

(12) langues : chinois standard, TAROKO [X3A-13 : 182]  
 ta yijing liang tian de LAQE NI  
 il déjà deux jour part. enfant ce  
 'Il (en a) déjà pour deux jours, CET ENFANT'

Dans cette réplique, l'alternance de codes se fait après complétion de la proposition en chinois standard. Le thème de la proposition, formulé en taroko, est simplement juxtaposé à la proposition qui précède. L'exemple suivant est un peu plus complexe.

(13) langues : chinois standard, TAROKO [X6A-1 : 40]  
 bu   hui           bianmi       bijiao ruan   DA   MSA.   QOCI-MU  
 neg. possible   constipé   plus   mou   part.   part.   selle-mon   MSA  
 part.  
 '(Je) ne suis plus constipé, (c'est) plus mou DEJA (IL) DIT, MES SELLES (IL) DIT'

Dans cette réplique, le locuteur commence par ajouter des particules finales en taroko (*da* et *msa*) à la proposition en chinois standard (comparer avec l'exemple 8). C'est seulement après une très courte pause suivant ces particules finales<sup>237</sup> que le thème (*qoci-mu*) est ajouté, lui-même suivi de nouveau par une particule finale.

Les deux exemples précédents montrent que le mélange de codes peut survenir lors de l'ajout d'éléments sémantiquement rattachés à la proposition précédente, mais sans lien syntaxique avec elle. Cependant, la position canonique du thème en taroko comme en chinois est la première place dans l'énoncé. En taroko, le thème est séparé du rhème par la particule *o* ; en chinois standard, il peut être séparé du rhème par la particule *a*, par une pause, ou encore ne pas être séparé. Dans cette position encore, il peut y avoir alternance de codes, sans violation de contraintes syntaxiques, puisque l'ordre est le même dans les deux langues. En voici un exemple :

(14) Langues : TAROKO, chinois standard [X4A-1 : 84]  
 KINGAL   O   yi   tian   liang   ci  
 un           Part   un   jour   deux   fois  
 'L'UN, (c'est) deux fois par jour'

#### *Mélange à l'intérieur de la proposition*

Dans les interactions observées au PCU, les exemples de mélange de codes à l'intérieur d'une proposition sont nombreux. Parfois, ceci n'est pas sans soulever des problèmes de compatibilité des structures syntaxiques entre chinois standard et taroko. Mais dans la majorité des cas, la transition se fait de façon fluide.

---

<sup>237</sup> Bien qu'il y ait une légère pause, il n'y a pas rupture de la courbe intonative. Je considère donc cette réplique comme une réplique unique.

Les exemples fournis ci-dessous sont classés selon le type de constituant pour lequel le mélange est utilisé.

- Compléments circonstanciels

Dans certains énoncés, le code utilisé pour le complément circonstanciel est différent de celui du reste de la proposition. La position canonique des compléments circonstanciels est différente dans les deux langues. En chinois standard, on distingue traditionnellement deux types de compléments. Le premier est celui des circonstanciels au sens propre, c'est-à-dire de ceux qui décrivent les circonstances de l'action ou de l'état exprimés par le prédicat. Leur place est soit en tout début de phrase (le complément peut être alors suivi d'une particule jouant le rôle de séparateur, comme dans l'exemple 14 ci-dessous), soit devant le groupe verbal. Le second est celui des compléments circonstanciels du verbe, qui sont sémantiquement considérés comme résultant de l'action exprimée par le syntagme verbal. Leur place est après le groupe verbal (donc en fin de phrase). En taroko, ces deux types de complément sont confondus, et leur place est en fin de groupe prédicatif (après les arguments du prédicat).

(15) langues : chinois standard, TAROKO [X4A-1 : 54]  
 wanshang a HIRAW LALA O  
 soir part. toux beaucoup part.  
 ‘Le soir, (JE) TOUSSE BEAUCOUP HEIN’

Dans l'énoncé précédent, le complément circonstanciel est exprimé en chinois standard, et placé en tête de phrase selon les règles syntaxiques du chinois. Curieusement, l'énoncé en taroko qui suit n'est pas un énoncé complet, car il ne comprend pas de prédicat. En effet, l'adjectif *lala* suit le nom *hiraw*, qu'il détermine. Aucun des deux ne joue le rôle de prédicat (ce qui aurait été le cas dans une construction de type *hiraw ka lala* « (ce qui est) abondant est la toux », ou *lala hiraw* « la toux est abondante »). Le syntagme *hiraw lala* est simplement un syntagme nominal : « une toux abondante ». Cette apparente infraction aux règles syntaxiques du taroko s'explique peut-être si on considère que le complément circonstanciel en chinois standard est réanalysé comme un prédicat (et non plus comme un complément circonstanciel), et le syntagme en taroko comme le sujet de ce prédicat. Dans ce cas, l'énoncé pourrait se traduire par « c'est le soir que la toux est abondante ».

L'exemple suivant est celui de l'usage d'un complément du verbe en chinois standard dans un énoncé en taroko.

(16) langues : TAROKO, chinois standard [X4A-4 : 4]  
 WADA TRAHAQ TRAHAQ D'O yige duo yue le ne  
 partir peler peler part. un-cl. plus mois PF PF  
 ‘(IL) PELE ET PELE (depuis) plus d'un mois déjà, hein’

Dans l'exemple précédent, la place du syntagme complément du verbe est conforme à la fois à la syntaxe du chinois standard et à celle du taroko. La transition du taroko au chinois ne pose donc pas de problème syntaxique particulier.

- Syntagme nominal tête de relative

Dans l'énoncé suivant, le passage en taroko comprend un syntagme nominal (référent de la proposition relative en chinois standard qui précède). Cependant, le point d'alternance entre le chinois standard et le taroko ne se trouve pas juste après la proposition relative, mais après un démonstratif (*nage* « ce »). Ce démonstratif en chinois qui précède le nom *sapuh* conformément aux règles du chinois standard, s'ajoute aux deux démonstratifs en taroko, postposés au nom selon les règles syntaxiques du taroko. La construction est donc hybride,

avec un point d'alternance des langues qui ne correspond pas exactement à la structure syntaxique.

- (17) langues : chinois standard, TAROKO [X6A-1 : 92-93]  
 jiu chi wo gei ta kai nage  
 alors manger je donner il prescrire ce  
 SAPUH KIYA GA  
 médicament ceci ce  
 '(Qu'il) prenne ce CE MEDICAMENT-CI (que) je lui ai prescrit'

Une fois encore, cet énoncé n'est pas sans rappeler la notion d'élément neutralisant permettant l'alternance en dépit d'une violation de la contrainte liée au gouvernement. Le syntagme nominal gouverne la proposition relative (son complément), aussi il ne devrait pas y avoir d'alternance de codes entre les deux constituants. Le démonstratif chinois *nage* initie le syntagme nominal en taroko, faisant en quelque sorte tampon entre les deux codes.

- Verbe subordonné

La transition se fait aussi parfois à l'intérieur du syntagme verbal, lorsque celui-ci comprend plusieurs verbes. Les deux exemples suivants emploient respectivement le taroko et le chinois standard comme langue principale de l'énoncé. C'est dans cette langue principale qu'est prononcé le premier verbe (ou prédicat) du groupe verbal, ainsi que son sujet. Le second verbe et ses compléments sont quant à eux exprimés dans un code différent.

- (18) langues : TAROKO, chinois standard, *anglais* [X3A-13 : 144]  
 NAQEH HALI qie yiban berotec NII zhuren  
 mauvais un-peu couper moitié berotec ce chef.  
 'CE *Berotec* EST UN PEU DIFFICILE (A). couper en deux, Chef'

- (19) langues : chinois standard, TAROKO [X6A-2 : 36]  
 ta zhiqian shi MANGAN SAPUH MANU  
 il avant être prendre médicament quoi  
 'Avant, il PRENAIT QUEL MEDICAMENT ?'

Une preuve que ce type de mélange de codes n'est pas sans difficultés est l'occurrence de stratégies de réparation dans certains énoncés. Un des éléments exprimé dans une langue est alors répété dans le second code.

- (20) langues : chinois standard, TAROKO [X3A-13 : 74]  
 xianzai zhi shi INI KA fashao KA

maintenant seulement être neg. part. avoir-la-fièvre part.  
 SAYANG GA  
 maintenant part.  
 ‘Maintenant, c’est seulement (qu’il) N’A PAS DE FIEVRE MAINTENANT’

- Conjonctions

A plusieurs reprises dans le corpus, un énoncé en chinois standard fait usage d’une conjonction en taroko.

(21) langues : chinois standard, *anglais*, TAROKO [X6A-1 : 101]

ni jiu gei ta kai HD NI *inderal* ma  
 tu alors donner il prescrire HD et *inderal* PF  
 ‘Alors tu lui prescris *du HD ET de l’Inderal*, hein’

(22) langues : chinois standard, TAROKO [X6A-1 : 51-52]

ni jiu NASI SAW mei you shenme bu shufu  
 tu alors si comme neg. avoir quoi neg. confortable  
 ‘Alors tu AU CAS OU il n’y a pas de malaise...’

La brièveté de ces alternances porte à les considérer plutôt comme des « alternances lexicales » ou emprunts occasionnels. Ceux-ci seront plus largement commentés dans la section 6.4.

En résumé, de nombreux types de réalisation syntaxique du mélange de codes ont été relevés dans le corpus des interactions du PCU, allant de propositions entières à de simples items lexicaux. Il s’est avéré que les contraintes syntaxiques mentionnées au chapitre 5 ne sont pas toujours respectées lors du mélange de codes, mais qu’on assiste parfois à des stratégies de réparation, sous forme de répétitions ou d’éléments tampons ou « neutralisants ». Tout ceci témoigne à la fois de la banalité et de l’efficacité de ce phénomène comme mode de communication au PCU, que ce soit entre professionnels ou entre employés et patients.

#### 6.3.4.4. Réalisations prosodiques du mélange de codes

Tout comme c’était le cas dans les interactions au MCH, l’alternance de code intraphrastique est parfois source de conflits prosodiques à l’intérieur des énoncés mixtes dans les interactions observées au PCU. Si dans la plupart des cas, les locuteurs passent d’un code à l’autre sans interférence prosodique entre les deux codes, il arrive parfois que le schéma

prosodique du taroko influence ou soit appliqué à des parties d'énoncés en chinois standard, en général très brèves. Certains locuteurs y sont plus sujets que d'autres<sup>238</sup>.

Dans l'exemple suivant (repris du paragraphe précédent), la simple présence de la particule finale en taroko suffit à modifier la hauteur mot en chinois standard qui la précède. Les syllabes du chinois qui conservent leur ton sont suivies du numéro correspondant<sup>239</sup>; la hauteur relative des syllabes est figurée par leur hauteur dans la transcription.

(8) langues : chinois standard, TAROKO

[X3A-7 : 58]

yao <sup>4</sup>	yi <sup>4</sup> qi <sup>3</sup>	wen	NSA
falloir ensemble	demander	passé-dire	
'Il faut (tout) demander ensemble, (IL) A DIT'			

Le verbe chinois *wen* (demander) porte étymologiquement un ton haut descendant (quatrième ton) ; dans cet énoncé, il est réalisé très bas, à la même hauteur que la particule finale taroko *nsa* (dire). On peut donc dire que la syllabe *wen* est prononcée sur un ton bas en anticipation de la particule taroko.

Dans l'énoncé suivant, c'est au contraire le dernier mot de l'énoncé (en chinois standard) qui est influencé par la proposition en taroko qui précède.

---

<sup>238</sup> Les trois exemples cités ici sont le fait d'une seule locutrice (l'infirmière Yao Yulian) ; les instances de mélange de codes produites par d'autres locuteurs (par exemple, le médecin-chef) sont totalement exemptes de ce type d'interférences prosodiques.

<sup>239</sup> Pour la valeur de ces numéros, se reporter aux notes du paragraphe 5.3.3.3.

(23) Langues : TAROKO, chinois standard, japonais [X3A-13 : 160]

BA<sub>L</sub>AY BI MA<sub>L</sub>U HAN **g<sub>e</sub>ri** NSA zhu<sub>ren</sub>  
vraiment Part bon PF diarrhée Passé-dire chef  
'VRAIMENT, **la diarrhée** ALLAIT MIEUX, (IL) A DIT, Chef'

L'énoncé est prononcé sans emphase particulière, si bien que l'accent tombe régulièrement sur chaque première voyelle des mots polysyllabiques, sans excepter l'emprunt au japonais (voir le paragraphe 6.4), et l'appellation en chinois standard. Dans d'autres énoncés, comme par exemple, l'exemple suivant, la locutrice prononce ce même mot avec ses tons d'origine (ton bas – ton haut descendant).

(24) Langues : TAROKO, chinois standard [X3A-13 : 165]

BI<sub>L</sub>AQ HA<sub>L</sub>I sheng<sup>yin</sup>-SU zhu<sup>3</sup>ren<sup>4</sup>  
petit un-peu voix-ta chef  
'(ELLE) EST UN PEU PETITE, TA voix, Chef'

Dans cet énoncé, l'emphase est sur le mot chinois *shengyin* « voix », dont la première syllabe est prononcée très bas, et la seconde très haut (plus haut que toutes les autres syllabes de l'énoncé). Dans la prononciation chinoise de ce mot, les deux syllabes devraient être sensiblement à la même hauteur, étant toutes deux affectées d'un ton haut (premier ton)<sup>240</sup>. Ici, c'est bien le schéma prosodique du taroko qui est appliqué au mot chinois. Il contraste en ceci avec le dernier mot de l'énoncé, prononcé avec les tons du chinois.

En résumé, les interférences prosodiques entre taroko et chinois sont assez restreintes dans les interactions au PCU, puisqu'elles ne concernent que des items lexicaux, qu'ils soient isolés (cas d'« alternance lexicale », ou emprunts spontanés, comme dans les exemples 23 et 24), ou partie d'un énoncé plus long (comme dans l'exemple 8).

---

<sup>240</sup> En vertu du fait que la courbe intonative des phrases affirmatives en chinois standard est légèrement descendante, la seconde syllabe du mot pourrait être légèrement plus basse que la première, mais en aucun cas plus haute.

## **6.4. Emploi des emprunts**

De même que l'analyse des emprunts au CSR décrite au chapitre 5, celle des emprunts dans le cadre du PCU développée ici sera plus centrée sur les modalités d'occurrence et la fonction communicative des emprunts que sur leur forme, bien qu'une brève mention de cette dernière soit parfois utile <sup>241</sup>.

### **6.4.1. Les emprunts en situation**

Dans la première et la deuxième partie de ce chapitre, deux types principaux d'interactions dans le cadre du PCU ont été mis en évidence. Le premier d'entre eux est celui des interactions entre membres du personnel du PCU. Le second est celui des interactions entre employés du PCU et patients. J'ai montré que les langues utilisées pour ces deux types d'interactions n'étaient pas toujours les mêmes, de même que les répertoires linguistiques des interactants. L'usage des emprunts, et les langues desquelles ils sont tirés, varient eux aussi en fonction de l'un ou l'autre type d'interaction.

Dans le cas des interactions entre employés du PCU, on a vu que les interactions se réalisaient de façon prédominante en chinois standard ou en taroko, avec l'usage possible du minnan comme langue secondaire de l'interaction. Pour ce qui est des interactions avec les patients, en sus du chinois standard, les langues locales tout comme le japonais peuvent être utilisés dès lors que le patient est relativement âgé, et que l'employé du PCU maîtrise la langue du patient ou, à défaut, le japonais. Les interlocuteurs partagent un nombre de langues très variable, selon leur appartenance ethno-culturelle, et pour les employés du PCU, leur expérience professionnelle. Alors que parmi les employés, chacun maîtrise au moins le chinois standard, ce n'est pas le cas pour les patients. Par conséquent, dans les interactions entre employés et patients, il arrive souvent que les locuteurs soient « fonctionnellement unilingues » pour la situation en cours, car n'ayant qu'une langue en commun avec leur interlocuteur. Bien sûr, la possibilité d'avoir recours à des emprunts et de se faire comprendre en les utilisant varie selon le nombre de langues partagées par les interlocuteurs.

Pour apprécier le potentiel communicatif d'un emprunt dans le terrain étudié, il faut donc être à même de caractériser le répertoire linguistique des interlocuteurs, y compris leur

---

<sup>241</sup> Voir le chapitre 5, section 5.4 pour une présentation des enjeux théoriques de l'étude des emprunts.

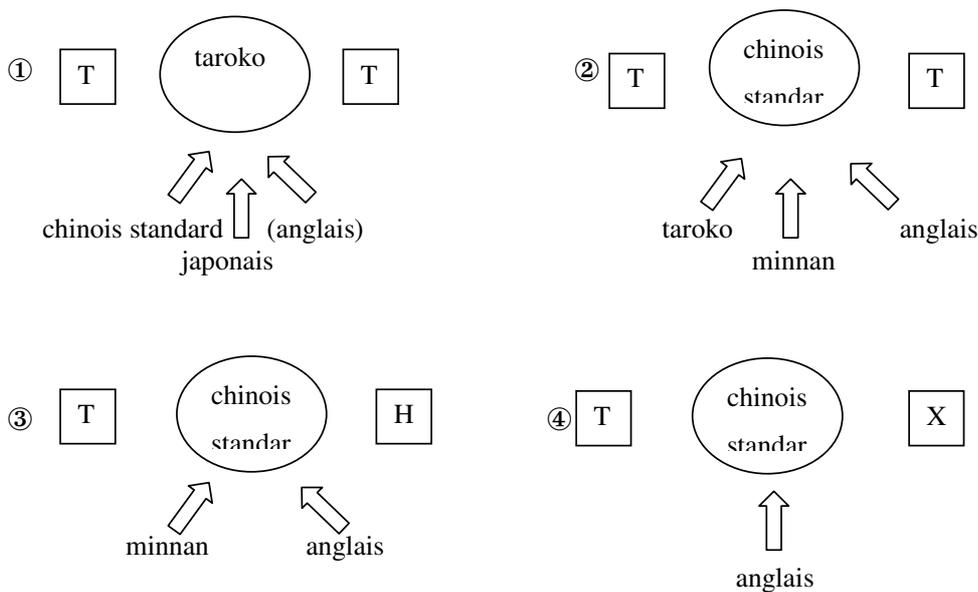
degré de familiarité avec les diverses langues qui en font partie. Une certaine approximation de ce degré de familiarité peut être obtenue si l'on sait dans quelles conditions la langue a été acquise. En ce qui concerne les patients, en l'absence de données biographiques personnelles, cette approximation repose sur ce que l'on sait par ailleurs de la corrélation entre langues et appartenance ethno-culturelle, ainsi que de la fonction des langues dans la société. Les schémas 6.1. et 6.2. pages suivantes tentent de résumer les situations possibles.

### 6.4.1.1. Emprunts dans les interactions entre professionnels du PCU

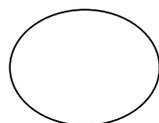
#### 6.4.1.1.1. Communication en chinois standard

Dans le schéma 6.1., on recense trois types de cas dans lesquels la langue principale de l'interaction est le chinois standard. Dans ces trois cas, les possibilités pour les interlocuteurs d'emprunter des items lexicaux aux langues locales (le taroko et le minnan uniquement) varient grandement en fonction de l'appartenance ethno-culturelle des participants. Seule la possibilité d'emprunter à l'anglais est constante dans les trois types de situations.

Schéma 6.1. Situations d'interaction et emprunts entre professionnels du PCU



**Légende**



Locuteur taroko ou atayal

Langue principale de l'interaction

H

Locuteur han

X

Locuteur autre



Emprunts

#### 6.4.1.1.1.1. Emprunts au taroko

Seul le deuxième cas de figure représenté dans le schéma 6.1 rend possibles les emprunts au taroko. En effet, c'est uniquement lorsque les interlocuteurs appartiennent tous au groupe taroko ou atayal qu'ils ont au moins une compétence communicative de base en taroko. Alors, l'accessibilité de cette langue pour les emprunts spontanés ne pose aucun problème, ni du point de vue de la production, ni de celui de la compréhension. Cependant, ces emprunts sont limités aux interactions portant sur un sujet non professionnel.

On a vu au chapitre 5 que dans le cadre du CSR, le recours au taroko lorsque l'un des locuteurs n'appartenait pas à ce groupe n'était pas totalement proscrit, mais que les emprunts au taroko étaient de nature formulaïque. Un tel usage n'a pas été observé au PCU, où les employés appartenant à d'autres groupes ethno-culturels ont pourtant beaucoup d'occasions d'entendre parler taroko <sup>242</sup>.

#### 6.4.1.1.1.2. Emprunts au minnan

Ils ont surtout cours entre locuteurs austronésiens et locuteurs han (quel que soit le groupe auquel ceux-ci appartiennent), soit le cas de figure (3). Il n'est pas rare que l'emprunt soit utilisé par le locuteur d'ethnie austronésienne, en signe d'accommodation à l'interlocuteur. S'ils ne sont pas exclus dans les interactions entre interlocuteurs taroko ou atayal (cas de figure (2)), ils sont beaucoup plus rares. Dans tous les cas, il s'agit de mots ou

---

<sup>242</sup> Tout au plus les deux employées han les plus jeunes m'ont-elles déclaré avoir appris quelques mots de taroko au contact des patients, mais elles ne les emploient jamais avec leurs collègues.

locutions du langage courant, employés lorsque la conversation porte sur des sujets non professionnels, ou extérieurs à l'activité professionnelle immédiate.

Voici l'exemple de l'emploi d'un terme minnan tout à fait courant, et dont l'équivalent en chinois standard est lui aussi parfaitement accessible. L'interaction a lieu entre l'infirmière en chef, d'ethnie atayal, et une infirmière taroko, dans le bureau. L'infirmière parle de la tenue qu'elle portera dans une réunion à caractère professionnel.

(25) Langues : chinois standard, *minnan* [X198]  
chuan zhifu            hai    *chabo*  
porter uniforme      encore femme  
'(Si on) porte l'uniforme, (comment peut-on être) encore *une femme* ?'

Le choix du mot minnan pour exprimer la notion de féminité ne peut être expliqué que si la locutrice lui attribue un pouvoir expressif supérieur (ou différent ?) à son équivalent en chinois standard.

#### 6.4.1.1.3. Emprunts à l'anglais

Dans les interactions entre membres du personnel du PCU, la langue anglaise n'est présente que sous forme d'emprunts appartenant au domaine technique médical <sup>243</sup>. La prononciation de ces termes est fortement intégrée au système phonologique du chinois standard (intonation et phonèmes).

La grande majorité de ce vocabulaire technique est constituée des noms des médicaments disponibles au PCU. Ceux-ci forment une liste finie, et assez peu souvent modifiée, se montant à une trentaine de noms. Si ces noms en anglais sont utilisés par le médecin et les infirmières à l'oral comme à l'écrit, ils ne sont jamais utilisés dans les interactions avec les patients <sup>244</sup>.

A ces noms s'ajoutent des termes proprement médicaux, en rapport avec les prescriptions médicales, les actes médicaux et les diagnostics (comme *ditto* « pareil », *TB*

---

<sup>243</sup> A l'exception de l'emploi de « ok » par certains employés. Mais on peut se demander si cette locution est encore perçue par les locuteurs comme étant de l'anglais.

<sup>244</sup> Il est d'ailleurs caractéristique du domaine de la santé à Taiwan que les patients ne sont pratiquement jamais informés du nom ni de la nature des médicaments qui leur sont prescrits. Au PCU, lorsque des patients demandent à voir leur traitement renouvelé, ils parlent des médicaments qui leur sont prescrits comme « les médicaments pour telle ou telle maladie ».

« tuberculose », *high fever* « forte fièvre », *spine* « épine dorsale », *glucose water* « solution de glucose », etc.), et des termes techniques, en rapport avec les mesures dans les divers examens (*milli* « milligrammes », *percent* « pour cent », *over* « sur »). Si ces termes sont employés fréquemment dans les interactions entre le médecin-chef et les infirmières ou le laborantin, ces derniers leur préfèrent des équivalents en chinois standard lorsqu'ils parlent entre eux, et à fortiori, lorsqu'ils s'adressent aux patients.

Une partie des termes empruntés à l'anglais est constituée de sigles, abréviations de mots latins. Par exemple, pour la posologie des médicaments, le médecin-chef et les infirmières ont recours à des termes tels que *Q.D.* (*quoque die* « chaque jour »), *B.I.D.* (*bis in die* « deux fois par jour »), *P.R.N.* (*pro re nata* « si besoin est »), *A.C.* (*ante cibum* « avant les repas »), etc. Si cette origine latine ne change rien à la prononciation des sigles (calquée sur celle de l'anglais), cela les rend en revanche moins transparents pour leurs utilisateurs. Le médecin-chef, qui a suivi une formation de latin (alors obligatoire à l'école de médecine), est conscient de l'origine latine de ces sigles et connaît leur signification, mais ignore leur forme complète. Pour les infirmières, ce sont seulement des termes de métier empruntés à l'anglais. Il arrive même que dans leur usage, ces termes subissent une modification de sens, peut-être justement parce que ce sont des signes totalement arbitraires. Voyons l'exemple suivant.

[X6A-3]

Locuteurs : Zhao Zhilin (Taroko, 38 ans, Médecin-chef) ; Yao Yulian (Taroko, 43 ans, Infirmière responsable de l'infirmierie de Wenlan).

Situation : Consultations par fax. Zhao et Yao sont au téléphone.

Langues : chinois standard, *anglais*.

- |    |      |                                   |
|----|------|-----------------------------------|
| 23 | Zhao | youmeiyou gei ta liang xuetang    |
| 24 | Yao  | you a                             |
| 25 |      | liangbai qishi ba                 |
| 26 | Zhao | e: hai: chiguo fan ma             |
| 27 | Yao  | meiyou. A.C.                      |
| 23 | Zhao | lui as (-tu) mesuré la glycémie ? |
| 24 | Yao  | oui                               |
| 25 |      | deux cent soixante-dix-huit       |
| 26 | Zhao | euh: hé: a(-t-elle) mangé ?       |
| 27 | Yao  | non. A.C.                         |

Dans cette interaction, le terme *A.C.* n'est plus utilisé dans le sens de « avant les repas » (pour la prise de médicaments), mais plutôt « à jeun » (ici, pour un examen médical).

Je n'ai pu savoir si cet élargissement du sens est général dans l'usage des personnels de santé à Taiwan, ou propre aux locuteurs du PCU de Xiulin.

#### 6.4.1.1.2. *Communication en taroko*

Seule une des situations décrites dans le schéma 6.2 s'y prête : celle dans laquelle les locuteurs sont tous taroko ou atayal.

##### 6.4.1.1.2.1. **Emprunts au chinois standard**

Le recours aux emprunts au chinois standard dans les communications en taroko est abondant, et concerne en majorité des termes médicaux (comme *gaoxieya* « hypertension »), des termes culturellement associés au chinois standard (comme *jiaotong gonju* « moyens de transport » ou *baojing* « prévenir la police »), ou encore des termes appartenant aux deux catégories (comme *jianbaoka* « carte d'assurance santé »).

(26) Langues : TAROKO, chinois standard [X6A-2 : 32]  
SAPUH      gaoxieya      NI:      SAPUH      tangniaobing      hya  
médicament      hypertension et      médicament      diabète      PF  
'DES MEDICAMENTS (POUR) l'hypertension ET: DES MEDICAMENTS (POUR) le diabète,  
hein ?'

Dans l'exemple ci-dessus, ce sont bien les termes médicaux en chinois standard qui sont empruntés, car ils sont placés dans la position du déterminant en taroko, c'est-à-dire après le déterminé.

(27) Langues : TAROKO, chinois standard [X6A-2 : 157]  
ASI      KA      MUSA      baojing      HAN  
devoir Part.      aller      prévenir-la-police      PF  
'(ILS) DOIVENT ALLER prévenir la police HEIN !'

En ce qui concerne l'intégration des emprunts au chinois standard dans un discours en taroko, il n'existe pas de constante. Il arrive souvent que les emprunts soient phonologiquement intégrés, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus prononcés avec les tons du chinois, mais selon le schéma intonational de la langue d'accueil. En taroko, cela signifie que la première voyelle du mot est accentuée, tandis que les autres syllabes perdent le ton originel

du chinois standard. Mais ce n'est pas nécessairement le cas, même pour un lexème donné, qui peut être réalisé différemment par un même interlocuteur à différents moments.

#### 6.4.1.1.2.2. Emprunts à l'anglais

Au cours des interactions en taroko entre les employés du PCU, le recours à l'anglais est assez rare, du fait que les interactions en taroko portent le plus souvent sur des sujets non professionnels. Cependant, dans les interactions d'ordre professionnel qui ont recours à l'alternance et au mélange de codes avec le taroko, il arrive que des emprunts à l'anglais soient intégrés à des énoncés en taroko. En voici un exemple.

(28) Langues : TAROKO, *anglais* [X3A-13 : 93]  
 PIYA KA *B.P.* NA SAYANG DARA NA SAYANG  
 combien Part *B.P.* Part maintenant tension Part maintenant  
 'DE COMBIEN (EST) *la pression sanguine* MAINTENANT LA TENSION MAINTENANT ?'

Il est frappant de voir qu'après avoir utilisé un emprunt à l'anglais (*B.P.* « *blood pressure* ») dans l'énoncé en taroko, le médecin a trouvé nécessaire de reformuler immédiatement sa question en taroko. Le terme en anglais n'est pourtant pas étranger à son interlocutrice, une infirmière chevronnée. Mais il semble que l'emploi d'un mot anglais en contexte taroko soit déplacé, de par l'absence d'association habituelle entre ces deux langages.

#### 6.4.1.1.2.3. Emprunts au japonais

Les emprunts au japonais sont fréquents dans la discours en taroko, mais ces emprunts sont tout à fait intégrés, au point d'avoir subi des modifications phonétiques parfois très importantes, et de ne pas toujours être identifiés comme des mots japonais par les locuteurs ne maîtrisant pas cette langue par ailleurs (donc les locuteurs les moins âgés).

Citons l'exemple d'un emprunt au japonais ayant été phonétiquement modifié. Il est utilisé lors d'une interaction avec le médecin-chef par une infirmière ne parlant pas japonais, alors que celle-ci rapporte sa conversation en taroko avec un patient.

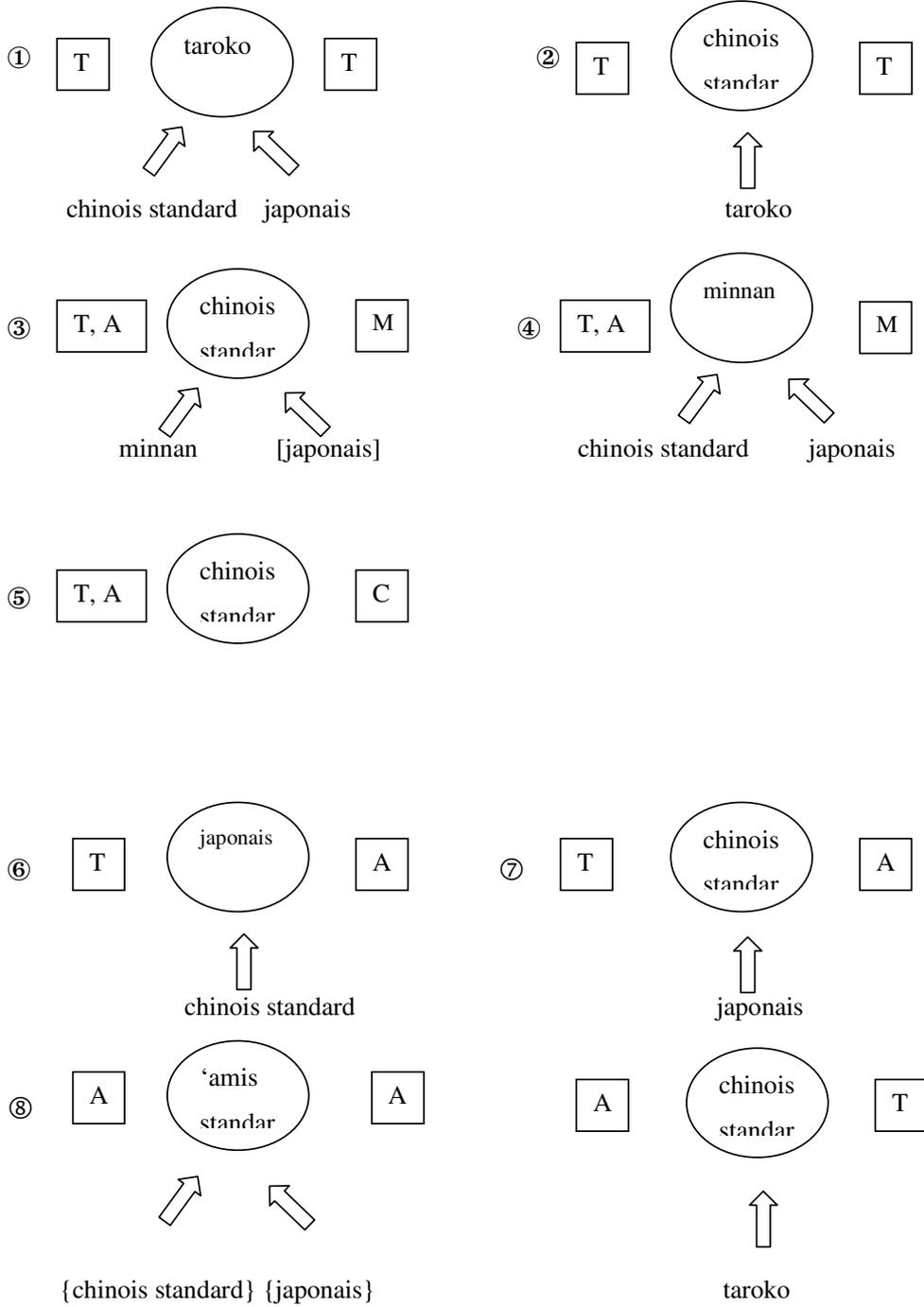
(29) Langues : TAROKO, **japonais** [X3A-13 : 93]  
 PQAYTA DA **syuning** SUN MU  
 Caus-voir Part chef dire je  
 'FAIS(-TOI) VOIR (AU) **chef**, JE DIS.'

Le mot prononcé [syuning] par la locutrice est en réalité le mot japonais *junin*, l'équivalent du terme chinois *Zhuren* employé à l'égard du médecin-chef. C'est d'ailleurs le terme chinois que l'infirmière emploie habituellement lorsqu'elle s'adresse au médecin-chef, même lorsqu'elle emploie la langue taroko. Le terme 'japonais' [syuning], qu'elle emploie ici à l'occasion d'une citation de son discours avec un patient, fait donc partie intégrante du discours en taroko destiné aux patients non sinophones.

#### **6.4.1.2. Emprunts dans les interactions entre employés et patients**

Les situations d'interactions entre employés et patients du PCU, représentées dans le schéma 6.2 (page suivante) sont plus diverses que celles qui ont été recensées pour les interactions entre professionnels du PCU. Ceci est dû à la diversité des appartenances ethniques des patients.

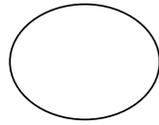
Schéma 6.2. Situations d'interaction et emprunts entre employés et patients



**Légende**

à gauche : employé du PCU

à droite : patient



Langue principale de l'interaction

**T** Locuteur taroko

**A** Locuteur 'amis

**M** Locuteur minnan

**C** Locuteur continental



Emprunts

#### **6.4.1.2.1. Communication en chinois standard**

Dans les interactions entre employés et patients, on a vu que le chinois standard tenait une place importante dès lors que les patients étaient jeunes, ou qu'ils appartenaient à un groupe ethno-culturel différent de celui de l'employé du PCU.

Il faut donc différencier deux types de situation : celles dans lesquelles les locuteurs ont un répertoire linguistique incluant une langue locale qu'ils ont en commun, mais choisissent de s'exprimer en chinois standard, et celles dans lesquelles le choix du chinois standard est une nécessité.

Le premier type, représenté par la partie (2) du schéma 6.2, permet aux locuteurs d'emprunter librement à la langue locale qu'ils ont en commun, nommément le taroko. Le second type, qui rassemble les situations (3), (5), (7) et (9) du schéma 6.2, ne permet aux locuteurs d'emprunter à d'autres langues que de façon très limitée, dans la mesure où leurs répertoires linguistiques se recoupent.

##### **6.4.1.2.1.1. Emprunts au taroko**

Lorsque les interlocuteurs appartiennent tous deux aux groupes taroko ou atayal, et qu'ils conduisent une interaction en chinois standard (type de situation (2) dans le schéma 6.2), le recours aux emprunts à la langue taroko ne devrait poser aucun problème, sauf avec les patients les plus jeunes, dont on a vu qu'ils avaient une maîtrise limitée du taroko. Cependant, les emprunts au taroko dans ce contexte sont rares. La plupart des quelques

exemples de tels emprunts semblent être avant tout des cas de lacune lexicale momentanée en chinois standard. En voici un exemple.

(30) Langues : chinois standard, TAROKO

[X4A-11 : 84]

wo jiu xiang yong nage MANU  
je alors penser utiliser ce quoi  
'Alors j'ai envie d'utiliser le QUOI (DEJA) ?'

Lorsque l'employée du PCU n'appartient pas au groupe taroko ou atayal <sup>245</sup>, contrairement au patient (voir la situation de type (8) dans le schéma 6.2), il arrive que celle-ci ait recours à la langue taroko, en général sous formes de mots isolés, dont la liste est assez réduite. Elle se limite en effet à des termes d'adresse (*Payi* « Belle-mère » pour les femmes âgées et *Baki* « Beau-père » pour les hommes âgés), et quelques verbes (comme *malu* « (être) bien »). On peut considérer ces usages comme des emprunts spontanés dans une certaine mesure. Ils diffèrent en effet des emprunts spontanés au sens où on les entend habituellement, c'est-à-dire des emprunts à une langue dont le locuteur a une certaine maîtrise, et auxquels il a recours au sein d'un discours dans une autre langue. Ici, l'infirmière se contente parfois d'utiliser ces quelques mots dans l'interaction avec le patient, sans même avoir recours au chinois standard.

#### 6.4.1.2.1.2. Emprunts au japonais

Dans le discours en chinois standard, les emprunts au japonais sont rares, et pour la plupart de nature formulaire : termes d'adresse et de politesse (salutations et remerciements ; ce type d'emprunts étant restreint, il figure dans le schéma entre crochets carrés). Ces termes sont employés lorsque les interlocuteurs appartiennent à des groupes différents (comme dans les situations de type (3) et (7) dans le schéma 6.2), et que le patient est âgé <sup>246</sup>. Certains patients âgés n'ont jamais recours au japonais : ce sont les « Continentaux », qui n'ont pas connu l'occupation japonaise.

---

<sup>245</sup> Ceci est vrai en particulier de l'infirmière 'amis, responsable de l'infirmierie de Chongde.

<sup>246</sup> J'ai cependant observé une interaction dans laquelle l'infirmière d'ethnie atayal, après avoir conduit une interaction en chinois standard avec une patiente 'amis âgée durant les soins, est passée au japonais pour poursuivre avec la patiente une conversation amicale. Même si le japonais employé par la jeune infirmière était plutôt approximatif, il ne s'agissait pas d'emprunts, mais bel et bien d'énoncés en japonais. Peu d'infirmières du PCU sont capables d'une telle performance.

#### **6.4.1.2.1.3. Emprunts au minnan**

Ces emprunts ne sont employés que lorsque le patient est lui-même d'ethnie minnan. Si toutes les infirmières aborigènes ne sont pas à même de mener une interaction, professionnelle ou non, en minnan, la plupart connaissent un certain nombre de mots et de locutions qu'elles emploient à l'égard des patients.

Mais il arrive, comme lors des interactions entre membres du personnel du PCU, que les emprunts au minnan soient employés alors que les deux interactants sont taroko. Dans ce cas, ce sont des locutions entières du minnan qui sont empruntées. On peut expliquer ceci par le fait que ces locutions sont en quelque sorte « intraduisibles », comme le sont les proverbes ou les expressions culturellement marquées. Il est aussi important de noter que ceci n'arrive que lorsque les interactants sont relativement jeunes (la quarantaine au maximum). On peut penser que ce sont des personnes qui, de par leur mode de vie, ont un contact fréquent avec des individus du groupe minnan.

#### **6.4.1.2.1.4. Emprunts à l'anglais**

Seuls deux emprunts à l'anglais ont été relevés dans les interactions avec les patients au PCU.

Le premier est une expression totalement intégrée en chinois standard, nommément *zhao X-guang* « faire une radio », qui se traduit littéralement par 'photographier (aux) rayons-X'. Seule la lettre X est empruntée à l'anglais, le reste de la locution étant en chinois standard. Cet emprunt est courant dans le vocabulaire de la santé à Taiwan.

Le second est l'emploi par certains locuteurs jeunes, employés ou patients, de l'expression *OK*. Cette expression est courante à Taiwan, et n'attire pas l'attention des interlocuteurs comme le ferait un emprunt à l'anglais moins usuel.

#### **6.4.1.2.2. Communication en taroko**

Comme nous l'avons vu à propos des interactions entre professionnels du PCU, la communication en taroko n'est possible que lorsque les interlocuteurs appartiennent tous deux au groupe ethno-culturel taroko, ou éventuellement atayal (voir la situation de type (2) dans le schéma 6.2). Dans les interactions conduites en taroko, les recours au chinois standard comme au japonais sous forme d'emprunts sont très fréquents. Il existe cependant une

différence entre les emprunts au chinois et les emprunts au japonais, qui a son origine dans l'historique des contacts entre ces deux langues et le taroko.

#### 6.4.1.2.2.1. Emprunts au japonais

Dans les communications en taroko, les emprunts au japonais sont des mots et locutions intégrés de longue date à la langue taroko. L'emprunt est donc inconscient de la part de la majorité des locuteurs. Une caractéristique de ces emprunts est qu'ils sont phonologiquement intégrés au taroko, et même, pour certains, ont subi des modifications phonétiques importantes. Nous en avons vu un exemple dans les interactions entre professionnels du PCU. En voici d'autres tirés des interactions entre employés et patients. Dans les trois exemples suivants, ce n'est pas le mot japonais lui-même qui est noté, mais sa prononciation dans l'interaction.

(31) Langues : TAROKO, japonais [X5B-1 : 4]  
P-SAPUH sinkic  
Caus-médicament nerf  
'(JE VIENS) CONSULTER (POUR) les nerfs.'

Dans cette phrase en taroko, le terme emprunté au japonais appartient au vocabulaire de l'anatomie importé par les Japonais à l'époque de l'occupation et des premiers réseaux de santé publique <sup>247</sup>. Le terme japonais original est *shinkei*, prononcé ici [sinkic]. Si le changement du [sh] au [s] est une constante dans la prononciation des termes japonais par les Taroko (et les Taiwanais en général), motivée par le système phonologique de la langue d'accueil, la transformation de la finale [ey] en [ic] est plus mystérieux (le [c] est peut-être la forme réduite d'un suffixe japonais *tsu*).

Dans le même domaine, c'est-à-dire le vocabulaire de la santé, on trouve des emprunts comme *kanmo* (du japonais *kanbô*, forme ancienne signifiant « rhume, être enrhumé »), *geri* (conforme au mot japonais signifiant « diarrhée ») ou encore *i*, signifiant « estomac ».

Mais les emprunts ne se limitent pas au vocabulaire de la santé. bien souvent, ce sont des locutions entières qui sont empruntées, et réinterprétées comme des mots. Cette réinterprétation s'accompagne d'une contraction phonétique et de l'application des règles prosodiques du taroko (accentuation de la première voyelle).

(32) Langues : TAROKO, japonais

[X4A-11 : 12]

**dosta** UWA  
comment mademosielle  
'**Comment (allez-vous) MADEMOISELLE ?**'

Le mot *dosta* est en fait une contraction de la locution *dô shi-ta* (littéralement 'comment faire-Accompli' « qu'y a-t-il ? ; que s'est-il passé ? ». La longueur phonémique de la voyelle ô (prononcée [o:] en japonais) est remplacée par l'accentuation du taroko. Le son [sh], n'existant pas en taroko, est prononcé [s], et la voyelle [i] est supprimée.

La transformation phonétique est encore plus radicale dans l'exemple suivant.

(33) Langues : TAROKO, japonais

[X4A-8 : 52]

**skatanay** KA KIYA O  
désespéré Part ceci PF  
'CA C'EST **désepéré** HEIN !'

Le mot prononcé *skatanay* est une contraction de la locution japonaise *shi kata ga nai*, qui s'analyse comme 'faire manière Part Neg-avoir' « Il n'y a rien à faire ». Le verbe prononcé [shi] est réduit au son [s], tandis que la particule *ga* est purement et simplement supprimée. Il faut préciser que les deux exemples précédents ont été prononcés par le médecin-chef, qui a appris le japonais par l'intermédiaire de personnes taroko de la génération supérieure à la sienne. On peut penser (au vu d'autres interactions non citées ici) que la forme de japonais qu'il a apprise a déjà été passablement appropriée par les locuteurs aborigènes.

Un autre type d'emprunts fréquents au japonais est ceux qui font appel à des chiffres (existant d'autre part en taroko), ou des notions de temps, qui ne sont pourtant pas culturellement étrangères au taroko (comme « année », *nen* en japonais, *kawas* en taroko, ou « jour », *nichi* en japonais et *diyax* en taroko).

(34) Langues : TAROKO, japonais

[X4A-8 : 25, 27]

**nan** **nen** DA SAW NI ? **yon** **nen** DA  
combien année PF commececi quatre année PF  
'**Combien d'années** DEJA COMME CECI ? **Quatre ans** DEJA !'

---

<sup>247</sup> Voir au chapitre 4 l'historique du système de santé publique dans les régions de montagne de Taiwan.

(35) Langues : TAROKO, japonais [X4A-1 : 80]  
 BIQON MISU go nichu bun SAPUH  
 donner-PF moi-à-toi cinq jour part médicament  
 ‘JE TE DONNE **pour cinq jours de** MEDICAMENTS’

Ces emprunts au japonais pour exprimer des chiffres et des durées n'excluent absolument pas l'emploi de leurs équivalents en taroko ou même en chinois standard dans d'autres interactions, comme nous le verrons au paragraphe suivant.

Enfin, les emprunts de type culturel sont monnaie courante, et ne sont plus du tout perçus comme des mots « étrangers » par les locuteurs. Des exemples courants sont *denwa* « téléphone » et *otobai* « moto » (le mot japonais *otobai* vient lui-même de l'anglais *motorbike*), ou encore *rikon* « divorcer ». Le mot *denwa* a connu une extension et signifie aussi « téléphoner ».

(36) Langues : TAROKO, japonais [X5A-5 : 36]  
**denwa** KU URI O  
 téléphoner je aussi PF  
 ‘JE T’(AI) **téléphoné** AUSSI, HEIN !’

(37) Langues : TAROKO, japonais [X5A-5 : 25]  
 PAPA **otobai** WADA SKIYA DA  
 conduire moto partir voler PF  
 ‘(JE) CONDUISAIS (**ma**) **moto** (ET IL) S’EST ENVOLE’

#### 6.4.1.2.2.2. Emprunts au chinois standard

De même que les emprunts au japonais dans le contexte du discours en taroko, les emprunts au chinois sont particulièrement nombreux dans deux grandes catégories : le vocabulaire médical et celui lié aux quantités et au temps (termes faisant usage de numération).

Comparé au vocabulaire de la santé emprunté au japonais, le vocabulaire médical emprunté au chinois est plus « technique » et sophistiqué. Ceci reflète l'évolution des soins médicaux prodigués depuis l'époque de l'occupation japonaise jusqu'à nos jours, et peut-être aussi dans une certaine mesure, des problèmes de santé des patients sur la même période. Si les termes empruntés au japonais étaient ceux de maladies courantes et d'un diagnostic aisé (comme le rhume ou la diarrhée), ceux empruntés au chinois sont le reflet des maux actuels

des personnes âgées à Taiwan : diabète (*tangniaobing*), hypertension (*gaoxieya*) et attaques cérébrales (*zhongfeng*). Rappelons que ce sont les personnes âgées qui ont le plus recours aux dispensaires, et qu'une des missions de santé publique desdits dispensaires est d'assurer le suivi des maladies chroniques de la population locale. C'est pourquoi il n'est pas surprenant que les patients fréquentant ces lieux aient assimilé ces termes.

(38) Langues : TAROKO, chinois standard [X3A-7 : 52]  
 NIQ-AN tangniaobing NINI  
 avoir-FP diabète ceci  
 'CELUI-CI A le diabète'

(39) Langues : TAROKO, chinois standard [X4A-8 : 53]  
 NDA-ON SU zhongfeng DA O  
 obtenir-FP tu attaque PF PF  
 'TU AS EU une attaque, HEIN'

Il y a aussi d'autres types de maladies courantes qui empruntent leur nom au chinois standard. La plupart touchent aux affections respiratoires et aux symptômes liés : ces termes constituent des raffinements par rapport au terme générique *kanmo* emprunté au japonais, et qui résume toutes ces affections<sup>248</sup>. On trouve donc dans le discours en taroko des termes comme *fashao* « avoir de la fièvre », *fayan* « inflammation », *qiguan(yan)* « bronches(-ite) », ou *feiyen* « pneumonie ».

(40) Langues : TAROKO, chinois standard [X5A-5 : 8]  
 DAY fashao NAQEH qiguan NA DA  
 si avoir-la-fièvre mauvais organes-respiratoires PF PF  
 'SI (il a) la fièvre, ses bronches VONT MAL'

Toujours dans le domaine de la santé, il existe un terme taroko générique (*sapuh*) pour désigner les médicaments, mais les divers types de médicaments (*tuishaoyao* « fébrifuge », *xiaoyanyao* « anti-inflammatoire », *yaogao* « pommade ») empruntent leur nom au chinois standard.

(41) Langues : TAROKO, chinois standard [X4A-4 : 29]  
 BIQ-ON SU yaogao ha

---

<sup>248</sup> Ce terme a un équivalent génétiquement relié en chinois standard (*ganmao*), qui a un sens tout aussi large.

donner-FP tu pommade PF  
'(JE) TE DONNE de la pommade, hein.'

Dans le domaine du temps, il n'est pas rare que les locuteurs aient recours au chinois standard. Dans certains cas, l'emprunt répond à une lacune de type culturel (c'est le cas en particulier des jours de la semaine, ou des noms de mois). Dans d'autres cas, comme dans l'exemple ci-dessous, l'emprunt n'est pas motivé par une lacune.

(42) Langues : TAROKO, chinois standard [X5B-12 : 10]  
SA MUWAY xiawu  
aller donner-Nom. après-midi  
'VA (LE LUI) DONNER cet après-midi.'

Le terme pour désigner l'après-midi existe en taroko, mais il est sensiblement plus long (*baba ska hedaw*). C'est peut-être pour cette raison que le terme en chinois standard lui est préféré.

Très souvent, ce sont les noms de lieux qui font l'objet d'emprunts au chinois standard. Ceci semble motivé lorsque le lieu mentionné dans les interactions en taroko est extérieur au territoire traditionnel des Taroko, comme par exemple *Taipei* (capitale de Taiwan), *Shoufeng* (village situé en territoire 'amis dans le district de Hualian), *Niuxilan* « Nouvelle Zélande », ou encore *shengli yiyuan* « l'hôpital provincial ».

(43) Langues : TAROKO, chinois standard [X3A-7 : 35]  
IMA MHA shoufeng GAIN DO  
qui aller Shoufeng loin PF  
'QUI IRAIT AUSSI LOIN QUE Shoufeng !'

En revanche, il est plus étonnant d'entendre l'appellation chinoise de villages taroko (comme *Heping*) mentionnés dans des interactions en langue taroko.

Enfin, nombreux sont les emprunts référant à des objets ou notions liés à la culture apportée par les chinois. On trouve par exemple les mots *dianhuafei* « note de téléphone » (le

mot téléphone est quant à lui emprunté au japonais *denwa*<sup>249</sup>), *tongzhidan* « convocation », *zhuzhi* « adresse », *shenfenzheng* « carte d'identité », et *qianming* « signer ».

(44) Langues : TAROKO, chinois standard  
tongzhidan NA KIYA GA  
convocation Part ceci Part  
'C'EST une convocation, CECI ?'

[X5B-3 : 18]

Pour tous ces emprunts, le degré d'intégration phonologique au taroko est variable. En règle générale, les locuteurs âgés qui ne maîtrisent pas le chinois standard ont tendance à appliquer les règles phonologiques du taroko à ces mots chinois (intonation et phonèmes). Pour les locuteurs bilingues, les réalisations phonétiques varient non seulement d'un mot à l'autre, mais d'un locuteur à l'autre et d'une interaction à l'autre.

#### **6.4.1.2.3. Communication en minnan**

Dans les interactions en minnan, les emprunts au japonais se font dans des modalités comparables à celles qui existent dans le discours en taroko. Le minnan a lui aussi emprunté abondamment au japonais durant les années de colonisation<sup>250</sup>, si bien que beaucoup d'emprunts au japonais sont à présent totalement assimilés.

En revanche, les emprunts au chinois standard constatés dans les interactions en minnan entre employés du PCU et patients d'ethnie minnan se limitent à la lecture du nom du patient en chinois standard, lorsque ce dernier est appelé en consultation ou à la pharmacie.

#### **6.4.1.2.4. Communication en japonais**

Le besoin d'une communication totalement en japonais ne se fait sentir que lorsque le patient est âgé et appartient à un groupe aborigène différent des groupes taroko et atayal<sup>251</sup> (soit le type de situation numéroté (6) dans le schéma 6.2). Dans ce cas, les modalités

---

<sup>249</sup> Le mot chinois *dianhua* et le mot japonais *denwa* sont génétiquement liés et phonétiquement proches dans la prononciation de la plupart des taiwanais, mais cela n'empêche pas que les deux emprunts subsistent.

<sup>250</sup> Voir à ce sujet l'étude de Kubler (1981) [83].

<sup>251</sup> Le cas d'un patient appartenant au groupe hakka et ne parlant ni chinois standard, ni minnan, ne s'est jamais présenté durant la période de l'enquête.

d'emprunts au chinois standard sont semblables à celles en vigueur dans la communication en taroko avec des personnes âgées. J'ai relevé par exemple des emprunts tels que *gaoxieya* (« hypertension ») et *jianbaoka* (« carte d'assuré »).

#### **6.4.1.2.5. Communication en 'amis**

Celle-ci n'a lieu que lorsque l'employée du PCU et le patient sont tous deux d'appartenance 'amis (situation de type (8) dans le schéma 6.2). Dans l'unique interaction de ce type que j'aie observée, aucun recours n'a été fait à des emprunts. On peut cependant penser que les emprunts au japonais et au chinois standard sont possibles dans les mêmes conditions que dans les communications en taroko (cette possibilité est signalée sur le schéma par des crochets).

#### **6.4.1.3. Emprunts et cooccurrence des langues**

Il est frappant de constater que, malgré les différences existant entre les deux principaux types d'interactions décrits dans ce chapitre (les interactions entre professionnels du PCU et les interactions entre employés du PCU et patients), on retrouve dans les deux cas des restrictions de cooccurrence communes, et qui plus est, des restrictions qui ont été observées au chapitre 5 à propos des interactions au CSR. Il existe donc bel et bien des constantes dans les phénomènes de cooccurrence des langues, et ceci à un niveau qui dépasse les particularités des terrains.

Commençons par récapituler quelles sont ces restrictions dans les interactions au PCU.

Concernant l'anglais, qui n'est utilisé que dans les interactions professionnelles entre employés du PCU, il est employé avec une plus grande facilité dans les interactions conduites en chinois standard que dans celles conduites en taroko. Ceci rejoint mon observation concernant le CSR, où les emprunts à l'anglais étaient totalement absents des interactions en langues austronésiennes (taroko et 'amis). Comme au CSR, la rareté des emprunts à l'anglais dans les interactions menées en taroko peut s'expliquer d'un point de vue fonctionnel. On a vu que les emprunts à l'anglais appartenaient au jargon professionnel. Or l'analyse du choix de langue au niveau global des interactions montre que le taroko est peu utilisé comme langue principale des interactions de type professionnel entre employés du PCU. Par conséquent, le recours aux termes professionnels empruntés à l'anglais est rare dans les interactions en taroko.

Les emprunts au japonais sont quant à eux totalement absents des interactions en chinois standard entre employés. Dans les interactions entre employés et patients, ils se réduisent à des emprunts formulaïques dans les interactions en chinois standard lorsque le patient est âgé et d'ethnie minnan, et ne sont plus extensifs que lorsque les interactants n'ont pas d'autre langue en commun (comme dans le cas où le patient est âgé et d'ethnie 'amis). On peut donc dire que les emprunts au japonais (autres que formulaïques) sont évités tant que faire se peut dans les interactions en chinois standard. Ceci rejoint encore l'observation faite au CSR. Cette observation n'est pas surprenante si l'on se souvient que les emprunts abondants au japonais dans le discours en taroko ou en minnan sont des emprunts intégrés de longue date, et donc, perçus par les locuteurs comme faisant partie intégrante du lexique du taroko ou du minnan. Vue sous cet angle, la restriction de cooccurrence entre emprunts japonais et discours en chinois standard est en fait un sous-produit de la restriction obtenant entre emprunts taroko et discours en chinois standard.

Quant à l'occurrence d'emprunts au taroko dans le discours en chinois standard, elle n'est généralement possible qu'entre locuteurs appartenant au groupe taroko ou atayal. La seule exception en est l'emploi occasionnel de mots taroko par l'infirmière 'amis à l'égard de patients taroko âgés. Encore ces emprunts sont-ils, de par leur nombre restreint, de nature formulaïque, au même titre que l'étaient ceux employés au CSR. Notons que ce souci d'accommodation de l'infirmière 'amis ne se manifeste qu'à l'égard des patients, et en aucun cas à l'égard des collègues taroko.

#### 6.4.2. Emplois stratégiques des emprunts

Une distinction a été faite plus haut entre les emprunts intégrés à la langue d'accueil d'une part (par exemple, les emprunts au japonais tels que *geri* « diarrhée » en taroko) et les emprunts spontanés d'autre part. L'emploi des premiers ne constitue pas une alternance de code, puisque les locuteurs sont en général inconscients de l'origine étrangère du mot, ou tout du moins, le considèrent comme un item lexical de la langue d'accueil. En revanche, les emprunts spontanés font appel aux connaissances du locuteur concernant la langue prêteuse, quelle que soit l'étendue de ces connaissances. Ces emprunts sont donc, selon la distinction de Myers-Scotton, comparables à des alternances de codes à l'échelle lexicale. S'ils ne sont pas motivés par une lacune lexicale dans la langue matrice (qu'elle soit permanente ou momentanée), il faut considérer que les emprunts spontanés sont porteurs d'une intention communicative au même titre que le mélange de codes. Les langues auxquelles le locuteur fait

appel à travers les emprunts spontanés ou formulaïques ont une valeur indicielle, référant l'interlocuteur à un ensemble de droits et d'obligations précis, selon les termes de Myers-Scotton.

On sait par ailleurs que la valeur indicielle de certaines langues n'est pas univoque. Lors de l'analyse de l'emploi des langues (voir paragraphe 6.2.2.), il a été noté que certaines d'entre elles pouvaient renvoyer à plusieurs ensembles de valeurs. Par exemple, le minnan est à la fois une langue première et locale, et une langue véhiculaire pour les han, et aussi pour certains des employés aborigènes. De même, le japonais est à la fois une langue anciennement officielle et longtemps véhiculaire. En conséquence, la valeur indicielle des emprunts à telle ou telle langue peut varier selon la situation, selon que les locuteurs mettent en valeur ponctuellement un ou plusieurs attributs parmi ceux de la langue en question.

Dans les emprunts aux langues locales observés au PCU, la valeur identitaire du recours à ces langues se manifeste de façon récurrente. Une fois encore, il faut différencier les interactions entre employés du PCU et celles qui ont lieu entre les employés et les patients. Si, pour les employés, l'éventail du choix de langue est somme toute assez large, tel n'est pas le cas de la plupart des patients âgés. L'usage de la langue locale ne peut être qualifié d'identitaire que s'il constitue la mise en œuvre d'une stratégie visant à exprimer l'appartenance à un groupe commun avec l'interlocuteur, et non s'il résulte de l'obligation du choix du seul code partagé par les locuteurs. Il faut ici rappeler la différence que L.-J. Calvet fait entre une indication d'appartenance contingente et une indication d'appartenance nécessaire (Calvet 1987 : 91 [30]<sup>252</sup>).

Ainsi, lorsque les employés taroko ou atayal du PCU, qui maîtrisent tous le chinois standard (langue de l'instruction), choisissent d'avoir recours au taroko, ils expriment par là-même leur appartenance à un groupe ethno-culturel, et leur solidarité avec leur interlocuteur, lui-même partie de ce groupe.

L'emploi du minnan est plus complexe. On a vu qu'il était employé de façon routinière par tous les employés d'ethnie han, qu'ils appartiennent ou non au groupe minnan. Il joue donc pour eux le rôle de langue identitaire que devrait jouer le chinois standard. On peut penser que le chinois standard étant employé par tous les employés, y compris les employés aborigènes, les membres du groupe han marquent par l'usage du minnan leur appartenance audit groupe culturel, dont les Aborigènes sont exclus.

---

<sup>252</sup> Cité au chapitre 5 de cette thèse paragraphe 5.2.3.3.1.

Si l'emploi du minnan renvoie bien à l'appartenance au groupe han, l'usage du minnan par certains employés aborigènes à l'égard de leurs collègues han peut être interprété comme l'expression d'une solidarité avec le groupe han, que l'usage du chinois standard ne permettrait pas d'exprimer, de par son caractère d'accessibilité à tous.

Plus problématique encore est l'usage occasionnel d'emprunts au minnan par les employés aborigènes entre eux. Il semble que dans ce cas, les locuteurs en appellent à la valeur indicielle « taiwanaise » du minnan. Par l'usage de ces emprunts, ils revendiquent leur participation à la culture locale taiwanaise (par opposition à la culture chinoise), au même titre que les acteurs appartenant au groupe han.

Dans les interactions entre employés et patients en revanche, l'usage des emprunts aux langues locales relève de la fonction identitaire uniquement lorsque le choix n'est pas dicté par les limites du répertoire linguistique du patient. Ceci n'est possible qu'avec les patients les moins âgés et les moins sédentaires.

## **6.5. Conclusion**

### *Apport des théories de choix de langue pour l'analyse*

En termes de théorie des domaines de comportement langagier, l'analyse des interactions au PCU permet de dégager deux grands domaines définis par les relations-rôles entre les acteurs (les paires employé-employé ou employé-patient). Les comportements langagiers à l'intérieur de ces domaines sont différents. Dans le premier de ces domaines, ayant uniquement des employés du PCU pour acteurs, les facteurs situationnels pertinents pour déterminer des sous-domaines sont l'appartenance ethno-culturelle des locuteurs et la nature professionnelle ou non de l'interaction. En ceci, ce domaine du PCU est comparable à la situation observée au CSR, puisque les facteurs pertinents pour le choix de langue y sont les mêmes, bien que les comportements langagiers qu'ils favorisent soient légèrement différents. Dans le second des grands domaines mis en évidence au PCU, c'est-à-dire celui qui met en jeu les patients, les facteurs situationnels du choix de langue sont plus nombreux et leur interaction plus complexe. Outre l'appartenance ethno-culturelle des locuteurs, et crucialement, celle des patients, l'âge de ceux-ci est aussi un facteur important. Enfin, la nature professionnelle ou non de l'interaction a aussi un rôle déterminant.

Lorsque l'analyse porte sur les mécanismes de choix de langue à l'intérieur des interactions, on constate que les facteurs situationnels mis en évidence lors de l'analyse des domaines jouent aussi un rôle dans l'alternance de codes. Cependant, la valeur métaphorique (dans les termes de Gumperz) ou indicielle (dans les termes de Myers-Scotton) du choix des codes est aussi un ressort important de cette alternance, qui peut prendre la forme de convergence ou de divergence. Mais la valeur indicielle des codes est parfois occultée par des stratégies discursives qui utilisent l'alternance pour signaler que l'attitude du locuteur est divergente de celle de l'interlocuteur, ou pour reformuler des paroles. Quant à l'analyse du mélange de codes, elle révèle le caractère stratégique de celui-ci, au même titre que les autres formes de choix de langue. Ceci n'est pas sans exclure un rôle métalinguistique du mélange de code, lorsque le locuteur l'utilise pour se distancier de son énoncé. Enfin, l'analyse des emprunts vient renforcer les conclusions atteintes lors de l'analyse du choix de langue au niveau global des interactions quant au rôle joué par les principaux facteurs situationnels dans le choix des divers codes, même au niveau lexical.

### *Fonctions des langues au PCU*

Le but de ce chapitre était de déterminer les fonctions remplies par les diverses langues parlées par les employés aborigènes et les patients du PCU, à travers leurs usages en interaction.

Dans le domaine des interactions entre professionnels du PCU, en termes de fréquence d'usage, c'est le chinois standard qui prédomine. En effet, l'analyse des choix de langue à tous les niveaux montre le lien entre le chinois standard et le caractère professionnel des interactions, mais aussi la fréquence de son usage dans des interactions non professionnelles. Le taroko quant à lui remplit des fonctions identitaires et de solidarité. A ce titre, il est employé surtout dans des situations de type non professionnel, sans pour autant qu'il prenne le pas sur le chinois standard. Dans ce domaine, le rôle du minnan n'est pas négligeable, et semble traduire la volonté d'intégration de certains employés aborigènes à la culture dominante à Taiwan.

Dans le domaine des interactions entre employés du PCU et patients, l'attitude dominante est celle de l'accommodation des professionnels aux patients. Les diverses langues sont alors considérées sous l'angle de leur potentiel communicatif avant tout. C'est seulement lorsqu'il y a possibilité de choix entre plusieurs codes que ces derniers reprennent une valeur indicielle. Cette valeur est comparable à celle qui a été constatée dans les communications entre employés du PCU : les langues locales sont associées à des valeurs d'identité et de solidarité, tandis que le chinois standard dénote le professionnalisme.

## Chapitre 7. Dynamique plurilingue et représentations linguistiques

L'étude des choix de langue dans les deux terrains présentés ne peut apporter d'éléments constructifs dans la caractérisation de la situation plurilingue de Taiwan que si l'on s'interroge sur la dynamique des pratiques analysées.

Il a été noté au premier chapitre que Taiwan avait dépassé le stade d'une situation dite diglossique. Les mécanismes mis en cause étaient l'appropriation vernaculaire du chinois standard, et la véhicularisation du taiwanais (minnan). La question que l'on peut alors se poser est celle du sort des autres langues, les langues minoritaires, et à terme, celle de l'avenir du plurilinguisme à Taiwan.

La relation entre choix de langue d'une part et maintenance ou disparition des langues d'autre part est centrale dans les travaux de Fishman <sup>253</sup>. Ainsi, pour lui, l'étude de la maintenance et de la disparition des langues en situations de contact comprend trois thèmes principaux : l'observation des usages linguistiques habituels, celle des processus psychologiques, sociaux ou culturels en rapport avec ces usages, et enfin celle des comportements à l'égard du langage (1964 : 32 [50]). Le premier de ces volets a été étudié dans les chapitres 5 et 6 de ce travail, tandis que le deuxième était partiellement exploré au premier chapitre (notamment à travers des travaux d'autres chercheurs). C'est le troisième volet, les comportements à l'égard du langage, qui sera abordé ici.

Je me propose d'observer ici les comportements des locuteurs à l'égard des diverses langues sous deux angles. Le premier est celui de ce qu'ils disent de leurs motivations quant à l'usage des langues, et le second, celui des représentations qu'ils se font de ces langues, envisagées à travers les noms qu'ils leur donnent. Le corpus analysé est celui des entretiens semi-directifs que j'ai réalisés en chinois standard auprès des employés du CSR et du PCU.

---

<sup>253</sup> Voir en particulier Fishman (1964) [50], où ce thème est défini pour la première fois comme un sujet potentiel d'étude scientifique.

## **7.1. Quelles motivations dans l'usage des langues ?**

Les deux chapitres qui précèdent ont tenté de montrer les mécanismes du choix de langue dans les deux terrains d'un point de vue fonctionnaliste. C'est en effet au vu des fonctions remplies par les langues, et des situations ou domaines auxquelles elles sont routinièrement associées, que les locuteurs sont amenés à faire le choix d'un ou de plusieurs codes. Les deux chapitres précédents ont en effet insisté sur la part volontaire, qualifiée de stratégique, des décisions des locuteurs en matière de choix de langue, surtout lorsque leur choix pouvait être perçu comme marqué. Les choix des locuteurs ont donc des motivations

<sup>254</sup>.

Les travaux concernant les choix de langue font souvent appel aux notions de « motivation instrumentale » et de « motivation émotionnelle » des locuteurs, qui sont vues comme distinctes et complémentaires. Les motivations instrumentales désignent celles qui ont rapport avec les avantages pratiques ou sociaux qui peuvent résulter du choix d'un code particulier. Les motivations émotionnelles en revanche sont de l'ordre des avantages psychologiques que les locuteurs peuvent attendre de leur choix de langue. Voyons dans un premier temps comment les motivations des locuteurs ressortent des entretiens, et dans quelle mesure elles correspondent à ces deux catégories. Il s'agira ensuite de déterminer l'impact probable de ces motivations sur la maintenance ou la disparition des langues concernées.

### **7.1.1. Motivations instrumentales**

Au cours des entretiens avec les employées du CSR et ceux du PCU, les locuteurs n'invoquent pas directement leurs motivations pour choisir telle ou telle langue, mais décrivent plutôt les circonstances de leurs choix.

Ce qui ressort des descriptions des employés du CSR, et aussi de leurs pratiques comme il a été noté au chapitre 5, est que les choix de langue dans les situations où les interlocuteurs appartiennent à des groupes différents sont dictés avant tout par la nécessité de se faire comprendre. Et c'est le choix du chinois standard qui est le plus souvent cité comme relevant d'une telle nécessité, comme en témoignent les extraits d'entretiens suivants.

---

<sup>254</sup> On peut arguer que les choix obéissent à des motivations même lorsqu'ils sont conformes aux usages normatifs des langues. Dans ce cas, le locuteur choisit de se plier aux usages, et ses motivations pour ce faire peuvent être multiples : désir de se conformer aux autres membres de la communauté, désir d'être compris, etc.

[ME-1]

Locutrice : Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service)

Situation : Xu décrit l'usage des langues au CSR.

Langue : chinois standard

1 Xu zhuyao zai gongyingshi hao  
2 women kaihui la. huoshi shuo:  
3 women shi jinliang dou jiang guoyu  
4 zheyang tamen dou tingdedong

1 Xu principalement au CSR hein  
2 (quand) nous nous réunissons, ou alo:rs  
3 nous parlons tous chinois standard autant que possible  
4 comme ça elles comprennent toutes

[ME-2]

Locutrice : Wen Yuexian ('Amis, 64 ans, Employée polyvalente (CSR))

Situation : Wen explique son usage du chinois standard avec les personnes de groupes ethnoculturels différents.

Langue : chinois standard

26 Wen wo zui xihuan de shi  
27 ruguo dong dehua  
28 shi shaowei: gen renjia  
29 riyu a  
30 shenme: zu de XX  
31 women meiyou zhege nengli a  
32 suoyi shi

[...]

36 jiang guoyu bijiao hao

26 Wen ce que j'aimerais, c'est  
27 si (je) savais  
28 c'est de un peu: avec les gens  
29 en japonais  
30 en (langue ?) de tel ou tel groupe  
31 nous n'avons pas cette capacité  
32 alors c'est

[...]

36 c'est mieux de parler chinois standard

Dans quelle mesure cette nécessité est-elle à rattacher aux motivations de type instrumental ? Le premier des extraits cités ci-dessus situe le problème très clairement dans le

cadre du travail (avec l'exemple des réunions), et donc dans la perspective de l'efficacité de la communication comme exigence professionnelle. En revanche, le second est plus du domaine de la communication en général, et de ce qui serait souhaitable (parler la langue de chacun) en regard de ce qui est nécessaire (recourir au chinois standard). On y voit donc une opposition entre une motivation d'ordre émotionnel (« ce que j'aimerais ») et motivation d'ordre instrumental, ou nécessaire. Ceci revient à dire que, sur le plan purement instrumental, c'est le chinois standard qui est le grand gagnant dans les situations pluriethniques au CSR, dans le cadre des interactions professionnelles comme non professionnelles.

Le fait que cette situation est spécifique du CSR est montré clairement par deux comparaisons. La première est celle faite par une employée du CSR même (la chef de service), alors qu'elle décrit ses pratiques langagières lorsqu'elle travaillait comme infirmière dans le même hôpital.

[ME-1]

Locutrice : Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service (CSR))

Situation : Xu raconte comment elle s'est familiarisée avec le minnan au cours de sa carrière d'infirmière.

Langue : chinois standard

87 Xu wo yiqian hen hui jiang minnanyu  
88 wo zai bingfang  
89 wo hui jiechu  
90 wo shi co:ng bingfa:ng  
91 yiqian zai hulibu bingfang de shihou women hen duo nage:  
taiwan de ren. e. minnanren bingren

87 Xu avant je parlais très bien le minnan  
88 (quand) j'étais dans les secteurs  
89 j'entrais en contact  
90 c'est dan:s les secteu:rs que je  
91 avant dans les secteurs à l'infirmierie, on avait beaucoup de eu:h  
gens de Taiwan. euh. de patients de Minnan

Si l'on en croit cet extrait, dans les services médicaux, où les employés sont en contact avec les patients, la nécessité de comprendre et de se faire comprendre peut exiger d'autres choix que celui du chinois standard. Elle peut même exiger des employés d'acquérir une langue qu'ils ne parlaient pas auparavant. Il en va de même au PCU de Xiulin, où les employés sont en contact permanent avec les patients.

[XE-2]

Locutrice : Li Yibao (Atayal, 38 ans, Infirmière en chef (PCU))

Situation : Li raconte dans quelles conditions elle a appris le taroko à son arrivée à Xiulin.

Langue : chinois standard

27 Li suoyi wo lai de shihou ha  
28 wo. wo haishi tingbudong a  
29 tamen de hua  
30 tamen zai jiang shenme wo ye shi tingbudong  
31 wo shi yinwei gongzuo de guanxi ma ha  
32 wo wo bu de bu xue

27 Li et donc quand je suis arrivée hein  
28 je. je ne comprenais pas encore  
29 leur parler  
30 ce qu'ils disaient je ne comprenais pas non plus  
31 moi c'est à cause du travail n'est-ce pas  
32 je je ne pouvais pas ne pas apprendre

Ces deux comparaisons montrent que l'apprentissage et l'emploi de langues autres que le chinois standard peuvent être dictées par des motivations instrumentales, dans le cadre des communications professionnelles. C'est le cas lorsque, comme au PCU, les employés sont souvent confrontés à des interlocuteurs non professionnels, qui ne parlent pas le chinois standard, ou qui choisissent de ne pas s'exprimer dans cette langue. Etant donné le contexte taiwanais (en particulier celui de l'instruction), il est en effet inconcevable qu'un employé ayant quelques responsabilités dans une structure institutionnelle soit incapable d'utiliser le chinois standard pour ses communications professionnelles <sup>255</sup>. Ainsi, seuls les emplois qui exigent un contact avec le public, en particulier avec un public âgé et/ou rural, peuvent donner aux employés une motivation instrumentale suffisante pour apprendre une langue locale.

Il faut cependant tempérer cette analyse par plusieurs faits constatés au MCH comme au PCU.

Premièrement, les employés apprennent plus souvent le minnan que d'autres langues locales. Cela peut se comprendre dans le contexte socio-culturel global, mais aussi dans celui de l'apprentissage des médecins et des infirmières aborigènes.

En ce qui concerne le contexte socio-culturel, les langues austronésiennes ne jouissent pas du prestige qu'ont les langues chinoises, même minoritaires, à Taiwan. Elles sont liées à

---

<sup>255</sup> Ne serait-ce que parce que seule la connaissance du chinois standard permet un accès à l'écrit.

des groupes ethno-culturels tout d'abord considérés comme culturellement, techniquement et économiquement sous-développés <sup>256</sup>, et de plus très largement minoritaires en termes de population. L'apprentissage de ces langues présente donc un intérêt très réduit pour les Han comme pour les Aborigènes de groupes différents. Et ceci d'autant plus que les Aborigènes eux-mêmes se « sinisent » de plus en plus, en adoptant non seulement le chinois standard, mais même parfois le minnan, voire le hakka. L'accommodation inter-ethnique s'effectue donc en direction des langues chinoises dans la majorité des cas.

En ce qui concerne la formation professionnelle des médecins et infirmières aborigènes, les instituts de formation, même si certains sont réservés aux Aborigènes <sup>257</sup>, sont tous situés sur la côte ouest de Taiwan, dans des districts où la population est majoritairement minnan. Lors de leurs premières années d'exercice, les médecins et infirmières sont souvent affectés à des hôpitaux de la côte ouest, ou des grandes villes du nord-est (comme Jilong (Keelung), Yilan ou Luodong (Luotung)), dont la population est aussi majoritairement minnan. Ainsi, les chances pour que les jeunes médecins et infirmières soient confrontés à une population majoritairement minnan au début de leur carrière sont très élevées <sup>258</sup>. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, la puissance économique et politique du groupe minnan n'est pas des moindres, et, ajoutée à leur supériorité démographique, peut constituer une motivation instrumentale suffisante pour que les personnes externes au groupe jugent rentable l'effort d'apprentissage du minnan.

Deuxièmement, les employés qui apprennent des langues austronésiennes pour les besoins de leur travail sont eux-mêmes des Aborigènes. Si les employés aborigènes qui ont appris le minnan au début de leur carrière ont acquis une maîtrise de la langue suffisante pour communiquer avec les patients, et même avec leurs collègues minnan, on ne peut en dire

---

<sup>256</sup> Même si la vision « folklorisante » des cultures de ces groupes reçoit actuellement un bon accueil dans la société taiwanaise.

<sup>257</sup> Voir le chapitre 4, section 4.3.1.2.

<sup>258</sup> On rencontre bien sûr des exceptions, comme l'infirmière han du PCU Wu Cihui, qui a appris le hakka lors de ses premières années de pratique dans des hôpitaux de Miaoli et Taoyuan, où la population hakka est nombreuse, voir majoritaire. Mais Wu Cihui était déjà une locutrice du minnan, si bien qu'aucune question de priorité d'apprentissage ne s'est posée pour elle. En revanche, sa collègue taroko Li Xiaju, qui a fait ses études d'infirmière à Miaoli, ville majoritairement hakka, y a tout de même appris le minnan, et n'a appris le hakka que plus tard, au contact de sa belle-famille. Le minnan reste donc la langue chinoise locale apprise en priorité lorsque le besoin professionnel s'en fait sentir.

autant des employés han qui ont fait une partie de leur carrière en territoire majoritairement aborigène. Seule une infirmière han du PCU (Wu Cihui) mentionne qu'elle a appris quelques mots en langue locale, pour les besoins du service envers les patients. Quant aux infirmières atayal ou 'amis, elles ont toutes appris la langue taroko, mais à des degrés divers. L'infirmière en chef (Li Yibao), la parle couramment, tandis que les deux autres infirmières atayal (Jia Yinghui et Yan Aini), la parlent avec beaucoup moins d'aisance. Enfin, l'infirmière 'amis (Li Jingjing) n'en pratique que quelques locutions courantes. Si l'on considère que les infirmières atayal et 'amis ont une motivation instrumentale comparable quant à l'apprentissage de cette langue (toutes travaillent et habitent à Xiulin, et sont mariées à des hommes originaires de ce canton), force est de reconnaître l'effet d'autres facteurs (peut-être tout simplement liés à des capacités d'apprentissage différentes).

En résumé, s'il existe des motivations instrumentales à l'usage et à l'apprentissage des langues en milieu professionnel, ce sont en premier lieu le chinois standard, et ensuite le minnan, qui sont d'ordinaire l'objet de ces motivations. L'existence de motivations instrumentales pour l'apprentissage des langues austronésiennes ne peut résulter que d'une conjonction inhabituelle de circonstances.

### 7.1.2. Motivations émotionnelles

Ce deuxième type de motivations se manifeste dans ce que les locuteurs disent de leurs usages, et plus encore, dans ce qu'ils disent de leur attachement aux langues, notamment leur langue première.

Après avoir décrit l'usage du chinois standard comme une langue de communication élargie, certains employés aborigènes caractérisent alors l'usage de leur langue première comme une langue servant à la communication interne entre les membres du groupe ethno-culturel. Voyons par exemple l'extrait suivant.

[ME-1]

Locutrice : Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service)

Situation : Xu décrit l'usage des langues au CSR.

Langue : chinois standard

5	Xu	danshi you de shihou. wome:n bu xuyao tamen zhidao women de. ziji de:
6		wo hui shuo: hen shunkou jiu.
7		[montrant Lin Yuexiu] wo de duixiang shi ta de hua
8		ye shi tailu. shi tongzu

- 9 [montrant You Yilian] haiyou zhendui ta jiang de shihou wo jiu hui yong  
10 women de yanyu
- 5 Xu mais quelquefois. quand nous n'avons pas besoin qu'ils sachent notre.  
propre:  
6 alors je parle: très spontanément.  
7 [montrant Lin Yuexiu] si c'est elle mon interlocuteur  
8 (elle) est aussi taro. (elle) est du même groupe (que moi)  
9 [montrant You Yilian] ou encore quand je lui parle alors j'utilise  
10 notre langue

Xu décrit l'usage du taroko comme un usage interne au groupe, auquel elle a recours sous certaines conditions. Tout d'abord, il faut que ses paroles n'intéressent pas les autres employés, et dans la pratique, cela peut se traduire par des sujets de conversation aussi bien professionnels que privés, des communications que les autres n'ont pas « besoin » d'entendre, mais aussi des communications dont on ne souhaite pas qu'elles soient comprises des autres. A priori, cet usage relève plutôt de motivations instrumentales : assurer le caractère privé de certaines communications. Mais il y a là plus qu'un calcul instrumental. Dans cet extrait déjà, Xu mentionne que l'usage de « leur langue » lui vient de façon toute « spontanée ». Plus loin, Xu souligne le caractère phatique du choix du taroko lorsqu'elle s'adresse aux jeunes employées taroko.

[ME-1]

Locutrice : Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service)

Situation : Xu décrit l'usage des langues au CSR.

Langue : chinois standard

- 72 Xu zhi you shuo wo dui zhege ren de shihou:  
73 ei  
74 wo turan jiangqi wo de muyu lai  
75 danshi: hen shao  
76 yinwei xianzai zhe:  
77 zhe: liangge nianqingren  
78 ye shi hen shao jia:ng e: women de hua  
79 wo: youxie hua hao  
80 tingqilai hui hen haoxiao de ta cai hui jiang  
81 jiu shi shuo  
82 women liangge yao you tonggan ranhou women you dou xiaochulai  
83 you shi yao jiang  
84 women de hua
- 72 Xu [montrant Lin Yuexiu] il n'y a que quand je m'adresse à cette personne:

73 euh  
 74 soudain je me mets à parler ma langue maternelle  
 75 mai:s c'est très rare  
 76 parce que maintenant ce:s  
 77 [montrant Lin Yuexiu et You Yilian] ce:s deux jeunes  
 78 parlent très peu: euh: notre parler  
 79 je: il y a des paroles hein  
 80 qui sont très drôles à entendre, alors seulement elle parle  
 81 c'est à dire  
 82 il faut qu'on ait toutes les deux le même sentiment  
 et ensuite on se met à rire toutes les deux  
 83 et on a envie de parler  
 84 notre parler

Xu lie l'emploi du taroko à la manifestation de l'humour et de l'empathie, ce que, suivant Brown et Gilman (1960) [28], on pourrait qualifier de manifestations de « solidarité » entre les locuteurs.

Lors des entretiens, les employés ont été interrogés sur la façon dont ils percevaient leur langue première et les autres, notamment du point de vue de l'esthétique ou de l'authenticité. Aucun des locuteurs n'a manifesté de préférence dans ces termes envers une langue donnée, qu'il s'agisse de sa langue première ou d'une autre, plus prestigieuse, comme le chinois standard <sup>259</sup>. Pour les locuteurs interrogés, le prestige du chinois standard est donc tout instrumental, et ne relève pas du domaine émotionnel. Parallèlement, si les langues locales ne sont pas l'objet d'élaborations d'ordre esthétique dans les représentations des locuteurs, leur statut de « langue maternelle » (utilisé dans l'extrait suivant dans son sens premier de « langue de la mère ») leur garantit la préférence de certains locuteurs sur le chinois standard.

[XE-10]

Locutrice : Liu Xiaju (Taroko, 36 ans, Infirmière de santé publique (PCU)) ; C.S. (enquêteuse)

Situation : Liu explique sa préférence pour la langue taroko.

Langue : chinois standard

---

<sup>259</sup> Ceci est assez étonnant si l'on pense aux langues en présence en termes diglossiques. Le chinois standard serait la variété H, dotée d'une littérature abondante et ancienne. Il faut penser que les locuteurs Aborigènes interrogés, s'ils reconnaissent l'utilité de la langue « commune », ne s'identifient absolument pas à la culture chinoise, représentée par le chinois standard.

46 C.S. ni youmeiyou jue de bijiao xihuan jiang na yige yuyan  
 47 Liu danran shi muyu a  
 48 yinwei women  
 49 nage ma  
 50 mama shi nage: taiyazu a  
 51 bijiao xihuan muyu

46 C.S. est-ce que vous préférez parler une langue donnée ?  
 47 Liu bien sûr que c'est (ma) langue maternelle  
 48 parce que nous  
 49 eh bien  
 50 (notre) maman est euh: du groupe atayal hein  
 51 (on) préfère (notre) langue maternelle

Le taroko n'est pas seulement la « langue de nos mères », mais aussi « notre parler »

260

[XE-13]

Locutrice : Guo Yayin (Taroko, 51 ans, Agent sanitaire (PCU)) ; C.S. (enquêtrice)

Situation : Guo explique sa préférence pour la langue taroko.

Langue : chinois standard

59 C.S. ni bijiao xihuan jiang na yige yuyan  
 60 Guo ei:  
 61 wo bijiao xihuan:  
 62 jiang: women de hua  
 63 guoyu ma  
 64 ni: pingchang yingfu waimian de ren jiu jiang guoyu a  
 65 wo daoshi xihuan jiang women de hua

59 C.S. vous préférez parler quelle langue ?  
 60 Guo euh:  
 61 je préfère:  
 62 parler: notre parler  
 63 le chinois standard, hein  
 64 tu: d'habitude pour les gens de l'extérieur (on) parle chinois standard  
 65 mais je préfère parler notre parler

---

<sup>260</sup> Je reviens plus bas sur les distinctions entre « langue » et « parler », et sur la notion de « langue maternelle ».

De ces entretiens, il se dégage que le chinois standard est toujours perçu comme la langue « extérieure », le « code tiers ». La langue locale est en contrepartie le « code propre », auquel les locuteurs sont attachés.

Lorsqu'ils ont été questionnés sur ce point, les employés ont tous formulé le souhait que leurs enfants continuent d'apprendre et de pratiquer la langue de leur groupe ethnoculturel. Mais ils ont aussitôt avoué que leurs enfants, notamment les plus jeunes, n'avaient pas acquis ces langues. Ainsi, la communication familiale s'effectue en langue locale avec les grand-parents et parfois les conjoints, et en chinois standard avec les enfants.

[XE-13]

Locutrice : Guo Yayin (Taroko, 51 ans, Agent sanitaire (PCU))

Situation : Guo décrit l'usage des langues à la maison.

Langue : chinois standard

27 Guo e: wo. women shi: jiang yuanzhumin de  
28 gen xiaohaizi hao  
29 jiu yong guoyu le  
30 suoyi xiaohaizi bu shi  
31 bu zenme hui jiang wo.  
32 e: women taiyaerzu de hua

27 Guo euh: je. nous euh: parlons celle des Aborigènes  
28 et avec les enfants  
29 on utilise le chinois standard  
30 du coup les enfants ne sont pas  
31 ne savent pas très bien parler no.  
32 euh: notre parler à nous les Atayal

Paradoxalement, l'infirmière Liu Xiaju, qui disait être attachée à sa langue (le taroko), car c'était la « langue de sa mère » (voir l'extrait de l'entretien X-10 : 46-51 ci-dessus), pousse ses enfants à apprendre des langues locales autres que sa propre langue maternelle. Il faut dire que cette infirmière est mariée à un Hakka, et que les enfants sont souvent en contact avec leurs grand-parents paternels.

[XE-10]

Locutrice : Liu Xiaju (Taroko, 36 ans, Infirmière de santé publique (PCU)) ; C.S. (enquêteuse)

Situation : Liu exprime ce qu'elle espère de ses enfants.

Langue : chinois standard

52 C.S. ni xiwang ni de xiaohaizi:  
53 Liu xiwang a  
54 wo you jiao tamen yi dian a  
55 kejiahua ye hui jiang  
56 taiyu ye hui jiang  
57 wo xiwang tamen duo gongneng ne

52 C.S. vous espérez que vos enfants:  
53 Liu oui j'espère  
54 je leur en apprends un peu  
55 (ils) parlent le hakka  
56 et (ils) parlent le taiwanais  
57 j'espère qu'ils seront polyvalents

Lorsque Liu énumère les langues que parlent ses enfants et qu'elle espère leur transmettre, le taroko est curieusement absent. Pourtant, la remarque qu'elle a faite juste avant, à la réplique 50 (« Notre maman est du groupe atayal ») pourrait parfaitement s'appliquer à ses propres enfants. Dans le cas présent, c'est la langue « paternelle » qui, avec la participation de la mère, a pris le pas sur la langue « maternelle » ; et ce n'est certainement pas un hasard que cette langue paternelle soit une langue chinoise, tout comme l'est le minnan (ou « taiwanais »), que ses enfants apprennent aussi.

Les souhaits de transmission des langues locales aux générations suivantes s'accompagnent toujours d'une attitude favorable quant aux enseignements mis en place soit par le ministère de l'éducation (dans le cadre de l'école <sup>261</sup>), soit par les églises chrétiennes. Les parents y voient comme un substitut à la transmission qu'ils n'ont pas choisi de faire dans le cadre familial <sup>262</sup>.

[XE-13]

Locutrice : Guo Yayin (Taroko, 51 ans, Agent sanitaire (PCU)), C.S. (enquêteuse)

Situation : Guo explique pourquoi elle approuve l'enseignement des langues premières à l'école.

---

<sup>261</sup> En ce qui concerne ces programmes, voir le chapitre 1, section 1.2.4.1.

<sup>262</sup> Il faut souligner que la plupart des méthodes de langue élaborées pour les programmes d'enseignement des langues locales présupposent au contraire que les enfants ont un certain niveau de connaissance et de pratique de la langue. Elles mettent en conséquence l'accent sur l'apprentissage de l'écriture, d'ordinaire en caractères latins pour les langues austronésiennes.

Langue : chinois standard

- 66 C.S. ruguo xuexiao you muyu jiaoxue de hua  
67 ni zan bu zancheng  
68 Guo wo jue de hen zancheng  
69 yinwei: xianzai yiban xiaohaizi dou bu hui: jiang le  
70 ei: erqie:  
71 women yiqian. yiqian de nage: yuyan de hua  
72 ye you:  
73 xianzai bijiao hui:  
74 guoyu de shenme hua:  
75 zanghua dou hui jiang  
76 yiqian women you xianzhi  
78 shenme hua dou bu gai jiang  
79 women daren dou hui ma  
80 naxie xiaohaizi  
81 bu gai shuo de hua
- 66 C.S. si à l'école il y avait un enseignement des langues maternelles  
67 vous approuveriez ?  
68 Guo j'approuverais beaucoup  
69 parce que: de nos jours la plupart des enfants ne savent plus: parler  
70 euh: de plus:  
71 nous avant. quant à la euh: langue d'avant  
72 il y avait aussi:  
73 maintenant on a plus tendance:  
74 telles ou telles paroles en chinois standard  
75 même les gros mots (ils) les connaissent  
76 avant on avait des limites  
78 on ne pouvait pas tout dire  
79 nous les adultes on grondait  
80 ces enfants-là  
81 les paroles qu'(ils) ne devaient pas dire

L'extrait ci-dessus montre que la locutrice attend de ces enseignements non seulement qu'ils permettent aux enfants d'apprendre la langue ancestrale, mais aussi les tabous et règles de conduite culturellement liés au langage, et qui n'ont pas été transmis par les parents, puisque le support linguistique de la communication familiale est à présent différent <sup>263</sup>.

---

<sup>263</sup> Il me semble que la locutrice prête à cet enseignement une efficacité bien supérieure à son efficacité réelle. Rappelons que dans l'état actuel des choses, cet enseignement n'est pas disponible dans toutes les écoles, et ne comprend qu'un nombre d'heures très limité, partagé avec l'enseignement d'autres sujets à caractère local ou régional (géographie, culture,...).

### 7.1.3. Motivations et maintenance des langues

En ce qui concerne la transmission des langues, il semble à présent clair que les motivations instrumentales des locuteurs prennent le pas sur leurs motivations émotionnelles. Les personnes interrogées souhaitent en majorité une continuation de la transmission de leurs langues premières aux générations plus jeunes, mais force est de constater qu'ils ne font pas le nécessaire pour que leurs propres enfants acquièrent les langues locales. Ou plutôt, ils privilégient l'apprentissage du chinois standard chez les jeunes enfants sur celui de toutes les autres langues. L'argument fréquemment invoqué est celui de la réussite sociale des enfants, qui ne peut se faire qu'à travers une bonne maîtrise du chinois standard dès le plus jeune âge. Au nom de cette motivation, même les grand-parents, qui ne parlent bien souvent que quelques mots de chinois standard, se forcent à utiliser tant bien que mal cette langue avec leurs petits-enfants. Ce phénomène concerne la génération des moins de 15-20 ans, qui, comme souligné au chapitre 6, ne parlent pratiquement plus taroko. Leurs aînés ont été élevés majoritairement en taroko par leurs parents, les grand-parents actuels. Faut-il en conclure que les parents de l'époque étaient inconscients de l'enjeu social que représentait l'apprentissage du chinois standard ? Je crois plutôt que, du fait qu'eux-mêmes ne parlaient pas ou peu cette langue, la communication familiale passait nécessairement totalement ou en partie par le taroko. En revanche, la génération actuelle des parents parlant couramment le chinois standard, le recours au taroko n'est plus une nécessité. Ce n'est qu'une fois le chinois standard acquis par les enfants que certains parents, sensibilisés aux courants idéologiques actuels de réhabilitation des cultures locales, tentent de les pousser à apprendre la langue de leur groupe ethno-culturel. Les mesures tardives, appliquées en dehors du milieu familial, sont malheureusement peu efficaces, sans compter que la motivation manque aux enfants. Il n'existe pour eux pas de motivation instrumentale<sup>264</sup> puisque leur environnement est de plus

---

<sup>264</sup> Deux mesures destinées à motiver les jeunes scolarisés à apprendre les langues de leur groupe sont actuellement discutées par le ministère de l'éducation. La première serait de faire des langues locales des matières optionnelles susceptibles d'ajouter des points aux moyennes des élèves. La seconde, plus contraignante, serait d'imposer une épreuve de « langue maternelle » à tous les étudiants dont l'état-civil fait mention d'une origine aborigène, lorsqu'ils se présentent au concours général des universités. Cette dernière mesure, destinée à favoriser les Aborigènes en ajoutant une épreuve présumée « facile » à un concours très difficile, est en fait très controversée. Certains arguent en effet qu'elle pénaliserait la génération actuelle des collégiens et lycéens, qui n'ont pour la plupart reçu aucun enseignement

en plus sinophone. D'autre part, les motivations d'ordre émotionnel ne peuvent les concerner de près, puisque les langues en question ne sont pas leurs langues premières.

Les langues austronésiennes ne sont pas les seules touchées par cette démission du milieu familial dans la transmission des langues, mais elles sont dans une situation bien plus critique qu'une langue comme le minnan, du fait même de leur position minoritaire. On a vu au premier chapitre <sup>265</sup>, et rappelé plus haut avec des exemples du CSR et du PCU, que si le minnan, tout comme les autres langues locales, était moins transmis d'une génération à la suivante que par le passé, il compensait cette perte par le gain de locuteurs adultes et souvent membres d'autres groupes.

Contrairement au minnan, les langues austronésiennes ne gagnent des locuteurs adultes que dans des cas très particuliers, et il est nécessaire de le souligner, très limités. Le cas du PCU de Xiulin, où quelques infirmières aborigènes ont appris le taroko, doit être reconnu comme une exception. Ce PCU réunit en effet plusieurs particularités d'une manière unique à Taiwan. Tout d'abord, c'est l'un des plus gros dispensaires de montagne de Taiwan, et sa proximité avec la grande ville de Hualian et sa facilité d'accès font que les personnels de santé qualifiés ne se font pas prier pour y travailler. Ces facteurs font du PCU de Xiulin une unité très dynamique, réputée pour le sérieux et la conscience professionnelle de ses employés. Ensuite, il est situé dans une zone administrée par des Aborigènes, et cette zone est peuplée de façon très homogène par une majorité d'Aborigènes d'un groupe ethno-culturel unique (les Taroko). Ainsi, l'effort linguistique des employés qui le désirent peut se déployer dans une seule direction : l'apprentissage du taroko. Rappelons toutefois que seuls les employés aborigènes (atayal ou 'amis) font effectivement cet effort.

Le cas du CSR est plus proche de la réalité des conditions de travail des Aborigènes (hors secteurs agricole et minier). Bien que le CSR soit exceptionnel en termes de la proportion d'Aborigènes qui y sont employés, il ressemble à la majorité des lieux de travail des Aborigènes : il est situé en milieu urbain, et ses employés, comme la population ambiante, sont ethniquement mélangés. Du seul point de vue instrumental, il est donc plus avantageux d'y parler chinois standard qu'une langue austronésienne.

Les motivations que nous venons de passer en revue sont de l'ordre du conscient pour les locuteurs, puisque ce sont eux-mêmes qui les formulent. On peut aussi se pencher sur des

---

dans ces langues. Ceux-ci seraient alors contraints d'abandonner leur droit à revendiquer leur origine ethnique.

<sup>265</sup> Particulièrement au paragraphe 1.2.2.1.2.

indices linguistiques moins conscients, tels que les noms donnés aux langues par les locuteurs, pour déterminer le prestige et la vitalité des différentes langues en présence.

## 7.2. Les noms des langues

Dans les extraits d'entretien cités dans les paragraphes précédents, différentes langues ont été nommées à diverses reprises par les personnes interrogées. Ces personnes utilisent des termes très variés, ayant chacun une connotation particulière. Ces termes en disent parfois long sur la conception que les individus se font des langues, de leur rôle, de leurs attributs, bref, sur ce que A.-M. Houdebine (1995) [75] appelle l'imaginaire linguistique. Dans les paragraphes suivants, je tenterai de dégager les principales conceptions qui ressortent de ces usages lors des entretiens.

### 7.2.1. Les noms des langues au CSR de l'hôpital mennonite

La diversité dans les façons de nommer les langues qui s'est manifestée lors des entretiens avec les employés est assez frappante. Il faut préciser que le chinois standard laisse au départ une certaine latitude dans la dénomination des langues. Les noms de langues peuvent en effet faire usage de trois suffixes ayant chacun une connotation particulière. Le premier, *wen*, désigne proprement l'écriture ou la langue écrite. Il n'est donc utilisé que pour désigner les langues dotées d'une écriture (ou la littérature écrite dans ces langues), et en pratique, il est employé uniquement pour les langues ayant un statut officiel dans le monde. Le second, *yu*, désigne la langue orale. Il est donc applicable à tous les noms de langues. Le troisième, *hua*, désigne la parole, le « parler », et en tant que tel, est associé à une région géographique dans laquelle il a cours. Il est utilisé spécifiquement pour les langues qui ne sont pas dotées d'une écriture, et qui ont une portée géographiquement restreinte : dans le cas qui m'occupe, les langues austronésiennes, mais aussi le minnan et le hakka. Ainsi donc, les noms des langues dotées d'une écriture peuvent faire usage du suffixe *wen* ou du suffixe *yu*, tandis que les noms de celles qui n'ont pas d'écriture se servent du suffixe *yu* ou du suffixe *hua*<sup>266</sup>.

---

<sup>266</sup> A l'origine, cette différence de dénomination fait réellement référence à une différence de support. Par exemple, *guoyu* « la langue nationale » (littéralement pays-langue) désigne en principe le chinois standard parlé, tandis que *guowen* « la littérature chinoise » (littéralement pays-écriture) fait référence à la littérature en chinois standard. Mais il n'est pas rare d'entendre le nom *guoyu* référant au chinois standard écrit, mais non littéraire. On peut dire la même chose du nom des langues étrangères, pour lequel les suffixes *yu* et *wen* sont interchangeable, sauf lorsqu'il est fait référence à la littérature. Enfin, on emploie aussi parfois *zhongguohua* « la langue de la Chine » (littéralement Chine-parole) pour désigner le chinois standard parlé.

Lorsque l'on parle de la langue en général et que l'existence ou non d'une écriture n'est pas pertinente, c'est plutôt le suffixe *yu* qui est utilisé, comme dans le terme *muyu* « la langue maternelle » (littéralement mère-langue). Il faut noter que ces suffixes sont ordonnés selon leur prestige relatif : *wen* est plus prestigieux que *yu*, qui à son tour a plus de valeur que *hua*.

Les noms donnés aux langues par les employées du CSR ne reflètent pas seulement la tripartition marquée par les suffixes en chinois standard. D'autres termes sont employés qui reflètent les attitudes des locuteurs par rapport aux langues. Dans les entretiens (menés en chinois standard), on peut constater deux phénomènes, exposés ci-dessous.

#### **7.2.1.1. L'appropriation des langues : entre « langue maternelle » et « langue nationale »**

Il est très fréquent pour les employées de faire référence à la langue de leur groupe ethno-culturel en utilisant des pronoms possessifs. La langue elle-même est désignée de façon variable : *yuyan* « langue », *yanyu* « langue (dans un registre plus soigné que le terme précédent), *hua* « parler » ou *muyu* « langue maternelle ». Voici des exemples de ces emplois divers tirés des entretiens avec les employées.

(1) Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service) [ME-1 : 9-10]  
 haiyou zhendui ta jiang de shihou wo jiu hui  
 encore envers elle parler Part. moment je alors Aux.  
 yong women de yanyu  
 utiliser nous Part. langue  
 ‘Ou encore quand je lui parle, alors j’utilise notre langue’

(2) Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service) [ME-1 : 74]  
 wo turan jiangqi wo de muyu  
 je soudain parler-commencer je Part. langue-maternelle  
 lai  
 venir  
 ‘Soudain je me mets à parler ma langue maternelle’

(3) Wen Yuexian (‘Amis, 64 ans, Employée polyvalente) [ME-2 : 6]  
 wo jiu yong ziji de hua  
 je alors utiliser (moi-)même Part. parole  
 ‘Alors j’utilise (mon) propre parler’

(4) Zhan Alian (‘Amis, 52 ans, Employée polyvalente) [ME-4 : 4]  
 jiang women yuanzhumin de hua  
 parler nous Aborigènes Part. parole  
 ‘parler notre parler à nous les Aborigènes’

Par opposition, les langues premières des autres groupes minoritaires sont souvent désignées avec le pronom possessif de la troisième personne du pluriel. Significativement, ces langues n’ont alors droit qu’au statut de *hua* « parler » ou, ce qui est tout aussi péjoratif, *fangyan* « dialecte ».

(5) Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service), parlant de la langue ‘amis [ME-1 : 64]  
 tamen xuyao jiang tamen de hua  
 ils avoir-besoin parler ils Part. parole  
 ‘Ils ont besoin de parler leur parler’

(6) Yan Yueying (‘Amis, 54 ans, Employée polyvalente) , parlant de langues aborigènes [ME-3 : 32]  
 wo jiu gen tamen yong tamen de fangyan  
 je alors avec ils utiliser ils Part. dialecte  
 ‘Alors j’utilise avec eux leur dialecte’

Cependant, les langues premières ne sont pas les seules à être considérées comme « codes propres » par les locuteurs aborigènes, mais elles partagent parfois cette propriété avec le chinois standard. Ceci est vrai lorsque le chinois standard est considéré comme la

langue fédératrice. Dans ce cas, le pronom personnel utilisé est toujours « nous », et non pas « je ». L'exemple suivant est assez paradoxal. La locutrice y fait référence au chinois standard en lui donnant un nom qui lui enlève à priori toute légitimité à Taiwan : *beipinghua* « la langue de Pékin »<sup>267</sup>. Cependant, elle qualifie ce terme en lui apposant la forme possessive *women de* « notre », qu'elle laisse inachevée.

(7) Yan Yueying ('Amis, 54 ans, Employée polyvalente) [ME-3 : 81-82]  
 yinwei keyi yong nage: beipinghua women de:  
 parce que pouvoir utiliser euh: pékinois nous Part.  
 'Parce qu'on peut utiliser euh: le pékinois, notre:'

L'expression employée ci-dessus allie donc les deux valeurs d'éloignement (ou de généralité, si Pékin est reconnu comme faisant partie de la même entité géopolitique que Taiwan) et de proximité du chinois standard. Elle dénote l'appropriation par les locuteurs de langues austronésiennes de ce qui était au départ un « code tiers ». Cette valeur fédératrice du chinois standard est soulignée par une autre employée :

---

<sup>267</sup> Ce terme est souvent utilisé par les personnes favorables à l'instauration du minnan comme langue officielle, en remplacement du chinois standard, vu comme une langue exogène et sans légitimité à Taiwan, puisqu'il est la « langue de Pékin », par opposition au « taiwanais » (minnan). Il a de plus une connotation de non reconnaissance du régime communiste chinois, car il fait référence au nom que portait Pékin (*Beiping* et non l'actuel *Beijing*) sous la République de Chine, avant 1949, alors que le siège du gouvernement était à Nankin (*Nanjing*).

(8) You Yilian (Taroko, 21 ans, Employée polyvalente)

[ME-7 : 12]

gonggong de yuyan guoyu a  
commun part. langue langue-nationale PF  
'Ben, le guoyu, la langue commune.'<sup>268</sup>

Cette expression de l'appropriation du chinois standard par ses locuteurs non natifs corrobore les observations qui ont été faites dès le premier chapitre de cette étude, puis aux chapitres cinq et six, nommément l'expansion du chinois standard, son appropriation vernaculaire, et sa rivalité avec les langues premières dans des domaines autrefois réservés à ces dernières. Apparemment, cet état d'appropriation du chinois standard n'est pas encore assez avancé pour reléguer les langues premières au statut de « langues de nos ancêtres » ; elles font toujours figure de « code propre » pour les locutrices interrogées, comme le montrent les entretiens. Mais une telle évolution n'est pas à exclure pour les générations à venir.

### 7.2.1.2. La difficulté de nommer les langues non officielles

Très vite est ressortie la difficulté de nommer les langues, liée parfois à la difficulté de nommer les personnes en fonction de leur appartenance ethno-culturelle.

En effet, s'il existe un certain nombre de « noms officiels » des langues (comme il existe des « noms officiels » des groupes ethno-culturels), il est possible de dénommer les langues plus ou moins spécifiquement par des noms alternatifs ou même par leurs attributs ou leurs fonctions. Les difficultés pour nommer les langues peuvent donc être liées aux « noms officiels » eux-mêmes, car certains ont changé avec les revirements de la vie politique

---

<sup>268</sup> Tout au long de cette thèse, j'ai traduit le mot *guoyu* « langue nationale » par « chinois standard », car ce dernier terme me paraît non seulement descriptivement plus approprié, mais aussi plus proche de ce à quoi le mot *guoyu* réfère dans la plupart des cas. Il me semble que dans l'esprit des Taiwanais, le terme *guoyu* réfère selon le contexte à deux notions différentes. La première est la notion de « chinois », comme c'est le cas dans des mots comme *guohua* « la peinture chinoise » (littéralement, peinture nationale), *guoyue* « la musique chinoise » (littéralement, musique nationale) ou *guoshu* « les arts martiaux (chinois) » (littéralement, arts nationaux). La seconde est la notion de « national », comme c'est le cas pour *guoge* « l'hymne national » ou *guohua* « la fleur nationale (comme emblème) ». En ce qui concerne le mot *guoyu* « chinois standard ; langue nationale », je pense que la première interprétation est l'interprétation non-marquée, tandis que la seconde nécessite une mise en contexte du type *X-guo de guoyu* « la langue nationale du pays X ».

taiwanaise. Elles peuvent aussi être liées aux fonctions ou attributs que traduisent les noms ou appellations de certaines langues, qui peuvent être ou non en accord avec ce que le locuteur veut mettre en avant dans la situation d'enquête.

#### 7.2.1.2.1. *Le cas des langues austronésiennes*

La difficulté constatée pour nommer certaines langues austronésiennes a un lien certain avec l'existence ou l'absence d'un nom officiel de la langue, formé sur le nom officiel du groupe ethno-culturel concerné. La langue en cause ici est le taroko. Nous avons vu que le groupe taroko était une branche du groupe sedeq, lui-même apparenté au groupe atayal. Le groupe atayal est le seul des trois qui soit reconnu comme l'un des « neuf groupes » aborigènes de Taiwan, bien que les ethnologues japonais et taiwanais aient depuis longtemps proposé une partition différente et bien plus détaillée. F. Allio remarque que « Les Sedeq (environ 30 000 personnes), de leur côté, sont assimilés aux Atayal alors que de part et d'autre cet amalgame est jugé comme impropre, et cela même si les deux ethnies appartiennent au sous-groupe atayalique (...) Cette évaluation dure depuis trop longtemps aux yeux des groupes concernés qui attendent que des crédits soient débloqués, notamment pour des programmes d'enseignement de la langue maternelle, et ne tiennent pas à ce que leur culture soit défavorisée par rapport à celle des autres groupes» (1998 : 56 [14]). Si je n'ai pas remarqué de la part des employés taroko du CSR (comme du PCU) de ressentiment à l'idée qu'ils sont perçus comme des Atayal (eux-mêmes abondent souvent dans ce sens), il est évident qu'ils ont du mal à se nommer en tant que Taroko lorsqu'ils parlent en chinois standard. Il existe bien une appellation en chinois standard, *Tailuge*, transcription phonétique approximative qui fait référence à un lieu géographique : les Gorges de Taroko, et au Parc National du même nom. Par extension, il est parfois fait référence au *tailugezu* « groupe taroko », mais cette appellation reste peu répandue. Le nom « taroko »<sup>269</sup> a servi de base à cette translittération en trois syllabes chinoises (correspondant à trois sinogrammes choisis arbitrairement). Mais ce nom lui-même, ainsi que son orthographe, sont contestés par les Taroko, qui leur préfèrent le nom de *truku*, plus proche de leur prononciation. Certaines organisations culturelles font même usage d'une nouvelle translittération en chinois en trois sinogrammes, basée sur le son [truku] : *Telugu*.

---

<sup>269</sup> Officialisé dans tous les documents et communications en anglais, ce nom a une origine obscure, mais se veut la transcription phonétique du nom donné par les Aborigènes à la rivière et à ses gorges.

Dans les entretiens avec les employées taroko du CSR, les noms chinois *tailuge* « taroko » et *tailugezu* « groupe taroko » sont soigneusement évités par les employées, qu’elles soient taroko ou ‘amis. J’ai cité plus haut par exemple l’hésitation « Elle est aussi taro. elle est du même groupe que moi » à la réplique 8 de l’interaction ME-1 (paragraphe 7.1.2). Cette hésitation est visible aussi dans la façon dont les employées nomment ou désignent la langue taroko.

Dans l’exemple suivant, la locutrice a recours à une alternance de codes pour nommer sa langue : le nom ethnique (*truku*) est exprimé en taroko, suivi du suffixe *hua* « parler » en chinois standard.

- (9) Lin Yuexiu (Taroko, 21 ans, Employée polyvalente) [ME-6 : 2]  
TRUKU-hua  
 parler-truku  
 ‘Le parler TRUKU’

Dans les deux exemples suivants en revanche, une sorte de compromis est adopté. Le mot correspondant à « taroko » n’est prononcé ni en chinois (*tailuge*), ni en taroko (*truku*). C’est une prononciation de la forme officielle romanisée *taroko* qui est adoptée :

- (10) Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service) [ME-1 : 19-20]  
 na. women dou jia:ng ei: thaloko-hua  
 alors nous tous parler euh parler-*thaloko*  
 ‘Eh bien nous on parlait tous: euh: le parler thaloko’

- (11) Yan Yueying (‘Amis, 54 ans, Employée polyvalente) [ME-3 : 34]  
 tamen hui jiang. hm tamen thaloko de hua  
 elles savoir parler hm elles *thaloko* Part. parler  
 ‘Elles savent parler. hm leur parler de Thaloko’

La prononciation de ce mot par les employées est à mi-chemin du chinois standard (le t est fortement aspiré, et la seconde consonne est prononcée [l], comme dans *tailuge*) et du taroko (les syllabes ne comportent pas de ton, mais la première est accentuée). Il faut aussi noter que ce choix d’employer le mot *taroko* est chaque fois précédé d’une hésitation, marquée par des voyelles allongées (:), des pauses (.) ou des « gap fillers » (euh, hm).

Parfois même, la dénomination du taroko est remplacée par des termes moins spécifiques, référant à des catégories plus larges :

(12) You Yilian (Taroko, 21 ans, Employée polyvalente) [ME-7 : 8]  
 you yixie: nage taiyazu hua hui tai shen  
 avoir quelques: euh groupe-atayal parole Aux. trop profond le  
 PF  
 ‘Il y a des: euh paroles du groupe atayal qui sont trop difficiles’

Dans l’exemple précédent, la locutrice, parlant de sa langue maternelle, qu’elle avoue maîtriser insuffisamment, la classe comme un « parler atayal ».

L’expression utilisée dans l’exemple suivant est plus vague encore, puisqu’elle fait référence, non sans hésitation, à une entité « (langue) aborigène ».

[ME-6]

Locuteurs : Lin Yuexiu (Taroko, 21 ans, Employée polyvalente) ; C.S. (enquêteur)

Situation : C.S. demande à Lin quelles langues elle sait parler.

Langues : chinois standard.

4 Lin haoxiang zhi you guoyu gen nage: yuanzhumin  
 5 zhe liang zhong  
 6 C.S. yuanzhumin de na yi zhong  
 7 Lin jiu shi:  
 8 jiu shi gen women ziji tong zu de

4 Lin on dirait qu’il y a seulement le chinois standard et le euh: aborigène  
 5 ces deux sortes  
 6 C.S. quelle sorte d’aborigène ?  
 7 Lin eh bien:  
 8 eh bien ceux qui sont du même groupe que nous-mêmes

Lorsqu’elle est priée de préciser ce qu’elle entend par « l’aborigène », Lin répond après une hésitation en déplaçant le focus de la langue aux personnes (« ceux qui... etc. »). Là aussi, il faut replacer cette catégorisation dans le contexte des changements d’appellations qui se mettent en place depuis la fin des années 80. Jusqu’à 1994, les Aborigènes étaient appelés officiellement *shandiren* « hommes des montagnes » ou (dans une volonté de non-déniguration) *shandi tongbao*, abrégé *shanbao* « compatriotes des montagnes »<sup>270</sup>. A ces

---

<sup>270</sup> Comme F. Allio (1998) [14] le remarque très justement, ces « hommes des montagnes » étaient arbitrairement classifiés selon leur lieu d’origine au moyen des termes redondants ou paradoxaux de *shandi shanbao* « compatriotes des montagnes de zones de montagnes » et *pingdi shanbao*

vocables correspondait le terme englobant de *shandihua* « parler des montagnes », censé désigner les langues austronésiennes parlées par les « hommes des montagnes ». Lors de l'adoption officielle en 1994 du terme chinois *yuanzhumin* « Aborigènes » pour désigner les anciens *shanbao*, la conscience des différences fondamentales entre les divers groupes ethno-culturels et leurs langues était déjà trop avancée pour que l'on forge le terme '*yuanzhuminhua*' « parler aborigène ». Il y a donc une sorte de lacune, puisque le terme *shandihua* « parler des montagnes », bien que passé dans les mœurs des Aborigènes eux-mêmes, est très nettement connoté comme péjoratif, et commence à être chassé systématiquement des pratiques. Je pense que dans l'interaction précédente, à la réplique 4, la locutrice voulait dire *shandihua* « parler des montagnes », mais s'est reprise, et n'a trouvé à utiliser que le terme *yuanzhumin* « aborigène », qui désigne habituellement non pas une langue, mais des personnes. C'est ce qui explique sa réponse (réplique 8) à ma question (réplique 6), où le terme *yuanzhumin* « aborigène » est réinterprété comme désignant des personnes, et non une langue.

Dans tous les cas, les rapprochements entre le groupe ethno-culturel, les membres de ce groupe et sa langue montrent que la langue participe à la définition identitaire des personnes en tant que membre du groupe.

#### 7.2.1.2.2. *Le cas du minnan*

En ce qui concerne le minnan, les appellations utilisées varient selon deux axes référant à deux types de représentations bien distincts.

---

« compatriotes des montagnes de zones de plaines ». Après 1994, la classification n'a pas été modifiée, mais les termes politiquement incorrects sont devenus (comme je l'ai noté au chapitre 4) *shandi yuanzhumin* « Aborigènes de zones de montagnes » et *pingdi yuanzhumin* « Aborigènes de zones de plaines ».

D'autre part, en ce qui concerne le terme *shandiren* « homme des montagnes », désignant les Austronésiens, il existait un terme parallèle : *pingdiren* « homme des plaines », désignant les Han. Il est significatif que le besoin n'ait jamais été ressenti de créer le terme *pingdi tongbao* « compatriote des plaines ». En effet, à Taiwan comme en Chine populaire, le *tongbao* « compatriote » désigne toujours celui qui, différent (voire même « inférieur »), est « généreusement » admis dans la communauté nationale par la majorité han. Il n'empêche que cette appellation de « compatriote » rappelle sans cesse la différence existant entre les citoyens « légitimes » et les autres.

Le premier est celui de la différenciation entre *yu* « langue » et *hua* « parole/parler », donc en fait celui du statut du minnan en vertu des qualités linguistiques qui lui sont attribuées par les individus, qu'ils soient ou non locuteurs de cette langue.

Le second est celui de la dénomination ethnique (avec référence au lieu géographique *Minnan* « Sud de Min », Min étant l'ancien nom de la région correspondant au Fujian actuel), opposé à la dénomination géographico-fonctionnelle désignant le minnan comme langue de Taiwan.

Ces deux axes s'interpénètrent, donnant les noms possibles suivants : *minnanyu* « langue minnan », *minnanhua* « parler du Minnan », *taiyu* « langue taiwanaise », *taiwanhua* « parler de Taiwan ». Tous ces noms sont utilisés par les employées du CSR, sans que semble se dessiner de système bien particulier, pour une locutrice ou un groupe de locutrices donnés.

(13) Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service) [ME-1 : 87]  
wo yiqian hen hui jiang minnanyu  
je avant très savoir parler langue-minnan  
'Avant, je parlais très bien la langue minnan.'

(14) Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service) [ME-1 : 104]  
wo jiu kaishi yong minnanhua  
je alors commencer utiliser parler-minnan  
'Alors, je commence à parler en parler minnan.'

(15) Yan Yueying ('Amis, 54 ans, Employée polyvalente) [ME-3 : 39]  
na taiyu dehua  
alors langue-taiwanaise si  
'Alors, quant au taiwanais...'

(16) Yan Yueying ('Amis, 54 ans, Employée polyvalente) [ME-3 : 45]  
wo jiu yong minnanhua jiu gen ta  
je alors utiliser parler-minnan alors avec il  
'Alors, je parle alors le parler minnan avec lui'

Les hésitations des locuteurs quant au premier de ces axes (*yu* vs. *hua*) ne sont propres ni aux locuteurs eux-mêmes, ni au minnan, mais sont caractéristiques dans le discours actuel sur les langues chinoises locales, qui n'ont pas de statut légal, mais dont on parle de plus en plus dans les médias, au gré des mouvements de revendication. Les dénominations oscillent pour ces langues entre le statut prestigieux de « langue » et l'appellation réductrice de « parler ». En particulier, on retrouve la même indécision en ce qui concerne le hakka, comme

le montre l'extrait suivant, où une même locutrice utilise les deux appellations à la suite, trahissant son hésitation.

- (17) Yan Yueying ('Amis, 54 ans, Employée polyvalente) [ME-11 : 18-19]  
taiyu gen keyu  
langue-taiwanaise et langue-hakka  
kejiahua  
parler-hakka  
'La langue taiwanaise et la langue hakka  
le parler hakka.'

Pour ce qui est du second axe (*minnan* vs. *taiwan*), on assiste ici à une modification consciente des usages de la part des locuteurs. Celle-ci est elle aussi le résultat de bouleversements politiques et de l'émergence de revendications ethniques, et des conflits d'intérêts qui en sont nés.

Il nous faut revenir en arrière, alors que les habitants de Taiwan, conformément à la vision du parti unique (jusqu'à 1989), se considéraient comme des « Chinois » (*Zhongguoren*). Si l'on parlait alors de « Taiwanais » (*Taiwanren*), c'était, de manière assez péjorative parfois, pour différencier les habitants de souche ancienne des « Continentaux » (*Waishengren*), arrivés autour de 1949. Ces « Taiwanais » étant constitués en majorité de Minnan, la langue de ces derniers était appelée « taiwanais » (*taiyu*) ou « parler de Taiwan » (*taiwanhua*).

Depuis la fin des années 80, alors que l'idéologie de la réunification avec la Chine ne cesse de perdre du terrain à Taiwan, le terme de « Taiwanais » fait de plus en plus référence aux habitants de Taiwan, sans distinction ethno-culturelle.

En ce qui concerne les Aborigènes, le terme de « Taiwanais », qui désignait en fait les Han (puisque les Aborigènes étaient eux aussi « Chinois », d'un point de vue politique), est de plus en plus utilisé dans son nouveau sens de « habitant de Taiwan ». Ils affirment même parfois être les seuls véritables « Taiwanais », puisque présents sur l'île depuis des millénaires, tandis que l'immigration han à Taiwan n'est vieille que de quelques siècles. Les Aborigènes (au même titre que les Continentaux) passent donc d'une utilisation exclusive du terme (désignant « l'autre ») à une utilisation inclusive.

Cela pose deux problèmes. Premièrement, se pose le problème de la désignation de l'ancienne entité, autrefois englobée sous le terme de « Taiwanais ». C'est ici que les termes de types ethno-culturel ou géographique font leur apparition : *Minnanren* « Minnan » (littéralement Minnan-personne), auquel correspond *minnanyu* « langue minnan » ou

*minnanhua* « parler minnan » ; *Kejiaren* « Hakka » (littéralement Hakka-personne) , auquel correspond *keyu* (littéralement Hak-langue) « langue hakka » ou *kejiahua* « parler hakka »<sup>271</sup>, et enfin *Waishengren* « Continental », auquel correspond de manière assez arbitraire *beipinghua* « langue de Pékin ».

Le deuxième problème est celui du référent des termes *taiyu* « langue taiwanaise » et *taiwanhua* « parler de Taiwan ». Puisque la diversité ethno-culturelle de Taiwan est reconnue, ces deux termes ne renvoient à aucune réalité, aucune langue autochtone commune à tous les « Taiwanais ». Le résultat est que ces termes sont de plus en plus évités par les locuteurs. Mais l'habitude n'est pas toujours prise, et l'on assiste à des glissements et des auto-corrections assez révélatrices. Voyons par exemple l'extrait d'entretien suivant.

[ME-1]

Locutrice : Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service)

Situation : Xu décrit les pratiques de répression linguistique de son enfance, ainsi que la séparation entre les Aborigènes et les Han.

Langue : chinois standard

- 32 Xu zai jiashang: nage shihou women:  
33 ei minnan:  
34 ei: taiwanren gen women yuanzhumin haoxiang fenge de bijiao qingchu
- 32 Xu et en plus: à cette époque nous:  
33 euh les Minnan:  
34 euh: les Taiwanais étaient apparemment séparés plus clairement de nous les Aborigènes

Ce qui se passe dans ce passage est assez complexe. La locutrice fait référence aux « Minnan » (réplique 33), puis se corrigeant après une certaine hésitation, aux « Taiwanais ». Elle vise en fait dans les deux cas à désigner les Han, par opposition aux « Aborigènes » (réplique 34). Il est curieux qu'elle ait commencé par dire « les Minnan », si elle faisait référence aux Han. Il faut penser qu'elle avait l'intention de dire « les Taiwanais », pris dans son sens ancien d'habitants han établis à Taiwan de longue date. Mais le terme de « Taiwanais », comme je l'ai montré plus haut, fait partie des termes « proscrits » dans certains contextes. La locutrice a apparemment acquis l'habitude, consciente ou non, de le

---

<sup>271</sup> *Kejia* (littéralement hôte-famille) est la prononciation en chinois standard, et *hakka* la prononciation en langue hakka.

remplacer par le terme plus « politiquement correct » de « Minnan », ce qu'elle fait à la réplique 33. Mais elle se rend compte alors de son erreur. Le terme de « Taiwanais » qu'elle avait en tête ne désignait pas les Minnan, mais bel et bien les Han. Aussi, elle choisit d'utiliser ce terme, dans son sens exclusif ancien, et précise sa pensée en le mettant en opposition à « nous les Aborigènes » (réplique 34).

On trouve plus loin dans l'entretien avec la même locutrice l'évidence de cette habitude de remplacement du terme *taiwan* par *minnan* :

(18) Xu Ximei (Taroko, 43 ans, Chef de service) [ME-1 : 91]  
 yiqian zai hulibu bingfang de shihou  
 avant à infirmerie secteur Part. temps  
 women hen duo nage:  
 nous très beaucoup euh:  
 taiwan de ren. e. minnanren bingren  
 Taiwan Part. personne euh Minnan patient  
 'Avant quand (j'étais) dans les secteurs à l'infirmerie, on avait beaucoup de euh: gens de Taiwan. euh. de patients de Minnan.'

En résumé, on assiste à une modification des usages concernant les noms des langues, mais plus particulièrement à la remise en question de l'ancienne équation tacite entre « Taiwan » et « Minnan ». Ceci traduit un mouvement plus profond, qui est le refus par les groupes les plus faibles de leur assimilation au groupe le plus puissant, démographiquement comme économiquement.

### 7.2.2. Les noms des langues au PCU de Xiulin

Les entretiens avec les employés du PCU ont révélé des tendances quelque peu différentes de celles qui ont été observées au CSR. Bien sûr, et c'est le trait qui se rapproche le plus du CSR, les langues austronésiennes sont toujours considérées comme appartenant en propre à leurs locuteurs natifs. Ceci se manifeste par l'emploi fréquent de pronoms possessifs à la première personne. En revanche, on ne constate aucune appropriation du chinois standard en termes d'usage de pronoms possessifs. Les langues non officielles quant à elles sont toujours l'objet d'hésitations et d'auto-corrections lorsqu'il s'agit de les nommer.

Pour éviter les répétitions avec la partie précédente, l'accent sera mis dans cette partie sur la façon dont les employés du PCU nomment en particulier le taroko, langue de la majorité à Xiulin, et les représentations linguistiques ou identitaires ainsi révélées.

### 7.2.2.1. L'identification au groupe atayal

Rares sont les employés du PCU qui utilisent les termes chinois de *tailuge* « taroko » ou *tailugezu* « groupe taroko ». Des quatre usages que j'ai relevés dans les entretiens avec les employés, deux sont le fait d'une employée atayal, et non pas taroko.

L'énoncé suivant fait partie de l'énumération par une employée atayal des langues qu'elle utilise dans le cadre de son travail. Après avoir cité le chinois standard (*guoyu*), elle cite après une hésitation « celle de(s) Taroko », sans utiliser le mot « langue », ou même « parler ».

(19) Jia Yinghui (Atayal, 35 ans, Infirmière de santé publique) [XE-7 : 24-25]  
zilai jiu shi tai. jiu shi tailuge de<sup>272</sup>  
ensuite alors être ta. alors être taroko Part.  
'Et ensuite c'est le ta. c'est celle de(s) Taroko'

Dans l'exemple suivant, il est fait référence au « groupe taroko », et non pas à la langue proprement dite, alors que la question posée dans l'entretien est bien celle de la langue. On retrouve ici l'imbrication entre les notions d'appartenance au groupe ethno-culturel et de pratique de la langue qui y est associée.

[XE-11]

Locutrices : Zhan Amin (Taroko, 40 ans, Infirmière de santé publique), C.S. (enquêteuse)

Situation : C.S. demande à Zhan de nommer sa langue maternelle.

Langue : chinois standard

1 C.S. ni de muyu shi: na yige yuyan  
2 Zhan taiya  
3 jiu shi tailugezu

1 C.S. quelle est votre langue maternelle ?  
2 Zhan l'atayal  
3 c'est-à-dire le groupe taroko

---

<sup>272</sup> Notons que le premier *tai* prononcé dans cette réplique pourrait aussi bien être le début de *taiya* « atayal » que de *tailuge* « taroko », les premières syllabes de ces deux mots étant homophones (sinon homographes) en chinois standard.

Notons que la locutrice a commencé par définir sa langue maternelle comme « atayal », puis s'est reprise pour dire « groupe taroko ». En effet, pour se désigner eux-mêmes ainsi que leur langue, les Taroko du PCU ont très souvent recours aux mots chinois *taiya* (parfois *taiyaer*) « atayal » et *taiyazu* « atayal », et plus rarement à *taiyayu* « langue atayal » (ce dernier usage est celui d'une employée atayal).

Ceci montre encore que les Taroko, et la langue taroko, n'ont pas de statut officiel en langue chinoise en dehors du groupe atayal (quant à lui reconnu officiellement), et que cet état de fait est accepté même par les intéressés. Certains énoncés font cependant penser que la différence existe dans l'esprit des locuteurs, dès lors qu'ils s'expriment dans leur propre langue.

[XE-18]

Locutrices : Li Anmin (Taroko, 45 ans, Sage-femme), C.S. (enquêteuse)

Situation : L'enquêteuse demande à Li de nommer sa langue maternelle.

Langue : chinois standard, TAROKO

1 C.S. ni de muyu shi na yige yuyan  
2 Zhan taiyazu de  
3 TRUKU

1 C.S. quelle est votre langue maternelle ?  
2 Zhan (celle) du groupe atayal  
3 LE TAROKO

Mais le recours à l'alternance de codes lors des entretiens est exceptionnel, et les locuteurs ont souvent recours à d'autres moyens de nommer leur langue, sans avoir à faire référence à une appartenance ethno-culturelle quelconque. Ceci est illustré dans les paragraphes suivants.

### 7.2.2.2. La notion de « langue maternelle »

Une façon de nommer la langue taroko sans faire directement référence au groupe est de la désigner par le nom de sa fonction. Puisque pour la majorité des employés du PCU, la langue maternelle (ou langue première dans l'apprentissage enfantin) est le taroko, il semble normal que cette dernière soit souvent désignée par le terme de chinois de *muyu* « langue maternelle ». Mais si on observe de plus près les usages du terme *muyu* chez les employés du PCU, on s'aperçoit que dans bien des cas, il ne désigne plus la notion de langue maternelle

dans son sens de langue première, quelle que soit cette langue, mais bien le taroko à l'exclusion des autres langues. Voyons quelques uns des usages en cause.

(20) Li Anmin (Taroko, 45 ans, Sage-femme) [XE-18 : 32]  
wo xiaohaizi dou bu hui jiang muyu a  
je enfant tous Neg. savoir parler langue-maternelle PF  
'Mes enfants ne savent même pas parler la langue maternelle'

Dans l'exemple précédent, la locutrice énonce un paradoxe apparent : ses enfants ne parlent pas leur (ou plutôt « la ») langue maternelle. De fait, leur langue maternelle est le chinois standard (qu'ils parlent probablement couramment), et la langue qu'ils ne parlent pas, c'est le taroko, langue première de leurs parents, et donc bien « langue de la mère ». Même si le chinois standard est, dans les faits, la langue première transmise par les parents, il n'est jamais désigné par les Aborigènes par le terme non qualifié de *muyu* « langue maternelle ». Il y a d'ailleurs une différence entre ce terme nu de *muyu* et des expressions comme *wo de muyu* « ma langue maternelle », où la langue désignée peut alors varier. Dans ce dernier emploi, il est fait référence à la langue première. L'emploi restrictif de *muyu* « langue maternelle » pour désigner une langue locale est dérivé en toute probabilité d'expressions telles que *muyu jiaoxue* « enseignement des langues maternelles », nées avec les mouvements de revendication des locuteurs natifs de langues autres que le chinois standard, et entérinées officiellement par le ministère de l'éducation. Dans l'absolu, *muyu* désigne donc les langues non-officielles (taiwanais, hakka, langues austronésiennes), même lorsque celles-ci ont cessé d'être les langues maternelles ou premières des enfants concernés par cet enseignement.

On trouve un usage comparable dans la bouche d'une autre infirmière du PCU.

[XE-6]

Locutrice : Wan Qiuna (Taroko, 43 ans, Infirmière de santé publique)

Situation : Wan parle de l'infirmière en chef, Atayal originaire du district de Taizhong.

Langue : chinois standard

32 Wan hulizhang shi:  
33 ta hui jiang women de hua  
34 yinwei jia gei women tong zu de  
35 youshi ta yong. muyu

32 Wan l'infirmière en chef est:  
33 elle sait parler notre parler  
34 parce qu'(elle) est mariée à (quelqu'un) du même groupe que nous

Un fois encore, la « langue maternelle » désignée n'est pas celle de l'infirmière en chef, mais bien celle de la locutrice, et des « personnes du même groupe ». Ce lien n'est pas précisé, et l'interprétation du terme *muyu* est déterminée non pas par anaphore textuelle, mais par le contexte plus large de l'énonciation, et particulièrement son lieu géographique.

Les exemples suivants sont énoncés par des locutrices dont la langue maternelle n'est pas le taroko. Si les premières de ces locutrices parlent quelque peu le taroko (à des degrés divers), la troisième a un point de vue totalement extérieur.

(21) Jia Yinghui (Atayal, 35 ans, Infirmière de santé publique) [XE-7 : 16]  
 na zhebian de muyu shi zai xue  
 alors ici Part. langue-maternelle être Aux. étudier  
 'Quant à la langue maternelle d'ici, (je) suis en train de l'apprendre'

Ici encore, la référence du terme *muyu* « langue maternelle » n'est pas la locutrice elle-même, mais le lieu dans lequel elle vit et travaille.

Dans l'exemple suivant, l'emploi du terme *muyu* apparaît sans référence aucune, ni à ses locuteurs, ni à un lieu géographique. Il est entendu que *muyu* « langue maternelle » signifie en fait « langue locale » (le taroko), et ne désigne pas la langue maternelle de la locutrice (le 'amis).

[XE-16]

Locutrice : Li Jingjing ('Amis, 41 ans, Agent sanitaire)

Situation : Li décrit les situations de travail dans lesquelles elle est amenée à parler le taroko, qu'elle connaît peu.

Langue : chinois standard

32 Li chufei shi gen laorenjia ha  
 33 goutong ha  
 34 jiu yao yong. muyu  
 35 na muyu wo jiu jiang bijiao. jiandan de

32 Li à moins que je (parle) avec les vieux hein  
 33 (que je) communique hein  
 34 alors il faut utiliser. la langue maternelle  
 35 et en langue maternelle je dis (des choses) plutôt. simples

Enfin, dans ce dernier exemple, le terme *muyu* « langue maternelle » est associé implicitement tour à tour à deux endroits géographiques différents, et réfère donc à deux langues locales différentes : le bunun (langue du groupe austronésien bunun), puis le taroko.

[XE-22]

Locutrice : Li Yelan (Minnan, 25 ans, Agent administratif)

Situation : Li compare l'usage des langues par les Bunun de Zhuoxi, où elle a travaillé quelques années, à celui des Taroko de Xiulin.

Langue : chinois standard

16 Li zhuoxi haoxiang dabufen dou jiang guoyu  
17 jiang muyu bijiao shao  
18 zhebian haoxiang jiang muyu bijiao duo

16 Li a Zhuoxi apparemment (les gens) parlent en majorité le chinois standard  
17 (ils) parlent moins la langue maternelle  
18 ici apparemment (les gens) parlent plus la langue maternelle

Cet usage généralisé du terme *muyu* dans le sens de « langue locale » n'est pas un hasard. Il est le résultat de la difficulté (constatée plus haut au CSR) de nommer les langues minoritaires, et en particulier celles qui n'ont pas de statut universellement reconnu. Avec cet usage est esquissée la tendance qu'ont les locuteurs à se référer à un lieu géographique pour définir la langue. Cette autre option est explorée dans le paragraphe suivant.

### 7.2.2.3. Langue et territorialité

On a vu que le terme *muyu* « langue maternelle » était le plus souvent employé pour désigner la langue locale, avec une référence implicite au lieu d'énonciation. En fait, les locuteurs vont parfois plus loin dans l'abstraction, d'une part en ce qui touche la référence au lieu géographique, et d'autre part en ce qui concerne l'absence de référence au mot « langue ». Dans le discours de certains employés du PCU, les références à « ici » et « là-bas » suffisent à désigner le taroko par opposition aux autres langues.

[XE-2]

Locutrice : Li Yibao (Atayal, 38 ans, Infirmière en chef)

Situation : Li compare sa langue maternelle (l'atayal) au taroko.

Langue : chinois standard

19 Li wo. wo de hua gen tamen zhebian youmeiyou  
 20 you yixie danzi shi yiyang de  
 [...]
   
49 zhebian de hua tong le ha  
 50 you shihou nabian de jiu wangji le  
 [...]
   
56 yi ban jiang nabian  
 57 yi ban jiang zheli

19 Li mon. mon parler et eux ici n'est-ce pas  
 20 il y a quelques mots qui sont pareils  
 [...]
   
49 (une fois que j'ai) maîtrisé le parler d'ici hein  
 50 quelquefois (j') oublie (celui) de là-bas  
 [...]
   
56 (je) parle à moitié là-bas  
 57 (je) parle à moitié ici

Au fur et à mesure de son discours, la locutrice abandonne les références au « parler » (*hua*), pour aboutir aux répliques 56-57 à une simple opposition entre « là-bas » et « ici », qui est en fait une opposition entre langues atayal et taroko.

Ceci est un phénomène qui ne se produisait pas au CSR, et pour cause. Une des différences majeures entre les deux terrains est que le PCU de Xiulin se trouve en « territoire taroko », alors que le CSR est en quelque sorte en « terrain neutre » (dans la ville de Hualian), et que la répartition ethno-culturelle des employés autochtones y est assez équilibrée.

Si cette situation du PCU en territoire taroko donne une légitimité à l'usage de cette langue par les employés (dans certaines conditions), le problème du nom de la langue reste entier, comme en témoigne le passage d'entretien suivant :

[XE-6]

Locutrice : Wan Qiuna (Taroko, 43 ans, Infirmière de santé publique)

Situation : Wan justifie le fait qu'elle parle sa « langue maternelle », le taroko.

Langue : chinois standard

3 Wan women zhebian shi ziji de nage  
 4 women dou tongzu a  
 5 tailugezu  
 6 suoyi women dou:  
 7 dou yizhi jiang women muyu

3 Wan nous ici c'est (notre) propre euh  
 4 nous (sommes) tous du même groupe hein

- 5 le groupe taroko  
6 alors tous on:  
7 on parle tout le temps notre langue maternelle

L'emplacement du PCU dans un canton majoritairement taroko ne permet aucune équivoque quant à ce que les termes « ici » ou « langue maternelle » désignent par défaut.

### **7.3. Conclusion**

Ce chapitre se veut le prolongement des deux chapitres précédents, dans lesquels les comportements langagiers des employés du CSR et du PCU dans le cadre de leur travail étaient analysés. Ici, il s'est agi d'analyser leurs conceptions des langues, leur « imaginaire linguistique », dans l'optique de déceler le sens de l'évolution des pratiques langagières observées précédemment.

En ce qui concerne les motivations des locuteurs, il est nécessaire de considérer séparément le CSR et le PCU. Dans le premier de ces lieux de travail, les motivations instrumentales des locuteurs les font tendre vers l'usage des langues majoritaires : chinois standard en priorité, et minnan comme une option prisée. Les motivations émotionnelles en revanche plébiscitent les langues locales, baptisées « langues maternelles », aussi bien comme définition identitaire du groupe (et donc de l'individu en tant que membre du groupe) que pour entretenir les relations de solidarité entre ses membres.

Au PCU en revanche, l'usage du chinois standard comme de langues locales, et même du japonais, peut être dicté par des motivations instrumentales, nommément le besoin de se faire comprendre des patients âgés. Mais selon toute probabilité, cette situation ne durera pas éternellement, et, comme le formule une employée du PCU, « dans vingt ans, ça ira mieux, parce que tout le monde parlera chinois standard ». Paradoxalement, dans ce cadre où l'usage de la langue locale fait partie de la pratique professionnelle d'une part importante des employés, l'attachement émotionnel au taroko est moins affirmé qu'au CSR. A Xiulin, le taroko a bel et bien statut de « langue maternelle », mais il en perd peu à peu la fonction.

L'observation des noms donnés aux langues par les employés du CSR comme par ceux du PCU mènent au constat d'un profond malaise lié à l'identité d'un groupe comme celui des taroko, mais plus largement, à l'identité aborigène dans le contexte taiwanais majoritairement han. Parallèlement, on remarque aussi un changement de conceptions envers

les Han, et particulièrement les Minnan, qui se reflète dans l'émergence de nouveaux termes désignant les langues de ces groupes.

Enfin, pour les Taroko comme pour les 'Amis, force est de reconnaître la démission des adultes par rapport à la transmission domestique des langues locales dans les quinze ou vingt dernières années. Les récentes tentatives de rattrapage sont accueillies favorablement, mais leur efficacité reste encore à démontrer.

Si l'on tente de situer ces tendances dans le cadre des rapports dynamiques entre les langues à Taiwan, la tendance à l'affaiblissement des langues austronésiennes qui avait été constatée au premier chapitre (section 1.2.2.2) semble se confirmer. En effet, j'ai montré plus haut que pour les employés interrogés, l'attachement émotionnel aux langues austronésiennes n'a pas été une motivation suffisante pour la transmission de ces langues aux générations suivantes dans les quinze ou vingt dernières années. En revanche, l'apprentissage de plus en plus généralisé du chinois standard en milieu familial répond bel et bien à des motivations d'ordre instrumental. Il en va de même pour l'apprentissage du minnan par les Aborigènes. On ne peut alors que constater la supériorité des motivations instrumentales sur les motivations émotionnelles en termes de puissance. Si l'on considère d'autre part qu'en milieu professionnel, les situations qui nécessitent l'usage des langues austronésiennes par les employés sont rares, et iront probablement en se raréfiant encore, il ne faut pas compter sur une augmentation des motivations instrumentales pour l'apprentissage de ces langues.

La part que peut jouer l'idéologie pour fortifier les motivations émotionnelles des Aborigènes à apprendre leur langue ancestrale est encore impossible à jauger. Les mouvements de revendication de l'identité culturelle et des droits des minorités taiwanaises, et les programmes d'enseignement auxquels ils ont permis de voir le jour sont encore trop récents pour qu'une évaluation des résultats soit faisable. En tout état de cause, il faudrait dans un premier temps que la crise d'identité des Aborigènes soit résolue. A supposer que les mesures actuellement embryonnaires soient couronnées de succès pour les générations à venir, quel sera le poids de la jeune génération actuelle, dont l'héritage culturel a été tronqué ?

## Conclusions

Au tout début de ce travail, l'examen de la situation sociolinguistique de Taiwan, et particulièrement celle des Aborigènes, m'avait amenée à poser les questions suivantes.

Est-il avéré que les langues austronésiennes traversent actuellement une crise de transmission et d'usage ? Les données statistiques existantes mettent l'accent sur le répertoire linguistique des Aborigènes, et moins sur les usages des langues (l'étude de Tsao (1997) [123] et de Han (1996) [71] étant le premier pas dans une telle direction). Dans le cadre de la réflexion sur le lien entre langage et travail, particulièrement en ce qui concerne les langues austronésiennes, je constatais le manque de données précises sur l'usage des langues par les Aborigènes dans le cadre de leur travail : on ne sait pas dans quelle mesure, et dans quels types d'interactions les langues locales sont utilisées. Dans une optique plus large, je me posais la question de la « compétitivité » économique et sociale des langues austronésiennes.

Quelle est ou quelles sont les langues qui bénéficient de ce recul des langues locales austronésiennes ? S'agit-il seulement du chinois standard, ou aussi de langues non officielles mais majoritaires sur le territoire taiwanais (c'est-à-dire le minnan), ou localement en position de force de par le nombre de leurs locuteurs (à Hualian, on pense au 'amis) ? Les enquêtes de Huang (1993) [77] posent la question de la connaissance par les Aborigènes des trois langues chinoises (chinois standard, minnan et hakka) et du japonais en sus de la langue « ancestrale », mais il n'est jamais demandé aux Aborigènes s'ils connaissent une langue austronésienne autre que celle de leur propre groupe. La question de l'usage de ces langues diverses n'est pas non plus abordée.

Les langues utilisées par les Aborigènes dans le cadre de leur travail répondent-elles à une distribution fonctionnelle, et si oui, laquelle ? Cette question est cruciale si l'on garde en mémoire le lien formulé par Fishman entre répartition fonctionnelle et stabilité du plurilinguisme : « le bilinguisme au niveau social peut exister en tant que phénomène stabilisé SEULEMENT s'il existe une DIFFERENCIATION fonctionnelle entre deux langages plutôt qu'un équilibre. Du point de vue de la sociolinguistique, toute SOCIETE qui produit des bilingues fonctionnellement équilibrés (e.g. des bilingues qui utilisent leurs deux langues également et également bien dans TOUS les contextes) doit bientôt cesser d'être bilingue puisqu'aucune société n'a besoin de deux langages pour un seul et même ensemble de fonctions » (1968 :

26 [53])<sup>273</sup>. Dans le cas décrit ici, une absence de répartition des fonctions entre les diverses langues favoriserait la disparition des langues les moins « compétitives » (en termes de puissance économique et sociale du groupe) ou « utiles » (en termes d'effectifs du groupe, et donc de fréquence d'usage potentiel de la langue).

Les chapitres 5, 6 et 7 de ce travail ont tenté de répondre à ces questions, non pas de façon globale, mais à travers l'exemple de deux lieux de travail employant une majorité d'Aborigènes, dans la région de Hualian.

Bien que ces deux lieux partagent certaines caractéristiques, ils se sont montrés essentiellement différents sur plusieurs points. Premièrement, le premier de ces lieux (le CSR) est équilibré en termes d'appartenance ethno-culturelle des employés aborigènes, répartis entre groupe 'amis et groupe taroko. On constate cependant un déséquilibre en termes d'âge des employées : les employés 'amis ont une moyenne d'âge proche de cinquante ans, tandis que les employées taroko ont une moyenne d'âge de vingt-cinq ans environ. En revanche, dans le deuxième de ces lieux (le PCU), les Taroko sont nettement majoritaires par rapport aux Atayal et aux 'Amis, mais les groupes ethno-culturels ne correspondent pas à des groupes d'âge particuliers, ce qui garantit une certaine homogénéité. Deuxièmement, les employées du CSR ont des contacts professionnels principalement entre elles et avec les employés des autres services de l'hôpital. Quant aux employés du PCU, outre leurs contacts professionnels internes, ils ont avant tout vocation de servir le public. Enfin, le CSR est situé en milieu urbain ethniquement mélangé, tandis que le PCU est placé en territoire majoritairement taroko.

### *Usages et fonctions des langues*

Les différences structurelles entre les deux terrains telles que je les ai décrites plus haut entraînent des dissemblances dans l'usage des langues et dans les fonctions qui leur sont attribuées par les locuteurs. Mais avant de récapituler ces dissemblances, je voudrais commencer par rappeler les points communs entre ces deux terrains en ce qui concerne l'usage et la fonction des langues.

Les interactions observées au CSR peuvent être comparées à celle qui ont lieu au PCU entre les employés. Le choix de langue (comprenant le choix global, les phénomènes d'alternance et les emprunts spontanés) montre que dans les deux cas, l'usage du *chinois*

---

<sup>273</sup> Emphase de Fishman.

*standard* est pratiquement obligatoire dans les communications entre personnes appartenant à des groupes ethno-culturels différents (avec des réserves au PCU, que je rappelle plus bas), et malgré tout fréquent lorsque les locuteurs sont du même groupe. Le chinois standard est d'autre part majoritaire pour les communications d'ordre professionnel, et il a tendance à diminuer (plus fortement au CSR qu'au PCU) pour les communications non professionnelles. Les *fonctions du chinois standard* peuvent donc être définies comme celles de *la communication élargie et du professionnalisme*.

Dans ces deux contextes encore, le choix des *langues austronésiennes* est favorisé par l'appartenance des interlocuteurs au groupe auquel la langue est associée, ainsi que par le caractère non professionnel de l'interaction. Les langues austronésiennes ont donc pour *fonction* de marquer *l'appartenance identitaire des locuteurs et leur solidarité en tant que membres d'un même groupe*. Par contraste, l'utilisation du *chinois standard* entre membres d'un même groupe ethno-culturel souligne sa *fonction de neutralité* par rapport à la relation interpersonnelle.

Les différences entre le PCU et le CSR concernent l'usage des *langues locales*. Tout d'abord, j'ai remarqué au CSR un usage du *japonais* par les employés 'amis les plus âgés avec une fonction de langue grégaire, supplantant dans ce rôle la langue du groupe, le 'amis ; un tel usage n'est pas attesté pour les employés Taroko, tous âgés de moins de 45 ans. Ceci n'est pas le seul comportement langagier propre aux 'Amis âgés de l'hôpital, puisque ceux-ci font un usage du 'amis plus fréquent que les jeunes du même groupe. Ceci pointe vers une perte de vitalité de la langue 'amis, remplacée graduellement chez les plus jeunes par le chinois standard.

Au PCU, l'utilisation du *minnan* par une partie des employés aborigènes dans leurs interactions entre collègues (d'appartenance ethno-culturelle homogène ou non) traduit sa *fonction de langue de l'identité taiwanaise*, ou plus précisément dans le cadre du PCU, langue traduisant une volonté d'*intégration symbolique* au groupe des employés han. Ceci s'oppose directement à la valeur de *distance* des *langues véhiculaires* constatée au CSR<sup>274</sup>.

Dans un autre contexte, celui des interactions entre employés et patients au PCU, les *langues locales*, le *taroko* en tête, ont *fonction de langues de travail*, à cause de l'accommodation nécessaire aux patients âgés. Mais l'usage de ces langues reste « optionnel », et nécessite un choix volontaire (qui peut aller jusqu'à l'apprentissage d'une langue locale) de la part de l'employé.

---

<sup>274</sup> Exception faite du japonais pour les employés 'amis âgés

### *Pérennité du plurilinguisme*

On voit donc que les langues en contact dans les terrains étudiés se répartissent bel et bien entre diverses fonctions sociales, ce qui, toutes autres choses égales, devrait permettre aux langues minoritaires de se maintenir. Malheureusement, plusieurs observations peuvent entamer un optimisme trop rapide dans ce domaine.

Tout d'abord, en ce qui concerne la question de l'usage des langues, j'ai attiré l'attention plus haut sur le fait que l'usage du 'amis parmi les employés du CSR était visiblement en déclin, puisque les jeunes le parlent moins que les employés plus âgés.

Ensuite, pour ce qui est de la maîtrise des langues, tous sont d'accord pour affirmer que les jeunes parlent « moins bien » les langues austronésiennes que leurs aînés : ils maîtrisent un lexique moins étendu, et ont tendance à simplifier la morphologie (celle du prédicat en particulier), voire même la prononciation (appauvrissement de l'inventaire phonologique).

Ces deux constats rejoignent d'une certaine manière celui de Tsao (1997) [123] (cité au premier chapitre) selon lequel l'augmentation de la connaissance du chinois standard de génération en génération chez les Aborigènes va de pair avec une décroissance de la maîtrise de la langue austronésienne ancestrale. De mon point de vue, ce phénomène n'est explicable que si les fonctions autrefois remplies par les langues austronésiennes sont progressivement gagnées par le chinois standard, ceci entraînant une diminution dans la fréquence et les domaines d'utilisation des langues austronésiennes. Il semble donc que le chinois standard, loin de se superposer aux langues austronésiennes, se cantonnant aux domaines culturellement nouveaux ou exogènes (l'instruction, le travail extra-communautaire, la culture télévisuelle, etc.), se substitue progressivement à elles, en s'étendant aux domaines traditionnels de la vie familiale et communautaire.

Enfin, en ce qui concerne la fonction de langue de travail des langues locales que j'avais constatée au PCU, celle-ci est, de l'opinion des professionnels concernés, vouée à la caducité, au fur et à mesure que les locuteurs âgés disparaîtront. J'ai de plus souligné au chapitre sept la rareté des lieux de travail dans lesquels l'usage des langues austronésiennes pouvait être motivé d'un point de vue instrumental.

Le chapitre sept montre que ce déclin dans l'usage et la forme linguistique ne va pas sans une crise plus profonde : celle de l'identité des Aborigènes, et pour les Taroko en

particulier, celle de l'identification de leur groupe par rapport au groupe atayal apparenté. Cette incertitude se manifeste par des hésitations et l'usage de périphrases pour nommer non seulement la langue du groupe, mais aussi le groupe lui-même ainsi que ses membres.

Ce n'est pas dire que les locuteurs aborigènes ont perdu toute motivation dans l'usage et la transmission de leur langue. Mais ces motivations sont cantonnées au domaine émotionnel. Dans les quinze ou vingt dernières années, les motivations émotionnelles ont cédé le pas aux motivations instrumentales, poussant les parents à encourager un apprentissage de plus en plus précoce du chinois standard par leurs enfants, et ce aux dépens de la transmission et de l'usage des langues austronésiennes. Avec les mouvements sociaux et politiques récents, les motivations émotionnelles pour la transmission des langues locales sont en passe de devenir des motivations idéologiques, et peut-être d'acquérir ainsi un nouveau souffle.

### *Quelles motivations et quelles priorités pour le maintien des langues locales ?*

Jusqu'à présent, les efforts entrepris à Taiwan pour le maintien des langues locales et la continuité de leur transmission aux jeunes générations le sont tous par le biais de l'enseignement de ces langues aux enfants, soit dans le cadre de l'école (où il n'est parfois qu'un volet d'un enseignement « régionaliste » déjà très parcimonieux), soit dans celui des églises chrétiennes. Or Fishman (1991 : 368-380) [55] souligne les limites de l'efficacité de l'école pour le renversement de la tendance au déclin des langues menacées <sup>275</sup> dans les sociétés modernes, où les enfants d'âge scolaire sont déjà largement socialisés. Pour les enfants taiwanais, on a vu au chapitre premier de ce travail que l'apprentissage du chinois standard se faisait de plus en plus dès avant la scolarisation.

Fishman se fait en revanche l'avocat de mesures dont le focus ne serait pas uniquement les langues elles-mêmes, mais bel et bien la restauration d'un certain type de tissu social aux niveaux familial et communautaire. C'est qu'en effet le déclin des langues communautaires est le signe d'un phénomène plus profond : « La destruction des langages est une abstraction qui est concrètement reflétée dans la destruction concomitante de l'intimité, de la famille et de la communauté » (op. cit. : 4). Dans le contexte des groupes austronésiens

---

<sup>275</sup> Ce qu'il nomme « RLS » (*reversing language shift*).

de Taiwan, on ne peut que penser à l'exode des Aborigènes pour trouver du travail dans les grandes villes, et la dislocation géographique des familles et des communautés qui en résulte.

Dans les paragraphes précédents, j'ai rappelé la prépondérance actuelle des motivations instrumentales sur les motivations émotionnelles dans l'usage des langues, et le fait que le peu de motivations instrumentales qui pourrait rester encore pour l'usage des langues minoritaires (comme au PCU de Xiulin) semble voué à la disparition. Un tel constat, s'il est négatif, n'est pas forcément signe de l'irrévocabilité du déclin des langues austronésiennes. En effet, si l'on suit Fishman (op. cit. : 4-6), il est toujours possible de rendre la vitalité à une langue pourvu que l'on se fixe des buts réalistes et adaptés à la situation, quitte à passer progressivement à des objectifs plus ambitieux. Ainsi, dans un premier temps, il est possible de jouer uniquement sur les motivations émotionnelles des locuteurs, à condition de sortir d'une logique de compétition entre les langues pour le pouvoir (économique, technique, politique) au niveau national. A ce point, le but visé est d'atteindre (ou de regagner) une répartition diglossique des fonctions des langues, avec une réelle place pour les langues locales dans la sphère de l'intimité des locuteurs. Ce n'est pas ici le lieu de discuter plus avant des mesures à prendre pour la restauration des langues austronésiennes à Taiwan, mais un tel souci ne peut-être absent de ce travail.

### *Le contact des langues à Taiwan en perspective : comparaisons avec la Chine*

Taiwan a été longtemps considéré par les chercheurs en sciences sociales comme un « modèle réduit » de la Chine Populaire. Ceci est inexact à bien des égards. En ce qui nous concerne ici, nommément le contact des langues et les politiques linguistiques, les différences sont flagrantes, malgré un certain nombre de points communs que sont la position majoritaire et politiquement dominante des Han sur les autres groupes ethniques du territoire <sup>276</sup>. A travers la comparaison de Tsao (1997) [123] entre les politiques linguistiques envers les langues minoritaires à Taiwan et en Chine, on peut relever plusieurs points dignes d'attention.

---

<sup>276</sup> Les Han représentent 92% de la population de la Chine (d'après Tsao (1991) [123]).

Tout d'abord, la Chine a pris dès 1949 le parti de respecter le droit des ethnies minoritaires (*shaoshu minzu*)<sup>277</sup> à l'usage de leur langue et de leur écriture, tout en poursuivant une politique linguistique de promotion du chinois standard (rebaptisé *putonghua*, « parler commun »). Un système d'enseignement bilingue a donc été mis en place dans les régions, préfectures et districts<sup>278</sup>, avec des variantes dues aux particularités locales, et des succès divers dus aux nombreux revers de politique. Il faut souligner que même au terme de près de cinquante ans de politique bilingue, dans certains groupes géographiquement isolés, la connaissance du chinois standard reste limitée à une minorité de locuteurs.

Cependant, en Chine, seules sont considérées comme ethnies minoritaires les groupes ethniques non han. Autrement dit, les langues chinoises non officielles n'ont pas bénéficié des avantages accordés aux autres langues minoritaires. Il en résulte une différence fondamentale en termes sociolinguistiques en ce qui concerne les rapports des diverses langues au chinois standard : si les langues des ethnies non han sont en situation de diglossie avec le chinois standard, les langues chinoises locales sont quant à elles en situation de bilinguisme social avec le chinois standard. C'est-à-dire que, malgré le nombre important de leurs locuteurs, elles sont bien plus en danger de disparition que les langues des minorités ethniques.

On voit donc que la situation est bien différente de celle de Taiwan, où les langues non officielles ont été placées à la même enseigne, c'est-à-dire ignorées, voire combattues pendant près d'un siècle, depuis la colonisation japonaise (1895-1945) jusqu'aux années 90. Comme souligné tout au long de cette thèse, le « succès » de la politique de promotion du chinois standard a même fait évoluer la situation sociolinguistique jusqu'à un point situé en-deçà de la diglossie. Malgré cette égalité dans la déchéance, j'ai souligné que les langues non officielles n'ont pas les mêmes chances de rétablissement, en raison des disparités démographiques, politiques et économiques des groupes concernés. A cet égard, Tsao (op. cit. : 126-130) prône une politique linguistique à deux vitesses pour tenir compte des besoins particuliers des personnes d'ethnie austronésienne. Bien que les modalités d'une telle

---

<sup>277</sup> La traduction française conventionnelle du terme *shaoshu minzu* (littéralement « ethnies minoritaires ») est en fait « minorités nationales », qui montre une confusion entre les notions d'ethnie et de nation.

<sup>278</sup> Ces zones (5 régions, 30 préfectures, 142 districts), sont peuplées à 41,7% en moyenne d'ethnies non han. On recense 54 « minorités ethniques » (d'après Tsao (op. cit. [123])).

politique soient encore à définir avec bien plus d'attention que ce qui a été entrepris jusqu'à présent, je ne peux qu'abonder dans le sens de Tsao.

## Bibliographie

1. 1994, *La République de Chine en chiffres*, Taipei: Kwang Hwa Publishing company.
2. *Aperçu synthétique*. non daté, Région autonome Vallée d'Aoste : Bureau de presse de la présidence du gouvernement.
3. *Guangbo dianshi fa (loi sur la radio et la télévision)*. mai 1994 : Administration n° 15-06-001.
4. *Guominxiaoxue xiangtu jiaoxue huodong kecheng biao zhun cao an (Proposition d'un modèle de cursus d'éducation régionale pour les écoles primaires)*. 1993, Conseil du Ministère de l'éducation pour l'éducation en sciences humaines, Taiwan.
5. *Hualian xian (shi) pingdi shandi Yuanzhumin zhongzhibie renkoushu (Population des Aborigènes des zones de plaines et de montagnes par races dans le district (la ville) de Hualian)*. 1222-91-01-2. 1994: Office des populations, District de Hualian.
6. *Hualian xian xiangzhen shiqu shiwu sui yishang xianzhu jiuye renkoushu an xingbie ji hangye fen (Population active âgée de plus de quinze ans dans les circonscriptions rurales et urbaines du district de Hualian, par sexe et par profession)*. 1222-03-01. 1994: Office des populations, District de Hualian.
7. *La situation de la langue française au Québec. 1. La langue de travail, Rapport de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec*. 1972, Gouvernement du Québec: Québec.
8. *Liufa quanshu (textes complets des six lois)*. septembre 1992 : Ministère de l'administration, Taiwan.

9. *Taiwan diqu gonggongweisheng fazhanshi (Histoire du développement de la santé publique à Taiwan)*. 1995: Office de la Santé, Yuan Executif.
10. *Taiwan shanbao qianyi dushi hou shiying wenti zhi yanjiu (Etude des problèmes d'adaptation des Aborigènes de Taiwan après leur exode vers les villes)*. 1992 : Commission d'évaluation de la recherche et du développement, Yuan Executif, Taiwan.
11. *The Republic of China yearbook 1994*. 1993, Taiwan: Government information office.
12. *Zhonghuaminguo gonggongweisheng gaikuang (Situation générale de la santé publique en République de Chine)*. 1993: Office de la Santé, Yuan Executif, Taiwan.
13. ALLAIRE, Y. et R. MILLER, *L'entreprise canadienne et la loi sur la francisation du milieu de travail*. 1980, Montréal: L'institut de recherches C.D. Howes.
14. ALLIO, F., *La construction d'un espace politique austronésien*. Perspectives chinoises, 1998. 47: p. 54-62.
15. APPEL, R. and P. MUYSKEN, *Language contact and bilingualism*. 1987: Edward Arnold.
16. AUSTIN, J.L., *How to do things with words*. 1962: Oxford University Press.
17. BAYLON, C., *Sociolinguistique : Société, langue et discours*. Linguistique Générale. 1991: Nathan Université.
18. BERG, M.E.v.d., *Language planning and language use in Taiwan, a study of language choice behavior in public settings*. 1986, Taipei: The Crane.

19. BERG, M.E.v.d., *Taiwan's sociolinguistic setting*, in *The structure of Taiwanese: A modern synthesis*, R.L. Cheng and S. Huang, Eds. 1988, The Crane: Taipei. p. 243-261.
20. BERG, M.E.v.d., *Ethnolinguistic identities and accommodation across generations in Taiwan*. *Journal of Asian Pacific Communication*, 1992. **3**(1): p. 145-164.
21. BLOM, J.-P. and J.J. GUMPERZ, *Social meaning in linguistic structure: code-switching in Norway*, in *Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication*, J.J. Gumperz and D. Hymes, Eds. 1986 (1972), Basil Blackwell. p. 407-433.
22. BOUCHARD, P., *Les enjeux de la francisation des entreprises au Québec (1977-1984)*. Collection Langues et Sociétés. 1991, Québec: Office de la langue française.
23. BOURHIS, R.Y., *Organisational communication and accommodation: Toward some conceptual and empirical links*, in *Contexts of accommodation*, H. Giles, J. Coupland, and N. Coupland, Eds. 1991, Cambridge University Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme. p. 270-303.
24. BOURHIS, R.Y., *Organizational communication and accommodation : toward some conceptual and empirical links*, in *Contexts of accommodation*, H. Giles, N. Coupland, and J. Coupland, Eds. 1991, Cambridge University Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme. p. 270-303.
25. BOUTET, J., *Langage et société*. Mémo. 1997: Seuil.
26. BRAZEAU, J., *L'usage des langues dans les activités de travail*, in *Les Etats multilingues -- Problèmes et solutions*, J.-G. Savard et R. Vigneault, Eds. 1975, Les presses de l'Université Laval: Québec.

27. BRETON, R. et G. GRANT, *La langue de travail au Québec*. 1981, Montréal: L'institut des recherches politiques.
28. BROWN, R. and A. GILMAN, *The pronouns of power and solidarity*. *American anthropologist*, 1960. **4**(6): p. 24-29.
29. BROWN, P. and S. LEVINSON, *Universals in language use : politeness phenomena*, in *Questions and politeness*, E. Goody, Ed. 1978, Cambridge University Press: Cambridge. p. 56-311.
30. CALVET, L.-J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. 1987.
31. CALVET, L.-J., *Les voix de la ville, Introduction à la sociolinguistique urbaine*. 1994: Payot.
32. CANUT, C., *Dynamique plurilingue et imaginaire linguistique au Mali : entre adhésion et résistance au bambara*. *Langage et Société*, 1996. **78**: p. 55-76.
33. CARON, J. *Stratégies discursives dans les tests projectifs*. in *Stratégies discursives*. 1977. Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques de Lyon: Presses Universitaires de Lyon.
34. CHAMPAGNE, R., *La situation linguistique des grandes entreprises québécoises au moment de l'adoption de la Charte de la langue française*. Collection Langues et sociétés. 1988, Québec: Office de la langue française.
35. CHAN, H.-c., *Language shift in Taiwan: Social and political determinants*, . 1994, Georgetown University: Washington, D.C.
36. CHAUDENSON, R. et D. de ROBILLARD, *Langues, Economie et développement*. Langues et développement, Institut d'études créoles et francophones. Vol. 1. 1989: Didier Erudition.

37. CHEN, C.-m., Y.-c. CHUANG, and S.-m. HUANG, *Ethnicity in Taiwan -- Social, historical, and cultural perspectives*. 1994, Nankang: Institute of Ethnology, Academia Sinica.
38. CHENG, C.-C., *A synchronic phonology of Mandarin Chinese*. 1973.
39. CHENG, R.L., *Zou xiang biao zhunhua de taiwan huawen -- Essays on written Taiwanese (Le taiwanais écrit en marche vers la standardisation)*. Taiwan bentu. Vol. 3-4. 1989, Taipei: Ziliwanbao wenhua chuban bu.
40. CHENG, R.L., *Yanbian zhong de Taiwan shehui yuwen -- Duoyu shehui ji shuangyu jiaoyu -- Essays on Taiwan's sociolinguistic problems (Société et langues en mutation à Taiwan -- Société et éducation plurilingues)*. Taiwan bentu. Vol. 3-5. 1990, Taipei: Ziliwanbao wenhua chuban bu.
41. CLYNE, M., *Community languages -- The Australia experience*. 1991: Cambridge University Press.
42. DENIAU, X., *La francophonie. Que sais-je?* Vol. 2111. 1983: Presses Universitaires de France.
43. DEOM, A. et T. HEURTEBISE, *L'évolution des exigences linguistiques des familles de fonctions dans les entreprises québécoises au cours des quinze prochaines années*. 1973, Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec: Québec.
44. DREW, P. and J. HERITAGE, *Analysing talk at work : an introduction*, in *Talk at work -- Interaction in institutional settings*, P. Drew and J. Heritage, Eds. 1992, Cambridge University Press.
45. DREW, P. and J. HERITAGE, *Talk at work -- Interaction in institutional settings*. Studies in interactional sociolinguistics. Vol. 8. 1992: Cambridge University Press.

46. DUCROT, O. et al., *Les mots du discours*. 1980, Paris: Les Editions de Minuit.
47. FASOLD, R.W., *The sociolinguistics of society*. Language in society. 1984: Basil Blackwell.
48. FERGUSON, C.A., *Diglossia*. Word, 1959. **15**(2): p. 325-340.
49. FERGUSON, C.A., *National Sociolinguistic Profile Formulas*, in *Sociolinguistics*, W. Bright, Ed. 1966, Mouton de Gruyter. p. 309-324.
50. FISHMAN, J.A., *Language maintenance and language shift as a field of inquiry*. Linguistics, 1964. **9**: p. 32-70.
51. FISHMAN, J.A., *Who speaks what language to whom and when?* La Linguistique, 1965. **2**: p. 67-88.
52. FISHMAN, J.A., *Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism*. Journal of Social Issues, 1967. **32**.
53. FISHMAN, J.A., *Sociolinguistic perspective on the study of bilingualism*. Linguistics, 1968. **39**: p. 21-49.
54. FISHMAN, J.A., *Domains and the relationship between micro- and macrosociolinguistics*, in *Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication*, J.J. Gumperz and D. Hymes, Eds. 1986 (1972), Basil Blackwell. p. 435-453.
55. FISHMAN, J.A., *Reversing Language Shift, The theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*. Multilingual Matters. 1991.
56. GALLENGA, G., *Aspects rhétoriques de la communication interpersonnelle en situation de travail : pouvoir et parole dans une agence d'un organisme de crédit*. Langage et société, 1993. **63**: p. 39-57.

57. GALLOIS, C. and V.J. CALLAN, *Interethnic accommodation : The role of norms*, in *Contexts of accommodation*, H. Giles, J. Coupland, and N. Coupland, Eds. 1991, Cambridge University Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme. p. 245-269.
58. GENDRON, J.-D., *La situation du français comme langue d'usage au Québec*, Centre international de recherche sur le bilinguisme. Vol. B-47. 1974, Québec: Les presses de l'Université Laval.
59. GILES, H. and P.F. POWESLAND, *Speech style and social evaluation*. European monographs in social psychology. 1975: Academic Press.
60. GILES, H., *The dynamics of speech accomodation*. International Journal of the Sociology of Language, 1984. **46** (Special issue).
61. GILES, H., *et al.*, '*Speech accomodation theory: the first decade and beyond*', in *Communication yearbook*, McLaughin, Ed. 1987, Sage: Beverly Hills. p. 13-48.
62. GILES, H. and N. COUPLAND, *Language: Contexts and consequences*. Mapping social psychology. 1991: Open University Press.
63. GILES, H., J. COUPLAND, and N. COUPLAND, *Contexts of accommodation*. Studies in emotion and social interaction. 1991: Cambridge University Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
64. GILES, H., N. COUPLAND, and J. COUPLAND, *Accommodation theory: communication, context , and consequence*, in *Contexts of accommodation*, H. Giles, N. Coupland, and J. Coupland, Eds. 1991, Cambridge University Press, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme. p. 1-68.
65. GRIN, F., *Towards a threshold theory of minority language survival*. *Kyklos*, 1992. **45**(1): p. 69-97.

66. GUMPERZ, J.J., *Types of linguistic communities*, in *Readings in the sociology of language*, J.A. Fishman, Ed. 1968, Mouton de Gruyter. p. 460-472.
67. GUMPERZ, J.J., *The sociolinguistic significance of conversational code-switching*. *RELC Journal*, 1977. **8**(2): p. 1-34.
68. GUMPERZ, J.J., *Discourse strategies*. *Studies in interactional sociolinguistics*. 1982: Cambridge University Press.
69. GUMPERZ, J.J., *Interviewing in intercultural situations*, in *Talk at work -- Interaction in institutional settings*, P. Drew and J. Heritage, Eds. 1992, Cambridge University Press. p. 302-327.
70. HAMERS, J.F. and M.H.A. BLANC, *Bilinguality and Bilingualism*. 1989: Cambridge University Press.
71. HAN, S., *Taiwan Yuanzhumin yuyan nengli ji yuyan shiyong zhi diaocha yanjiu (Enquêtes sur le répertoire et l'usage linguistique des Aborigènes de Taiwan)*, Mémoire de M.A., *Graduate Institute of Linguistics*. 1996, National Tsing Hua University: Xinzhu.
72. HAUGEN, E., *The analysis of linguistic borrowing*. *Language*, 1950. **26**: p. 210-231.
73. HE, R., et al., *Gaoshanzu yuyan jianzhi (Ameisi yu) (Précis de langue des ethnies montagnardes : langue 'amis)*. *Zhongguo shaoshu minzu yuyan jianzhi congshu*. 1986: Minzu Chubanshe.
74. HONG, W., *Weilai Taiwan dushi de huayuhua (Vers une dominance du chinois standard dans les villes de Taiwan)*. *Taiwan yanjiu tongxun (Bulletin d'études taiwanaises)*, 1995. **5-6**: p. 35-39.
75. HOUEBINE-GRAVAUD, A.-M., *L'unes langue*, in *La qualité de la langue? Le cas du français*, J.-M. Eloy, Ed. 1995, Champion. p. 95-121.

76. HUANG, M., *Taiyayu chujǐ duben (Méthode d'atayal pour débutants)*. 1992, Taipei: The Crane.
77. HUANG, S.-f., *Yuyan, shehui yu zuqunyishi -- Taiwan yuyanshehuixue de yanjiu (Langue, société et ethnicité -- Etude sur Taiwan en sociologie du langage)*. 1993, Taipei: The Crane.
78. HUANG, S.-f. *Sociolinguistics in Taiwan*. in *Taiwan on the eve of the 21st century*. 1995. Seattle, Washington.
79. HYMES, D., *Toward ethnographies of communication: the analysis of communicative events*, in *Language and social context*, P.P. Giglioli, Ed. 1972, Penguin. p. 21-44.
80. HYMES, D., *Foundations in sociolinguistics; An ethnographic approach*. 1974: Tavistock Publications. 248.
81. JANG, S.-c. *Attitudes toward language varieties and language policies*. in *Proceedings of the First International Symposium on Languages in Taiwan*. 1993. National Taiwan Normal University, Taipei.
82. KALANTZIS, M., B. COPE, and D. SLADE, *Minority languages and dominant culture*. 1989: The Falmer Press.
83. KUBLER, C.C., *The development of Mandarin in Taiwan: a case study of language contact*, . 1981, Cornell University.
84. KUBLER, C.C., *Code-switching between Taiwanese and Mandarin in Taiwan*, in *The structure of Taiwanese: A modern synthesis*, in R.L. Cheng and S. Huang, Eds. 1988, The Crane: Taipei. p. 263-283.
85. LABOV, W., *Sociolinguistique*. 1976. Paris: Editions de Minuit.

86. LACOSTE, M., *Parole, action, situation*, in *Paroles au travail*, J. Boutet, Ed. 1995, L'Harmattan.
87. LI, P.J.-K., *Taiwan nandaoyuyan de neibu yu duiwai guanxi (Relations internes et externes des langues austronésiennes de Taiwan)*. 1992, Bureau de préparation du Muséum national des cultures préhistoriques de Taiwan.
88. LIAO, G., ed. *Hualian Jingtū -- Women de jiāxiāng (Terre de Hualian, notre région natale)*. 1994, Hualian xianzhengfu (Préfecture de Hualian): Hualian.
89. LIN, S. et Y. CHEN, *O citing no 'amis - Amei yu tujie shiyong cidian (Dictionnaire pratique illustré du 'amis)*. 1995, Taibei: Taibei Xianzhengfu.
90. LÜDI, G. et B. PY, *Etre bilingue*. Collection Exploration. 1986, Berne: Peter Lang.
91. MALLEA, J.R., *Obstacles to the full development of French and to its spread through all sectors of activity*, in *Québec's language policies -- Background and responses*, Centre international de recherche sur le bilinguisme. 1977, Les Presses de l'Université Laval.
92. MANESSY, G., *Expansion fonctionnelle et évolution*, in *Historicity and variation in creole studies*, A. Highfield and A. Valdman, Eds. 1981, Karoma Publishers: Ann Arbor. p. 79-90.
93. MARTIN, H., *A cultural account of Chinese-Aborigine relations in Ch'ing dynasty Taiwan*, in *Ethnicity in Taiwan -- Social, historical, and cultural perspectives*, C.-m. Chen, Y.-c. Chuang, and S.-m. Huang, Eds. 1994, Institute of Ethnology, Academia Sinica: Nankang. p. 41-73.
94. MARTINET, A., *Bilinguisme et diglossie. Appel à une vision dynamique des faits*. *La Linguistique*, 1982. **18**(1): p. 5-16.

95. MARTINIELLO, M., *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*. Que sais-je? Vol. 2997. 1995: Presses Universitaires de France.
96. MOUCHET, F., *Langue : vers l'affichage bilingue*, in *France-Québec*. 1993.
97. MYERS-SCOTTON, C., *Social motivations for codeswitching, Evidence from Africa*. Oxford Studies in Language Contact. 1993: Clarendon.
98. NORMAN, J., *Chinese*. Cambridge Language Surveys. 1988: Cambridge University Press. 292.
99. O'BARR, W.M. and J.F. O'BARR, *Language and Politics*. Contributions to the sociology of language. Vol. 10. 1976: Mouton.
100. PECORARO, F., *Essai de dictionnaire taroko-français*. 1977: S.E.C.M.I.
101. PECORARO, F., *Éléments de grammaire taroko*. Vol. Supplément au cahier d'Archipel no. 7. 1979: Association Archipel.
102. PEYRAUBE, A., *Les politiques linguistiques de quatre pays de langue chinoise en voie de développement et les attitudes culturelles des populations concernées : le cas de Taiwan*. 1988, rapport ATP du CNRS.
103. POPLACK, S., *Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español: Toward a typology of code-switching*. Linguistics, 1980. **18**: p. 581-618.
104. POPLACK, S. and D. SANKOFF, *Borrowing : the synchrony of integration*. Linguistics, 1984. **22**: p. 99-135.
105. POPLACK, S., D. SANKOFF, and C. MILLER, *The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation*. Linguistics, 1988. **26**: p. 47-104.

- 106.** RICHER, J., *La France se mord la langue. 1. Le démon de la facilité*, in *Le Devoir*. 1992.
- 107.** ROBILLARD, D. de, *Vers une approche globale des rapports entre langue et économie*, in *Langues, Economie et développement*, R. Chaudenson et D. de Robillard, Eds. 1989, Didier Erudition. p. 39-65.
- 108.** ROMAINE, S., *Bilingualism. Language in society*. 1989: Basil Blackwell.
- 109.** RUBIN, J., *Bilingual usage in Paraguay*, in *Readings in the sociology of language*, J. Fishman, Ed. 1968, Mouton: The Hague. p. 512-530.
- 110.** SAILLARD, C. *Language choice, code switching and code mixing in the multilingual work environment -- A case study of Aborigine workers in a Hualian hospital*. présenté à la 1997 National Conference on English Literature and Linguistics. 1997. National Taiwan Normal University.
- 111.** SAILLARD, C.(KE L.), *Taiwan duoyu gongzuo huanjing de yuyan xuanze, zhuanhuan, yu hunhe (Choix, alternance et mélange de codes en situations de travail à Taiwan)*. 1997, rapport pour le Center for Chinese Studies, National Central Library: Taipei.
- 112.** SAVIOZ, A., *Grammaire taroko*: manuscrit.
- 113.** SCOTTON, C.M., *Strategies of neutrality : Language choice in uncertain situations*. *Language*, 1976. **52**(4): p. 919-941.
- 114.** SCOTTON, C.M. and W. URY, *Bilingual strategies : the social functions of code-switching*. *International Journal of the Sociology of Language*, 1977. **13**: p. 5-20.
- 115.** SCOTTON, C.M., *The negotiation of identities in conversation : a theory of markedness and code choice*. *International Journal of the Sociology of Language*, 1983. **44**: p. 115-136.

116. SEARLE, J., *Speech acts*. 1969: Cambridge University Press.
117. SHI, Y., *Cong shehuiyuyongxue guandian tantao Taiwandiqu zhi guoyu daihaozhuanhuan xianxiang (A study of code-switching in Mandarin Chinese in Taiwan: a socio-pragmatic approach)*. 1994, Xingzhengyuan guojia kexue weiyuanhui (National Science Council).
118. STEWART, W.A., *A sociolinguistic typology for describing national multilingualism*, in *Readings in the Sociology of Language*, J.A. Fishman, Ed. 1968, Mouton. p. 531-545.
119. STROMMAN, S., *Position et rôle des langues en entreprise. Etude de quelques cas*, in *Le bilinguisme en Finlande -- Pratiques et évaluations*, Y. Gambier, Ed. 1989, Université de Rouen. p. 45-52.
120. SUGIMOTO, T., *Japanese in Taiwan*, in *Current trends in linguistics*, T.A. SEBEEK, Ed. 1971, Mouton. p. 969-995.
121. T'SOU, B.K., *Triglossie et réalignement sociolinguistique (première partie)*. *Contrastes*, 1983. **6** : p. 101-113.
122. T'SOU, B.K., *Triglossie et réalignement sociolinguistique (deuxième partie)*. *Contrastes*, 1984. **8** : p. 69-83.
123. TSAO, F.-f., *Zuqun yuyan zhengce -- Haixialiang'an de bijiao (Politiques linguistiques ethniques -- comparaison entre la Chine et Taiwan)*. 1997, Taipei: The Crane.
124. WALD, P., *Catégories de locuteur et catégories de langue dans l'usage du français en Afrique*. *Langage et Société*, 1990. **52**: p. 5-21.

125. WU, R.-S., *Tradition et transformation : Le Pasi But But, un chant polyphonique des Bunun de Taiwan*. 1996, Thèse de troisième cycle, Université Paris X: Nanterre.
126. XIE, G., ed. *Taiwan Shanbao qianyi dushi hou shiyong wenti zhi yanjiu (Etude des problèmes d'adaptation des Aborigènes de Taiwan après leur exode vers les villes)*. 1992, Conseil du Yuan Exécutif pour le développement de la recherche: Taibei.
127. YANG, S., ed. *Tailugeyu duben (Méthode de taroko)*. Vol. 1. 1994, Préfecture de Hualian: Hualian.
128. YOUNG, R.L., *Attitudinal and sociocultural factors influencing language maintenance, language shift and language usage among the Chinese on Taiwan*. 1987, PhD Dissertation, San Diego University.
129. YUN, Y.-C., *Les invisibles*, in *La Chine libre*. 1994. p. 14-28.
130. ZHANG, Z., *Shequ jiankang pinggu shixing chengguo (Résultats de la mise en œuvre de l'évaluation sanitaire communautaire)*. 1997, Xiulin Primary Care Unit: Hualian.
131. ZHENG, C., *Les Austronésiens de Taiwan à travers les sources chinoises*. Recherches asiatiques. 1995, Paris: l'Harmattan.

## **Annexe. Abréviations utilisées dans les gloses des exemples**

### Langues chinoises

Cl classifieur nominal

Neg négation

PF particule finale

Part particule

### Langues austronésiennes

Acc affixe marqueur du cas accusatif

Caus préfixe causatif

FP affixe marqueur de focus patient

Imp affixe marqueur de l'impératif ou forme impérative du verbe

Loc préfixe locatif

Neg négation ou forme négative du verbe

Part particule

Passé affixe marqueur du passé ou forme passée du verbe

PF particule finale

Pré préfixe (fonction indéterminée)

Qual préfixe des verbes de qualité

### Japonais

Aux verbe auxiliaire

Neg négation ou forme négative du verbe

Part particule

**RESUME :** Dans la présente étude, on décrit tout d'abord la situation sociolinguistique actuelle de Taiwan, c'est-à-dire le statut des différentes langues parlées ainsi que ce qui caractérise leurs locuteurs. Les principales langues concernées sont aussi bien chinoises (chinois standard, minnan, hakka) qu'austronésiennes. On définit ensuite les questions posées par le plurilinguisme et le contact des langues dans le domaine du travail, et spécifiquement en ce qui concerne les Aborigènes de Taiwan. Des théories représentatives des champs de recherche concernant le choix de langue aux niveaux macro- et micro-sociolinguistiques sont exposées et critiquées, dans le but de définir une méthodologie pour l'analyse des données collectées sur le terrain dans l'Est de Taiwan. Les deux terrains investigués (un hôpital de la ville de Hualian et un dispensaire du district de Hualian) sont présentés. Les sujets des deux enquêtes sont des Aborigènes, locuteurs natifs des langues austronésiennes 'amis, taroko et atayal. L'analyse des données recueillies est opérée aussi bien sous l'angle du choix de langue au niveau global des interactions que sous celui des mécanismes présents dans les interactions elles-mêmes : alternance de codes, mélange de codes, emprunts. La valeur stratégique de ces diverses manifestations du choix de langue est soulignée. On poursuit l'analyse des données en relation avec les représentations linguistiques propres aux locuteurs des langues austronésiennes. Dans une optique dynamique du contact des langues, le lien entre représentations linguistiques et perte ou maintenance des langues minoritaires est souligné.

---

**DISCIPLINE :** Sciences du Langage

---

**MOTS-CLES :** sociolinguistique, Taiwan, Aborigènes, langues austronésiennes, langues chinoises, plurilinguisme, contact des langues, choix de langue, alternance de codes, stratégies langagières, langage et travail, langues minoritaires

---

**ADRESSE DE L'UFR :** UFR de Linguistique, Tour Centrale 9<sup>ème</sup> étage, Université Paris 7, 2 place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05.